



HAL
open science

La presse catholique et son rôle dans la vie politique et sociale du Rwanda (1931-1961)

Jean-François Munyakayanza

► **To cite this version:**

Jean-François Munyakayanza. La presse catholique et son rôle dans la vie politique et sociale du Rwanda (1931-1961). Histoire. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2013. Français. NNT : 2013PA010546 . tel-00839122

HAL Id: tel-00839122

<https://theses.hal.science/tel-00839122v1>

Submitted on 27 Jun 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITÉ DE PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE
CENTRE D'ÉTUDES DES MONDES AFRICAINS
(CEMAF) UMR 8171**

THÈSE

présentée en vue de l'obtention du grade de Docteur en Histoire

Soutenue publiquement par
Jean François MUNYAKAYANZA

6 Mars 2013

**LA PRESSE CATHOLIQUE ET SON RÔLE DANS
LA VIE POLITIQUE ET SOCIALE DU RWANDA
(1931-1961)**

Directeur de Thèse

Professeur Pierre BOILLEY, Directeur du CEMAF

Membres du Jury :

- Monsieur Jean Pierre CHRETIEN Directeur émérite du CNRS
- Professeur Joseph GAHAMA (HDR) *Kigali Institute of Education* (Rwanda)
- Madame Marie-Soleil FRÈRE Directrice du Centre de Recherche en Information et Communication Université Libre de Bruxelles (Belgique)

A ma famille

A mon pays,

Aux amis

dont le soutien n'a pas de commune mesure dans la réalisation de ce travail.

Je dédie cette thèse.

Remerciements

Cette thèse est l'aboutissement d'un travail de longue haleine. Pour sa réalisation des kilomètres incalculables ont été parcourus à la recherche de la documentation. A cet effet nous avons pu visiter différents lieux dépositaires d'une richesse immense sur la connaissance de l'Histoire du Rwanda.

Pour ne citer que quelques uns, il y a lieu de signaler quelques Bibliothèques vers lesquelles quelqu'un qui s'intéresserait à une recherche historique sur le Rwanda pourrait aller puiser l'information dont il aurait besoin. A l'intérieur du Rwanda nous avons essentiellement: la Bibliothèque de l'Université Nationale du Rwanda (Huye), les Archives Nationales rattachées au Ministère des Sports et de la Culture, l'Evêché de Kabgayi, le Grand Séminaire de Nyakibanda, la Bibliothèque de l'Institut de Recherche Scientifique et Technologique etc. En Europe nous avons trouvé une très riche documentation qui a l'avantage d'être bien organisée à deux endroits clés : à Bruxelles il y a la Direction du Service des Archives africaines de l'Ancien Ministère des Colonies rattaché au Ministère des Affaires Etrangères, du Commerce et de la Coopération au Développement, à Rome se trouve les archives des Pères Blancs à la Maison Générale des Missionnaires d'Afrique. Nous ne pouvons oublier la Bibliothèque du Centre d'Etudes des Mondes Africains à Paris. Que toute personne travaillant dans ces institutions soit remerciée.

Mes remerciements s'adressent ensuite à ma famille : mon épouse Colette pour ses encouragements et son soutien sans réserve, aux enfants Yvan, Elvis, Lionel et Darlène. Avec leur mère ils ont accepté, supporté les longues absences au foyer familial durant les séjours en dehors du pays. Malgré cela je n'oublierai pas qu'ils se souciaient au jour le jour de la vie que je menais dans ces contrées lointaines : la technologie aidant nous étions presque ensemble car deux jours ne pouvaient passer sans me demander de mes nouvelles.

Mes vifs remerciements vont également au Gouvernement rwandais pour avoir rendu disponibles les moyens me permettant les déplacements du Rwanda à la France où est basée l'Université de Paris 1 qui a bien voulu m'inscrire comme l'un de ses étudiants réguliers et surtout la facilitation pour un séjour digne. Aux autorités de *Kigali Institute of Education* pour avoir consenti à me libérer alors que j'avais l'enseignement à dispenser et d'autres obligations à remplir. J'ai toujours apprécié que les collègues se soient toujours

arrangés pour que tout marche normalement. Que le Professeur Joseph Gahama trouve ici l'expression de ma profonde gratitude. Dès la conception du projet jusqu'à sa réalisation il a été toujours disponible. Ses conseils et encouragements m'ont été d'une très grande utilité.

Je m'en voudrais de terminer cette note sans exprimer mes remerciements venant du fond du cœur à l'adresse de l'équipe du CEMAF. Au Professeur Pierre Boilley qui a bien voulu diriger mes travaux de recherche, avec ses recommandations j'ai pu bénéficier de services divers : visa d'entrée en France, obtention de bourse d'études, entrée facile dans les Bibliothèques et Centres de Documentation et j'en passe. Les conseils, encadrements et encouragements de Monsieur Jean Pierre Chrétien et de Monsieur Henri Médard m'ont permis de travailler dans la sérénité. A tous, je dis grand merci.

Enfin mes remerciements vont aux amis et à toute personne qui de près ou de loin a contribué à la réalisation du présent travail.

Sigles et abréviations

A.E.F	Afrique Equatoriale Française
A.G.	Assemblée Générale
A.I.M.O	Affaires Indigènes et Main-d'œuvre
AK	Archevêché (catholique) de Kigali
A.O.F	Afrique Occidentale Française
APROSOMA	Association pour la Promotion Sociale de la Masse
Arch. P. B	Archives des Pères Blancs
Arch. KBG	Archives de l'évêché de Kabgayi
C.B.	Congo Belge
CEDAF	Centre d'Etudes et de Documentation Africaines (<i>Africa museum</i>)
CEMAF	Centre d'Etudes des Mondes Africains
CPM	Contribution Personnelle Minimum
CRA	Centre de Recherches Africaines
CRISP	Centre de Recherche et d'Information socio- Politique
CSC	Centre, sociaux-chrétiens (<i>Christlich Soziale Partei</i>)
CSP	Conseil Supérieur du Pays
Dr	Docteur
EAP	Ecoles d'Aptitudes Pédagogiques
EB	Evêché de Butare
Ed.	Edition
E.S.N	<i>Erasmus Student Network</i>
F.	Franc
Gal.	Galatiens
GRIP	Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité
GSA	Groupe Scolaire d'Astrida
HDR	Habilitation à diriger la recherche
IRSAC	Institut de Recherche Scientifique d'Afrique Centrale
IRST	Institut de Recherche Scientifique et Technologique
J.O.C	Jeunesse Ouvrière Catholique
J.O.C.F	Jeunesse Ouvrière Catholique Féminine
K.M.	<i>Kinyamateka</i>
MOC	Mouvement Ouvrier Catholique

N.-D.	de la Paix Notre Dame de la Paix
OCIRU	Office des Cultures Industrielles du Ruanda-Urundi
ONU	Organisation des Nations Unies
PARMEHUTU	Parti du Mouvement pour l'Emancipation Hutu
P.B.	Père Blanc
P	Père
R.P.	Révérénd Père
RADER	Rassemblement Démocratique Rwandais
RDC	République Démocratique du Congo
Rév. P.	Révérénd Père
R.-U.	Ruanda-Urundi
S.C.	Sacrée Congrégation
s.d.	sans date
SDN	Société des Nations
SNEC	Secrétariat National de l'Enseignement Catholique
T.N.A	<i>Temps Nouveaux d'Afrique</i>
TANU	<i>Tanganyika African National Union</i>
TRAFIPRO	Travail- Fidélité- Progrès
UCL	Université Catholique de Louvain
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UMR	Unité Mixte de Recherche
UNAFREUROP	Union entre Africains et Européens
UNAR	Union Nationale Rwandaise
UNESCO	United Nations for Education, Science and Culture Organization
UN-SLNG	United Nations- Service de Liaison Non Gouvernemental
UNR	Université Nationale du Rwanda
URSS	Union des Républiques soviétiques et Socialistes

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Problématique

La naissance et le développement de la presse écrite au Rwanda sont fortement liés à l'histoire socioculturelle et politique du pays, à la colonisation¹ et à la christianisation², que ce dernier a connue. En ce sens, les modes d'information, de communication et d'expression par les supports journalistiques écrits, en l'occurrence la presse, furent introduits au Rwanda par les missionnaires catholiques dans le cadre de leurs activités en rapport avec l'évangélisation.

En effet, le Rwanda découvre l'usage de l'écrit comme moyen de communication avec l'implantation des Européens autour de l'année 1900, particulièrement les missionnaires qui avaient en charge non seulement l'évangélisation³, mais surtout l'alphabétisation et l'instruction⁴. Dès leur arrivée, les missionnaires « Pères Blancs » avaient gardé et suivi leurs principes de la recherche de l'information, par le truchement de la lecture assidue de journaux. A cette époque, de la fin du 19ème et du début du 20ème siècle, face à l'inexistence de la presse locale, la quête d'informations de ces évangélistes se limitait à l'exploration des publications internes à leur communauté. Les seuls médias qui fournissaient des publications du genre provenaient de la côte de l'océan indien. Il est à noter qu'avant la Première Guerre mondiale il existait deux journaux en swahili : *Pwani na Bora* (La côte et l'intérieur) et *Kiongozi* (Le Guide) en provenance de Dar-es-Salam⁵, chef-lieu de la Deutsch-Ost-Afrika dont le Rwanda faisait partie.

C'est après l'arrivée des Belges au Ruanda-Urundi en 1916⁶, qu'ils ont tenté de mettre sur pied une presse qui était elle aussi destinée à l'usage interne à la société missionnaire. Tels étaient les cas de *Trait d'Union*⁷ (1917) et de *L'Echo du Ruanda* (1923), qui n'étaient que de simples bulletins d'information photocopiés. La parution du

¹ MOSMANS, R.P. Guy, "L'Eglise face au colonialisme", *Revue Nouvelle*, XXVII, Juin 1958 pp. 561-584.

² RUTAYISIRE, P. *L'évangélisation du Rwanda (1922-1945)*, Fribourg – Suisse : Université De Fribourg, Thèse de doctorat, 1984, pp. 105 et s.

³ « Histoire de l'évangélisation du Rwanda de 1900 à nos jours », *Culture traditionnelle et christianisation* 1969 pp.14-19.

⁴ MOSMANS, R.P. Guy, « Le rôle social de l'enseignement aux indigènes » *Grands Lacs*, 1952, pp.16-28.

⁵ Administrativement, le Rwanda faisait partie intégrante du « *Deutsch - Ost - Afrika* » et sur le plan du découpage religieux il était rattaché au Vicariat de Nyanza méridional avec pour siège Bukoba dont Mgr Hirth était le Vicaire (1898-1922). Le Vicariat du Ruanda fut créé en 1922 et fut confié à Mgr Léon Classe

⁶ NGOMIRAKIZA F. A., *Implantation de l'Eglise catholique au Rwanda durant les premières années de l'administration belge, 1916-1923*, Fribourg-Suisse, 1980, pp. 50 et s.

⁷ Ils fournissaient aussi aux familles et aux collègues restés en Europe, des informations sur leur vie en brousse et sur l'étendue de leur action missionnaire.

premier était plutôt irrégulière, quant au second il a cessé de paraître à la mort de son rédacteur le Père Briquet en 1924.

Tout au long de ces premières années et par la suite, l'administration allemande puis belge et les missionnaires, avaient entrepris des programmes de modernisation qui ont métamorphosé l'environnement culturel et sociopolitique du pays. Ces programmes ont eu un impact certain sur la prise de position des Rwandais face à l'écrit et à la presse. Les citoyens rwandais avaient ainsi été éduqués et préparés à l'écriture, et avaient développé progressivement une propension à la lecture journalistique en devenant le lectorat d'une presse⁸ en processus d'édification. Ces entreprises de changement de la physionomie du pays constituèrent des tremplins pour la création d'un cadre (socioculturel, économique, politique) dans lequel les journaux avaient pu rencontrer leur public cible. Certains aspects les plus saillants de ces actions de modernisation⁹ et de « civilisation » engagées par les colonisateurs et les missionnaires méritent d'être mis en évidence pour la compréhension de l'histoire de la presse catholique au Rwanda.

Aussi, l'implication des colonisateurs et des missionnaires dans la transformation du pays s'était successivement illustrée par :

- l'évangélisation de la population rwandaise suivie de l'organisation de l'instruction à tous les niveaux ;
- la conversion touchant la classe dirigeante et la masse de la population au catholicisme atteignant un grand nombre de rwandais au point qu'on a parlé de la « Tornade où souffle l'Esprit Saint »¹⁰;
- la fréquentation de l'école européenne et des catéchuménats touchant un grand nombre d'enfants rwandais.

Le corollaire logique de ces politiques orchestrées par les Européens pour la mutation du pays était une émancipation inéluctable d'une élite rwandaise¹¹ qui en avait beaucoup appris au contact des colons et des missionnaires ainsi que du contexte international. Ainsi, un début de nationalisme apparut dans le pays durant les années 50, et se mua en une marche inexorable vers l'indépendance¹².

⁸ BART, A., *La presse au Rwanda. Production, diffusion et lecture depuis le début du siècle*, T I, Université de Bordeaux III, thèse de 3^e cycle Sciences de l'Information et de la communication, 1982, pp. 112 et s.

⁹ CLASSE (Mgr), L., « Pour moderniser le Ruanda. Le problème Batutsi », *Essor colonial et maritime*, IX, n° 148, 1930, pp. 1-2.

¹⁰ RUTAYISIRE, P. « La conversion massive des années 30 au Rwanda » in *Accueil (L') et le refus du christianisme...* 1986, pp.96-105.

¹¹ NOPPEN, H., « Le Rwanda et le Burundi au seuil d'indépendance », *Socialisme* IX (n° 39, 1962, pp.52-57.

¹² « Vers l'indépendance du Ruanda-Urundi, les problèmes essentiels » in *Dossiers de l'action sociale catholique*, Bruxelles : Octobre 1959, 36 e année n° 8, pp. 643-676.

Ce contexte de transformation, d'instruction, d'importation de pratiques socioculturelles européennes, bref de « civilisation » engendra un terrain favorable au développement des journaux, qui étaient d'abord et presque exclusivement entre les mains des missionnaires catholiques. Les Rwandais habitués à un mode de communication caractérisé par l'oralité s'initient petit à petit à recourir aux journaux pour obtenir l'information. La presse catholique a non seulement ouvert la voie à un secteur d'activité devenu par la suite foisonnant (jusqu'en 1961 au Rwanda on dénombrait 19 titres), florissant et central au Rwanda, mais surtout a été un instrument qui a permis aux missionnaires catholiques de diffuser leurs idées, de pénétrer et d'influencer la société rwandaise.

Lorsqu'on est historien du Rwanda et qu'on observe de l'intérieur du pays les responsabilités assumées par les missionnaires de l'Église catholique dans l'édification d'un Etat moderne (l'alphabétisation et l'instruction des populations, la formation des élites, l'orientation des opinions par la presse catholique, etc.), on est tenté d'étudier l'histoire de cet accompagnement. La presse catholique a été un des vecteurs de cette participation de l'Église à la construction de la nation rwandaise d'après l'indépendance. En tant qu'enseignant de l'histoire du Rwanda, et ayant mené de précédentes recherches universitaires sur la presse rwandaise¹³, nous nous sommes rendu compte de l'investissement énorme déployé par l'Église et la presse catholique dans l'environnement sociopolitique du Rwanda.

La presse catholique a en effet concouru à la prise de conscience des Rwandais de certains faits sociopolitiques, elle est passée du souci de prolongement de l'enseignement dispensé dans les catéchuménats à la lutte politique. Cette presse a opéré une translation en transitant de l'information et la formation de la population vers un engagement politique. Elle a influencé, orienté les Rwandais et a fait de la propagande politique comme nous le démontrerons dans cette recherche. Et le choix de notre thème d'investigation est motivé par notre curiosité intellectuelle à étudier et analyser tous ces faits historiques qui constituent l'actif ou le passif de la presse catholique au Rwanda.

Les divers travaux et publications sur le Rwanda, sur l'histoire du pays, sur le parcours des missionnaires et leurs œuvres au Rwanda, sur le processus et les péripéties de la création de la presse dans le pays, et les principales archives, ont montré à différents degrés le rôle fondamental que les missionnaires, ont joués dans les grands moments de

¹³ Nous avons réalisé de précédentes recherches universitaires sur l'histoire de la presse au Rwanda « *L'hebdomadaire Temps nouveaux d'Afrique et les problèmes sociopolitique du Rwanda 1954-1961* », Mémoire de Licence, Université du Burundi, 1985 et nous enseignons cette matière depuis une dizaine d'années au Rwanda.

l'évolution des Banyarwanda. En réalité, l'Église catholique avait investi tous les interstices de la société (dans ses dimensions sociale, morale, culturelle, économique, politique, éducationnelle, et médiatique). Ainsi, l'Église avait-elle la prétention de comprendre dans toute leur profondeur les éléments positifs ou négatifs existant dans les relations interethniques¹⁴ du Rwanda.

L'Église catholique a soutenu l'éducation et l'instruction grâce à ses missions et écoles¹⁵ dans toute l'Afrique centrale. Par le biais de l'éducation l'Église a contribué à poser les bases de l'ouverture de la société rwandaise à la modernité. La religion catholique avait impulsé des changements au niveau social et politique¹⁶. C'est dans ce cadre qu'elle a pris part à « la révolution sociale » de 1959 alors que le pays était encore sous l'Administration belge. L'église catholique avait composé avec le pouvoir colonial¹⁷, et s'était même immiscée dans les affaires concernant l'administration traditionnelle du Rwanda. Les missionnaires avaient mis en œuvre des stratégies bien connues aujourd'hui pour parvenir à ce niveau d'implication et de domination de la vie sociopolitique et culturelle du Rwanda. Ces stratégies consistaient en l'évangélisation et les conversions massives des populations d'une part, et l'alphabétisation et l'école catholique d'autre part pour préparer les rwandais à être plus réceptifs.

Mais, nous pensons qu'une stratégie complémentaire a permis à l'Église de parvenir plus facilement à ces résultats. Il s'agit de la création de la presse catholique, un média performant en son temps pour informer, manipuler, éduquer, socialiser et guider ou diriger dans un sens ou un autre l'opinion du peuple rwandais. En effet, la presse, en elle-même, est un média puissant d'éducation, de formation, et un vecteur pour rallier le lectorat à une cause donnée. Au cours de la période qui fait l'objet de cette recherche seule la presse écrite était disponible et accessible au Rwanda.

L'évolution de la presse de façon générale à travers le temps dans ses capacités d'atteinte de sa cible, dans sa modernisation sous la houlette des nouvelles technologies, nous montrent que dès leur arrivée au Rwanda les missionnaires ont opté pour une politique de domination redoutable : la stratégie de création de la presse écrite catholique. Elle fut facilitée par l'existence de l'imprimerie du Vicariat de Kabgayi, qui dans les

¹⁴ BIZUMUREMYI, C., *L'église et les relations interethniques au Rwanda de 1900 à 1960*, Paris : Mémoire de Maîtrise, Institut des Etudes Economiques et Sociales de l'Institut Catholique de Paris, 1994, p. 25.

¹⁵ HEREMANS, R, *Missions et écoles. L'éducation dans les missions des Pères Blancs en Afrique Centrale avant 1914. Objectifs et réalisations*, Thèse de Doctorat, Université catholique de Louvain, 1978, p. 150.

¹⁶ KAREMANO, C., *L'Eglise catholique et le changement socio-politique au Rwanda (1900-1959*, Mémoire, Louvain-la -Neuve, U.C.L, 1976, p.50 ; NKULIKIYINKA A., LINDEN, I., *L'Eglise et la révolution au Rwanda*, Bruxelles, E.S.N, 1979, pp. 20 et s.

¹⁷ LINDEN, I. *Christianisme et pouvoir au Rwanda 1900-1960*, Paris, Karthala, 1999, pp. 80 et s.

années 30 s'était dotée de nouvelles machines ronéotypées qui devaient servir pour la production de manuels scolaires. La presse écrite depuis ses débuts, a permis aux missionnaires d'atteindre leurs objectifs plus aisément. : non seulement elle réalisa le prolongement de l'enseignement religieux mais aussi la presse devient un instrument facilitant la domination culturelle, sociale, éducationnelle, économique et même politique.

Comment et pourquoi les missionnaires ont-ils introduit la presse écrite dans une société qui était pratiquement analphabète ? En quoi la presse catholique a-t-elle permis aux missionnaires de mieux dompter la vie sociale et politique du Rwanda ? Et surtout comment ce média fut accueilli, alors que même ceux qui ont fréquenté l'école ne se sont pas défaits de la tradition orale dans leur vie de tous les jours ? Voici les interrogations de base de l'objet principal de cette étude. L'intérêt de ce travail est alors d'essayer de faire l'histoire de la presse au Rwanda.

Fort de notre statut de chercheur – enseignant dans la spécialité de l'histoire du Rwanda, nous avons naturellement orienté nos recherches doctorales vers l'histoire de la presse catholique dans le pays. Tous les constats prouvent que la presse catholique a été un acteur central dans l'histoire du Rwanda. Le rôle très important que cette presse catholique a joué dans la vie sociale et politique du Rwanda, nous a incité à vouloir étudier de près son histoire. C'est pour élucider les contextes de la formation (émergence et développement) de la presse catholique au Rwanda et les objectifs qui ont sous-tendu l'impulsion donnée par les missionnaires à cette presse, et le rôle joué par ces derniers dans cette édification de ces journaux dans le pays, que nous avons choisi le thème suivant: « **LA PRESSE CATHOLIQUE ET SON ROLE DANS LA VIE POLITIQUE ET SOCIALE DU RWANDA (1931-1961)** ».

Même si certains travaux précédents ont tenté d'approcher le rôle des missionnaires au Rwanda dans l'évolution générale du pays, rares sont des travaux sur la presse écrite. Nous envisageons d'élucider les raisons profondes et les objectifs fondamentaux, les contours et les circonstances de la création de la presse par les missionnaires. Cette émergence et ce développement de la presse catholique au Rwanda avaient-ils pour seul objectif de répondre aux besoins d'information de la communauté religieuse blanche ? Construisaient-ils une donne d'une stratégie à long terme, pensée en prévision des enjeux sociaux, économiques et politiques du Rwanda ? Pour une presse destinée à l'origine à l'information interne des missionnaires, quel engagement et quelle énergie avaient-ils permis aux Pères Blancs de surmonter les obstacles et difficultés qui jalonnent d'habitude l'existence d'un média d'information ?

Apporter des éléments de compréhension de cet objet de la recherche, c'est aussi fournir des ingrédients pour capter l'attention de nos lecteurs et de la communauté des chercheurs sur l'intérêt que peut susciter notre recherche. Aussi, envisageons-nous de montrer comment la presse catholique a contribué à prolonger l'action de formation religieuse et culturelle dispensée dans les catéchuménats et sa part plus tard dans l'émergence d'une nouvelle conception politique et sociale dans le pays surtout durant la période de lutte pour l'indépendance. Aussi les historiens et les chercheurs pourraient se rendre compte que la presse dispose d'une force certaine pouvant peser sur le cours de l'histoire de n'importe quel pays. Donc un domaine de recherche à ne pas négliger.

Il s'agira de montrer comment cette presse a abordé les problèmes qui se posaient ; comment elle les a interprétés, orientés voire même influencés à travers l'action de nouvelles élites. Notre recherche voudrait apporter une contribution à la connaissance de ce passé plus ou moins riche en événements : heureux ou malheureux, en se plaçant sous l'angle de la presse.

Il importe de constater que la plupart des journaux édités à l'époque jouissaient d'une relative liberté car à aucun moment ils ne dérangeaient la ligne politique que s'était tracée l'administration belge. Pourtant comme nous aurons l'occasion de le dire, elle n'était pas tendre avec la presse. Ceci peut être compréhensible dans la mesure où l'Église catholique et cette administration faisaient pratiquement un seul corps. Les rédacteurs en chef : les missionnaires comme les laïcs à leur service, étaient choisis pour leur loyauté aux idéaux du pouvoir colonial. Aussi longtemps que les intérêts de ce tandem n'étaient pas menacés, il n'y avait aucune raison de recourir à une quelconque censure des articles à publier. C'est dire que la presse catholique bénéficiait de la connivence qui existait entre l'Église et le pouvoir colonial.

Une étude de la presse écrite des années 1930 à 1960 nous permettra d'appréhender les raisons de certains choix qui ont marqué le pays, parfois de façon négative, après le recouvrement de son indépendance, le 1er juillet 1962. A titre d'exemple dans les années 1950, cette presse n'avait que vingt ans mais elle s'est distinguée par sa capacité de pouvoir influencer l'évolution des mentalités. Elle a été utilisée pour la conscientisation des masses pour qu'elles puissent s'intéresser davantage à leurs propres problèmes. La majorité des journaux paraissant au Rwanda, ont vu le jour un peu avant et au cours de cette période.

D'ailleurs, la création de la presse d'obédience exclusivement catholique au Rwanda n'était pas un cas isolé, car la même approche des journaux admise par le pouvoir colonial belge était aussi appliquée au Congo voisin. En effet, en similitude avec la presse catholique rwandaise, au Congo belge, la presse apparut pour la première fois vers la fin du XIX^{ème} siècle, et émanait de l'Église. Trois Congrégations religieuses catholiques avaient en charge l'évangélisation du Congo et chacune d'elles avait fondé sa propre revue. Les plus connues étaient : *Missions de Scheut* créée en 1889, *Revue missionnaire des Jésuites belges* en 1892 et enfin *Missions d'Afrique des Pères Blancs* (1898), qui devient *Nieuw Afrika* avant de prendre dans les années 1930 le nom de *Grands Lacs*¹⁸. Destinées d'abord aux congrégations religieuses locales, ces revues s'ouvrirent ensuite au milieu chrétien catholique de toute l'Afrique belge et de la métropole.

En illustration de l'évolution de la presse catholique belge sur le continent, nous pouvons noter que vers les années 1920 paraissaient, pour toute l'Afrique Belge, des journaux presque uniquement à l'usage des Européens. Le pouvoir colonial belge commença à encadrer ce nouvel univers de la presse par une législation restrictive, afin d'éviter des contenus subversifs¹⁹ ou éveillant les peuples colonisés. Aussi une ordonnance du Gouvernement de la colonie avait-elle mis la presse sous la tutelle discrétionnaire de l'Exécutif :

« L'ordonnance législative du gouverneur général comte Lippens du 5 mars 1922, introduit notamment le régime de l'autorisation de paraître, autorisation que l'Exécutif peut accorder, refuser ou retirer. Le régime de liberté surveillée qui ne serait pas tolérée un seul jour par les journalistes de la métropole... Mais ce régime devait finalement jouer dangereusement contre la presse indigène, dès que celle-ci manifesterait des vellétés d'indépendance »²⁰

Au Rwanda nous verrons qu'elle bénéficiait d'un régime de faveur. Soucieuse de la conservation de ses colonies et du rayonnement de son influence et de son autorité dans ces contrées africaines, la puissance coloniale belge se servait ainsi de la législation. Celle-ci permettait de dissuader les sujets belges vivant dans les colonies, et au Rwanda, de toute remise en cause du régime colonial, et canalisait les indigènes à suivre les lignes

¹⁸ Il commence à paraître le 15 octobre 1934 (la première livraison de *Grands Lacs* portait l'indication 51^{ème} année n° 1) : avant il s'appelait *Missions d'Afrique des Pères Blancs*. Son pendant flamand était intitulé, *Maanschrift der missionarissen van Afrika* avant d'être rebaptisé *Nieuw Afrika* en 1940. *Grands Lacs* tirait à 12000 exemplaires qui pouvaient monter à quelques 25000 pour les numéros spéciaux.

¹⁹ TUDÉSQ, A.-J., *Feuilles d'Afrique : Etude de la presse de l'Afrique subsaharienne*, Bordeaux, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995, p. 39.

²⁰ Van BILSEN, A.A.J., *Vers l'indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi: réflexions sur les devoirs et l'avenir de la Belgique en Afrique centrale*, Bruxelles, Kraenem éditeur responsable, s.d., p 98.

coloniales tracées par la lecture de la presse des missionnaires²¹ qui se montrait en quelque sorte complice de sa politique en matière de presse.

Dans la région de l'Afrique centrale et des grands lacs, et donc au Rwanda, la presse catholique prenait de l'ampleur et gagnait du terrain. En effet, à l'Est du Congo apparaît à partir de 1929, le seul hebdomadaire à être accessible aux indigènes : *La voix du Congolais*, lu aussi au Ruanda-Urundi dans les milieux intellectuels, qui étaient essentiellement des anciens élèves du Petit et du Grand Séminaires. Vers la fin des années 30 en plus de *Kinyamateka*, était publié au Rwanda pour ce lectorat particulier formant l'élite du pays, *L'Ami. Catholique d'abord !* Au Burundi paraissait un journal en kirundi *Rusiziramarembe* qui deviendra plus tard *Ndongozi*.

Depuis cette époque, la presse catholique va se développer, de sorte qu'au courant de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, elle avait presque le monopole dans le domaine de l'information. De façon exceptionnelle, à force de publier les décisions de l'autorité autochtone comme celles de l'administration belge, de mettre le *Mwami* et quelques chefs dans son conseil d'administration à partir de 1943, à un certain moment *Kinyamateka* créé dans les années 1930 pouvait être pris pour un organe officiel. Il existait aussi une presse protestante mais de moindre importance²². Quant à la presse officielle, elle était pratiquement inexistante²³.

La presse en tant qu'instrument d'information, d'éducation, de manipulation et de pouvoir était aussi naturellement comprise des autres puissances coloniales, notamment britannique et française. La presse, avons-nous dit, était une pratique des Européens. Les colons l'ont importée en Afrique. Ainsi, selon André-Jean Tudesq dans son ouvrage *Feuilles d'Afrique. Etude de la presse de l'Afrique subsaharienne*, dans les colonies anglaises, des entreprises de presse étaient très bien équipées et connaissaient un large développement. En Afrique coloniale française, la presse affichait le même niveau d'épanouissement et les initiatives multiples d'édition étaient légion et tolérées par le colonisateur.

Dans ce même élan médiatique de la presse dans toute l'Afrique coloniale belge, et pour mieux atteindre et influencer la population indigène rwandaise, les missionnaires ont

²¹ QUEVRIN, H. « L'Eglise au Ruanda-Urundi » in *Eglise (L') au Congo belge et au Ruanda-Urundi*1950, pp. 93-100 ; CHRETIEN, J.-P., « Eglise, pouvoir et culture. L'itinéraire d'une chrétienté africaine, *Les quatre fleuves*, X, 1979(2), pp 33-55 ; MOSMANS, R.P. Guy, « L'Eglise face au colonialisme », *Revue Nouvelle*, XXVII, Juin 1958 pp. 561-584.

²² Les protestants avaient leur propre journal *Ruanda news*.

²³ Il n'y avait que le *Bulletin officiel du Ruanda-Urundi* réservé aux agents de l'administration qui, plus tard portera le nom de *Rudipresse*.

créé le premier journal en langue vernaculaire en 1933, le « *Kinyamateka* », le nouvelliste. Dans cette lancée, d'autres journaux de la même obédience religieuse et présentant les mêmes formats et ligne éditoriale, avaient vu le jour durant les années suivantes.

A travers l'instruction scolaire et l'évangélisation données aux populations, le lectorat composé par ces indigènes bien déjà préparés par les missionnaires, la plupart dans les écoles catholiques, et cela sur les plans culturel, psychologique, religieux, intellectuel, ..., était tout trouvé pour ce type de presse. Ainsi, la création de journaux à tendance religieuse s'était enchaînée. Ce fut le cas de la revue *L'Ami. Catholique d'abord* ! un journal des anciens du Séminaire. Les Frères de la Charité avaient à leur tour lancé le journal *Servir* pour les anciens élèves de l'établissement dont ils avaient la gestion. L'enseignement étant entre les mains des missionnaires depuis la Convention scolaire du 1er janvier 1930, un journal pour les enseignants fut créé: le *Kurerera Imana*/littéralement Eduquer pour Dieu (ou Education religieuse).

Ainsi au cours de la période étudiée, même si la presse catholique était encore jeune, elle s'était pourtant retrouvée chaque fois impliquée dans les affaires intéressant l'évolution du pays. De façon générale, au début, cette presse se voulait prosélyte, mais petit à petit, elle se retrouva au cœur des problèmes politiques et sociaux rwandais. Vers la fin, elle devint engagée, de telle manière qu'elle a occupé une place importante dans le processus de décolonisation.

C'est l'étude de cette implication de la presse catholique dans la vie des Rwandais durant la période de 1931²⁴ à 1961 qui est envisagée, afin d'élucider les raisons, les objectifs, les stratégies, les processus, les moyens mis en œuvres et les résultats visibles et cachés de cet engagement, qui fonde l'intérêt de notre recherche. Celle-ci est ancrée sur la problématique suivante.

Les missionnaires catholiques au Rwanda avaient créé la presse d'abord pour leurs besoins, puis ils en ont produit celle destinée à la population indigène. Cette recherche a pour but d'éclaircir tous les tenants et les aboutissants de cette presse catholique. En ce sens, plusieurs questionnements viennent à l'esprit lorsqu'on observe et qu'on étudie les contours de cette presse catholique. A quel public bénéficiaire cette presse était-elle réellement destinée ?

²⁴ L'avènement du jeune *mwami* Mutara Rudahigwa en novembre 1931 ouvre une ère de collaboration facilitant aux missionnaires d'entreprendre n'importe quelle action sans rencontrer une certaine réticence de la part du pouvoir traditionnel.

Si les missionnaires étaient tous instruits, la population indigène était bien à l'origine analphabète. Alors, la presse catholique n'avait-elle pas servi, comme les livres de l'école catholique, d'instrument supplémentaire à l'alphabétisation des populations indigènes ? La culture africaine était l'oralité. Alors, comment un tel élément culturel transmis de génération en génération aurait-elle pu s'effacer du coup des mentalités pour faire place nette à la lecture ? La culture de la lecture avait-elle vraiment pris place dans les pratiques quotidiennes des Rwandais au contact des missionnaires ? Quels moyens ou quelles méthodes les missionnaires ont-ils utilisés pour promouvoir l'acquisition de la lecture par les indigènes ? Quels sont les facteurs contextuels qui ont contribué à cette transformation ?

Les interrogations sur l'identité, la spécificité ou la composition de ce lectorat rwandais de la presse catholique sont alors au centre des préoccupations que suscite notre thème de recherche. Ensuite, les fondements même de la démarche, de la stratégie, ou de la volonté des missionnaires de créer la presse catholique au Rwanda interpellent la curiosité du chercheur que nous sommes. Pour quelles raisons les missionnaires ont-ils décidé d'initier cette création de presse au Rwanda ? Notre problématique a ainsi pour base ces deux éléments : le public bénéficiaire et la ligne éditoriale.

Durant les trois décennies qui ont précédé l'indépendance en 1962, le Rwanda a subi de profonds changements, conséquence de la présence européenne notamment celle de Pères Blancs. La population a évolué : au niveau politique, les institutions se sont modernisées, les bases d'une économie de marché ont été instaurées. Socialement et culturellement, l'accent a été mis sur l'enseignement de masse à travers les écoles de missions essentiellement avec l'école primaire car le secondaire était élitiste²⁵, ainsi que dans les catéchuménats où, en plus de l'enseignement religieux, les postulants recevaient des rudiments de leçons de lecture et d'écriture. Néanmoins le taux d'analphabétisme était resté très élevé. Comment expliquer alors une telle contradiction de créer une presse écrite pour des gens ne sachant à peine que reconnaître les lettres de l'alphabet et ne possédant pas la culture de la lecture ?

En effet bon nombre d'élèves et néophytes, replongés dans leurs activités quotidiennes, après avoir quitté l'école primaire d'un cycle de trois ans et le catéchuménat, les notions acquises pouvaient facilement disparaître²⁶. Peut-être une exception serait faite

²⁵ MOSMANS, R.P. Guy, « Le rôle social de l'enseignement aux indigènes » *Grands Lacs*, 1952, pp.16-25.

²⁶ Un fait que l'on peut constater quarante ans après l'indépendance alors qu'il y avait cycle primaire de six ans. Ce phénomène a emmené le Gouvernement actuel à mettre en place un programme de douze ans d'éducation de base (12YBE=*Twelve Year Basic Education*), comprenant un cycle de six ans du primaire et de six ans du secondaire accessible et obligatoire à tous les enfants en âge de scolarisation.

pour ceux qui restaient dans le sillage des missionnaires comme catéchistes. Ainsi donc au moment du lancement du premier journal pour indigènes en 1933, à part ceux qui avaient la chance de continuer leur école secondaire, les autres retournaient dans leurs foyers pour s'occuper des activités habituelles des gens des collines : l'agriculture et l'élevage et dans une moindre mesure l'artisanat²⁷. Ils étaient exposés à tomber dans le camp de ceux qui oublient les notions en question.

Malgré cela, il est curieux de constater qu'il y avait, nous l'avons évoqué plus haut, un foisonnement de journaux (19 titres à la veille de l'indépendance), pour la plupart en langue française, traitant de l'actualité sociale et politique du pays. Etonnant encore est le nombre assez élevé d'exemplaires tirés dans un pays où, au grand maximum, seule une dizaine de milliers de gens pouvaient les consulter si nous admettons que tous ceux qui avaient eu la chance de fréquenter l'école lisaient régulièrement les journaux.

En plus des journaux qui étaient écrits en langue vernaculaire, il y avait aussi ceux édités en français aussi tant à l'intérieur du territoire qu'en métropole. Il y a lieu de se poser la question de savoir à quel public cette presse était destinée, lorsqu'on sait que les populations qui avaient été à l'école et étaient parvenus au niveau secondaire atteignaient à peine trois mille. Or, la largeur d'un lectorat est après tout relatif quand même à la proportion de la population instruite et pouvant lire les journaux. Si cette proportion était moindre, c'est alors tout le lectorat potentiel qui se retrouvait étroit, et posait le problème de la pénétration de ces journaux au sein de la population indigène.

Aussi, notre interrogation trouve-t-elle sa légitimité ici : pour quel lectorat de la communauté rwandaise la presse catholique au Rwanda était elle destinée durant cette période (1931-1961) ? Est-ce uniquement pour les missionnaires et anciens élèves des écoles catholiques ? Est-ce que cette presse catholique était-elle destinée à l'élite rwandaise ayant été formée dans les écoles des missionnaires ? Ceci pouvait-il justifier le tirage de certains de ces journaux ? Malgré tout le message contenu dans les journaux pouvait facilement atteindre les masses, y compris les gens qui n'ont pas été à l'école.

En observant la situation sur le terrain, il apparaît qu'il y avait irrégularité de la parution de ces journaux, ce qui peut aussi expliquer en partie que l'usage de ce moyen d'information n'était pas encore développé au Rwanda et que le lectorat était fort réduit. A part *Temps Nouveaux d'Afrique* qui était un hebdomadaire, les autres sont soit bimensuels,

²⁷ Rares étaient les Rwandais qui s'occupaient uniquement de l'activité artisanale, elle était généralement faite en marge du travail dans les champs.

mensuels, ou trimestriels. Quant au tirage, il variait en fonction du nombre des catégories pour lesquelles le journal est destiné.

Il en résulte que cette interprétation que les missionnaires n'avaient pas voulu homogénéiser ce moyen d'information et le lectorat, en créant un ou deux journaux qui seraient lus par tous. Les missionnaires éditeurs de presse appliquaient-ils une différenciation au sein du lectorat rwandais en fonction des écoles fréquentées ? En effet, on observe que l'élite du pays était cloisonnée en écoles : anciens des séminaires, anciens des écoles de moniteurs (enseignants) et anciens d'Astrida. Alors, pourquoi les missionnaires n'avaient-ils pas voulu mettre en place un seul journal pour « intellectuels », lu par les différentes catégories ? Ce constat peut-il nous éclairer sur les déterminants profonds des missionnaires dans les diffusions de la presse catholique durant cette période des années 30, 40 et 50 ?

Il est à noter que les ambitions de la colonisation et de l'évangélisation avaient engendré la création de cette presse catholique en Afrique et à plus forte raison au Rwanda. Mais, la diffusion de ces journaux au-delà du cercle des missionnaires et dans la population indigène pose certaines questions qui fondent notre problématique. La réceptivité à cette presse pose des problèmes. La grande diffusion de cette presse au Rwanda pouvait-elle rencontrer un lectorat suffisant ?

Eduquer, susciter le débat et faire de la propagande sociopolitique à travers la presse seraient efficaces dans un pays où l'instruction scolaire est généralisée. Mais adopter une telle démarche au Rwanda dans les années 1930 et suivant nous paraît problématique. En effet, le fait de vouloir s'adresser à la population par ce moyen pour prolonger l'instruction religieuse, et au fil du temps d'organiser un débat sur des questions sociales et politiques, reste le point à élucider. Il est vrai qu'une seule personne sachant lire pouvait faire bénéficier son savoir à une vingtaine d'autres, mais ceci ne justifie pas que cette presse avait un lectorat proportionnel au tirage des journaux. Cette posture éditoriale des missionnaires mérite d'être analysée, d'être étudiée de plus près. La ligne éditoriale donnée à chacun de ces journaux pouvait-elle intéresser les différentes catégories de la population ?

Les missionnaires avaient-ils détecté une potentialité d'alphabétisation et d'instruction, et de futures propensions à la lecture chez les indigènes rwandais au point d'anticiper tout cela en éditant et en diffusant les journaux afin de soutenir ou d'encourager la lecture ? Le Rwanda présentait-il des caractéristiques particulières au point de mobiliser autant d'énergie chez les missionnaires dans l'édition et la diffusion de

cette presse catholique dans le pays ? Pourquoi le Rwanda et pourquoi la presse comme instrument de conquête du pouvoir ?

Il apparaît, comme nous le verrons plus loin, que seuls deux d'entre eux ont pesé sur le cours des événements, alors qu'il a existé un grand nombre de publications. Aussi, à l'exemple de ce qui se fait en métropole, les missionnaires étaient déterminés et investis à reproduire au Rwanda les mêmes stratégies qui ont soutenu le développement de la presse en Belgique. La loi du grand nombre devrait, à leur sens, permettre l'effet entonnoir et faire ressortir les meilleurs journaux qui tiennent bon à la fin. Mais comment expliquer la détermination des missionnaires à appliquer au Rwanda, ces recettes de la presse venues d'ailleurs ?

Il faut souligner aussi que le contexte de la création de cette presse catholique au Rwanda était influencé par les relations que les missionnaires d'une part et les communautés rwandaises d'autre part avaient entretenues ou entretenaient avec la Belgique depuis leur arrivée dans le pays. Pour réussir leur mission d'évangélisation, il a fallu qu'ils apprennent la langue du pays. Le positionnement des uns et des autres à l'égard de cette presse découlaient ainsi de même de leurs rapports avec la puissance coloniale et donc de l'environnement sociopolitique ambiant. Comment se manifestaient ces rapports ?

L'Église catholique avait initié une presse dont, pour certains journaux, le tirage atteignait parfois plus de 10 000 exemplaires. La création de la presse dans un pays comme le Rwanda ne répondait pas aux critères de marché, de lectorat habituellement requis pour un tel lancement. La bonne entente entre l'église catholique et les autorités traditionnelles rwandaises qui, avaient prévalu dans les années 30, avait sans doute contribué à la création de cette presse catholique malgré un pari difficile et non gagné d'avance. Le système colonial imposé aux pays africains et au Rwanda avait été à l'origine d'une situation qui ne cadre pas avec les besoins primordiaux de la population locale.

Comme tous les programmes instaurés par les colons, sans avoir pris en compte des besoins des indigènes, ils étaient plutôt pris en réponse aux besoins du colonisateur, la conception et la diffusion de la presse catholique allaient dans ce même sens. Il en était des mesures de transformation économique du territoire durant les années 1930, de lutte contre les famines épisodiques, de l'impôt additionnel créé pour remplacer les anciennes prestations en vivres et en jours de travail, de la participation dans l'effort de guerre, des infrastructures routières de désenclavement des régions, de la construction des églises, des écoles et dispensaires ruraux. Ces programmes engagés sans consultation des communautés

indigènes furent à l'origine d'un grand malaise au sein de la population. Normalement cette presse aurait dû les dénoncer dans ses colonnes mais elle n'a rien fait. Ce n'est que au cours des années 50 que la presse s'est chargée à dénoncer les maux dont souffraient la population, mettant le tout sur le dos des autorités autochtones.

Bien que dans la plupart des cas, ces différents travaux obligatoires furent conçus par l'administration belge, ce sont les autorités autochtones qui devaient les mettre en exécution. Le recours au passage en force des décisions concernant le destin des indigènes avec la méthode forte avait été institutionnalisé durant ces années de la présence belge au Rwanda. Il s'agissait d'obliger les populations indigènes à se mettre à l'ouvrage, pour des travaux presque forcés que les Rwandais exécraient mais préféraient garder le profil bas. Des situations de recours à la chicotte (séances de bastonnade) pour contraindre les indigènes au travail dans ces programmes de constructions des infrastructures avaient déjà créé des climats de haine à l'endroit des autorités autochtones. Mais, aussi longtemps que cela servait les intérêts de l'Église et de l'Administration coloniale : un silence complice s'était installé. C'était dans ce climat d'injustice, de coercition au travail, et de haine chez les indigènes que les journaux catholiques ont évolué sans réagir jusqu'au milieu des années 50. Cette presse catholique, censée afficher des dimensions morales du fait de son caractère religieux, était restée silencieuse durant des années face à ces exactions, qui plus tard seront attribuées aux autorités traditionnelles.

Aussi, la question à laquelle il apparaît utile de se demander : La presse catholique exprimait-elle dans ses colonnes, les principes de bonté, de justice, et d'amour tels que recommandés par l'évangile, ou ces principes étaient-ils adaptés suivant leurs auteurs?

Sans répondre à cette interrogation, on remarque que tout d'un coup dans les années 1950, il y a eu un changement d'attitude de cette presse catholique. Celle-ci commençait à dénoncer les exactions des exécutants, sans s'en prendre à l'administration coloniale et au système colonial lui-même. Une attitude de la presse catholique qui en dit long sur sa vraie nature, sa sincérité, sa crédibilité et sur ses stratégies et ses vraies intentions, car la presse avait passé sous silence les responsabilités des vrais concepteurs des exactions exercées sur les indigènes. En ces circonstances, les autorités autochtones qui s'indignèrent et s'estimèrent accusés à tort, faisaient aussi partie du lectorat de cette presse. La question suivante est alors inévitable. Comment la presse catholique pouvait-elle prendre le risque de se couper d'une partie de son lectorat ?

Il devait y avoir des intérêts supérieurs à ce lectorat pour conduire les éditeurs de cette presse, les congrégations religieuses, à faire ce choix. En ce sens, la presse catholique n'était pas une presse ordinaire, et ses objectifs, ses intentions, ses stratégies²⁸ n'étaient pas ceux d'un média dont la priorité devrait être son lectorat et son marché. Nous pouvons alors en reformuler une autre question : Quelles étaient les raisons qui avaient réellement présidé à la création de cette presse catholique au Rwanda ? Est-ce que ces ambitions concernaient exclusivement les intérêts de la puissance coloniale belge au Rwanda, ou étaient-elles centrées sur le bien du lectorat constitué par la population indigène ? Finalement, le bonheur des indigènes était-il au centre de la création de cette presse catholique ou ce lectorat constituait-il seulement un tremplin pour la réalisation d'objectifs supérieurs du colon : la mainmise sur le pays en éliminant toute résistance autochtone ?

Ce sont autant d'interrogations que les faits imposent.

Pourtant l'Église avait apporté dans un premier temps son soutien à l'action entreprise par le *Mwami* et la génération de nouveaux chefs²⁹, qui faisaient partie du groupe dit des « évolués » et qui formaient une catégorie de gens vivant à « l'européenne », ouverts au progrès. Malgré cette position de privilégiés, ils n'étaient pas non plus satisfaits, car ils estimaient que leur nouveau statut était loin de leur apporter un bonheur complet, une réussite sociale.

Les journaux catholiques³⁰ de la métropole ont de temps en temps inséré dans leurs éditions des colonnes parlant des affaires politiques du Rwanda en guise d'information. Dans le passé, ils avaient habitué leurs lecteurs à la présentation d'une image élogieuse des autorités traditionnelles. En témoigne la riche correspondance de Mgr Classe au moment des réformes de 1926-1933 publiée dans *L'Essor colonial et maritime*, pour prouver qu'il fallait à tout prix prendre la jeunesse mututsi pour alliée. Les Pères Blancs ne tarissaient pas d'éloge à l'égard de cette jeunesse comme en témoigne cet extrait d'un article paru dans *Grands Lacs* :

²⁸ QUEVRIN, H. « L'Église au Ruanda-Urundi » in *Eglise (L') au Congo belge et au Ruanda-Urundi*1950, pp.93-100 ; RUTEMBESA, F., « L'implantation missionnaire et les stratégies du christianisme au Burundi selon Mgr Hirth (1898-1922) *Histoire sociale de l'Afrique de l'Est (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Karthala, 1991, pp. 403-414.

²⁹ MUTARA RUDAHIGWA, « Une conférence du *mwami* du Rwanda au sujet de son voyage en Belgique » *Servir* X, n° 4, 1949, pp. 160-165.

³⁰ SAUR, L. « Du Rôle des piliers catholiques dans la politique étrangère de La Belgique : « Le Cas du Rwanda » in LANOTTE (Olivier), ROOSSENS (Claude), CLEMENT (Cathy) *La Belgique et l'Afrique centrale : De 1960 à nos jours*, Bruxelles, coéd. GRIP/ Complexe, 2000, pp.24-248.

« Mutara prend son rôle au sérieux. Il a les qualités du chef et du chef chrétien ; il est juste avec tous. Généreux, Mutara l'est, je suis à même de l'affirmer. Il l'est sans bruit et affection, si bien que certains sont portés à douter de ses qualités. Qu'il s'agisse d'une mission à aider, de la chapelle ou des écoles de Nyanza, même d'un malheureux à secourir, il est toujours prêt, et seuls, ceux qu'il aura aidés le sauront, et moi-même par eux seulement »³¹.

Jusqu'à la veille de l'indépendance rwandaise, on pouvait trouver des Pères Blancs qui continuaient à apprécier cette jeunesse mututsi. L'illustration en est cet exemple de présentation de Rudahigwa dans un journal flamand *Nieuw Afrika*, où l'auteur de l'article écrivait :

« ... instruit, sportif, tireur d'élite, chrétien soucieux de justice sociale comme le montre le partage des terres entre hutu et tutsi, partage qui est en cours de réalisation »³².

Pourtant c'était juste à la veille du moment où son administration allait être diabolisée dans les mêmes journaux. Les missionnaires s'étaient servis de la presse pour créer le mythe d'un royaume chrétien, d'où cet intérêt médiatique exceptionnel. De son côté le pouvoir colonial n'avait pas hésité à suivre l'exemple des missionnaires pour s'intéresser de près aux problèmes de la société rwandaise.

Longtemps auparavant, bon nombre de Rapports annuels au sujet de l'Administration du Ruanda-Urundi présentaient le *Mwami* Mutara Rudahigwa comme quelqu'un qui témoigne de la compréhension des problèmes de la société indigène dont il est le chef et d'une collaboration sans faille avec la puissance tutélaire. A titre illustratif voilà ce que nous trouvons dans celui de 1947 :

« En 1945, nous avons exposé les facteurs d'ordre politique et social qui dictent au *Mwami* l'attitude qu'il doit adopter à l'égard des diverses classes de la société indigène.

Au cours de cette année l'Administrateur Territorial de Nyanza qui est aussi délégué du Résident près du *Mwami* n'a été chargé de l'examen d'aucune question politique avec le *Mwami*. Ce dernier s'est rendu mensuellement à Kigali où il s'est entretenu avec le Résident des différents problèmes qui se sont présentés.»³³

³¹ Reginard Endriatis, "Roi et Chefs", *Grands Lacs*, 51^{ème} année n°5-6 du 1^{er} Mars 1935, p. 155.

³² « *Mwami* Mutara », *Nieuw Afrika*, LXXII, 6, 1956, in D'Hertefeldt, p.120.

³³ *Rapport présenté par le Gouvernement belge à l'Assemblée Générale des Nations Unies au sujet de l'administration du Ruanda-Urundi pendant l'année 1947*, A 40 RA/RU (19)2, Bruxelles, Etablissements Généraux d'Imprimerie, 1948, pp. 61-62.

Ce rapport nous montre que l'administration belge n'avait pas de choses à lui reprocher. Et pourtant, comment et pourquoi d'un coup les journaux missionnaires déployaient des critiques acerbes à l'encontre des autorités autochtones ? Dans les grandes lignes de cette recherche, nous essaierons de déceler les raisons centrales de ce changement d'attitude de la presse catholique en scrutant comment cette dernière avait évolué. Comme dans toute nouvelle entreprise, les erreurs sont toujours possibles. Aussi, les articles des journaux avaient-ils consacré une attention particulière aux anomalies observées dans ce début de démocratisation qui comportait beaucoup de défauts. Ces erreurs n'expliquaient pas à elles seules les questionnements sur l'évolution de la presse catholique dans ces années 30, 40 et 50.

Nos interrogations sur le lectorat de cette presse catholique au Rwanda, et sur la pertinence de telles entreprises médiatiques et journalistiques de l'Église dans le pays, ont engendré les questionnements qui préfigurent ou corroborent notre problématique.

Ainsi, ce sont plusieurs interrogations qui émergent de ces entreprises de création et de diffusion au Rwanda de la presse catholique par l'Église :

- Quel était le rôle qu'allait jouer une presse catholique dans l'évolution du pays ?
- Quelle était l'attitude des acteurs dans la vie sociale, économique et surtout politique de l'époque qui nous préoccupe ?
- Quelles étaient les relations entre les différents acteurs ?
- Quelle était la part de chaque acteur sur le cours des événements et la position de ladite presse à son égard ?

Les objectifs de cette étude consistent donc en des investigations pour élucider les fondements de cet intérêt porté par la presse catholique aux problèmes d'un seul territoire, le Rwanda, au risque d'ignorer ce qui se passait dans les deux autres pays voisins. Pourquoi les éditeurs de cette presse catholique avaient ignoré délibérément les multiples fonctions d'une presse dont l'information, l'éducation, la conscientisation, l'éveil, l'intégration sociale du lectorat, pour se focaliser plutôt sur la propagande et la défense des intérêts partisans et particuliers ?

La fourniture des éléments d'éclaircissement de ces faits journalistiques au passif de la presse catholique constitue la base des objectifs que nous avons voulu donner à cette recherche. Il nous revient, à travers les investigations des contenus de nos sources, de pointer du doigt les anomalies que cette presse catholique avait sans gêne, sans remords et

sa moralité, développées au détriment d'une population indigène rwandaise qui n'avait finalement rien demandé, et qui n'aspirait qu'à la paix.

Avec cette presse catholique, qui était un instrument efficace mis quelquefois au service d'une frange de la population, l'élite hutu issue du séminaire, l'Église du Rwanda avait-elle pour objectif de transformer et était-elle consciente de transformer ces journaux en de redoutables instruments de propagande politique ? Et pourquoi l'Église avait-elle emprunté cette voie mystérieuse, dangereuse, et subversive pour la cohésion sociale nationale ? L'église avait-elle, avec la presse catholique, rempli son rôle d'acteur du pacte social ³⁴, comme devrait le faire tout journal digne de ce nom ?

Eu égard à ces positions adoptées par la presse catholique d'acteur de propagande politique vers la fin des années 1950, au moment de la lutte pour l'indépendance, il nous revient de montrer dans cette recherche, les raisons et les objectifs de ces prises de parti de l'Église en faveur de certains parmi les acteurs nationaux. En effet, en publiant des articles partisans durant ces années 1950 qui mettaient de l'huile sur le feu, l'Église et la presse catholique avaient-elles joué leur rôle de médiateur, de modérateur, de pacificateur, ou recherchaient-elles le chaos pour le Rwanda ? L'Église n'avait-elle pas failli à sa mission de prêcher la bonté divine et l'amour du prochain ? Nous verrons que parmi les membres du clergé, il y eut ceux qui ont dénoncé l'attitude de leurs confrères et surtout celle de la presse dont ils étaient propriétaires et animateurs.

Au niveau des autorités traditionnelles, avaient-elles pris leur responsabilité pour calmer le jeu et ramener la paix, ou avaient-elles croisé les bras ou étaient-elles dépassées par les événements ? Quels ont été la part de chaque acteur dans tous ces événements, notamment lors de l'accession à l'indépendance, et des conflits ethniques qui avaient explosé et du semblant de paix qui a prévalu en fin de compte ?

Les éléments méthodologiques qui suivent renseignent sur les approches que nous avons mises en œuvre pour construire les réponses aux interrogations de cette recherche.

APPROCHE METHODOLOGIQUE

En vue de mener à bien cette étude, il a fallu penser à une stratégie de recherche consistant à rassembler la matière contenant les données à exploiter, c'est-à-dire à accéder aux sources pouvant fournir des informations fiables. Elles ne sont pas nombreuses, mais la recherche nous a permis d'en identifier quelques unes. Il importait pour nous de

³⁴ ALBERT, P. *La presse*, Que sais-je, Paris, PUF, 2006, p. 28.

dénicher des contenus relatifs à la presse au Rwanda, à la presse catholique au Rwanda, à la création et à la diffusion de cette presse, aux objectifs, au lectorat, aux rapports de la congrégation éditant ces journaux avec la puissance coloniales belge, à leurs rapports avec les indigènes et la population locale, avec les autorités traditionnelles, etc. Il était aussi nécessaire d'avoir des documents explicatifs de l'organisation, du fonctionnement, du financement, de la distribution, des lignes éditoriales de cette presse catholique au Rwanda. De même il fallait rechercher des ouvrages faisant état de la situation sociale et politique du pays au courant de la période de cette étude.

C'est dans cette optique que la méthodologie d'investigation de cette recherche a été organisée autour de la chasse aux sources primaires notamment au Rwanda et en Europe (Bruxelles, Paris et Rome). Pour atteindre ces sources, nous avons ainsi consulté beaucoup d'archives dans de multiples institutions. La nécessité de toucher les informations de première main nous a conduits à aller à la rencontre des acteurs (personnes, personnages, témoins visuels, interlocuteurs de cette période, etc.) afin de recueillir leurs vérités durant des entretiens.

Enfin, ces démarches ont été complétées par la traditionnelle exploitation de la documentation des centres de recherche et bibliothèques où on peut trouver de bons ouvrages parmi lesquels des documents de première main, écrits par des témoins des événements politiques.

a. Les sources primaires

Notre recherche nous a conduits à plusieurs endroits où nous pouvions trouver toute information en rapport avec notre sujet. Pour ce qui concerne les problèmes politiques et sociaux du moment, les Archives Africaines du Ministère des Affaires Etrangères, du Commerce et de la Coopération au Développement (Direction des Archives) à Bruxelles, nous ont été d'une grande utilité. Il s'agit essentiellement des rapports de l'administration, appartenant à l'ancien Ministère des Colonies, mais aussi tous les documents administratifs confectionnés par ses représentants tant à l'époque du Mandat qu'à celle de la Tutelle. Ce genre d'écrits, peut être trouvé à une moindre échelle au service des Archives Nationales du Rwanda à Kigali. Ils livrent de très riches informations sur la situation sociale et politique de la période étudiée.

La Bibliothèque de l'Université Nationale du Rwanda (UNR) possède dans sa collection rwandaise une très riche documentation sur le sujet. On peut y trouver

essentiellement un grand nombre de numéros de *Kinyamateka* et de *Temps nouveaux d'Afrique*. Dans celle de l'Institut de Recherche Scientifique et Technique (IRST) on peut trouver presque tous les numéros de *Temps Nouveaux d'Afrique*. Quant à la bibliothèque du Grand Séminaire de Nyakibanda, nous avons pu y trouver la plupart des journaux catholiques qui étaient publiés au cours des années d'avant l'indépendance du Rwanda, essentiellement *Trait d'Union*, *Echos du Ruanda*, *Théologie et Pastorale au Rwanda* ainsi que presque tous les numéros de *Grands Lacs*. Ainsi, les diverses démarches de consultations des archives peuvent être détaillées de la manière suivante :

* En Belgique :

– Les archives l'Ancien Ministère des Colonie, elles sont de loin les mieux organisés et facilitent la recherche :

1. A 5 Missions nationales (Dossiers 1 à 123)

2. A 15 Affaires indigènes (Dossiers 1 à 6)

– Réorganisation politique du Ruanda-Urundi n° 4365

– Modification du décret n° 4366

– Relations avec les Nations-Unies n° 4381

3. A 40 Rapports Ruanda-Urundi

– Rapports de missions des Nations-Unies 1948 n° 25 (0)

– Rapports de missions des Nations-Unies+ correspondances 1951 n° 25 (1)

– Rapports de missions des Nations-Unies + correspondances 1954 n° 25 (2)

– Correspondances 1956 25 (4)

– Rapports de missions des Nations-Unies 1957

4. A 52 Archives sur le Groupe de Travail pour le Ruanda-Urundi et pour le Congo Belge 1958-1959

– Liste des auditions à Astrida n° 4827 et n° 4828

– Documents divers (étudiants rwandais à Lovanium, Elisabethville et de l'étudiant Cyimana) n° 4829

– Analyse de l'enquête (7fascules) n° 4830

5. A 54 Archives sur l'information et la presse (coupures de presse de l'époque)

– Série chronologique suivant les événements de juillet 1958 à 1960

– Politique générale (1958-1960)

– Elections, Tables rondes, Voyages du roi Baudouin 1er au Congo

6. Archives des Pères Blancs (Maison Générale des Missionnaires d'Afrique de Rome)

7. Les Rapports

– RA/RU Rapport annuel sur l'administration belge au Ruanda-Urundi n° 2 (17), n° 2 (19), n° 8 (17)

– RA/RU Rapports annuel sur l'administration belge au Ruanda-Urundi (1924 à 1954)

– RA/RU Rapport du Gouvernement belge à l'Assemblée Générale des Nations-Unies (20) 4

RA/RU Conseil de Tutelle : Questionnaire (20) 2bis

* A Paris :

Dans la Bibliothèque du CEMAF (Centre d'Etudes des Mondes Africains) ont y trouve une documentation très intéressante non pas sur la presse au Rwanda mais du moins sur la situation politique et sociale de l'époque qui fait l'objet de notre étude.

* A Rome :

La consultation des archives des Pères Blancs (Maison Généralice des Missionnaires d'Afrique de Rome) a permis de trouver des lettres de correspondances³⁵, dont les contenus traitent souvent de la presse catholique. Ces documents d'archives fournissent des éléments de compréhension des éditions de la presse catholique des époques des années 1930, 1940 et 1950. Les contextes, les états d'esprits des acteurs et animateurs de la presse écrite, étaient décelables au travers de ces documents d'archives. La lecture de ces documents nous a permis de discerner certaines prises de positions. A différents moments, l'Église s'est retrouvée au cœur des changements politiques, car il est de notoriété publique qu'elle fut la première conseillère de l'administration belge et le soutien des autorités traditionnelles.

* Au Rwanda :

Nous avons consulté diverses archives, notamment :

– la collection rwandaise de la Bibliothèque de l'Université Nationale du Rwanda (UNR) ;

³⁵ Un missionnaire avait la possibilité et était tenu d'écrire directement au Supérieur Général des Pères Blancs sur des sujets variés.

- les documents d’archives conservés à la Bibliothèque de l’institut de recherche scientifique et technique (IRST) à Butare. ;
- les archives de *Kinyamateka* à Kigali (Saint Paul), de l’archevêché de Kigali ;
- les archives de la bibliothèque du Grand séminaire de Nyakibanda ;
- les archives à la Prieuré de Gihindamuyaga ;
- archives Monseigneur³⁶ Alexis Kagame regroupant ses propres œuvres et une bonne collection de journaux et revues tant sur le Rwanda que sur toute la région d’Afrique centrale.

Sur ces différents sites de recherches, en plus des sources primaires nous avons trouvé une très riche documentation comprenant aussi bien des ouvrages généraux que des travaux de recherche antérieurs sur l’Histoire du Rwanda très variés : thèses et mémoires (voir détails dans a Bibliographie générale).

b. Les entretiens

Nous avons mené des entretiens à travers des rencontres avec des personnages ayant été les témoins de ces événements liés à la presse catholique.

Ainsi, il nous a semblé très important d’approcher un certain nombre de personnes contemporaines des événements rapportés dans la presse catholique. Ceci suppose que ces gens ont eu à lire l’un ou l’autre des journaux dont il est question dans ce travail. Sans les soumettre à une enquête systématique avec questionnaire, des entretiens ont pu avoir lieu avec elles de façon libre pour leur permettre d’évoquer leurs souvenirs. Aussi, ont-elles pu évoquer leurs souvenirs qui nous ont permis d’avoir une idée sur la façon dont la presse catholique était perçue dans le lectorat indigènes, de l’administration coloniale et du milieu religieux. Ces personnes étaient pour la plupart à l’école secondaire au cours de la période faisant objet de notre étude, d’autres exerçaient déjà une activité professionnelle et certains d’entre elles étaient membres du clergé : missionnaires et prêtres indigènes. Parmi eux, il y en a qui se retrouvent dans *Inteko Izirikana*.³⁷

Ces entretiens ont été faits avec :

- des personnes qui étaient à l’école des Blancs durant cette période ;

³⁶ Titre honorifique qui est donné à certains prêtres des Diocèses du pays et aux adjoints des évêques.

³⁷ *Inteko Izirikana*, littéralement Conseil pour la mémoire, une association rwandaise des personnes âgées qui a pour objectif de rassembler quelques éléments de mémoire, de les mettre par écrits pour les générations actuelles et à venir.

GITAMBARO Elie (aujourd'hui décédé) ancien chef de province, membre de l'association *INTEKO IZIRIKANA*. D'après lui tous les lauréats s'abonnaient à la revue *Servir* publiée par les frères de la Charité du Groupe scolaire d'Astrida. Chaque année il y avait un numéro où se trouvait un message « A ceux qui nous quittent » qui était en quelque sorte un code de conduite pour les anciens élèves. Le document détaillait l'attitude de l'ancien d'Astrida à l'égard des autorités autochtones et coloniales, à l'égard des membres du clergé et de la population.

KABERUKA Anatole, Enseignant dans les années 1950, Actuel président de l'association *INTEKO IZIRIKANA*. Il affirme que les Directeurs qui étaient des missionnaires retenaient le prix des abonnements à *Kinyamateka* et à *Kurerera Imana* sur leurs salaires (15 octobre 2009).

KAMANZI Thomas (aujourd'hui décédé), Séminariste à Kabgayi de 1943-1949, ancien chercheur à l'IRSAC (actuel IRST). Travaillait au moment de l'entretien (2006) aux Archives Mgr Alexis KAGAME.

KALINDA Callixte, vit à Paris. C'est un ancien de l'Ecole laïc d'Usumbura de 1954 à 1959. Il m'a déclaré que pour *Kinyamateka* et *Temps Nouveaux d'Afrique*, il était abonné par les soins de son père qui était un agent des Mines, respectivement à Rutongo, Musha et Rwinkwavu (5 février 2006).

KARARA Charles, Dans les années 1950, il était à l'école secondaire (Banquier en retraite) A l'école nous étions indirectement obligés, dit-il, de nous abonner à *Kinyamateka* et *Hobe*. Nous payions en même temps le denier du culte et les frais d'abonnement. C'était vers les années 1955-1956 (7 mars 2004).

– des personnes qui travaillaient déjà en tant que prêtres ou personnels des missions catholique.

R. P. STANISLAS (80 ans au moment de l'entretien) moine bénédictin, il vivait à Gihindamuyaga dans les années 50.

Nous avons eu un entretien en date du 12.03. 2004, surtout à propos du communisme que dénonçait une lettre des évêques de 1960. Aucun signe ne montrait qu'il y avait le communisme au Rwanda à cette époque. Concernant le revirement de l'attitude de l'Église catholique et de l'administration tutélaire à l'égard des autorités indigènes alors que jusque là ils avaient toujours travaillé main dans la main, il trouve qu'il faut chercher les raisons dans les changements intervenus en Belgique : l'arrivée au pouvoir du parti libéral et les conflits entre partis et associations catholiques en Belgique même. Le fait que le

Mwami ait soutenu cette politique suffisait qu'il n'y ait plus d'entente, d'où ce genre d'accusations pour les discréditer (12 mars 2004).

A différentes dates entre 2005 et 2008 nous avons pu nous entretenir avec les hommes d'Église suivant essentiellement sur le contexte politique des années 50 et sur les relations qui existaient entre les institutions et l'Église catholique.

Mgr RUDAHUNGA Eulade, Il était Vicaire du Diocèse de Butare au moment de la rencontre, ordonné prêtre en 1961.

Frère NDAYAMBAJE Jean Damascène, de la Congrégation des Frères Joséphites. Il a vécu pendant longtemps à Kabgayi, il est actuellement professeur à l'Université Nationale du Rwanda.

Père DEJAMBLINE, présent au Rwanda durant les années troubles. Il était supérieur de la paroisse de Cyanika en 1963 à Gikongoro. Ces derniers temps il vivait à la paroisse Charles Lwanga de Nyamirambo.

c. Les contours du travail et ses grandes articulations

La Belgique est présente au Rwanda depuis 1916. En pleine Première Guerre mondiale, elle occupe le pays, après avoir chassé les Allemands. Nous laisserons de côté cette période et les premières années durant lesquelles la Belgique a administré militairement le territoire, puis a commencé à exercer le Mandat de la Société des Nations (SDN) et la Tutelle de l'ONU. Il fallait mettre en place une structure politique et administrative afin de mener à bien sa mission confiée par la communauté internationale : administrer en son nom le Rwanda, et plus tard l'accompagner dans sa marche vers l'indépendance. Pour cela, la Belgique s'était rendu compte qu'il était nécessaire de procéder à de profondes réformes. C'est sans compter avec la résistance des autorités autochtones, car le pouvoir traditionnel existant s'y était pratiquement opposé.

En effet, le *Mwami* en place en la personne de Musinga était pratiquement imperméable aux changements. Finalement il fut destitué en faveur de son fils Mutara Rudahigwa en novembre 1931. C'est cette dernière date qui sera la limite inférieure de notre étude, car à partir de cette date les relations du Rwanda avec l'administration coloniale et avec l'Église commencèrent à s'apaiser. Et les autorités traditionnelles avaient débuté réellement à regarder dans la direction voulue par l'administration coloniale. Les missionnaires à leur tour ont profité de la situation et quelques deux ans plus tard ils ont lancé leur premier journal, s'adressant directement à la population rwandaise. La limite

supérieure de notre étude, la date de 1961, a été choisie parce qu'elle correspond à la fin de l'engouement des médias catholiques à se mêler de près aux problèmes sociaux et politiques du pays. L'année 1959 aurait été plus indiquée car effectivement après le déclenchement de ce qui est communément appelée « la Révolution sociale rwandaise », la plupart des animateurs des journaux s'étaient lancés dans la politique sans avoir trouvé au préalable de nouveaux professionnels de la presse pour les remplacer. Les missionnaires qui travaillaient avec eux sont pratiquement devenus discrets pour ne pas gêner le cours des événements qui évoluaient dans le sens qu'ils voulaient et avaient défendus : le remplacement de la monarchie multiséculaire par une république entre les mains des Hutu, dont la plupart avaient fréquenté le Séminaire.

Par ailleurs, le débat avait changé de cap. Les problèmes qui se posaient au pays étaient certes graves : massacres ciblés et cycliques, incendies de maisons, exil d'une partie de la population, constituée de Tutsi comme des Hutu qui désapprouvaient la politique de la haine..., mais il n'était pas question d'en faire une grande publicité sous peine de se contredire et de nuire à leurs nouveaux protégés. De plus les missionnaires mis sur la sellette par les nationalistes, avaient intérêt à se conformer aux idéaux de leurs protecteurs et commanditaires pour éviter des ennuis personnels. Ayant obtenu ce pourquoi ils militaient, ce n'était pas nécessaire de continuer à s'en servir d'autant plus que de nouveaux médias, cette fois entièrement conçus et gérés en dehors de l'Église catholique venaient de voir le jour. Il s'agit des journaux affiliés aux partis politiques, à la radio et au journal pro-gouvernemental *Imvaho* (La vérité ou véritable information).³⁸ Il n'était plus question de chercher des appuis auprès des médias de l'Église ou d'autres partenaires, puisque les nouvelles lois sur la presse devaient se conformer aux consignes du Conseil de Tutelle en la matière : favoriser la liberté d'expression dans les territoires sous Tutelle...

Ainsi, la date de 1961 restera un point de repère, car c'est à partir de ce moment que l'Église et les autorités tutélaires qui avaient apporté le soutien sans détour aux revendications de l'élite issue des écoles missionnaires, pouvaient se dire : « Nous avons atteint nos objectifs ». La presse elle-même, catholique ou même la nouvelle, n'était plus intéressée par le cours des événements, du fait que ceux-ci constituaient l'aboutissement de leurs propagandes antérieures. Le débat était en quelque sorte clos. Ensuite c'est au

³⁸ C'est l'époque où il y avait beaucoup de rumeurs: la plus farfelue est celle qui a été propagée disant que Mbonyumutwa a été tué par les jeunes "unaristes", ce qui a provoqué les troubles du 1^{er} novembre 1959. En choisissant ce titre, le gouvernement entendait livrer la véritable information. G. Kayibanda qui fut journaliste et pro-catholique s'est-il rendu compte qu'il existait un journal du même nom Pravda qui faisait la propagande communiste ?

cours de cette même année, le 28 Janvier 1961,³⁹ qu'il y eut la proclamation de la République et que le 25 septembre de la même année, un référendum⁴⁰ fut organisé pour mettre en place une Assemblée constituante et se prononcer sur la question de la monarchie. Les résultats de ces élections consacrent les institutions républicaines dominées par les éléments issus de l'élite hutu où se recrutaient auparavant les animateurs des journaux.

Les résultats des investigations de cette recherche nous ont conduit à subdiviser ce travail en quatre parties.

– La première partie est consacrée à la présentation du contexte social du Rwanda durant les moments précédant l'émergence de la presse catholique dans le pays. Elle est intitulée **LA COMMUNICATION A LA VEILLE DES ANNEES 30**. En l'absence de l'écrit les Rwandais avaient leur façon d'échanger l'information. Cette partie nous permettra de connaître comment vivaient les Rwandais avant le lancement du premier journal en 1933.

Le contact avec le monde extérieur a modifié beaucoup de données socioculturelles et même politiques et nous allons voir en quoi ces changements ont affecté ou influencé le comportement des gouvernés comme des gouvernants. Ils ont commencé à adopter un nouveau style de vie. Le Rwanda étant un pays du continent africain dont il partageait les éléments culturels, nous verrons ce qui se passait ailleurs dans le domaine de la presse écrite. A l'occasion nous parlerons des rapports entre les Rwandais et les deux administrations coloniales (allemande puis belge) qui se sont succédé à la tête du pays ainsi qu'avec l'Église catholique. Particulièrement cette dernière, comme nous aurons l'occasion de nous en rendre compte, exerçait en théorie un pouvoir spirituel mais dans la pratique elle se retrouvait impliquée dans les affaires temporelles.

L'importance de l'action de l'Église à tous les points de vue est sans conteste. Quoiqu'il en soit, les transformations étaient inévitables dont la plus remarquable est le passage d'une tradition orale à la culture de l'écrit et l'Église y a joué un rôle de premier ordre. Depuis son implantation tout poste de mission prenait en charge l'organisation de l'enseignement scolaire et catéchétique. Aussi on pourrait affirmer sans risque de se tromper que l'Église avait une mainmise sur la formation de la classe dirigeante, et par ricochet sur toute la population du Rwanda.

³⁹ Le 28 janvier 1961, les conseillers communaux, élus en juin 1960, se réunissent à Gitarama et proclament la République. C'est ce que plus d'un qualifient de « Coup d'Etat » de Gitarama.

⁴⁰ Les élections furent organisées le 25 septembre 1961, la population devait choisir les membres de l'Assemblée Constituante et se prononcer sur les institutions et le sort du mwami Kigeli Ndahindurwa.

– La deuxième partie « **LES DEBUTS D'UNE PRESSE ECRITE AU RWANDA** », traite de sa naissance. Chronologiquement elle correspond à la période allant de 1933, date du lancement du premier journal, à 1945, fin du conflit mondial. Ladite presse était entièrement entre les mains des missionnaires. Avant de se pencher sur une question essentielle, celle du niveau d'instruction des lecteurs potentiels nous essayerons de voir la politique de l'Église en matière d'information. Parmi ces lecteurs nous distinguons deux catégories: les catéchumènes et premiers baptisés, puis celle comprenant les lettrés du pays, communément appelés « évolués ». C'est au cours de cette partie que nous essayons de déceler les motivations à l'origine de l'idée de création des journaux. Il s'agit notamment du problème de dualité entre l'écrit et l'oralité, du financement comme celui de la diffusion.

Pour survivre un journal doit intéresser le lecteur, son lectorat, par le caractère de son sérieux ou par l'intérêt qu'il suscite. Le choix des thèmes et surtout d'une ligne éditoriale claire permet la longévité d'un journal du fait que ce choix permet de répondre aux aspirations et envies d'informations inconscientes du lectorat, et évite de susciter une rupture ou un désamour entre le journal et les lecteurs. La presse que nous étudions avait choisi d'orienter le gros de sa publication, d'une part vers les questions d'ordre religieuse, d'autre part vers les questions à caractère social et politique. Le ton était encore modéré dans la mesure où la consigne était de ménager les bonnes relations qui existaient entre ce que d'aucuns n'hésitent pas à qualifier de "trois pouvoirs". Entendez par là les autorités traditionnelles, l'Église catholiques et l'administration belge.

– A la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les peuples du monde entier avaient une nouvelle vision de la vie en société. Dans les pays colonisés comme dans les territoires sous tutelle, le nationalisme, les principes de liberté et d'autodétermination sont à l'ordre du jour. Le Rwanda n'est pas en reste. Aussi la troisième partie de cette étude « **LE TOURNANT DES ANNES 1950 : LE RÔLE CROISSANT DES ACTEURS RWANDAIS** », traite du tournant du début des années 50. Au niveau de la presse, en effet, les nouvelles idées de démocratie, d'autodétermination, de droits de l'homme... prêchés dans les milieux onusiens depuis la fin de la Guerre, sont autant de sujets à débattre à travers la presse. Une mutation dans la façon de penser, de vivre était en train de s'opérer. Malgré cela, il a fallu attendre la mise en place des réformes initiées par l'ONU et la puissance tutélaire pour que d'un coup, les journaux s'éveillent et commencent à traiter ces thèmes.

De son côté, l'Église par la voie de la presse écrite entendait canaliser le combat que les nations chrétiennes devaient mener contre le communisme. Nous pourrions voir que les mécanismes créés pour la préparation de l'indépendance ont modifié profondément le

comportement des acteurs de la scène politique et sociale rwandaise. La presse catholique elle-même bien influencée par le catholicisme social adopte une nouvelle attitude. Les nouveaux missionnaires n'entendaient pas appliquer la politique de leurs prédécesseurs. Ils apportent leur soutien aux revendications de l'élite hutu.

– La quatrième partie évoque « **L'ENGAGEMENT DE LA PRESSE CATHOLIQUE DANS LE COMBAT POLITIQUE. 1959-1962** ». Elle analyse le positionnement des différents acteurs politiques. Les divergences en rapport avec l'avenir du pays entre les autorités traditionnelles et les leaders hutu aboutissent à une radicalisation des positions à partir de 1957. La Belgique, en tant que puissance tutélaire, l'Église catholique comme une institution ayant toujours joué un rôle dans la marche générale du pays furent amenées à faire leur choix entre les deux protagonistes. Le dialogue entre les différentes parties, au lieu d'être direct et sans détour, fut engagé via les médias qui se limitaient à l'époque à la presse écrite entre les mains des missionnaires catholiques. Fort malheureusement il y eut le durcissement des positions des uns et des autres quant à la façon de trouver la solution aux problèmes posés. Dans cette sorte de bras de fer engagé la presse fut un instrument de combat. Les articles publiés n'avaient plus la mission d'informer et deviennent du jour au lendemain un instrument de propagande en faveur de l'un des protagonistes. Cette presse catholique, essentiellement *Kinyamateka* et *Temps Nouveaux d'Afrique* furent sans conteste des supports solides du processus qui a abouti à ce qu'on désigne comme la « Révolution sociale » rwandaise de novembre 1959.

Première Partie

La communication au rwanda au debut du xx^e siecle (1900-1930)

Introduction

Cette première partie de notre recherche se propose de mettre en lumière les circonstances qui ont caractérisées l'avènement de l'écriture, de la lecture puis de la presse écrite au Rwanda. En effet, il est utile, à notre sens, de présenter ici, le contexte qui a sous-tendu l'arrivée de la presse écrite dans ce pays, un contexte marqué par la colonisation notamment la présence allemande, puis belge, et surtout la christianisation qui a entraînée la scolarisation des indigènes. Ces derniers constitueront par la suite les vecteurs du lectorat et du public locaux de cette presse écrite. Dans cette présentation de ce contexte de la naissance de la presse écrite au Rwanda, il nous semble indispensable d'explicitier au préalable le système de communication qui prévalait dans le pays, une communication que la presse écrite a supplanté après une période d'apprentissage et de transition avec l'abandon des pratiques indigènes et traditionnelles d'informations et de messageries, pour un usage moderne d'information à travers la lecture de la presse écrite catholique.

Plusieurs questionnements nous ont guidé dans la description historique de ces phases successives de la société rwandaise depuis que le Rwanda était en contact avec le monde extérieur. La presse écrite étant un média de circulation de l'information, la première question que nous avons formulée est : comment circulait l'information dans le pays avant l'arrivée du colonisateur et des Pères Blancs ? Les éléments de réponse à cette interrogation nous conduisent à présenter succinctement les pratiques de communication et d'information qui prévalaient au Rwanda jusqu'à la fin du XIX^e siècle et la structuration de ce système d'information indigène. Ainsi, sans entrer en profondeur nous allons nous rendre compte du fait que le support essentiel de la communication de cette époque dans la société indigène était l'oralité. La chefferie indigène, avec ses différents niveaux hiérarchiques, avait fortement encadré cette communication par le biais de différents supports dont les messagers et leur relais étaient le centre de gravité. D'autres supports participaient à cette communication orale comme les sons de tambour ou de cormes. Cette transmission orale d'information et de communication, avec ses règles et inconvénients, sera mise à rude épreuve par les pratiques dites modernes de la colonisation : la lecture et l'écriture. Alors, nous avons tenté de répondre à la question suivante: Par quelles transformations la colonisation a-t-elle introduit la lecture, l'écriture et la formation du lectorat indigène de la presse écrite au Rwanda ?

Nos recherches nous ont permis de mettre ici en évidence le rôle prépondérant assumé par les acteurs de la colonisation, notamment l'administration coloniale et son partenaire chrétien, les missions catholiques. En effet, l'introduction de l'alphabétisation afin de former les premiers collaborateurs de l'administration coloniale, comme les interprètes, les instituteurs, les commis, les remplaçants des anciens chefs traditionnels, provoque l'acquisition de la lecture et l'écriture par les premiers indigènes. Les missionnaires sont à l'origine de la christianisation, la scolarisation, la lecture et l'écriture dans cet environnement indigène, jusque là fondé sur l'oralité. Ainsi, c'est par la colonisation et son caractère imposé que des transformations culturelles, sociales et politiques introduisent l'apprentissage de la lecture et l'écriture, en un mot la scolarisation et l'émergence d'une classe d'indigènes instruits, les évolués. Ces indigènes instruits seront, comme cette première partie va l'illustrer, les premiers lecteurs d'une presse catholique qui naîtra dans les années 30.

Cette recherche étant consacrée à l'histoire de la presse catholique, il nous paraît central d'élucider le rôle des missions catholiques dans l'éclosion de cette presse. Aussi, avons-nous voulu répondre à une dernière question concernant l'acteur principal qui a sans doute joué un rôle important dans le caractère chrétien de cette presse : Quelles responsabilités les missions catholiques ont-elles assumées dans l'émergence du lectorat pour la presse catholique au Rwanda ? Les résultats de nos investigations vont montrer, dans les pages suivantes, que les campagnes d'évangélisation du pays, à travers les catéchuménats et les premières écoles du pays serviront de tremplin à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. La scolarisation des enfants des chefs et leur acquisition de la lecture permettront à l'Église de dominer et de préparer une large frange de la population locale pour une plus grande réceptivité à la lecture.

Les chiffres sur les missionnaires, sur le Vicariat apostolique du Rwanda et leurs actions montrent les impacts de leur présence en matière de la formation des indigènes à la lecture (à travers l'évangélisation et la scolarisation). Ce sont tous ces indigènes christianisés, instruits, sachant lire, qui constitueront le lectorat de la presse écrite catholique et propageront la pratique de la lecture dans la population jusqu'aux contrées les plus éloignées de la capitale.

Les éléments de réponses à nos deux principales questions ci-dessus énoncées, structurent les grandes lignes de cette première partie de notre recherche.

Cette partie de nos travaux de recherche, qui étudie la structure de la communication au Rwanda avant l'éclosion de la presse catholique, présente alors deux grands thèmes. Le premier grand thème est relatif aux transformations occasionnées par la présence coloniale au Rwanda, une domination coloniale par le biais d'acteurs politiques extérieurs successifs, les colons allemands, puis belges, et d'acteurs religieux, les missionnaires. L'écriture est introduite par ces derniers à travers l'évangélisation et la scolarisation des indigènes, d'où émerge une classe d'acteurs issue de l'école des missions catholiques, et qu'on a appelés les évolués. Enfin, le dernier thème développe la place et le rôle importants assumés par ces missions catholiques en matière de formation religieuse, scolaire des enfants indigènes, et ainsi dans la formation des premières élites du pays. Par le biais de cette formation, l'Église a bénéficié d'une main mise sur la classe dirigeante en assurant son ascendance sur celle-ci. C'est grâce à cette alphabétisation, à cette scolarisation massive des indigènes, futures élites du pays, que l'Église a acquis son poids important non seulement dans la presse catholique, mais surtout sur les plans culturels, et sociopolitiques au Rwanda. Nous pouvons nous en rendre compte dans les développements qui suivent.

I – Les transformations liées à la domination coloniale

L'usage de l'écrit comme moyen de communication au Rwanda est un phénomène récent. Il coïncide avec le début de l'implantation coloniale vers la fin du XIX^{ème} siècle-début XX^{ème} siècle. Il faisait partie de ce qui était connu à l'époque comme le « *Deutsch Ost-Afrika* », qui est devenu *Tanganyika Territory* à partir de la Première Guerre mondiale. L'arrivée et l'occupation effective du pouvoir allemand dans le pays se sont faites progressivement selon des étapes bien distinctes. Le système d'échange d'information sera perturbé par cette présence européenne.

Toute la période précédant cette arrivée des Européens, la communication était exclusivement basée sur l'oralité. La communication verticale et horizontale étaient plutôt aisée, car des nouvelles en provenance de la cour vers les régions et vice versa, circulaient et atteignaient les destinataires dans les délais raisonnables. Grâce à la transmission de l'information par colportage ou par messagers spéciaux: la communication passait très bien. A l'époque où le Rwanda ne connaissait pas l'écriture, les ordres en provenance de la cour atteignaient les différents coins du pays et la population s'informait constamment de ce qui se passait en haut lieu. Tout citoyen était soucieux de savoir ce qui se passe à la cour d'où l'expression *i bwami hari mateka ki* (quelles sont les nouvelles à la cour)? Ce serait peut être ce souci d'informer et d'être informé, qui a inspiré les fondateurs du premier organe de presse pour l'appeler *Kinya-mateka* (qui contient des nouvelles). Même de nos jours il arrive que pour se saluer on s'adresse à son vis-à-vis par une expression interrogative demandant les nouvelles de la famille, de la localité: quelles sont les nouvelles */amakuru*? Paradoxalement la tendance est de dire qu'elles sont bonnes même quand il y a un malheur ou des problèmes. La réponse consacrée est, elles sont bonnes/ *ni meza*.

Toute personne allant ou venant de la cour véhiculait l'information. Malheureusement, il arrivait le plus souvent que la rumeur prenne le dessus. Une autre forme de transmission de l'information est le relai spontané. Le premier chef dans le voisinage de la cour qui reçoit le message se charge à son tour de désigner quelqu'un qui doit relayer l'information auprès de la colline suivante, et ainsi de suite avec le risque que les interprétations, les lapsus puissent altérer profondément le contenu du message original. Concernant les informations porteuses de "secrets d'Etat" c'est-à-dire confidentielles, le messenger devait atteindre lui-même le destinataire peu importe le temps que cela prenait, mais dans son intérêt, il devait éviter un retard qui pourrait être attribué à une distraction et entraînerait une sévère sanction.

Dans des circonstances bien précises, la communication pouvait se faire grâce à des instruments à répercussion comme le tambour, la flûte, la corne...A ceci s'ajoute la circulation de l'information réalisée grâce à la tradition orale⁴¹ qui dans le cas du Rwanda était très riche et variée. La cour avait mis sur pied des mécanismes de sa rétention et de sa conservation qui étaient bien structurés. Elle était perpétuée à travers la poésie dynastique et la poésie pastorale (*ibisigo*), les chants guerriers (*ibyvugo*), le texte de la liturgie des rituels de la royauté (*imihango n'imigenzo ya kinyarwanda*), les généalogies des grandes familles diverses et surtout le code ésotérique (*ubwiru*). Comme ça se voit elle était abondante. Il y a également le grand nombre de récits historiques (*ibitekerezo*) qui, à la longue étaient devenus populaires.

Avec la présence européenne, des changements importants interviennent et se répercutent sur le mode de vie des Rwandais. De nouveaux pôles d'attractions voient le jour : il s'agit des centres administratifs, des postes de missions ainsi les centres de négoce. Cette époque correspond aussi à la mise en place d'un réseau routier et des moyens de transport qui poussent les Rwandais à cesser d'être trop attachés à leur terroir. Parmi eux rares étaient ceux qui se déplaçaient de leur région à une autre ou vers les pays voisins. La fréquentation de l'école et des milieux européens ont fait qu'ils commencent à adopter certaines de leurs pratiques dont celle de l'usage de l'écrit.

Dans les pages qui suivent nous allons voir ce qui a changé et qui devait se répercuter sur le mode de communication. Celle-ci va se transmettre désormais en recourant à l'écrit.

1. Contacts avec le monde extérieur

Le territoire du Ruanda est occupé militairement par les Belges de 1916 à 1919, et ils continueront de le diriger en exerçant le Mandat de la SDN sur le Ruanda-Urundi jusqu'à la fin de la deuxième Guerre mondiale. De colonie allemande, il devient un Territoire sous Mandat de la Belgique trouvant son fondement, en droit international, suite à une décision de la Société des Nations du 21 août 1923. La réalité sur le terrain est que le Ruanda-Urundi, était administrativement uni au Congo belge par la loi du 25 août 1925. A l'instar des Allemands, les Belges se sont gardés de toucher aux institutions qu'ils ont trouvées sur

⁴¹ La tradition orale (également culture orale, patrimoine oral ou encore littérature orale) est une façon de préserver et de transmettre l'histoire, la loi et la littérature de génération en génération dans les sociétés humaines (peuples, ethnies, etc.) qui n'ont pas de système d'écriture ou qui, dans certaines circonstances, choisissent ou sont contraintes de ne pas l'utiliser. La tradition orale est parfois considérée comme faisant partie du folklore d'un peuple.

place, tout en s'en servant pour l'implantation du système colonial. Selon le rapport de 1921, cela se justifie par le fait que :

« Le développement du Ruanda-Urundi ne se réalisera pas sans une modification profonde des mœurs. Pour atteindre la masse, l'Administration belge utilisera le cadre des institutions indigènes : seul ce cadre peut nous assurer l'instrument indispensable à tout progrès, une autorité étendant ses ramifications à tous les éléments du corps social. Comme tel, il est irremplaçable et nous ne pourrions le détruire ou le compromettre sans créer le chaos. »⁴²

Cette intrusion dans les affaires du royaume ne se limitera pas uniquement aux affaires politiques. En effet cette présence allait apporter une série de changements qui finiront par amener le Rwanda à adopter le mode de vie des nouveaux venus. Il ne tardera pas à se lancer sur la voie de la modernité. Au niveau économique par exemple, en l'absence de monnaie les habitants échangeaient les produits de leur labeur par le système de troc. Les vivres, les produits de l'artisanat ou de l'élevage faisaient l'objet d'un tel commerce. Petit à petit le pays passe de l'économie de subsistance à l'économie de marché.

Les activités économiques dans les régions de l'intérieur de la « Deutsch Ost-Afrika », dont le Rwanda, restaient pour l'essentiel conditionnées par la construction préalable des voies de communication. Les produits industriels venant du monde occidental remplacèrent petit à petit les produits de l'artisanat. La naissance d'agglomérations autour des centres administratifs, l'existence d'internats dans les écoles des missions favorisèrent la création de centres de négoce. Engagé sur la voie du progrès, le pays fut doté d'un réseau routier qui a permis non seulement les régions d'organiser les échanges entre elles, mais aussi ceux-ci se faisaient avec les pays voisins.

Durant les premières années de la colonisation, le Gouvernement Central de Dar-es-Salaam avait laissé aux Compagnies privées l'essentiel des programmes économiques se contentant de les orienter autant que possible. Ce n'est que vers 1902 qu'il commença à prendre sous son contrôle les instruments de base de la politique économique, notamment l'instrument monétaire. Un ordre impérial daté de 1903 décida la création de nouveaux billets de banque. Cette monnaie, la roupie se subdivisait en 100 hellers et s'alignait sur le Deutsch Mark.

Pour ouvrir le pays au commerce international, le Dr Kandt, premier Résident impérial civil du Rwanda, avait tenté de favoriser la venue de commerçants européens

⁴² *Rapport de l'Administration belge sur le Ruanda-Urundi de 1921.*

mais les négociants allemands de Bukoba ayant manifesté peu d'enthousiasme, il fit venir de cette station un contingent de musulmans. Des commerçants, pour la plupart arabes ou swahili,⁴³ étaient prêts à exercer leur commerce dans ces contrées situées loin des ports de l'océan indien. La politique allemande d'ouverture commerciale provoqua la ruée de ces traitants musulmans vers le Rwanda. Ceci poussa le Gouverneur de la *Deutsch-Ostafrika* par une ordonnance du 10 mars 1905 à limiter leur liberté de circulation. Elle spécifiait que jusqu'à nouvel avis, l'entrée dans les sultanats du Ruanda et d'Urundi est autorisée seulement à partir de la station militaire d'Usumbura et seulement avec l'autorisation écrite de l'officier de district ou de son représentant.

L'année suivante, une autre ordonnance allait dans le sens de l'allègement des conditions. Effectivement dans celle du 7 mars 1906 il n'était plus fait mention du passage obligatoire par Usumbura, mais l'entrée des arabes et des indiens était toujours subordonnée à une autorisation écrite. Le commerce n'était pas interdit dans la mesure où les traitants se faisaient enregistrer et détenaient une licence.

Entre 1910 et 1913 le recensement de ce personnel donnait les chiffres que nous retrouvons dans le tableau ci-après: un nombre très insignifiant pour pouvoir influencer la population rwandaise en ce qui concerne l'adoption de l'usage des écritures. Les missionnaires et les administrateurs coloniaux n'étaient pas non plus très nombreux. Néanmoins c'est ce premier groupe qui est vecteur de changements dans le mode de vie.

Tableau I : **Employés étrangers dans le commerce entre 1910 et 1913**

Année	Européens	Indiens	Bélouchistans	Arabes	Swahili	Firmes
1910	4	50	5	5	?	24
1911	6	42	7	12	263	?
1912	?	57	8	14	?	39
1913	?	54	16	13	?	44

Source : Hans Meyer, Die Barundi

Ces commerçants peuvent être groupés en trois catégories: les correspondants ou agents de firmes européennes aux filiales multiples, les correspondants ou agents de firmes asiatiques ou arabes dont le siège principal était établi à Bukoba, à Mwanza, à Tabora ou Mombasa et enfin les commerçants indépendants. La plus importante parmi

⁴³ Nom donné aux populations noires installés le long des côtes indiennes.

ces sociétés semble avoir été l'Internationale Handelsgesellschaft qui avait une double activité: préparation et exportation des peaux, puis importation de marchandises européennes et le commerce avec le Congo. Au Rwanda cette firme dirigée par un Européen avait son siège principal et son entrepôt à Kigali où étaient employés un Bélouchistan, un Arabe et dix-huit swahilis. De plus trois filiales étaient ouvertes dans le reste du pays: à Nyanza, Marangara et Bugarama. Ces trois établissements servaient de centres de collecte et de distribution et étaient dirigés par des Arabes.

Le commerce en se développant entraîna la naissance de villes. Ici Kigali retient notre attention car elle était le point de ralliement notamment en ce qui concerne les produits d'exportation et d'importation. Après sa fondation en 1907, elle était devenue un véritable carrefour et l'essor commercial du Rwanda était réel. D'après le témoignage du Père Classe, Kigali était l'aboutissement de toutes les caravanes et des marchands traversant le Rwanda, allant au Congo, venant de l'Ouest du lac Kivu ou se rendant à Usumbura. En 1913, par exemple, le mouvement des caravanes montre que le poste de Kigali était devenu une plaque tournante mettant en relation une partie du Congo, le Burundi et Bukoba. Au cours de cette année 20 000 porteurs ont fait la liaison Bukoba-Kigali. Dans le sens Kigali-Bukoba le mouvement était plus important puisque 25 241 porteurs assuraient le transport de produits sortant du Rwanda. Ces produits étaient les peaux, l'ivoire et le caoutchouc.

Ne produisant ni caoutchouc ni ivoire, le Rwanda en exportait cependant durant tout le régime allemand. Ces deux derniers produits provenaient du Congo et étaient échangés à la frontière entre les domaines coloniaux de l'Allemagne et de la Belgique contre les articles de traite en provenance de Bukoba via Kigali. Pour la partie orientale du Congo, les transactions avec la Deutsch-Ost-Afrika étaient plus faciles et plus rapides qu'avec Matadi (port sur l'océan Atlantique).

Avec le développement du commerce, le problème des transports se posait de plus en plus. Durant toute la période allemande, le réseau reliant le Rwanda avec le monde extérieur était tourné vers l'Est africain dont il faisait partie car il était une des provinces de la « Deutsch Ost-Afrika ». Au Rwanda l'accomplissement d'un tel programme était subordonné à l'achèvement préalable des voies de communications de l'ensemble du Protectorat. Néanmoins l'Administration allemande s'efforça d'aménager à travers le pays un premier réseau de voies cyclables accessibles aux attelages de cette époque. Ces pistes correspondent aux grands axes routiers actuels du Rwanda. L'interruption des grands projets allemands de voies ferrées par la guerre 14-18 fut certainement pour le Rwanda un

grand dommage. La parfaite intégration économique à l'Est que ces projets lui auraient assurée ne put être menée à bien

Lorsque les Belges remplacèrent les Allemands, ils ont gardé cet état de fait dans la mesure où même les produits de l'Est de sa colonie étaient expédiés en Europe en passant par Dar-es-Salaam. Une ouverture vers l'Ouest est toutefois opérée, bien que peu employée, il était nécessaire de se tourner aussi vers la voie atlantique car c'est de ce côté-là qu'était situé le chef-lieu de la colonie : Léopoldville (Kinshasa). Concernant le réseau de routes intérieures, il fut pensé en tenant compte de deux facteurs: le Rwanda et le Burundi étaient administrés comme un seul pays et le réseau devait être centré sur les lacs Kivu et Tanganyika.

Les premiers efforts visèrent à assurer une interconnexion aussi efficace que possible entre ces deux lacs. A côté de la ligne qui existait dans l'Est du Congo reliant Uvira au nord du lac Tanganyika à Bukavu au sud du lac Kivu, l'administration belge entreprit la construction d'une seconde route sur un parcours moins accidenté se trouvant en territoire du Rwanda-Burundi. Dans l'immédiat, cette interconnexion ne pouvait desservir au Rwanda-Burundi que les régions, relativement restreintes, situées à l'Ouest des hautes montagnes boisées de la crête Congo-Nil en l'occurrence les forêts naturelles de Nyungwe et de la Kibira.

L'existence de ces voies de communication allait faciliter la circulation de l'information car les porteurs des courriers les empreintaient. Il arrivait aussi que les commerçants se chargent du transport des supports écrits comme les journaux en provenance de l'Europe.

L'administration s'efforça par conséquent d'améliorer, à l'Est de ces montagnes, ce qui devait devenir l'axe principal des communications du Rwanda-Burundi, reliant Kigali à Bujumbura, via Kabgayi, Nyanza et, durant les premières années Ngozi et Gitega. Pour éviter ce grand détour une voie plus directe fut tracée à travers la crête Congo-Nil droit vers Muramvya et Bujumbura. C'est en fonction de cet axe médian du Rwanda-Burundi que le nouveau Gouvernement civil du Mandat, rechercha où il situerait le futur siège de ses Services administratifs. Dès 1927, il porta son choix sur l'emplacement de Butare, situé sur cet axe dans le sud du Rwanda, à mi-chemin de Kigali-Bujumbura puis Kigali-Bukavu, et projeta d'en faire dès que possible le carrefour des communications des trois pays. En vertu de ce choix, Butare fut l'année suivante rebaptisée Astrida.

A côté de l'aménagement des grands axes, l'administration porta son effort sur un important réseau de pistes principales et secondaires. Dès 1925, un grand nombre de ces

pistes avaient été rendues motocyclables. Comme la quasi-totalité des transports s'effectuait encore par portage, le Résident civil du Rwanda adopta un règlement destiné à faciliter la subsistance des porteurs lors de leur trafic sur ces pistes. Grâce à la réalisation du grand programme routier inauguré en 1929, le camion se substitua de plus en plus au portage, et réduisit considérablement les délais et les coûts du transport, donnant au marché économique des deux pays une dimension et une vitalité nouvelle. Il facilita et rendit de plus en plus économique la collecte des productions agricoles vivrières et industrielles, le drainage des nouvelles productions minières et l'approvisionnement de tout le pays en marchandises diverses.

Le développement dans les transports a facilité les échanges commerciaux et culturels parce que par nostalgie les Européens vivant dans les colonies recevaient régulièrement le courrier dont les journaux en provenance des pays d'origine. Au fur et à mesure que les africains devenaient instruits, ils commencèrent à adopter la pratique de l'écriture et du message écrit.

2. Introduction de l'écriture : l'autorité du message écrit

En créant l'école des enfants de chefs, la motivation première n'était pas la formation d'une classe d'intellectuels. Il fallait préparer des auxiliaires capables de lire et comprendre les directives des administrateurs coloniaux. En rapport avec la pratique de l'écrit et surtout avec la place du message écrit, en plus des agents employés par l'Administration, une catégorie d'agents de l'Etat avait vu le jour, celle des porteurs. Ceci justement pour faciliter la circulation de l'information écrite. Une valise contenant le courrier sur la tête, ils se déplaçaient d'un chef-lieu de territoire à l'autre suivant un calendrier préétabli. L'ancien système de communication orale, même s'il n'a pas complètement disparu, il n'est pas utilisé de façon formelle.

L'administration belge avait mis en place un service postal mais qui était défaillant, les porteurs n'attachaient pas une grande importance à leur fonction et le courrier était déposé au chef-lieu sans se soucier de ce que devenaient par la suite les colis qu'ils transportaient. Même plus tard, quand la distribution sera assurée par les véhicules de transport des passagers, le courrier atteignait difficilement les destinataires qui n'habitent pas près de l'axe routier ou près des nouveaux pôles d'attraction.

Le réseau de distribution du courrier de l'Église catholique était meilleur et très efficace. Tous les lundis, le Supérieur de la mission ou à défaut un prêtre de la mission

devait se rendre au siège du Vicariat, soit pour une réunion, soit pour s'approvisionner en vivres ou autres biens matériels, essentiellement des produits en provenance de l'Europe. De tous les coins du pays, le courrier était acheminé vers Kabgayi et au retour chacun prenait celui destiné à son poste d'origine. La redistribution au niveau des collines était assurée par les chefs des communautés religieuses – *Bakuru b'inama* – qui devaient se rendre au moins deux fois par semaine à la mission. En effet tous les dimanches ils assistaient obligatoirement à la messe, puis un jour de la semaine ils tenaient une réunion avec le Père supérieur. Ce qui fait qu'au cours de ces déplacements, dans les deux sens ils se chargeaient de collecter la correspondance appartenant à leurs voisins de colline.

Ce qui est certain c'est que dans la communauté rwandaise du jour au lendemain la dépendance à l'écrit était entrain de prendre forme. A titre d'exemple quand la fille du roi qui était l'épouse de Rwataraka qui était chef du Kinyaga, décida d'embrasser la religion chrétienne, son père lui écrit une longue lettre pour lui exprimer son indignation et sa colère. Les autorités administratives, tant belges qu'autochtones, quand ils avaient un message à faire passer, recouraient de plus en plus à l'écrit. Certes une grande partie de la population était analphabète, mais il se trouvait toujours quelqu'un pour lire les communications. Généralement des directives qui leur étaient adressées provenaient soit du *Mwami*, du Résident ou même de l'Administrateur de Territoire. Ils ne pouvaient pas se permettre le luxe de recourir, par exemple, à des affiches publiques au risque que personne ne se donnerait la peine ou ne serait en mesure d'en prendrait connaissance ?

Une alternative avait été trouvée, il y avait des personnes non rémunérées auxquelles recouraient les sous-chefs pour les aider dans les tâches administratives. Ce sont des « crieurs publics » – *abamotsi* – qui appelaient au rassemblement et personne ne pouvait s'y soustraire. L'absence à ce genre de réunions sur la place publique – *iperu* – sans motif valable, était un manquement dont la sanction était la chicotte-*ikiboko*. Les rares lettrés du pays, sous-chefs et instituteurs, se chargeaient de lire devant toute la population le contenu du message. Au fur des années les particuliers aussi, utilisaient ce moyen de communication. Sachant que leurs parents ne savent pas lire, les élèves du secondaire ou l'un ou l'autre évolué vivant loin de sa région natale n'hésitaient pas à leur envoyer une lettre. Le destinataire va chercher dans son voisinage quelqu'un qui puisse la lire pour lui et éventuellement l'aider à répondre toujours par écrit. La personne ainsi sollicitée devenait très importante car elle détenait les confidences des familles.

Devant cet engouement à l'usage du message écrit, le gouvernement et les missionnaires ont essayé de multiplier les écoles primaires où les habitants pouvaient

acquérir ce nouveau moyen de communication. Les meilleurs poussaient un peu plus loin en poursuivant leurs études au niveau de l'enseignement secondaire. Ils formeront une nouvelle classe, celle des évolués.

3. Formation d'un nouveau moyen de communication (la lecture) et d'une nouvelle élite, celle des « évolués »

Autour des différents postes de missions, au niveau des chapelle-écoles l'instruction est une priorité des priorités. L'accent était mis sur l'enseignement de la lecture, un élément important de communication aux yeux de l'Administration coloniale. Néanmoins jusque dans les années 30 et 40, le niveau d'instruction reste très bas. Mais les missionnaires n'ont pas hésité à essayer de tenter l'expérience. Pour comprendre l'enjeu et la portée de la formation du nouveau moyen de communication, il faudrait jeter un coup d'œil sur l'organisation et surtout sur le type de l'enseignement dispensé. Il avait fallu en effet élaborer un programme capable d'aider à réaliser un tel objectif. D'après le texte édité à Bruxelles en 1929, appelé communément « La Brochure Jaune »⁴⁴ on distinguait des:

– Ecoles primaires du premier degré, rurales ou urbaines où l'enseignement littéraire sera réduit à un minimum; la durée des cours peut être réduite à deux ans. Aux enfants des régions rurales, un enseignement littéraire quelque peu développé serait de faible utilité. Il leur suffit de savoir lire, écrire et calculer en leur dialecte. En enseignant ces branches, il importe que le maître reste bien pénétré de sa mission: la formation de l'enfant à un travail régulier dans le domaine de l'agriculture et des métiers indigènes.

Avec un tel bagage on peut avoir des doutes quant à la capacité de garder les notions acquises dans le domaine de la lecture ou de l'écrit. Les statistiques nous donneront un grand nombre de ceux qui ont fait un passage dans ce genre d'écoles. Mais pouvons nous les considérer comme des lecteurs potentiels ? C'est peu probable.

– Ecoles élémentaires qui seraient établies dans les centres et près des écoles normales, la part à faire à l'enseignement littéraire pourra être plus grande. Il s'agit ici de préparer les élèves à des études plus avancées. Dans ces écoles primaires du premier et du deuxième degré comportera respectivement deux et trois ans de cours. Etant donné le temps consacré à la lecture on peut trouver dans cette catégorie des gens capables de lire aisément à l'issue des trois années de formations. Reste à savoir si dans une société

⁴⁴ www.abbol.com/commonfiles/docs_projecten/.../Org.scol.1929.pdf, 21/07/2012.

largement dominée par l'oralité, ils pourront continuer à lire aussi facilement s'ils venaient à passer plusieurs années sans contact avec les écritures.

– Ecoles primaires du deuxième degré. Ces écoles grouperont des élèves sélectionnés, recrutés parmi les meilleurs sujets sortant des écoles rurales et parmi ceux sortant des écoles urbaines du premier degré. Seuls les élèves qui manifestent une réelle volonté de s'instruire seront acceptés. En ordre principal, ces établissements prépareront les élèves en vue de l'admission dans les écoles spéciales. L'école sera située dans un centre où l'émulation est facile à susciter. Les élèves en contact avec l'élément européen auront davantage l'ambition de s'élever; souvent leurs ascendants se trouveront sous les ordres d'Européens et ils pousseront leurs enfants à fréquenter l'école.

La direction de l'école du deuxième degré était confiée à un missionnaire qui pourra surveiller et guider le travail des instituteurs de couleur, suppléer éventuellement à leur insuffisance et donner personnellement certains cours essentiels, tel l'enseignement de la langue nationale. Ce sera aussi le rôle du missionnaire directeur de veiller à l'orientation de l'œuvre d'éducation. Malgré la sélection qui aura été opérée lors de l'admission, tous les élèves n'iront pas aux écoles spéciales; il faut donc leur donner une formation qui vaille par elle-même et qui prépare des hommes utiles au milieu indigène. Ils étaient effectivement sollicités pour les communications officielles ou les correspondances privées. Au fait ils constituaient le gros des lecteurs potentiels.

Les premiers enseignants du primaire, un cycle de trois ans, étaient recrutés parmi les élèves des écoles officielles qui n'étaient pas non plus nombreuses et recevaient un nombre limité de candidats. A partir du milieu des années trente des Ecoles d'Aptitudes Pédagogiques furent créées, pour répondre à la demande toujours croissante: l'objectif étant que chaque poste de mission devait avoir son école primaire. Ils sont renforcés par les anciens séminaristes. Ceux qui n'avaient pas été admis à continuer au Grands Séminaire ne pouvaient être engagés que dans le privé ou comme enseignants. Bien qu'ayant reçu une formation poussée voire même enviable, ils ne pouvaient pas accéder aux emplois de l'Administration⁴⁵. Ils étaient considérés comme non qualifiés pour les fonctions dévolues aux auxiliaires de ladite administration.

Aujourd'hui quand on analyse les réalisations de la Belgique en matière de l'enseignement, il apparaît que c'est l'enseignement de masses qui avait été privilégié.

⁴⁵ Le paradoxe est que même aujourd'hui 50 ans après l'indépendance, les Diplômes du Grand Séminaire (3 ans de Philosophie et 4 ans de Théologie) ne sont pas reconnus parmi les qualifications académiques du pays.

Quand bien même une formation d'une classe intermédiaire, celle des « évolués », avait vu le jour, formée dans des écoles dites spéciales. En effet, des écoles spéciales avaient été créées où l'on avait trois sections : section des candidats-commis, section normale et sections professionnelles. Elles admettaient les élèves qui ont suivi avec fruit l'enseignement primaire du deuxième degré et qui sont jugés aptes à poursuivre les études.

– La Section des candidats-commis devait former les commis et les employés subalternes que l'Administration et les entreprises privées réclamaient en grand nombre: commis aux écritures, dactylographes, magasiniers, douaniers, aides-collecteurs d'impôts, gardes-convois, garçons de vente, etc. Pour le Gouvernement belge, il fallait les préparer pour que dans un avenir pas éloigné, ils puissent remplacer des agents subalternes européens. L'école des enfants de chefs est remplacée par le groupe scolaire d'Astrida en 1929, qui comprend une section administrative. Le constat était que les Belges qui venaient dans le cadre administratif coûtaient cher en traitement, frais de voyage et soins médicaux et ceci se répercutait sur le prix de revient des exploitations coloniales et minières. Cet enseignement insistait sur les valeurs suivantes : être obéissant envers l'employeur, avoir la probité dans l'exercice des emplois administratifs publics et privés et enfin avoir le sens de l'honneur professionnel.

– Les Sections normales ont été créées pour répondre à un besoin pressant. Les missionnaires encouragés et recevant des subsides de l'Administration devaient multiplier autant que possible les écoles primaires des deux degrés. Il va de soi qu'il faudra un nombre assez élevé d'enseignants pour les desservir. En plus des rudiments de lecture et d'écriture, les écoles primaires devaient développer chez les apprenants les qualités morales, l'aptitude au travail et l'habitude de l'effort continu considérés comme les caractéristiques de toute civilisation ouverte au progrès.

Aussi, l'enseignement dans les sections normales cherchait à inculquer chez les futurs instituteurs des qualités morales. L'éducation morale et religieuse lui procurait les bagages de ce qui allait lui permettre de propager ce genre d'éducation. Il s'agit de faire assimiler aux enfants le sentiment de l'honneur et de la dignité, la prédominance des intérêts généraux, les habitudes de véracité et de droiture, la pratique d'une bonne hygiène et de la propreté...L'instituteur indigène devait être un exemple édifiant et pour ses élèves et pour toute la population qui l'entoure.

– Dans les sections professionnelles la formation pouvait être poursuivie à l'atelier ou à l'école. Les deux modes de formation répondent à des besoins spéciaux. L'apprentissage par l'école en particulier vise la constitution d'une classe d'artisans et de

contremaîtres dont les chefs d'entreprises exigeaient des connaissances plus étendues et le sens de la responsabilité.

Vers cette époque qui nous occupe, au niveau du secondaire, chaque année une quarantaine d'enfants étaient recrutés. En admettant que ceux qui y entraient, parvenaient tous à terminer le cycle des humanités générales, sur une période de six ans on a au moins 300 individus sachant lire et écrire. Si aujourd'hui à l'ère où il y a des programmes d'éducation presque tous financés à coût de milliards de dollars par le budget du gouvernement souvent avec l'aide extérieure, le taux d'alphabétisation au Rwanda s'estime à plus de 80 %. Dans les années trente il devait être sous la barre de 1 %. Aussi on ne pouvait pas espérer disposer d'un lectorat auquel proposer des journaux. En plus de cet enseignement de masse qui n'améliorait guère, le niveau des gens capables de lire, l'Administration belge, avec la collaboration étroite de l'Église, avait investi dans la formation d'une élite, laquelle formait la classe des « évolués ».

Effectivement au milieu des années trente, certains de ceux qui avaient fréquenté l'école secondaire surtout la section administrative du Groupe Scolaire d'Astrida, avaient déjà été affecté à la tête des chefferies ou de sous-chefferies. Ils vivaient au milieu de la population dans les campagnes. N'oublions pas que c'est vers cette période que s'achevaient les réformes Mortéhan consistant à fusionner les collines et déposer les vieux chefs. D'autres étaient encore sur le banc de l'école chez les Frères de la Charité et les premiers commenceront à occuper les postes administratifs à la veille de la Deuxième Guerre mondiale. Petit à petit naîtra une classe de gens qui ont fréquenté l'école secondaire, ouverts à la pratique de la lecture.

A côté de ces administratifs nous trouvons le plus grand nombre de lettrés. Ce sont les anciens des Ecoles d'Aptitudes Pédagogiques (EAP) qui servaient comme enseignants dans les écoles des missions. Il en est de même pour ceux qui ont fréquenté les écoles de moniteurs et les anciens des séminaires. Ces derniers étant considérés comme non qualifiés pour les différents postes d'auxiliaires, ils étaient recrutés à travailler dans les secteurs privés : mines, commerce et parfois dans l'enseignement. Bien que possédant une culture européenne acquise à l'école, le constat est qu'ils ont continué à vivre selon la tradition.

La tâche de les former et de les encadrer une fois qu'ils ont quitté le banc de l'école revenait aux missionnaires, les seuls européens qu'on pouvait retrouver dans les campagnes rwandaises. D'où le rôle très important que jouait l'Église catholique, essentiellement en matière d'instruction et d'encadrement des rwandais.

II – L'importance des Missions catholiques

En abordant une étude sur les transformations intervenues dans les différents secteurs de la vie de la société rwandaise, on ne peut pas passer sous silence le rôle très important joué par les missions catholiques. Puisque cette étude est relative à la naissance et au développement de la presse écrite, nous ne pouvons pas négliger le fait qu'en s'occupant de l'évangélisation, ils ont introduit une religion du livre.

Des livres de catéchisme, des journaux devaient être un complément ou le néophyte devait se ressourcer et prolonger la formation reçue dans les catéchuménats. Etant donné que les écoles étaient entre leurs mains, toute l'élite du pays en général, et les dirigeants en particulier allaient subir leur influence. Ils étaient continuellement entretenus dans la morale chrétienne. D'où l'on peut dire que ladite influence commençait sur le banc de l'école et continuait même dans la vie professionnelle.

1. L'évangélisation du pays : l'accélération des conversions à une religion du Livre

Les missionnaires Pères Blancs, sous la houlette de Mgr Hirth, fondent leur première mission au Rwanda en 1900. Jusqu'en 1922, la jeune Église dépendait hiérarchiquement du Vicariat de Nyanza méridional dont le siège était dans l'actuel Tanzanie au sud du lac Victoria. A cette dernière date, elle obtient le statut de Vicariat apostolique. D'après le statut canonique, l'évêque d'une telle entité la dirige au nom du Pape et dans ses rapports avec Rome, elle relève de la Congrégation de la Propagande de la Foi. Ce n'est que quand l'évêque reçoit une certaine autonomie dans la gestion d'une circonscription de l'Église locale que l'on parle de Diocèse.

Le Rwanda devenu vicariat, les missionnaires se sont mis immédiatement à la tâche, se consacrant à l'œuvre d'évangélisation déjà commencée, en suivant scrupuleusement les consignes du cardinal Lavignerie fondateur de la Société Missionnaire d'Afrique. Aux Pères en missions, il leur avait dit que :

« ...on ne pouvait véritablement convertir un pays que grâce au concours des chefs. Il fallait donc s'efforcer, avant tout, de les convertir en premier, ou du moins de se concilier leur amitié. Ensuite, autant que possible, dans une Afrique comptant une multitude de chefs, il fallait se rapprocher particulièrement de l'un d'eux, le soutenir et faire triompher son pouvoir contre ses ennemis. Ce chef lui-même, voyant ainsi s'accroître et se consolider son

pouvoir grâce à l'Église, ne pourrait manquer en retour, de seconder l'œuvre de l'évangélisation. »⁴⁶

Les débuts de l'évangélisation furent pour les premiers missionnaires, une tâche qui n'était pas du tout facile. Les premiers catéchuménats et les premières écoles étaient rattachés aux postes de missions qui n'étaient pas elles-mêmes nombreuses. Comme nous l'avons relevé plus haut, ils ont commencé par attirer les petits enfants venus en badaud auxquels ils distribuaient des produits importés comme du sel, des étoffes. Petit à petit ils ont fini par ne plus avoir peur et ils ont constitué le premier lot des baptisés. Concernant leur niveau d'instruction, elle restera aléatoire dans la mesure où la communication durant les premières années était difficile. Les Pères Blancs, comme les catéchistes Baganda utilisaient un Kinyarwanda approximatif. Il a fallu attendre au moins une dizaine d'années pour que les missionnaires puissent s'exprimer de façon à se faire comprendre de leurs ouailles. En plus de cela la religion traditionnelle était fortement ancrée dans la mentalité des Rwandais.

Au cours des premières années de la chrétienté, bon nombre de baptisés gardaient une petite hutte – *indaro* – à l'intérieur de l'enclos où se pratiquait le culte des ancêtres. Au grand jour ils étaient chrétiens pratiquants, recevant tous les sacrements. La nuit tombée ils organisaient les cérémonies de la religion traditionnelle : le *kubandwa* s'adresser à *Imana*/Dieu ou à son représentant Ryangombe pour chercher la protection et le *guterekera* consistant à demander aux ancêtres d'intercéder pour eux auprès de Dieu. Il a fallu une campagne très énergique de la part des missionnaires pour combattre ce genre de pratiques où un chrétien est converti à la religion chrétienne tout en gardant les pratiques païennes. Par exemple, une des mesures prises consistait à exiger le jeune homme qui allait se marier à placer son enclos à au moins une centaine de mètres de celui de ses parents.

Certes ce genre d'habitat existait même auparavant, mais il était atténué par le fait que tous les garçons d'une même famille construisaient leurs cases dans l'enclos parental. Les membres de la famille élargie avaient des cases distinctes construites à l'intérieur d'un même enclos. Il était facile de réserver une des cases au culte des ancêtres. Avec la nouvelle occupation du terrain ce genre de cases était facilement repérable par les *Bakuru b'inama* et les catéchistes qui avertissaient le Supérieur de la mission. Celui-ci ordonnait alors leur destruction. Celui-ci ordonnait alors leur destruction. L'autre mesure non négligeable et de loin la plus importante était l'interdiction d'accès aux sacrements: le Supérieur de la mission prenait une telle décision pour les chrétiens qui étaient dénoncés.

⁴⁶ KALIBWAMI, J., *Le catholicisme et la société rwandaise 1900-1962*, Paris, Présence africaine 1991, p. 172-173.

L'Église s'est peu à peu approchée du roi Musinga en l'aidant à renforcer son autorité. La rébellion déclenchée dans le Nord du pays contestait sa légitimité. Elle fut réduite grâce au concours fortuit des troupes coloniales. La menace une fois écartée, l'Église catholique n'a pas tergiversé pour renforcer le pouvoir de Musinga malgré son entêtement à lui résister. Elle ne voulait pas démarrer son œuvre sur des bases nouvelles c'est-à-dire avec des autorités de leur création avec un risque d'échec. L'organisation de la hiérarchie chez les catholiques et les structures de la société rwandaise avaient des similitudes d'où le choix de l'Église de faire de la cour du Rwanda son alliée.

En effet, le catholicisme, comme doctrine et comme institution, s'est trouvé avoir beaucoup d'affinités avec la structure de la société rwandaise. Comme la société rwandaise, le catholicisme s'est présenté en tant qu'institution fortement structurée et hiérarchisée. Tout, dans l'Église, tient solidement ensemble, les croyants étant reliés entre eux par plusieurs étages hiérarchisés, depuis le Pape jusqu'au simple fidèle. Dans l'Église, le Rwandais découvrait deux catégories fondamentales, inégales du point de vue du statut et de la dignité: d'un côté, l'Église enseignante, l'autorité dans l'Église, le Pape et les évêques, aidés dans leurs tâches par les autres membres du clergé, et de l'autre l'Église enseignée, le peuple chrétien, qui a pour devoir l'obéissance, le respect et la docilité à l'égard de "l'Église enseignante" qui a le mandat divin d'enseigner, de sanctifier et de gouverner. Une telle institution était pour le Rwanda un modèle qu'il comprenait sans peine, puisqu'il était pour le Rwanda analogue à sa propre structure.

En plus par choix, peut-on dire, l'Église du Rwanda développait spécialement à l'intention des fidèles la doctrine de la soumission à l'égard de tout gouvernant⁴⁷. Quand plus tard elle prend le parti d'écarter Musinga, elle veilla à le remplacer par son fils Mutara Rudahigwa, préalablement préparé à accepter la collaboration. Tout avait été mis en œuvre pour que le peuple ne puisse en aucun moment contester la légitimité du nouveau *mwami*: le cérémonial comme le nom de règne furent suggérés par le Vicaire apostolique, Mgr Léon Classe. Il avait eu le temps de s'informer sur les noms de règnes et c'est lui qui a proposé le nom de Mutara. Les festivités furent organisées sans les rites traditionnels. Les *Biru* (détenteur du code ésotérique) n'ont été informés qu'après coup et étaient obligés d'entériner. Depuis 1929, il était catéchumène et agissait en chrétien, mais pour des raisons connues de Mgr Classe il ne recevra le baptême qu'en 1943.

⁴⁷ KALIBWAMI, J., 1991, p.300.

Effectivement au cours de la période qui a suivi son intronisation, les conversions au catholicisme augmentent considérablement parmi les chefs suivis automatiquement par leurs sujets, de façon que le journal *Grands Lacs* donne ce titre à l'un de ses articles d'une édition spéciale: « Rwanda. Où l'Esprit Saint souffle en tornade ». ⁴⁸ C'est en faisant allusion à ce mouvement que dans la langue kinyarwanda on commence à utiliser l'expression "*ilivuze umwami*" /faire ce qu'a dit le roi". Nous sommes dans un système de clientélisme pastoral: si votre "patron" se fait baptiser, vous cherchez à en faire autant, convaincu ou pas. A l'époque de la tornade il y eut des cas de gens qui se sont fait baptiser uniquement pour avoir un prénom chrétien ou tout simplement parce qu'il devait "faire" comme les autres.

La réussite de l'évangélisation dépendait des stratégies adoptées. Selon les consignes données par le fondateur de l'Église du Rwanda, Monseigneur Hirth, lui-même se référant aux instructions du Cardinal Lavignerie, la préparation au baptême dans les catéchuménats devait durer au minimum quatre ans. Le plus souvent les catéchumènes se présentaient dans les heures de l'après-midi, deux fois par semaine, probablement pour permettre aux gens de vaquer aux travaux des champs. Il était préconisé qu'il fallait en plus du catéchisme, apprendre à lire et à écrire. Comment les missionnaires pouvaient-ils espérer obtenir des résultats alliant aussi bien la quantité que la qualité ? Disposaient-ils d'un personnel pour dispenser les enseignements souhaités ? Pour commencer, le personnel était très réduit de sorte qu'à chaque mission fondée, étaient affectés deux ou trois prêtres, éventuellement un Frère, religieux chargé des constructions. Ce dernier n'était pas directement concerné par les affaires religieuses.

Aussi, la formation dans les catéchuménats, avait peu de chance de produire des gens aptes à recourir à la lecture de journaux comme source de formation et d'information. En ce qui concerne l'apprentissage du kinyarwanda, il a fallu aux missionnaires plus de deux ans et pour pouvoir tenir une simple conversation et prêcher. Pour le parler avec distinction, dans le style de la cour, il leur fallut entre dix et quinze ans. Durant ces années où eux-mêmes avaient des difficultés de communiquer ils ont convertis un nombre considérable de chrétiens.

Malgré les efforts déployés par les pionniers de l'évangélisation, il y a eu quelques missionnaires qui ont osé contester les méthodes employés. Ceci se remarque pendant la période qui a suivi ce qu'on a qualifié de « Tornade », c'était durant les quelques deux ans,

⁴⁸ «Rwanda. Où l'Esprit Saunt soufflé en tornade» *Grands Lacs*, 50^{ème} année, Août 1934.

trois ans après la destitution de Musinga. Tel est le cas du P. Klerk qui met pratiquement en cause ses confrères : Il notait ceci :

« Les Batutsi forment la majorité de nos chrétiens; beaucoup sont de beaux hypocrites qui disent oui à tout, mais ne marchent pas de fait. Les chrétiens que nous avons trouvés ici ont été baptisés à la hâte, quelques-uns dans l'année par la mission de Kabgayi...ce qu'ils n'ont pas appris étant catéchumènes, ils ne l'apprendront pas étant chrétiens. Les instructions les fâchent parce qu'ils n'ont jamais vu et voulu cela. Tout est à recommencer par la base... Il ne s'agit pas de les baptiser, mais de les éduquer et de les garder après. »⁴⁹

Devant l'hostilité de la cour et des chefs, rappelons-nous les Pères Blancs avaient préféré concentrer leurs efforts sur les gens de basses conditions dont la majorité était des enfants. Après le départ des Baganda, les nouveaux catéchistes étaient recrutés parmi les nouveaux baptisés qui tout au plus ne pouvaient qu'enseigner les prières et le catéchisme. Socialement ils n'avaient pas le charisme voulu et ne s'imposaient que parce qu'ils représentent le missionnaire. Le comportement de ces catéchistes était souvent guidé par un souci autre que celui de former : ils pensaient plutôt à profiter de leur position pour s'enrichir :

« Les catéchistes utilisaient, en effet, leurs contacts avec la mission pour se faire offrir des régimes de bananes, des chèvres, ou plus souvent, des vaches, sur les collines où ils établissaient leur domicile. Sa position d'agent de la mission conférait un certain pouvoir au catéchiste ; celui-ci pouvait, en effet, menacer ceux qui offraient des sacrifices de les dénoncer aux Pères et il imposait du travail supplémentaire aux récalcitrants, avec ou sans la complicité du chef de colline ».⁵⁰

Aussi pendant une très longue période, avoir des catéchistes et des baptisés sachant lire et écrire, restera pour les missionnaires très problématique. Il est vrai qu'à un certain moment pour l'administration du sacrement de baptême, la condition sine qua none était la maîtrise de la récitation des prières, genre de formules consacrées ne demandant pas de raisonnement. Mais il fallait aussi être en mesure de faire la lecture des livres de catéchismes, les seuls existant à l'époque. Malheureusement, comme nous venons de le constater le niveau des formateurs eux-mêmes n'était pas fiable. Le grand nombre de gens à former et leur comportement pouvaient favoriser l'accession au baptême moyennant quelques offrandes. Les missionnaires comme les prêtres rwandais qui étaient très peu

⁴⁹ P. Klerk, Nyange 10 V 1945, Arch. P.B 305 183.

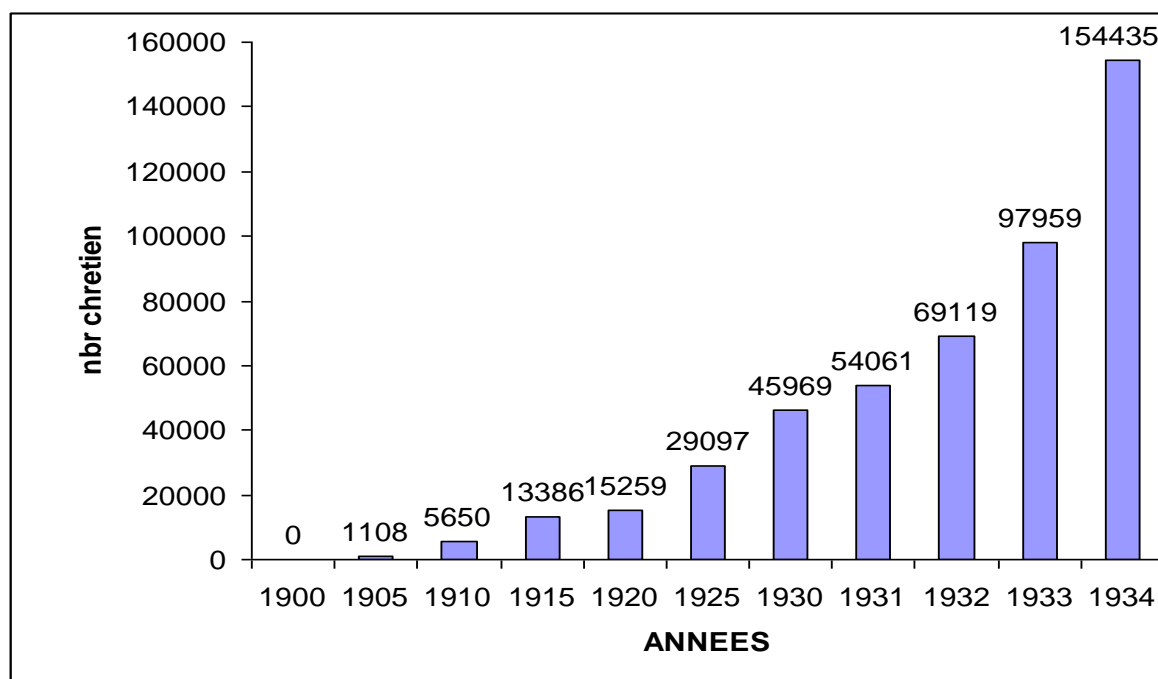
⁵⁰ LINDEN, I., 1999, pp. 89-90.

nombreux aussi, n'avaient pas le temps matériel de procéder au contrôle préalable de connaissances. Les séances organisées pour l'évaluation étaient devenues des formalités.

Un prêtre dans sa mission se consacrait plus aux néophytes qu'il devait confesser, préparer les mariages chrétiens, faire le suivi du vécu des baptisés. La formation dans les catéchuménats était laissée aux catéchistes dont nous venons de voir que le niveau était très bas et qu'ils avaient d'autres motivations. Ces gens qui avaient reçu une formation au rabais, une fois qu'ils ne fréquentaient plus les catéchuménats, oubliaient facilement les notions qu'ils avaient acquises. Ceci d'autant plus que pour eux, lire et écrire ne présentaient aucun intérêt. Puis la plupart du temps, les gens du peuple ne se faisaient baptiser que pour avoir un prénom chrétien ou tout simplement parce que le chef, très influent dans sa circonscription, s'était fait baptiser.

Le graphique suivant nous montre que sur une période de vingt ans (1905-1935) la population chrétienne avait été multipliée par plus de 150. Tel que l'on peut le constater, alors qu'en 1905, l'année où venait d'être fondées les premières missions situées à la périphérie du royaume, il n'y avait qu'un peu plus d'un millier de chrétiens, ils sont environ 155 000 en 1935. Nous ne devons pas nous tromper ces 150 000 baptisés ne pouvaient pas constituer un lectorat étant donné les défaillances dans la formation qui ont été relevées.

Figure I : Accroissement de la chrétienté du Ruanda depuis sa fondation (2 février 1900 – 1^{er} octobre 1934)



Source : P. De Meire, G., "Ils montèrent vers la clarté", *Grands Lacs* p. 145.

De l'autre côté dans la deuxième moitié des années vingt des réformes administratives avaient commencé et certains chefs se convertissaient pour être dans la bonne grâce des Supérieurs des missions entraînant dans leur sillage leurs sujets. Par exemple en 1928, Mutara Rudahigwa, fils et secrétaire du *Mwami* Musinga, était déjà catéchumène. Pour des raisons d'ordre politique et avec l'aval du Vicaire Général il ne sera baptisé qu'en 1943. Mais d'ores et déjà il avait donné l'ordre à ses chefs d'embrasser la religion chrétienne. Après son intronisation, intervenue après la destitution de son père en novembre 1931, les conversions connurent un bon spectaculaire passant d'environ 50000 baptisés à plus de 150000, répartis dans 23 postes de mission qui à cette date venaient d'être fondés. Le personnel pour son encadrement était très réduit et n'avancait pas dans les mêmes proportions.

Serait-il pour cette catégorie de gens que la presse catholique a été créée? Il est vrai que la plupart des articles publiés leur étaient destinés: les directives administratives, les articles parlant de la vie religieuse mais il y a lieu d'avoir un doute quant à la réceptivité. La plupart d'entre eux avaient été baptisés dans la foulée sans tenir compte des consignes consistant à leur apprendre préalablement la lecture et l'écriture. Le bagage en la matière était trop faible. Peut-être pour nuancer cette position, on peut admettre que le peu de lettrés (enseignants et *Bakuru b'inama*) de l'époque pouvaient les lire au cours des réunions des conseils de colline. Ceci ne justifie pas néanmoins le tirage relativement élevé de *Kinyamateka*, dans les années qui ont suivies sa fondation. Pour comprendre ce phénomène, il serait judicieux de lire ce qu'écrivait le Père Charles Merry qui a observé autour de lui justement pour expliquer pourquoi on ne pouvait pas s'attendre à voir ces Rwandais être accroc à la lecture :

« Ici la grosse difficulté c'est de faire aimer la lecture: nos gens ne sont pas comme les indigènes d'Europe qui ne peuvent dormir s'ils n'ont pas lu leur quotidien; d'ailleurs ce quotidien, c'est une pièce de 25 cent, enlevée à un salaire de 5 ou 6 francs, l'heure, tandis qu'ici le journal c'est 50 cent, salaire de toute une journée pour un enfant, d'une demi journée pour un adulte. Nous passant désormais de polycopie, nous arrivons à réduire le prix à 25 cent, ce qui est intéressant. D'ailleurs le chiffre 2 000, aujourd'hui déjà 3 000, paraît bien petit à côté du chiffre 154 000 chrétiens du Ruanda: c'est vrai; mais encore une fois, nous ne sommes pas en Europe ou un Directeur de journal qui tire à 100 000 exemplaires conclut qu'il a 100 000 lecteurs. Nos 2 000 petits exemplaires supposent bien 20 000 lecteurs... ou auditeurs car ceux qui ne savent pas lire ont des oreilles pour entendre ceux qui savent lire: catéchistes, chefs... »⁵¹

⁵¹ MERRY, Ch., "La presse, ça presse", *Grands Lacs : Revue mensuelle des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs)*, 51^{ème} année, Numéro spécial, du 15 mars 1935, p. 206.

Dans cet extrait l'auteur soulève un problème essentiel, celui du manque de la culture de l'écrit. Il est vrai on pouvait faire des efforts pour le faire aimer la lecture mais il ne pourrait être comparé à « un indigène d'Europe qui ne peut dormir sans avoir lu son quotidien » Puis il fait le cas du pouvoir d'achat n'encourage pas à l'achat des journaux. En guise de compensation, au Ruanda de l'époque le même numéro du journal était conservé précieusement étant donné que pour ces gens, il a coûté très cher et de la sorte il continuait son influence. De plus un grand nombre de ceux qui ne savent pas lire pouvaient en profiter car 10 à 20 personnes en approchant un abonné prenaient connaissance du contenu du journal.

Sauf que d'une manière générale, pour la plupart de ces convertis, la lecture reste une affaire des Blancs, lire les journaux n'entre pas dans leurs préoccupations. Mais qu'ils le veuillent ou non cette religion à laquelle, ils venaient d'adhérer les avaient mis en contact avec l'écrit. Puis à force de côtoyer les milieux européens, ils pouvaient de temps en temps être dans l'obligation d'en faire usage. Du jour au lendemain avec la mise sur pied des services divers, un certain nombre de rwandais avaient un emploi en temps plein. Devenant des salariés, bon nombre d'entre eux devaient se bousculer pour montrer la différence d'avec ceux qui n'ont pas eu la chance de fréquenter l'école. Prouver qu'ils appartenaient à la catégorie des initiés, donc des gens « intelligents ».

Ci-après nous avons un tableau des travailleurs salariés, recensés entre 1939 et 1944.

Tableau II : Travailleurs salariés entre 1939 et 1944

Année/ Employeur	1939	1940	1941	1942	1943	1944
Administration	6515	5874	3792	7281	9187	5318
Missions	1587	1512	1779	2675	3256	2899
Particuliers*	3159	6070	7775	11535	8041	8266
Total	11261	13456	13346	21491	20484	16483

Source : Rapports sur l'Administration belge au Ruanda-Urundi

* Par particuliers il faut entendre les commerçants, les colons dans les mines et plantations...

On ne pourrait affirmer que tous ces salariés savaient lire car parmi eux il y avait des ouvriers qui étaient employés dans les plantations, dans les mines, comme cantonniers, aide-maçons ... dont le recrutement n'exigeait pas d'avoir des notions dans la lecture et l'écriture.

2. Mainmise de l'Église sur la classe dirigeante : un ordre « traditionnel modernisé »

L'enseignement formel débuta au Rwanda à l'époque allemande grâce l'action des missionnaires catholiques. Seule l'école des enfants de chefs avait un caractère laïc. Quand le pays est passé sous le contrôle de la Belgique, cette dernière est maintenue et elle connut un certain développement. Elle gardera le statut d'école officielle même si se sont les missionnaires qui la dirigeaient. A partir de 1929, elle est confiée à la Congrégation des Frères de la Charité de Gand, sous la supervision du Vicariat du Ruanda. Dans cette école et dans bien d'autres, la Belgique alignait la politique scolaire à celle pratiquée dans sa colonie du Congo. Dans les règlements et les schémas d'organisation de 1925, 1929, 1938... elle a toujours mis l'accent sur la scolarisation de base.

En 1930 une Convention a été signée entre l'Église catholique et le Gouvernement. Moyennant les subsides qui lui étaient versée annuellement, elle avait l'exclusivité dans la gestion des écoles. Une minorité d'enfants soigneusement sélectionnés s'ajoutait aux enfants des chefs et suivaient un enseignement spécialisé. La formation qu'ils recevaient devait être dénuée de toutes prétentions intellectuelles, mais plutôt avoir un caractère utilitaire. Elle devait fournir les auxiliaires locaux dont l'Etat avait besoin dans le domaine de l'administration, dans l'assistance médicale, agricole et vétérinaire...

Ainsi, les premiers Rwandais à recevoir l'instruction, furent les enfants des chefs qui étaient appelés à les remplacer. Les missionnaires n'avaient pas toutefois renoncé à pénétrer dans les sphères dirigeantes. Le seul moyen efficace qui leur restait, c'était de passer par l'école de Nyanza. Les Pères de Save en étaient responsables et en assuraient la direction. Un catéchiste muganda, les représentait dans ladite école que Musinga soutenait et fréquentait de temps en temps pour apprendre le kiswahili, quelques phrases d'allemands et les vingt-quatre lettres de l'alphabet.

Le catéchiste en question apprenait aux pages (*intore*) du *Mwami*, à lire et à écrire, avec ordre formel de ne point parler de religion. Malgré cela, la curiosité poussera ces jeunes à apprendre ce qu'on leur interdisait de savoir, le contenu de la nouvelle religion.

Parmi eux il y en avait qui avaient embrassé la religion catholique vers les débuts des années vingt et quelques uns considérés comme des lettrés étaient immédiatement recrutés aux fonctions administratives. Au fur et à mesure que les années passaient, certains seront admis à poursuivre des études au niveau du secondaire.

Effectivement au milieu des années trente, ceux qui avaient eu cette chance, avaient déjà été affecté à la tête des chefferies ou de sous-chefferies: car n'oublions pas que c'est vers cette période que s'achevait les réformes Mortéhan consistant à fusionner les collines et déposer les vieux chefs. D'autres étaient encore sur le banc de l'école chez les Frères de la Charité au Groupe scolaire d'Astrida. Petit à petit naîtra une classe de gens qui ont fréquenté l'école secondaire: le plus grand nombre a suivi les Ecoles d'Aptitudes Pédagogiques (EAP) et servent comme enseignants dans les écoles des missions. Il en est de même pour ceux qui fréquenteront les écoles de moniteurs et les anciens des séminaires. Cet ensemble constituait des leaders d'opinion et nous pouvons leur accoler l'étiquette de classe dirigeante. Ils étaient supposés mener une vie différente de celle du commun du peuple. Aux yeux des Européens ils constituaient la catégorie dite des « évolués ». Bien que possédant une culture européenne acquise à l'école, le constat est qu'ils ont continué à vivre selon la tradition.

La conversion des dirigeants rwandais suivie de celle faite par les masses populaires dans les années trente et surtout la fréquentation des postes de mission des premiers n'ont pas pour motivation uniquement les convictions religieuses. Il était avéré que c'est plutôt pour des raisons stratégiques. Ils ont compris la force des missionnaires, leur évêque en tête. L'importance des missionnaires était tel qu'ils pouvaient même influencer les décisions de l'administration belge. Etant donné les relations que les chefs et les évolués entretenaient avec les missions, il fallait à tout prix gagner leurs faveurs, sinon il y avait le risque d'être mal côté, voire même d'être exposé à la destitution:

« ... Mgr Classe influença de façon décisive le destin du peuple rwandais, sur le plan local, régional, l'avis d'un poste de mission était très souvent déterminant pour la destitution ou le nomination des chefs, des sous-chefs, des juges, etc.... L'administration belge le consultait fréquemment pour s'informer et prendre des décisions d'ordre politique, administratif...Avoir comme allié un poste de mission était pour chacun un atout important dans sa carrière publique; l'avoir comme adversaire se révélait au contraire particulièrement dangereux ».⁵²

⁵² KALIBWAMI, J., 1991, p. 268.

Cette mainmise se comprend dans la mesure où, pour l'Administration belge, rien ne pouvait se décider sans consulter au préalable le Vicaire apostolique ou les Supérieurs des missions, et elle était très remarquable. Les deux Vicaires ayant influencé un quelconque changement dans la politique du pays à des époques différentes, sont Mgr Classe et Mgr Perraudin.⁵³ Pour ce dernier nous aurons l'occasion de le voir en parlant du positionnement de l'Église dans la deuxième moitié des années cinquante. Ils ont pu à des moments précis être en contact direct avec les décideurs politiques et les populations. De ce fait, ils pouvaient peser de toute leur influence sur le cours des événements et la presse écrite fut l'un des instruments leur permettant de réaliser un tel rêve.

Quelque temps avant la destitution de Musinga des articles diffamatoires à son égard furent publiés dans les journaux de la métropole notamment dans *L'Essor colonial et maritime*. Une manière de préparer les esprits à ce qui allait suivre. Le Gouverneur Voisin en prenant la décision de le déposer n'avait pas à se soucier de ce que penserait l'opinion publique belge ou celle des puissances membres de la SDN.

Leurs relations avec le pouvoir autochtone étaient des plus étroites, même si par ici par là il y ait eu quelques missionnaires qui s'ingéraient trop dans les affaires temporaires. Des fois Mgr Classe⁵⁴ était obligé de les rappeler à l'ordre.

« Une fois de plus, le Père Classe envoya des circulaires mettant en garde les Pères contre toute implication dans les affaires politiques locales et critiquant leur tendance "non moins funeste, de se poser en chefs". Ses idées coïncidaient avec celles du Père Lecoindre qui retournait au nord du Rwanda, après avoir servi pendant la guerre en Europe, et qui trouva les missionnaires en train de juger des affaires et les catéchistes en train de contrôler les chefs ».⁵⁵

Ils finirent par modérer leur attitude et adopter une ligne commune. Néanmoins un supérieur de la mission jouait un rôle politique et administratif très important. L'administration belge le consultait discrètement quand il s'agissait de l'évaluation de tel ou tel chef local. De leurs côtés les chefs ayant perçus la force des missionnaires tâchaient de rester dans leurs bonnes grâces. Mais même ceux qui par jeu politique s'opposaient à la politique du *Mwami* étaient obligés de chercher appui auprès des hommes d'Église.

⁵³ Mgr Classe aurait joué un rôle de premier plan dans la destitution de Musinga, surtout si on se réfère aux conseils qu'il a donnés à l'administration belge sur les réformes de 1926 à 1933. Tandis que Mgr Perraudin a parrainé et apporté son soutien aux artisans de la « Révolution Rwandaise » de 1959. Ceci se remarque dans ses relations avec l'élite hutu et surtout dans le fameux mandement de carême 1959 « *Super omnia caritas* ».

⁵⁴ Avant de devenir évêque le Père Classe en 1922, représentait auprès de ses collègues Mgr Hirth et c'est à ce titre qu'il pouvait leur envoyer des circulaires.

⁵⁵ LINDEN, I. 1999, p. 184.

A titre d'exemple, les anciens du Groupe d'Astrida, à un certain moment, fort de l'appui de leur ancien Directeur, le Frère Sécundien ont voulu manifester au grand jour leur opposition à Rudahigwa. Les deux groupes antagonistes savaient que celui qui sortira vainqueur est celui qui dispose de l'appui de l'Église officielle. Nous avons évoqué plus haut la fronde qui existait dans la classe dirigeante. Elle était animée par Bwanakweli et était composée d'anciens du Groupe scolaire d'Astrida, voyons comment ce conflit a finalement pris fin.

« Le frère Sécundien, alors directeur de cet établissement, n'était pas homme à rester en dehors du conflit. C'était une forte personnalité et, en tant que directeur d'une école qui donnait au pays des chefs de province, il eut une très grosse influence. Ce n'était un secret pour personne, le frère Sécundien appuyait ses anciens élèves dans leur volonté d'accroître toujours davantage leur pouvoir à travers le Rwanda. De ce fait, il trouvait le *mwami* Mutara III sur son chemin. Enfin, d'une manière générale, on ne peut penser qu'une séparation nette entre le religieux et le politique était possible dans un pays où l'Église jouait le grand rôle que nous avons constaté et où les dirigeants sentaient la nécessité de l'alliance de l'Église et la recherchaient. Le *mwami* et les chefs avaient fatalement des rapports très fréquents avec les hommes d'Église ». ⁵⁶

Finalement, à la demande du *Mwami* Mutara Rudahigwa, le Frère Sécundien est prié poliment de regagner son Europe natale, mais cela donnait l'impression d'être une expulsion. Autrement dit, les Pères Blancs et autres religieux européens étaient courtisés à la fois par les autorités coloniales que par les autorités autochtones. A plusieurs reprises Mgr Classe a pu jouer dans l'Histoire du pays un rôle d'intermédiaire plaidant pour la cause d'une véritable administration indirecte. Il arrivait qu'il puisse peser de tout son poids sur les décisions à prendre : les cas les plus significatifs sont la restitution du Gisaka ⁵⁷ au Rwanda, la destitution de Musinga et l'intronisation de son fils, la plaidoirie pour éviter aux chefs d'être réduits au rôle de simples agents du gouvernement. Dans une lettre du 21 octobre 1933 à Monsieur Maurice Simon, Résident du Ruanda de 1932 à 1940, il donne son avis quant au statut à accorder aux chefs et on ne peut douter qu'il fut pris en compte.

« Serait-il plus juste et plus avantageux alors de donner une rémunération convenable aux chefs qui leur permet de vivre et tenir leur rang? Théoriquement, oui. Pratiquement, non! Ce serait une erreur psychologique: l'état social du pays et la mentalité populaire ne sont pas mûrs pour un tel changement total. Actuellement, ce serait supprimer virtuellement l'organisation sociale du pays,

⁵⁶ KALIBWAMI, J., 1991, p.418.

⁵⁷ Après la Première Guerre mondiale, 1/5 du territoire avait été annexé au Tanganyika Territory dans le cadre du projet britannique de construction d'un chemin de fer du Caire au Cap.

organisation qui a toujours fait sa force et reste l'aide nécessaire et indispensable du gouvernement pour la transformation, et la mise en valeur du pays. Les chefs ne seraient plus les chefs du peuple, les bons éléments sans lesquels il n'y a pas de groupement possible, attachés à la vie, à la prospérité de leurs gens. Ils ne seraient plus "leur tête" qui les conseille et dirige, arrange leurs affaires, leurs procès et reste l'intermédiaire nécessaire entre eux et le gouvernement. En un mot, les chefs perdraient la confiance de leurs gens parce qu'ils deviendraient simplement des "Agents du Gouvernement" qui font travailler et exécuter seulement les ordres du gouvernement ».⁵⁸

Le souci de voir le Rwanda devenir un royaume chrétien poussa le Vicaire apostolique et les missionnaires à apporter aux chefs leur soutien total. Le catholicisme, comme doctrine et comme institution, trouvait qu'il avait des affinités avec la structure de la société rwandaise: les inégalités sociales étaient ainsi tolérées. En retour les chefs leur étaient en quelque sorte redevables. D'où une mainmise toujours accrue sur cette classe dirigeante.

Plus haut nous avons relevé que dans le cadre de sa modernisation le Rwanda était devenu un véritable chantier. Les chefs étaient tenus de fournir la main-d'œuvre gratuite ou recevant un salaire symbolique pour la construction des écoles, des églises, des routes, assèchement des marais...Qu'ils le veuillent ou non, ils étaient exposés à tomber dans le piège des injustices et abus de tout genre, car eux-mêmes ils devaient faire exécuter les ordres sans broncher sous peine d'être mal côtés, voire destitués. Il arrivait alors que les missionnaires ferment les yeux, d'autant plus qu'ils étaient priés de s'abstenir d'attirer l'attention sur les fautes des chefs devant leurs sujets.⁵⁹ N'empêche que certains missionnaires outrepassaient leurs droits et ils s'adonnaient même à la violence contre leurs ouilles. C'est ce que nous voyons dans ces quelques lignes de la circulaire nos 10 des inscriptions pastorales de Mgr Classe :

« ...certains ne se contentent pas de s'adjuger ces droits qu'ils n'ont pas et ne leur sont pas concédés ; ils recourent à des actes de violence, amendes, coups, même chicotte pour ramener les délinquants, rétablir la stabilité ou l'unité du mariage chrétien etc...ils recourent à des réprimandes injurieuses à l'égard des chefs chrétiens ou non chrétiens, devant leurs gens, parfois à des voies de fait, pour les amener à consentir à ce qu'ils veulent ou décrètent... ils se laissent tromper par cette idée très fautive et désastreuse que le noir doit être conduit par la force et la crainte...Ils oublient qu'il est prescrit : de s'abstenir absolument de tous moyens violents sans exception, des railleries, des injures ».⁶⁰

⁵⁸ LINDEN, I., 1999, p.250.

⁵⁹ Voir *Inscriptions pastorales* (il s'agit des lettres que Mgr Classe envoyait à ses confrères dans les postes de missions) du 3 juin 1937, p 321.

⁶⁰ Circulaire n°10, Arch P.B, 305088.

Partant de ce constat, il était interdit qu'une chicotte soit conservée dans n'importe quel local des postes de mission. Il était interdit, sous peine de suspension à tout prêtre même s'il est supérieur de la mission d'employer des moyens violents c'est-à-dire: gifles, coups de pied, de poing, de bâton, de chicotte sous prétexte de ramener à leur devoir des chrétiens fautifs. En agissant de la sorte ils se liaient eux-mêmes ne pouvant reprocher aux autres ce qu'ils pratiquent. Dans la presse de l'époque c'était le *black out* sur les souffrances vécues par la population. Durant les premières années de son existence, *Kinyamateka* qui était un mensuel catholique en langue vernaculaire, se contentait de transmettre des directives du *mwami* et des Belges.

Il a été question que les chefs et les évolués devaient se présenter régulièrement chez le Supérieur de la mission se trouvant dans leur circonscription. En plus de se faire bien voir, d'être dans ses bonnes grâces, des conseils sur ce qu'ils devaient entreprendre dans le domaine des transformations économiques, étaient généreusement prodigués. Les anciens du Groupe d'Astrida, regroupés dans ce qui était connu comme des camps belges – *ibereshi*, créés dans le sillage des centres urbains naissants, étaient tenus de vivre à l'europpéenne. A l'instar du missionnaire dans le milieu rural, l'administrateur et ses proches collaborateurs espéraient ainsi avoir une mainmise sur la classe des évolués.

Les uns et les autres savaient lire et écrire mais ne les pratiquaient qu'en présence des Européens: une façon de se faire bien voir et non pour des raisons culturelles. Particulièrement cette dernière catégorie avait l'obligation de se retrouver, après service, dans les endroits appelés "Cercles" pour jouer aux cartes, partager un verre, lire des journaux, soigneusement sélectionnés pour eux, donc jugés non subversifs. Néanmoins juste à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, on observe que cet encouragement à vivre différemment du reste de la population commençait à porter ses fruits. D'où, les missionnaires qui les côtoyaient quotidiennement et qui étaient à mesure de pénétrer et de comprendre leurs aspirations, lancent deux journaux, où ils pourraient s'exprimer et puiser l'information. C'est ainsi qu'il est créé *L'Ami* avec comme sous-titre *Catholique d'abord* ! pour les anciens du Séminaire et *Servir* pour les anciens du Groupe d'Astrida qui bien que considéré comme une école du Gouvernement était dirigés par les Frères de la Charité de Gand.

Pour souligner cette mainmise de l'Église sur les « évolués » nous pouvons nous référer aux propos avancés dix ans plus tard au moment de la création d'un nouveau journal. Il faut créer, disait-on, un hebdomadaire, plus radical qui comme l'indique les initiateurs devait être un journal d'information et de formation : *Temps Nouveaux d'Afrique*. Le P. Georges Mosmans qui fut sollicité pour donner son avis au Centre de Presse d'Usumbura, a séjourné

dans le territoire peu avant que *Temps Nouveaux d'Afrique* ne sorte son premier numéro. Ses observations sont fort intéressantes en ce qui concerne l'attitude des évolués. Concernant le public à viser, il conseille à ce Centre de faire un journal qui en premier lieu devait être pour l'élite autochtone, même si l'on doit tenir compte des Blancs s'intéressant à l'avenir du pays. Pour justifier son point de vue il évoque les problèmes dont un journal des intellectuels du Congo, fait face et émet la mise en garde suivante :

« J'ai suivi de près le développement de "*La Présence Africaine*" de Bukavu. Son éditeur avait comme objectif bien arrêté de faire un hebdomadaire pour Blancs mais cependant tel qu'il devienne séduisant pour les évolués. Très rapidement son succès auprès des Européens l'a amené à s'occuper trop exclusivement des intérêts européens de telle sorte qu'il ne présente plus d'attrait sérieux pour les autochtones car il délaisse leurs préoccupations propres ». ⁶¹

Dès lors, pour aider cette catégorie de gens à avoir le goût de la lecture, il était hors de question de créer un journal qui ne traiterait que les problèmes qui ne les concernent pas. Etant donné les raisons qui les poussaient à fréquenter les missions ou à lire des journaux le plus souvent sélectionnés et qu'ils s'en rendaient compte même s'ils ne le disaient pas tout haut, nous pouvons nous permettre de dire que leur niveau de culture était resté très bas. Il pourrait être situé entre l'oral et l'écrit car sans être des illettrés, ils ne pratiquaient pas non plus la lecture: une situation qui même de nos jours est perceptible.

Ces chefs formés à l'école européenne par le soin des missionnaires étaient en réalité une continuation de l'ancien système qui a été quelque peu modernisé. En plus des fonctions traditionnelles, qui à leur tour avaient subi des transformations, ils devaient faire montre d'un bon esprit de collaboration dans l'œuvre civilisatrice de l'administration belge. Ce n'est pas un hasard si l'une des premières réformes faites dès 1924 fut la suppression de certaines prestations coutumières. En guise d'exemple, il y avait le droit d'*imponoke* (vaches données au chef pour l'aider à reconstituer son cheptel décimé par des épizooties) ou le cadeau obligatoire qui accompagnait la prise de commandement d'un nouveau chef (*indabukirano*). Ces deux pratiques n'avaient plus leur place dans une société qui se modernisait.

⁶¹ Père MOSMANS G. "Note concernant "*Temps Nouveaux*", Arch. Pères Blancs, R-U/col1 05619/54, 521439.

Concernant toujours ces prestations, dans le passé, en plus des redevances consistant à fournir des vivres à acheminer à la cour, il y avait le système des corvées. La semaine traditionnelle était de cinq jours et le contribuable devait consacrer deux d'entre eux, aux travaux pour le chef et à la cour. Ici la réforme sera double car les corvées sont ramenées à un jour sur une semaine de sept jours. La Belgique ne pouvait pas se permettre de les supprimer immédiatement car ces corvées et redevances constituaient la rémunération des agents administratifs. Vers 1932-1933, le jeune *Mwami* Mutara Rudahigwa pris l'initiative de renoncer aux redevances vivrières et bovines pour lui et pour ses subalternes. Elles furent remplacées par un salaire en argent grâce à l'instauration de l'impôt additif. Le sous-chef percevait 2 F pour chaque contribuable de sa circonscription, le chef touchait 1F pour chaque contribuable de sa province, quant au roi sa rémunération équivalait à 0,70 F pour chaque contribuable de tout le pays. De la sorte l'ancien système de prestations obligatoires pour les familles est remplacé par le système de payer l'impôt : la contribution personnelle minimum.

La modernisation de l'ordre traditionnel ne touche pas seulement l'aspect administratif et politique. Elle s'étend aussi au secteur économique. Au moment de l'arrivée des Belges dans le pays, bon nombre de régions connaissaient une grande famine – *Rumanura* – qui a décimée des milliers de personnes. Elle était due en partie à la situation de guerre mais, même auparavant des famines de courte durée, des disettes frappaient ici et là. Aussi la grande priorité de l'administration fut-elle de mettre l'accent sur la production vivrière et animale. D'où la création des sections agricoles et vétérinaires à côté de la section administrative. Les deux activités principales de la période précoloniale sont ainsi modernisées à l'instar du cadre traditionnel de la vie politique et administrative. Le pays était entré dans une économie monétaire. Il était alors exclu que les chefs continuent à être rémunérés en nature.

Tout au début de la présence belge, la fonction de commandement, comme le service militaire, avait disparu. A l'issue des réformes, les collines ont été regroupées en chefferies et sous-chefferies. Le système instauré tend à l'uniformisation du mode d'administration et à le rendre presque héréditaire, ce qui n'était pas le cas par le passé. Le *Mwami* pouvait confier le commandement à quelqu'un qui se faisait remarquer par sa bravoure lors des campagnes guerrières ou par son savoir-vivre et son éloquence lors des veillées culturelles. Puis, auparavant les régions étaient administrées différemment : il y avait celles qui se trouvaient sous l'autorité des chefs de lignage- *abakonde* et les chefs de domaines royaux -*ibisonga*, la réforme mit fin à cette administration très compliquée à leurs yeux.

« Ceux-ci avaient à leur tête des responsables nommés par le *mwami*, souvent choisis en dehors des lignages originaires de la région, et dont les fonctions n'étaient pas héréditaires. Ailleurs, le contrôle exercé par la cour était épisodique et lointain ; les responsables locaux étaient aussi des notables locaux donc bien acceptés par la population. A partir des années vingt, tout le pays fut divisé en chefferies et sous-chefferies, dont les responsables n'eurent plus cet ancrage local. Nommés par le Résident belge, ils ne tinrent plus leur légitimité que d'un pouvoir central contrôlé par des étrangers ».⁶²

3. L'alphabétisation du Rwanda : mise en perspective de 1920 à 1945

Comme nous venons de le constater, dans les catéchuménats, le niveau des formateurs eux-mêmes n'était pas fiable et leur comportement pouvait favoriser l'accession au baptême moyennant quelques offrandes. Les missionnaires qui étaient très peu nombreux n'avaient pas le temps matériel de procéder au contrôle préalable de connaissances. Ainsi les statistiques donnaient un grand nombre de personnes ayant appris à lire et écrire. Elles étaient supposées constituer un lectorat pour la presse écrite qui était entrain d'être mise en place. Mais la réalité était que tout ce monde n'était pas capable de pouvoir lire un journal, tout au plus certains pouvaient distinguer les différentes lettres de l'alphabet.

Il y a lieu d'avoir des doutes en ce qui concerne le bagage que tous ces catéchumènes et les premiers chrétiens pouvaient acquérir en matière de lecture. Puis même le problème de langue mis à part, l'augmentation vertigineuse de ceux qui fréquentaient les catéchuménats ne pourra jamais être proportionnel à ceux qui devaient dispenser la formation en matière d'écriture et de lecture. A titre illustratif, voyons la situation telle qu'elle se présentait durant le fort moment des conversions.

⁶² KAGAME, A., *Un abrégé de l'ethnohistoire du Rwanda*, Tome I Butare, Editions Universitaires du Rwanda, 1972, 156 p.

Tableau III : **Population chrétienne catholique et le personnel de l'évangélisation**

	1933	1934	1935
Missionnaires	77	91	92
Prêtres rwandais	17	17	20
Catéchistes	123	166	201
Chrétiens*	97 959	154435	181305
Catéchumènes	10 187	15 048	21 427

Source : *Rapport sur l'Administration belge au Ruanda-Urundi, 1936*

Le nombre de chrétiens qui est avancé ici comprend les baptisés des religions chrétiennes protestantes.

Les chiffres ci-dessus nous indiquent qu'il y avait au courant de 1933, 1 prêtre (missionnaire et abbé rwandais) pour environ 1150 chrétiens et catéchumènes, en 1934 cette proportion est de 1 prêtre pour 1569 et en 1935 elle était de 1 prêtre pour 1810 chrétiens et catéchumènes confondus. Le problème devient sérieux quand on voit le nombre que doit former un seul catéchiste. En 1933, il était de 83, en 1934 il y avait 1 catéchiste pour 91 et l'année suivante il y avait 107 candidats au baptême pour un seul catéchiste. Ce qui fait que la qualité, tant souhaitée, fera défaut pour de très longues années.

A la fin de la décennie la situation a complètement changé le nombre de chrétiens, et des catéchumènes comme celui des missionnaires et autres religieux sont très impressionnants mais le déséquilibre persiste. Plus le nombre de fréquentations des lieux d'alphabétisation augmente plus la qualité laisse à désirer. Ce qui est certain est que les catéchumènes et néophytes ont pu entrer contact avec les imprimés. Reste à savoir la capacité de tout un chacun à les exploiter. Le rapport sur l'Administration belge du Ruanda-Urundi de 1947 donne en détail le nombre de missionnaires et autres religieux : tant Européens que Rwandais. Les chiffres indiquant le nombre d'écoles (missions), de chapelles-écoles justifient en quelque sorte la volonté de l'Église à se consacrer à ce travail d'alphabétisation. Surtout on note une certaine évolution dans cette mise en perspective de l'alphabétisation de la population rwandaise.

Tableau IV : Responsables de la formation religieuse dans le Vicariat Apostolique du Ruanda 1939-1944

	1939	1940	1941	1942	1943	1944
Nombre de missions	30	30	30	30	30	33
Chapelles-écoles	1092	1143	1089	1041	1119	1149
Pères Blancs	78	83	80	78	84	84
Soeurs Blancs	62	63	64	64	64	62
Frères européens	28	27	27	26	27	27
Prêtres indigènes	41	47	53	54	62	67
Frères indigènes	47	54	65	68	64	69
Frères: postulants et novices	80	65	70	77	61	75
Soeurs indigènes	85	96	105	109	121	129
Soeurs: postulantes et novices	91	95	96	126	89	70
Catéchumènes	68045	50202	45959	53183	41408	34848
Catéchistes et moniteurs	1281	1584	1519	1704	1782	2092
Chrétiens	99079	316922	331388	347033	359584	327181

Source : Rapport sur l'Administration belge du Ruanda-Urundi, p 52

Encore une fois nous constatons que l'écart entre les responsables de la formation des catéchumènes et de l'encadrement des néophytes est énorme. Ces gens qui avaient reçu une formation au rabais, une fois qu'ils ne fréquentaient plus les catéchuménats, risquaient d'oublier facilement les notions qu'ils avaient acquises. Ceci d'autant plus que pour eux, lire et écrire ne présentaient aucun intérêt. Serait-il pour cette catégorie de gens que la presse catholique a été créée? Il est fort possible que la lecture des livres de catéchisme et des journaux pouvait suppléer à la carence qui se trouve au niveau de la formation.

Rares étaient ceux qui pouvaient profiter des rudiments de lecture dispensés dans les catéchuménats, surtout qu'il n'y avait même pas assez de livre à lire. Il n'existait que le commentaire de catéchisme ("*Gatigisimu isobanuye*") qui était distribué aux seuls catéchistes, les néophytes n'étaient nullement intéressés à le posséder. Le contenu était très simple: il s'agissait d'une série de références bibliques appropriées et un petit manuel méthodologique pour guider ceux qui devaient l'enseigner. Au début des années quarante, après qu'une partie des missionnaires ait dénoncé les méthodes employées, une réforme fut entreprise pour réinstaurer le sérieux dans la préparation au baptême.

« ... lors d'une réunion des supérieurs des postes de missions, les grandes lignes de la réforme furent tracées. La période de postulat devait durer 16 mois, avec deux cours par semaine de doctrine et de lecture. Ceux qui réussissaient l'examen final étaient admis au catéchuménat qui s'étendait sur 32 mois, ponctués d'interrogations tous les 8 mois. Du début du postulat au baptême, la formation était divisée en cours de quatre mois chacun et personne ne pouvait passer au cours supérieur s'il n'avait régulièrement participé aux leçons ». ⁶³

Ainsi donc, en plus du manque de livres à lire s'ajoute le faible niveau de formation pouvant freiner la volonté et le goût à la lecture. On peut noter toutefois que les missionnaires ne se sont pas découragés. Malgré ce handicap, ils mettaient tout le poids dans le journal *Kinyamateka* dont le contenu avait en quelque sorte enregistré quelques progrès. Alors que dans ses débuts il était conçu comme un organe "des lois", "des décrets" en provenance de l'administration (coloniale ou indigène) et des autorités ecclésiastiques, au milieu des années 40 il commencera à diversifier l'information pour intéresser les lecteurs. Les sujets abordés comprennent en plus des instructions religieuses, des nouvelles du pays et de l'étranger, un calendrier des événements du mois, des informations scientifiques et agricoles, la propagande de guerre et le sport, etc....

Quoique l'on puisse dire, cet effort d'alphabétisation à la base donnait des résultats appréciables puisque le nombre de ceux qui avaient été formés allait croissant. En prenant au hasard l'année 1936 nous trouvons que sur une population de 1 762 593 habitants que comptait le Rwanda, 233 171 étaient des chrétiens. Même si nous mettons en doute leur capacité de garder les acquis en matière de lecture, nous devons admettre que 13 % se comptaient parmi ceux qui avaient reçu des notions de base : considérés comme ayant bénéficié d'une alphabétisation. Ils constituaient une catégorie de gens ayant été en contact avec le livre. Ils étaient à mesure de différencier les lettres de l'alphabet même si leur niveau de lecture était resté très bas.

Dès lors, pour aider cette catégorie de gens à avoir le goût de la lecture, il avait fallu créer pour eux un journal. Quant à la catégorie des évolués, il était hors de question de créer un journal qui ne traiterait que les problèmes qui ne les concernent pas. En plus de *Kinyamateka* ils vont avoir des journaux à la hauteur de leur niveau de formation. Etant donné les raisons qui les poussaient à fréquenter les missions ou à lire des journaux, on peut affirmer que ce n'était pas par l'amour de la lecture. De leur côté les missionnaires et l'Administration coloniale leur présentaient des journaux bien sélectionnés et ils s'en

⁶³ LINDEN, I., 1999, p. 286.

rendaient compte même s'ils ne le disaient pas tout haut. D'où nous pouvons nous permettre d'affirmer que loin de lire pour des raisons de recherche de l'information, ils agissaient ainsi par pure formalité. Ceci explique la dualité entre l'oral et l'écrit observé même de nos jours chez les Rwandais.

Conclusion

Nous venons de montrer à travers nos investigations que c'est l'oralité qui a constitué le vecteur central de la communication et de l'information dans la société indigène du Rwanda avant l'arrivée des Européens. Mais, la colonisation par ses pratiques modernes ont remis en cause la pertinence de ces pratiques orales de l'information, et ont imposé peu à peu l'écrit. Celui-ci fut instauré à travers l'évangélisation, l'alphabétisation et leurs supports écrits : l'évangile et les livres. Dans l'administration coloniale et dans les missions catholiques, l'écrit fit autorité par le biais des documents administratifs, des livres de catéchisme et de prières. Les enfants des chefferies, autres indigènes évangélisés et scolarisés relayaient dans leur famille, l'avènement de l'écrit.

Les élèves diplômés des écoles primaires et secondaires constituaient les vecteurs de la pratique de la nouvelle tendance de l'écrit, et formaient la classe des évolués, des nouvelles élites alphabétisées. Des organisations associatives de ces jeunes indigènes instruits furent même créées, comme les anciens élèves du Séminaire, ou les anciens élèves du Groupe scolaire d'Astrida, pour illustrer cette génération de Rwandais issus de l'école missionnaire. Ces jeunes instruits participèrent d'ailleurs au remplacement des vieux chefs traditionnels dans le cadre des réformes Mortéhan dans les chefferies où les enfants scolarisés prirent la place de leurs parents.

Nous avons ainsi pu pointer du doigt le rôle crucial joué par les Missions catholiques dans l'évolution même politique du pays dès le début, puisque leurs anciens élèves avaient accédé, grâce justement à la scolarisation catholique, à la tête de diverses chefferies. L'impact des actions de ces Pères Blancs, comme de Mgr Léon Classe, dans la vie culturelle et sociopolitique du pays fut ainsi d'un niveau prépondérant. Les chiffres sur les conversions au catholicisme, sur les adeptes catholiques parmi les indigènes, sur les effectifs dans les catéchumènes sont illustratifs du travail de prosélytisme des Missions catholiques, et de leur succès dans la population. Les conversions à la religion catholique de certains chefs traditionnels avec leurs sujets pouvaient prouver l'investissement total de toute la société rwandaise par les Missions d'évangélisation.

A titre illustratif, la conversion au catholicisme en 1928 de Mutara Rudahigwa, , et son intronisation en 1931 en remplacement de son père, consacrait l'expansion de la religion chrétienne jusqu'au sommet de la société indigène. Ce jeune roi donna, selon les sources, l'ordre à ses chefs traditionnels de se convertir aussi au christianisme. La Mission catholique, avait investi toute la population indigène par l'évangélisation, et à travers la scolarisation, a formé les élites et la classe dirigeante du pays. Ces actions d'évangélisation et de scolarisation avaient préparé le terrain pour la création des conditions de lectorat et de public à la presse catholique à naître.

Ces faits et circonstances ont marqué le système de l'information chrétienne de l'Église et ont participé de la création de la première presse catholique du pays. Même si la population scolarisée était relativement faible par rapport l'ensemble des indigènes, la presse catholique avait ainsi tous les ingrédients, notamment de lectorat indigène et blanc d'une part, et d'acteurs éditeurs d'autre part, pour son éclosion. C'était dans ce contexte que l'un des principaux journaux catholiques de l'époque, *Kinyamateka*, fut créé au Rwanda.

Deuxième partie

Les débuts d'une presse écrite au Rwanda (années 1930-1945)

Introduction

La pénétration et l'implantation dans le monde africain, et à plus forte raison du Rwanda, opérées par l'Église à travers l'évangélisation et l'alphabétisation depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle, avait engendré une classe d'indigènes instruits. Ceux-ci furent peu à peu familiarisés à la lecture des livres de prières, des livres scolaires et des documents administratifs du colonisateur. C'est sur la base de cette partie de la population indigène alphabétisée que l'Église a conçu sa politique d'information par la presse écrite. Il nous faut dès à présent élucider les stratégies adoptées par l'Église dans la création de cette presse catholique au Rwanda. En cette matière, nous verrons dans cette partie, que l'Église a repris les vieilles recettes qui avaient fait leur preuve et donné de bons résultats en Europe et ailleurs en Afrique : la création de la presse missionnaire.

En effet, comme en Europe et en Belgique, durant ces années, le support de l'information dans le milieu chrétien est la presse. C'est cette politique d'information par la presse que l'Église reproduit au Rwanda. Les Missions catholiques développèrent ainsi une presse chrétienne foisonnante dans leur zone d'influence en Afrique et notamment au Rwanda. Les années 1930 verront la création de plusieurs journaux d'obédience chrétienne servant non seulement à informer, mais surtout, à orienter la vie culturelle et sociopolitique du pays. Les choix des sujets traités et des lignes éditoriales étaient de nature à participer ou à influencer et diriger l'opinion dans un sens ou dans un autre. C'était conformément à cette stratégie que le premier journal catholique du Rwanda, *Kinyamateka*, fut créé.

C'est ici que nous verrons le rôle fondamental joué par l'Église dans la direction des journaux, au niveau des responsables et des rédacteurs. L'Église n'avait pas seulement créé un seul journal catholique d'information. Elle fut à l'origine d'autres créations journalistiques que nous détaillerons au fil de cette partie. Elle a imaginé une stratégie diplomatique pour ménager l'administration coloniale, toute en faisant la conscientisation de l'élite indigène évoluée sur certains sujets à caractère social et politique

Le journal *Kinyamateka* est créé juste après cette période de préparation par les missionnaires du passage de l'oral à l'écrit. Il est perçu comme un véritable baromètre de la nouvelle vie culturelle et sociopolitique du Rwanda. D'où nous nous sommes proposé de chercher à savoir la ligne éditoriale que cette presse a adoptée et quels impacts engendrés dans les divers domaines de la vie du pays ? Il s'est avéré, au fil de nos

recherches, que ce journal avait joué un grand rôle dans la poursuite de l'évangélisation dans le pays. Les informations religieuses y avaient une place de choix, et le journal servait d'instrument de prosélytisme. Mais, la vie sociale et culturelle n'y est pas négligée, puisque la morale, la santé, les faits divers faisaient l'objet des informations véhiculées dans les colonnes de cette presse. Elle servait de même de caisse de résonance en faisant l'écho des événements sur le plan international comme les conflits mondiaux et leur évolution notamment la deuxième guerre mondiale.

Ce sont toutes ces péripéties de la fourniture de l'information par cette presse catholique au Rwanda, dont *Kinyamateka* est le journal principal, que nous étudions dans cette deuxième partie de notre recherche. Aussi, allons-nous circonscrire dans un premier abord l'univers de la presse catholique en Afrique coloniale et la place de l'Église dans le développement de ces supports d'informations au Rwanda. Dans une deuxième phase, nous présenterons les conditions et contextes de création du journal catholique *Kinyamateka* ainsi que ses différents acteurs et aspects de fonctionnement. Les contenus de ce journal sont examinés en une troisième position, à travers l'étude de sa ligne éditoriale, notamment de la fonction de support d'évangélisation qui lui avait été assignée, de sa contribution à la connaissance de la vie culturelle, sociale du pays. L'ouverture sur l'extérieur que ce journal permettait par les informations internationales qu'il pourvoyait, et enfin et surtout ses immixtions dans la vie politique rwandaise de l'époque, y seront de même analysées.

I – L'Église et la presse en frique

Dans la majorité des pays du continent africain, l'écriture fut introduite après l'avènement de l'ère coloniale. Il faut souligner aussi que là où l'on trouve une presse écrite, ce n'était pas le fait des Africains. D'où l'Église devait définir une politique à suivre dans le domaine de la communication et surtout sur l'interaction comme un questionnement fondamental approprié à la sortie de l'oralité vers l'écriture. Elle devait tenir compte de la situation qui prévalait sur le continent européen au moment où elle allait l'introduire au Rwanda.

Selon A.-J. Tudesq dans *Feuilles d'Afrique. Une étude sur la presse en Afrique subsaharienne* il n'est pas aisé de parler de la presse en Afrique. Les raisons de difficultés d'une telle entreprise sont nombreuses : cette presse est faite dans un continent où l'oralité prime sur l'écriture, où le développement de la lecture est freiné par l'analphabétisme. Le Rwanda n'échappe pas à la règle générale. Il y a eu deux phases importantes dans le parcours de création d'une presse africaine: le moment où elle était entre les mains des missionnaires et la prise en charge par les africains eux-mêmes. Ces derniers ont été associés dans la direction des journaux ou dans la rédaction des articles. La presse écrite est née à des époques différentes et s'est développée différemment dans les pays anglophones par rapport aux pays francophones et lusophones. D'une manière générale, cette presse était motivée par le souci de créer un cadre de continuation de l'évangélisation.

Les missionnaires étaient conscients que l'enseignement dispensé dans les catéchuménats avait des lacunes. Enfin cette presse devait être abordée en tenant compte de son lectorat et à l'opinion publique à laquelle elle s'adresse. Ainsi au Rwanda le premier à avoir le jour était en langue Kinyarwanda. Les dirigeants comme les rédacteurs étaient soit des hommes d'Église, soit des chrétiens méticuleusement sélectionnés. Ceci se remarque par la ligne éditoriale qu'ils choisissaient pour l'un ou l'autre de leurs journaux. Une ligne éditoriale qui a évolué en s'adaptant à l'environnement social et politique.

1. La politique de l'Église catholique en matière d'information au début du XX^e siècle

Dans les années trente, on observe en Europe une émergence de partis catholiques et une adhésion à la démocratie pluraliste. Les missions pensaient qu'il était de leur devoir de développer une presse chrétienne dans les colonies d'Afrique en général et particulièrement au Rwanda. Le principe est qu'elle voulait diffuser la pensée chrétienne sur toutes les questions importantes. Pour ce faire, elle devait prendre le devant pour contrer l'influence de la mauvaise presse qui serait athée et matérialiste, neutre et anticatholique qui étaient entrain de se développer dans le monde occidental.

Au début du 20^{ème} siècle, la politique de l'Église catholique en matière de l'information se place dans un courant plus large. Un mouvement démocrate-chrétien qui se trouve dans la ligne directe de l'Encyclique *Rerum Novarum* (Les choses de la vie), sur laquelle se fonde la Doctrine sociale de l'Église, qui a marqué la génération des missionnaires présents au Rwanda au moment de la création du premier journal. Sous l'initiative du Pape Léon XIII (1878-1903), l'Église catholique reconnaissait la misère ouvrière, tout en rejetant les mouvements nationalistes et socialistes. A la fin de la première Guerre mondiale, le pape Benoît XV (1914-1922) a essayé de rapprocher les chrétiens de différents pays divisés par la guerre. C'est à ce moment qu'apparaît dans l'Europe occidentale (France, Belgique, Allemagne) des partis démocrates chrétiens. Ils mènent une politique se préoccupant de la dimension spirituelle de toute personne et mettant en avant l'idée selon laquelle la source du droit provient, non de l'État, mais des individus.

Selon Jean-Claude Delbreil⁶⁴, les démocrates chrétiens dans leur ensemble ont joué un rôle essentiel pour la mise en place de la presse et de l'information, en même temps qu'ils ont continué à, faire de la presse un de leurs instruments d'actions privilégiés. Il continue en soulignant que la presse d'inspiration chrétienne tendait à se substituer à la vieille presse conservatrice. La presse écrite catholique a joué un rôle primordial dans la propagation de la culture chrétienne et de l'enseignement social de l'Église.

L'Église, sous le couvert des partis démocrates chrétiens, en essayant d'avoir l'exclusivité dans le contrôle de la presse, avait d'autres motivations dont la lutte contre le matérialisme athée. Certains parmi les missionnaires promoteurs des journaux préconisaient ceci :

⁶⁴ DELBREIL, J. Cl., *Centrisme et Démocratie chrétienne en France : Le parti démocrate populaire des origines au M.R.P 1914-1944*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990.

« ... il faut multiplier sous toutes ses formes la presse catholique et se préoccuper des techniques modernes de diffusion et de culture, car on sait l'importance de nos jours, d'une opinion publique formée et éclairée; il faut surtout donner un essor croissant à l'action catholique et satisfaire les besoins religieux et culturels d'une génération qui risquerait, faute d'aliments suffisants, d'aller chercher hors de l'Église sa nourriture ». ⁶⁵

Dans l'ensemble l'Église semblait se remettre en question, l'ère était à la "déconfessionnalisation, décléricalisation, désacralisation" pour la rendre accessible à tous. Ceci signifie que le laïc devait s'émanciper d'où la multiplication des œuvres, des mouvements, des syndicats voire même des partis chrétiens. Au lieu d'exercer un pouvoir indirect sur la société en s'appuyant sur les structures étatiques existantes, elle prône un pouvoir directif par mode d'influence et de témoignage. Elle est consciente que, à la faveur de la guerre, les peuples se sont réveillés d'une longue torpeur et on observe chez eux une tendance à la démocratie. C'est ainsi par exemple que les messages radiodiffusés de Noël 1942 et 1944 donnent droit de cité à la démocratie.

« La recherche d'une démocratie sociale menait à l'acceptation d'un idéal égalitaire. La pratique même de la démocratie, dans les cercles, les mouvements, les syndicats, conduisait à substituer à l'image d'une société hiérarchisée et paternaliste celle d'un monde égalitaire et fraternel: la démocratie n'était pas seulement "pour" le peuple, mais aussi "par" le peuple: la participation devenait le maître mot du catholicisme social. En même temps que la démocratie sociale, l'égalité, les démocrates-chrétiens en venaient à accepter la démocratie politique, héritière de ce libéralisme jusque-là méprisé, le suffrage universel et la souveraineté du peuple. Ils acceptent les libertés de pensée et d'expression ; ils affirment la distinction du politique et du religieux ». ⁶⁶

Le pontificat de Pie XII (1939-1958) avait effectivement à faire face au libéralisme et au communisme. Tout en ne se démarquant pas des pontificats de ses prédécesseurs (Léon XIII puis Pie XI), il fallait mettre sur pied une sorte de "doctrine" sociale de l'Église. Celle-ci prit des traits d'une idéologie capable de faire face à d'autres idéologies. Pour parvenir à aider les chrétiens à vivre la nouvelle expérience elle choisit de se placer au-dessus de la mêlée, tout en jouant le rôle d'éducateur, une politique que va pratiquer durant son pontificat le Pape Jean Paul II.

⁶⁵ SAUR, L., *Les catholiques belges et le projet de l'Église catholique pour le Rwanda 1919-1994*, Paris, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Mémoire de DEA, 2003, p. 88.

⁶⁶ MAYER, J.M., *Catholicisme social et démocratie chrétienne. Principes romains, expériences françaises*, Paris, les éditions du Cerf, 1986, p.36.

« ...l'Église se veut encore *Mater et Magistra* "mère et éducatrice": lumière, sagesse et force pour les peuples en difficulté et leurs peines, rappel de l'origine et de la fin surnaturelle de leur histoire. L'Église "corps mystique du Christ", proche et attentive à l'histoire humaine, et cependant, 'au-dessus" de la mêlée, serait-on tenté de dire, non atteinte elle-même par les soubresauts du temps ». ⁶⁷

Pour le cas particulier du Rwanda, dans les milieux islamisés et chez quelques « évolués » l'écoute de la radio nationaliste égyptienne pouvait les dévier de l'idée que se faisait l'Église de la démocratie. La presse écrite allait faire tout son possible pour livrer une information pouvant maintenir ses lecteurs dans le droit chemin.

Non seulement les nouveaux missionnaires, présents au Rwanda à la fin du second conflit mondial sont nés et grandis dans cet environnement, mais au cours de leur formation ils ont eu le temps de s'imprégner de ces courants. Ils étaient zélés et enthousiastes, prêts à insérer dans leur apostolat ce catholicisme intransigeant et populaire. Ils avaient assisté, quand ils étaient encore en Europe, à la création des partis politiques populaires et démocratiques. Ils furent témoins de la formation de réseaux de comités et d'associations qui, fort de l'appui du clergé enserraient les fidèles essentiellement des paysans et des ouvriers ainsi que des membres des classes moyennes.

D'une manière générale les missions catholiques, d'après les pensées des papes de ce début du siècle, devaient viser essentiellement à associer étroitement les autochtones à l'évangélisation de leur pays et former un clergé local destiné à prendre un jour la direction de l'Église de leur pays. Au Rwanda les missionnaires avaient réussi à former des prêtres autochtones auxquels ils avaient confié la gestion d'un certain nombre de postes de mission. Les membres du clergé indigènes se recrutaient dans les deux principales composantes de la société rwandaise. Dans les séminaires on admettait les enfants de toutes les ethnies du pays alors que dans d'autres écoles, surtout la section administrative, la tendance était de favoriser ceux de l'ethnie Tutsi, qui devaient devenir des auxiliaires dans l'administration coloniale. Nous verrons plus loin que ce groupe deviendra la cible de la presse missionnaire acquise à ce courant de changements de politique de l'Église catholique.

⁶⁷ MAUGENEST, D., *Le discours social de l'Église catholique: de Léon XIII à Jean-Paul II*, Paris, éditions du Centurion, 1985, p. 251.

2. Le développement de la presse écrite dans les colonies d'Afrique avant 1930

D'une manière générale la naissance de la presse en Afrique subsaharienne date du début du 20^{ème} siècle. Dans bon nombre de pays, les missions chrétiennes ont pu s'insérer dans le processus et ont contribué à son développement. L'étude réalisée par A.-J. Tudesq évoqué plus haut, nous montre le tout premier journal à être créé au début du 19^{ème} siècle. Sur le continent africain il y avait en effet *Le Cap Town Gazette* en 1800, suivi l'année suivante par *La Sierra Leone Gazette* qui deviendra *The Royal Gazette and Sierra Leone* à partir de 1808. Ils étaient publiés respectivement par les Européens du Cap et par les Afro-américains installés à Freetown depuis 1792. A partir des années 1840, dans les quatre communes du Sénégal où étaient établis des Français, deux journaux voient le jour : *Le Bulletin administratif du Sénégal* (1844) et *Le Moniteur du Sénégal* (1856). Vers la fin de ce siècle, à Madagascar il y avait une floraison de journaux : 23 publications en français, 7 en anglais et 4 en malgache. Depuis 1854, le Portugal introduit à son tour des journaux au Mozambique et en Angola. Ainsi toute l'Afrique était couverte mais cette presse était entièrement destinée aux Européens.

Bientôt les missionnaires, protestants et catholiques, allaient proposer des périodiques aux Africains en langues africaines, là où cela était possible. Dans beaucoup de colonies africaines, la multiplicité des langues locales poussait les initiateurs des journaux à utiliser la langue du colonisateur pour pouvoir communiquer. Dans la zone anglaise, la presse des missionnaires avait pour objectif l'éducation et la conversion des populations de l'arrière pays. Quant à l'administration française, elle essayait de freiner l'action des missionnaires en matière de presse. Mais d'une manière générale, la presse des africains a vu le jour en Afrique occidentale sous influence anglaise, grâce justement à la présence d'Afro-américains. Ces derniers étaient imprégnés du zèle évangélique et menaient campagne contre le commerce des esclaves. La naissance de la presse en Afrique subsaharienne ne fut pas seulement un transfert de technologie, mais aussi un élément d'acculturation. Elle consacrait la pénétration de l'écrit et la modification profonde du comportement avec l'introduction de la notion moderne de l'information.

Avant la première guerre mondiale la presse se conformait à la politique coloniale de chaque puissance et elle était le reflet des journaux de chaque métropole. Dans les colonies allemandes cette presse se présentait surtout comme des feuilles d'informations. Ce qui paraît aussi intéressant c'est que les autorités allemandes favorisaient les publications en langues africaines. Au Rwanda, cet élément langue locale n'était pas un

problème car le pouvoir colonial et l'Église en arrivant dans le pays, ils ont trouvé une population homogène au niveau linguistique. La presse, dans les pays sous domination anglaise, s'est développée différemment d'une région à l'autre.

Encore une fois, selon A.-J Tudesq dans *Feuilles d'Afrique : Etude de la presse de l'Afrique subsaharienne*, en Afrique occidentale, spécialement en Gold Coast et en Sierra Leone, l'Angleterre se montrait tolérante à l'égard des journaux, surtout que ceux-ci n'exprimaient que quelques revendications modestes. Au Nigeria où une presse africaine avait démarré en 1880, elle exprimait son nationalisme en dénonçant l'hypocrisie et l'arrogance des Blancs. Malheureusement ces journaux avaient une vie éphémère due au manque de moyens financiers. Quoiqu'il en soit cette presse avait déjà introduit un débat ainsi que la critique politique et avait formé une opinion publique parmi une petite minorité africaine. En plus de cette presse détenue par les Africains (ou noirs américains) qui ont joué un rôle dans le lancement des journaux, il y a les missionnaires qui faisaient passer les revendications de l'Église indigène par celles qu'ils avaient mises en place à leur tour. En 1885, elle s'éleva contre le Congrès de Berlin et mena une campagne contre l'expansion française et les Compagnies à Charte anglaises. Le ton de plus en plus critique de la presse nigériane a poussé le Colonial Office à introduire une législation restrictive notamment en ce qui concerne la création de nouveaux journaux.

En Afrique australe, dans l'intérêt de la grande industrie naissante, par exemple, la presse s'est montrée réservée sur les problèmes raciaux. Elle était entre les mains des européens et c'est dans cette partie de l'Afrique que parut pour la première fois un quotidien *Cape Time* qui déjà en 1880, recevait le service par câble de l'Agence Reuter. Avant l'annexion par le royaume Uni de l'Orange et du Transvaal, les afrikaners avaient aussi tenté de lancer leurs propres journaux. *De Burger* était l'un d'entre eux, quotidien sous la direction de Docteur Malan, lui et les autres pouvaient faire face aux journaux en langue anglaise. De leur côté, les immigrants indiens avaient lancé les leurs. Gandhi avait fondé en 1906 au Natal, *Indian opinion* et il fondera plus tard à Durban, *Indian View*. Déjà en 1912, ces mêmes immigrants publiaient un journal religieux, *The Darma Vir* en langue anglaise, hindi et tamoul. Les publications chrétiennes, protestantes et catholiques, étaient nombreuses et avaient la particularité d'utiliser en plus de l'anglais quatre langues locales : le zoulou, le xhosa, le sotho et le tswana. Elles se sont rendues célèbres en menant campagne contre les décisions du Parlement du Cap excluant les Africains des élections et s'opposant à la formation du *Native National Congress* qui deviendra plus tard *African National Congress*.

En Afrique orientale, la presse n'était pas aussi développée que dans les grands ensembles décrits ci-hauts, néanmoins elle existait. Le premier hebdomadaire *African Standard* fondé en 1902 et qui deviendra en 1910 *East African Standard*, était lu au Kenya et en Uganda. Dans ce dernier pays, les Pères Blancs avaient lancé à partir de 1911 un journal en luganda *Munno*. Mais selon Solomon Bareeba dans une étude « The History of the Print Media » in Uganda publiée sur le blog TUTAJUA.COM la presse écrite en Uganda avait été lancée à partir de 1900.

[“The first newspaper in the country’s history, *The Mengo Notes* was a newsletter started by CMS (It became the *Uganda notes* in 1900). Its content was basically Protestant Christian material targeting the missionaries themselves other than the natives. This was to change in 1907. CMS launched *Ebifa mu Buganda* to target their converts. The newspaper later evolved into *Ebifa mu Uganda* in 1934. Not to be outdone, the White Father’s, a section of the Roman Catholic Missionaries also launched a newspaper publication of their own called *Munno* in 1912. *Munno* which is the Luganda word for your friends, was published in Luganda...targeted converts and not missionaries..”

«Le premier journal dans l’histoire du pays,«*Mengo notes* » était un bulletin d’information initié par la CMS (Il est devenu *Uganda notes* en 1900). Son contenu était essentiellement protestant ciblant les missionnaires eux-mêmes autres que les indigènes. Ceci devait changer en 1907. La CMS a lancé *Ebifa mu Buganda* destiné à leurs convertis. Le journal a ensuite évolué en *Ebifa mu Uganda* en 1934. Pour ne pas être en reste, les Pères Blancs », une des congrégations de Missionnaires catholiques, ont également lancé leur propre publication appelée *Munno* en 1912. Munno, qui est le mot « votre ami » en Luganda, était publié en luganda... il s’adressait aux convertis et non aux missionnaires »]⁶⁸

La presse dans les colonies françaises se présente différemment car tel que nous l’avons remarqué plus haut, elle était le reflet de ce qui se passait en métropole. Le début du XX^e siècle en France est fortement marqué par la politique anticléricale du Gouvernement. C’est ainsi que dans les quatre communes du Sénégal (Saint-Louis, Rufisque, Dakar et Gorée), la presse africaine en langue française s’était développée à la suite de la nouvelle législation de la presse de 1881. La plupart des journaux qui furent fondés, avaient pour objectif le soutien de tel ou tel candidat : français, métis ou africain aux élections des députés. Le plus souvent ils étaient liés aux partis ou syndicats de la métropole.

⁶⁸ BAREEBA Solomon, « The History of Print Media in Uganda », *TUTAJUA.COM* February 4, 2012 consulté le 4.11.2011.

Pour l'ensemble de l'Afrique Occidentale Française, ce n'est qu'en 1906 que fut créé un journal en dehors du Sénégal, La Côte d'Ivoire à Grand Bassam pour s'opposer aux forestiers blancs. A Madagascar, l'administration coloniale était libérale envers la presse sauf peut-être pour celle publiées par les Églises. Les journaux des missions protestantes étaient soumis à la censure et, un service avait été créé pour éliminer d'éventuels articles défavorables à la France. La presse des missions catholiques connut des suspensions par le gouverneur général Augagneur qui appliquait avec zèle, la politique anticléricale du gouvernement français de l'époque.

Au Congo belge, les premiers journaux furent également des publications missionnaires. Vers 1911, le Katanga connut un afflux des Européens attirés par les richesses minières. C'est ainsi que voient le jour deux hebdomadaires : *L'étoile du Congo* et *Le Journal du Katanga*.

Dans l'entre deux guerres, l'Afrique a connu une évolution due aux facteurs suivants : la participation des troupes d'Afrique noire dans la première guerre mondiale, l'éviction de l'Allemagne d'Afrique et le poids du marché international sur l'économie. Comme par le passé, la politique coloniale, et par conséquent la presse, présente des caractères différents, parfois opposés dans les zones anglophones, dans l'Empire français et dans les colonies belges et portugaises.

– La presse dans les colonies britanniques

En Afrique australe, dès la période précédente, la presse en langue anglaise et afrikander était assez développée et la plupart des journaux étaient en langues locales. La particularité de cette région est qu'elle tenait compte de l'existence des groupes linguistiques : d'où un même journal paraissait en cinq langues différentes. Au lendemain de la 1ère Guerre mondiale, la presse se développe davantage avec des revendications plus radicales surtout dans l'hebdomadaire de l'ANC, *Ikwezi le Afrika*. La presse bantoue, un groupe formé en 1931 par des Blancs voulant se rallier des Africains obtint l'appui du groupe Argus et plus tard celui de l'Anglo-American Corporation. La fusion de plusieurs journaux pour Africains aboutit à la création en 1932 d'un nouveau journal *The Bantu World* publié en anglais, en xhosa, en zoulou, en sotho et en tswana.

En Afrique orientale, le rôle le plus important dans la presse, était joué par les Britanniques et les Indiens. *L'East African Standard*, organe des colons demandait plus d'indépendance face au gouvernement anglais. Dans les trois pays composant alors l'Est

africain britannique, une presse des africains en langues locales voit le jour surtout en Uganda où l'alphabétisation était plus avancée.

L'expansion de la presse africaine la plus spectaculaire est observée en Afrique Occidentale britannique, ceci grâce au développement de l'imprimerie. La période de 1921 à 1930, vit le plus grand essor de la presse au Nigeria avec la création de 7 quotidiens et de 13 hebdomadaires. La principale personnalité du journalisme dans ce pays fut sans contexte le docteur Nnamdi Azikiwe⁶⁹, il avait acquis une aptitude à saisir les aspects journalistiques internationaux. Il fut influencé par les journaux négro-américains et prit conscience de l'importance de la presse. Il avait constitué toute une chaîne de journaux, la *Zik's Presse*.

A Accra des universitaires bien connus publiaient des journaux forts appréciés. Le docteur J.B. Danquah dans *The West African Times* s'était assuré le service de Reuter pour les nouvelles internationales. *The Gold Coast Spectator* fondé en 1927, devenu plus tard, *The Spectator Daily* comptait parmi ses rédacteurs George Padmore qui collaborera avec Nkumah, tous deux reconnus comme de grands panafricanistes très actifs.

– La presse dans les colonies françaises

En A.O.F., le décret du 4 août 1921, interdisant la diffusion des publications par les Africains ou par des Français remettant en cause le système colonial, est un facteur du freinage du développement de la presse africaine. Ce développement sera toujours en rapport avec l'existence des élections et d'électeurs africains puisque les habitants des quatre communes du Sénégal, avaient la qualité de citoyens français. Au Sénégal avant 1939, il y avait 17 périodiques officiels, 52 journaux politiques ou d'information et 13 publications diverses. Au Dahomey (Bénin) c'est le retour des soldats ayant participé à la Guerre qui marque le développement de la presse. Les critiques de l'administration coloniale valurent des procès à plusieurs journaux, toutefois cette presse joua un rôle de formation civique. En Côte d'Ivoire la presse est restée dominée par les colons.

En A.E.F., du moins au Cameroun, il n'y avait qu'une presse administrative et coloniale. Au Gabon le seul journal des africains, *L'Echo Gabonais* édité à Nice en France, recevait des articles de Léon Mba⁷⁰ dénonçant l'administration coloniale ou les abus des marchands européens. A Brazzaville toute la presse était entre les mains de l'administration ou des colons.

⁶⁹ Benjamin Nnamdi Azikiwe sera le premier Président du Nigéria à l'indépendance de ce pays en 1960.

⁷⁰ En 1961, Léon Mba est élu président de la République du Gabon.

Au Madagascar on avait un nombre de titres plus élevé que dans le reste de l'Afrique française. Dans cette île de l'océan indien se trouvant sur la route des Indes, l'implantation coloniale est très ancienne. Vers la fin du 19^{ème} siècle déjà, l'enseignement primaire était obligatoire pour les enfants entre 6 et 13 ans de sorte que l'alphabétisation était poussée par rapport aux pays du continent africain. Les journaux des colons défendaient divers intérêts dont l'évolution vers l'autonomie interne du type « dominion ». Les journaux fondés et dirigés par les intellectuels malgaches prennent de l'importance dans l'entre deux guerres. En 1927, l'hebdomadaire *L'Opinion* réclamait la naturalisation des Malgaches pour qu'ils aient les mêmes droits que les Français. En 1934, dans ses colonnes, il envisageait déjà l'indépendance du Madagascar. D'autres journaux exprimaient aussi des sentiments nationalistes et engageaient une lutte contre les abus de l'administration coloniale. Ils contribuèrent à obtenir la suppression du travail forcé, la reconnaissance du droit syndical et la suppression du décret qui exigeait une autorisation préalable de publier un écrit en langue malgache.

– Dans les colonies belges

Au Congo belge s'est développée une presse à l'usage des Européens. Il existait une législation restrictive par crainte de l'introduction d'une presse subversive. C'est probablement pour cette raison qu'une ordonnance du 6 Août 1922 prévoyait l'interdiction possible des journaux et périodiques publiés en dehors de la colonie. Les rubriques des journaux étaient consacrées aux nouvelles locales, aux nombreuses revues de presse, aux feuilletons et au sport. A travers cette presse s'adressant uniquement aux Blancs, les prises de positions tendaient à souligner la conviction d'une infériorité des Noirs. Ils préconisaient l'avènement d'une société indigène possédant son âme propre et apprenant à suivre l'exemple du blanc, son modèle.

La presse chrétienne était la seule accessible aux indigènes et était le plus souvent en langues vernaculaires. C'est ce genre de presse qu'on retrouve au Rwanda où les Pères Blancs avaient le monopole sur les services sociaux, et la presse était entièrement entre leurs mains. Cette dernière traitait des questions religieuses, de problèmes éducatifs et des nouvelles du pays et du monde. Malgré les lois très sévères par rapport aux autres colonies, on dénombrait en 1936 plus de 72 périodiques.

– **La presse dans les colonies portugaises** s’adressait aux populations nombreuses venues du Portugal. A partir de 1932, commencent à paraître des journaux destinés aux africains. De 55 titres en 1925 on avait 70 en 1939.

En parlant des conditions de production, il faut penser aux éléments essentiels suivants : l’évolution du statut, le financement, les journalistes et surtout les sources d’information. Un peu partout des lois définissant un cadre juridique et administratif a été mis en place. Dans les Etats francophones, bien que s’inspirant à la loi très libérale de 1881, les textes régissant la presse étaient forts peu libéraux. En Afrique anglophone, les journalistes essayaient d’imiter ce qui se passait en Angleterre, un pays dont la presse est la plus libre. Les journalistes étaient de temps en temps poursuivis pour « sédition » car en se voulant indépendants, ils étaient plus audacieux.

Malgré l’existence de quelques particularités, il y a lieu de dire que la multiplication des journaux, leur opposition souvent très virulente contre les pouvoirs amenèrent une législation défensive entraînant des attaques diffamatoires et la censure. L’issue des procès provoquait à son tour le déchaînement de la presse de sorte que les pouvoirs publics étaient obligés de revenir en arrière. Les lois étaient souvent ambiguës, presque toutes se définissaient comme étant libérales, de sorte que leur interprétation dépendait de l’humeur des personnes devant les mettre en exécution notamment les représentants du pouvoir colonial.

Concernant le financement, la presse qui par essence est un moyen d’expression et d’information se retrouve être une entreprise privée ou étatique réalisant les bénéfices ne fut-ce que pour les faire tourner et en faciliter la distribution. En Afrique subsaharienne, à cette époque, il y avait une grande variété de types d’entreprises de presse allant de grands groupes (en Afrique anglophone) aux publications très artisanales où l’on retrouvait la presse missionnaire. La nouvelle presse était constamment confrontée aux difficultés financières car elle n’attirait pas les capitaux des hommes d’affaires africains, eux-mêmes très peu nombreux.

La classe commerçante peu instruite et par conséquent attachant peu d’intérêt à l’écrit et donc à la presse n’engage pas ses fonds. Elle trouvait que c’est un secteur non rentable, puis on ne pouvait pas compter sur les abonnements des africains. Ils étaient soit désintéressés soit leur pouvoir d’achat ne leur permettait pas d’effectuer des dépenses dans l’achat des journaux. Elle subissait la pression des gouvernants ou tout simplement elle craignait de les déplaire. Les deux principales sources de revenus étaient la publicité et la vente. Or la situation était variable d’un pays à l’autre et d’un journal à l’autre. La vente se

faisait par abonnement ou par l'achat au numéro et dans les deux cas elle était conditionnée par l'organisation de la distribution, elle-même rendue difficile par les défaillances des voies de transports.

Il n'y a pas moyen de parler de presse sans parler des journalistes. Avant l'indépendance la presse avait été le tremplin pour l'accession au pouvoir. Pour les journaux de langue anglaise, même quand la direction passa aux africains, les journalistes britanniques restèrent, d'où la persistance d'un esprit d'indépendance qui privilégiait la recherche de l'information. Dans les Etats francophones et lusophones, le recrutement était dominé par un souci politique. Les journalistes devaient partager l'opinion des gouvernants qui les nommaient. Ceci a comme conséquence de douter de la qualité de l'information livrée.

Concernant leur formation, au début ils furent formés sur le tas et souvent le recrutement était déterminé par l'adhésion au parti unique entraînant le népotisme et le clientélisme. La formation en Europe était coûteuse et risquait de provoquer des influences négatives. En Afrique il y avait absence d'établissements formant des journalistes. Dans beaucoup de pays on privilégiait un autre type de formation consistant en stages de courte durée. Grégoire Kayibanda, journaliste à *Kinyamateka* a effectué en 1956 un tel stage au journal belge *Vers l'Avenir* alors qu'Aloys Munyangaju de *Temps Nouveaux d'Afrique* était à *La Cité*. Les conditions de travail étaient difficiles quant à ce qui concerne l'accès à la documentation. La pauvreté du parc automobile des organes de presse, la lenteur administrative pour en disposer, pour se procurer l'essence sont autant de facteurs qui limitaient les possibilités de reportage.

Quant à la qualité de l'information, la presse religieuse dans les pays africains fut depuis sa création la seule à garder son indépendance. Elle n'hésitait pas à en dénoncer les excès. Sauf quelque rares exceptions comme au Rwanda où elle collaborait étroitement avec le pouvoir colonial et même avec le pouvoir autochtone, du moins au cours des années qui ont suivi leur première parution. On peut distinguer trois catégories de périodiques religieux : ceux qui s'adressaient aux membres du clergé et aux catéchistes, publications religieuses s'adressant aux fidèles et ceux traitant des questions générales dans une perspective chrétienne. A ce titre elle s'est investie dans le débat politique et dans plusieurs Etats elle a joué un rôle dominant.

La plupart du temps, la presse en Afrique subsaharienne s'adressait à une minorité urbaine intellectuelle, puis apparaît une presse rurale traitant des questions de progrès économique et social. Les thèmes sont en rapport avec la santé, l'éducation, l'agriculture

et l'élevage. Avec l'apparition des aspirations nouvelles, elle ajoute des informations sportives ou scientifiques voit le jour. Il existe aussi une presse consacrée aux problèmes des femmes dans la vie de tous les jours et dans le débat politique.

Que dire alors des lecteurs et surtout de l'opinion par rapport à la presse ? La presse aurait pu se développer davantage n'eut été le problème des langues. Le français et l'anglais ne touchaient que les citadins ou du moins les intellectuels, encore très peu nombreux. Or la multiplicité de dialectes dans un même pays, freinait le développement de la presse. Utiliser l'un d'entre eux aurait été perçu comme un signe de domination de l'ethnie qui le parle. L'analphabétisme continue à être un handicap même de nos jours. Le taux d'alphabétisation étant faible, le plus grand nombre de lecteurs se retrouvait parmi les étudiants ou les élèves, employés et cadres de l'administration coloniale.

Aussi, la pluralité des expressions dans la presse ne pouvait-elle que traduire l'existence d'une véritable opinion publique. Selon A.-J Tudesq les conditions de diffusion sont à l'origine du nombre limité de lecteurs et il arrivait que les autorités s'en prennent aux journaux qui ne respectaient pas les lois coloniales. Au regard de ce qui était entrain d'être fait dans les pays du continent, les missionnaires présents au Rwanda ont pris la même initiative. Ils ont été en effet les premiers et les seuls à introduire une presse écrite dans le pays. Ce n'est que vers les dernières années de la période coloniale que voit le jour une presse officielle à laquelle va s'ajouter celle liée aux partis politiques.

II – Les premiers journaux au Rwanda

La volonté de créer une presse écrite était parmi les soucis des fondateurs de l'Église catholique du Rwanda et cela dès les premières années de leur installation dans le pays. En Afrique orientale allemande, où se trouvait le Territoire du Ruanda-Urundi, en plus des journaux gouvernementaux des Allemands, il y avait déjà quelques journaux en langue swahili, lancés vers la fin du 19ème siècle. Chaque station de mission, y compris celles du Rwanda, était tenue de prendre des abonnements au journal *Rafiki Yangu/ Mon ami*, un mensuel catholique appartenant aux bénédictins basés à Dar-es-Salaam. Mais durant les premières années, la principale préoccupation des missionnaires était l'implantation solide dans le pays.

Atteindre le plus grand nombre possible de baptisés venait avant toute chose, et ce qui ne contribue pas à l'augmenter, était pour eux, secondaire et superflu. Leurs supérieurs hiérarchiques continuaient à lancer des appels qui les incitaient à la création d'une presse,

sans succès car en plus du manque d'enthousiasme, des moyens matériels comme la mise en place d'une imprimerie, faisaient défaut.

Nous avons déjà signalé que c'est vers 1917 qu'une petite feuille photocopée, qui donnait des nouvelles internes à la Société des Missionnaires d'Afrique (les Pères Blancs), « *Trait d'union* » vit le jour. Mais, elle n'a pas pu continuer faute de volontaires pour l'animer. Le 1er janvier 1923, le père Briquet tente à titre individuel de lancer un petit journal, simple feuille photocopée recto verso, *Petit Echo du Ruanda* sur le modèle du *Petit Echo du Kivu*. L'année suivante le journal disparaît car le Père qui l'avait initié avait été terrassé par la maladie. A plusieurs reprises le Vicariat apostolique du Ruanda a essayé de relancer *Trait d'union*, mais sa parution était restée irrégulière, quant à sa périodicité et à son tirage, jusqu'à sa disparition en 1939.

A partir de 1932, le même Vicariat se dote de nouvelles machines d'imprimerie, destinées à la production des ouvrages religieux et des livres scolaires, mais la presse aussi en a profité. Effectivement l'année suivante, voit naître un journal en langue locale le *Kinyamateka*. Bientôt les missionnaires qui en étaient les initiateurs sentirent la nécessité d'une diversification car ils comptaient avoir une mainmise sur les « évolués ». Ce fut dans ce cadre que furent lancés d'autres organes, cette fois en langue française. L'administration belge n'y voyait pas d'inconvénient dans la mesure où elle n'avait pas à se méfier des responsables de ces journaux. Bien au contraire il lui est arrivé de recourir à ces journaux pour atteindre les lecteurs et par ricochet toute la population.

1. La création de *Kinyamateka* : organisation et financement

L'organisation comme le financement des premiers journaux au Rwanda furent en effet l'œuvre des missionnaires. Leur existence était autant une continuation du travail commencé dans le domaine de l'évangélisation que l'encadrement des « évolués » qui avaient été formés par leurs soins. A défaut de pouvoir en créer, les autorités coloniales se contentèrent de les tolérer tout en les contrôlant discrètement. Dans certaines circonstances elles sont même allées plus loin, car elles s'en servaient pour faire passer les messages à la population.

A partir de 1932, le Vicariat du Ruanda se dote de machines d'imprimerie, rudimentaires certes, destinées à la production des ouvrages religieux, mais la presse aussi en a profité. Le Rwanda se voit doté de son premier journal en langue vernaculaire, créé exprès pour les rwandais. Son sous-titre, du moins dans les débuts, était *Ingoma Yawe*

Yogere Hose/ Que ton Règne se propage dans le monde entier. Le titre comme le sous-titre, constituent en eux-mêmes tout un programme quand on sait dans quel contexte ce journal fut lancé en ce qui concerne les préoccupations des missionnaires et de leurs supérieurs. Parmi les journaux catholiques il reste le plus important de par son ancienneté, sa taille, sa régularité et surtout son rôle dans l'évolution des médias à la veille de l'indépendance. Sa taille a varié suivant les époques mais ce fut presque toujours 8 à 10 pages de quatre colonnes et la langue utilisée était le kinyarwanda. Paru pour la première fois le 1er septembre 1933 sous forme polycopiée, il se présentera à partir de l'année suivante sur du papier imprimé. Il n'a cessé de paraître qu'un laps de temps pendant la Deuxième Guerre mondiale, plus précisément entre mars 1940 et janvier 1941.

Concernant les débuts de ce journal, le Père Merry, un de ceux qui ont contribué dans son lancement car il s'occupait de l'imprimerie. A l'époque secrétaire particulier de Mgr Classe. Il dit ceci dans un article qu'il a envoyé à *Grands lacs* :

« Le *Kinya-Mateka*⁷¹ débuta au poste, puis continua au Grand Séminaire de Kabgayi. Or le Grand Séminaire⁷² et moi, c'est comme la Philosophie et moi: c'est deux. Le P. De Meire polycopiait ... entendez=faisait polycopier, et mettait la main, comme qui dirait la main à la pâte). Les autres écrivaient. Les autres, c.-à-d. le P. van Overschelde qui prit la rubrique phénoménale (=explication des phénomènes naturelles), le P. Goubeau s'adjudgea l'article de fond, le Roi Mutara écrivit personnellement la rubrique du café, des correspondants de partout envoyèrent faits divers et bien autres choses. Bref chaque numéro est plein à craquer, comme un œuf. Et c'est mon imprimerie qui en est la couveuse... artificielle.

Le 1er n° du *Kinya-Mateka* était sorti à 500 exemplaires polycopiés ».⁷³

Il n'a pas suffi aux missionnaires de créer un journal, il fallait aussi en faire de la publicité surtout auprès des bailleurs éventuels. D'où c'est article envoyé à un journal qui était lu dans les milieux catholiques de la métropole. En même temps nous découvrons les pionniers qui ont permis à *Kinyamateka* de fonctionner dans ses débuts en fournissant des articles à publier. Il y a lieu de constater que les missionnaires ne se contentaient pas de l'aspect religieux seulement, ils portaient à la connaissance des lecteurs des phénomènes naturelles par exemple. Confier la rubrique du café au *mwami* est une façon de faire aimer

⁷¹ Notez ici la façon d'écrire le mot *Kinya-Mateka*= mot composé signifiant le contenant de nouvelles.

⁷² Le Grand Séminaire pour tout le Vicariat a commencé à Kabgayi avant d'être transféré à Nyakibanda en 1936.

⁷³ MERRY P., Charles, "La presse ça presse", *Grands Lacs, Revue des Missionnaires d'Afrique Peres Blancs*) 51^eannée numéro spécial, 15 Mars 1935, p. 205.

et vulgariser cette culture qui était nouvelle et à la longue allait procurer des revenus aux agriculteurs.

Avec un humour qui dénote un certain optimisme et une volonté de réussite, il décrit les conditions dans lesquelles l'équipe travaillait pour arriver à un tirage qui était toujours croissant. Ce secrétaire du Vicariat sera plus tard, secrétaire du Conseil d'administration de *Kinyamateka* lorsqu'il sera mis en place en 1943. Tout le monde était profane en la matière, y compris lui-même, mais cela n'a pas empêché qu'en moins d'un an "son imprimerie" pouvait avoir un tirage de 3000 exemplaires sur 8 pages.

Après 1943, *Kinyamateka* comptait 6 pages et coûtait 10 francs pour un abonnement annuel. Durant les années de guerre, les sujets les plus régulièrement abordés étaient: les instructions religieuses, l'explication des nouvelles, le calendrier des événements du mois, les informations scientifiques et agricoles, la propagande de guerre et les sports. La même année, Mgr Depromoz qui venait de succéder à Mgr Classe à la tête du Vicariat manifeste la volonté de faire de *Kinyamateka*, un journal important pour ses lecteurs. Il met en place un Conseil d'Administration dont la composition était la suivante:

- Président : le Père Van Overhelde, à l'époque Recteur du Petit Séminaire de Kabgayi
- Secrétaire: Père Merry, en charge de l'imprimerie du Vicariat
- Trésorier: Père Fellay, Supérieur du Noviciat des Frères Joséphistes
- Rédacteur en chef: Abbé Alexis Kagame
- Conseillers :
 - Le *Mwami* Mutara Rudahigwa
 - Père Guillaume, Supérieur de la Mission de Kabgayi
 - Athanase Kanimba, Chef de Province Nduga
 - Ladislav Haguma, Chef de Province Marangara
- Censeurs : Père Lody et Eustache Byusa tous deux professeurs au Petit Séminaire de Kabgayi

L'observation faite de cette mise en place d'un conseil d'administration suscite une réflexion en ce qui concerne différents aspects comme l'organisation, les propriétaires et la rédaction de *Kinyamateka*. D'abord nous constatons que les membres constituant le noyau même du comité du conseil sont des missionnaires. Dans la hiérarchie du vicariat, ils comptent parmi les plus en vue : le président est responsable du Séminaire où l'on retrouvait les auteurs d'articles à publier. Au cours des premières années de *Kinyamateka* les articles venaient essentiellement de ce groupe. Le secrétaire est en charge de

l'imprimerie. A ce titre il devait faciliter la production et probablement aussi la distribution. La trésorerie est confiée au Père Supérieur du Noviciat des Frères Joséphites, or ce sont ces frères qui avaient les écoles du pays sous leur direction. Dans cette position ils pouvaient avoir une influence sur les enseignants : un groupe cible en tant que lecteurs mais aussi capable de fournir des articles.

Le poste de Rédacteur en chef est confié à un abbé rwandais, Alexis Kagame qui s'était fait connaître quand il était encore au Grand Séminaire, il s'occupait du volet littérature au sein du mouvement de renouveau culturel « Cercle Saint Paul ». Les conseillers avaient été choisis en raison de leur influence dans la société rwandaise. En effet le Supérieur de la mission de Kabgayi, le *Mwami* et les deux chefs de provinces où se trouvait le siège du Vicariat, étaient d'une manière générale des personnages respectés par la population. Leur présence dans l'organe de presse était en quelque sorte une garantie que ses publications sont fiables. En les associant, les lecteurs auront l'impression que l'existence du journal n'est pas uniquement une affaire des missionnaires européens. Pour veiller à la qualité littéraire des articles, l'évêque avait pensé à nommer des censeurs qui devaient en même temps contrôler le contenu au cas où il y aurait des écarts par rapport à la ligne éditoriale du journal. Deux professeurs du Séminaire ; un missionnaire et un prêtre rwandais avaient été désignés pour cette tâche.

Après sa nomination le conseil se met immédiatement à la tâche en suggérant que le journal puisse s'intéresser davantage aux problèmes liés au vécu de la population. Nous retrouvons dans un numéro spécial de *Kinyamateka* en son 50^{ème} anniversaire, la ligne que ce Conseil d'Administration a donné au journal. Le texte en kinyarwanda disait ceci :

« ...ont pris la décision que *Kinyamateka* soit réellement un journal des Rwandais, osant dire tout haut ce que le peuple murmure de la bouche à l'oreille, comme c'est le cas pour les autres journaux. Ils pensent que c'est cela qui est utile pour l'Etat, car pour lui ses directives visent le progrès, mais souvent elles provoquent un mécontentement à son insu, parce que non appropriées pour les Rwandais. Ils disent: "Puisque *Kinyamateka* se retrouve au sein du peuple, que ceux qui écrivent des articles vivent dans les différents milieux et ont accès à ce qui se dit, cela pourrait aider l'Etat à connaître ce qui est bon pour le peuple et ce qu'il désapprouve." En terminant, ils ont souhaité que cela soit porté à la connaissance de Monsieur Paradis, Major du Rwanda pour qu'il sache que désormais *Kinyamateka* a changé de ligne de publication ... »⁷⁴

⁷⁴ *Kinyamateka* n° 1161-1162, numéro spécial " *Kinyamateka* yujuje imyaka mirongi itanu" /*Kinyamateka* a 50 ans, p. 6.

A partir de ces premières mesures qui furent proposées nous devons nous convaincre d'une chose. Les missionnaires comme les laïcs qui sont membres du conseil d'Administration sont des gens qui vivent avec la population. Ils sont conscients que les décisions prises par des instances administratives provoquent des mécontentements. Ils savent très bien que la critique faite aux directives reçues est murmurée. La population n'ose pas le dire à vive voix. D'où la suggestion de recourir à *Kinyamateka* pour s'extérioriser. Ceci constituerait un avantage aussi bien pour les dirigeants comme pour les dirigés. Une fois l'information donnée les responsables administratifs pourraient rectifier en cas de nécessité.

Pour comprendre ce qui s'est passé quant à sa croissance et dans quelles circonstances, nous nous référons à la description d'un de ses responsables en la personne du P. Merry qui dit que :

« L'imprimerie commence en effet à marcher très bien, et, ce qui est mieux, j'arrive tout doucement à la sevrer de ma présence; c'est le but à atteindre, évidemment, selon le principe d'ici: ne pas faire soi-même ce qu'on peut faire faire par les indigènes. Nous avons commencé en décembre 1934, l'impression du Journal Mensuel. En 8 pages et 2000 exemplaires, nous l'avons "sorti" de presse en 4 jours, grâce à deux Frères indigènes, l'un contremaître de composition, l'autre chef de machines, 10 compositeurs, 1 metteur en gages et machiniste, avec ses 4 aides, 3 plieurs. Ça sent la propagande Rexiste, quoi ? »⁷⁵

En décembre 1934, *Kinyamateka* a plus d'une année d'existence. Le témoignage ci-dessus livré par le Père Merry nous montre que le travail d'impression est une tâche qui mobilise des ressources humaines et du temps. En effet pour atteindre un tirage de 2000 exemplaires il a fallu la conjugaison d'efforts d'une vingtaine de personnes sans compter le Père, Directeur de l'imprimerie qui supervise le tout.

Le Père Merry sera remplacé par des prêtres du clergé rwandais et par des laïcs qui, d'une manière générale, évoluaient dans le sillage des milieux ecclésiastiques. Dans l'ensemble ils ciblaient des groupes qui avaient des intérêts communs : tels les membres de la J.O.C ou de la Légion de Marie. Pour certains d'entre eux, il leur arrivait d'utiliser des pseudonymes quand ils écrivaient des articles, mais les propriétaires et la ligne à suivre restaient inchangés.

⁷⁵ MERRY P., Charles, "La presse ça presse", *Grands Lacs, Revue des Missionnaires d'Afrique Peres Blancs*) 51^eannée numéro spécial, 15 Mars 1935, p. 206.

La production, la diffusion se sont développées lentement mais sûrement, grâce aux équipes qui, du jour au lendemain, commençaient à avoir la stature de journaliste. Pour la distribution du courrier, donc des journaux, le Vicariat avait créé son propre service postal. De l'autre côté, le contenu (des articles) devenait de plus en plus attrayant, ceci est corroboré par une augmentation du tirage allant parfois du simple au triple.

Ces masses de chrétiens avaient besoin d'un encadrement chrétiens et comme nous avons pu le constater plus haut, bien que le nombre de prêtres (missionnaires et indigènes) augmentait, il n'y en avait pas assez pour satisfaire la demande, surtout qu'il y avait beaucoup d'autres activités à mener: enseigner le catéchisme, confessions, communions, célébrer les messes, préparer les chrétiens aux mariages religieux... Aussi l'initiation d'une presse au niveau local s'insérait dans les méthodes d'apostolats tels que cela avait été adopté immédiatement après la création de la Délégation apostolique du Congo et du Ruanda-Urundi. En 1929, le Saint-Siège a créé cette instance et un Délégué est arrivé à Léopoldville (Kinshasa) le 27 avril de l'année suivante. Au cours des Conférences Plénières organisées par la délégation à deux reprises: 1932 et 1936, les chefs des missions ont étudié, coordonné et fixé les grandes lignes de l'apostolat missionnaire à savoir:

« ...organisation des Séminaires pour la formation du Clergé Indigène - l'organisation des Congrégations religieuses de Frères et des Sœurs Indigènes des règles uniformes pour l'évangélisation des populations païennes et la préservation de la Foi et de la vie chrétienne parmi les néophytes - l'enseignement, la presse missionnaire, le statut du Clergé Indigène - la collaboration avec les juridictions Indigènes - l'art religieux indigène - l'Action Catholique et l'Action sociale ». ⁷⁶

L'Église en choisissant le recours à ce moyen de communication et en le mettant dans les grandes lignes de son action, elle était sûre qu'elle n'allait pas faire face à des difficultés d'ordre juridique. Il est vrai que le gouvernement de la colonie avait mis en place, quelques années auparavant, une législation garantissant la liberté de la presse. Mais pour parer à toute éventualité il s'était réservé une sorte de tutelle discrétionnaire à l'égard des parutions quelque soit leurs propriétaires :

« L'ordonnance législative du Gouverneur Général compte Lippens du 5 mars 1922, introduit notamment le régime de l'autorisation de paraître, autorisation que l'Exécutif peut accorder, refuser et retirer. Le régime de liberté surveillée de la presse congolaise qui ne serait pas tolérée un seul jour par les

⁷⁶ S.E. Mgr G. DELLEPIANE, "L'Évangile en Afrique Belge", *Grands lacs* (Revue Générale des Missionnaires d'Afrique), 60^{ème} année n° 1 nlle série 79, 15 octobre 1945, p. 5.

journalistes belges de la métropole, n'a pas gêné beaucoup les journaux coloniaux, à quelques incidents près ». ⁷⁷

Le Rwanda était le plus souvent soumis à des lois édictées pour la colonie du Congo. Le fait que l'exécutif pouvait s'il le faut retirer ladite autorisation rendait prudents les missionnaires responsables du journal. Puis ce régime de liberté surveillée ne les gênait pas car comme nous l'avons vu il existait une connivence entre l'Église du Rwanda et l'administration belge. C'est dans ce contexte que le Vicariat du Ruanda qui disposait de machines ronéotypées reproduisant des textes dactylographiés, des dessins faits sur stencils, lança son premier journal en langue vernaculaire le *Kinya-mateka*. Comme son nom l'indique il devait rendre public les décisions des autorités tant ecclésiastiques qu'administratives. En effet dans ses débuts, il se proposait de donner à lire à ses lecteurs qui ne se recrutaient que parmi les néophytes, les seuls à avoir été initiés à la lecture, outre les textes administratifs intéressant la population, des nouvelles qui provenaient des différents postes de mission. Il y ajoutait des commentaires visant à leur faire pénétrer les enseignements chrétiens tout en répondant de temps en temps aux questions générales que les lecteurs posaient.

Les premiers journaux étaient produits par et pour les européens. En effet depuis le 19^{ème} siècle, on observe en Europe le progrès de l'instruction, le progrès des techniques qui eurent pour conséquence le développement de la presse. Ici nous retiendrons l'aspect culturel consistant en l'obtention et à la diffusion de l'information. Pour les Européens, la lecture des journaux, était autant une occasion de se divertir que de découvrir les événements de l'actualité. Ils avaient le souci et l'espoir que par ce moyen, ils parviendraient à se sentir proche de la métropole. Mais pourquoi ne pas amener leurs ouailles à intégrer cet élément de leur propre civilisation. L'introduction d'une presse écrite au Rwanda se place au début dans le cadre de perpétuer cette bonne habitude, tout en prolongeant l'enseignement religieux dispensé dans les catéchuménats.

Au cours des années 1930, au Rwanda, les missionnaires décident de créer une presse écrite pour indigènes et cela dans la langue du pays – le kinyarwanda, malgré un handicap majeur, à savoir le niveau d'instruction et surtout une tradition orale solidement ancrée dans la mentalité des lecteurs potentiels. Une des justifications possibles en faveur de cette décision est qu'à cette époque les sujets à traiter ne manquent pas. En plus des motivations religieuses, les missionnaires commençaient à s'intéresser aux coutumes, qui

⁷⁷ S.E. Mgr G. DELLEPIANE, "L'Évangile en Afrique Belge", *Grands lacs* (Revue Générale des Missionnaires d'Afrique), 60^{ème} année n° 1 nlle série 79, 15 octobre 1945, p. 5.

étaient en quelque sorte, des lois non écrites du pays. La presse écrite en profitait pour les vulgariser. C'est à peu près vers cette époque où le *Mwami* Mutara Rudahigwa autorisa Alexis Kagame, alors étudiant au Grand Séminaire de rassembler et de mettre par écrit le contenu des textes du code ésotérique et autres rites de la cour. Les facilités offertes par l'introduction des technologies nouvelles d'impression, leurs permettaient de prendre de telles initiatives.

Le travail d'impression devenant ainsi facilité, il était aussi possible d'imprimer les journaux en vue de les rentabiliser au maximum. Quant à la matière à traiter, en plus des sujets à caractère religieux et nouvelles d'actualité, le Rwanda bien qu'ayant connu tardivement l'écriture, possédait une Histoire très riche, au départ transmise oralement, qui attirait plus d'un chercheur. Très tôt les missionnaires qui n'étaient même pas des historiens, se sont donné la peine de les recueillir et de faire des monographies dont les journaux publiaient des extraits⁷⁸. Les articles qu'ils publiaient là-dessus dans la plupart de leurs journaux comme *Grands Lacs*, *Théologie et Pastorale au Rwanda* lus dans le milieu missionnaire et spécialement dans *Kinyamateka*, attiraient la curiosité des lecteurs. Les Rwandais du commun eux-mêmes, découvraient, grâce aux journaux des missionnaires, les choses qu'ils ignoraient auparavant, l'accès à ce genre d'information étant auparavant réservé à quelques familles proches de la cour royale.

Une fois le journal lancé, il s'autofinçait par le canal des abonnements et par les subsides alloués par le Vicariat à chaque poste de mission. Par exemple, pour les périodiques à usage communautaire chaque mission était obligée de prélever dans son budget une somme à cotiser. Il en sera de même pour *Kinyamateka*. Pour comprendre la situation qui prévalait, les rédacteurs procédaient à des rappels à l'ordre quand ils comprenaient que des problèmes pouvaient survenir. En marge des réunions des supérieurs des missions, on évoquait l'existence de *Kinyamateka*. Ces deux lettres (en encadré) nous montrent l'alerte qui était faite à l'intention des supérieurs des missions leur rappelant qu'ils devaient agir, pour éviter la faillite.

⁷⁸ PIERRE, Ch., «Albert Pagès, l'Hérodote du Ruanda », *Grand Lacs*, 1934, pp. 229-230.

Kabgayi le 19 Mai 1937

Chers Amis

Vous avez sans doute remarqué que le dernier numéro du *Kinyamateka* a été tiré à 4300 exemplaires. C'est un succès assurément, succès qu'il faudrait exploiter pour le développer, d'autant que l'utilité et l'importance du journal pour nos chrétiens, catéchistes et chefs ne sont plus mises en doute.

Cette constatation de succès, malheureusement en entraîne une autre, que je ne puis pas vous laisser ignorer; constatation qui met en jeu la vie même de notre journal. Chaque tirage mensuel, nous occasionne un déficit de plus de 200 francs sur le prix de papier employé, soit 2 400 francs pour l'année. De ce fait, la situation du journal est déjà fortement compromise. Cette situation financière ne peut pas se prolonger, vous le comprenez bien.

Voici qui est plus grave encore. Dans une lettre écrite d'Heverlé le 23 avril dernier, le P. De Meire nous écrivait: pour le papier d'imprimerie, les fabricants demandent un délai de livraison de 3 à 6 mois, pas moins. Les hausses sur les prix du papier sont constantes et le P. Watteyne me disait qu'elles pourraient atteindre 90% sur les prix actuels.

S'il en est ainsi, nos pertes mensuelles monteront à 400 francs par mois, à 4800 francs par an. N'oublions pas que le papier d'imprimerie est classé pour le transport en 4^e classe sur 22, et qu'il est soumis aux frais de douane de 10% ad valorem.

Jamais nous n'avons voulu faire du *Kinya-Mateka* une œuvre financière, mais seulement nous voudrions le faire vivre pour le plus grand bien de notre apostolat commun. Puisque c'est une œuvre commune, utile, même nécessaire à toutes nos stations – ce qui ne peut être mis en doute – j'ai cru indispensable de vous consulter tous.

La question se pose ainsi:

Sur le seul prix du papier nous perdons actuellement plus de 200 francs par mois, donc près de 2500 francs par an. Cette perte menace, par la hausse du prix du papier de se doubler.

Autrefois, grâce aux dons particuliers, nous avons, pour faciliter la diffusion du *K.M.* diminué le prix de 0,50 le numéro à 0,25 f. Cette diminution, plusieurs l'avaient critiquée, prévoyant l'avenir ou disant qu'une œuvre reposant sur des dons possibles ne pouvait assurer sa vie

Monseigneur est disposé à combler le déficit régulier actuel, même le déficit probable de l'avenir. Cependant, il faut remarquer, que le montant de la somme à suppléer devra être pris sur le budget des œuvres de toutes les stations: la caisse du Vicariat n'ayant pas de reliquat libre.

Les frais d'achat du *K.M.* sont supportés pour une partie par les abonnements individuels, c'est l'idéal; pour l'autre par les Confrères ou les Stations. Plus nombreux seront les abonnements individuels, moins fortes seront les charges des Confrères et des Stations

De là, je vous demande votre avis. Que préconisez-vous?

Ou bien remettre le prix ancien de 0,50 le numéro: nous ferons à peu près nos frais ce qui importe nous ne gagnerions rien, et nous ne recherchons pas à gagner? Non _ les indigènes ne comprennent rien à la hausse et à la baisse des marchandises, ça peut être mauvais en effet...on nous soutire l'argent, nos banyarwanda sont encore trop préoccupé de leur "inda" ne sont pas assez aisés

Ou bien faire une majoration partielle de 0,10 à 0,15, à renouveler encore dans 6 ou 10 mois. Le Vicariat comblant la différence pour le moment? Non – c'est encore pis...bati "où s'arrêteront-ils – hausse!"

Ou encore, laisser au taux actuel, le Vicariat comblant régulièrement notre déficit, donc en faisant émarger le *K.M.* au budget des œuvres au pro rata du nombre des chrétiens de chaque station et non au pro rata des exemplaires écoulés ce qui serait une punition pour les stations qui font le plus pour la diffusion du journal? Non – (Ce serait 405 frs pour Rwaza) Mais réduire le papier, plus petit 3 feuilles au lieu de 4 et faire un *K.M.* qui ne laissera pas de déficit.

Veillez me donner simplement votre avis pour que d'une manière ou d'une autre, nous sortions de la difficulté. Le maintien du *K.M.* ne peut être mis en doute, surtout que les Protestants ne vont pas tarder à lancer leur journal. Ce serait une abdication de la presse catholique au moment où elle devrait au contraire, se fortifier et intensifier sa propagande.

Veillez agréer, chers amis, l'expression de mes meilleurs sentiments en Notre Seigneur

P. Van Beneden

Dans la production d'un journal, le papier occupe une place importante, sa disponibilité et son coût déterminent les facilités ou les difficultés dans la parution. L'un des problèmes auxquels les responsables de l'imprimerie devaient faire face en ce mois de mai 1937 est le délai de livraison qui est de 3 à 6 mois. Tenant compte du fait que le journal paraît mensuellement il faudrait avoir du papier en stock pouvant être utilisé en autant de temps. Du plus le P. Van Beneden expliquait les difficultés qu'il y avait de continuer à sortir le journal. Il y avait en effet une menace due en grande partie à la hausse du prix papier. La crise économique des années 30 pourrait être à l'origine de cette hausse constante dont il est fait mention. Selon les prévisions cette hausse risquait d'atteindre les 90 % et les pertes seraient alors de 4800 francs par an : une somme difficile à récupérer à partir de la vente du journal.

Cette lettre nous renseigne sur la provenance du financement. D'après son auteur l'évêque s'est engagé à couvrir le déficit mais cela sera au détriment des œuvres des missions. Les abonnements constituent la principale source de financement mais pour lui, la solution ne peut pas être l'augmentation de l'abonnement ni l'augmentation du prix au numéro car le pouvoir d'achat des lecteurs ne le permettrait pas. L'autre origine des fonds est la contribution des stations de missions et des confrères à titre individuel. Il les exhorte alors à apporter leur contribution en vue de garder le cap pour non seulement continuer l'œuvre commencée mais aussi pour faire face à une éventuelle offensive des protestants en la matière. Il prétendait demander conseil à ses confrères mais en réalité il leur mettait dans une position où ils ne pouvaient qu'agréer ses points de vue. Les solutions qu'il proposait se passent de commentaires.

Dans la deuxième lettre écrite 6 mois plus tard, signée la Rédaction, il était question de stratégies à prendre pour maximiser les chances d'avoir beaucoup plus d'abonnés.

Kabgayi le 16 décembre 1937

Bien chers Confrères

Après en avoir obtenu la permission de Monseigneur, nous avons fait insérer en dernière page du *K.M.* de Noël ce qui suit:

Tout *mwalimu* (enseignant) ou autre abonné au *Kinya-Mateka*, qui apportera au Supérieur de sa mission le prix d'un nouvel abonnement pour 1938, recevra une réduction d'un franc sur le prix de son propre *K.M.* Celui qui trouvera deux abonnements, recevra une réduction de deux francs et ainsi de suite... au point que les plus zélés pourront, s'ils le veulent, recevoir leur *K.M.* 1938 pour rien.

C'était en faisant un nouvel effort pour la diffusion du *K.M.* vous imposer un surcroît de travail. Mais vous avez si bien soutenu notre journal dans le passé que nous avons cru pouvoir vous le demander sans vous consulter auparavant.

Si la combinaison proposée, pour laquelle vous ferez sans doute un peu de propagande, réussit et que de nombreux nouveaux abonnés vous arrivent, vous pourrez nous le signaler. De notre côté, nous défalquerons de la somme qui vous sera portée en compte à la fin du premier trimestre 1938, le montant des réductions octroyés à vos zéloteurs.

Le nombre des *Binya-Mateka* (numéros du journal) vendus a baissé ces derniers temps. Veuillez Dieu qu'en vous y prenant de la sorte, le journal entre dans une nouvelle ère de prospérité.

Des nouvelles du Ruanda, et intéressantes, commencent à affluer de certaines missions, abondantes parfois, au point que nous ne parvenons plus à les insérer toutes chaque mois. Un grand merci aux confrères qui ont mis un karani à les recueillir et à nous les envoyer. Qu'ils veuillent bien nous faire souvenir de l'abonnement gratuit promis à ces derniers.

Nous vous souhaitons de tout cœur une joyeuse fête de Noël et une bonne et sainte année 1938 et vous prions de croire, bien chers confrères à nos sentiments bien fraternellement reconnaissants en N.S.

LA REDACTION DE *KINYA MATEKA*

Ici il est question de stratégie adoptée pour augmenter le nombre d'abonnés sans toutefois modifier le prix au numéro ou à l'abonnement. Demander à un abonné d'amener un ou plusieurs autres abonnés pour bénéficier d'une réduction est une stratégie qui peut se montrer payant. Le journal, les stations de missions et les abonnés eux-mêmes tirent des avantages du système proposé de zélateurs. Connaissant l'attitude du rwandais à l'égard l'autorité et sachant justement ce qu'il pense du Blanc en général et du missionnaire en particulier, cette stratégie devenait pour lui un ordre. Si le Supérieur de la mission a dit qu'il faut s'abonner, les enseignants, les catéchistes, les chefs et bien d'autres rares lettrés le feront dans le but de se faire bien voir et de plaire à "*Padiri mukuru*" (Père supérieur). Ils ne s'abonneront pas parce qu'ils veulent s'informer mais parce que le "Père a dit". Ce ne serait pas étonnant de trouver parmi les abonnés, des gens dont le revenu annuel n'est pas éloigné de l'équivalent de l'abonnement annuel.

Même si nous contestons le souci de vouloir s'informer, il y a lieu de nuancer un peu car l'initiative de publier les nouvelles du terroir recueillies par les *Karani* (clercs) pouvait susciter la curiosité des lecteurs. Voir son nom ou celui de son voisin écrit noir sur blanc dans un journal est un grand événement et une raison de plus de vouloir l'avoir à tout prix. Il en est de même quand ce qui est décrit dans le journal est un événement vécu personnellement par le lecteur. Etant destinés à des groupes spécifiques, nous pouvons dire aussi que les abonnements sont consentis dans le but de ne pas rester en marge du groupe, sous peine de paraître être un marginal ou un radin.

2. L'importance de l'initiative missionnaire, la direction et les rédacteurs

Pour ce qui est du journalisme au Rwanda, depuis sa création jusqu'à l'indépendance, l'Église catholique avait pratiquement un monopole sur la presse écrite. Chaque fois qu'il y a eu tentative de lancer un journal c'était l'initiative d'un missionnaire à titre individuel. Mais ceux qui ont finalement pu continuer à paraître, avaient bénéficié de l'implication des autres missionnaires et surtout du Vicariat. Chaque mission apportait sa contribution pour la bonne leur permettre de fonctionner. Concernant les articles à publier, dans un premier temps ce furent les missionnaires qui les fournissaient ou encourageaient leurs ouïlles qui en avaient la capacité à écrire. Tel était le cas des grands séminaristes qui furent les principaux auteurs d'articles de *Kinyamateka* durant les premières années de sa parution. L'analyse de la ligne éditoriale des journaux qui étaient publiés nous révèle une certaine évolution dans la pensée de leurs propriétaires. Tous

dans leurs débuts, privilégiaient la diffusion des informations religieuses. Avec le temps ils vont diversifier leurs positions en abordant aussi des faits sociaux en contribuant à l'action dite de civilisation. A partir de la fin de la deuxième Guerre mondiale, la direction et les rédacteurs ne vont pas hésiter à aborder le côté social et politique.

Pour le cas qui nous occupe maintenant l'initiative et la responsabilité étaient entre les mains des missionnaires, Pères Blancs. Mais même pour eux, il y avait des préalables : avoir des gens capables de faire le suivi de la faisabilité et surtout pouvant se charger du travail de rédaction. Il est vrai que la plupart de ces missionnaires n'avaient pas fréquenté des écoles de journalisme, mais le choix se portait sur quelqu'un qui manifestait un certain intérêt pour ce genre d'activité.

Nous nous sommes rendu compte que l'objectif premier était de suppléer à la carence de missionnaires, donc il fallait créer un cadre où les gens nouvellement baptisés pourraient trouver un complément pour l'enseignement qu'ils avaient reçu. Malheureusement mettre à leur disposition des livres à leur niveau aurait coûté très cher dans la mesure où il n'existait pas de maisons d'imprimeries dans les colonies. Pour imprimer quoi que ce soit, il fallait le faire en métropole et à l'époque les moyens de transports n'étaient pas aussi développés qu'aujourd'hui. Le déplacement de personnes comme celui du courrier se faisait par bateau, avant de suivre des chemins de brousse peu praticables. Deux mois c'était le temps minimum employé pour atteindre l'Afrique centrale à partir de des ports de la côte indienne : plus de 1200 km. Ce qui explique l'initiative de vouloir recourir à la presse écrite.

Pour le cas particulier du Rwanda, l'avantage que toute la population parle une même langue est un atout, car ailleurs la multiplicité des dialectes locaux gênait l'action missionnaire. Les missionnaires dans ce pays ont compris que le seul moyen qui leur restait, était d'initier une presse écrite qui en plus d'être prosélyte pourrait aussi aborder les problèmes de la vie de tous les jours de la société, sans oublier les rubriques Histoire, les contes, sport, etc.... Mais surtout le souci principal était de pouvoir continuer, la formation religieuse au-delà du catéchuménat.

Pour une telle entreprise, il ne suffit pas d'en avoir la volonté, la réaliser demande un certain investissement qui touche aussi bien les moyens humains que matériels. Pour le premier aspect il y avait moyen de solliciter le bon vouloir des missionnaires et autres membres du clergé car en quelque sorte c'était le prolongement de l'action missionnaire à

laquelle ils avaient choisi avant de prendre leur engagement. Les fonds disponibles étaient utilisés pour la construction des églises, des salles de classe et des dispensaires. Les maisons d'imprimerie pouvaient apparaître à cette époque comme un luxe auquel les missionnaires pouvaient se passer. Néanmoins le Vicariat avait pris soin de mettre en place une petite imprimerie qui s'occupait de la production de livrets de catéchisme et quelques manuels scolaires du primaire. Etant donné que dans les écoles secondaires l'enseignement se faisait en français, que le nombre d'élèves à être admis était fort limité, les livres dont ils avaient besoin venaient de Belgique.

Dans ce que nous pourrions appeler l'Histoire de la presse catholique au Rwanda, bon nombre de missionnaires ont fourni l'un ou l'autre article mais on remarque qu'il y en a qui l'ont profondément marqué tels que : le Père Goubau, le Père Merry, le Père Boutry, le Père Endreatis et le Père Dejemeppe. Du côté du clergé indigène nous avons Mgr A. Kagame, l'Abbé J. Kalibwami, Mgr Gasabwoya et l'Abbé Musoni. Les uns et les autres furent étroitement liés à l'existence de *Kinyamateka*. Dans la plupart des cas ils s'occupaient aussi bien de la direction du journal que de la rédaction

Jusqu'au début des années trente, les missionnaires s'étaient contentés de journaux faits pour leur communauté: *Trait d'union*, *Echo du Ruanda*, *Cor Unum*, *Missions d'Afrique des Pères Blancs* (son pendant était intitulé *Maanschrift der missionarissen van Afrika*)⁷⁹ qui prendra le nom de *Grands Lacs* à partir de 1934. A l'exception de ce dernier, il s'agissait pour la plupart d'entre eux, de simples feuilles photocopiées où, ils parvenaient à échanger les expériences dans l'œuvre missionnaire qu'ils avaient commencée. Attachement à tout métier de propagande, un cri d'appel à leurs concitoyens afin d'encourager les vocations et surtout fournir les informations sur la vie qu'ils menaient dans la brousse africaine à leurs familles restées en Europe.

Cette initiative ne pouvait être atteinte sans les moyens financiers, d'où cet appel qui était adressé aux paroisses d'origine des missionnaires. Aux cours des messes du dimanche ou dans les réunions diverses dans le cadre de l'action catholiques, ces informations étaient portées à la connaissance des chrétiens de ces paroisses. Des fonds étaient rassemblés et envoyés en terre de missions. L'augmentation du nombre de missions et de celui des chrétiens n'était pas proportionnelle à la venue de nouveaux missionnaires. Ce qui a permis aux premiers journaux de paraître sans problèmes.

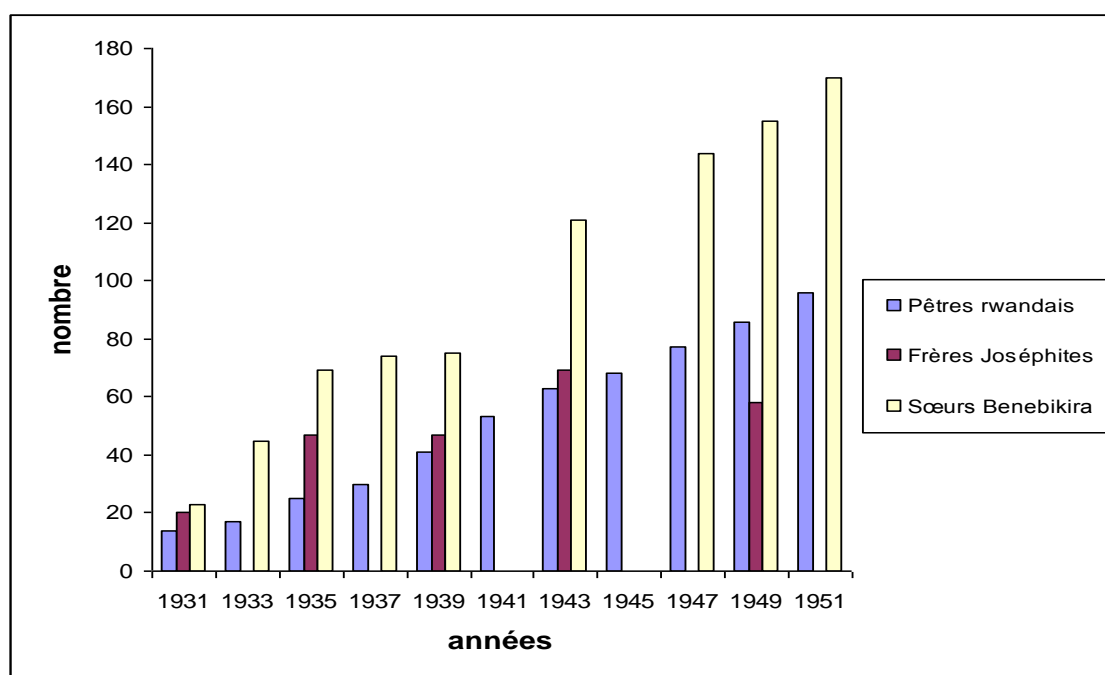
⁷⁹ Ce journal était imprimé en Belgique et s'intéressait aux activités des Pères Blancs dans tous les pays africains où ils étaient implantés. Il est signalé car il s'est toujours intéressé à l'Eglise du Rwanda plus qu'ailleurs.

L'apport des prêtres indigènes n'est pas à négliger dans l'œuvre missionnaire. Ils sont ordonnés chaque année depuis 1917 mais pas de façon à couvrir tout le territoire: en 1934 on dénombrait 21 prêtres noirs. Au sujet de cette progression nous pouvons nous référer à cette note manuscrite de Mgr Classe parue dans *Grands Lacs*:

« L'Église du Ruanda paraît être vraiment en marche avec ses chrétientés nombreuses et florissantes, son clergé indigène, ses Congrégations de Frères et de Sœurs Banyarwanda, ses écoles et sa petite armée de catéchistes. Autrefois, l'excellent Major De Clerk, notre premier Résident du Ruanda, rêvait, pour ce pays d'un royaume chrétien. Ce rêve d'un vrai chef qui avait compris le Ruanda et s'était acquis l'estime de tous, paraît en bonne voie de réalisation ».⁸⁰

Au niveau local l'appel fut réellement entendu si l'on observe l'augmentation vertigineuse de ceux qui devenaient prêtres ou entraient dans les congrégations indigènes. Le diagramme suivant nous montre l'évolution du nombre des religieux sur une vingtaine d'années, de 1931 à 1951:

Figure II : Vocations sacerdotales et religieuses chez les indigènes



Source: KALIBWAMI Justin, *Le catholicisme et la société rwandaise 1900-1962*, p. 273

⁸⁰ *Grands Lacs*, 34^{ème} année, n° 7, 1934, p. 133.

On note que sur les vingt années de 1931 à 1951 ; il y a eu une progression remarquable. Les prêtres indigènes qui étaient au nombre de 13 sont passés à 96. Ils étaient répartis dans les différents postes de mission et ils étaient parmi ceux qui font la promotion de la presse écrite, encourageants les abonnements et la production des articles à envoyer à *Kinyamateka*. Les Frères qui étaient 20, sont autour de 60 en 1951. Quant aux sœurs *Benebikira* les chiffres sont impressionnants car de 23 au début elles atteignaient le nombre de 170 en 1951. Comme pour le clergé ils étaient répartis sur tout le territoire et étaient en contact permanent avec le peuple dont ils sont issus. De plus, les uns et les autres étaient en charge de l'enseignement. Ils contribuaient à intéresser leur entourage à recourir au journal *Kinyamateka*. Il arrivait qu'un Directeur d'école (Directrice) par exemple conseille ses élèves à s'abonner à *Kinyamateka* y'abana ou à ses élèves de produire des articles à envoyer au journal. Le résultat fut cette augmentation constante et régulière du tirage.

Justin Kalibwami qui a été à un certain moment rédacteur de *Kinyamateka* rapporte que dans une réunion du Conseil d'administration qui venait d'être mis en place par Mgr Déprimoz le 1er Novembre 1943, Mutara Rudahigwa qui en était lui-même membre, insistait pour que le journal traite des problèmes du pays, des affaires publiques. Mais vu sa composition, comportant les membres de l'Église et de l'autorité rwandaise qui étaient étroitement alliés, le journal ne pouvait pas franchement aborder ce genre de questions.⁸¹ Il faudra attendre 1953 pour voir *Kinyamateka* formuler les critiques à l'égard du régime et de l'autorité rwandaise. Nous verrons plus loin le pourquoi de ce retournement. Son tirage a varié avec le temps. Lors de son lancement, il était de 400 exemplaires, très vite il passe à 1500 exemplaires pour atteindre les 4000 en 1936. Dès le début c'était un mensuel de huit pages écrit par les professeurs et séminaristes du Grand Séminaire qui se trouvait à l'époque à Kabgayi. Il a déménagé vers Nyakibanda en 1936. La vente se faisait essentiellement parmi les chefs, sous-chefs, enseignants et anciens des Séminaires que les Pères souhaitaient influencer.

« Le mensuel permit de transmettre les directives du *Mwami* et des Belges, et de diffuser auprès du public des lectures pieuses, sagesse traditionnelle et le folklore sous forme de proverbes. Les lettres à l'éditeur étaient généralement censurées; les questions politiques et tendancieuses étaient rarement publiées. Cependant, suffisamment de missionnaires étaient ennuyés du comportement chicanier des responsables agricoles pour pouvoir tolérer les critiques voilées aux mesures gouvernementales. »⁸²

⁸¹ KALIBWAMI, J., 1991, p. 369.

⁸² LINDEN, I., 1999, p. 256.

A un certain moment les missionnaires ont compris que le contenu risquait d'ennuyer une catégorie de lecteurs. Ils décidèrent alors de créer deux suppléments qui leur seraient destinés. C'est ainsi que jusqu'en 1940 on avait d'une part *Kinyamateka cy'abana*/ Le nouvelliste pour enfants et de l'autre *Kinyamateka* portant comme sous titre *Inyongezo y'iby'iyoboka mana*/ Supplément pour les enseignements religieux.

3 Autres organes jusqu'à la fin des années 1940 : journaux pour lectorat particulier

Les responsables de *Kinyamateka* ont senti la nécessité d'encadrer à travers la presse des groupes bien précis. Il s'agit des enfants qui risquaient d'être ennuyés par les rubriques choisis pour les grandes personnes. Les catéchistes de leur côté avaient besoin d'informations en rapport avec leur tâche quotidienne. Ce fut dans ce contexte que pour ces derniers il y avait un supplément ne parlant que de l'enseignement du catéchisme. Ces deux journaux étaient produits dans le même cadre que *Kinyamateka*, c'est-à-dire avec le personnel et les moyens rendus disponibles par le Vicariat. Enfin une presse destinée aux « évolués ». Ils sont à classer dans différentes catégories en tenant compte des promoteurs ou du groupe qui les ont animés, voire même les groupes ciblés. Nous distinguons alors ceux qui étaient initiés d'abord par les prêtres missionnaires ayant l'aval et le soutien bien entendu du Vicariat du Rwanda⁸³ Ensuite par les Frères de la Charité soucieux de garder contact avec les anciens du Groupe scolaire d'Astrida, à travers leur propre journal *Servir* pour faire contre poids à l'Echo du Séminaire.

A première vue donc, la tentation serait de dire que tous ces journaux étaient la propriété de l'Église catholique du Rwanda. L'évêché comme les postes de mission n'hésitaient pas à grignoter sur leurs budgets pour donner un coup de pouce pour financer les journaux. A y regarder de plus près, il n'est pas aisé de savoir à qui réellement ils appartenaient, car chaque fois, il est dit que c'est le Vicariat apostolique de Kabgayi qui en est propriétaire, même quand la direction et la rédaction sont entre les mains des laïcs. Pour tous ces périodiques l'autorisation de parution était le plus souvent signée par le Vicaire apostolique délégué : sur la plupart des pages de garde de ces journaux on pouvait lire Imprimatur suivi du nom du Délégué en question.

⁸³ A partir de 1952, il est scindé en deux : Kabgayi et Nyundo. Dès lors, on aura deux journaux conçus par le tout nouveau Vicariat de Nyundo mais l'impression se faisait à Kabgayi.

Plus tard, dans les années 50, on en a vu aussi qui naissaient et évoluaient autour du Vicariat apostolique de Nyundo nouvellement créé. Mais le fait est que cette presse est devenue finalement l'image des personnalités bien connues, membres du clergé ou laïcs, européens ou rwandais. Exception faite pour Kinyamateka, il était très rare de connaître l'appareil dirigeant : directeurs et rédacteurs de la plupart de ces journaux. Serait-ce par modestie ou la réserve aurait été motivée par le souci de rester à l'arrière plan, au cas où cela pourrait mal tourner si l'un ou l'autre article déplaisait aux instances étatiques? Mais, même si menace pouvait avoir lieu, viendrait-elle des autorités autochtones ou de l'administration mandataire au début, puis tutélaire après la Deuxième Guerre mondiale? A priori non car il s'était créé une trilogie du pouvoir qui travaillait en parfaite harmonie.

Les missionnaires qui côtoyaient l'élite rwandaise quotidiennement et qui étaient à mesure de pénétrer et de comprendre ses aspirations, lancèrent deux journaux, où ils pourraient les exprimer et puiser l'information. *L'Ami. Catholique d'abord!* pour les anciens du Séminaire et *Servir* pour les anciens du Groupe d'Astrida qui bien que considéré comme une école du Gouvernement était dirigés par les Frères de la Charité de Gand. A ceux-ci s'ajoute le *Kurerera Imana/Eduquer pour Dieu* ou Enseignement religieux, réservé exclusivement aux enseignants catholiques.

Dès lors, pour aider ces catégories de gens à avoir le goût de la lecture, il était hors de question de créer un journal qui ne traiterait que les problèmes qui ne les concernent pas. Etant donné les raisons qui poussaient les « évolués » à fréquenter les missions ou à lire des journaux nous estimons qu'ils agissaient par routine. Fréquentant les Cercles par une sorte de contrainte et non motivé par le besoin de lecture, nous pouvons nous permettre de dire que leur niveau de culture était resté très bas. Il pourrait être situé entre l'oral et l'écrit car sans être des illettrés, ils ne pratiquaient pas non plus la lecture de journaux: une situation qui même de nos jours est perceptible. Cette réalité bien connue des missionnaires, ne les a pas découragés. La preuve est que la publication continuait et le tirage ne cessait de progresser.

S'il s'agit respectivement d'un journal pour les anciens du Séminaire et du Groupe scolaire d'Astrida, ceux-ci sont regroupés en associations. En plus de leur contribution pour les faire vivre, ils incluaient la somme nécessaire pour l'abonnement. Le *Kurerera Imana* qui était un journal pour les enseignants leur était en quelque sorte imposé dans la mesure où au moment de la paye, le Directeur de l'école retenait sur leurs salaires l'abonnement. Mais d'ores et déjà nous pouvons constater que cela était fait astucieusement pour donner l'impression d'être un geste plutôt volontaire.

Ci après nous avons une présentation sommaire de ces journaux qui avaient été conçus pour un lectorat bien spécifique :

KINYAMATEKA CY'ABANA/ LE NOUVELLISTE POUR ENFANTS

Il est en quelque sorte l'ancêtre de *Hobe*. C'était un petit mensuel en kinyarwanda de 4 pages, qui paraissait pratiquement en marge de *Kinyamateka* même si nous savons que la direction était différente. Il a débuté avec l'année scolaire 1934-1935 (3000 exemplaires), pendant l'année scolaire 1935-1936, le tirage a atteint 4000 exemplaires. Animé par le Père Merry puis par le Père Boutry, il arrête en 1940 à cause de la Deuxième Guerre mondiale et à la fin des hostilités, il ne reprit pratiquement pas. Il faudra attendre 1954 pour entendre parler encore une fois d'un journal pour enfants: *Hobe*, à l'initiative de Mgr Bigirumwami, Vicaire apostolique de Nyundo, il était vendu dans toutes les écoles primaires des deux Vicariats comme nous venons de l'évoquer plus haut.

KINYAMATEKA INYONGEZO Y'IBY'IYOBOKA_MANA/ SUPPLEMENT POUR LES ENSEIGNEMENTS RELIGIEUX

Pour les prêtres et les catéchistes, un « *Kinyamateka Inyongezo y'iby'iyoboka_Mana/ Supplément pour les enseignements religieux*, fut créé en janvier 1935 par l'abbé Aloys Bigirumwami qui sera en 1952 le premier évêque noir de l'Afrique belge. Mensuellement, ce supplément de 8 pages était vendu à part et le nombre d'exemplaires devait être proportionnel à celui des prêtres et catéchistes du Vicariat Apostolique du Rwanda. Il a cessé de paraître en décembre 1940. Le journalisme étant un phénomène nouveau, il n'est pas étonnant de trouver trois journaux avec le même titre. Il ne fallait pas créer une confusion au moment de sa naissance.⁸⁴

AMI(L'). CATHOLIQUE D'ABORD !

En janvier 1938, les Pères Blancs, notamment ceux du Petit Séminaire de Kabgayi, mirent sur pied un petit journal en français de 12 pages, bimestriel d'abord puis mensuel *L'Echo du Séminaire* en hommage à l'initiative du Père Briquet qui le 1er janvier 1923 avait lancé *L'Echo du Ruanda* qui n'a pas pu continuer à paraître après sa mort. Au moment de sa première parution, il était destiné aux anciens élèves du Séminaire. C'est lui

⁸⁴ Tout document où se lit les nouvelles était appelé *i-kinyamateka*. C'est ce qu'on ajoute après qui va les différencier. Plus tard pour se démarquer de *Kinyamateka* on a inventé un autre mot « *ikinyamakuru* » qui se traduit aussi par novelliste. A un certain moment, la tendance était de donner à tout journal l'appellation de *Kinyamateka*. Aussi l'on pouvait se permettre de dire par exemple que « La Croix » est un *Kinyamateka* français.

qui deviendra plus tard *L'Ami. Catholiques d'abord* !, un organe mensuel qui se disait, des anciens du séminaire mais deviendra un peu plus tard une revue des élites du Ruanda-Urundi et de l'Est de la colonie du Congo, particulièrement de la ville de Bukavu. Tout au long de son existence, Grégoire Kayibanda a été son rédacteur en chef. Il s'est rendu célèbre par ses éditoriaux plutôt incisifs à l'égard de la monarchie rwandaise avant de passer à *Kinyamateka*. Ici on pourrait se demander si l'objectif de cette sorte de mutation n'était pas une façon de vouloir vulgariser ses vues. *Kinyamateka* était lu par toute la population alors que *L'Ami* n'était réservé qu'aux anciens du Séminaire uniquement.

Le nombre de pages de la nouvelle publication et le tirage changeaient continuellement. Alors qu'on avait 8 pages au début, en mars 1947 il est passé à 20 pages et enfin à partir d'août 1953 ce nombre variait entre 25 et 35 pages, toujours sur papier petit format. Quant au tirage qui était de 750 exemplaires en 1946, il passe à 1350 en 1947, revient à 1000 exemplaires en 1951 pour atteindre enfin les 2200 en 1953. Le tirage était le reflet du nombre des lauréats du Séminaire. Mais encore, cette taille s'explique par le fait qu'il ne s'adressait plus uniquement aux anciens séminaristes mais à tous les « évolués » du Ruanda-Urundi et de l'Est de la colonie du Congo. Ce journal en fait était l'œuvre des deux poids lourds de la presse catholique de l'époque, à savoir le Père Boutry et Grégoire Kayibanda.

Le journal *L'Ami*, comme avant lui la revue *Echo du Séminaire* avait été créé dans le cadre de l'Action Catholique. D'après les directives du Souverain pontife qui ayant constaté le peu de ferveur, il fallait que les chrétiens puissent vivre leur foi en s'en tenant aux pratiques essentielles de la religion. Les anciens du Grand Séminaire de Nyakibanda et du Petit Séminaire de Kabgayi s'étaient regroupés dans une association dont le but était de promouvoir la formation chrétienne de ses membres. Dans un Rapport paru en octobre 1945 sur l'Action catholique dans le Vicariat du Ruanda (octobre 1945), l'Église était consciente que l'action de ces cadres est une œuvre de longue haleine.

« ... elle demande des éléments chrétiens de grande valeur, intelligents et instruits capables de conduire des enquêtes, de juger et d'entamer une action apostolique propre selon les directives de l'autorité ecclésiastique. Ces éléments de valeur nous ne les avons pas, nous les préparons. Dans plus d'une mission les missionnaires en place travaillent tel chef, tel employé, pour en faire des apôtres ».⁸⁵

⁸⁵ Rapport sur l'Action catholique dans le Vicariat du Ruanda Arch Pères Blancs, 305216.

A un certain moment ils avaient senti la nécessité de créer une petite revue qui servirait de lien entre eux. Plus tard l'association intégrera aussi les anciens élèves de l'Institut des Frères de la Charité d'Astrida et les anciens de l'Ecole normale de Zaza. Le groupe étant devenu plus vaste le bulletin de liaison ne pouvait garder son appellation d'*Echo du Séminaire*. Ayant une portée plus générale et désireuse de faire du bien à tous, prit le nom de "*L'Ami*". Sur sa page de garde on peut lire :

« Ce que *L'AMI* veut être pour vous, veut faire pour vous, vous le comprenez facilement...

Il désire :

- vous connaître mieux afin de vous comprendre et de vous montrer affection et confiance
- partager vos joies et vos peines et les faire connaître aux autres membres de l'association
- vous conseiller dans vos difficultés, vous aider à trouver du travail
- développer vos connaissances religieuses et scientifiques, etc... »⁸⁶

SERVIR

A l'instar des anciens du Séminaire qui, deux ans plutôt avaient commencé un organe d'expression, les anciens du Groupe scolaire d'Astrida lancent le leur en 1940. Ce bimestriel en français comprenait 20 à 50 pages sous forme de brochure, il continua à paraître jusqu'au-delà de la période que nous étudions (1931-1961). Pour son impression, il était imprimé à Kabgayi avant que le Groupe scolaire n'acquière ses propres machines. Son tirage évoluait souvent négativement : alors qu'en 1940, il y avait 1000 exemplaires, en 1949 il ne sort que 500, en 1951 le tirage remonte à 800 pour retrouver le chiffre de 1000 exemplaires en 1955. D'après Elie Gitambaro, un ancien chef et un des premiers lauréats de l'établissement, à la fin du cycle, un document "A ceux qui partent" était distribué aux nouveaux diplômés. Ce fascicule qui contenait un guide de conduite à adopter à l'égard des autorités autochtones, européennes et même envers la population était publié dans chaque numéro de *Servir*. Ceci démontre que les Frères tenaient absolument à garder une influence sur leurs anciens élèves.

⁸⁶ *L'Ami. Catholique d'abord !* n° 29-30, 1947, pp.87-102.

TRAIT D'UNION II

Ce titre est celui d'une feuille qui servait de liaison entre les missionnaires (des Pères Blancs), qui a repris ses activités en décembre 1942. Petit livret en français de 20 à 40 pages, il fut pendant longtemps mensuel puis devient un bimensuel. Appartenant au Vicariat Apostolique du Ruanda, il était gratuitement distribué à chaque membre du clergé. Ce n'est que vers 1961 qu'il devient payant. Il était animé par le Père Boutry.

Cette présentation des journaux un peu sommaire, conduit à quelques interrogations quant à leur opportunité et à leur multiplicité. Pourquoi ne les a-t-on pas regroupé pour ne publier que l'essentiel si toutefois nous acceptons que l'objectif premier était d'accompagner les baptisés et les aider à vivre leur foi? L'existence d'une telle variété des périodiques, a quelques explications qui sont en rapport avec le cadre de leur fondation et surtout du public visé. Certains d'entre eux s'adressaient aux chrétiens dans leur ensemble, alors que d'autres avaient été conçus uniquement soit pour les membres des mouvements d'action catholiques, soit pour le clergé ou les membres des congrégations religieuses.

GRANDS LACS

Quelque part nous avons déjà constaté que les Pères Blancs avaient créés pour des besoins internes à leur communauté, une revue devenue à partir de 1934, "*GRANDS LACS: REVUE DES MISSIONNAIRES D'AFRIQUE (PERES BLANCS)*". Il n'était pas publié au Rwanda mais il a attiré notre attention jusqu'à le signaler parmi les journaux rwandais en fonction de l'intérêt qu'il portait au Rwanda : son Histoire et surtout l'œuvre missionnaire dans ce pays.

Ce journal était édité à Namur, ce qui signifie qu'en grande partie, il était lu avant tout en Belgique avant d'être diffusé dans les différents postes de missions où se trouvaient les missionnaires Pères Blancs. Il comportait 8 rubriques en plus des éditoriaux et le lecteur recevait des informations variées. Voici la structure qui avait été adopté et qui fut rigoureusement respectée dans toutes ses parutions :

EDITORIAL
I. HISTOIRE ET RECITS
II. ETUDES ET ŒUVRES
III. INTERVIEW ET REPORTAGES
IV. S.O.S
V. LIVRES ET PERIODIQUES
VII. ASCESE
VIII. POESIE ET THEATRE

Particulièrement dans sa livraison de la 51^{ème} année (1934-1935), le Rwanda tient la palme car sur 209 articles publiés 74 étaient consacré au Rwanda soit 35,4%. Ceci explique pourquoi bien que publié en Belgique nous le comptons parmi les périodiques rwandais. Cet intérêt pour le vicariat a continué même si nous admettons que ce n'était pas comparable à la 51^{ème} année de sa parution. Cette période coïncide avec la période des conversions massives. Il fallait vanter auprès des milieux chrétiens cet exploit exceptionnel. Quelques années auparavant Mgr Classe en parvenant à écarter le vieux monarque réfractaire à la christianisation du pays au profil de son fils, entendait profiter au maximum de la nouvelle situation. En montant sur le trône, Mutara Rudahigwa était encore catéchumène et d'ailleurs il le restera pendant longtemps. Mais le mouvement de conversion parmi les chefs s'accéléra et la population a immédiatement suivi. Ce mouvement était commenté dans les milieux missionnaires comme "une tornade où souffle le Saint-Esprit". Aussi les journaux de la métropole se référant aux articles de *Grands Lacs*, revenaient de temps en temps sur ce royaume chrétien d'Afrique centrale.

Dans *Grands Lacs* n° 8-9 du 15 avril 1950, au moment où l'Église du Rwanda fêtait ses 50 ans d'existence, le R.P. Charles s.j. écrivait que l'évangélisation a fait des progrès merveilleux, des prodiges qui "dépassent en ampleur la conversion du monde gréco-romain."⁸⁷ Une collaboration très étroite entre les autorités rwandaises et les Pères Blancs provoquant le déclenchement de conversions en masse. Ce que le Chanoine De Lacger qualifie dans *Le Ruanda Ancien et Moderne* d'une avance en cascade, tour à tour impétueuse ou languissante, tel le cours d'un torrent qui dévale ou paresse sans qu'il soit possible de le régulariser. Les résultats ne se sont pas faits attendre, car comme le souligne le Directeur de *Grands Lacs*, le Père Honoré Quéverin :

« ... ces montagnards cultivateurs et pasteurs se sont donnés au Christ et totalisent 1 338 000 catholiques, baptisés et catéchumènes, soit le tiers de la population. Et qu'on n'aille pas croire que ces conversions soient un simple vernis extérieur ; la discipline du catéchuménat est sévère chez les Pères Blancs; beaucoup de ces chrétiens d'aujourd'hui ont dû, à cause d'échecs multiples aux interrogations, allonger leurs quatre années de candidature...

D'ailleurs, les chiffres éloquentes des sacrements reçus nous rassurent sur la vitalité et la ferveur de ces jeunes chrétientés, toutes bouillantes et expansives comme de jeunes enfants au foyer, pleins de vie, espiègles, remuants...qui contrastent avec le calme des adultes rassis et pantouflards que

⁸⁷ QUEVRIN., H. des Pères Blancs, Directeurs de *Grands lacs*, " L'Eglise au Ruanda-Urundi" *Grands Lacs*, n° 8 -9, du 15 avril 1950, p. 96.

sont nos vieilles chrétientés d'Europe... Il fut distribué au Ruanda-Urundi 2 751 000 confessions et 12 1/2 millions de communions... »⁸⁸

Les chiffres dont il est question dans cet article concernent certes le territoire du Ruanda-Urundi, mais l'on comprendra facilement l'intérêt des missionnaires à ce genre de publications. Non seulement ils espéraient motiver les jeunes séminaristes à les rejoindre, mais aussi mobiliser les fonds nécessaires pour la réussite de leur apostolat. Au niveau local, les vocations religieuses et sacerdotales fleurissaient et le Pape Pie XI aimait dire que le Ruanda-Urundi est une des "plus belle mission du monde". Le clergé indigène avait fortement augmenté de sorte qu'au Rwanda on en était à revendiquer le contrôle de l'Église locale. Rome lui apportait son soutien car convaincu que le clergé indigène comptait parmi eux des prêtres de haute valeur.

Bien qu'en ce moment les missionnaires présents au Rwanda commençaient à faire face au nationalisme naissant du clergé indigène, le Directeur de *Grands Lacs* de son côté faisait plutôt son éloge. Dans son article, il écrivait :

« Personnellement, quel ne fut pas mon étonnement, à mon arrivée au Ruanda comme jeune missionnaire, de voir la chaire de théologie morale du Grand Séminaire occupée par un abbé noir... Et c'était en 1930! Dès 1917, le Ruanda-Urundi avait ses trois premiers prêtres. Ils sont 110 maintenant; et les paroisses qui leur sont totalement confiées (une vingtaine) sont aussi vivantes, aussi dynamiques et conquérantes que les missions dirigées par les Pères Blancs. En ce pays de population dense, les grosses "paroisses" ne sont pas rares qui comptent 30 et 40 mille chrétiens... dont certaines sont aux mains du clergé indigène.

Ainsi ce clergé est formé à l'art de la conduite des âmes, à toutes les modalités du ministère pastoral et c'est vraisemblablement au Ruanda-Urundi que le Souverain Pontife choisira, à plus ou moins brève échéance, le premier évêque noir de l'Afrique belge »⁸⁹

Il n'est donc point étonnant que ce périodique qui était une revue de la Société des missions d'Afriques, ait consacré plus de 74 articles sur 209 pour le seul Vicariat du Ruanda soit plus ou moins 35 % de toutes ses publications de la 51ème année 1934-1935, alors que les Pères Blancs se retrouvaient éparpillés dans plusieurs pays africains. Ceci est une preuve comme quoi l'Église du Rwanda avait attiré beaucoup plus d'attention que les autres terres de mission. A voir le contenu des sujets traités, on remarque qu'elle ne s'intéressait pas uniquement à l'évangélisation du pays mais à tous ses problèmes dans sa globalité.

⁸⁸ *Grands Lacs*, n° 8 -9, du 15 avril 1950, p. 97.

⁸⁹ *Grands Lacs*, n° 8 -9, p. 98.

4. Position des autorités coloniales à l'égard de l'information

La Belgique comptait parmi les puissances coloniales qui ne voulaient pas favoriser l'implantation des médias dans les territoires en sa possession. Tout d'abord quand on observe bien, le type d'enseignement dispensé n'aurait pas permis aux populations colonisées de songer à mener une activité journalistique comme moyen de communication. En effet le nombre des lettrés était limité car d'une part elle avait opté pour un enseignement de masse, une formation élémentaire se limitant aux notions de lecture et d'écriture, suffisant à peine pour déchiffrer les messages que l'administration leur adressait. D'autre part cet enseignement était élitiste dans la mesure où pour, recruter les futurs collaborateurs, triés sur le volet, les concours étaient très sévères et trop sélectifs. Ce n'est pas cette catégorie de gens qui pouvait lancer une entreprise du secteur journalistique.

Seuls les élèves extrêmement doués, à l'exception bien entendu des enfants de chefs qui même si pour eux aussi on exigeait la qualité, l'admission était tolérante et automatique. Ils pouvaient accéder à l'école secondaire mais là aussi il n'était pas question de poursuivre les études jusqu'au supérieur. Ce sera un des prétextes de ne pas encourager la naissance d'une presse locale gouvernementale ou privée en langue française. Mais il y en avait bien d'autres raisons cette fois d'ordre sécuritaire: peur de désordre, de propagande et d'insubordination. Donc d'un côté pas de journaux car il n'y a pas de lecteurs potentiels, de l'autre éviter de mettre sur pied une presse qui pourrait aboutir à l'éveil des évolués.

Selon Dryepont cité par Annie Bart :

« Il n'y a pas encore de presse coloniale indigène...pour la bonne raison que le nombre des lettrés de couleur y est encore infime. Quoi qu'il en soit, il ne nous paraît pas contestable qu'elle ne pourra être utile que si elle est rédigée par les Européens, très prudents, très avertis, très expérimentés et ayant énormément de doigté. Laisse aux mains des gens de couleur, elle ne pourrait manquer de devenir dangereux et subversive. Fort heureusement, le décret sur la presse coloniale a mis entre les mains de l'autorité les armes qui lui permettent, si pareille presse naissait, de l'empêcher d'être un élément de propagande, de désordre et d'insubordination ».⁹⁰

Finalement quand on l'observe de plus près ce ne fut pas par hasard que la presse avait été laissée entre les mains des missionnaires. Le personnel européen au Ruanda-Urundi avait des fonctions spécifiques: à part ceux qui s'occupaient de l'administration

⁹⁰ Bart, A., *La presse au Rwanda. Production, diffusion et lecture depuis le début du siècle*, T. 1 Université de Bordeaux III, thèse de 3^e cycle Science de l'Information et de la communication, 1982, p. 31.

territoriale il y avait ceux qui étaient en charge des services spécifiques comme l'enseignement, la médecine humaine et animale ainsi que l'agriculture. Il aurait été difficile d'affecter aussi des journalistes au service du gouvernement, d'autant que pour ces derniers on ne pouvait pas être sûr qu'ils resteraient dans la ligne qui leur serait tracée.

Exceptionnellement, la presse écrite dans ce pays fut bien accueillie par l'Administration coloniale belge. Ceci s'explique par le fait qu'elle était entre les mains des missionnaires catholiques. Or nous savons déjà que depuis leur arrivée les Belges s'appuyaient sur l'expérience et la connaissance du pays par les Pères Blancs pour le diriger. Ceux-ci très nombreux, se retrouvaient dans les différents coins du pays, alors que les administratifs belges étaient en nombre réduit. Ils maîtrisaient aussi bien la langue locale que les coutumes. D'où le choix d'une collaboration étroite entre les autorités ecclésiastiques et coloniales qui s'étendait même aux autorités autochtones.

Étant donné les relations privilégiées entre l'Église et l'administration coloniale et surtout qu'il y avait beaucoup d'Européens parmi les missionnaires, il était aisé de leur confier cette mission. Ces derniers pouvaient se faire seconder par les laïcs qu'ils devaient contrôler étroitement. Autrement dit leurs articles devaient être censurés avant publication: des gens dépourvus d'activisme et surtout subordonnés à l'action missionnaire. A ce sujet, nous avons constaté par exemple que parmi les membres du conseil d'administration de *Kinyamateka*, il y avait deux dont le rôle était la censure.

A propos du laïc et son implication dans l'action catholique, Jean Pirotte dit que:

« Il s'agit de déceler dans les revues l'apparition de la volonté de promouvoir de façon systématique et concertée, un laïc actif et responsable. Il faut donc exclure la remise occasionnelle de responsabilité à des convertis isolés faisant preuve de personnalité ou d'attachement au christianisme. Il faut aussi exclure des formes de laïc actif, telles que l'apostolat des catéchistes-instituteurs et moniteurs, qui apparaissaient avant tout, du moins dans les débuts, comme subordonnées à l'action missionnaire. Tout en étant des agents importants de la diffusion de l'Évangile, agents dont les revues reconnaissaient d'ailleurs la nécessité et louaient les mérites... »⁹¹

Le fait d'inclure dans le Conseil d'Administration le *Mwami* et chefs de province serait une preuve de collaboration existant entre l'Église et l'autorité administrative. Les représentants du Gouvernement belge n'y figuraient pas, pour la simple raison que le journal étant en langue vernaculaire. Rares étaient les agents de l'administration qui

⁹¹ PIROTTE, J., *Périodiques missionnaires belges d'expression française. Reflets de cinquante années d'évolution d'une mentalité 1889-1940*, Louvain, Publications Universitaires de Louvain, 1973, p. 348.

parlaient la langue locale. Puis l'on pourrait penser qu'ils se mettaient en retrait pour garder la marge de manœuvre le jour où ils seraient amenés à prendre une décision à l'encontre de la presse. Néanmoins, vu que les relations qui existaient entre les trois pouvoirs (Église catholique, Administration belge et autorités autochtones), il n'y avait aucune raison d'avoir des inquiétudes. D'une part selon sa politique en la matière, il y avait des Européens dans la direction de cette presse, d'autre part les membres non missionnaires ne pouvaient en aucun cas présenter un danger car administrativement ils dépendaient de l'autorité des prêtres européens. Une fois que des vellétés libertaires se manifesteraient ils seraient écartés à temps.

Ainsi à travers tout le pays, les programmes du gouvernement qui auraient pu parfois provoquer du ressentiment étaient exécutés à la satisfaction de ceux qui les avaient conçus. Autrement dit la presse a contribué à l'encadrement du pays dans la mesure où les autorités étaient informés de l'état d'esprit qui règne au sein de la population. Jusqu'à la fin des années quarante, même si de temps en temps, l'Administration a dû prendre des mesures coercitives, elles n'étaient pas une conséquence d'une quelconque fronde. Les masses paysannes se tenaient tenues tranquilles. La classe dirigeante était restée docile même s'il est vrai qu'ils n'approuvaient pas tout ce que l'Administration leur demandait de faire.

Lorsque le *Kinyamateka* a été lancé, les représentants du Gouvernement belge sur place ne pouvaient que s'en réjouir. Pour commencer ils ne pouvaient pas se méfier du contenu des messages que les missionnaires publiaient, ils étaient loin de s'en prendre à leur politique. Bien au contraire ils en ont profité pour y insérer les directives destinées à la population. Par ailleurs, étant donné que l'objectif premier était la continuation de l'enseignement religieux, *Kinyamateka* et les autres journaux allaient insister sur la morale chrétienne. L'élément respect de l'autorité était la pièce maîtresse de cet enseignement.

A un certain moment le *Kinyamateka* faisait figure de journal officiel dans la mesure où le *mwami* et l'administration y publiait des décrets et des communiqués divers à la population en plus d'être un organe du Vicariat apostolique du Rwanda. Petit à petit, le Gouvernement va s'en démarquer en créant ce qui était le *Bulletin officiel du Ruanda-Urundi* qui deviendra plus tard *Rudipresse*, le seul organe appartenant à l'administration durant toute la période coloniale. Néanmoins il faut noter qu'il existait un "*Bulletin de jurisprudence des tribunaux indigènes du Rwanda et du Burundi*" dont le n° 1 est sorti en mai 1946. Il n'était pas destiné au grand public, on pouvait le trouver uniquement dans les milieux administratifs européens.

Les chefs et les commis ne les consultaient que lorsque qu'ils allaient dans les Cercles qui eux aussi n'étaient pas nombreux. Quant à la presse privée, non missionnaire, elle apparaîtra dans la deuxième moitié des années cinquante et elle était affiliée aux formations politiques. Le parti politique APROSOMA avait son organe *Ijwi rya rubanda rugufi*. Le journal du parti UNAR était *Rwanda nziza* avec comme sous-titre *Ubumwe* qui était écrit sur des feuilles photocopées. Ils ont vu le jour au moment où le pays connaissait une effervescence politique et ils ont contribué à envenimer la situation. L'administration a laissé faire du moment que c'était soi-disant des affaires entre indigènes. Particulièrement, le contenu de l'organe de l'Aprosoma était des appels non-voilés à la haine ethnique⁹² et au meurtre.

III – Ligne éditoriale

A leurs débuts, la plupart des journaux catholiques publiés au Rwanda, avaient presque un même but: celui de prolonger dans le pays l'action des instructions religieuses données dans les catéchuménats. Certains d'entre eux surtout ceux destinés à divers mouvements d'Action catholiques et aux communautés ont essayé de garder cet idéal, même si de temps en temps on peut trouver des nouvelles du pays ou de l'étranger. Quoiqu'il en soit leur rôle premier était d'être un bulletin de liaison pour les membres des dites associations. Par contre d'autres tels que *Kinyamateka* et *Temps Nouveaux d'Afrique* ont évolué en changeant d'orientation. Tout en gardant des rubriques parlant de religion, ils se sont intéressés davantage aux problèmes politiques et sociaux du pays.

Ils parvenaient aussi à procéder à une ouverture sur le monde extérieur en insérant dans leurs colonnes des nouvelles d'autres pays africains et celles d'autres continents. C'est ainsi que pour parler des grands thèmes abordés nous nous concentrerons sur ces deux périodiques qui dans l'histoire de la presse missionnaire au Rwanda, ont pris une place importante allant jusqu'à influencer le cours des événements politiques. Avec le temps les informations religieuses sont devenues plutôt rares. L'accent est mis sur des questions sociales avant d'être purement politiques.

⁹² C'est dans ce journal que fut publié pour la première fois les dix commandements hutu repris par *Kangura* dans les années 90.

1. La part du prosélytisme : la place des informations religieuses

Les conversions en masse au début des années trente provoquèrent un effet inattendu. D'après les consignes du fondateur de l'Église du Rwanda, Mgr Hirth, la période de préparation au baptême devait s'étendre au moins sur quatre années. En plus du catéchisme, les postulants devaient aussi apprendre à lire et à écrire, essentiellement pour les plus jeunes. Particulièrement pour ces derniers, certains supérieurs avaient décidé que c'était aussi une condition exigée pour obtenir le sacrement de mariage. Il fallait donc chercher un moyen de continuer à les encadrer et le choix s'est porté sur la création d'un journal qui non seulement continuerait à faire des commentaires du catéchisme mais aussi permettrait de les informer sur ce qui se passe dans les postes de mission. Un tel exercice leur procurerait des occasions de lire et de garder le goût de la lecture.

En mettant sur pied ce journal, les Pères Blancs lui assignaient des objectifs bien précis mais pouvant évoluer avec le contexte dans lequel le pays se trouvait. Selon Emmanuel Ntezimana les buts des promoteurs, essentiellement pour le *Kinyamateka*, peuvent se résumer ainsi : traiter des problèmes préoccupant les "indigènes".

« ... les objectifs étaient principalement prosélytiques dans les débuts. Mais sans oublier la "propagande évangélique", il évolua vers d'autres domaines, ceux notamment intéressant les préoccupations des rwandais sur le plan social, économique et politique. Dès 1940 et surtout après le baptême de Rudahigwa en 1943, la conversion du pays est considéré comme définitivement acquise et la collaboration entre la hiérarchie catholique d'une part, les autorités rwandaises d'autre part, n'est plus mise en doute. Le royaume du Rwanda, avec un "Clovis" à sa tête, est bien chrétien... Précisément en 1943, les pouvoirs missionnaires décidèrent, de commun accord avec les autorités rwandaises, que désormais *Kinyamateka* se devait de ne plus reproduire uniquement les sermons et les prières, mais de s'intéresser à tout ce qui touche les populations, jusqu'à aborder le plan politique, parlant des gouvernants comme des gouvernés ».⁹³

C'est ainsi que durant les premières années du journal, les articles d'instructions religieuses, des commentaires sur les fêtes liturgiques, l'Histoire de l'Église du Rwanda et d'ailleurs, étaient les plus nombreux malgré l'existence du supplément pour les enseignements religieux (*Kinyamateka inyongezo y'iby'iyoboka_mana*). Il est à noter aussi qu'à l'intérieur du Grand Séminaire, on assista à la renaissance de la culture rwandaise: vers 1941, l'abbé Alfred Sebakiga et Eustache Byusa s'occupaient de la musique et depuis cette époque la messe était chantée en kinyarwanda même s'elle

⁹³ NTEZIMANA, E., p. 77.

continuera à être dite en latin jusqu'au concile Vatican II. L'abbé Alexis Kagame s'occupait de la littérature et de l'histoire. Ils reçurent des encouragements de Mutara Rudahigwa et beaucoup de missionnaires participèrent activement dans cette renaissance. Les articles sur leurs œuvres étaient régulièrement publiés dans *Kinyamateka* surtout que vers cette époque déjà Kagame était rédacteur en chef de ce journal.

Malgré les encouragements et les recommandations du Conseil d'Administration d'introduire un débat sur la marche vers le progrès, les réactions restèrent timides. D'un côté la population n'osait pas dire tout haut ce qu'elle pense des erreurs des chefs. De l'autre les missionnaires eux-mêmes hésitaient encore car parler des problèmes risquait de troubler l'ordre établi et mettre en cause la coopération entre les "trois pouvoirs". Nous pensons aussi que cette timidité peut s'expliquer par le fait que jusque là l'enseignement dispensé demandait à la population de rester docile et obéissant envers l'autorité. 1950, année des cinquante ans de présence missionnaire, furent organisées des festivités en grande pompe à Astrida: tous les postes de mission étaient représentés et à l'occasion les Grands Séminaristes de Nyakibanda ont démontré qu'effectivement il y avait un renouveau culturel par des chants et poèmes présentés à cette occasion.

2. Faits divers et faits de société, morale et santé : contribution à l'action « civilisatrice »

D'une manière générale presque tous les journaux publiés au Rwanda essayaient de satisfaire leur premier objectif à savoir la diffusion de l'information religieuse. Mais au fil du temps il a été constaté que la page de couverture et la 4ème page de chaque numéro étaient chaque fois réservés à ce genre d'information. Les autres sont consacrées à l'actualité politique et aux faits de sociétés. Plus particulièrement la deuxième page du journal, portant le titre de "Tribune libre" était réservée aux débats sur les problèmes du pays. De 1947 à 1953, le tirage de *Kinyamateka* par exemple avait plus que doublé, passant de 9000 exemplaires à 20000. D'après Justin Kalibwami :

« Chaque exemplaire était lu et commenté par plusieurs personnes. Le fait qu'il fût un journal de l'Église lui conférait toujours beaucoup d'autorité. Mais l'intérêt qu'on lui portait s'accroissait sûrement davantage du jour où il prit sa nouvelle orientation »⁹⁴

⁹⁴ KALIBWAMI, J., 1991, p.372.

Lorsque le Père Dejemeppe entre en fonction comme Vicaire délégué en 1954 en remplacement du Père Endriatis, parmi les tâches qui l'attendaient, il y avait la presse. Il affirme que par semaine il recevait plus de 250 propositions d'articles et à ce moment il pensait d'en faire un hebdomadaire. Il admet en ces termes que *Kinyamateka* devait changer de ligne :

« Nous avons organisé la journée de la Presse en décembre. Dès janvier le journal en langue indigène changeait d'allure (format, articles). Nous en faisons un journal destiné à la masse des banyarwanda. Auparavant il s'adressait plutôt à une élite... aux intellectuels... et je pense que fort peu en profitait!... les évolués qui lisaient le *Kinyamateka* pouvaient se compter sur les doigts... C'était comme journal, un genre de bulletin de paroisse vieux genre avec des sermons de trois grandes pages chaque mois... des relations interminables de fêtes religieuses, des résumés d'Histoire de l'Église et des papes intéressants pour des grands Séminaristes mais nullement pour le peuple ». ⁹⁵

Du moment où le journal s'intéressait à "leurs problèmes" et qu'il osait s'en prendre aux abus commis par leurs dirigeants, il est tout à fait normal que les gens aient eu la curiosité de connaître davantage. Aussi on verra que désormais le nombre d'articles traitant les affaires politiques et sociales va fortement augmenter. Juste vers la même période le journal abordait épisodiquement les articles traitant des problèmes familiaux. A titre d'exemples nous pouvons signaler ces articles intitulés *Imbonerugo/Le guide familial* mais dont les auteurs étaient différents. Grâce au tableau suivant nous pouvons voir que le journal avait ouvert une rubrique consacrée au guide familial où les auteurs traitaient les problèmes de la population : jeunesse, jeune fille, vie de couple ... tout y passait.

Tableau V : Liste des articles sur les faits de société

Auteur	Umutwe w'inyandiko	Traduction du titre de l'article	Numéro	Date de parution
Bulingufi Sylvestre	Imbonerarugo	Le guide familial	255	Yanuari 1954
Rwasibo J.	Imbonerarugo	Le guide familial	257	Marsi 1954
Musatsi Gervazi	Imbonerarugo	Le guide familial	258,	Aprili 1954
Umusoriwabo	Imbonerarugo: Pepiniyeli y'igihugu irababaye	Le guide familial: La pépinière du pays est souffrante	260	Yuni 1954

⁹⁵ Lettre du Père Dejemeppe au Supérieur Général des pères Blancs, du 6 février 1954 Arch. P.B. n° 01164.

A partir de 1954, la page religieuse elle-même adopte une nouvelle orientation. Les articles rédigés par les membres du Cercle Saint Paul de Nyakibanda (Grand Séminaire) comportaient un chapitre d'Action Catholique, mis à la portée des lecteurs. Parmi les articles consacrés aux faits de société nous trouvons cette réflexion d'un émigré en territoire ougandais

« Le calme doit être restauré pour que les jeunes réapparaissent, le crieur public⁹⁶ a semé le trouble parmi les gens, il nous a privé de la bonne coutume du Rwanda, il nous a privé de vivre avec les voisins sur la colline où nous sommes nés sans qu'il y ait une mauvaise relation entre nous, j'ai du abandonné ma propriété, mes parents sont morts et je n'ai pas pu assister à leurs obsèques alors que je suis là vivant, je vis loin des frères et amis, je suis obligé de rester à l'étranger sans bénéficier du progrès du Rwanda, sans voir son roi (la plupart nous avons grandi et on entend seulement parler de lui).

... surtout ce que nous vous demandons de faire pour nous c'est de nous trouver le moyen de rentrer sans être spolié car le douanier (Rujigo) exige des taxes pour que nous restions à l'étrangers, il exige des taxes en commençant de la cuillère jusqu'à une aiguille et la taxe est de loin supérieure au prix d'achat. A l'époque de la famine Ruzagayura il leur interdisant d'aller à l'étranger, actuellement ils les empêchent de rentrer, est-ce qu'en les empêchant de rentrer c'est le Rwanda qui est devenu pour eux l'étranger? Nous avons la soif de rentrer et nous avons peur de tout perdre, de nous jeter dans la gueule du loup. Nous risquerions d'être dépouillé »⁹⁶

Ici l'auteur décrit une situation qui à première vue serait pris pour un fait divers. Mais on voit qu'il dénonce l'attitude des « bamotsi »⁹⁷ qui pousse les habitants à fuir leur pays et s'exilent en Uganda. Dans ce nouveau pays d'accueil ils ont la nostalgie de voir leur frères, leurs voisins, leur pays. Ceux qui se décident à revenir dans le pays se plaignent des tracasseries douanières. Il conclut en souhaitant que les mesures soit prises pour faciliter leur retour.

3. Des articles à caractère social et politique ?

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, de profonds changements au niveau social et politique sont observables. La société rwandaise n'était plus ce qu'elle était par le passé: les critères de richesse ne sont plus évalués par rapport à l'agriculture et à l'élevage. Il y'en a parmi les rwandais qui vivent du commerce ou ils sont des salariés du

⁹⁶ GAHAMANYI B. "Pépinière" *Kinyamateka* umwaka wa 23, no 263, septembre 1954.

⁹⁷ *Umumotsi/abamotsi* fonction non officielle qui existait au niveau de la sous-chefferie. Le sous-chef s'attachait une personne, un crieur public qui annonçait les directives destinées à la population. Ils s'attribuaient tellement d'importance qu'ils commettaient des abus.

secteur public ou privé. Le vaste programme de transformation du Rwanda a permis la mise en place de nouvelles infrastructures et le changement du paysage du pays. Des plantations de caféiers le long des routes apportaient des revenus à la population rurale. Il est vrai que la grande majorité de la population était restée pauvre, mais au courant des années trente le mode de vie du rwandais a subi quelques modifications.

Au niveau de l'habitat par exemple les cases rondes entièrement en paille ont disparu pour faire place aux maisons en pisé, certes couvertes de paille mais on en trouvait couvertes de tuiles ou de tôles ondulées. Les gens sur les collines les plus reculées portent des habits en étoffes importées d'Europe ou d'Asie. La façon de vivre des dirigeants et d'une nouvelle classe moyenne composée de ceux qui ont eu accès à l'enseignement secondaire a subi des mutations. Celles-ci apportent de nouveaux comportements et une nouvelle conception des relations entre les différentes couches sociales.

A titre illustratif des changements intervenus dans le mode de vie de tout un chacun, nous pouvons dire que la réforme administrative – réforme Mortéhan – a mis en place des chefs et des sous-chefs lettrés, anciens élèves de l'école des enfants de chefs de Nyanza et du Groupe scolaire d'Astrida. Nous avons déjà vu plus haut que certains parmi eux étaient engagés en tant que commis auprès de la Résidence ou de l'Administration de Territoire en attendant d'être nommés à un poste administratif. Leurs pères et oncles destitués, ont pu obtenir un poste de juge et perçoivent un salaire.

Ce groupe constituait une catégorie de privilégiés riche en bétail, en argent, en plantation de café. Il avait à son service une masse de paysans peu ou mal – parfois pas du tout – payée. Celle-ci était inconsciente quant à la situation dans laquelle elle vivait mais cela ne signifie pas qu'elle ne ressentait pas de la frustration. D'où un malaise qui est perceptible dans les journaux. S'il y a quelqu'un pour dénoncer cette situation dans les journaux, cela constituait un sujet qui devait attirer l'attention des abonnés auxquels s'ajoute la catégorie de ce que nous pourrions appeler des lecteurs-auditeurs. Comme nous l'avons souligné plus haut au moins une vingtaine de personnes se regroupaient pour suivre la lecture du journal *Kinyamateka*. C'était en effet un des rôles des catéchistes et les *Bakuru b'inama* et dans les débuts de l'existence de ce journal l'Église encourageait cette pratique. Plus les années avançaient, plus les gens en avaient tellement soif qu'il n'était plus nécessaire de les pousser, ils le faisaient spontanément.

L'Ami, un journal des élites essentiellement anciens séminaristes donne le ton en publiant une série d'articles de "leçons de morale sociale": dignité du travail humain, nécessité du consentement dans un contrat de travail... Avec le temps ce journal va faire

un pas en avant et publier des articles de "formation politique" qui offraient aux lecteurs un cours élémentaire en sciences politiques. Kayibanda y jouait un rôle prépondérant par ses éditoriaux. D'après Ian Linden les articles qu'il publiait étaient un étrange mélange:

« Des sermons doucereux, "disant que l'on soit riche ou pauvre, haut placé ou homme du commun, on doit avoir à l'égard de tous un état d'âme fraternel" voisinaient avec un manifeste militant de la JOC appelant les ouvriers à exiger de profondes réformes de structures économiques et sociales pour faire disparaître les injustices de l'exploitation capitaliste et de l'oppression collectiviste. Il y avait aussi des articles concernant le référendum sur l'avenir de la monarchie en Belgique et des détails sur les débats menés au sein du Conseil Supérieur ».⁹⁸

En travers cet extrait il est clair que ce genre d'écrits touchaient les aspects variés de la vie. Il est tantôt question de fraternité malgré la différence au niveau de la richesse ou du rang social. En même temps on remarque que l'auteur fait allusion aux réformes à faire. Mais parler de capitalisme dans un Rwanda des années 40 ne cadre pas avec la réalité. Ces thèmes s'inspiraient du mouvement ouvrier catholique de l'Europe des années trente et ils seront repris par *Kinyamateka*. Il va les rendre accessible, cette fois à toutes les couches de la population au sein desquelles il y avait justement pas mal de problèmes. Le climat social était tendu et ceci se répercutait sur la vie politique. En publiant des articles en rapports avec les débats faits au Conseil Supérieur du pays, c'était une façon d'encourager la population à s'intéresser davantage sur la façon dont elle était dirigée. Ces changements dans la ligne qu'il avait adopté, étaient une conséquence de deux facteurs indépendants l'un de l'autre.

D'abord au niveau de la direction du Vicariat, il y avait une équipe prête à rompre avec l'ancienne stratégie de l'Église catholique, de vouloir atteindre la masse des chrétiens en passant par l'autorité traditionnelle. La nouvelle génération des missionnaires n'a que faire du catholicisme de la collusion avec "l'autorité légalement constituée". Ils étaient jeunes, enthousiastes et pleins de zèle ; ils jugeaient urgente la situation du Rwanda, contrairement à leurs supérieurs qui, même s'ils n'étaient pas d'un optimisme béat, avaient été néanmoins habitués à percevoir le monde à l'école du Vatican, dans une perspective d'éternité.

Des hommes d'Église tels que les Pères Gilles, Dejemeppe, Adriaenssens, Pien, Perraudin et le chanoine Ernotte étaient d'une autre espèce que les anciens Pères

⁹⁸ LINDEN, I., 1999, p. 304.

royalistes. Ils vont accorder le soutien, voire la protection à ceux qui, dans les différents postes de mission, osaient élever la voix pour faire face à l'ordre établi. Ce n'est point étonnant que les premiers rwandais à adhérer aux associations à caractère politique évoluent aux alentours de la mission de Kabgayi comme journalistes ou comme clercs dans les bureaux du Vicariat. Dans le reste du pays ils étaient des moniteurs dans les écoles de missions et étaient en même temps activistes dans les mouvements d'action catholiques notamment dans la Légion de Marie. Les plus connus sont en plus de Kayibanda, M Calliope Mulindahabi et Maximilien Niyonzima.

Parmi ces missionnaires le Père Dejemeppe, le plus influent du groupe, même si Perraudin va lui ravir la place très convoitée de Vicaire, prend sous son aile Kayibanda qui s'était fait remarquer à *L'Ami* et le fait nommer rédacteur en chef de *Kinyamateka*. Dans cette nouvelle position, il pouvait atteindre par ses écrits un grand nombre de gens. Il s'efforça de faire une analyse indépendante de la société rwandaise. D'un côté, il se rendait compte du danger d'un gouvernement de la colonie qui ne pourrait jamais comprendre les masses ou obtenir leur allégeance. De l'autre, il réalisait la difficulté de détourner la paysannerie analphabète et conservatrice de la monarchie rwandaise. Ses articles manquaient de perspectives si l'on considère que pour parler de la "classe ouvrière", il faisait allusion aux quelques centaines de maçons, menuisiers, tailleurs et artisans qui avaient seulement reçu une instruction primaire ainsi qu'aux ouvriers agricoles et aux mineurs analphabètes. C'était des idées reçues, pourrait-on dire, qu'il recueillait auprès de ses conseillers missionnaires. Visiblement il ne se donnait pas la peine d'adapter son texte à la situation du Rwanda.

Ses écrits ont provoqué un engouement à recourir à *Kinyamateka*. Les auteurs comme les lecteurs, écrivaient ou lisaient des articles qui pour la première fois parlaient de leur vécu. Un véritable dialogue s'établit à l'horizontal comme au vertical. On était en face d'un phénomène nouveau. D'une société craintive à l'égard de l'autorité on passa à celle où l'on trouve une liberté d'expression donnant parfois l'apparence d'insolence, n'hésitant pas à dénoncer à tort ou à raison abus et injustices commises par tel ou tel dirigeant. Evidemment dans les débuts de ce renouveau, il y avait encore des voies qui s'élevaient pour contester ce qui était écrit, ou relever les exagérations. Nous verrons qu'au fur et à mesure qu'il y avait radicalisation, ces contradicteurs vont préférer garder silence. A moins que leurs articles aient été tout simplement frappés de censure.

Quoique l'on puisse dire, durant ce tournant, une large opinion se démarquait désormais du pouvoir. Elle s'affirmait publiquement en opposition avec la pensée des

autorités en place. Il ne s'agissait plus éventuellement de leur adresser des suppliques, attendant tout de leur bienveillance, ou de charger de tous les péchés du monde tel chef en particulier dont on aurait su qu'il était en disgrâce en haut lieu. On exigeait des droits. Le Rwanda était une société de multiples inégalités, d'injustices, d'abus du pouvoir; l'opinion les dénonçait sans détour. Il était alors tout à fait normal qu'un journal qui le fait soit important à leurs yeux.

Sans négliger les autres rubriques le journal mettait l'accent sur le social et le politique. Il traitait les questions familiales et parlait des préoccupations des jeunes. Ce qui explique le tirage qui atteint les 20 000 exemplaires et surtout la collaboration des lecteurs qui envoyaient régulièrement des articles. L'initiative d'introduire une presse écrite au Rwanda vient comme une réponse au souci de l'Église catholique dans les années 30 de continuer l'encadrement des néophytes. Au niveau du monde entier, elle entendait jouer un rôle accru en entretenant ses adeptes dans la morale chrétienne. Dans les métropoles comme en terres de mission, elle voulait se préoccuper davantage des problèmes des populations. Leurs solutions devant absolument être guidées dans le sens d'en arriver à la démocratie dans un esprit chrétien. Dans les pays africains, à cet objectif de remettre en question la ligne suivie jusqu'ici dans ses enseignements s'y ajoutait la volonté de recourir à la presse écrite pour parachever son action d'évangélisation.

Au Rwanda ce fut d'autant plus facile que tous les Rwandais ne parlent qu'une seule langue le kinyarwanda. Aussi le premier journal à être créé était *Kinyamateka* accessible à toutes les catégories de la population.

Conclusion

Le rôle de l'Église, nous venons de le voir, a été fondamental dans la création de la presse écrite en Afrique coloniale puis au Rwanda. A travers les lignes qui précèdent, nous pouvons enfin remarquer avec précision le rôle fondateur de l'Église dans la création de la presse catholique au Rwanda. Ce fut l'Église qui avait formé le lectorat de cette presse catholique écrite à travers ses politiques d'évangélisation, d'alphabétisation, de scolarisation des populations indigènes. En scolarisant les enfants rwandais en commençant par les enfants des notables et des chefs indigènes, l'Église avait introduit la lecture dans les rangs de cette population, dont les enfants étaient devenus les « évolués ».

En adoptant la pratique de la lecture, les jeunes indigènes avaient constitué le fer de lance d'une politique des Missionnaires consistant à supplanter la culture de l'oralité

africaine par un nouveau modèle culturel : la lecture des écrits religieux puis administratifs. Ces indigènes scolarisés avaient, non seulement pris la place des anciens en devenant la nouvelle élite (roi, chefs, formateurs et instituteurs, agents et auxiliaires administratifs), mais surtout avaient poussé leur communauté à se convertir au catholicisme, à se tourner vers les pratiques de lecture. L'Église avait ainsi atteint son objectif de pénétration de la population indigène devenue un lectorat potentiel, et la création de la presse catholique n'avait été que l'étape suivante de la stratégie de conquête missionnaire. En ce sens, furent les cas dans toute l'Afrique coloniale : Sénégal, Madagascar, Angola, Mozambique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon. Ainsi, en Afrique subsaharienne, la presse chrétienne fut créée en grande majorité par les Missionnaires et existait à divers endroits dans ces années de début du XX^e siècle.

L'Église fut dès lors, nos recherches le prouvent, l'unique créateur de la principale presse catholique au Rwanda depuis les années 1930. Ainsi, au Rwanda, la première presse catholique digne de ce nom, qui avait été créée par l'Église et mise à la disposition du lectorat constitué par la population indigène fut *Kinyamateka*. La responsabilité de l'Église dans cette presse écrite fut complète et totale à travers l'organisation et le financement qui étaient son œuvre. Tous les acteurs de cette presse écrite catholique (notamment les dirigeants, les rédacteurs) étaient des hommes de l'Église ou des chrétiens accomplis. Les Pères Blancs avaient apporté la lecture au Rwanda (par l'alphabétisation et la scolarisation), et avaient à travers elle formé le lectorat d'une presse écrite qu'ils avaient créée ensuite. Cette presse écrite donna un nouveau souffle aux œuvres d'évangélisation de l'Église, du fait qu'elle fit du prosélytisme religieux, et était le tremplin d'une plus grande implication des Missionnaires dans la vie sociale, culturelle, morale, et même politique du Rwanda.

C'était dans les objectifs des fondateurs de l'Église catholique dès le début de leur installation au Rwanda de créer une presse. Et à partir des années 1930, surtout vers la fin des années 1950, l'Église par le biais de cette presse faisait de la conscientisation politique de la population indigène, tout en composant avec l'administration coloniale. La presse écrite catholique permit ainsi à l'Église de jouer à un rôle d'équilibriste entre la population indigène et ses évolués d'une part, et la puissance coloniale belge d'autre part. Cette presse se rangeait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

Notre recherche nous conduit à admettre la suprématie de *Kinyamateka* en tant que principale presse catholique durant toute cette période au Rwanda. En effet, malgré les créations d'autres presses catholiques au Rwanda, souvent destinées à des lectorats ciblés

comme *Servir* pour les anciens du Groupe scolaire d'Astrida ou *L'Ami* pour les anciens séminaristes, *Kinyamateka* fut le principal journal qui permit à l'Église d'atteindre vraiment la conscience des Rwandais, à travers le prosélytisme religieux pour plus de conversions, et au-delà en s'intéressant à la vie culturelle, sociale, morale de la population indigène. L'une des caractéristiques éditoriales de cette presse avait été ses immixtions dans la vie politique du Rwanda, et ses prises de positions et responsabilités dans les grands événements politiques ayant marqué le pays. L'impact de cette presse catholique a été durable au Rwanda, puisqu'elle y a traversé tout le temps passé et présent.

Dans sa durabilité, cette presse catholique a connu un tournant, celui des luttes politiques rwandaises, durant les années 1950.

Troisième Partie

Le tournant des années 1950 : le rôle croissant des acteurs Rwandais

Introduction

Les années 1950 sont pour tout le Rwanda et pour la presse catholique un tournant, du fait qu'elles étaient marquées par la fin de la seconde Guerre mondiale et le contexte international inhérent. La création de la nouvelle organisation des Nations Unies avec les principes démocratiques et d'autodétermination pour les peuples des colonies et des territoires sous tutelle, avait entraîné partout ailleurs et au Rwanda des réformes. C'est dans ce contexte que les « évolués » entamaient la lutte pour leurs droits, une lutte que la presse catholique avait accompagnée ou initiée. La presse catholique devenait ainsi un instrument d'information sur les droits de la population des collines, un moyen de lutte pour ces droits. Dans cette optique, nous aimerions à travers cette troisième partie de notre recherche répondre aux questions relatives à cette nouvelle configuration de la ligne éditoriale de la presse catholique.

La première interrogation qui nous paraît pertinente est de savoir : quels avaient été les reflets de cette nouvelle situation, des principes démocratiques et d'autodétermination dans la presse catholique au Rwanda ? Ces principes ont grandement contribué à l'éveil du nationalisme qui va transparaître dans les attitudes et écrits des élites du pays. Comme nos recherches vont le démontrer, le journal *Kinyamateka* parlera désormais des problèmes des Rwandais, et portera des critiques sur la situation politique du pays. Ainsi les missionnaires en tant que propriétaires et responsables des journaux, mais aussi beaucoup d'auteurs indigènes à partir de 1950 ont contribué à la diffusion de nouvelles idées. Par le truchement des lignes éditoriales de la presse catholique, les uns et les autres étaient devenus des acteurs à part entière de la lutte politique du Rwanda, en y prenant des positions claires souvent pour les droits des populations indigènes. La presse catholique s'était alors hissée dans ces années 1950 au rang d'acteur politique rwandais, mais jusqu'à quel niveau ? Nos investigations nous y aident à voir plus clair.

Une autre question à laquelle nous voulions répondre dans cette partie est l'attitude de cette presse catholique par rapport aux réformes entreprises par l'administration coloniale, conformément aux principes de l'ONU. Ainsi, nous nous demandons : quelle place les journaux catholiques essentiellement *Kinyamateka* et *Temps Nouveaux d'Afrique* avaient-ils accordée, en matière de diffusion et de commentaires, aux réformes économiques et politiques entreprises dans le pays, comme le plan décennal, les conseils locaux et le système électoral lui-même ? Nous verrons qu'en tant que média d'information, la presse

catholique avait systématiquement publié dans ses colonnes tous les contenus des réformes engagées au Rwanda. Mais la nouveauté s'illustre par le fait que ces publications étaient accompagnées d'analyses et d'interprétations sans aucune concession, des critiques acerbes si la situation l'exigeait, avec des points de vue différents suivant les interlocuteurs. S'il est clair que cette presse catholique n'était plus dans le soutien inconditionnel à l'administration autochtone, ce sont ses diverses positions concernant ces différentes politiques administratives censées déboucher sur l'autodétermination qui nous intéressent ici.

Toutes ces politiques et réformes d'inspiration onusienne avaient orchestré des changements au sein de la société rwandaise avec des répercussions sur la ligne éditoriale des journaux du pays. Les événements étaient effectivement traités dorénavant avec un nouveau regard plus critique. Plusieurs acteurs agissaient comme correspondants des journaux. Il y avait notamment quelques uns parmi les Pères Blancs, parmi les membres du clergé indigènes et quelques évolués qui apportaient leurs contributions aux articles publiés dans la presse. Notre interrogation est : quelles évolutions les multiples positions de ces contributeurs avaient-elles occasionnées sur la ligne éditoriale de cette presse catholique ? Nos recherches mettront en lumière le fait que l'évolution de la ligne éditoriale de la presse avait des caractéristiques relatives au positionnement des divers groupes d'intervenants ou acteurs contributeurs. Les membres du clergé, missionnaire ou autochtone, les évolués appartenant essentiellement à l'élite hutu, la nouvelle génération de chefs traditionnels, chaque groupe avait un positionnement qui impactait sur l'évolution de la ligne éditoriale.

La fin de la décennie 1950 fut cruciale dans l'évolution politique du pays, et les positions politiques de la presse catholique semblaient porter enfin un dénouement. Toutes les cartes étaient enfin jouées, dans un débat politique sans concession et violent, où la presse catholique se révélait complètement politisée. C'est le lieu de nous demander quelle implication cette presse avait-elle eu dans ce débat politique à cette veille de l'indépendance rwandaise ?

Nous apporterons les réponses à nos questionnements successifs en présentant en premier lieu les impacts ressentis par cette presse catholique du fait de cette situation internationale de reconnaissance des droits des peuples indigènes colonisés. Ensuite, nous analyserons les attitudes adoptées par la presse catholique devant les réformes administratives d'inspirations onusiennes. Les évolutions engendrées par les postures de chaque acteur contributeur de cette presse sont scrutées dans un troisième volet. Enfin,

l'implication politique de cette presse à la fin des années 1950 (1957-1959) au Rwanda, surtout dans le débat politique souvent violent, est étudiée en dernière position.

I – Un nouveau contexte

Quand la deuxième Guerre mondiale éclate, la presse écrite au Rwanda venait tout juste de débiter : moins d'une dizaine d'années. Elle avait jusque-là essayé de remplir sa mission première : apporter un complément à l'enseignement religieux lacunaire dispensé très hâtivement dans les catéchuménats. Les missionnaires soucieux d'avoir un nombre assez élevé de chrétiens, avaient relégué au second plan la qualité. Rares étaient en effet des néophytes qui pouvaient lire convenablement. Pourtant ce sont les deux pièces angulaires de leur mission culturelle et d'évangélisation.

A l'issue de la Deuxième Guerre mondiale s'est répandu les principes de liberté et de démocratie. Mais il y a lieu de se demander si ces principes devaient s'appliquer uniquement aux pays de l'Europe Occidentale qui étaient pour la plupart des puissances coloniales. Le fait est que les anciennes colonies en général et les territoires sous mandat en ont bénéficié. Les membres de la nouvelle Organisation des Nations Unies(O.N.U.) mise en place après 1945, sont conscients que s'il ya eu à nouveau un conflit mondial, c'est que la Société des Nations (SDN) créée en 1919 à Versailles, a failli à sa mission.

Dans les journaux qui paraissaient au Rwanda, le déroulement de la guerre avait été longuement commenté. Toutefois les nouvelles se limitaient à la description de la situation sur le front surtout lorsque les Alliés réalisaient quelques victoires. Par ailleurs la presse dénonçait vigoureusement les horreurs du parti Nazi et surtout le fait que l'Allemagne occupait illégalement les autres pays de l'Europe occidentale dont la Belgique et la France, pays d'origine de la plupart des missionnaires. La guerre n'a pas touché en tant que telle le Rwanda, mais les conséquences de la deuxième Guerre mondiale ont pesé lourdement sur le pays. Une famine de plus de deux ans a décimé une grande partie de la population. La presse de cette époque voyait dans la sécheresse la seule cause de cette catastrophe. Mais l'effort de guerre demandé aux Rwandais y était aussi pour une grande part, car durant les premières années de guerre ils étaient obligés de fournir les vivres et les vaches de boucherie à des prix dérisoires pour nourrir les ouvriers travaillant dans les mines du Katanga.

Après 1945, c'était tout à fait logique qu'ils continuent à s'intéresser aux changements inévitables de l'après-guerre. Même si le système colonial n'était pas

ouvertement dénoncé, dans leurs articles et autres occasions d'échange de points de vues, les "évolués" ne pensaient pas moins à sa mise à terme.

Un sentiment nationaliste venait de naître et allait se développer progressivement. Le débat initié grâce aux principes évoqués ci-hauts permit aussi de remettre en cause la façon dont le pays était dirigé surtout parmi ceux qui constituaient l'élite du pays. Elle estimait qu'elle devrait participer dans la direction des affaires. Avant d'en arriver là, du côté de l'autorité traditionnelle, le *Mwami* Mutara Rudahigwa et une partie de chefs voyant que le système *Ubugake* ne cadrait plus avec la nouvelle situation du pays proposaient pour la première fois sa suppression dès 1948. L'Administration belge tergiversa car elle croyait que le moment n'était pas encore venu de changer un système qui avait fait la force de la monarchie sans provoquer des conséquences imprévisibles. Une partie de cette élite se plaignait de ne pas être associée à l'exercice du pouvoir.

D'une manière générale, depuis la fin de la guerre jusqu'en 1950 ce fut le statu quo, une période d'observation. L'année 1953 constitue sans conteste un tournant tant au niveau politique que des médias qui ont couvert en quelque sorte l'organisation des premières élections du territoire. Celles-ci furent organisées à la suite du Décret du 14 juillet 1952 qui prévoyait la réorganisation politique du territoire. Un besoin de démocratisation des institutions se faisait sentir du jour au lendemain. A travers les journaux, on ne mettait pas en cause l'existence de la monarchie. Mais le débat était orienté sur les problèmes sociaux, puis politiques auxquels il fallait à tout prix trouver une solution et surtout sur les abus et injustices qu'il fallait éradiquer. Paradoxalement on ne trouve pas des articles faisant allusion au régime colonial. Les articles publiés étaient concentrés sur la situation politique inter-rwandaise. Rares étaient des articles qui critiquaient les méfaits du système colonial.

1. Le passage à la Tutelle : l'ONU et les Missions de visite

A la fin de la Deuxième Guerre mondiale il y avait un tournant en ce qui concerne les relations entre les peuples du monde, notamment entre colonisés et colonisateurs. L'Organisation des Nations Unies (O.N.U) a créé en son sein un Conseil de Tutelle qui allait apporter une modification dans la façon dont les anciens territoires sous mandat, allaient être dirigés. Les puissances tutélaires devaient conduire les peuples concernés à l'autonomie, puis à l'indépendance. Cette volonté des Nations Unies se trouve dans cette

déclaration contenue dans la charte des Nations Unies en son chapitre XI qui est assez clair là-dessus :

DECLARATION RELATIVE AUX TERRITOIRES NON AUTONOMES

Article 73

Les membres des Nations Unies qui ont ou qui assument la responsabilité d'administrer des territoires dont les populations ne s'administrent pas encore complètement elles-mêmes, reconnaissent le principe de la primauté des intérêts des habitants de ces territoires. Ils acceptent comme une mission sacrée l'obligation de favoriser dans toute la mesure du possible leur prospérité, dans le cadre du système de paix et de sécurité internationale établi par la présente Charte ...

Article 74

Les Membres de l'Organisation reconnaissent aussi que leur politique doit être fondée, autant dans les territoires auxquels s'applique le présent chapitre que dans leurs territoires métropolitains, sur le principe général du bon voisinage dans le domaine social, économique et commercial, compte tenu des intérêts et de la prospérité du reste du monde.

L'objectif de l'ONU est que les territoires sous tutelle devaient accéder à l'indépendance. Les puissances tutélaires étaient tenues de fournir des rapports annuels sur la façon dont elles les y préparaient. Il fallait insister sur deux aspects essentiels : le développement socio-économique et surtout la participation dans la direction de leurs pays. Des missions de visite étaient régulièrement envoyées dans ces territoires en vue de vérifier la véracité du contenu desdits rapports.

« Le premier questionnaire établi par le Conseil de Tutelle concernant l'administration du Rwanda et du Burundi fut adressé à la Belgique le 25 juillet 1947.... C'est ainsi que dès 1947, fut posée la question de l'existence d'un système de planification au Rwanda-Burundi. »⁹⁹

Dans ses débats et dans ses décisions, l'ONU reflétait bien la politique des divers Etats qui en étaient membres. L'inspiration réelle était trop souvent, au-delà des principes

⁹⁹ Paternostre de la Mairie, B., *Le Rwanda. Son effort de développement Antécédents historiques et conquêtes de la révolution rwandaise*, Bruxelles : Ed. A. de Boeck/ Kigali : éditions Rwandaises, 1972, p.156.

proclamés, l'intérêt et l'idéologie. La nouvelle organisation était tiraillée entre deux grands courants du moment : le capitalisme et le socialisme. A l'égard des colonies et territoires placés sous sa tutelle, les deux s'accordaient sur un seul et même principe: que l'ONU devait avoir un double but à savoir les acheminer vers l'indépendance et y faire triompher un ordre juste et démocratique.

Au niveau du Rwanda, en plus de la population rwandaise représentée par les autorités traditionnelles et l'élite hutu, deux forces interviennent dans le cheminement vers l'indépendance, la Belgique et l'Église catholique. Lors de leur passage, les membres de la mission de visite du Conseil de Tutelle rencontraient séparément les représentants de ces différents groupes. Le Conseil de Tutelle évaluait à chaque visite l'état d'avancement vers cet objectif et le plus souvent ses critiques étaient très sévères et sans complaisance. En effet la mission :

« ...critique la lenteur de l'administration belge dans le domaine de l'évolution politique du territoire sous tutelle : les autochtones n'ont actuellement guère la possibilité de se faire entendre, si ce n'est à travers les chefs. La mission regrette que l'accès des autochtones à des postes administratifs modernes, soit limité à des fonctions subalternes. Pour le gouvernement belge...l'indépendance passe par l'émancipation progressive des autorités coutumières plutôt que par la participation des autochtones à la vie politique »¹⁰⁰

Parmi les membres influents de l'organisation, il y a les Etats-Unis d'Amérique et l'Union Soviétique: deux pays profondément anticolonialistes même si, les motivations n'étaient pas identiques. Les Américains étaient animés à la fois par leur attachement au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et par des intérêts économiques. Les Soviétiques se référaient aux thèses anti-impérialistes de Lénine qui disait que le colonialisme était le stade suprême du capitalisme. Les grandes puissances coloniales étaient critiquées par le reste de pays, membres de l'ONU, qui sont favorables à la paix et au droit des peuples à l'autodétermination.

Au Rwanda, fin des années 40 début des années 50, la plupart des chefs et sous-chefs appartenaient à la génération qui a fait ses études au niveau du secondaire au Groupe scolaire d'Astrida. Ils étaient encouragés à vivre à l'européenne et chaque dimanche après la messe, ils avaient été habitués à passer voir le Supérieur de la mission. Ceux qui résidaient dans les centres urbains avaient à leur disposition des "Cercles" qui

¹⁰⁰ COMHAIRE, J. "Au Ruanda-Urundi: faits, programmes, opinions"; *Zaire*, VI, 10, 1952 1051-1068, in D'HERTFELT, M., p 334.

étaient des lieux de rencontres et de discussions entre intellectuels. Ils s'y rendaient sans faute, sinon ils seraient accusés de manque de courtoisie ou être considérés comme des rustiques.

Les plus zélés recevaient en signe de reconnaissance, une carte de "mérite civique". Cette acculturation voulue par l'autorité de tutelle était-elle consentie ou était-elle motivée par les avantages dont bénéficiait cette catégorie de gens ? Le positionnement et surtout le débat qui les ont caractérisés dans le processus de décolonisation nous prouvent qu'elle était circonstancielle. Nous avons relevé que le journal *Temps Nouveaux d'Afrique* s'est longuement interrogé sur l'existence du Conseil du Vice-gouverneur Général du Ruanda-Urundi nouvellement institué¹⁰¹. Il s'agit d'une série de réflexions, de critiques qui montrent bien que le souhait de l'élite est de définir le genre de relations qui doivent exister entre elle et l'administration belge.

Les anciens séminaristes, quant à eux, étaient regroupés dans des associations chrétiennes : Légion de Marie et autres mouvements d'action catholiques et bon nombre d'entre eux travaillaient dans l'enseignement. Ils étaient également employés dans le secteur minier ou dans le commerce. Pour les uns comme pour les autres, passer un moment avec le Supérieur de la mission, sans être une loi écrite était une obligation leur permettant d'être dans ses bonnes grâces et pour se démarquer du reste des chrétiens.

Ils fréquentaient les prêtres d'origine européenne. Des amitiés s'étaient tissées et le plus souvent provoquaient quelques confidences au moment des conversations. Dans leurs discussions ces missionnaires, français et belges, ne manquaient pas de se plaindre et de condamner l'Allemagne d'Hitler qui bafoue les libertés des peuples, en occupant illégalement leurs pays. Ils partageaient avec eux des informations sur le déroulement de la guerre. L'on peut deviner facilement ce qui se passait dans le for intérieur de ces "évolués" quant à la situation de leur propre pays, lui-même sous domination étrangère. Ils se montraient compatissants et rejoignaient la position de leurs interlocuteurs pour désapprouver ce que faisaient les Nazis en Europe, mais du coup comprenaient que leur pays aussi occupé, dirigé de l'étranger peut aspirer à son tour à la liberté. Ceci d'autant plus qu'il y avait de par le monde, des anciennes colonies qui accédaient ou en voie d'accéder à l'indépendance.

¹⁰¹ *Temps Nouveaux d'Afrique*, « Réflexions sur le Conseil du Vice-Gouverneur Général » n° 19 du 6.1956 ; n°20 du 13.5.1956 ; n°21 du 20.5.1956 ; n°22 du 27.5.1956 ; n°31 du 29.7.1956 ; n° 32 du 5.8.1956 ; n° 34 du 19.8.1956.

2. Emergence des nationalismes du Tiers Monde et Reflets de cette nouvelle situation dans la presse catholique rwandaise

A partir des années 1930 déjà, le système colonial connaissait des contradictions internes qui allaient le miner. Les différentes crises économiques et politiques finirent par lui porter un coup fatal. Après la Deuxième Guerre mondiale la mise en cause du système colonial s'exprimait ouvertement, dans un mouvement coordonné tant au niveau des pays qu'au niveau international. Ce fut en effet dans sa suite qu'est apparu un courant nationaliste parmi les peuples colonisés et les puissances coloniales ne sont pas parvenues à le contrer. Tout ce qu'elles ont pu faire c'était d'en retarder l'issue qui était l'indépendance inéluctable.

Pendant longtemps les peuples colonisés avaient assisté impuissants à l'exploitation économique des ressources tant du sol que du sous-sol de leur pays. Ils étaient employés dans les plantations et dans les industries d'extraction et de transformation des minerais percevant un salaire dérisoire. Ils travaillaient dans des conditions très dures, méprisés par leurs employeurs. Le ressentiment était plus perceptible parmi les élites qui étaient conscientes des méfaits du phénomène colonial, se sentant victimes d'un racisme outrancier. A titre d'exemple avec une même qualification et occupant le même poste, ils percevaient un salaire de loin inférieur à celui d'un Blanc. Pourtant par rapport au reste de la population ces élites étaient elles-mêmes des privilégiées de l'ordre colonial

Il faut reconnaître que l'attitude des européens vivant dans les colonies variait d'un empire colonial à l'autre. Ce qui était commun aux différents systèmes, c'est que le noir était toujours traité en inférieur. Particulièrement la politique paternaliste des colons belges ne pouvait que provoquer des frustrations. Mais même chez les français où le mot d'ordre était l'assimilation, l'égalité n'était pas possible. Dans certaines colonies britanniques on avait adopté l'administration indirecte mais là aussi la différenciation entre blanc et noir était source de problèmes relationnels.

La seconde Guerre mondiale va accentuer le sentiment nationaliste. La défaite devant les troupes nazies montrait que les puissances coloniales ne sont pas invincibles : leur prestige était mis en cause. L'occupation rapide des possessions européennes d'Asie par le Japon ont détruit la croyance en l'image de la supériorité de l'homme blanc. Les Japonais se présentaient non seulement comme libérateurs mais aussi ils menaient une intense propagande contre les puissances coloniales. Les revendications nationalistes prenaient alors une forme structurée et évolueront en partis indépendantistes.

En Asie, pendant la seconde Guerre mondiale l'Inde était restée sous le contrôle allié mais le parti du Congrès refusait d'y participer et en 1942 Gandhi lança un slogan très simple mais qui en disait long : « *Quit India* »/quitter l'Inde. En Afrique du Nord Ferhat Abbas lance au cours de cette période un manifeste du peuple algérien réclamant un Etat autonome. Les nationalistes marocains adhèrent massivement au parti Istiqlal – Indépendance- tandis que le Néo-Destour enregistre des progrès en Tunisie.

Indépendamment du contexte international, le souhait du Conseil d'Administration mis en place par Mgr Deprimoz en 1943, était de voir *Kinyamateka* "traiter les problèmes des rwandais." Lors de la première réunion de ce conseil la recommandation faite était d'encourager la publication d'articles parlant du vécu des habitants. Ce ne fut pas le cas, car il a fallu attendre les débuts de la décennie cinquante pour qu'on puisse réellement observer des critiques de la situation politique dans le pays. Voyant le contenu desdites critiques, d'aucuns ont voulu faire croire que les articles publiés étaient l'œuvre des "évolués", mécontents de leur situation. Mais le fait est qu'avec ce tournant dans la ligne adoptée désormais par *Kinyamateka*, toutes les couches de la population et de tous les coins y participaient. Dans ce journal comme dans d'autres organes, des sujets variés sur la vie des rwandais et de leur environnement social, économique et politique y étaient traités.

Effectivement comme l'affirme Emmanuel Ntezimana pour le cas de *Kinyamateka*:

« Les articles publiés allaient des critiques du Conseil Supérieur du Pays et du tambour-emblème de la dynastie jusqu'aux problèmes des forêts locales ou de l'émigration des jeunes. Ils étaient l'œuvre de gens venant de toutes les couches sociales et de tous les coins du pays. Bien qu'un nombre d'auteurs étaient anonymes ou signaient par des pseudonymes, la qualité littéraire, les sujets traités – et donc les préoccupations – montrent le mouvement n'est pas attribuable à une "élite" homogène. Les articles provenaient de gens sachant simplement lire et écrire, de ceux ayant terminé l'école primaire, de moniteurs, de commerçants, d'ex-séminaristes ou d'ex-indatwa, parfois de prêtres indigènes et de chefs. A côté des articles qui dévoilaient les injustices, il y en avait qui en minimisaient ». ¹⁰²

L'on pourrait s'interroger sur les raisons à l'origine de cette nouvelle pratique de recourir à la presse pour s'exprimer. Les unes sont à attribuer au contexte général de cette période, alors que les autres sont liées au développement du secteur journalistique sous l'influence des prêtres acquis au catholicisme social. La censure des articles dénonçant les

¹⁰² NTEZIMANA, E., p. 79.

injustices et les abus, attribués à tort ou à raison aux autorités autochtones n'existait plus. Nous ne devons pas pourtant négliger l'influence du contexte internationale et surtout le passage progressif de la pratique de l'oralité à celle de l'écriture. Aussi ne disposant pas d'autres cadres où ils pourraient mener le débat, les journaux restaient l'endroit le mieux indiqué.

La seule presse connue au Rwanda au moment du tournant dans l'évolution politique du Rwanda, reste entre les mains des missionnaires qui sont les principaux idéologues et bailleurs de fonds. Au cours de la période étudiée, l'Église catholique, qu'elle le veuille ou non, devait s'insérer dans un contexte mondial du changement. D'habitude elle était réputée conservatrice, mais à son sein on note une volonté de se démarquer du passé. Dans le cas précis du Rwanda nous savons que l'évangélisation avait dû se faire au prix des compromis avec les autorités traditionnelles. Pendant longtemps elle avait développé à l'intention de ses fidèles la doctrine de soumission à l'égard de tout gouvernant et pour justification elle faisait référence à l'enseignement de Saint Paul disant que "tout pouvoir vient de Dieu". Les conversions en masse observées dans les années trente n'avaient été possibles que parce que les chefs s'étaient faits baptisés. En retour, l'Église avait accepté de leur servir de caution et faciliter l'adhésion et l'intégration du peuple. En effet :

« L'Église catholique renforçait le conservatisme social et politique par la forme de spiritualité qu'elle enseigna pendant ces années. Cette spiritualité avait pour fondement la doctrine du dualisme entre l'âme et le corps, le ciel et le monde visible. Elle insistait fort, et de façon pratiquement unilatérale, sur certaines vertus chrétiennes qui, dans ce contexte, inclinaient à la passivité devant les réalités sociales : l'humilité, l'obéissance, l'esprit de mortification et de pauvreté, une certaine forme de charité ignorant les luttes sociales et politiques indispensables à qui veut voir reconnus intégralement tous ses droits d'homme ». ¹⁰³

Au début des années quarante, la nouvelle génération des missionnaires qui arrivent dans le pays étaient de jeunes enthousiastes qui pensaient qu'on avait plus besoin de passer par les chefs pour la conversion de petites gens ou pour les garder dans la vie chrétienne. Mgr Déprimoz appartenait à la vieille école mais il était entouré par de prêtres gagnés aux idées du catholicisme social. Il continuait à prôner "le respect dû aux pouvoirs établis" seuls dépositaires de l'autorité divine. Néanmoins il avait déjà entamé quelques réformes surtout dans le domaine de la presse : mise en place d'un conseil d'administration de *Kinyamateka*, définition de la nouvelle ligne éditoriale, instauration d'une journée de la presse etc....

¹⁰³ KALIBWAMI, J. 1991, p.304.

Son successeur Mgr Perraudin qui éprouvait beaucoup de sympathie pour les idées sociales des plus jeunes missionnaires. Lui-même était rangé dans ce groupe et il a changé profondément l'attitude de l'Église en ce qui concerne les relations avec les autorités traditionnelles. Mais surtout au niveau de la presse, il prit des mesures qui auront une grande incidence sur l'évolution politique du pays. Sous son impulsion, *Kinyamateka* en particulier admettait la justesse des revendications hutu et les critiques formulées contre les injustices qu'on observait ici et là.

Comme ce journal était la propriété du Vicariat, la contribution de Mgr Perraudin se fit au niveau des nominations des Directeurs du journal et de ses Rédacteurs en chef. Il est vrai que durant toute la période où il y avait un bras de fer entre les protagonistes, le Directeur de *Kinyamateka* (1956-1961) est resté Mgr Innocent Gasabwoya qui était en même temps Vicaire Délégué général. Ce qui fera dire à certains que l'intention du Vicaire n'était pas d'éliminer les Tutsi dans la direction du journal. Mais ne nous cachons pas la réalité, les abbés qui comptaient parmi les nationalistes étaient connus de tous, ceux qui sont nommés étaient prêts à tolérer l'orientation que prenait le journal. Puis être élevé à ce rang de vicaire délégué dans un monde de missionnaires dont nous avons vu qu'ils étaient condescendants à l'égard des prêtres rwandais, était une raison suffisante pour se tenir tranquille.

Par contre à voir les rédacteurs nommés, aujourd'hui après coup, nous pouvons dire qu'ils avaient été placés là intentionnellement. Un témoin de ce qui se passait à cette époque où *Kinyamateka* publiait des articles incendiaires, M. Michel Kayihura raconte en commenta l'attitude de Mgr Perraudin:

« Tout d'abord, il nomma à la rédaction du périodique "*Kinyamateka*", l'abbé Justin Kalibwami bien connu par son extrémisme et Grégoire Kayibanda dont les tendances racistes et agitatrices s'étaient manifestées à maintes reprises. Ce journal devint une tribune d'agitation politique, de polémique contre le pouvoir établi et de diffusion de haine raciale. Il nous sera permis d'évoquer un cas vécu, il est assez significatif. Deux membres du Conseil Supérieur du Rwanda: Bagirishya et moi-même (Kayihura Michel) sommes allés trouver Mgr Perraudin et lui avons parlé en fils de l'Église. Nous lui avons demandé dans quel intérêt il laissait le journal "*Kinyamateka*" continuer à semer la division entre les rwandais. Il nous répondit alors avec une candeur stupéfiante: "là, dit-il, c'est vraiment dommage, je suis desservi par la non-connaissance de la langue rwandaise et des articles passent sans que j'en connaisse le contenu ». ¹⁰⁴

¹⁰⁴ KAYIHURA Michel, Kayonga Jean Bosco, *Note sur l'événement du Rwanda, envoyé au Pape Paul VI*, février 1964, p 4-5.

Le point de vue de ce témoignage émane d'une personnalité très en vue car dans les années 50, il était chef de province, membre et Vice Président du Conseil Supérieur du pays. La description qu'il fait des rédacteurs de *Kinyamateka* n'est point une spéculation, il connaissait très bien, leur positionnement à l'égard des problèmes du pays. C'est aussi en sa qualité d'homme politique et un chrétien qu'il s'est permis de s'adresser à son évêque pensant qu'il pouvait l'amener à modérer le langage du journal. La réponse du prélat, se réfugiant derrière la non maîtrise de la langue est peut être une preuve que la ligne adoptée par ce journal était délibérée.

D'autres rubriques rencontrées dans ses colonnes comportaient les lectures pieuses, la sagesse traditionnelle et le folklore. Les écrits faisant allusion aux injustices et abus étaient auparavant censurés. Il aura fallu attendre le tournant des années cinquante pour voir ce journal devenir pratiquement un organe de contestation et ce n'est point un pur hasard. L'arrivée de cette nouvelle génération qui pensait autrement les méthodes d'évangélisation serait à l'origine de ce revirement.

Pour répandre ses nouvelles orientations parmi les masses catholiques du pays, l'Église disposait d'un outil remarquablement performant, du seul organe de presse du Rwanda en langue locale, le *Kinyamateka*. Il va vulgariser les réformes introduites en vue de faire évoluer le pays.

II – Les réformes destinées à faire évoluer le pays

Après avoir reçu les critiques du conseil de Tutelle, le Gouvernement belge envoie sur le terrain un Groupe de travail pour l'évaluation des besoins et surtout s'enquérir auprès des acteurs politiques rwandais, de leur point de vue sur la façon dont le pays est dirigé et les changements souhaités. En vue de faire évoluer le pays un Plan décennal de développement économique et social fut élaboré. Des réformes politiques furent entreprises dont l'organisation des élections.

N'ayant pas un cadre institutionnelle où de tels débats pourraient être organisés, ce fut dans les journaux que ceux qui avaient les griefs contre l'autorité administrante défendaient leurs points de vue. *Kinyamateka* et *Temps Nouveaux d'Afrique* sont connus comme des journaux qui se sont investis politiquement durant cette période.

1. Diffusion et commentaire du « Plan décennal de développement économique et social »

Pour la seconde fois au Rwanda, des réformes d'une grande envergure furent introduites. Au niveau économique, la Belgique mis sur pied un Plan décennal pour le développement économique et social. Sa mise en application a apporté un progrès sensible tant sur le point de vue matériel que dans l'évolution des mentalités. Au niveau politique, l'introduction du système électoral était supposé permettre aux rwandais de participer dans l'exercice du pouvoir. Cela a été fait mais peut-être pas à la satisfaction de toutes les couches de la population. Avec les conseils créés à différents échelons administratifs, il y avait effervescence dans le pays. Le débat que ces réformes suscitèrent fut à l'origine de changements de toute la société. Tous les acteurs de la vie communautaire : membres du clergé, autorités autochtones et administratives, les élites se positionnaient par rapport à la nouvelle situation.

Depuis 1945, la Belgique devait se référer aux recommandations du Conseil de Tutelle pour prendre l'une ou l'autre décision. L'élaboration des programmes et leur mise en application devaient respecter les principes et directives du Conseil de Tutelle. La première mission du Conseil de Tutelle est arrivée au Rwanda en 1948.

Elle a parcourue le pays à la recherche des interlocuteurs capables de fournir une information qui ne serait pas celle des officiels. Il va de soi que les premiers visés ici étaient les autorités autochtones. Leur choix s'est arrêté aussi sur les prêtres indigènes et les anciens séminaristes. Bref elle a pu rencontrer l'élite du pays. C'est en réponse aux critiques de leur rapport que le Gouvernement belge envoie sur le terrain un Groupe de travail pour l'évaluation des besoins. En vue de faire évoluer le pays un Plan décennal de développement économique et social fut élaboré. Des réformes politiques furent entreprises dont l'organisation des élections.

Au milieu des années trente, assurée de la collaboration du nouveau *mwami* et de ses chefs formés au Groupe scolaire d'Astrida, l'Administration belge avait mis sur pied un programme de modernisation du Rwanda. Il sera interrompu par le conflit mondial avant d'être repris au cours des années cinquante. Pétilion qui était alors Vice Gouverneur Général et Gouverneur du Ruanda-Urundi a parcouru le Territoire en menant une campagne pour expliquer en quoi consistait le Plan décennal mais rien n'est fait pour le mettre à la portée des masses. Comme par le passé la population devait s'exécuter sans discuter. Son existence est restée l'affaire des autorités administratives : les autochtones, dirigeants comme dirigés, devaient le mettre en exécution. Sauf que pour la première fois

les évolués avaient fait objet de campagne de sensibilisation même s'il est vrai que leur rôle n'était pas clairement défini. Le principal journal *Kinyamateka* commence à ce moment à publier des articles faisant allusion au progrès, au rôle joué par la Belgique, sans toutefois s'intéresser davantage au plan lui-même.¹⁰⁵

Avant cette date, la priorité avait été donnée à l'agriculture en vue de combattre les famines et disettes qui étaient régulières dans le pays pour des raisons diverses: sécheresses temporaires, manque d'organisation rationnelle du travail etc.... Le programme touchait aussi d'autres secteurs de la vie économique. Quand la Deuxième Guerre mondiale éclate tout ce beau programme était dans ses débuts et il fut sérieusement perturbé. Le Rwanda n'a pas participé directement dans la guerre, il contribuait dans le cadre de l'effort de guerre en fournissant des vivres, de la viande de boucherie nécessaires pour des gens qui travaillaient dans l'extraction des mines au Congo. Le pays connut l'une des plus grandes famines de son Histoire: Ruzagayura (1943-1945). Il a fallu que l'administration belge amène des camions de haricots du Gishari et du Mukoto au Congo.

En 1948, lors de la venue d'une Mission de visite du Conseil de Tutelle, la Belgique préoccupée encore par sa propre reconstruction n'avait pas encore commencé à reprendre les activités visant le développement du Territoire. Au Rwanda les bases de l'économie étaient restées traditionnelles. Ceci est en partie due au fait que la présence européenne était restée peu importante: à peine un millier de personnes en incluant aussi les missionnaires et les laïcs engagés dans le cadre de la santé et de l'enseignement. Dans son rapport, la mission du Conseil de Tutelle estimait que la Belgique devrait jeter les bases d'une économie viable préalable à l'autonomie et à l'indépendance. En réponse aux recommandations émises, un Groupe de Travail composé de hauts cadres du Gouvernement belge effectua à son tour une mission au Ruanda-Urundi pour l'identification des secteurs à développer, les coûts et l'évaluation de leur faisabilité. Ce fut à partir de son rapport que fut élaboré le Plan décennal de développement économique et social (1951).

Le Rwanda est un pays enclavé, son développement n'était pas possible sans ouverture sur l'extérieur. Il fallait insister sur la modernisation des voies de communication et de transport. Plusieurs axes avaient été conçus pour relier Kigali, siège de la Résidence aux pays voisins. Avec le Congo, nous avons deux axes: l'axe Kigali-Ruhengeri-Gisenyi aboutissait au Nord du lac Kivu et continuait vers Goma, l'autre partait de Kigali passait par Astrida et bifurquait vers Cyangugu puis Bukavu à la pointe sud du

¹⁰⁵ *Kinyamateka*, « *Inzigo y'amajyambere / L'envie d'atteindre le progrès* » n° 271, 272, mai, juin 1955.

lac Kivu. Avec le Burundi on avait deux axes le premier était Kigali-Astrida-Bujumbura qui devait favoriser l'acheminement des marchandises vers Dar-es-salam via les ports de Bujumbura et de Kigoma. De ce dernier port le chemin de fer prenait le relai. La deuxième voie partait de Bukavu, passait par Bugarama avant d'atteindre Usumbura. L'axe du Nord, Kigali-Kagitumba, reliait le Rwanda à l'Ouganda britannique et évacuait les produits transitant par cette voie dont le terminus était le port de Mombasa au Kenya.

Le réseau obtenu était relativement dense mais encore rudimentaire. En 1951, on comptabilisait pour le Ruanda-Urundi entre 3500 et 4000 km. Jusqu'en 1950, ces routes principales pouvaient accepter la circulation des véhicules de 8 tonnes et 5 tonnes sur les routes secondaires. Le Plan décennal prévoyait d'accueillir des camions de 15 tonnes. Pour permettre à la population de tirer avantage de ses routes, en plus du développement du commerce, l'entretien n'est plus imposé comme auparavant mais confié à des équipes de cantonniers moyennant rémunération. *Kinyamateka* y faisait allusion dans une série d'articles – *amajyambere*/ le progrès 106, les auteurs se réjouissaient de ce développement introduit dans le domaine des transports et dans d'autres secteurs. Ici il faut reconnaître que si les journaux ont concentré leurs efforts sur les problèmes sociaux et politiques, ce fut en grande partie à la suite du relevement du niveau de vie et de bonnes conditions économiques.

Depuis la fin de la guerre les programmes agricoles connurent un net développement grâce à l'apport des institutions scientifiques créées au Rwanda. Plus particulièrement, ce furent des produits industriels qui changent la nature de l'économie. Une propagande intense encourageait les agriculteurs à produire davantage de café, de pyrèthre, de froment et du ricin. Le café fut de loin la culture la plus répandue, elle était cultivée pratiquement sur toute l'étendue du Territoire et sa production était plus ou moins satisfaisante.

« Le plan décennal prévoyait que les exportations de café marchand pourraient atteindre environ 15 000 tonnes en 1960. En réalité, cette prévision fut largement dépassée car dès 1950 ces exportations se montèrent à 11 000 tonnes et atteignirent 15 600 tonnes en 1955 et 20 000 tonnes en 1960 ».¹⁰⁷

Pour le développement du secteur agricole, l'administration avait pris des initiatives en attribuant des terres aux paysans provoquant à l'occasion l'hostilité des éleveurs. Le drainage des marais favorisait aussi la récupération des terres cultivables. Dans son

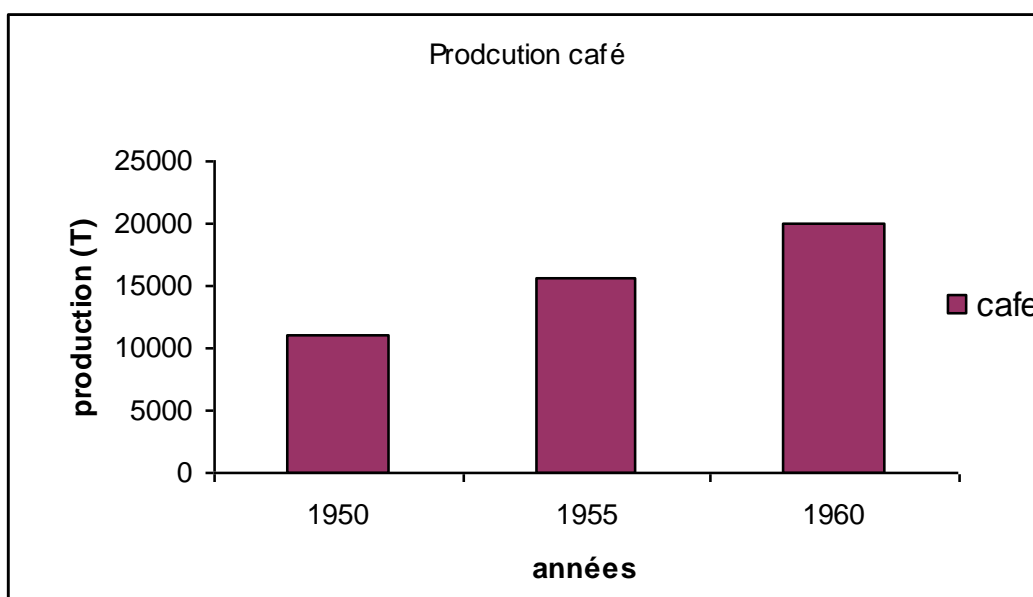
¹⁰⁶ *Kinyamateka* « *Ibyerekeye amajyambere ya Rwanda*/A propos du progrès au Rwanda « Ese amajyambere ariho koko /Est-ce qu'il y a réellement du progrès n° 240 octobre 1952.

¹⁰⁷ PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU, B., 1972, p.179.

ouvrage *Le Rwanda et son effort de développement*, Paternostre de la Mairie avance que pour les deux territoires les terres ainsi récupérées étaient de 85 000 ha en 1950.¹⁰⁸ Grâce au Plan décennal elles atteignaient 93 000 ha en 1955 et 108 000 ha en 1960. Le paysage lui-même a changé car, en plus des plantations de caféiers dans des paysannats nouvellement créés ou le long des routes et du drainage des marais qui influaient sur la beauté du paysage, l'administration avait multiplié des terrasses radicales sur les flancs des collines en vue de lutter contre l'érosion.

Les graphiques ci-après nous montrent que le Plan décennal a permis la diversification et une nette augmentation de la production pour les cultures industrielles. Introduites depuis quelques années auparavant, le volume de la production a augmenté dans le cadre du Plan décennal. Injectant des revenus dans le milieu rural. Ceci contribua dans le relèvement du niveau de vie des populations. Ces différentes graphiques nous montrent l'évolution en partant de l'année cinquante.

Figure III : **Evolution de la production du café entre 1950 et 1960**



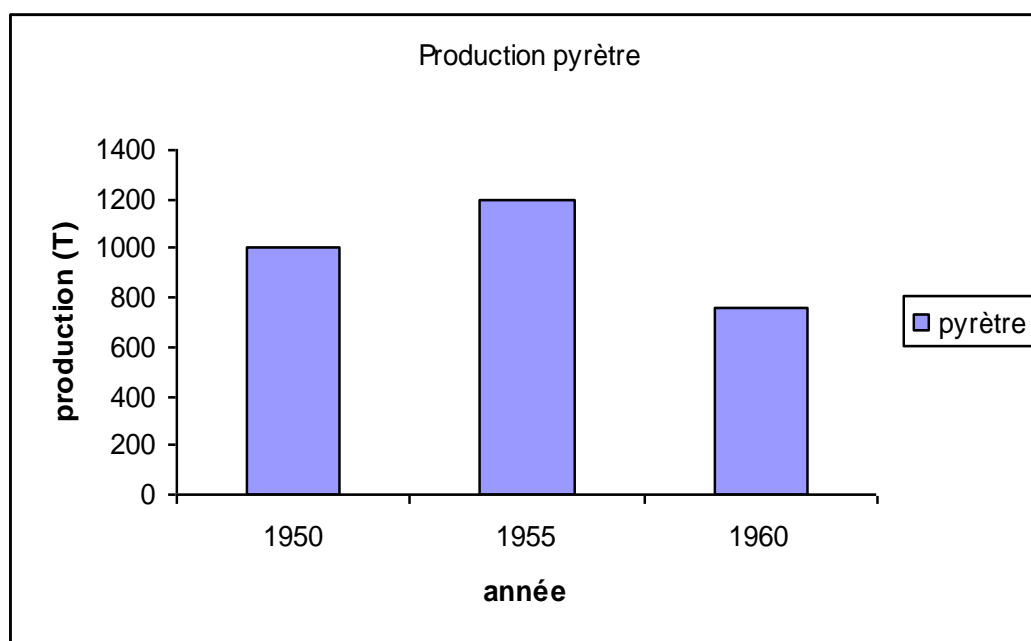
La progression de la productivité s'était fait très lentement jusqu'au début des années cinquante, où l'on avait une production aux alentours de 10 000 tonnes par an. A la faveur du Plan décennal elle est devenue significative parce que les autorités tant belges qu'autochtones ont investis beaucoup d'efforts pour amener la population à s'y intéresser. En plus de la campagne de sensibilisation, des moyens financiers sont rendus également

¹⁰⁸ PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU, B., 1972, p. 176.

disponibles pour l'achat des insecticides ainsi que pour permettre la création des stations de lavage et de séchage.

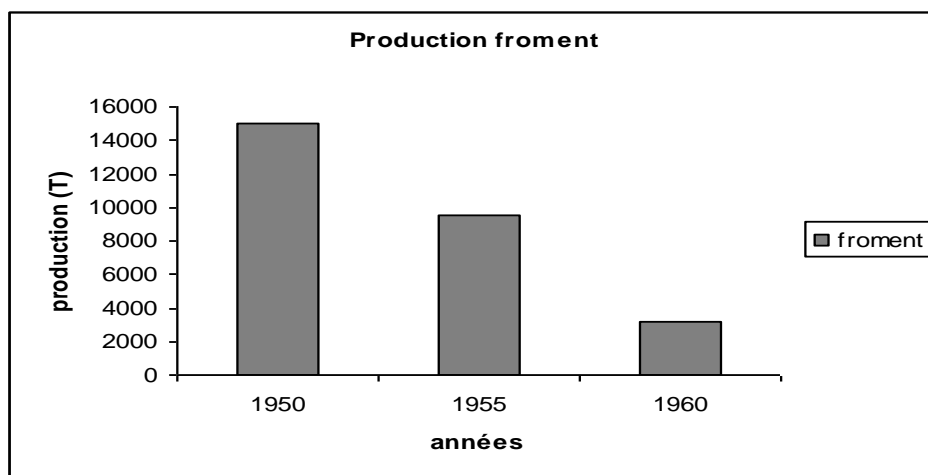
A chaque contribuable il était demandé d'avoir au minimum 100 plants de caféiers, au sous-chef au moins 1000 plants de caféiers et le chef devait en avoir 2000. Pour sa commercialisation il avait été créé un Office des Cultures Industrielles du Ruanda-Urundi (OCIRU). Celui-ci a mis sur pied une caisse de compensation mettant les producteurs à l'abri de la fluctuation des prix au niveau international. Encouragés, les cultivateurs y ont pris goût et ont consacré beaucoup plus de temps à l'entretien de leurs plantations de caféiers. Ce qui explique le doublement de la production sur une période de dix ans.

Figure IV: Evolution de la production du pyrèthre entre 1950 et 1960



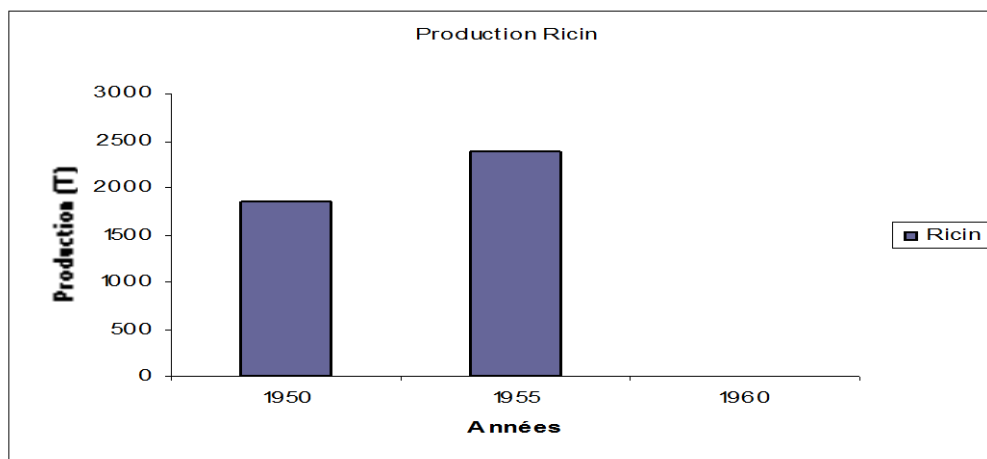
Le pyrèthre était cultivé dans les régions montagneuses du Nord. Le manque d'intérêt direct pour la population a fait baisser la production. De 1200 tonnes en 1955 la production de 1960 était de 800 tonnes. Seuls les colons qui l'avaient initié connaissaient les filières qui leur permettaient d'écouler la marchandise. Ce qui explique la régression dans la production.

Figure V: Evolution de la production du froment entre 1950 et 1960



Le froment est une culture de hautes montagnes, il était cultivé pour l'exportation. La population a accepté de le cultiver parce que c'était obligatoire mais elle n'y voyait pas un intérêt direct et elle aimerait utiliser ces lopins de terres pour la production vivrière. A partir de 1955, avec l'assouplissement des lois sur le travail obligatoire, on constate une diminution très sensible des quantités produites. En effet la production qui était près de 15 000 tonnes en 1950, elle n'était que de 4 000 tonnes en 1960.

Figure VI : Evolution de la production du ricin entre 1950 et 1960



C'est une plante qui était utilisé dans les recherches médicales. De ces graines on pouvait avoir des huiles employées comme combustibles, permettant d'avoir de l'éclairage dans les foyers, à l'époque où le pétrole et l'électricité étaient rares. En 1955 sa production avait pu grimper jusqu'à 2500 tonnes mais elle a depuis chuté jusqu'à sa disparition vers 1960.

Avant la mise en application du Plan décennal, on dénombrait au Rwanda 25 centres commerciaux exclusivement entre les mains des commerçants européens et asiatiques et 9 centres de négoce où l'on retrouvait des Rwandais qui étaient des agents de commerçants étrangers. Ce secteur connut également des progrès considérables. En 1950 on avait en plus des 25 centres de commerce, 31 centres de négoce et en 1960 on avait respectivement 25 et 56. Ce qui signifie que le nombre de Rwandais impliqués dans cette activité avait augmentée. A Kigali et dans les deux grands centres miniers Rutongo et Rwinkwavu avaient été créées les premières coopératives de consommation du pays. Il y avait aussi la coopérative TRAFIPRO (travail, fidélité, progrès) initiée par le Vicariat de Kabgayi dans la chefferie de Marangara.

Tous ces revenus provenant du travail salarié, auxquels s'ajoutent les coûts attribués à l'exportation des produits des cultures industrielles ainsi que du commerce auquel on peut ajouter les coopératives de consommation, constituaient une source de richesse pour la population du Rwanda. En 1952 fut créée la Banque Centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi. On avait de plus en plus d'emplois rémunérés et le nombre de salariés avait fortement augmenté: en 1950 il en y avait 50 000, en 1955 ils passent à 63 000 pour régresser et revenir à 50 000 en 1960. Cette diminution est une conséquence des troubles qui ont éclaté au mois de novembre 1959, une partie de la population avait trouvé refuge dans les pays voisins du Rwanda.

L'aisance matérielle poussait cette catégorie de la population à prendre conscience de ses droits et à faire des revendications d'un statut correspondant à son nouveau rang social. La presse donnait un coup de pouce accélérateur. C'est ainsi que la plupart des auteurs d'articles publiés par les journaux provenaient essentiellement des salariés du secteur privé: mines, enseignement et commerce. Ceux qui avaient fait des études parmi eux se plaignaient avançant que leurs collègues évolués employés dans le secteur administratif étaient mieux traités. En grande partie ils n'étaient pas motivés par les biens matériels, ils faisaient plutôt allusion au prestige dont les agents de l'état jouissaient. Ceux qui travaillaient dans le secteur privé avaient fréquenté le grand Séminaire, une institution d'enseignement supérieur. Pourtant ils ne pouvaient même pas postuler pour un poste de commis.

Ce sentiment d'exclusion les blessait dans leur amour propre.

2. La presse face à l'introduction des réformes politiques

Le Décret du 14 juillet 1952 fut la première manifestation de réforme politique introduite au Rwanda. Il intervient dans le cadre des réformes de l'organisation politique que la Belgique a entreprise en vue de conduire le territoire anciennement sous-tutelle à l'indépendance. Depuis son arrivée dans le pays, à la faveur de la Première Guerre mondiale, pour réaliser "la mission civilisatrice" leitmotiv de l'action du gouvernement belge, le Gouverneur du Ruanda-Urundi et les Résidents qui se sont succédé dans le pays, sous les conseils discrets des missionnaires travaillaient avec les autorités traditionnelles. Le système adopté était supposé être une administration indirecte" mais la réalité est que le *mwami* et les chefs étaient une sorte de courroie de transmission des ordres conçus dans les bureaux du Gouverneur du Ruanda-Urundi et du Résident.

Le peuple n'avait aucun contact avec le pouvoir colonial, même lesdites autorités n'étaient pas consultées lors des prises de décisions. Dans les apparences elles jouissaient entièrement de leurs anciennes prérogatives mais la réalité est qu'elles avaient été maintenues pour sauver la mise. La population non informée, ignorait les prérogatives des uns et des autres, croyait que le pouvoir exercé par ses chefs est de leur émanation: ce qui était faux car il avait été vidé de sa substance. La première innovation dans l'administration coloniale intervient le 4 mars 1947 quand un Arrêté du Régent créa un Conseil du Gouvernement du Ruanda-Urundi qui était lui-même consultatif et non délibératif. Il était composé de 22 membres, tous d'origine européenne répartis de la façon suivante:

- 5 membres de droit (le Vice-gouverneur et Gouverneur du Ruanda-Urundi, les 2 Résidents, 2 hauts fonctionnaires belges).

- 17 membres considérés comme représentatifs de la population expatriée des deux territoires.

A partir de 1949 le *mwami* du Rwanda et celui du Burundi y sont admis comme membres de droit. C'est quelques années plus tard que le Conseil verra l'entrée d'un grand nombre d'Africains. Par un arrêté royal du 26 mars 1957, ce qui était un Conseil du gouvernement devient un Conseil Général du Ruanda-Urundi et il était composé de membres aussi bien Européens qu'Africains.

- 9 membres de droit (le gouverneur, les 2 résidents, les 2 *bami* plus 4 hauts fonctionnaires belges).

- 8 représentants choisis par les Conseils Supérieurs c'est-à-dire quatre pour chaque territoire.
- 18 représentants des expatriés.
- 14 membres désignés par le gouverneur pour leur connaissance des problèmes des territoires.

Dans les deux cas, ces Conseils étaient consultatifs, les membres n'étaient là que pour donner des informations nécessaires permettant au Gouverneur du Ruanda-Urundi¹⁰⁹ de prendre des discussions ou le cas échéant peser de leur poids lors de leurs mises en application. La mesure prise est passée inaperçue des journaux car on trouve peu de commentaires sur l'existence de ce conseil.

La réforme de loin la plus importante fut le décret du 14 juillet 1952 sur la réorganisation de la politique indigène qui inaugure la période de démocratisation des institutions au Rwanda. En vertu de celui-ci, l'organisation et les pouvoirs des autorités politiques étaient entièrement reformulés de façon à pouvoir évoluer naturellement et harmonieusement vers l'autonomie politique. D'abord, le pays du Rwanda et ses quelques cinquante chefferies furent nanties, au sein de l'entité Rwanda-Burundi, de la personnalité juridique. Ensuite, à la tête de ces entités juridiques nouvelles, les pouvoirs du *Mwami* et des chefs furent en principe considérablement élargis, l'administration de Tutelle conservant sur eux un contrôle étroit par voie de conseil et de véto. Sans préjudice à ce contrôle, le *Mwami* eut dorénavant le pouvoir de prendre, sous la forme d'Arrêtés, des règlements d'administration et de police, obligatoires pour tous les ressortissants rwandais.

Le tableau suivant nous renseigne sur l'intérêt que *Kinyamateka* a porté sur l'administration du Rwanda après l'introduction de ladite réforme. Nous nous contenterons des articles publiés pour les seules années 1953 et 1954 mais les réactions ont continué sur les années qui ont suivi. Le système judiciaire et l'administration territoriale ont retenu beaucoup plus d'attention.

¹⁰⁹ Son titre officiel est Vice-gouverneur Général et Gouverneur du Ruanda-Urundi.

Tableau VI : Articles parus dans *Kinyamateka* à propos des réformes 1953-1954

Auteur	Article	N°	Date de parution
GATERA E.	Tribunaux et « pots de vin »	243	Janvier 1953
GATERA E.	Les tribunaux des Rwandais	244	Février 1953
GATERA E.	Les tribunaux des Rwandais	245	Mars 1953
GATERA E	Les tribunaux des Rwandais	246	Avril 1953
GATERA E.	Les tribunaux des Rwandais	247	Mai 1953
Anonyme	Le nouveau régime au Rwanda	251	Sept. 1953
Anonyme	Le nouveau régime au Rwanda,	252	Octobre 1953
Anonyme	L'administration rwandaise	255	Yanvier 1954
MBONABIHITA	Les conseils élus des rwandais,	256	Février 1954
Isidore RWUBUSISI	L'administration rwandaise et le système de clientèle	256	Février 1954
Anonyme	L'administration au Rwanda : Le tribunal	257	Mars 1954
Anonyme	Au Conseil Supérieur du Pays: le contenu des discussions	257	Mars 1954
Anonyme	Le Conseil Supérieur du Pays : Les élus	257	Marsi 1954
Anonyme	Voici comment le Conseil supérieur du pays a étudié la nouvelle loi sur le système de clientèle,	258	Avril 1954
Anonyme	Le CSP: Le discours du roi	258	Avril 1954
KAYIBANDA G.	Il n'y a pas de changement	258	Avril 1954
MBONABIHITA	L'administration au Rwanda	258	Avril 1954
Anonyme	Ce qui s'est passé à Nyanza	258	Avril 1954
Anonyme	L'administration au Rwanda: La suppression du système de clientele (ordonnance du roi n° 1/54	260	Juin 1954
RWUBUSISI I.	L'administration au Rwanda : Nos vaches	261	Juillet 1954
BWANAKWELI Prosper	L'administration au Rwanda: Quel sera avenir ?	262	Août 1954
SHYIRAMBERE	Le conseil supérieur du pays	263	Septembre 1954
BISALINKUMI	L'administration rwandaise: Le système de clientèle,	263	Septembre 1954
INGAMBWAMABI Paul	Le système de clientèle débats en conseils de chefferies	264	Octobre 1954
Anonyme	L'administration au Rwanda : Le tribunal	264	Octobre 1954
GASEKURUME Oswald	L'administration au Rwanda : L'envie de progrès	265	Novembri 1954
KAYITARE Cajetan	L'administration au Rwanda: Le tribunal respectant l'Etat de droit	266	Decembre 1954
Anonyme	Le Conseil de chefferie	266	Decembre 1954
Anonyme	Le système de clientèle, débats en conseils de chefferies	266	Decembre 1954

En observant les thèmes choisis on comprend très bien le souci des rwandais après l'élargissement des pouvoirs des autorités autochtones par le Décret du 14 juillet 1952. La situation dans les tribunaux est la plus préoccupante notamment en ce qui concerne la corruption et la qualité des jugements. Les avis sont aussi donnés à propos du système de clientèle *Ubughake* qui venait d'être supprimé, la plupart des auteurs s'interrogent sur les conséquences d'une telle mesure. L'autre thème qui a attiré l'attention des journaux fut le rôle joué par le Conseil supérieur du pays récemment mis en place. De son côté le journal *Temps Nouveaux d'Afrique*¹¹⁰ n'a pas manqué à s'intéresser aux travaux du Conseil Supérieur du Pays qui est en ligne directe avec les réformes entreprises depuis 1952.

Avec l'aval du Conseil Supérieur du pays le premier Arrêté signé par le Mwami du Rwanda fut l'abolition du système de clientèle *Ubughake* en 1954. Dans cet arrêté il était également prévu la façon dont se fera le partage des vaches entre les deux parties contractantes. L'idée à la base du Décret du 14 Juillet 1952 était la préparation de l'indépendance surtout que sur terrain on remarquait une aspiration aux changements. A en croire M. Guillaume qui était Directeur des A.I.M.O.

« L'évolution économique et sociale de cette période a eu des répercussions profondes sur les conceptions politiques des autochtones. On a constaté tout particulièrement dans les masses une prise de conscience individuelle de plus en plus marquée, le désir de l'individu d'accéder à une existence plus personnelle, par exemple en matière familiale, en matière foncière, en matière sociale (les arrêtés sur la suppression de l'*Ubughake* datent de 1954) ; et, simultanément, une volonté marquée de participation graduelle aux affaires publiques ».¹¹¹

Pour cela il prévoyait de mettre en place des organismes élus à tous les échelons de l'administration indigène. La Belgique, se basant sur le degré d'évolution de la population du Ruanda-Urundi observable sur terrain, pensait qu'il était très tôt pour l'impliquer dans le processus électoral. Mais comme le souligne le texte ci-dessus il fallait tenir compte de la volonté marquée de participation aux affaires publiques. Le système prévu donnait lieu à une structure allant de la base au sommet mais le droit de vote était restrictif. Très vite, les membres des conseils ont pris conscience des pouvoirs que le gouvernement tutélaire leur avait reconnus, et en ont bientôt souhaité davantage. Bien qu'ayant un statut

¹¹⁰ *Temps Nouveaux d'Afrique*, « Conseil Supérieur du pays » n°7 du 12.2.1956 ; n° 11 du 11.3.1956 ; n° 29 du 15.7.1956 ; n°30 du 22.7.1956 n°37 du 16.9.1956 ; n°38 du 23.9.1956 « Un pas en avant. Les élections de 1956 au Rwanda » n°46 du 18.11.1956.

¹¹¹ Guillaume, H., Réforme du Décret du 14 juillet 1952: Note synthétique du 27 juin 1957 p. 2.

consultatif, ils ont désiré que leurs vœux fussent toujours suivis. Ils se voulaient aussi législatifs à l'échelon de certaines décisions locales. Le *Mwami*, les chefs, les sous-chefs étaient membres de droit du Conseil au niveau de leur échelon administratif et ce sont eux qui les présidaient. La structure allait de l'échelon inférieur de base à celui de tout le pays.

Organisation pyramidale des conseils élus

Le décret du 14 juillet prévoyait la création, de bas en haut de la hiérarchie administrative :

– du Conseil de sous-chefferie, présidé par le sous-chef et composé de 5 à 9 membres élus par un collège électoral désigné par le sous-chef ;

– du Conseil de chefferie, présidé par le chef et comprenant les sous-chefs plus un nombre égal de notables élus parmi un collège électoral composé de trois représentants par sous-chefferie. Ces trois délégués étaient élus par le Conseil de sous-chefferie ;

– du Conseil de Territoire : en étaient membres, un des chefs de territoire le présidait (élu par ses pairs) ainsi que tous les chefs du ressort territorial et un nombre de sous-chefs égal à celui des chefs. Les sous-chefs siégeant au Conseil du Territoire étaient élus par leurs pairs. Comme pour les Conseil de Chefferie, des notables y siégeaient, en nombre égal à celui des chefs et sous chefs. Ces notables étaient élus au sein d'un collège électoral composé de trois membres élus en son sein par chaque Conseil de chefferie ;

– du Conseil Supérieur du Pays. Présidé par le *Mwami*, il était composé des présidents des neuf Conseils de Territoire – six chefs élus par leurs pairs – d'un notable élu par chaque Conseil de Territoire parmi les notables qui en étaient membres ainsi que huit personnalités cooptées par les membres ci-dessus, sur une liste établie par le *Mwami*.

Cette réforme comporte certes des défauts mais n'oublions pas qu'au moment de son élaboration, la Belgique était dans la logique de ne travailler qu'avec le même groupe des autorités traditionnelles. Ledit Décret indiquait les procédures à suivre pour constituer des conseils "électoraux" représentatifs mais malheureusement ce ne fut pas le cas. Le jeu des alliances d'antan a faussé la donne et on ne peut pas dire que l'administration belge, soucieuse de préserver le statu quo, ignorait l'éventualité d'avoir de telles conséquences.

Il ne sera donc pas étonnant que les élus soient de cette ethnie sous sa protection aussi longtemps qu'elle acceptait de rester docile surtout que depuis le début de leur présence elle avait servi avec une fidélité sans faille. Les élections furent alors organisées, les premières en 1953 suivies de celles de 1956 et enfin 1960.

Comme pour Plan décennal, le Décret en soi n'a pas attiré l'attention des périodiques mais les remous se sont manifestés lorsque sa mise en application au lieu de corriger les erreurs du passé, ils les renforçaient.

3. L'introduction du système électoral et la presse

Dans la logique des choses, le but d'organiser les élections est de favoriser la participation de la population à la gestion du pays. Tel que le système électoral avait été conçu par le décret du 14 juillet 1952, on ne peut pas dire qu'il s'agissait réellement d'une démocratie. Pour commencer, au niveau de la base le droit de voter n'était accordé qu'à un collège électoral désigné par le sous-chef. Il lui était demandé explicitement d'en désigner les membres provenant de toutes les composantes de la population. Mais il était tout à fait normal qu'il allait choisir des personnes qui lui soient dévouées ou à la rigueur ne pouvant pas le contrecarrer.

Plusieurs auteurs¹¹², et non des moindres car témoins des événements que nous traitons, sont catégoriques pour affirmer que 1953, année des premières élections serait charnière dans l'évolution sociale et politique du Rwanda. L'événement lui-même était un phénomène nouveau mais les résultats furent à l'origine des critiques et revendications contre l'ordre social et politique régnant. La presse écrite s'en est saisie et le plus souvent elles étaient à la une de la plupart des journaux.

« Comme tentative de démocratie, la "consultation populaire" fut une pure abstraction. Quant aux conseils formés, ils n'avaient qu'un simple rôle consultatif...ce fut un processus de "diffusion du pouvoir", mais principalement dans le groupe qui le possédait déjà ».¹¹³

¹¹² Pour ne citer que quelques uns il y a Baudouin Paternostre de la Mairie, à l'époque fonctionnaire de l'administration belge et plus tard il va œuvrer au service de la jeune République. Il y a également le Père Dominique Nothomb qui a vécu ces moments de changements. Il y a lieu d'ajouter Justin Kalibwami qui dès cette époque collaborait avec *Kinyamateka*, *L'Ami* et enfin *Temps Nouveaux d'Afrique* avant de devenir rédacteur (1955-1956) puis Directeur de *Kinyamateka* en 1961.

¹¹³ LINDEN, I. 1999, 303.

En nous basant sur les thèmes des articles de *Kinyamateka* le constat est que le nationalisme, la prise de conscience étaient présents dans les articles publiés. La décennie naissante correspond au cinquantenaire de l'Église du Rwanda. Sur un échantillon de 21 articles sur une période allant d'avril à novembre 1950 : 10 articles soit 47,6 % traitent des questions d'ordre religieuses notamment la préparation, le déroulement et l'après Jubilé; 8 articles soit 38 % parlent des activités politiques et 3 articles soit 14,2 % sont d'ordre social. Ceci pour dire que la situation était encore calme.

Au courant de l'année 1951 on y trouvait des articles qui étaient à caractère politique mais la part importante était accordée à l'Histoire ancienne du Rwanda. A titre illustratif cette série d'articles régulièrement publiés sur le règne de Rwoyera : *Ibitekerezo by'u Rwanda : ingoma ya Rwoyera/ Les récits historiques du Rwanda : le règne de Rwoyera*¹¹⁴. Une façon détournée de vouloir démontrer que la monarchie a des fondements solides et anciens: que ceux qui s'en prendraient à elle, feraient fausse route. Rwoyera a régné au début du 19^{ème} siècle, c'est le monarque qui est parvenue à mettre fin aux guerres presque permanentes que se livraient les deux importants royaumes de la région: le Rwanda et le Burundi. Sous son règne il créa des marches le long de sa frontière sud, chacune confiée à une ou l'autre milice comprenant les meilleurs de ses guerriers.¹¹⁵ Il en est de même pour les premiers mois de l'année 1952. Les débuts de divergences furent marqués par la sortie d'un article anodin, très suggestif et non signé "*Ingingo ibuze mu nteruro y'amajyambere yacu*" (Le chaînon manquant dans les débuts de notre développement/ progrès) paru dans *Kinyamateka* n° 238 du mois d'août 1952.

Le débat était lancée pour ne plus s'arrêter. A voir les pseudonymes adoptés dans la signature des articles des journaux en général, *Kinyamateka* en particulier, on comprendrait facilement l'état d'esprit qui régnait: Giharamagara (le prêt à la mort/ peu importe ce qui pourrait m'arriver sous entendu, je dis ce que je pense, advienne que pourra), Ruliyabandi (fais gaffe tu es en danger, littéralement la mort emporte les autres sans t'oublier), Mbonabihita (Ce qui est bien me passe sous les yeux), Rwigenza¹¹⁶ (qui agit en toute liberté) on comprend bien que le bras de fer était engagé, puis les pseudonymes eux-mêmes constituaient un message assez clair et attirant la curiosité de

¹¹⁴ *Kinyamateka*, juillet 1951, Août 1951, septembre 1951, octobre 1951, janvier 1952, février 1952.

¹¹⁵ Les nouvelles circonscriptions ainsi créées portaient le nom de ces milices par exemple Inyaruguru (Nyaruguru), Imvejuru (Mvejuru), Inyakare (Nyakare).

¹¹⁶ Idesbald Rwigenza qui a écrit une série d'articles "Ubutegetsu bushya bwa Rwanda", "Leta mu Rwanda" avec des sous titres le plus souvent suggestifs n'est autre l'Abbé Justin Kalibwami.

lire le contenu de ce qu'il a écrit. Les résultats des élections n'ont fait qu'envenimer la situation. Ceux de 1953 se présentaient de la manière suivante :

Tableau VII : **Résultats des élections de 1953**

Echelons	% de Hutu	% de Tutsi	% de Twa
Collèges électoraux de base	58,38	41,40	0,22
Conseils de Sous-chefferie	57,65	42,30	0,05
Conseils de Chefferie	11,40	88,60	-
Conseils de Territoire	9,30	90,70	-
Conseil Supérieur du Pays	9,40	90,60	-

Ce tableau nous montre qu'à la base c'est-à-dire les collèges électoraux et les conseils des sous-chefferies, il y avait un équilibre relatif, du moins entre les deux principales ethnies du pays. Aux deux échelons supérieurs, les conseillers appartenaient majoritairement à l'ethnie tutsie. La réaction dans *Kinyamateka* bien que mesurée, elle exprime les attentes de la population

« ... mais nous espérons qu'elles (les élections) sont bénéfiques: nous pourrions espérer que tous les conseillers aux échelons inférieurs comme aux échelons supérieurs, les habitués au respect dû à l'autorité et les nouveaux venus ne vont pas lésiner au travail nouveau pour eux. De tels conseils sont nouveaux au Rwanda mais dans d'autres pays ils ont montré leur efficacité; ils ont une façon de fonctionner et cela permet de repousser ou d'accepter un sujet de débat dans la transparence

Nous espérons aussi que les conseillers en plus de savoir comment se font les débats démocratiques chercheront à ne jamais parler en l'air, de se cramponner sur un point sous prétexte que cela s'est toujours fait de telle façon, accepter de céder quand il le faut (attention n'allons pas contre la coutume du pays et autres maux auxquels on voit depuis un nombre jours) nous espérons qu'ils (les conseillers) se souviendront que la population qu'ils représentent n'est pas celle de la famille régnante »¹¹⁷

La tentative d'explication qu'on pourrait avancer est qu'ils étaient soit chefs de province, soit commis auprès de l'administration : ce qui leur conférait une longue expérience politique pouvant motiver le choix porté sur leur personne. L'auteur de l'article les exhorte à respecter les principes démocratiques. Peu après l'organisation des élections de 1956, les journaux ont émis des critiques quant à leurs résultats, spécialement en ce qui concernent les élus hutu.

¹¹⁷ KAYIBANDA GR. Ruhereje Urundi, *Kinyamateka* umwaka wa 22, n° 258, Aprili 1954, p. 8.

Au niveau inférieur, la désignation des membres des collèges électoraux était faite par les sous-chefs mais la consigne était de faire des listes comprenant des notables appartenant aux deux ethnies et de plusieurs secteurs d'activités. Dans sa lettre n° 655/A.I., le Résident du Ruanda, Dassaint donne des directives devant guider les sous-chefs dans la désignation des électeurs.¹¹⁸

Il était spécifié qu'il est indispensable de lui prescrire (le sous-chef) de présenter pour chaque catégorie sociale des candidats au collège électoral. Des directives résumées ci-dessous devraient lui être imposées dans la désignation des membres des collèges électoraux. Il doit baser son choix sur les groupes suivants :

Groupe à intérêts fonciers:

- 1) grands éleveurs possédant des pâturages particuliers (*ibikingi*)
- 2) petits éleveurs
- 3) patriarches ou chefs de lignée bahutu
- 4) chefs de familles individuelles

Groupe à intérêts sociaux:

- 1) diplômés de l'enseignement moyen (issus du Groupe Scolaire d'Astrida, du Grand Séminaire)
- 2) anciens représentants politiques
- 3) commerçants
- 4) clercs
- 5) instituteurs
- 6) artisans
- 7) manœuvres

Groupe à intérêts religieux: représentants des communautés chrétiennes (*abakuru b'inama*)"

En faisant le choix, le sous chef devait tenir en compte le fait que la personne soit un leader d'opinion dans sa catégorie. Ces listes étaient soumises pour approbation au chef, et pour agrément à l'Administrateur de Territoire. L'un ou l'autre de ces deux autorités, avaient le droit d'en exiger la modification. Mais plus on montait dans les échelons la situation était renversée. L'ethnie tutsi dans laquelle on rencontrait le personnel administratif, les auxiliaires de l'administration et des juges dans les tribunaux se retrouvait majoritaire.

Chez les évolués notamment ceux de l'ethnie hutu, la déception était totale. Au regard de la composition du Conseil Supérieur du Pays il y avait plus qu'une raison d'être indignés: les chefs occupaient presque la moitié des sièges. Les élus, en tant que notables ou cooptés étaient presque des tutsi; bref sur 32 membres il n'y avait qu'un seul hutu et

¹¹⁸ Lettre à Monsieur le Vice-gouverneur et Gouverneur du Ruanda-Urundi, « Mise en application du Décret du 1952 sur l'organisation politique indigène du Ruanda-Urundi » n°655/A.I. du 12 février 1953.

pas des plus en vue. Conformément à l'article 19 de l'ordonnance 21/86 du 10 juillet 1953, le Conseil Supérieur du Pays se compose de 32 membres et le président qui d'office était le *Mwami* du Ruanda.¹¹⁹

Ces 32 membres sont choisis de la façon suivante:

1° 9 chefs de Province, présidents des conseils de Territoire. (Il y avait 9 Territoires au Ruanda)

2° 9 notables provenant des 9 conseils de Territoire

Voici les fonctions des 9 notables élus

Mr Karekezi, mututsi, Commis du gouvernement

Mr l'Abbé ST. Bushayija, Supérieur de la mission de Kamonyi (mututsi)

Mr Rutayisire, Commis principal du Gouvernement (Mututsi)

Mr Nyirimbilima, Mututsi, Eleveur

Mr Munyangaju, Mututsi, Clerc Sedec

Mr Kabagabo, Mututsi, Assistant agricole

Mr Nemeyabahizi. Muhutu, Moniteur à l'Ecole primaire de Rulindo

Mr Runuya. Mututsi Assistant agricole

Mr Munyakazi. Mututsi. Commis du Gouvernement

3° 6 chefs de provinces élus par leurs Pairs, Les Chefs de Province du Ruanda (actuellement 48)

Furent élus: Kalima, Seruvumba, Lwigemera, Ruhara, Rwaburindi, Rusagara

4° a) 4 personnes choisies en raison de leurs connaissances des problèmes sociaux, économiques, spirituels et culturels du Pays

Mr l'Abbé Musoni Boniface Directeur des Ecoles à Rulindo

Mr Majoro, Directeur de l'Ecole primaire de Gahini (mission protestante)

Mr Ndamage Assistant agricole INEAC Rubona

Mr Bagirishya, Assistant médical

b) 4 personnes porteurs de la carte de mérite civique:

Mr Lazare Ndazaro, Commis à la Résidence de Kigali

Mr Sendanyoye, Président Suppléant du Tribunal du *Mwami* à Nyanza

Mr Mulunda, Gérant de la Coopérative de Kigali

Mr Mugabo, Assistant médical

¹¹⁹ P. DEJEMEPPE. A. Note sur la composition du Conseil Supérieur du Pays, Arch. P.B. 0138.

Ce mécontentement était perceptible quand on voit le nombre d'articles consacrés aux élections et aux travaux des Conseils qui en sont issus. A titre d'exemple cet article d'un auteur anonyme qui critique la façon dont la décision de l'administration belge a faussé le jeu de la représentativité des ethnies.

« Les raisons poussant les Bahutu à avoir eux aussi un mot dans leur pays. Ce droit ils allaient l'obtenir grâce à la mise en place des Conseils, d'ailleurs aux échelons inférieurs cela a été possible. Mais arrivé au niveau des Conseils de Chefferie l'ordonnance du gouvernement exigea que les sous-chefs y entrent en nombre égal à celui des notables. Il en est de même aux Conseils de Territoire les Chefs et les sous-chefs doivent avoir le nombre égal à celui des élus. En votant pour l'un d'eux il est compréhensible que les élus seront minorisés sinon comment se fait-il qu'il n'y pas 1 ou 2 qui serait un hutu! Le Gouvernement devrait enlever ceux qui détiennent le pouvoir de ces Conseils, y laisser les bahutu et les batutsi ordinaires, sinon l'ordonnance du gouvernement fausse le jeu (démocratique). Ces Chefs et le Conseil Supérieur du pays devraient demander son changement s'ils sont soucieux du développement de tous. »¹²⁰

L'auteur regrette que la mise en place des conseils n'a pas apporté de changements qui pourraient permettre aux hutu de s'exprimer. Il s'en prend à l'ordonnance qui prévoit que les chefs et sous-chefs doivent faire obligatoirement partie des conseils. Pour finir il invite le conseil supérieur du pays à demander que cette situation change. Sur 45 articles identifiés durant l'année 1954, 31 articles soit 68,8 % parlaient de cette question en soi brûlante¹²¹. Les abus et injustices des tenants du pouvoir indigène étaient cherchés à la loupe, on dirait que même quand il n'y en avait pas il fallait les inventer ou même une petite erreur était rapportée dans la presse le plus souvent d'une façon exagérée.

Pour corriger les anomalies dénoncées par toutes ces critiques faites dans les journaux, l'administration belge modifia le système de vote pour les élections de 1956, espérant réussir à obtenir des conseils élus démocratiquement. Tous les hommes adultes et valides étaient conviés à choisir parmi les notables de la circonscription ceux qui vont constituer les collèges électoraux. Au niveau de la chefferie la composition du conseil était modifiée de telle manière que le nombre des membres élus soit le double des membres de droit. Les résultats ne seront guère meilleurs et les détracteurs d'accuser le *Mwami* et les chefs d'avoir manipulé les électeurs. Il est difficile de croire que ces allégations soient fondées car à l'époque, personne n'a soulevé des cas d'intimidation.

¹²⁰ J.M « Les Européens ont encore à faire » *Kinyamateka* n° 1 du 1.4.1958.

¹²¹ Voir en annexe la liste de l'ensemble d'articles publiés dans *Kinyamateka* entre 1950 et 1959.

La seule explication possible est qu'à l'époque, la paysannerie hutu, même s'elle était consciente de l'existence des injustices, ne pensait pas qu'il y avait un problème à être représentée par les tutsi. Autrement dit leur influence était encore grande et ils ont profité de la position qu'ils occupaient. Le tableau résumant les résultats des consultations de 1956 ne diffère pas beaucoup de celles qui les ont précédées. Bien au contraire on constate qu'au niveau des collèges électoraux et des conseils de sous chefferie la représentation de l'ethnie hutu était plutôt logique.

Tableau VIII: **Résultats des élections de 1956**

Echelons	% de Hutu	% de Tutsi	% de Twa
Collèges électoraux de base	66,72	33,08	0,01
Conseils de Sous-chefferie	54,40	45,56	0,01
Conseils de Chefferie	15,40	84,80	-
Conseils de Territoire	11,40	88,60	-
Conseil Supérieur du Pays	3,10	96,90	-

Devant ces écarts dans la représentativité des ethnies, la presse ne pouvait pas rester silencieuse. C'était une tâche pas du tout facile, si nous savons que l'alliance tacite qui avait caractérisée les relations entre l'Église et le pouvoir traditionnel avait subi des modifications. Le soutien inconditionnel dont elle bénéficiait même quand il était clair qu'il y avait injustices et des abus, n'existait plus. Les élections avaient permis de constater que la fonction de chef et de sous-chef était doublée par celle d'être membre d'un Conseil. Le rôle de celui-ci tout en restant modéré limitait les pouvoirs détenus traditionnellement. Le Chef ou le Sous-chef avant d'agir devait consulter les conseillers. Par ailleurs le Conseil à l'échelon supérieur exerçait un relatif contrôle sur ce qu'il fait.

La réaction dans les journaux note aussi que les membres de ces conseils ne remplissent pas correctement leur obligation de parler au nom des électeurs. Cet auteur ayant préféré garder l'anonymat écrit ceci :

« De ces conseils ne m'en parlez pas. Il y a des Conseils qui ont été mis en place lors des premières élections, les élus qui ont essayé de dire la vérité ont eu des problèmes avec les administratifs, les autres sont comparables aux crieurs publics, au lieu de plaider notre cause, ils ont été envoyés pour nous exploiter comme à l'accoutumée. Avec les dernières élections nous ne voyons pas encore leur utilité : on nous dit qu'ils se

réunissent mais nous ne voyons pas de changements. Puis ils resteront d'autant plus unitiles que les membres sont ceux là qui nous exploitent depuis longtemps et cela les a enrichi, peut-on croire qu'ils vont écouter les doléances du peuple » ?¹²²

Le ton donné à cet article c'est le dépit, l'unitilité de ces conseils. D'après l'auteur les élus ne seront pas à mesure de parler au nom du peuple car ils appartiennent à la catégorie de ceux qui l'exploitent. Pour les élections qui devaient se tenir en 1960, l'administration belge préparait un projet de réforme, l'objectif étant des amendements visant le remodelage des institutions politiques sur des contours plus fermes et des aspirations mieux polarisées de la conscience populaire. Dans l'ordre le projet en question prévoyait :

- de supprimer l'échelon préliminaire du collège électoral: les membres du conseil de sous-chefferie allaient être directement élus au suffrage universel par tous les hommes adultes de la circonscription

- de demander l'avis des conseils dans la nomination et la destitution des autorités indigènes, mais la décision finale serait réservée au gouvernement

- de modifier la composition du conseil de chefferie dans un sens démocratique les membres élus étant le double des membres de droit

- de supprimer le conseil de territoire. Ce qui entrainerait une refonte de la composition du Conseil supérieur du pays. Les catégories de membres choisis ou cooptés seraient supprimées et serait composé désormais de délégations de l'ensemble des conseils de chefferie de chaque territoire comprenant chacune un chef, un sous-chef et deux notables

- de modifier la composition de la députation permanente qui comprendra trois chefs, trois notables, un seul membre de chaque catégorie étant nommé par le *Mwami*

Pour remédier à certaines lacunes ou imperfections le projet entendait préciser leurs attributions. Les journaux qui vers le milieu des années cinquante étaient toujours entre les mains des missionnaires se saisissent de ces changements et les rendent populaires. Sur les collines même ceux qui ne savaient pas lire s'arrangeaient pour connaître le contenu de leurs publications. D'où l'on peut dire qu'un seul journal était lu en public pour au moins une vingtaine de gens.

¹²² Anonyme, « On en parle sur les collines » *Kinyamateka* no 286 d'Août 1956.

III – Changements dans la société rwandaise et évolution de la ligne éditoriale

Lorsque la question d'émancipation fut posée, en principe elle mettait face à face les Rwandais et le pouvoir colonial. Elle se plaçait dans le contexte d'un mouvement plus vaste se matérialisant par le nationalisme des peuples colonisés. Au Rwanda il est initié par les évolués mais qui comme nous le verrons, ne s'entendaient pas sur des points très sensibles: nationalisme avec une autonomie le plus vite possible et nationalisme exigeant d'abord une démocratisation préalable des institutions avant d'octroyer l'indépendance. On ne peut accuser les deux parties en présence de ne pas vouloir la démocratie et l'indépendance, c'est la façon de les obtenir et les échéances qui faisaient l'objet de mésentente.

Pour les autorités coutumières, maintenues au pouvoir dans le cadre de l'administration indirecte, l'urgence c'était de se débarrasser de la tutelle paternaliste belge. Elles étaient impatientes de se voir enfin jouer un rôle, ne plus être infantilisées. Pour les leaders hutus, l'indépendance pouvait attendre tant qu'il y avait des inégalités, des injustices. Ni les uns ni les autres n'avaient le moyen de trouver une formule magique pour résoudre cette énigme. La réalité du pouvoir étant entre d'autres mains : celles de l'administration belge qui, elle-même devait tenir compte des avis de l'Organisation des Nations Unies.

Dans l'entretemps, l'opinion publique rwandaise avait, grâce aux reformes que nous venons de voir, subi de profonds changements. Dans la société rwandaise très hiérarchisée l'information et la communication qui étaient orales et efficaces venaient de basculer dans la culture de l'écrit. Dans les deux cas le régime employait ce moyen pour exercer une emprise sur elle. Les missionnaires qui avaient étudié à fond cette société avaient compris justement que grâce à la presse écrite, ils pourraient contribuer dans les changements qui venaient d'être amorcés.

Dans l'éducation traditionnelle, parmi les valeurs qu'on inculquait aux enfants il y avait le respect de l'autorité établie. Il était impensable que l'on puisse s'opposer publiquement au chef ou tout autre supérieur hiérarchique. L'Église catholique avait renforcé ce sentiment car dans son enseignement elle avait toujours prêché la docilité et surtout le respect à l'égard de la monarchie. Or le contexte actuel appelait à émettre des critiques à l'égard du pouvoir traditionnel. Les abus et injustices étaient dénoncés dans les journaux. Ce qui poussa les missionnaires à modifier la ligne éditoriale.

Pour la première fois une large opinion composée aussi bien des élites que les rares lettrés du pays commence à se démarquer du pouvoir. Ils recourent aux journaux pour donner leurs points de vue. La presse a fait en quelque sorte siennes les revendications, elle se mit à dénoncer le disfonctionnement des Conseils récemment installés estimant qu'ils n'ont pas assez de libertés. En effet il existait au sein de la société rwandaise des abus de pouvoir, la corruption était rampante dans les tribunaux et les conseils ne faisaient rien pour y mettre fin. Le système *Ubugukwa* avait été officiellement supprimé en 1954 mais tardait à disparaître dans les faits.

Le principal journal *Kinyamateka* était lu dans tous les milieux sociaux. Au moment où il y avait des changements dans la société rwandaise, il fut obligé de modifier sa ligne journalistique abordant des sujets qui quelques années plutôt, auraient pu être considérés comme tabous. Par exemple, le tambour emblème de la royauté était traité dans les journaux de symbole par excellence de l'oppression et de la tyrannie. Une faute qui, à une époque précédente aurait été prise pour un crime de lèse-majesté. Les critiques à l'égard du gouvernement colonial étaient plutôt rares et timides. Mais on en trouvait quand même provenant des autorités traditionnelles. Pour l'élite, essentiellement les anciens du *Séminaire*, le journal *L'Ami* se mit à traiter les problèmes sociaux et politiques. Quant à la revue *Servir* des anciens du groupe scolaire d'Astrida, bien qu'on pouvait y trouver des articles sur les débats politiques du moment, sa ligne éditoriale était autre. Elle concentrait ses efforts sur des études de droit et les coutumes du Rwanda, sur les sciences naturelles, sur l'agronomie... La presse dans son ensemble avait pris une direction plus engagée

1. Le positionnement du clergé missionnaire et autochtone face aux changements

Malgré un courant parmi les missionnaires qui commençait à dire tout haut que l'Église ne devait plus accepter de cautionner l'ordre "féodal", officiellement elle ne rompit pas le "pacte" qui l'unissait à la monarchie rwandaise. Les choses vont se gâter avec le message contenu dans l'encyclique *Fidei Donum*. Ces jeunes missionnaires étaient déjà gagnés aux idées du catholicisme social. L'élément nouveau est qu'il y avait cette fois la volonté de lutter sur le continent noir contre les progrès du matérialisme athée et du communisme. Mieux vaut prévenir que guérir disaient-ils. L'Église craignait que l'Afrique décolonisée ne bascule dans le camp soviétique.

La radicalisation des revendications qui recevaient l'assentiment d'une grande partie des missionnaires, l'insistance des membres du Conseil Supérieur du pays pour la

création d'une Université au Rwanda, les deux lettres de Carême des évêques sont autant de sujets qui fâchent et qui ont contribué dans le creusement d'un fossé dans les relations des anciens alliés. La première " Lettre pastorale des Vicaires apostoliques du Ruanda-Urundi sur la justice en février 1957," signée par tous les évêques du Ruanda-Urundi¹²³ et la seconde de mars 1958, "*Super omnia caritas*/ Par-dessus tout, la charité du Vicaire de Kabgayi Mgr Perraudin furent interprétées par la classe dirigeante comme une annonce officielle de la fin du pacte qui les unissait à l'Église. Dans leurs positions ils n'émettaient plus sur la même longueur d'ondes.

L'après-guerre fut pour les missionnaires présents au Rwanda une période de pas mal d'interrogations sur leur apostolat. Nous avons à faire à un clergé adepte du catholicisme social. Des changements importants étaient en cours car le catholicisme français du 19^{ème} siècle, conservateur et rigide, de ceux qui ont évangélisé le pays, ne trouvait plus sa place. Les prêtres de cette école étaient convaincus que pour atteindre leurs objectifs, il était nécessaire de travailler main dans la main avec les autorités traditionnelles. Et il faut le dire ils avaient réussi à le faire, entretenant d'excellentes relations avec elles. Les nouveaux venus avaient grandi dans une Europe qui se laïcisait et ils étaient pour une politique sociale de l'Église contenue dans les nouvelles directives du Vatican. Le rapport du Vicariat de juillet 1949 à juin 1950 annonce la couleur en ces termes :

« Cinquante ans après l'arrivée des premiers missionnaires catholiques au Rwanda le Vicariat compte 357 722 baptisés, 115 452 postulants et 52 178 catéchumènes sur une population totale, estimée à 1 836 452 habitants. Des quarante postes de mission, vingt et un sont desservis par les Pères Blancs (quatre-vingt-sept) et dix-neuf par le clergé rwandais (quatre-vingt-cinq). Pour la première fois, les missions protestantes ont publié des statistiques : treize postes et 23 512 baptisés. Le vicariat est encore à la recherche de la bonne formule par l'Action catholique. »¹²⁴

Bien entendu tout ceci était fait dans le but de contrecarrer l'avancée du communisme et des idées libérales. La position de l'Église par rapport à l'Afrique n'a pas été oubliée car le Pape Pie XII avait invité les puissances à favoriser l'accession à l'indépendance et que là aussi il fallait faire face au communisme. Ceci apparaît dans l'encyclique *Fidei Donum* du 27 avril 1957, mais déjà deux années auparavant, le pape

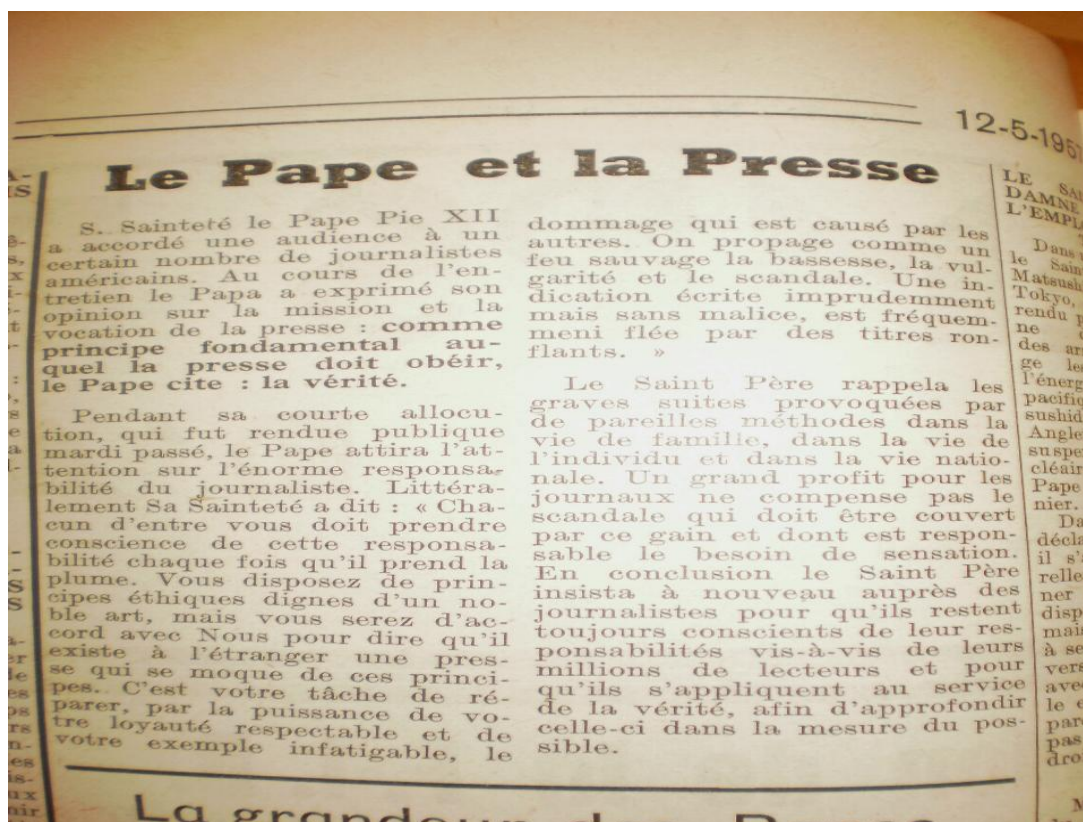
¹²³ Il s'agit de NN. SS. Bigirimwami et Perraudin respectivement de Nyundo et Kabgayi et NN.SS. Martin et Grauls respectivement de Ngozi et Gitega.

¹²⁴ « Rapport du Vicariat du Ruanda du 1 juillet 1949 au 30 juin 1950 », *Théologie et Pastorale au Ruanda II*, 20, SAUR, L., *Les catholiques belges et le projet de l'Église catholique pour le Rwanda 1919-1994*, Paris, Université de Paris I, Mémoire de DEA, 2003, pp;87-881950, pp 411-434.

avait invité les puissances coloniales à ne pas s'opposer à l'accession de nouveaux peuples, aux responsabilités de la liberté politique. Qu'une liberté juste et progressive ne soit pas refusée à ces peuples (qui y aspirent) et qu'on n'y mette pas obstacle... la volonté de lutter sur le continent noir contre les progrès du matérialisme athée et du communisme était explicite dans *Fidei Donum* et tout aussi évidente la crainte pontificale de voir une Afrique décolonisée basculer dans le camp soviétique. S'engager sur le continent noir pour la propagation de la parole du Christ, c'était aussi lutter contre les faux prophètes athées et communistes.

Le mois suivant le journal *Temps Nouveaux d'Afrique* dans son numéro du 12 mai 1957 sort un article qui montre la position du pape au sujet de la presse. D'une manière globale dans l'allocution du Saint Père apparaît les points suivants :

- son opinion sur la mission et la vocation de la presse à savoir que le principe fondamental est d'obéir à la vérité
- l'énorme responsabilité du journaliste. Chaque journaliste doit disposer des principes éthiques dignes du noble art
- par la puissance de leur loyauté et de leur exemple les journalistes pourront réparer le dommage causé par les autres : ceux qui propagent la vulgarité et le scandale.



Un extrait de l'allocution du Saint Père sur la presse dans *Temps Nouveaux d'Afrique*

La nouvelle génération de missionnaires arrivés au Rwanda, trouva une Église à l'ancienne, d'où une période au cours de laquelle on remarque au sein du clergé une discordance quant aux méthodes à adopter dans l'apostolat. Au niveau local on dirait aussi qu'on en était à l'après "tornade". Ces prêtres qui ont été formés dans le contexte que nous venons de voir devaient cohabiter avec les vieux missionnaires. Entre les deux écoles il y avait une sorte de guéguerre. Le comportement des nouveaux provoquait parfois de l'indignation chez les anciens qui se sentaient blessés dans leur amour propre lorsque leurs méthodes étaient critiquées. C'est à cela que cette correspondance d'un vieux père du Rwanda au Supérieur Général des Pères Blancs faisait allusion en défendant l'action menée jusque-là. Il disait ...il y a plusieurs "mécontents" dans le Vicariat et je sais qu'il y a pas mal de choses fâcheuses qui se colportent sur le Rwanda un peu partout... Que ces mécontents, qui ont le verbe si haut pour censurer le Vicariat, ses Supérieurs, ses œuvres et ses méthodes, aient le courage de se censurer eux-mêmes... Si l'on est animé de l'esprit de Dieu on peut faire l'œuvre de Dieu, partout, même dans les milieux soi-disant ingrats. Ce n'est pas le milieu qui fait les apôtres, mais les vrais apôtres qui transforment leur milieu.

A ce propos, le R. P. Rommelaere qui ne partageait pas le point de vue des nouveaux missionnaires écrivait ceci à l'intention de son Supérieur :

«... permettez-moi, Monseigneur, de Vous exposer en toute simplicité une réflexion personnelle. Je ne prétends pas que tous les "anciens" missionnaires soient des anges de vertu et de zèle apostolique mais, à observer certains jeunes missionnaires, arrivés ces dernières années, je me demande parfois si l'on a pas ouvert trop large la porte d'entrée de notre Société...Que dans nos maisons de formation l'on ne se laisse pas leurrer par une certaine piété et une certaine régularité chez nos aspirants...Que l'on fasse surtout attention au bon jugement pratique, à la solidarité de la "tête" et aussi aux vertus sociales si nécessaires à un Père Blanc, constamment en rapport avec ses confrères et avec les indigènes »¹²⁵

Pourtant quelque part ces mécontentements pouvaient se justifier par l'état même de la chrétienté de l'après "tornade". Les baptêmes distribués à tour de bras sans préparation ni conviction ne pouvaient qu'aboutir à des résultats donnant lieu à des doutes et de remises en question. Plusieurs facteurs sont à l'origine du relâchement dans la pratique religieuse¹²⁶ entre autre; la conversion faite dans la précipitation mais aussi le contexte

¹²⁵ Lettre du R.P. Rommel aère, *op.cit.*

¹²⁶ A propos de ce relâchement voir BUSHAYIJA S. « Indifférence religieuse et néo-paganisme au Rwanda » *Rythmes du monde*, 35^e année, IX, 1, 1961, pp 51-60.

dans lequel le pays évoluait, sans oublier l'attitude des jeunes missionnaires. Avec le début du nationalisme aussi les relations privilégiées entre l'Église et les autorités rwandaises, commençaient à se détériorer. Le Rév. Père De Meire un témoin privilégié de cette époque cruciale en a fait un commentaire assez clair en ces termes.¹²⁷

Sans doute, au temps de la "Tornade" des foules enthousiastes se pressaient aux portes de l'Église, 100 000 catéchumènes en demandaient l'entrée. On aurait dit que le Ruanda tout entier était en mouvement. Dans le courant puissant qui entraînait les masses, beaucoup, qui n'auraient pas pu marcher seuls, étaient portés. La grâce du baptême, si forte qu'elle soit, attend de la liberté humaine qu'elle se donne. Qui pourrait s'étonner du fléchissement qui suivit? Pour vivre en chrétien tous les jours, il faut de l'héroïsme et l'héroïsme à longueur de journées, où est-il? Chez les saints, mais les saints sont fleurs rares.

Il était dans l'ordre des choses qu'un recul se fit sentir. De fait des défections se sont produites, des mariages se sont désunis, l'hérésie a recueilli des épaves, des mécontents: les pratiques païennes ont repris un certain empire sur plusieurs familles. La famine a bouleversé la société et, il faut le dire aussi, la civilisation dont on est parfois si fier et qui est toute matérielle, n'a apporté que du bien tant s'en faut !

Malgré cette situation, probablement à cause de la présence de quelques vieux missionnaires on garda le statu quo. Mais l'on peut dire que même si les rapports avec le Vicaire étaient corrects ils s'étaient déjà distendus comparativement à l'époque où le *Mwami* consacrait le pays au Christ-Roi et qu'à son tour il fut décoré de l'ordre de Saint Grégoire le Grand¹²⁸. A la tête du Vicariat il y avait encore Mgr Deprimoz arrivé à l'épiscopat à l'âge suffisamment avancé, il suffisait d'attendre patiemment et ne pas brusquer les choses. N'empêche qu'il mit sur pied la réforme de l'enseignement du catéchisme: parmi les principales tâches qu'il s'était assigné on relève effectivement la réforme du catéchuménat et celle de la presse qui devait en être le prolongement. Dans son entourage on dénombrait un grand nombre d'adeptes du catholicisme social et les changements étaient inéluctables. Effectivement les stratégies allaient petit à petit subir des modifications pour adopter une nouvelle orientation.

Quand apparaît dans les milieux évolués des signes du nationalisme, les relations entre les missionnaires et les autorités traditionnelles se distendent mais elles restaient courtoises. Même quand une partie du Conseil Supérieur du pays soutint le *Mwami*

¹²⁷ Rév. Père DE MEIRE, Ch. "Où en est le Ruanda" *Grands Lacs* (Revue Générale des Missions d'Afrique) Namur, 61^{ème} année n°7 nlle série 85, 15 mars 1946, pp 42-43.

¹²⁸ Mgr Dellepiane, Délégué apostolique du Congo belge et du Ruanda-Urundi fit le déplacement pour le décorer au nom du pape.

Rudahigwa en ce qui concerne l'introduction de l'école laïque, ils préférèrent recourir à des pratiques détournées en portant le débat dans les journaux. Sous la pression des Abbés membres dudit Conseil, de quelques Astridiens ayant toujours eu tendance à la fronde contre le roi et des évolués à majorité anciens séminaristes qui ont publiés articles sur la question dans *L'Ami* et *Kinyamateka*, le projet est abandonné. Il laisse néanmoins des nuages dans le ciel des relations entre les deux institutions.

« Vers 1953, l'Église catholique au Rwanda n'était plus unanimement favorable aux structures hiérarchiques de la société. Progressivement, dès l'après-guerre, on avait été témoin d'autres courants du catholicisme, venus d'Europe. Certains missionnaires étaient plus qu'auparavant préoccupés par l'action socio-économique. C'est dans ce sens, notamment, que sera fondée à Kabgayi, par le père Pien, la coopérative TRAFIPRO. Le chanoine J. Cardijn, futur cardinal et son collaborateur direct Jacques Meert, étaient venus plus d'une fois au Rwanda faisant davantage connaître la JOC et son travail social et apostolique ». ¹²⁹

C'est auprès de cette catégorie de missionnaires que les intellectuels hutu recherchaient les conseils et le soutien. Ils se montrèrent réceptifs car ils voyaient en eux des éléments bien disposés à appliquer la politique sociale du catholicisme. Ce fut vers cette période que l'attention des Pères Blancs s'était déplacé de chefs réputés catholiques pour se porter vers la catégorie des Rwandais les plus instruits. A défaut d'universités, ils avaient fréquenté le Grand Séminaire qui dispensait un enseignement supérieur. Quant à la catégorie des chefs, en raison de sa modernité et de son anticolonialisme elle s'était aliénée les jeunes missionnaires qui voyaient en eux une menace pour l'Église.

D'après le Révérend Père Stanislas (80 ans au moment de l'entretien en 2004) un bénédictin qui vivait à Gihindamuyaga dans les années 50, à propos de ce revirement dans ces relations, allant jusqu'à qualifier les autorités traditionnelles de communistes, il me déclara à propos d'une lettre des évêques de 1960 : aucun signe ne montrait qu'il y avait le communisme au Rwanda à cette époque. Concernant le revirement de l'attitude de l'Église catholique et de l'administration tutélaire à l'égard des autorités indigènes alors que jusque là ils avaient toujours travaillé main dans la main, il trouvait qu'il faut chercher les raisons dans les changements intervenus en Belgique. L'arrivée au pouvoir du parti libéral et les conflits entre partis et associations catholiques en Belgique même, était une des explications. Le fait que le *Mwami* ait soutenu la politique scolaire du Ministre Buisseret

¹²⁹ KALIBWAMI, J. 1991, p. 370.

suffisait qu'il n'y ait plus d'entente, d'où ce genre d'accusations pour le discréditer auprès de l'opinion belge, à l'époque profondément catholique.

D'après les nouveaux missionnaires, le défaut majeur de l'Église dans sa position officielle était de faire des réflexions vaseuses sur ses rapports institutionnels avec la politique. L'exemple le plus frappant est le choix du thème des lettres pastorales. Celle de 1957 était axée sur la justice alors que celle de 1958¹³⁰ tournait autour de la vérité : des sujets hautement philosophiques. La pure orthodoxie de l'Église lui accordait, en tant que source d'enseignement moral, le droit de commenter le contenu social de la politique. Or, quand cette politique s'exprimait en termes de racisme, on pouvait s'attendre à ce que ce droit devienne un devoir de le dénoncer. Son silence et sa non dénonciation du phénomène racial dans la lutte politique exacerbait une partie des rwandais comme elle était un encouragement pour l'autre.

Toutefois parmi les jeunes missionnaires, il y en avait qui pensaient à l'instar du Père Adriaenssens comme quoi il ne s'agit pas de préconiser de simples retouches ou quelque réformes partielles qui n'iraient pas jusqu'à la racine du mal. L'Église devait viser une véritable transformation du système social. Face à la montée du nationalisme l'Église se posait des questions, doit-elle lier son sort à celui d'un pouvoir temporel. En se référant à un extrait d'un article du R.P. Mosmans cité par Guy Logiest, on comprend qu'elle était consciente que les aspirations des Noirs provoqueront tôt ou tard des frictions avec les autorités établies. Or la formule de collaboration qui a été suivie fidèlement jusqu'ici risquait de faire apparaître l'Église comme ayant partie liée avec le gouvernement.

« S'il devait en être ainsi, l'Église serait rendue solidaire des inévitables erreurs de tactique, de lenteurs, des faux pas, bref tous ces éléments souvent impondérables qui blessent les autochtones au plus intimes d'eux-mêmes...

C'est dans cette optique que les évêques du Congo belge et du Ruanda-Urundi se réunirent en juin 1956 à Léopoldville. Pourquoi? Parce qu'ils se préoccupaient déjà de l'après colonialisme. Il s'agissait du maintien de l'Église catholique en Afrique. Pour la première fois, dans une déclaration aux fidèles, ils prirent une position indépendante de la politique de l'Administration. Ils y exprimèrent des opinions qui, en plus d'un point, bousculaient les convictions officielles ».¹³¹

¹³⁰ GRAULS, MARTIN, BIGIRUMWAMI&PERRAUDIN « Lettre pastorale des Vicaires apostoliques du Ruanda-Urundi » *Temps Nouveaux d'Afrique*, n°13 du 31.3.1958, p.2.

¹³¹ LOGIEST, G., *Mission au Rwanda. Un Blanc dans la bagarre Tutsi-Hutu*, Bruxelles, Ed Hatier /Didier, 1988, p 96.

Au niveau du Territoire du Ruanda-Urundi, cette déclaration fut confirmée et adaptée en 1957 par une lettre pastorale sur la justice, signée par les quatre Vicaires apostoliques du Ruanda-Urundi à savoir: Mgr Grauls de Gitega, Mgr Martin de Ngozi, Mgr Perraudin de Kabgayi et Mgr Bigirumwami de Nyundo. Publiée à l'occasion du carême 1957, elle rappelait la finalité de l'autorité dans la pensée chrétienne. Dans ce qu'on pourrait considérer comme des généralités ils disent que :

« Là où elle règne [la justice] règne aussi un climat de paix, de concorde et de sécurité. L'humble ne vit pas dans la méfiance et la crainte: l'autorité sait qu'elle peut trouver l'appui et la collaboration des masses, ou du moins de cette partie saine de la population que l'injustice seule peut conduire à des excès... Le patron qui la pratique [la justice] s'attribue le respect et la confiance de ses ouvriers; l'ouvrier à son tour, s'il remplit fidèlement ses obligations, a le droit d'attendre un salaire qui tient compte des exigences de la justice sociale et de la qualité des prestations ». ¹³²

Sur cette question de justice ils purent s'adresser directement aux autorités des deux pays sans les encenser. Dans ce passage les évêques parlent sans ambages des injustices et abus de pouvoir tout en les dénonçant. Malheureusement le langage utilisé était quelque peu moralisateur. Puis la question qu'un observateur extérieur pourrait se poser, ces faits étaient-ils un phénomène nouveau? Pourquoi ont-ils choisi juste ce moment précis? La réponse est plutôt difficile à trouver sans que les concernés le fassent eux-mêmes. Ce que l'on peut retenir c'est que le ton était dur et brutal pour leurs amis d'hier.

« Les obligations de justice, disaient-ils, sont malheureusement encore très aisément méconnues dans nos pays. Ceux qui détiennent l'autorité ont une tendance néfaste à la faire servir indûment à leur propre avantage et à l'avantage de leurs proches ou de leurs amis.

Exiger une rétribution supplémentaire pour accomplir les actes inhérents à sa formation constitue un abus répréhensible. Celui qui, en plus de l'impôt prévu pour racheter les prestations coutumières, réclame des journées de travail, des vivres, du bétail ou de l'argent commet autant de larcins. Se rend également coupable d'injustice le chef ou le policier qui exagère le tarif d'une amende soit par vengeance, soit afin de retenir par-devers lui une partie de la somme perçue. A plus forte raison mérite-t-il la colère de Dieu celui qui volontairement fait ou laisse condamner un innocent. De même, il manque à la justice celui qui impose toujours aux mêmes individus, d'ordinaires les plus pauvres, les corvées pénibles, et plus encore celui qui, ayant reçu une somme pour payer les travailleurs, ne la distribue pas intégralement aux destinataires ». ¹³³

¹³² DE LACGER, Ch., 1959, p .466.

¹³³ DE LACGER, Ch., p..467.

Cette lettre creusa davantage le fossé entre l'Église catholique et les dirigeants rwandais. Ces derniers dans leurs commentaires n'hésitaient pas à dire qu'elle est inspirée par le mouvement hutu car son contenu ne différait en rien avec les articles dans la presse ou de leurs autres écrits. Bon nombre de termes utilisés dans la lettre se retrouvaient dans le document Manifeste des Bahutu et vice versa. Comme quoi ceux qui avancent que ce dernier fut écrit par les missionnaires, signé par les dix leaders hutu ne sont peut être pas loin de la vérité. D'une manière générale cette lettre collective de l'épiscopat du Ruanda-Urundi s'attaquait aux abus et injustices mais aussi elle était un prélude à la reconnaissance de la légitimité des aspirations hutu à plus d'égalité sociale et politique. Selon toute évidence le régime monarchique avait senti qu'il était sérieusement menacé.

Comme pour le reste de la société rwandaise, au sein du clergé indigène et parmi les missionnaires il y avait aussi des divergences quant à l'attitude à prendre. Ceux que l'on peut considérer comme conservateurs des deux côtés avaient comme argument la sauvegarde de la paix, de l'union entre les Rwandais. Pour eux le mouvement animé par les leaders hutu était présenté comme une source de mésentente et de haine dans une population qui jusque-là vivait dans l'entente. Ils insistaient sur la nécessité pour les Rwandais de s'unir pour obtenir l'indépendance. Pour eux ;

« ...le problème Hutu-Tutsi était alors implicitement ou explicitement présenté comme une arme dangereuse entre les mains du colonisateur. On recommandait aux employés de la mission de ne pas favoriser les divisions, de garder tout ce qui avait rapport à la mission en dehors des questions politiques. En matière scolaire, un tel (surtout un missionnaire qui partageait cette opinion) déclarait ignorer qui est hutu, tutsi ou twa ». ¹³⁴

L'autre aile du clergé et dans les milieux religieux (Frères et Sœurs) ne se donnait pas la peine pour afficher leurs penchants pour la cause hutu. Elle critiquait clairement le régime rwandais, qui, disait-elle, était à la base d'inégalités sociales, d'injustices, d'abus de pouvoir. Elle donnait raison aux Hutu qui revendiquaient les droits politiques, sociaux dont ils étaient privés et celui qui en avait les moyens favorisait l'expression des revendications, à l'intérieur des établissements scolaires, dans leurs homélies comme dans la presse. Particulièrement *Kinyamateka* et *Temps Nouveaux d'Afrique* parlaient de débats décevants, insistant sur l'action courageuse des délégués hutu qui se sont rendu à Nyanza pour défendre la cause hutu.

¹³⁴ KALIBWAMI, J., 1991, p.445.

Les deux évêques, étaient sur la même longueur d'ondes sur la question Hutu-Tutsi, donc pour le changement. Mais les débats sur ce sujet devenant de plus en plus passionnés et dangereux, Mgr Bigirumwami fut le premier à s'exprimer. Il avait été choqué par un article de *Temps Nouveaux* repris dans *Témoignage chrétien*. Aloys Munyangaju dans un article intitulé « Heures décisives », soulignait la difficulté psychologique pour les dirigeants tutsi d'accepter les changements. Pour appuyer son argumentation, il n'hésitait pas à recourir à des rumeurs et mensonges. Même avant cet article on avait constaté que le recours à la désinformation était devenu un atout pour gagner encore plus d'adeptes ou du soutien.

Lorsque le *Mwami*, avant son voyage en Europe à l'occasion de l'Exposition universelle de Bruxelles, mis sur pied un comité d'étude sur le problème Hutu-Tutsi, il fut vite dépassé et dérouter de sa mission première. D'après la mission lui assignée, la base fondamentale de son étude était le Manifeste des Bahutu. Le comité fut submergé par beaucoup de lettres, venues de maintes contrées du pays, exposant les plaintes et revendications de l'ethnie Hutu. Le public avait été informé par Gitera dans les colonnes du *Kinyamateka* que leur problème allait être bientôt débattu au Conseil Supérieur du pays. Réponse du berger à la bergère, l'autre partie aussi en propageait d'autres bobards, ce qui ne devait pas faciliter un terrain d'entente. Chacun campait sur ses positions et voulaient que quelles que soient les solutions, elles puissent être en son avantage. Au fait:

« Le Rwanda vivait passionnément dans la perspective des décisions qui seraient prises au Conseil Supérieur. La propagande était menée de part et d'autre pour affaiblir les positions de l'adversaire politique. Et la loyauté n'y trouvait pas, malheureusement son compte. Ainsi pendant les jours où travailla le comité d'études sur le problème Hutu-Tutsi, les leaders Hutu qui en faisaient partie durent adresser une lettre au mwami pour protester contre les rumeurs, propagées selon eux parfois par des personnalités haut placées et qui se targuaient de jouir de sa confiance. Selon ces rumeurs, les leaders Hutu connus pour leur combat en faveur de l'émancipation de leur ethnie avaient déjà proclamé leur *Mwami* et ne reconnaissaient plus Mutara III en tant que *Mwami* du Rwanda, menant ainsi une politique de double jeu... La désinformation était alors largement utilisée ». ¹³⁵»

En réaction sur ces rumeurs propagées au pays comme en métropole, Mgr Bigirumwami qui était en visite à Bruxelles publia lui-même un article qu'il a intitulé « Etat de la question sur le problème des Batutsi, Bahutu et Batwa ». Dans son

¹³⁵ KALIBWAMI., J., 1991, p 449

introduction il dit qu'avant de se résoudre à se prononcer sur le problème des ethnies, il avait attendu patiemment que les responsables de la direction politique y apportent une solution. Mais qu'étant donné que les débats sur le sujet devenaient de plus en plus passionnés et dangereux, il ne pouvait davantage garder silence. Selon lui donc, l'écrit publié par *Témoignage chrétien* (du 20 juin 1958 n° 728) contenait des mensonges sur le Rwanda et était susceptible de jeter la mésentente entre les individus, les groupes sociaux, raciaux...

Son article contenait deux parties. Dans la première il réfutait les rumeurs contenues dans ce qui avait été écrit et dans la deuxième, il tentait de situer exactement le vrai problème. Il dit avoir lu avec stupeur un article faux et mensonger à l'adresse d'une opinion non avertie des réalités rwandaises et entendait ainsi donner des précisions. Il écrit:

« Le problème est, il existe. N'existerait-il même pas, que le fait d'en parler et d'en discuter d'une façon souvent passionnée qu'on en devrait sans contredit admettre dorénavant l'existence.

Le fait étant constaté, objectivement reconnu, il convient d'en rechercher les solutions qui s'imposent, avec sérénité. Il convient donc au préalable de poser clairement le problème: de quoi s'agit-il ?

Il ne sert en effet à rien d'envenimer la situation, de "pêcher en eau trouble" et de semer la discorde et la haine. "Là où est la charité et l'amour, là Dieu est ».¹³⁶

Nous verrons plus loin que c'est sur ce thème que sera rédigé le Mandement de carême de l'évêque du vicariat de Kabgayi. Mais pour expliquer les divergences dans le positionnement des membres du clergé, l'on ne pourrait le dire mieux que Mgr Bigirumwami lui-même quand il écrit:

« ...il est humainement très compréhensible, qu'un prêtre du pays garde, même inconsciemment, un tel attachement à ses origines, qu'en temps de luttes comme celles que nous connaissons, il se sente d'autant plus solidaire des siens, tant chez ceux qui sont victorieux que chez les vaincus. En conséquence, il ne peut que très difficilement se désolidariser des oppositions au "clan adverse". Les uns et les autres ne peuvent s'empêcher de manifester leurs sentiments de révolte, de rancune et même de vengeance ».¹³⁷

¹³⁶ Lettre de BIGIRUMWAMI cité par KALIBWAMI, J., 1991, p. 424.

¹³⁷ MGR BIGIRUMWAMI, A., Lettre au Révérend Père Volker Supérieur Général des Pères Blancs du 23 janvier 1961, p. 7.

Ainsi on a vu les prêtres tutsis qui étaient pris dans la tourmente des changements, certains se sentant menacés, ont pris le chemin de l'exil. Pour la grande majorité des missionnaires européens, nous avons eu l'occasion d'en parler, au nom de la doctrine sociale de l'Église étaient fortement engagés. Certains même un peu trop, de telle manière que sans engager toute l'institution ils menaient un combat quasi personnel contre le *Mwami*. Tel était le cas du Père Dejemeppe. Sur leurs relations l'abbé Stanislas Bushayija, membre du Conseil Supérieur du Pays, qui ne portait pas lui-même Mutara Rudahigwa en son cœur, écrit ceci:

« Il y a actuellement chez nos chefs chrétiens (ils sont tous baptisés) et le *Mwami* un esprit anticlérical très avancé, un retour aux pratiques païennes et à la polygamie. Cet esprit qui embrasse toute la Religion et tout le clergé en général, est particulièrement dirigé contre le père Dejemeppe. Le *Mwami* et ses partisans ont peur qu'il ne devienne Vicaire apostolique du Vicariat de Kabgayi, et ont organisé, sous la direction du *mwami*, une campagne intense contre ce Père pour s'opposer à cette promotion éventuelle, dont ils ne sont même pas sûrs, du Père Dejemeppe et pour le faire partir du Ruanda. Le *Mwami* l'a dénigré combien de fois auprès du Gouvernement belge et à Rome! Actuellement il a rédigé une lettre collective qu'il a fait signer par ses chefs et par certains abbés indigènes qu'il a pu détacher de nous et gagner à ses idées, une lettre pleine d'accusations, de griefs les plus invraisemblables, de calomnies de toute espèce, contre le Père Dejemeppe. Il en fait un révolutionnaire, un antiroyaliste, un ennemi du trône et du Pays ».¹³⁸

L'abbé Stanislas Bushayija n'est pas un Père Blanc, il n'est pas soumis à l'obligation de la correspondance de règle comme c'était le cas pour les membres de cette communauté. Ceux-ci sans passer par leur hiérarchie pouvaient et il leur était recommandé écrire au Supérieur Général de la Société Missionnaire d'Afrique sur n'importe quel sujet. Ici il prend la défense du Père Dejemeppe qui disait-il était attaqué injustement par le *Mwami* et ses chefs. Mais nous pensons que le conflit n'est pas limité à ce seul prêtre qu'il essaie de défendre, il concerne aussi tout le groupe de jeunes missionnaires qu'il représente. Entre eux et les autorités autochtones le courant ne passe pas.

En effet ces missionnaires prenaient ouvertement la défense des petits, des opprimés, pour le relèvement et l'émancipation de la masse. Les autorités rwandaises estimaient qu'ils agissaient ainsi en vue de semer la zizanie, en poussant les petits à la révolte. Tous comme leur Vicaire, avaient pris à leur compte la cause des revendications

¹³⁸ Abbé BUSHAYIJA, S., Lettre à Monseigneur et Vénéré Père, Supérieur Général des Pères Blancs, 26 juillet 1955 Arch. P. B 03831.

de l'élite hutu. Ils ont commis l'erreur de penser que tous les membres d'une ethnie étaient soit opprimés, soit oppresseurs. Comme des gens vivant avec ces masses ils auraient pu avoir beaucoup plus de discernement. A moins qu'ils ne veuillent pas agir en contradiction avec l'esprit du mandement de carême dont ils avaient le devoir de le communiquer aux chrétiens de leurs postes de mission.

Les leaders hutu au lieu d'axer leur lutte sur un projet de société ont cru, depuis lors que conquérir et se maintenir au pouvoir en lieu et place des Tutsi : c'est avoir pour eux le nombre en privilégiant la démocratie du nombre à la démocratie des idées. La Belgique qui aurait pu initier une démocratie véritable pouvant apaiser les tensions n'a pas immédiatement réagi. Plus loin nous verrons qu'elle va se ranger sur la position de son alliée de toujours l'Église catholique et apporter à son tour son soutien aux leaders hutu.

Ce positionnement a été rendu accessible à tous les lecteurs des journaux catholiques et par ricochet à toute la population. Sur les collines après la lecture de ce genre d'articles les conversations devenaient passionnées.

2. Les autorités « coutumières » face à la presse missionnaire

La réorganisation administrative telle que préconisée par le Décret du 14 juillet 1952 a permis aux autorités autochtones de prendre conscience qu'elles pouvaient enfin jouer un rôle dans leur propre pays.¹³⁹ Certaines positions apparaissaient, aux yeux de l'Église catholique et de l'administration belge, comme trop osées voire même interprétées comme si c'était de l'insubordination. En 1954 par exemple, le *Mwami Mutara* ayant compris que l'institution ecclésiastique se préparait à le lâcher, commence à affirmer son indépendance vis-à-vis de l'Église catholique. Ceci peut être illustré par le rapprochement qui s'établit entre lui et les missionnaires protestants de la *Church Missionary Society* de Gahini, par sa visite en 1956 au *Kabaka* du Buganda qui à ce moment avait déjà engagé un bras de fer avec le gouvernement britannique réclamant l'indépendance de son pays. Après son exil à Londres (1953-1955), une année plutôt il avait été réinstallé sur son trône.

Au niveau de l'enseignement par exemple, la politique menée jusque-là était supposée être en faveur du groupe Tutsi dans lequel se recrutait ces autorités. La Belgique en favorisant la formation intellectuelle des jeunes Tutsi, voulait en faire des auxiliaires

¹³⁹ A peine le CSP installé le *Mwami* signe l'arrêté n°1/54 abolissant l'*Ubughake*, le CSP apporte son soutien à la politique de création de l'école officielle et laïque.

plus efficaces alors que pour les missions, l'objectif était de se servir d'eux pour obtenir une conversion massive du peuple rwandais. Aussi:

« Pendant de longues années, la Tutelle et les missions ont œuvré, la main dans la main, au point que pour le peuple, l'une et les autres se confondaient en un même pouvoir. Un pouvoir qui soutenait et développait l'ascendant de la caste Tutsi...Des écoles spéciales même furent créées au bénéfice exclusif des Tutsi, sous le patronage tant de l'Église catholique que de la Tutelle. C'est ainsi que, alors que l'enseignement de la foi chrétienne mettait tous les hommes sur un pied d'égalité, l'instruction publique poursuivait en réalité une politique d'inégalité raciale prônant la soumission résignée du faible au fort, du pauvre au riche. Mais du point de vue de chacun des pouvoirs, le temporel et le spirituel, c'était pour le bon motif ».¹⁴⁰

Il apparaît que cette politique délibérée de favoriser les Tutsi est un acte à mettre sur le compte de l'administration belge en collaboration avec l'Église catholique. Mais parmi les reproches faits aux autorités coutumières par les écrits de *Kinyamateka* figure cette question de l'enseignement.

Bien que les dirigeants rwandais apparaissent comme favorisés par une telle politique, considérés pendant longtemps comme des chefs chrétiens, ils vont choisir de réagir en faveur de la politique du libéral Auguste Buisseret d'introduire l'école officielle et laïque. Pour le *Mwami* et son entourage ce genre d'écoles pourrait permettre l'accès à l'enseignement au plus grand nombre des enfants rwandais. Lui et ses chefs, excepté une petite tranche, trouvaient injuste que l'Église eût pratiquement le monopole de l'enseignement, ce qui limitait les chances d'avoir une liberté religieuse pour tous. Ils avaient compris que la politique pratiquée jusqu'à là est à l'origine des tensions entre groupes sociaux. Une idée que nous retrouvons dans cette analyse faite par van Bilsen l'année qui a suivi (1955), quand il écrit:

« Notre politique porte, en effet, une responsabilité dans les tensions entre groupes sociaux africains. Loin de créer des conditions permettant la promotion des classes défavorisées, par l'école, le développement économique, l'accès aux professions et emplois, nous avons, par l'insuffisance des moyens mis en œuvre, accusé davantage les inégalités; en donnant le plus de chance aux uns, nous avons accablé les autres, au moins par comparaison, sinon plus directement encore, sous forme de corvées et autres services à prester. Les apparences ne jouent-elles pas contre nous, si, après cela, nous "découvrons" l'urgence du problème exactement au moment où s'élèvent les premières revendications d'autonomie ? La solution

¹⁴⁰ LOGIEST, G., *Mission au Rwanda. Un Blanc dans la bagarre Tutsi-Hutu*, Bruxelles, Ed. Hatier/Didier, 1988, p. 95.

de la question muhutu doit avant tout être trouvée par l'accord des habitants du Ruanda et de l'Urundi eux-mêmes ». ¹⁴¹

Au courant de l'année 1956, le journal *Temps Nouveaux d'Afrique* a vulgarisé auprès de ses lecteurs le contenu de l'ouvrage de van Bilsen dans une série d'articles qui portaient le titre de « Un plan de 30 ans pour l'émancipation politique de l'Afrique belge ». ¹⁴² Le livre du professeur Antoine van Bilsen publié en décembre 1955 avait provoqué l'émoi dans toute l'Afrique belge voire même en métropole. Dans le milieu colonial, on estimait qu'il exagérait, que 30 ans c'est trop peu alors que chez les peuples colonisés c'en était une très longue période. Cette position de l'écrivain belge prenait de cours les autorités coutumières chez lesquelles les perspectives d'obtenir une autonomie de gestion avait commencé à germer, essentiellement au Ruanda-Urundi qui était territoire sous-tutelle. Les journaux catholiques *Kinyamateka* en tête ont commencé à s'intéresser davantage sur l'action des autorités coutumières. A partir de 1954 déjà, presque dans tous ses numéros il y avait une page réservée à l'analyse de ce qui se faisait au niveau de l'administration indigène sous la rubrique *Leta mu Rwanda/ L'administration au Rwanda*.

Ainsi donc la question scolaire et bien d'autres sujets de conflits, ajoutés au problème des périodiques des missionnaires de populariser les revendications de l'élite hutu, pousse le *Mwami* et les chefs à radicaliser leurs positions. A côté des démêlés avec l'Église, on note aussi un changement de mentalité à l'égard de l'administration belge. En effet quelques mois plus tard en février 1957 sortira le document « Mise au Point » réclamant plus de participation dans la gestion des affaires du pays. D'une manière générale, les transformations économiques et culturelles combinées avec les récentes réformes les poussaient à extérioriser leurs aspirations politiques. Ceci n'était pas du tout en contradiction avec ce que prévoyait le Décret du 14 juillet 1952.

En vertu de celui-ci, l'organisation et les pouvoirs des autorités politiques furent entièrement reformulés de façon à pouvoir évoluer naturellement et harmonieusement vers l'autonomie politique. D'abord, le pays du Rwanda et ses quelques cinquante chefferies furent nanties, au sein de l'entité Rwanda-Burundi, de la personnalité juridique. Ensuite, à la tête de ces entités juridiques nouvelles, les pouvoirs du Mwami et des Chefs furent considérablement élargis, l'Administration de Tutelle conservant sur eux un contrôle étroit

¹⁴¹ VA BILSEN, A.A.J., Vers l'indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi: réflexions sur les devoirs et l'avenir de la Belgique en Afrique centrale, Kinshasa : Presses de l'Université du Zaïre/CEDAF, 1977, p.282.

¹⁴² *Temps Nouveaux d'Afrique*, « Un plan de 30 ans pour l'émancipation de l'Afrique belge » n° 19 du 6.5.1956 ; n°20 du 13.5.1956 ; n° 21 du 20.5.1956 ; n°22 du 27.5.1956.

par voie de conseils et de veto. Sans préjudice à ce contrôle, le *Mwami* eut dorénavant le pouvoir de prendre, sous forme d'Arrêtés, de règlements d'administration et de police, obligatoires pour tous ressortissants rwandais. Deux Arrêtés ont marqué cette période et portaient des changements importants dans la politique indigène. Il s'agit de la suppression du système de clientèle (1954)¹⁴³ et du travail obligatoire (1957). Ils furent longuement commentés dans *Kinyamateka*. Le tableau suivant nous montre que ce sont réellement des questions qui préoccupaient les Rwandais.

Tableau IX : Liste des articles de *Kinyamateka* sur le système de clientèle et le travail obligatoire

Auteur	Article	Numéro	Date
Anonyme	L'administration au Rwanda: La suppression du système de clientèle (ordonnance du roi n° 1/54	260	Juin 1954
Anonyme	Sincèrement, que je me sépare de mon « serviteur »	261	Juillet 1954
Ingambwama bi Paul	Le système de clientèle débat en conseils de chefferies	264	Octobre 1954
Anonyme	Le système de clientèle, débats en conseils de chefferies	266	Décembre 1954
Anonyme	L'administration au Rwanda: L'arrêté qui a supprimé le système de clientèle	280	Février 1956
Anonyme	Le travail obligatoire au Rwanda	3	1 Février 1957
Anonyme	C'est le travail obligatoire qui est source de zizanie	4	15 Février 1957
Anonyme	Le travail obligatoire prendra-t-il fin ?	5	1 Mars 1957
Anonyme	Si le travail obligatoire n'est pas supprimé nous périrons	8	15 Avril 1957
Anonyme	Tôt ou tard le travail obligatoire sera supprimé	8	15 Avril 1957
Anonyme	Il est temps que le travail obligatoire prenne fin	9	1 Mai 1957

Dans les textes c'était bon mais en pratique cette clause n'était pas appliquée. Ce qui poussait les autorités rwandaises à revendiquer ce qui en fait leur revenait de droit. La réalité est que le Décret était assorti d'un correctif qui les liait et les empêchait d'agir en toute indépendance. Il était stipulé que nul Arrêté et nulle décision d'un Chef ne pouvaient être pris sans l'avis conforme respectivement du Conseil Supérieur du pays et du Conseil

¹⁴³ « L'administration au Rwanda : La suppression du système de clientèle (Arrêté du mwami n° 1/54, *Kinyamateka*, 21^e année n° 260 de Juin 1954.

de la chefferie, sans oublier le Veto du Résident ou de l'Administrateur de Territoire. La lourdeur dans la procédure ne pouvait pas leur permettre de résoudre tous les problèmes qui leur étaient posés.

Malheureusement en choisissant de donner la priorité au nationalisme à l'égard du régime colonial belge, ils ne purent pas se pencher sur les revendications faites par l'élite hutu, qui s'exprimaient déjà dans la presse. Serait-ce une erreur d'appréciation des incidences possibles qu'elles pouvaient avoir sur les masses paysannes et sur l'évolution du pays dans un avenir proche? C'est fort probable car à l'époque, du moins en 1954, le peuple des collines, ne s'intéressait pas encore à la politique. Même les futurs leaders, instruits mais disposant de peu de moyens économiques et politiques pour s'imposer, paraissaient accepter leur situation. Ils étaient en quelque sorte résignés.

Les autorités autochtones, comme d'ailleurs l'administration belge se sont fourvoyées dans leurs appréciations quant à la rapidité avec laquelle les leaders hutu comme les masses allaient saisir l'opportunité qui leur était offerte. Elles avaient cru que les revendications pour la démocratie n'étaient que l'émanation de quelques individus isolés: ce qui dans les faits était réel. A leurs yeux, les défenseurs de la cause hutu étaient une poignée de gens qui comme Kayibanda, étaient des employés du Vicariat de Kabgayi. Mais leur influence touchait tout le pays car ils recouraient à la presse pour faire passer leurs idées. Ils firent de *Kinyamateka* un journal de sensibilisation des masses sous le couvert de leur faire connaître la doctrine sociale de l'Église. Quoiqu'il en soit, pour le mwami et pour les cadres tutsis, les changements qu'ils observaient chez leurs anciens partenaires et associés s'annonçaient très rudes.

Le mouvement de revendication avait débuté autour de 1956, juste après le renouvellement des conseils, mais il ne fut pas considéré à sa juste valeur. Pour que le Conseil Supérieur du pays daigne enfin mettre cette question à l'ordre du jour il a fallu attendre l'année 1958. La délégation qui se rendit à la cour fut mal reçu.

« Les pétitionnaires furent reçus avec mépris, réprimandés pour leur séparatisme et traités de "divisionnaires", d'ennemis du Rwanda. On leur fit entendre que les problèmes du pays étaient dus à l'ingérence européenne dans les affaires nationales et que s'ils voulaient avoir des juges et des chefs hutu dans l'avenir, ils devraient tous travailler plus durement ».¹⁴⁴

¹⁴⁴ LINDEN, I., 1999, p. 326

Pourtant une année auparavant une dizaine d'intellectuels hutu avaient sorti un document la "Note sur l'aspect social du problème racial indigène au Rwanda", Communément connu sous le titre de MANIFESTE DES BAHUTU. Ce que les évolués hutu et tous ceux qui les soutenaient notamment l'Église leur reprochait, c'était de vouloir passer sous silence une question d'une telle gravité. La première intervention publique du *Mwami* Mutara Rudahigwa vient juste après la 15e session du Conseil Supérieur du pays. Dans son intervention il relativise l'existence d'un tel problème, mettant en garde ceux qui s'y appuyait pour semer la zizanie entre les Rwandais.

Ses détracteurs se demandaient pourquoi il niait les faits après avoir longtemps gardé silence. Pourtant, écrivaient-ils dans les périodiques, tout au long de l'année qui précède il avait eu l'occasion de prendre la parole en public à l'occasion de la célébration des fêtes de ses vingt cinq ans de règne (1931-1957)."¹⁴⁵ Le peu d'empressement à se pencher sur le problème causé par les revendications, peut s'expliquer par le fait le CSP et le *Mwami* étaient plus préoccupés par les nouvelles relations avec l'administration belge, estimant qu'il n'y avait pas fondamentalement urgence à traiter ce genre de problème.

Il n'était pourtant pas le seul à dire qu'il n'y a pas de problème. Lorsque le rapport de la mission de visite de 1957 fait état du "problème de discrimination raciale entre Batutsi et Bahutu", M. Leroy représentant spécial de la Belgique au Conseil de Tutelle proteste en disant lui-même qu'il n'y a pas de problème. Il déclare:

« Je fais ici la distinction entre Batutsi et Bahutu surtout pour rencontrer une opinion assez répandue mais assez sommaire qui divise la population du Ruanda-Urundi en deux grandes classes sociales, les Batutsi aristocrates, possesseurs de bétail et les Bahutu, leurs clients agriculteurs. La vérité est plus nuancée: ces classes ne sont pas des castes... Les *Bami* (les rois) du Rwanda et du Burundi ont exprimé le vœu que disparaissent du vocabulaire ces désignations qu'ils estiment périmées... Les termes Batutsi et Bahutu doivent être entendus comme des appellations commodes et non comme les prédicats exclusifs de castes fermées ». ¹⁴⁶

Pour le *Mwami* et le Conseil Supérieur du Pays et autres dirigeants tutsi, la préoccupation était les relations qui seraient les leurs à l'égard de l'administration belge. En effet, après la mise en place des conseils, ils ont un comportement inhabituel à l'égard

¹⁴⁵ Parvenu au trône après la relégation de son père, la célébration du jubilé de 25 ans de règne devait avoir lieu en 1956. Mais pour des raisons organisationnelles elle a lieu au courant de l'année 1957.

¹⁴⁶ KALIBWAMI, J., 1991, p 408-409.

de l'autorité coloniale. Ils se permettaient d'émettre des critiques au régime colonial, l'exécution des ordres reçus n'était plus spontanée comme c'était le cas dans le passé. Les débats du Conseil Supérieur du pays sont revendicatifs et l'on sentait une certaine méfiance à l'égard de l'administration tutélaire. Le document "Mise au Point" (voir en annexe) est l'expression même de ce nationalisme des dirigeants tutsi. Les points suivants y sont développés: l'enseignement, la participation au gouvernement, la politique socio-économique, les rapports interraciaux et les préjugés de couleur.

A propos de l'enseignement ils pensaient que sans instruction, l'émancipation devient un rêve utopique. Ils mettaient en évidence le fait que l'enseignement a été négligé sous certains angles et mal orienté; l'accent avait été mis sur l'instruction de la masse négligeant l'enseignement secondaire et universitaire. Pour ses 25 ans de règne, les entreprises et les collectivités locales avaient donné leur contribution. Après les fêtes il y eut un reliquat et le *Mwami* décida la création d'un "Fonds du Mwami" pour le financement d'études supérieures en métropole des meilleurs élèves rwandais.

La direction de ce fonds est confié à Nayigiziki, un hutu qui venait d'être affecté comme sous-chef au Mayaga. Concernant la participation de Rwandais au gouvernement du pays la "Mise au point" demandait la redéfinition des tâches du Mwami et réclamait la création de quatre départements ministériels: Intérieur, Finances, Instruction publique et Travaux publics. Autrement dit c'était une revendication des pouvoirs accrus pour les autorités autochtones. En matière de politique socio-économique la "Mise au point" se demandait pourquoi les conditions matérielles et les potentialités économiques du Rwanda étaient sans cesse présentées de façon négative et alarmiste. Les critiques des rapports interraciaux et préjugés de couleur montrent que le climat n'est pas du tout bon car d'après la "Mise au Point";

« ...il y a bien des Blancs dans notre pays qui sont incapables aussi de comprendre la leçon donnée par le roi, qui sont incapables aussi de répondre à l'appel lancé par le roi...Il y a trop d'Européens encore qui, investis d'une autorité, impriment à leurs rapports avec les indigènes un odieux caractère d'orgueilleuse condescendance, de blessante familiarité, et parfois, de brusquerie et de brutalité. Il y a encore – nous visons particulièrement certains individus, qui, nous l'espérons se reconnaîtront – des hommes et des femmes qui, par paroles, écrits, gestes et attitude, se conduisent comme en pays conquis.

Il existe encore une discrimination politique prévoyant un statut du cadre indigène distinct de celui réservé aux Blancs, avec une différence

tellement accentuée que l'Européen de l'échelon le plus bas, l'agent territorial, est supérieur à l'Africain du grade le plus élevé... »¹⁴⁷

Cette attitude était contraire aux recommandations du Roi des Belges. Le roi Baudouin après son passage au Congo et au Ruanda-Urundi en 1955, disait qu'il ne suffit pas d'équiper le pays, de le doter d'une sage législation sociale, d'améliorer le niveau de vie de ses habitants, il faut que les Blancs et les indigènes fassent preuve dans leurs rapports, de compréhension mutuelle. D'une manière générale cette sortie du Conseil Supérieur du Pays, présidé par le *Mwami*, n'était pas la bienvenue dans les milieux du pouvoir colonial. La Belgique n'a pas réagi immédiatement mais elle fut offusquée de se voir ravir l'initiative voire même se voir critiquée par une minorité qu'elle avait maintenu au pouvoir au détriment du groupe majoritaire du pays.

Les patriotes belges qui servaient dans l'administration au Rwanda étaient en effet ulcérés par l'attitude des tutsi qui, voyant que le temps jouait contre eux, demandaient avec plus d'insistance à la Belgique d'accorder son indépendance au Rwanda. Comme la Belgique tergiversait, les autorités tutsi commencèrent à adopter une politique de contestation de plus en plus systématique de l'autorité belge, faisant maladroitement sentir à ses représentants locaux qu'ils n'étaient que des fondés de pouvoir de l'ONU. L'ONU soutenait précisément le point de vue du *Mwami*. Or, pour s'attirer les faveurs de l'organisation internationale, les Tutsi adoptaient un ton de plus en plus anticolonialiste, ce qui acheva de leur aliéner les sympathies de l'administration belge"

Suite aux démêlées avec l'élite hutu bénéficiant d'un soutien, certes encore discret mais très efficace d'une partie des missionnaires Pères Blancs, le fait d'irriter leurs supérieurs hiérarchiques, les autorités rwandaises se trouvaient dans une situation délicate. Devant les attaques répétées des journaux Mgr Bigirimwami se demandait le pourquoi d'un tel acharnement sur les autorités coutumières rwandaises.

« N'est-il pas inconcevable que les missionnaires par leurs journaux et dans leurs journaux, directement et indirectement, s'acharnent contre l'Église indigène (Nyundo et Bigirimwami sont souvent cités). On s'étonne du grand silence de T.N à l'égard de l'Urundi et des attaques acharnées contre le Rwanda. En Urundi, n'y a-t-il pas de pauvres ni de petits à aider et à défendre? Point de riches qui profitent des pauvres comme partout ailleurs? Croyez-moi en attaquant l'autorité locale civile et ecclésiastique, légitimement établie, les journaux missionnaires peuvent faire un mal immense et irréparable à notre

¹⁴⁷ KALIBWAMI, J., 1991, p 405

pays et à notre Église et en même temps attirent les haines et les malédictions sur les missionnaires. »¹⁴⁸

L'Évêque rappelle à ses collègues que les organes de presse missionnaires devraient se consacrer à leur rôle premier : celui d'être plus constructifs, éducatifs et formatifs. Il fait remarquer que leurs journaux menaient un combat presque personnel contre les autorités rwandaises. Ce qu'on a pu constater c'est que l'Église leur reprochait de ne rien faire pour résoudre les questions d'ordre social et politique soulevées par ces évolués hutu. Paradoxalement de leur côté, dans les milieux du pouvoir indigène on s'indignait du fait que l'attitude de l'Église en général et la presse missionnaire en particulier créaient, amplifiaient un problème qui n'en est pas un. Ils ne disposaient même pas d'un cadre leur permettant d'assurer leur défense. La seule occasion fut cette interview que le journal *Pourquoi pas* a accordé à Kigeli V en 1959 mais c'est ce qu'avait toujours pensé la classe dirigeante depuis qu'avait surgi les antagonismes que nous venons de décrire. Il s'est exprimé ainsi :

« ...depuis 1952, les événements d'aujourd'hui sont préparés par des attaques systématiques dans les journaux locaux et principalement dans les journaux des missionnaires... le but de ces attaques, s'explique par le fait qu'au début de leur évangélisation, les missionnaires ont trouvé seulement des Batutsi pour les comprendre et assimiler leur religion. Ils se sont donc servis des Batutsi pour servir d'exemples mais, à présent que les Bahutu prennent conscience de la nécessité de leur émancipation les missionnaires se tournent vers eux afin d'atteindre la masse ».¹⁴⁹

Les quelques concessions que le *Mwami* entreprit: nomination de sous-chefs hutu, la cooptation de quelques hutu au Conseil Supérieur du Pays loin de calmer le jeu ne fit que les encourager à réclamer davantage. Au cours de cette période en effet deux personnalités hutu entrent dans l'administration territoriale. Il s'agit de Bicumumpaka comme chef du Bulera et de Mbonyumutwa comme chef de Ndiza. Presqu'à la même période Messieurs Gitera, Makuza et Hakizimana sont cooptés au CSP. Une commission paritaire hutu-tutsi est mise sur pied. Elle était chargée d'étudier le contenu des revendications hutu et d'en faire un rapport au CSP. Bien que Gitera fut membres de tous ces organes il continuait à s'agiter: dans son imagination il caressait l'espoir de se voir le premier mwami de l'ethnie

¹⁴⁸ Lettre de Mgr Bigirumwami à leurs Excellences Nosseigneurs Grauls, Martin Péraudin et Ntuyahaga, 8.9.1959, Arch. Pères Blancs 04353.

¹⁴⁹ Interview accordé par Kigeli V au journal *Pourquoi pas* de Décembre 1959 cité par NKUNDABAGENZI, F., *Rwanda politique 1958-1961*, Bruxelles, Les Dosiers du CRISP, 1962, p 106.

hutu du pays. Il faut souligner qu'à l'époque mêmes ses hutu étaient encore profondément monarchistes.

Ce furent ces positions diamétralement opposées et ces agitations qui faisaient objet de polémique dans les journaux tant locaux qu'étrangers.

3. Expression nouvelle des « évolués » hutu

Au Rwanda, comme partout ailleurs dans les colonies africaines, ce furent les catégories qui avaient les rapports directs avec l'administration coloniale qui étaient à la tête des courants nationalistes revendiquant l'indépendance. La Belgique avait opté pour une administration indirecte en maintenant au pouvoir l'ancienne dynastie rwandaise. Ce n'est donc pas étonnant que les dirigeants tutsis aient manifesté, dès que l'occasion s'est présentée, leur volonté de recouvrer l'indépendance le plus vite possible.

Au début des années cinquante, le nationalisme était partagé par tous les "évolués" du pays, d'autant plus que les premières manifestations avaient vu le jour au grand séminaire où les deux ethnies étaient représentées, et avait des ramifications dans les postes de missions où l'on retrouvait des abbés hutu ou tutsi. Ils réagissaient contre le traitement de condescendance qu'ils subissaient de la part des missionnaires Pères Blancs. Apparu dans les débuts sous les aspects d'un chauvinisme de séminaristes mécontents suite à une discipline rigoureuse, il évolua en sentiment anti-européen, anticolonial. Il fut vite récupéré par l'élite tutsi qui avait bénéficié du régime d'administration indirecte mais souhaitait avoir davantage de pouvoirs.

A partir de 1956 une partie de l'élite hutu prit distance de la nouvelle orientation que prenait le nationalisme des autorités indigènes. Auraient-ils agi spontanément où auraient-ils pu être manipulé de l'extérieur de leur communauté ? Le fait est que les pionniers de ce groupe vindicatif se situent aux alentours de la mission de Kabgayi. Ils ont été les premiers à adhérer aux mouvements de l'action catholique animés par les jeunes missionnaires. Or nous avons déjà vu leur position à l'égard de l'autorité coutumière. Nous estimons que sciemment ou inconsciemment ils ont subi l'influence et ont osé relever à travers les journaux ce qui ne marchait pas dans la société rwandaise entre autre l'exclusion dans les instances dirigeantes.

« Le jour où le Rwanda sera dirigé par un Hutu, Tutsi ou Twa est à ce moment où l'on pourra dire que nous sommes tous rwandais. Supprimer les noms hutu, tutsi twa dans les pièces d'identité ne veut rien dire, ce qui pourrait cause du tort au pays ce ne sont pas ces noms c'est plutôt l'injustice, le

monopole d'une seule ethnie, des lois qui ne permettent pas à tout le monde d'avoir accès au bien être social et au progrès.

Que tous les Rwandais, les Tutsi, les Hutu les Twa soient égaux devant la loi »¹⁵⁰

Cette élite hutue qui jusque-là ne jouait aucun rôle politique, était consciente que la société rwandaise comportait des inégalités. Pour elle, il était hors question que le pays accède à l'indépendance avec un régime où il y avait exclusion, des abus et des injustices. Aussi elle demandait que préalablement, il faille procéder à la démocratisation des institutions. Dans son numéro 47 du 22.11.1957 *Temps Nouveaux d'Afrique* publiait un article intitulé « Garanties d'une véritable démocratisation du Ruanda ». Fort malheureusement les élections de 1956 ne garantissaient pas aux Hutu une représentation adéquate. Deux d'entre eux prirent les devants: Monsieur Kayibanda lance le Mouvement Social Muhutu tandis que Joseph Habyalimana Gitera crée, l'Association pour la Promotion Sociale de la Masse (APROSOMA).

Depuis l'époque de son passage en Belgique en 1950 à l'occasion du 25ème anniversaire de la JOC, Kayibanda entretenait des contacts suivis avec les organisations sociales chrétiennes de Belgique. Il y a entre autres: Equipes populaires, Syndicats chrétiens, Mouvement Ouvrier catholique, Mutualités chrétiennes, Boerenbond (Association flamande catholique d'agriculteurs). Certaines de ces associations apportaient une contribution financière au Mouvement Social Muhutu (MSM). Les leaders hutu particulièrement Kayibanda et Munyangaju menèrent une propagande serrée et inlassable dans les journaux respectivement dans *Kinyamateka* et dans *Temps Nouveaux d'Afrique*. En plus de la presse, ils avaient aussi à leur disposition des associations laïques d'Action catholique ainsi que l'association des moniteurs pour faire la propagande et des contacts pour le recrutement des membres. Kayibanda pouvait élargir la plate-forme de ses contacts en tant que président de la Légion de Marie implantée dans presque tous les postes de mission du pays.

« Le Légion de Marie fut lancée en mai 1950. Sans être obligatoire, l'appartenance au mouvement était recommandée aux leaders catholiques. 16 missions du Rwanda avaient des *Praesidia* en 1954, et toutes comptaient des groupes à la fin des années 1950. En 1959, il y avait 35 *Curia* divisées en plusieurs *Praesidia* comptant 6000 membres. Une réunion importante de la Légion de Marie eut lieu à Kabgayi, en avril 1959 avec Calliope Mulindahabi comme Secrétaire et Grégoire Kayibanda comme Président... Ils tiraient profit de

¹⁵⁰ ANONYME, « Nous sommes tous Rwandais » *Kinyamateka*, 25^e année n°12 du 15 juin 1957

leurs visites aux *Praesidia* et aux *Curia* dans le pays pour faire de la propagande pour leur parti politique, les affaires de la Légion une fois terminées ». ¹⁵¹

Après les prières et les occupations officielles, les membres pouvaient discuter le programme du Mouvement social hutu. Lors des grands événements de l'Église l'élite hutu pouvait tenir des réunions secrètes. L'exemple connu de ce genre de réunions est celui de la rencontre en marge des célébrations du 50^e anniversaire de la fondation de la mission de Save.

Au niveau de tout le territoire sous tutelle, leur lutte est encouragée par les positions intransigeantes de Monsieur Albert Maus, un colon membre du Conseil Général du Vice Gouvernement général du Ruanda-Urundi. Elles apparaissent dans une lettre d'une démission fracassante du 26 avril 1956, lorsque ce Conseil avait rejeté unanimement sa requête de nommer une représentation séparée des Bahutu. Les membres dudit conseil trouvaient qu'une telle nomination constituerait une politique de ségrégation d'un peuple. Exaspéré par la non considération de leurs revendications par ce Conseil de Vice gouvernement général et surtout par le Conseil Supérieur du Pays du Rwanda, la réaction des leaders hutu ne tardèrent pas à se manifester.

« En 1957, dix intellectuels Hutu issus des séminaires et aidés par des Pères Blancs ¹⁵² diffusent une "Note sur l'aspect social du problème racial indigène au Rwanda" dite "Manifeste des Bahutu" Ce texte associe une revendication égalitaire dans la promotion des élites et le vieux discours racial hérité de la colonisation: l'ensemble des Batutsi est dénoncé comme bénéficiaire de la "domination hamitique"... Le coup de pouce décisif est donné par l'Église catholique. Une génération de missionnaires, inspirée par les idéaux de la démocratie chrétienne, adhère intimement au populisme hutu. Les Flamands y retrouvent leur combat contre les Francophones. Le nouvel évêque de Kabgayi André Perraudin, retrouve quant à lui au Rwanda les revendications de la paysannerie de son Valais natal face à la bourgeoisie de Sion ». ¹⁵³

En cette même année 1957, dans une note pour Monsieur le Ministre (des Colonies) du 13 mai, le bouillant Joseph Habyalimana Gitera fait requête et donne des suggestions. Il n'hésite pas de faire un procès d'intention aux dirigeants tutsi anticipant pour dire ce qu'ils feront une fois l'indépendance acquise. Il se plaint tout d'abord de la discrimination

¹⁵¹ LINDEN, I., 1999, p.337.

¹⁵² Les plus couramment cités sans preuve tangible sont Mgr Perraudin, les P. Dejemepe et Massion ainsi que le Chanoine Ernotte qui lui était un Jésuite et Directeur du Collège du Christ-Roi à Nyanza

¹⁵³ CHRETIEN J.-P., 2000, p 263.

sociale existant au Ruanda-Urundi entre les Bahutu constituant la grande masse de la population et la minorité Mututsi. Il continue en disant que celle-ci poursuit l'exploitation des premiers et ce n'est qu'à contrecœur qu'elle a subi certaines réformes comme la suppression de l'*Ubuhake* (contrat de bétail).¹⁵⁴

Pour lui la minorité Tutsi comptait prendre une revanche lorsque le Ruanda-Urundi aura accédé à l'indépendance. A ce moment, l'influence du Blanc étant écartée, le Muhutu sera soumis au joug le plus inhumain. Il faut donc hâter l'évolution du pays dans la voie démocratique pour mettre ces desseins en échec et empêcher des troubles pour l'avenir. Ici l'on pourrait se demander s'il avait les pouvoirs de lire dans les cœurs des gens et même celui de deviner d'avance ce que feront ces mêmes gens dans trois ou quatre ans plus tard. Puis on pourrait se demander aussi ce qui pouvait lui garantir une victoire démocratique sinon jouer la carte ethnique.

Au moment où les dix leaders déposent le Manifeste des Bahutu, qu'ils constituent une délégation pour aller présenter leurs doléances au Conseil Supérieur du Pays, avec Gitera à leur tête, un autre groupe de Bahutu, évolués eux-mêmes contestent leurs démarches. (Voir la lettre « A Notre Bien-aimé *mwami* du Ruanda » en annexe). Dans cette lettre écrite avec le sous-couvert de Monsieur le Résident du Ruanda et de Monsieur l'Administrateur de Territoire de et à Astrida, ils disaient ne pas être d'accord surtout avec les agissements de Gitera. Ils donnaient leur version des faits sur ces quatre assertions des "délégués": l'oppression des Bahutu par les Batutsi, l'exercice du pouvoir administratif par les seuls Batutsi, le monopole de l'enseignement et la mésentente qui règne entre Bahutu. A propos de la délégation ils disent:

« Nous ne connaissons aucun Muhutu ressortissant du Territoire du Ruanda qui aurait délégué Gitera pour les bagatelles pareilles; à moins que ce soit un muhutu congolais (sic), murundi ou muganda (sic). Mais si l'on examine le fond du problème, ces Bahutu étrangers n'ont pas le droit de mettre le nez dans les affaires administratives, économiques ou politiques du Ruanda, seul est toléré leur salaire qui est égal à leur rendement.

Par intuition cependant nous pensons qu'il aurait été envoyé par un Gahutu occidental (sic) si toutefois il y en a; et même l'Européen qui agirait de la sorte conduirait le Ruanda dans un abîme infranchissable, serait par conséquent ennemi de la patrie, puisque c'est déchaîner les uns contre les

¹⁵⁴ Le témoignage recueilli auprès des témoins de l'époque dit que le gouvernement s'opposait toujours à la suppression de l'*Ubuhake*. Voyant que le *mwami* avait signé l'Arrêté, le Gouverneur du R-U prit les devants en rendant disponible un petit avion- porteur pour larguer à travers tout le Rwanda des tracts annonçant sa suppression. Une façon de faire croire que c'était une initiative de l'administration belge

autres et Gitera serait le bouc émissaire. Et si jamais il existe un ou plusieurs Bahutu qui ont envoyé le délégué, nous leurs qualifions de lâches... »¹⁵⁵

Dans leur conclusion, ils donnaient un conseil à ceux qui voulaient les entendre de tourner le dos à ceux qui semaient la discorde. Tout en rejetant les idées propagandistes de Gitera, ils trouvaient que la meilleure chose c'est une entente cordiale entre les subordonnés et les dirigeants.

A la fin de 1958, avant que l'administration n'admette la création des partis, Gitera change son association en parti politique, qui connut une grande influence dans le sud du pays. L'APROSOMA introduisit la rupture politico- raciale de la société rwandaise préenta le pays comme une colonie des "Ethiopides" tutsi. Une idéologie qui va se confirmer dans l'avenir dans les milieux extrémistes qui considéreront toujours des tutsi comme des étrangers. Avec cette intransigeance, comme le souligne Jean-Pierre Chrétien, le mouvement politique hutu a entretenu la confusion entre les préjugés ethniques et les revendications sociales. La colonisation avait contribué à rendre rigide les clivages de la société, l'approche de l'indépendance accéléra la cassure.¹⁵⁶ Dans l'entretemps l'Église n'a pas su tempérer les ardeurs des uns et des autres, pour que les luttes en cours se déroulent dans un esprit chrétien.

IV – La montée des polémiques en 1957-1958

Au fur et à mesure que le temps avançait, le débat dans les journaux tourna autour des problèmes générés par les réformes. La situation sociale et politique était devenue problématique. Parmi les articles qu'ils publiaient il y en avait qui dénonçaient les injustices. Pour ne prendre qu'un seul exemple le problème relations sociales était des plus cruciaux. Il fut en quelque sorte une conséquence de la suppression du système *Ubugake*. Les éleveurs avaient accepté le partage acceptant à contrecœur de ne prendre qu'un tiers des vaches qu'ils avaient distribuées dans le cadre du contrat de clientèle. Mais ils avaient gardé pour eux les terres de pâturage (*ibikingi*). Non seulement leurs anciens « serfs » n'avaient pas où faire paître leurs vaches mais aussi ils n'avaient pas de terres à cultiver.

¹⁵⁵ "A Notre Bien-aimé *mwami* du Ruanda Charles Mutara Rudahigwa", Lettre du 5 Juin 1958 signée par une dizaine de Bahutu de Ruhashya dont un des signataires Côme Rebero sera un des membres du Comité de l'UNAR.

¹⁵⁶ CHRETIEN J.-P, " Le Rwanda à la croisée des chemins", Croissance des jeunes nations, n° 152, 174, pp11-13 dans D' HERTEFELT, M. *Société, Culture et Histoire du Rwanda. Encyclopédie bibliographique 1863-1980/87*, Tervuren : Musée Royal d'Afrique Centrale, 1987, 2 p. 293.

Les revendications qui jusque là étaient une affaire de l'élite deviennent populaires : les masses qui étaient profondément attachées à l'institution monarchique commencèrent à sentir qu'elles subissaient des injustices. C'est autour de ces problèmes que les évolués hutus basaient leurs revendications à présenter comme leur nouvelle expression. De la dénonciation des abus et injustices, elles passèrent à exiger des réformes qui leur permettraient la participation au pouvoir. Dans un article de *Kinyamateka* d'un auteur anonyme présentait ce genre de revendications sous forme de questions / réponses de la manière suivante :

« Q : Comment nous les Bahutu allons nous nous développer alors que nous n'avons pas de Bahutu dans les instances administratives ?

R : Autre chose : vous devez luttez pour que même les Bahutu puissent avoir des places dans les écoles secondaires ; il faut voir que bientôt ce sera le diplôme qui compte (pour occuper ces places)! Mais même sans cela quand ils ont acquis ce monopole qu'est-ce que vous étiez entrain de faire ? Bagiamenyô de répondre : Mais se corriger est signe de progrès »¹⁵⁷

Les dites revendications étaient consignés dans le document qui a fait coulé beaucoup d'encre. Il s'agit de « Note sur l'aspect social du problème racial indigène au Rwanda » plus connu sous le titre de « Manifeste des Bahutu ». Il s'ensuivit en effet un débat houleux au sein du Conseil Supérieur du pays, le tout étant rapporté dans les journaux catholiques.¹⁵⁸ Une partie de l'opinion rwandaise trouvant que même si le problème existe, il était exagérément amplifié.

« ... personnellement, ces derniers temps j'ai écouté un Blanc qui s'entretenait avec quatre Bahutu intellectuels, il leur donnait des idées de combattre les Tutsi. Comprenez moi bien, je ne nie pas que parmi les autorités coutumières il y a ce qui maltraitent leurs sujets, mais elles ne sont pas les seules, dites à *Kinyamateka* que parmi les membres de l'administration coloniale il y en a aussi, ne vous en prenez pas aux Rwandais seuls.

... parmi les sujets subissant les injustices il y a beaucoup de batutsi, parmi les dirigeants il y a des Bahutu, pourquoi ceux qui écrivent dans *Kinyamateka* disent-ils que ce sont les Batutsi font du mal aux Bahutu ? D'un côté ils oublient que les batutsi subissent aussi les injustices... »¹⁵⁹

¹⁵⁷ Anonyme, « Questions/Réponses », *Kinyamateka* umwaka wa 25, n°8 du 15 avril 1957, p. 5.

¹⁵⁸ RWIGENZA Idesbald, « Les Bahutu au Conseil Supérieur du Pays du Rwanda », *Temps Nouveaux d'Afrique*, n° 12 du 23.3.1958 ; GITERA J.H. « Les Bahutu au Conseil Supérieur du Pays » *Kinyamateka*, 26^e ann RUTIKANGA « Est-ce que *Kinyamateka* nous écoute ? » *Kinyamateka* 25^e année n° 23 du 1^{er} décembre 1957 n°5 du 1^{er} mars 1958.

¹⁵⁹ RUTIKANGA « Est-ce que *Kinyamateka* nous écoute ? » *Kinyamateka* 25^e année n° 23 du 1^{er} décembre 1957.

Autrement dit l'auteur suggère qu'en parlant de ces problèmes d'injustices il faudrait nuancer

1. Ouverture progressive de la presse catholique aux débats sociaux et politiques

Les journaux catholiques qui jusque là avaient essayé d'encadrer les Rwandais, les élites comme les masses paysannes, s'inséra dans les changements qui étaient entrain de s'opérer. Bientôt ils s'ouvrirent progressivement aux débats sociaux et politiques pour devenir à la fin un élément de propagande pour l'élite hutu. Après la publication des deux documents "Mise au point" et le "Manifeste des Bahutu" la situation sociale et politique est devenue explosive. Les tensions étaient tel qu'un petit incident pouvait provoquer des troubles. Un peu plus haut nous avons pu constater que la ligne éditoriale des journaux catholiques se trouvait à un tournant. Cette fois la presse écrite était réellement engagée dans le combat des politiciens.

Deux d'entre ces journaux, *Kinyamateka* et *Temps Nouveaux d'Afrique*, se distinguaient des autres car ils sont devenus du jour au lendemain une tribune où les revendications hutues étaient traitées d'une façon prioritaire. L'année 1953 est très importante et constitue un tournant dans la mesure où au niveau politique furent organisées les premières élections dans le pays. Au courant de l'année 1954 les journaux commencèrent à privilégier les articles à caractère politique. A titre d'exemple, un véritable dialogue s'est établi à travers le seul journal en langue locale sur deux thèmes qui préoccupaient plus les Rwandais : d'une part les abus et injustices et d'autre part la participation de l'élite hutu dans l'exercice du pouvoir. D'emblée l'affirmation faite par Emmanuel Ntezimana comme quoi ces journaux ont joué un rôle de premier plan et cela dans un temps relativement court se trouve justifiée.

Nul ne met en doute le rôle décisif joué par la presse missionnaire dans le processus qui a conduit, dans un laps de temps apparemment court (un lustre), mais qui n'était que l'aboutissement d'une longue évolution pendant laquelle les structures politiques et la stratification sociale du pays s'étaient inéluctablement dégradées...

Nous allons suivre le cheminement de *Kinyamateka* pour voir comment depuis son lancement avec des objectifs clairs guidés par le prosélytisme, de "propagande évangélique", il évolua dans un autre sens : celui d'un journal d'opinion. Quant à *Temps Nouveaux d'Afrique* nous verrons qu'il fut lancé expressément pour répondre aux besoins de la cause. Il était caractérisé par un engagement politique sans équivoque. A partir de

1956, leurs lignes éditoriales changent brusquement, la plupart des articles qu'ils publiaient, se focalisaient sur les faits et gestes des autorités autochtones guettant un éventuel faux pas.

Nous avons eu l'occasion de montrer les relations qui existaient entre l'Église missionnaire et les autorités coutumières. Ce fut probablement la raison pour laquelle le journal *Kinyamateka*, lu par le plus grand nombre de rwandais, n'a pas voulu émettre des critiques envers les autorités rwandaises ni envers le régime en place. L'accent était mis sur le progrès qui serait atteint grâce à la collaboration entre l'Église, l'administration belge et les chefs indigènes. Il a fallu attendre 1953, après que dans le système administratif indigène, furent organisées les premières élections et l'installation des conseils à différents échelons, que les écrits du journal sortent du conformisme.

Les premiers signes de rupture se remarquent quand on observe la façon dont les auteurs choisissaient les intitulés de leurs articles. Ces derniers sont accrocheurs et signés par pseudonymes, eux-mêmes suggestifs de l'état d'esprit qui régnait (cfr tableau ci après). Déjà au cours du dernier trimestre de 1952 commencent à apparaître des titres polémiques comme "*Abwirwa benshi akumva beneyo*" / Abon entendeur salut!¹⁶⁰ Le genre de pseudonymes adoptés était quant à lui très significatif. Ils choisissaient ceux qui comportent un message très perceptible uniquement pour ceux qui maîtrisent les affinités de la langue kinyarwanda mais aussi ceux qui comprennent le climat social et politique dans lequel se trouvait le pays. Ce sont des appels à l'action, au courage et à l'abnégation pour obtenir des changements. Ces deux exemples – Giharamagara et Ruliyabandi sont représentatifs de ceux qui seront utilisés durant ces années où *Kinyamateka* était devenu un journal de propagande politique, défenseur de la cause Hutu.

Tableau X: **Articles publiés par Kinyamateka avec auteur, un pseudonyme ou non signés**

Auteur (pseudonyme)	Article	N°	Date
G. RULIYABANDI	Un conte: Le pari entre la mort et ses enfants	249	Juillet 1953
ANONYME	A bon entendeur, salut !	239	Septembre 1954

¹⁶⁰ D'après une expression française TRADUIRE, C'EST TRAHIR le message délivré par ces mots kinyarwanda est plus fort que la traduction faite. Littéralement on dirait Quand les paroles sont adressées à un public seuls comprennent les concernés.

MBONABIHITA	Les conseils élus des rwandais	256	Février 1954
-------------	--------------------------------	-----	--------------

Au moment où les revendications se faisaient de plus en plus pressantes, le clergé rwandais ne pouvait pas ne pas prendre parti. Les uns étaient rangés derrière le nationalisme naissant de l'autorité traditionnelle, alors que les autres se joignaient aux revendications de l'élite hutu. La supposée neutralité des Pères Blancs ne pouvait être qu'apparente, car d'une manière générale étant donné son rôle politique dans le passé, l'Église comme toujours a préféré garder une attitude effacée. D'où ce reproche qui lui était faite par l'opinion publique rwandaise. Un certain Rutalipfana dans son article « Rwanda : L'administration et les autorités coutumières »¹⁶¹ écrit : « cette Église se permet de dire toute la vérité aux autorités coutumières mais nous ne l'avons jamais entendu adresser la même vérité aux Blancs alors qu'eux-mêmes ne sont pas parfaits ». Rwigenza n'a pas hésité à prendre sa plume pour la défense de l'Église en ces termes :

« Pour lui répondre Rwigenza l'invite à lire la lettre pastorale des Evêques du Congo belge et du Ruanda-urundi écrite lorsque qu'ils étaient en réunion à Léopoldville (1956), ladite lettre dit aux Blancs et aux Noirs comment ils doivent agir face à la justice »¹⁶²

En signant "Giharamagara" (advienne que pourra/ je ne me soucie pas de ce qui peut arriver à ma vie), l'auteur se pose en quelqu'un qui accepte de se sacrifier, en écrivant des choses qui pourraient blesser les hommes au pouvoir¹⁶³ Autrement dit le choix d'un tel pseudonyme est destiné à dire aux lecteurs : voilà j'ai osé, accordez-moi votre soutien ou agissez comme je le fais moi-même. Encore une fois on constate ici qu'en adoptant une telle appellation, l'auteur invite ses congénères à ne pas être indifférents et qu'il faut absolument agir, parce que la solution n'est pas de garder silence.

Pour atteindre leurs objectifs, la plupart des auteurs d'articles donnaient beaucoup plus d'importance aux titres et aux pseudonymes qu'au contenu de l'article. A propos de celui-ci, il suffisait de ne relater que les faits vécus ou ce qui se passait dans leur entourage. Une situation qui est somme toute normale dans la vie de tous les jours. Vers 1958, on trouvait ce genre de titres non signés qui insistaient sur le fait qu'il est encore tôt

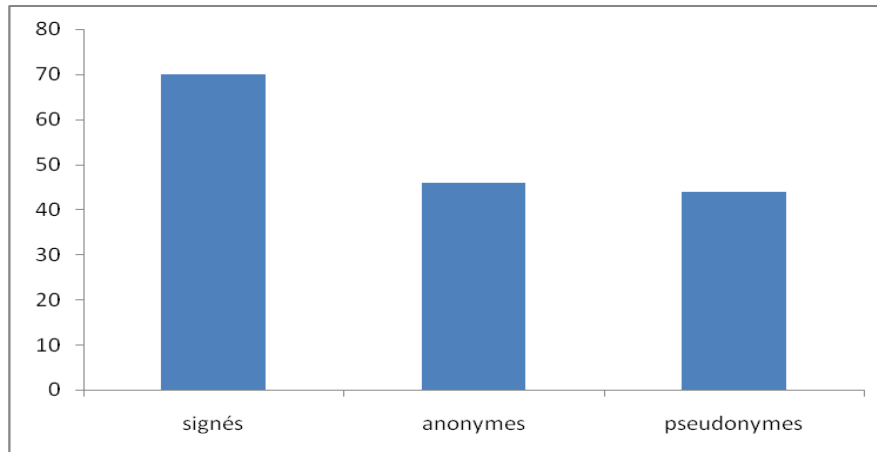
¹⁶¹ RUTALIPFANA « Rwanda : L'administration et les dirigeants coutumiers » *Kinyamateka*, 25^e année n° 19 du 1^{er} octobre 1957

¹⁶² Rwigenza, Idesbald « L'Église n'a pas peur de la vérité », *Kinyamateka*, 25^e année n° 23 du 1^{er} décembre 1957.

¹⁶³ GIHARAMAGARA, « A bon entendeur salut » *Kinyamateka* n° 239 de septembre 1952 ; « Toute personne intègre accepte la vérité » *Kinyamateka* n° 240 d'octobre 1952 ; « Devons nous réellement nous taire ? » *Kinyamateka* n° 274 d'Août 1955 ; « Vous ne devriez pas avoir peur » *Kinyamateka* no 274 d'août 1955.

pour parler d'une éventuelle indépendance du Rwanda¹⁶⁴. Sur 160 articles inventoriés 70 articles (43,75 %) étaient authentiquement signés, 46 articles (28,75 %) étaient anonymes et 44 articles (27,5 %) étaient signés par des pseudonymes.

Figure VII: Signatures des articles dans *Kinyamateka* (1954-1957)



Il en est de même avec *Temps Nouveaux d'Afrique*, les auteurs n'avaient pas besoin de recourir à l'anonymat ni aux pseudonymes, à la rigueur, ils mettaient des initiales. De 1955 à 1959 sur les 148 articles consacrés au Rwanda 79 articles soit 53,37% étaient authentiquement signés, 62 articles soit 41,89% portaient des signatures anonymes alors que 7 articles soit 4,72% seulement avaient des signatures pseudonymes.

Au courant de l'année 1957, *Kinyamateka* se concentra essentiellement sur ce qui se passait dans les tribunaux indigènes: la corruption et la partialité sont les deux maux qui étaient dénoncés.

« De tous les sous-chefferies on amène des « travailleurs gratuits qui ont avec eux des provisions et des vaches laitières. Personne ne donne du lait à ses enfants. Mais élever des vaches et vivre pauvrement, nos enfants ne peuvent boire du lait, à quoi bon !

Les provisions apportées sont pour les soldats et autres agents de l'Etat, au moins si nous pouvions avoir quelques sous en échange. Il nous arrive d'amener des régimes de bananes (à chacun on exige au moins 2) ou un panier de patates douces. On vous force à accepter 5 ou 6 francs. Tu acceptes à contrecœur pour retourner chez toi en paix ». ¹⁶⁵

¹⁶⁴ Anonyme « C'est encore trop tôt pour l'indépendance » *Kinyamateka* n° 1 du 1.1.1958 et n° 3 du 1.2.1958.

¹⁶⁵ Anonyme, « En Territoire de Kibungu on est à bout » *Kinyamateka* no 9 du 1.5.1957.

Depuis un certain temps il y avait une rubrique qui revenait presque à chaque numéro: Leta mu Rwanda/ L'Administration au Rwanda. Sur une période de moins de deux ans, plus d'une vingtaine d'articles sur ce thème furent publiés et tous les secteurs de la vie politique et social étaient abordés. Un véritable débat s'organisa à travers ses colonnes, les uns dénonçant ce qui n'allait pas, d'autres en prenant sa défense ou proposant des solutions éventuelles.

C'est dans ce contexte où un semblant de dialogue était établi qu'eurent lieu plusieurs événements qui vont bousculer le quotidien des Rwandais. Il y a entre autres: le renouvellement des conseils, l'arrivée de Mgr Perraudin à la tête vicariat de Kabgayi, la création du Mouvement Social Muhutu ainsi que l'Association pour la Promotion Sociale de la Masse, et surtout, comme nous avons eu l'occasion de le souligner, la radicalisation des positions des différents acteurs de la vie politique et sociale du Rwanda.

Dans les pages qui précèdent il a été question de ces élections on y revient pas. Seulement il faut signaler que bien qu'au niveau des collèges électoraux de bases, le suffrage universel avait été adopté, cela n'a pas empêché les autorités autochtones maîtrisant les rouages du pouvoir d'en tirer profit. Ce qui est certain c'est que les résultats furent décevants pour les leaders hutus qui avaient espérés que grâce à elles, ils pouvaient être associés aux affaires publiques. Pour exprimer leur mécontentement, ils bénéficièrent du concours de la presse des missionnaires qui de plus en plus ne cachait pas sa conviction que le régime rwandais devait profondément changer. Kinyamateka en particulier admettait la justesse des revendications hutu et les critiques formulées contre les injustices qu'on observait ici et là.

Comme il était la propriété du Vicariat, la contribution de Mgr Perraudin se fit au niveau des nominations. Il est vrai que durant toute la période où il y avait un bras de fer entre les protagonistes, le Directeur de *Kinyamateka* (1956-1961) est resté Mgr Innocent Gasabwoya qui était en même temps Vicaire délégué général. Ce qui fera dire à certains que l'intention du Vicaire n'était pas d'éliminer les Tutsi dans la direction du journal. Mais ne nous cachons pas la réalité, les abbés qui comptaient parmi les nationalistes étaient connus de tous, ceux qui sont nommés étaient prêts à tolérer l'orientation que prenait le journal. Puis être élevé à ce rang de vicaire délégué dans un monde de missionnaires dont nous avons vu qu'ils étaient condescendants à l'égard des prêtres rwandais, était une raison suffisante pour se tenir tranquille. Par contre à voir les rédacteurs nommés, aujourd'hui après coup, nous pouvons dire qu'ils avaient été placés là

intentionnellement. Un témoin de cette époque où *Kinyamateka* publiait des articles incendiaires raconte en commenta l'attitude de Mgr Perraudin :

« Tout d'abord, il nomma à la rédaction du périodique "*Kinyamateka*", l'abbé Justin Kalibwami bien connu par son extrémisme Grégoire Kayibanda dont les tendances racistes et agitatrices s'étaient manifestées à maintes reprises. Ce journal devint une tribune d'agitation politique, de polémique contre le pouvoir établi et de diffusion de haine raciale. Il nous sera permis d'évoquer un cas vécu, il est assez significatif. Deux membres du Conseil Supérieur du Rwanda: Bagirishya et moi-même (Kayihura Michel) sommes allés trouver Mgr Perraudin et lui avons parlé en fils de l'Église. Nous lui avons demandé dans quel intérêt il laissait le journal "*Kinyamateka*" continuer à semer la division entre les rwandais. Il nous répondit alors avec une candeur stupéfiante: "là, dit-il, c'est vraiment dommage, je suis desservi par la non-connaissance de la langue rwandaise et des articles passent sans que j'en connaisse le contenu »¹⁶⁶

Les rédacteurs laïcs Max Niyonzima et Grégoire Kayibanda étaient très connus comme des militants importants du mouvement Social Muhutu. Ce qui frappe c'est qu'on trouve rarement les articles qu'ils auraient signés. Probablement qu'ils faisaient partie de ceux qui signaient anonymement ou par pseudonymes. Durant toute cette période, 39 articles portaient ce titre. Généralement c'est lui qui en était l'auteur, mais ceux qui voulaient réagir ou le compléter, il leur était permis d'utiliser, et la même rubrique et le même titre. Ils adoptaient des pseudonymes comme Rwigenza, Rukiramacumu, Rutalipfana.¹⁶⁷

De son côté nous avons le journal *Temps Nouveaux d'Afrique* qui s'adressait aux intellectuels. Les articles qu'il publiait des articles qui traitaient ouvertement les problèmes d'ordre politique : travaux du Conseil Supérieur du Rwanda et du Conseil de Vice Gouvernement général. Dans ses articles de fond il abordait des thèses qu'on retrouve dans les revendications de l'élite hutu : « A propos de la représentation des Conseil du pays »,¹⁶⁸ « Voyage au pays des abus »¹⁶⁹, « Problèmes sociaux et ethniques au Rwanda »¹⁷⁰.

¹⁶⁶ KAYIHURA M., Kayonga J. B., *Note sur les événements du Rwanda*, envoyé au Pape Paul VI en février 1964, p 4-5.

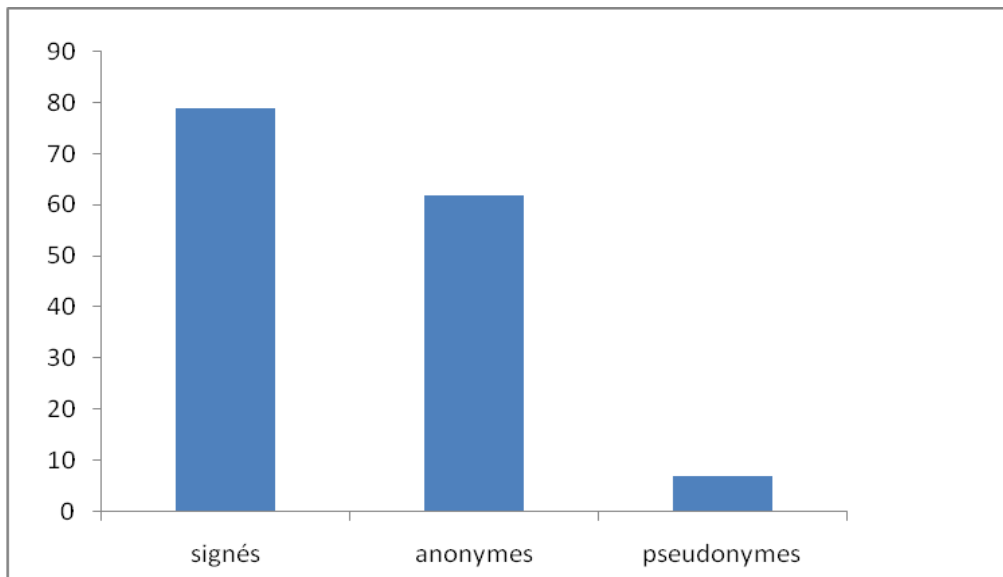
¹⁶⁷ Rwigenza: celui qui est libre nom significatif quand on sait que dans cette société excepté le mwami tout le monde devait se chercher un *shebuja* (patron); Rukiramacumu celui qui a échappé à la mort, Rutalipfana qui ne peut taire ce qu'il voit.

¹⁶⁸ *Temps Nouveaux d'Afrique* n°16 du 28.4.1957.

¹⁶⁹ Jean MICHEL, *Temps Nouveaux d'Afrique* n°43 du 27.10.1957.

¹⁷⁰ CYIMANA, *Temps Nouveaux d'Afrique*, n° 44 du 11.1.1958.

Figure VIII : Temps nouveaux (1955-1959) : signature des articles publiés



Le grand nombre de ceux qui choisissaient de publier anonymement leurs articles et ceux qui signaient par des pseudonymes le faisaient délibérément et parfois ils étaient membres des « comités de presse » de rédaction du journal éparpillés dans les différentes missions du Rwanda. Ce qui est certains c'est qu'ils étaient toujours connus de la rédaction sinon leurs articles auraient été censurés. Quant aux rédacteurs membres du clergé, les abbés Kalibwami Justin, Boniface Musoni, Alphonse Ntezimana et le père Gilles n'étaient pas tendres à l'égard du pouvoir monarchique. Mais leur rôle fut surtout de faciliter l'insertion des articles le plus souvent incendiaires.

L'hebdomadaire *Temps Nouveaux d'Afrique* a vu le jour en novembre 1954. Contrairement à *Kinyamateka* dont les objectifs de départ étaient motivés par des raisons religieuses, son orientation assez claire dès le début. Ses promoteurs pensaient qu'il devrait se pencher sur les problèmes posés par l'évolution du pays sur les plans intérieur et extérieur. Il est lancé en lieu et place de deux journaux "*L'Ami*" des anciens séminaristes du Rwanda et "*L'Aurore*" une revue des évolués de l'Est du Congo belge. Dans une étude pour le Centre de Presse d'Usa¹⁷¹ le P. Guy Mosmans, détermina le public visé et définit ses objectifs. En premier lieu il est destiné à l'élite autochtone de l'Est du Congo, du

¹⁷¹ Usa forme abrégée qui était utilisée pour désigner la ville d'Usumbura, chef-lieu du Territoire du Ruanda-Urundi, actuelle Bujumbura.

Rwanda et du Burundi bien qu'en partie il s'adressait aussi aux Européens. Il avait été décidé qu'il y aurait 4 pages réservées pour l'étude des problèmes propres à chaque région et 8 pages communes. Ainsi les objectifs étaient assez clairs, il s'agit d'une revue d'information et de formation.

« ... avant tout diriger et former l'opinion en abordant systématiquement et résolument l'étude des problèmes du pays. Pour simplifier la tâche, la meilleure formule est celle des "pages spéciales", formule du reste utilisée par la plupart des hebdomadaires. Page internationale- page sociale- page sportive- page technique- les arts et les lettres nouvelles... »¹⁷²

Y parvenir n'était pas chose aisée. C'est pourquoi il proposait de tenir compte d'un certain nombre de difficultés dont celui d'aborder les problèmes tels qu'ils se présentaient. A ce propos le P. Mosmans disait:

« Le mouvement des idées se fait de plus en plus tumultueux: le journal aura donc un rôle important à jouer. De là la nécessité d'oser aborder les problèmes même les plus délicats. Les indigènes discutent longuement entre eux les problèmes du pays. Il faut prendre la direction du mouvement: à ce point de vue l'idée de créer, un peu partout des "comités de presse" est excellente et elle est susceptible de fournir la documentation de premier ordre. Il vaut mieux parer les problèmes que de les passer sous silence et laisser aux esprits brouillons la latitude de s'imposer aux autres qui seraient mal ou insuffisamment informés... Les indigènes mûrissent beaucoup plus vite que les européens ne le pensent »¹⁷³.

Evoquant l'entretien qu'il a eu avec ses pairs les Vicaires du Ruanda et de l'Urundi, l'évêque de Nyundo Mgr Bigirumwami, donne son témoignage sur cette presse qui en changeant d'orientation devenait de plus en plus propagandiste et partielle. Vers ces années là, elle n'hésitait même pas à s'attaquer aux membres du clergé¹⁷⁴. Mgr Bigirumwami commence en soulignant que depuis 1955 *Kinyamateka* et *Temps Nouveaux* publiaient régulièrement des articles "démocrates" condamnant parfois à tort, dit-il, les abus du *Mwami*, des chefs et des sous-chefs. Les accusés avaient essayé de protester mais sans succès, bien au contraire ils devenaient de plus en plus violents. D'où la méfiance voire de l'hostilité du *mwami* et de son entourage à l'égard des missionnaires qui en étaient propriétaires. Il admet ensuite que les mêmes journaux continuaient leur

¹⁷² Mosmans, G., "Notes concernant *Temps Nouveaux d'Afrique*", Arch. Pères Blancs R-U./Col. 1, 056/6/54, 524348 et 524349.

¹⁷³ Mosmans, G., Arch. Pères Blancs R-U./Col. 1, 056/6/54, 524348 et 524349.

¹⁷⁴ BIRARA, « *Le Rwanda : son passé et son avenir* » *Temps Nouveaux d'Afrique* n°30 du 26.7.1959.

propagande démocrate. De plus ils étaient les porte-paroles et organes de propagande pour le Gouvernement et les leaders politiques favorisés. Il l'exprimait ainsi:

« ... nos journaux sont décidés à défendre le menu peuple. Il ne faut pas que l'Église perde la masse au R.-U., en commettant la même erreur que le clergé d'Europe au siècle dernier. J'espère qu'ils font bien et sont de bonne foi en défendant le hutu au détriment du tutsi.

Je vous demanderai cependant si vous le voulez bien, d'user de votre autorité pour empêcher nos journaux de citer les noms de nos prêtres, si criminels soient-ils. Il n'est pas permis que les prêtres incriminent et condamnent publiquement par leurs propres journaux, leurs confrères dans le sacerdoce¹⁷⁵. (cfr T.N n° 50 du 11 déc. 1960)...

Si depuis des années je ne cesse de demander à nos journaux d'être plus constructifs, c'est à mon avis leur erreur consiste dans la prise de position publique et la large diffusion des idées nettement unilatérales, par la presse missionnaire.¹⁷⁶

A travers ce cours passage, le prélat admet tacitement que le rôle de leurs journaux est de défendre le petit peuple. Mais il dénonce à l'occasion la pratique peu orthodoxe des médias dont l'Église avait le contrôle, parce que dit-il, ils se permettaient de s'attaquer à des hommes de religion. Pour lui il n'est pas normal que des prêtres puissent s'attaquer à leurs confrères par journaux interposés. Il aurait souhaité qu'il y ait concertation pour éviter de publier des points de vue qu'il qualifie de « unilatérales ». Nous avons vu sa réaction quand les écrits de *Temps Nouveaux* renfermant des rumeurs et contre-vérité, étaient relayés par les journaux de la métropole. Dans cette correspondance, il ne cachait pas son indignation en ce qui concerne la façon dont la presse catholique gérait les problèmes, surtout qu'il était l'un de ceux qui n'avaient cessé de donner leur contribution. Il n'a pas publié dans *Temps Nouveaux* mais pour *Kinyamateka*, il envoyait des articles sur des sujets variés et justement quand il s'agissait de condamner les abus et les injustices il n'hésitait pas à le faire. Cette fois le tour était à la dénonciation du rôle négatif que ladite presse a joué sur le plan des relations entre les différents partenaires. Sur un ton plutôt réprobateur, il dit:

« Qu'on soutienne les aspirations de la masse qui s'éveille à la conscience de ses possibilités, qu'on lutte avec elle contre l'oppression et les injustices, tout cela est bien louable et je peux me flatter d'avoir été dans les premiers à défendre

¹⁷⁵ Il s'agit des abbés Ruterandongzi et Kagame. Ce dernier a écrit une lettre pour se défendre qui a paru dans plusieurs journaux en Belgique et dans *Chronique d'Usumbura*. Mais *Temps nouveaux N s'est bien gardé de la publier*. Pourquoi ?

¹⁷⁶ MGR BIGIRUMWAMI, A., Lettre au Révérend Père Volker Supérieur Général des Pères Blancs du 23 janvier 1961, p. 4.

cette cause, pour avoir donné moi-même des articles et suggestions. Mais quand il fut révélé que cela menait à la haine et à la division; qu'au lieu de redresser les erreurs, de corriger, qu'on en vienne à briser et détruire, non pas le "système féodal", mais les "féodaux" eux-mêmes, c'est là qu'on peut dire pour le moins qu'il n'y a plus rien de chrétien ni de missionnaire. Enfin je me suis toujours demandé pourquoi dans chaque n° de *T.N.* donne les seuls problèmes du Rwanda ». ¹⁷⁷

Le tableau suivant nous montre la fréquence des articles consacrés au Rwanda depuis son lancement jusqu'en 1959.

Tableau XI : **Articles sur le Rwanda parus dans *Temps Nouveaux* (1955-1959)**

	1955	1956	1957	1958	1959
Nbr d'articles sur le Rwanda	1	29	24	29	68

Les articles dont il est question ici sont ceux qui ont un caractère politique, la plupart du temps ils reprenaient dans une version française ceux qui ont été publiés dans *Kinyamateka*. Avant son lancement il avait été convenu que les trois pays auront chacun droit au moins à quatre pages mais pendant l'année 1959, on aurait pensé que le journal n'est là que pour traiter les informations pour le seul Rwanda. Ci-dessus dans sa lettre au Supérieur Général des Pères Blancs, Mgr Bigirumwami s'interroge. Il se demande pourquoi le journal ne traite que les seuls problèmes du Rwanda. Au moment de sa fondation il y avait un équilibre à atteindre entre le Rwanda, le Burundi et l'Est du Congo. Dans ce tableau je n'ai relevé que les articles à caractère politique, ce qui veut dire qu'il y en avait aussi sur d'autres aspects. Aussi quand on ouvre ce journal au cours de cette période on a l'impression qu'il est conçu uniquement pour le Rwanda.

L'évêque dénonce aussi la ligne adoptée par le journal qui n'avait plus l'esprit chrétien et missionnaire qui devait être le sien. Comme il le souligne au lieu de se consacrer à dénoncer l'oppression et les injustices, le journal prêchait la haine et la division. Au lieu de demander que les erreurs soient corrigées il fait des appels à la destruction non seulement du système mais aussi de toute une ethnie y compris même ceux qui ne bénéficiaient du pouvoir. Pourtant s'en prendre à toute une ethnie n'était point justifié. Par ailleurs en comparant le revenu moyen par famille la différence n'était pas très

¹⁷⁷ MGR BIGIRUMWAMI, A., Lettre au Révérend Père Volker Supérieur Général des Pères Blancs du 23 janvier 1961, p.4.

significative. A ce propos Leurquin dans « Le niveau de vie des populations rurales du Rwanda-Urundi », écrivait :

« ... c'est vrai que les Tutsi occupent des postes d'autorité mais leur nombre ne dépasse pas 10000 personnes alors que nous avons vu qu'il y avait un total de 53886 salariés en 1959. Les 43886 autres touchaient des revenus provenant d'autres secteurs que l'administration : construction, industries minières, industries manufacturières, commerce transport, artisanat etc. Analysant le revenu monétaire de 267 familles Tutsi rurales et 850 familles Hutu... en moyenne le revenu monétaire Tutsi est de 2795 F, tandis qu'il est de 2189 F pour la famille Hutu. La différence de revenu est en moyenne de 606 F »¹⁷⁸

2. Débats autour du « Manifeste des Bahutu » de mars 1957

Avec l'éclosion de nouvelles idées, véhiculées à travers le monde et qui inévitablement pénétraient au Rwanda, le nationalisme avait vu le jour, surtout chez les évolués. Parmi eux ceux qui avaient fréquenté le séminaire discutaient leur problème dans des journaux comme *L'Ami*. L'Église catholique mettait l'accent sur le caractère exceptionnel des évolués en tant que classe nouvelle. Ceci exacerba chez eux le sentiment d'être à l'avant-garde des changements. Le fait que les évolués soient mis en vedette eut tendance à faire ressortir les divisions entre élite tutsi et contre-élite hutu. Des cours bien intentionnés sur la morale sociale parurent dans la presse et furent organisés dans les séminaires pour tous ceux qui pouvaient appliquer dans leurs alentours les textes diffusés dans le langage du Vatican, et ainsi contrecarrer les abus de pouvoir commis par les Tutsi.

Très vite les divergences apparurent en ce qui concerne l'accession à l'indépendance. Elles sont dues essentiellement au fait que dans la société rwandaise, il y avait des inégalités et que surtout une partie de la population se plaignait des abus et injustices attribuées à tort ou à raison aux autorités traditionnelles. Ainsi donc, au moment où ces dernières réclamaient dans un document « Mise au Point » plus d'autonomie dans la gestion du pays et une indépendance vis-à-vis de l'administration belge, le groupe des "évolués" hutu revendiquaient qu'au préalable il y ait une démocratisation des institutions dans un autre document « Le Manifeste des Bahutu » (voir en annexe l'intégralité des deux documents). Nous assistons alors à la naissance de deux camps antagonistes dont les positions se radicalisaient et les débats "houleux" étaient rapportés et encouragés par les journaux missionnaires.

¹⁷⁸ LEURQUIN, P. *Le niveau de vie des populations rurales du Ruanda-Urundi*, Louvain/ I.R.S.A.C, 1960, p. 295.

Là aussi elle choisit un cas contre un autre : celui de la cause hutu. L'Église catholique avait entretenu des relations très étroites aussi bien avec le gouvernement du territoire qu'avec les dirigeants autochtones : des deux côtés elle avait été la conseillère attitrée. Nous avons vu sa position quand ces difficultés occasionnées par une vision différente dans la gestion de ce nationalisme, sont apparues. Enfin nous ne devons pas perdre de vue le fait que l'Organisation des Nations Unies avait son mot à dire, car le Rwanda avait à l'époque un statut de territoire sous tutelle.

Les problèmes posés ainsi que les solutions proposés, donnaient matière aux articles des journaux autant locaux que ceux de la métropole. Nous allons voir comment les uns et les autres les ont abordés. Le *Kinyamateka* en langue vernaculaire et *Temps Nouveaux d'Afrique* durant cette période, passent de périodiques d'opinion à de périodiques de propagande. En menant des discussions se rapportant au Manifeste des Bahutu il finit par glisser dans un des camps en présence

Des voix s'étaient levées pour débouter certains arguments avancés par le Manifeste mais apparemment personne n'en a tenu compte. Le *Mwami* et son entourage admettaient en effet qu'il y avait un problème mais contestaient qu'il soit racial. Pour eux, si tel était le cas cela signifierait que tous les Bahutu ont été opprimés et tous les Batutsi oppresseurs. La réalité, disaient-ils était que la grande majorité des Batutsi (99,9 %) se trouvait dans la masse sans privilège politique, social et culturel comme cela était avancé dans le manifeste. A propos de ce monopole, même s'il existe les raisons il fallait les chercher ailleurs et de dire :

« ... en ce qui concerne le monopole politique, nous ne pouvons voir dans son maintien que le résultat de la part du Gouvernement d'une solution de facilité et non de justice sociale. Non seulement aucun remède ne fut porté à cette situation, mais au contraire tout fut mis en œuvre pour la maintenir et la renforcer. Tout d'abord, l'Administration clanique, structure de base dans les régions du Nord presque exclusivement habitées par les Bahutu, disparut avec l'importation de sous-chefs batutsi venant des autres parties du pays... la première ébauche d'enseignement créée à Nyanza fut exclusivement réservée à certains batutsi, confirmant ainsi l'aurore du monopole culturel mututsi». ¹⁷⁹

Sur le plan culturel, les opposants aux thèses contenues dans le manifeste, admettaient que ce monopole existait. Mais il est la conséquence de l'organisation de l'enseignement qui effectivement a favorisé une ethnie au détriment des autres. Ils se justifiaient en ces termes :

¹⁷⁹ Nkundabagenzi, F., *Rwanda politique 1958-1961*, Bruxelles : Les Dossiers du CRISP, 1962, p 107

« ... Peu après fut fondée à Astrida une école officielle congrégationiste assurant la formation des chefs...il n'est pas étonnant de constater qu'après 40 années de la présence belge au Ruanda-Urundi, le monopole politique se soit maintenu dans quelques grandes familles batutsi....en ce qui concerne le monopole culturel, conséquences immédiate de l'enseignement, comment expliquer le pourcentage prépondérant des batutsi dans la politique scolaire, et surtout comment présenter ce fait comme un grief contre les Batutsi ; alors que la direction de l'enseignement est assurée par les missionnaires et l'Administration ? Et surtout comment se fait-il que ce soit seulement 40 années que cette anomalie soit enfin constatée »?¹⁸⁰

Pour eux il n'y avait aucun doute, le moment se faisait favorable pour mettre le tort sur le compte du tutsi et ainsi esquiver les attaques imminentes des 2 millions de hutu laissés jusqu'alors dans le délaissement le plus complet et le plus abject. Cette tension fut dévotement entretenue et exploitée par une certaine presse intéressée tendant à faire dégénérer le problème social en problème racial, et surtout en jetant la responsabilité sur le dos des Batutsi. Dans l'entre-temps le Gouvernement se réfugiait dans un silence complice.

De 1957 à 1959 dans *Kinyamateka* le ton vira au militantisme en faveur des revendications formulées dans le document en question. Certains écrits soulignent entre autre le poids qui pèse sur une partie de la population.

« ... puis à mon avis je croyais qu'aucun citoyen n'est supérieur à l'autre, mais quand on dit que telle ou telle action pourrait développer le pays, tous ses habitants ne sont pas traités de la même façon, l'exécution est faite par une seule partie. A quelle partie est réservé le dur du travail ? C'est bien entendu les Bahutu, hommes à tout faire. Par exemple quand on veut procéder au reboisement on fait appel aux Bahutu comme si c'était les seuls à avoir besoin du bois! S'il tente de couper ne fut-ce qu'un seul arbre il est mis en prison alors qu'il a dû suer en le plantant »¹⁸¹

Bien que Tutsi, l'abbé Innocent Gasabwoya a essayé dans un premier temps à maintenir le journal dans la ligne de sa vocation sociale. Nous avons vu par exemple qu'il publia une série d'articles sous forme de débats centrés sur "Le Rwanda et son administration indigène /*Rwanda n'abategetsi kavukire* ». ¹⁸² Les thèmes débattus étaient en rapports avec les problèmes sociaux et politiques qui se posaient au pays durant cette

¹⁸⁰ Nkundabagenzi, F., p 108

¹⁸¹ NZABANDORA E « Tôt ou tard le travail obligatoire sera aboli » *Kinyamateka*, n° 8 du 15 Avril 1957

¹⁸² *Kinyamateka* (1957-1959) aux dates suivantes : 1^{er} octobre 1957, 1^{er} et 15 novembre 1957, 1^{er} décembre 1957, 1^{er} et 15 janvier 1958, 1^{er} et 15 février 1958, 1^{er} mars 1958, 1^{er} avril 1958, 15 juin 1958, 15 juillet 1958, 1^{er} août 1958, 1^{er} et 15 septembre 1958, 1^{er} octobre 1958, 15 novembre 1958, 1^{er} et 15 décembre 1958, 1^{er} et 15 janvier 1959, 1^{er} février 1959.

période. Justin Kalibwami était le principal auteur des articles centrés sur un seul thème (voir un exemple de ce genre d'articles en encadré) : les races (sic) au Rwanda, leur situation sociale et politique. En d'autres termes tous ces articles reprenaient point par point le contenu du Manifeste.

Cet extrait traduit en Français nous montre comment les problèmes du pays étaient abordés dans *Kinyamateka*, apparemment c'était fait sans détour mais n'ont pas manqué de provoquer une vive polémique. Il mettait en évidence toutes les idées exprimées dans le Manifeste des Bahutu. Une façon de rendre accessible le contenu de ce manifeste à des milliers de lecteurs de *Kinyamateka*. Comme on peut s'en rendre compte le manifeste comme cet article (extrait) et bien d'autres qui paraissaient en ce moment mettaient l'accent sur l'existence des races et les problèmes conséquents à leur existence.

LE RUANDA ET L'ADMINISTRATION INDIGÈNE

(Extrait du *Kinyamateka* n° 18 du 15.9.1958)

III Races au Ruanda (traduit par I. Nzeyimana)

Ces derniers temps on parle beaucoup de groupes raciaux au Ruanda. C'est même une question capitale pour l'évolution du pays. On ne peut parler de l'évolution dans l'administration indigène sans parler des Bahutu, batutsi et batwa

Leur bonne entente est la pierre angulaire de toute l'organisation du pays. La sincérité et la loyauté dans les rapports et dans l'administration de Gahutu, Gatutsi et Gatwa, comme on dit actuellement, doit être étudiée et examinée à fond. Ce problème ardu ne peut être étouffé, surtout en ce moment, malgré les difficultés auxquelles on se heurte pour le résoudre.

Pour se rendre compte de la réalité et de la vérité de ce problème, on doit l'examiner sous son véritable jour, tel qu'il se présente, sans vouloir défendre tel ou tel parti. Seule la recherche de la vérité permettra l'entente et la solution souhaitée du problème bahutu-batutsi.

Je soumetts aux lecteurs mes propres idées là-dessus; s'il y en a parmi eux qui en ont de plus heureuses, ils peuvent nous en faire part dans *Kinyamateka* ou ailleurs.

1.-La première question qui se pose est de savoir si vraiment au Ruanda il y a des groupes ethniques différentes.

Cette question fait sourire certains. En effet depuis leur prime jeunesse ils ont entendu parler de bahutu, batutsi et batwa et ont toujours eu conscience qu'il s'agissait de trois groupes raciaux différents. Actuellement certains prétendent que tels groupes n'existent pas, mais que mututsi équivaut à "aisé", muhutu et mutwa à "pauvre ou appauvri".

Cette interprétation ne concorde pas avec la réalité traditionnelle. En effet parmi les pauvres se compte aussi des batutsi comme certains bahutu sont plus riches que certains batutsi.

Ceux qui étudient la question se rendent bien vite compte que ce qui existe au Ruanda se retrouve dans certains autres pays d'Afrique; nous rencontrons en effet des batutsi au Nkore (abahima), au Burundi, au Karagwe, au Bujinja, en Abyssinie, en Somalie etc.... Les savants affirment qu'il s'agit d'un même groupe ethnique. De même les bahutu du Ruanda sont du même groupe racial que beaucoup de peuplades d'Afrique, de même les batwa.

Nous savons depuis toujours que les dénominations Abatutsi, abahutu, abatwa, sous-entendent des groupes ethniques différents.

Dire que mututsi correspond à riche, c'est que ce sont surtout les batutsi qui sont riches; appeler muhutu pauvre, c'est que les pauvres se retrouvent surtout parmi les bahutu. Mais en soi "hamite" ne correspond pas à riche parce que parmi eux certains sont restés pasteurs ou ont d'autres occupations, mais n'ont pas pu arriver au commandement.

D'aucuns prétendent qu'au Ruanda batutsi, bahutu et batwa se sont tellement métissés qu'il n'y a plus de groupes différents. Je crois que partout dans le monde de tels métissages existent, mais cela n'empêche pas que par exemple en Europe on parle de français, allemands, flamands et autres; il peut se faire qu'un flamand ait pour mère une française.

D'autres disent que seuls les banyiginya et les bega sont batutsi. Je ne sais d'où ils ont tiré cela. De tout temps en effet on a parlé d'autres nobles que banyiginya et bega. Ce sont de tels informateurs qui ont fait que le R.P. Delmas, dans son ouvrage "Généalogie de la noblesse du Ruanda" paru en 1950 affirme que les batutsi ne sont que les banyiginya et les bega. Si un autre européen éditait un livre sur le même sujet, on lui ferait dire que les banyiginya et les bega sont des bahutu et que les batutsi sont formés par d'autres familles.

Dans nos pays (ce n'est pas au Ruanda seulement) batutsi, bahutu et batwa se retrouvent dans les mêmes clans. Ainsi il y a des basindi batutsi, bahutu, batwa et cependant basindi est le clan des banyiginya, de même parmi les babanda, abagesera, abasinga etc...

Un européen a écrit que les baganwa (chefs) du Burundi sont des bahutu, le père Delmas que ce sont des Banyiginya. Cet européen le dit d'une façon fort amusante: "ils sont des bahutu parce qu'ils ont la calvitie: la calvitie est une caractéristique des bahutu".

Les controverses et les distinctions des clans seraient interminables et n'amèneraient aucun éclaircissement.

2.- En réalité que désirent les Bahutu

Vous êtes au courant de ce qu'ont dit les bahutu et les batutsi à Nyanza; ceux qui étaient au C.S.P. avant le départ du *Mwami* en Europe, vous l'avez entendu, d'autres l'ont lu dans les journaux. Certains disent que le nœud du problème réside dans le fait que tous ceux qui sont humbles au Ruanda sont exploités, sacrifiés; qu'on supprime cela dans les tribunaux et ailleurs pour que le petit mututsi, le muhutu et le mutwa¹⁸³ ne soit pas ennuyés par son voisin mututsi fort et cela suffira.

Les défenseurs de cette thèse ont raison en quelque sorte cette exploitation du faible, mututsi, muhutu ou mutwa, par le fort mututsi doit être supprimée. Mais ils oublient un autre côté du problème. En effet si les rennes du Gouvernement, source de richesse, restent entre les mains d'une seule famille, les autres n'en souffrent pas moins et n'admettront jamais cette façon d'agir.

Ce que nous remarquons aujourd'hui, a commencé il y a bien longtemps: les batutsi commandent, les bahutu et les batwa obéissent. Certains seigneurs traitent bien leurs sujets, d'autres les maltraitent, à la païenne. D'autre part chaque fois que les Bami banyiginya détrônaient les bahutu, comme cela s'est fait récemment au Bushiru et Bukunzi-Busozo, c'était au profit des batutsi. Il en était de même aussi pour les régions commandées par des batutsi comme au Gisaka et Ndorwa où les premiers étaient mis à mort pour céder place aux envoyés du Mwami munyiginya du Ruanda.

De cette façon ils se sont acquis une renommée ('nati ad imperium) de sorte que même actuellement on dit que le muhutu est incapable de commander.

¹⁸³ Albert Maus dans une lettre au Vice-gouverneur Général avance des chiffres pour les deux territoires. On se demande comment il a procédé pour arriver à une telle classification. (Lire sa lettre en annexe)

Les européens, à leur arrivée, ont consacré ce fait. Les écoles préparant les futurs chefs et autres autorités indigènes à Nyanza, Shangugu, Ruhengeri, Rukira, Gatsibo étaient fréquentées par les seuls batutsi. Au Groupe scolaire d'Astrida, la section administrative fut réservée aux seuls fils de chefs, les autres élèves, bahutu et batutsi étant formés pour les fonctions d'assistants ou de commis, le commandement n'étant pas pour eux. Telle fut la décision du Gouvernement.

Tout cela crée chez les bahutu un complexe d'infériorité et ils sont convaincus qu'il leur est impossible de commander. Non pas qu'il s'agisse d'incapacité, mais l'organisation administrative du pays s'y oppose pour plusieurs. Dans le temps les parents bahutu empêchaient leurs enfants d'aller aux écoles sous prétexte qu'ils ne deviendraient jamais chefs.

On ne peut nier qu'au Ruanda certains bahutu et batwa exercèrent le commandement; mais ils sont tellement une exception que les portes de la direction commandement et autres fonctions supérieures n'étaient pas ouvertes à tout le monde, c'est un fait qu'on peut affirmer

En 1954, il y avait au Ruanda 51 chefs dont 25 banyiginya, 9 bega et 17 autres batutsi choisis parmi plus de 10 familles batutsi. Il n'y avait aucun muhutu parmi eux, sauf peut-être 2 chefs du Kinyaga (Shangugu) et 1 de Kisenyi qu'on dit avoir été bahutu.

Depuis 1954 la situation ne s'est pas beaucoup améliorée. Nous pouvons donc affirmer que l'Administration est le lot des seuls batutsi surtout banyiginya et bega. Les autres familles peuvent avoir des chefs en tant qu'amies du Mwami ou on leur donne des fonctions inférieures.

Actuellement la mentalité est bouleversée, ce qui était admis anciennement ne l'est plus. Les écoles, les rapports avec des étrangers, l'ébauche de démocratisation, la suppression du buhake, etc.... ont fait que les bahutu se sont éveillés; ils estiment en conséquence que cette façon d'agir est archaïque, est à abolir. Ils désirent que les fonctions supérieures soient confiées à n'importe qui est capable sans distinction de race. Il y aura toujours des inégalités sociales, des administrant et des administrés, mais ceci vaut pour tout le monde et les hautes fonctions ne peuvent plus être le privilège d'une race.

En réalité au Rwanda, batutsi, bahutu et batwa s'entendent encore; ce que les

bahutu ne veulent pas, c'est l'organisation administrative actuelle qui met un frein à leur avancement dans l'échelle sociale.

Non seulement les bahutu, mais même les batutsi veulent que la situation change, surtout à cette époque. Vous avez appris la lettre des étudiants banyarwanda et barundi en Belgique ont adressée au Roi Baudouin, aux Ministères et aux Bami Mutara et Mwambutsa. La majorité de ces étudiants est cependant batutsi. Eux aussi se sont rendu compte que le gouvernement du pays est réservé à une seule race et ont demandé la démocratisation absolue du Ruanda-Urundi pour que seuls les capables exercent les fonctions publiques.

La fois prochaine nous parlerons des remèdes à ces maux qui font que les races ne s'entendent pas, ce qui est un frein à l'évolution du pays.

(à suivre)

Idesbald Kigenza

Cet article sort au moment où au Conseil Supérieur du Pays la question muhutu-mututsi est présentée comme une invention de divisionnistes qui veulent semer les troubles. Mgr Bigirumwami venait de publier dans *Témoignage chrétien* un article démontrant que la situation est à prendre en termes de riches et de pauvres pouvant se retrouver dans les deux catégories sociales. L'auteur de cet article le place sous un angle raciale présentant les uns comme des "hamites" et les autres comme des "bantous". Il revient sur les revendications hutues, telles que développées dans le document "Manifeste des Bahutu".

Ici l'auteur insiste sur deux aspects : l'existence de « races » bien distinctes dans la société rwandaises et sur le caractère des revendications hutu. Il faut remarquer que le document était rédigé en français. Aussi l'article était fait dans le but de rendre son contenu au public qui ne comprend que la langue vernaculaire en vue de les conscientiser à adhérer à la cause défendue par les élites.

Cette série d'articles étaient rédigés sous forme de discours. Ils avaient comme thème les réformes à faire pour atteindre le progrès (*amajyambere*), pour avoir la démocratie (*démokراسي*). A l'instar des conceptions différentes à propos du nationalisme, quand on les lit on pouvait y déceler deux courants qui divergent. D'un côté il y avait des appels à travailler et à progresser ensemble vers l'indépendance, de l'autre les demandes

de changements concrets au niveau de ce qui était communément appelés la coutume et au niveau de l'enseignement de la structure politique. Les évolués hutu se plaignaient d'être persécutés par des chefs illettrés. Ce n'était pas vrai car en ce moment ils avaient tous poursuivis leurs études dans la section administrative du Groupe scolaire d'Astrida. Les chefs reprochaient à ces jeunes lettrés leur impolitesse : ils n'ôtaient pas leurs chapeaux en saluant¹⁸⁴ et ne témoignaient aucun respect envers le mwami. D'après Ian Linden, les griefs des chefs traduisaient ainsi la complexité des raisons sous-jacentes du véritable conflit entre l'élite tutsi et l'élite hutu.

Quant aux journaux de la métropole, ils vont se contenter de préparer l'opinion belge et internationale aux changements qui étaient en cours. Pour avoir déployé beaucoup d'efforts en vue de montrer que le royaume chrétien du Rwanda doit sa réussite aux chefs tutsis, il fallait en quelque sorte nécessaire de prouver pourquoi la Belgique a le devoir de lui retirer le soutien. Pour y arriver la presse missionnaire à l'intérieur du territoire et celle proche du "pilier" catholique en métropole allaient jouer ce rôle. Elles sont tellement impliquées que l'on pourrait dire qu'elles étaient devenues des instruments de propagande pour la cause défendue par les leaders hutus. Déjà en 1954, le Vicaire délégué le Père Dejemeppe, qui avait en charge le service de la presse faisait ce commentaire au sujet de la presse en général et de *Kinyamateka* en particulier:

« Dans la presse, nous comptons bien faire l'éducation politique de nos gens... C'est par eux que nous parviendrons à atteindre de très nombreux objectifs, principalement des subsides pour la construction d'écoles sur les collines. C'est en effet des Conseils que dépendent les budgets des provinces... Notre journal, le *Kinyamateka* a pris des allures de grand journal... En ce moment, c'est-à-dire moins de deux mois après le début de la propagande intensive faite dans ce sens, nous avons atteint près de 15 000 abonnements! Nous avons avec nous, la presque totalité des évolués... Ils sont comme des gens qui attendaient leur libération, et qui tout d'un coup se trouvent devant la porte de leur prison ouverte... »¹⁸⁵

L'objectif des responsables des journaux est donc clair «faire de l'éducation politique ». L'année 1956 marque un autre tournant dans l'évolution du nationalisme à la rwandaise et surtout dans les relations des différents acteurs politiques de cette période à

¹⁸⁴ Même de nos jours toute personne qui garde son chapeau en face d'un supérieur ou d'un plus grand que soi est un homme impoli

¹⁸⁵ DEJEMEPE, A, Vicaire Délégué de Kabgayi, Lettre au Supérieur Général des Pères Blancs du 14 février 1954, Arch. P.B. 01306.

savoir: l'intelligentsia rwandaise qui se scinde en deux groupes antagonistes; la question muhutu-mututsi allait éclater au grand jour. Les divisions ne se firent pas uniquement autour des ethnies car quelques temps avant l'indépendance et après la victoire de l'aile dure de l'élite hutu, le courant hutu se divise à son tour.

« Chose étonnante pour un observateur perspicace: les premiers leaders du mouvement d'émancipation de la masse hutu, ont été écartés sans ménagement de la vie politique, notamment Mr Gitera Joseph et Aloys Munyangaju (voir en Annexe les plaintes de ces leaders de l'Aprosoma). Ces pionniers du Mouvement "Aprosoma" qui luttèrent dès 1957 ("Manifeste des Bahutu") furent supplantés par une aile plus radicale de ce même mouvement, qui se baptisa "Parmehutu". Le caractère raciale de groupement politique est beaucoup plus affirmé puisqu'on ne veut plus tellement une émancipation sociale du petit peuple, mais la promotion d'une ETHNIE »¹⁸⁶

L'Église catholique et l'administration belge étaient dans l'obligation de prendre position pour l'un ou pour l'autre des antagonistes. Les premiers ne voulant pas agir ouvertement du haut de la chair mirent à la disposition des leaders hutus, la presse qui devient dès lors une arme redoutable: un instrument de propagande. L'Église n'a pas tardé à montrer ses préférences alors que l'administration belge a manifesté des hésitations avant de faire son choix. Parmi les responsables belges, il y en avait encore de l'estime pour les tutsi malgré leur attitude anticolonial. Guy Malengreau qui a fait partie du Groupe de travail envoyé au Ruanda – Urundi préparer les réformes à faire en 1958, évaluait ainsi l'administration Tutsi:

« Les Batutsi étaient capables de maintenir un certain ordre et leur administration n'était nullement dénuée de valeur. La cohésion interne de cette administration, appelée à tort féodale, lui avait même permis de résister victorieusement à cette désagrégation que l'occupation européenne avait infligée très rapidement aux institutions coutumières congolaises ».¹⁸⁷

Une telle vision du problème ne tenait plus dans la mesure où le « Manifeste des Bahutu » venait de montrer que le maintien de l'ordre et la valeur intrinsèque de l'administration étaient mis à l'épreuve. Ce qui est peut être vrai c'est sa résistance à la désintégration que recherchait le régime colonial. Elle explique d'un côté, l'illusion que l'entourage du *Mwami* avait en pensant que l'unité entre les ethnies était encore possible sans l'intervention des fauteurs de troubles. De l'autre les grands serviteurs de la cour se

¹⁸⁶ Abbé Raymond DELPORTE, "Racisme au Rwanda" Arch P.B. 740.

¹⁸⁷ MALENGREAU, G., "Chronique de politique indigène", Zaïre, novembre 1952, p 966, cité par LINDEN, I., 1999, p. 303.

sont fourvoyés en croyant qu'ils étaient les seuls habilités à continuer à prendre les rênes du pouvoir.

3. Débats autour de la Déclaration du C.S.P. et du texte des « grands bagaragu (serviteurs) de la cour » de juin 1958

Au moment du déclenchement de ce problème, les uns voudraient bien le minimiser faisant état d'une altération de la réalité, d'autres provoquant des débats plutôt houleux sur la question, par journaux interposés. Lorsque la question fut posée ouvertement suite à la publication du "Manifeste des Bahutu" au courant de l'année 1957, le Conseil Supérieur du Pays y consacra quelques séances au début de l'année suivante. Il était devenu une nécessité en effet de prendre position sur cette question qui commençait à dresser l'une contre l'autre les deux fractions "éduquées" des deux composantes de la population du Rwanda. C'est pourquoi le *Mwami* Mutara assista à tous les débats de la 15^e session du CSP qui se déroula le 9 juin 1958. A l'issue des travaux, il fit la déclaration très importante mais qui sera diversement appréciée.

Il disait que c'était pour la première fois depuis l'existence du Ruanda que l'on entend parler de ce problème récemment débattu ici au Conseil. Pourtant l'historiographie de cette période veut affirmer qu'il y avait un conflit entre les Hutu et les Tutsi. Pour ceux qui contestaient cette vision des choses, le mwami en tête, la réalité est qu'au sein des masses il n'existait pas de différenciation quant à leur façon de vivre. Les solidarités ethniques étaient entretenues dans le cadre de luttes politiques qui opposaient l'élite tutsi à l'élite hutu. Aussi il recommandait à tous, avant son départ¹⁸⁸, de s'unir pour se rallier et colmater les brèches, afin que rien ne fonce ou ne s'infilte à travers – *imbaga y'inyabutatu ijyambere* – l'union des trois ethnies pour le progrès. Il en coûtera cher à quiconque qui est, s'insurgeait-il, contre le Ruanda ou cherche sa désunion.

Ainsi donc, pour le *Mwami*, toute remise en question de la tradition, des lois sociales et de l'organisation du pays était considérée comme une entreprise de subversion qu'il fallait combattre. Cet appel à l'unité qui était en soi louable fut interprété par ses détracteurs comme une négation de son existence et les tentatives ultérieures pour trouver une juste entente fut vaine. Les groupes ethniques qui jusque-là avaient vécu ensemble dans l'entente et harmonie bien que dans des conditions de vie comportant des différences, sont récupérés pour être utilisés comme arme politique.

¹⁸⁸ Il devait se rendre à Bruxelles pour L'Exposition Universelle de 1958

Cette position fut à l'origine d'un débat autour de la question dans *Temps Nouveaux d'Afrique*. Le tableau suivant nous montre l'intérêt qui lui a été réservé.

TableauXII : **Articles dans *Temps Nouveaux d'Afrique* relatif à la question Hutu-Tutsi**

Auteur	Article	Numéro	Date
GITERA H. Joseph	Voici la position prise par le parti Batutsi	27	7.7.1958
GITERA H. Joseph	Le dernier Conseil Supérieur du pays. Lamentables débats	27	7.7.1958
MUNYANGAJU Aloys	Il n'y a pas de problèmes !	29	20.7.1958
Anonyme	Nous construirons dans la compréhension mutuelle. Une voix Hutu	30	28.7.1958
Anonyme	Le paisible Rwanda Hamito-Bantou	34	24.8.1958
Anonyme	Construire l'avenir « une voix tutsi », « une voix hutu »	38	21.9.1958

Source *Temps Nouveaux d'Afrique*

Comme nous pouvons nous en rendre compte, en parcourant ces intitulés on comprend bien que les auteurs réagissaient contre les propos du *Mwami* et la position prise par les grands serviteurs de la cour. Ces derniers venaient d'affirmer qu'ils ne devaient pas prétendre au partage du pouvoir. Ils se basaient sur les mythes fondateurs du royaume du Rwanda, une réalité qui était devenue obsolète.

Au moment où les esprits pondérés étaient entrain d'essayer de démontrer que le problème est artificiel, une lettre des « grands serviteurs de la couronne » est venue verser de l'huile sur le feu. Versant dans les mythes fondateurs du royaume, elle insistait sur le fait que les Hutu-Tutsi et twa n'avaient pas une origine commune : théories hamitiques et bantoues. Chose aggravante elle venait donner raison à ceux qui revendiquaient puisqu'elle confirmait l'existence des inégalités voire même une politique exclusive. Pour ces grands serviteurs de la cour¹⁸⁹: « ...depuis les temps les plus anciens les Hutu avaient toujours été les serviteurs des Tutsi » et la lettre donnait en guise de conclusion que « les Bahutu ne pouvaient pas revendiquer de partager avec les Tutsi un héritage commun » : le pays oui, mais pas le pouvoir. Une telle réaction provoqua un tollé général dans les journaux d'autant plus que même le Conseil Supérieur du pays continua à recevoir des lettres provenant de différents milieux.

¹⁸⁹ KALIBWAMI, J. 1991, pp451-452.

Kinyamateka s'est contenté dans un premier temps de publier la fameuse lettre des serviteurs de la cour. Il est tout à fait compréhensible qu'elle devait provoquer des réactions qu'il va mettre à la disposition de ses lecteurs. Dans ce tableau nous pouvons constater que la question a occupé pour un temps les colonnes du journal.

Tableau XIII : **Articles parus dans *Temps Nouveaux d'Afrique* relatifs à la position des grands serviteurs de la cour**

Auteur	Article	Numéro	Date
Anonyme	Lettre des « Serviteurs de la cour »	14	15.7.1958
Anonyme	Il répond aux « Serviteurs de la cour »	15	1.8.1958
Anonyme	Ils ont adressé une lettre au roi et au Conseil Supérieur du pays	15	1.8.1958
Anonyme	Il est difficile de trouver un terrain d'entente	15	1.8.1958
Anonyme (un humble tutsi)	15 tutsi d'origine modeste ont adressé une lettre au roi	16	15.8.1958
Anonyme	Il répond aux « Serviteurs de la cour »	17	1.9.1958

Source ; *Kinyamateka*

Ce ne sont pas ces deux journaux qui parlaient des problèmes du Rwanda. Mgr Bigirimwamu en visite en Europe en août 1958 évoque ce problème dans l'introduction d'une longue lettre (7pages) à ses compatriotes. Elle venait, nous l'avons vu, comme une réaction à un article "Heures décisives" écrit de la main d'un Rwandais publié dans un hebdomadaire métropolitain *Témoignage chrétien* du 20 juin 1958. Pour lui il s'agit d'un article faux et mensonger à l'adresse d'une opinion non avertie des réalités ruandaises...

Au sein du Conseil se trouva un groupe de députés¹⁹⁰ pour appuyer les leaders hutu qui dans leurs interventions contredisaient toutes les affirmations niant la réalité du problème posé par leur mouvement. Pourtant on a trouvé des lettres signées par des Hutu, se désolidarisant d'avec les leaders qui « prétendaient parler à leur nom. Ils affirmaient avoir confiance au mwami et être heureux de la façon dont le pays était dirigé. Il y en avait qui demandaient que Joseph Habyarimana Gitera soit mis en prison.¹⁹¹ La position de ceux qui minimisaient ou essayaient d'atténuer la gravité du problème ont été

¹⁹⁰ Trois membres du Conseil, Makuza A ; Karekezi A et l'abbé Stanislas Bushayija soutenaient que l'ethnie hutu était victime d'oppression, que le conseil devait prendre un engagement pour l'amélioration du sort de cette ethnie.

¹⁹¹ A ceux qui pressaient le *Mwami* Rudahigwa de se débarrasser de Gitera, il répliquait qu'au lieu de s'en prendre à lui il faudrait plutôt s'attaquer aux motifs de son agitation (*Aho kwica Gitera wa kwica ikibimutera*).

réconforté par l'intervention du représentant de la Belgique en la personne du Directeur des AIMO, M. Guillaume qui disait:

« ... l'Administration belge, pour sa part, ne se souciait jamais de savoir qui était tutsi, hutu, twa ; que les charges publiques étaient attribuées par l'administration belge aux candidats sans discrimination ni favoritisme. De là, on pouvait donc conclure que les revendications hutu ne reposaient sur aucun fondement. »¹⁹²

Le résultat des débats du Conseil Supérieur de pays fut décevant car une solution immédiate n'était pas possible. Même si le Conseil persistait à considérer le problème comme une manœuvre d'un petit groupe d'agitateurs, accepta l'établissement d'une démocratie formelle, que les chefs et les sous-chefs soient désormais élus mais c'était un vœu pieux car ce n'était pas à lui de prendre une telle mesure. Il recommandait aussi que pour accéder à des charges politiques et administratives tous les rwandais pouvaient poser leurs candidatures et demandaient la suppression des mentions « Hutu », « Tutsi » dans les documents officiels. Sur ce dernier point la délégation hutu protesta énergiquement et fit la déclaration qui allait dans le sens de son maintien.

Du fait que la prise de position de la classe dirigeante affirmait que le problème Hutu-Tutsi n'existait pas en tant que tel, qu'il avait été créé par des ennemis du Rwanda va compliquer les choses. La déclaration que le mwami fit à l'occasion pour exhorter les Rwandais à l'unité, mettait en garde tous ceux qui le voyaient autrement. Il fit justement allusion aux journaux qui se permettent d'écrire n'importe quoi sur la question. Cette déclaration est publiée intégralement tel qu'on peut le constater ci-après dans *Temps Nouveaux d'Afrique*. Au passage il dénonce les personnes qui prétendent que les Batutsi en venant dans le pays ont spoliés les Bahutu de leurs biens et les ont maintenu à un rang inférieur. Il continuait en donnant sa version des faits.

¹⁹² KALIBWAMI, J. 1991, p 452 (Intervention faite au cours de la XV ème session du C.S.P de juin 1958).



Déclaration du Mwami Mutara au pays

La presse n'a pas retenu les paroles utilisées pour justifier une telle prise de position. Presque tous les journaux ont sauté sur la petite phrase et popularisé l'expression « Il n'y a pas de problème »¹⁹³ pour souligner le manque de volonté de donner une réponse aux revendications qui depuis un certain temps faisaient la une des organes de presse.

En effet nous ne devons pas oublier que depuis la naissance du nationalisme et surtout le tournant dans l'évolution du pays, nous avons assisté à une radicalisation des positions. L'élite du pays regroupée au sein des instances administratives voulait à tout prix s'émanciper à la fois du pouvoir de tutelle et de l'Église catholique. Celle-ci substitue l'alliance accordée jusque-là à la monarchie rwandaise au soutien de la contre-élite hutu.

¹⁹³ MUNYANGAJU Aloys, « Il y a pas de problème » Temps Nouveaux d'Afrique n°29 du 20.7.1958.

Elle se montra non seulement favorable aux revendications de justice et à plus de démocratie, mais aussi elle plaça à sa disposition les moyens de propagande à savoir les journaux. Les journaux en insistant sur « il n'y a pas de problème » voulaient pousser les hésitants à choisir entre le *mwami*, toute la classe dirigeante et ceux qui exposaient leurs propres problèmes. L'administration belge adopta d'abord une attitude attentiste mais finit par se positionner à son tour en faveur de l'élite hutu.

Les attaques non voilées dans les périodiques, particulièrement *Kinyamateka* et *Temps Nouveaux d'Afrique* contre les autorités autochtones, devenaient fréquentes et fort malheureusement l'Église comme l'administration belge ne manifestèrent aucune intention de mettre fin à cette mascarade. Les nouveaux responsables de la presse catholique étant entièrement gagnés à la cause de ceux qui revendiquaient des changements. Ils ne firent rien pour tempérer les ardeurs. Il y avait moyen d'obtenir ces changements sans attiser les haines. Bien au contraire l'Église catholique, qui en était propriétaire les considéra comme un instrument efficace pour arriver à ses fins: se débarrasser d'un allié devenu embarrassant. Loin de chercher une égalité et une entente entre les ethnies, l'Église et ses médias encouragèrent la consolidation des différences "ethnico-raciales" et le remplacement d'une ethnie par une autre.

Pour comprendre ce qui s'est réellement passé, il serait judicieux de passer en revue l'attitude, puis le type de relations qui caractérisaient les différents protagonistes, sans oublier ceux qui auraient pu jouer le rôle de médiateurs.

Le problème était plus complexe tel que le présentait ceux qui revendiquaient. Étaient-ce tous les hutu ou étaient-ce les seuls qui étaient opprimés? Étaient-ce tous les Tutsi qui étaient oppresseurs? Dans l'opinion rwandaise, il y avait ceux qui trouvaient que, même si on ne peut pas nier l'existence du problème il ne fallait pas globaliser. Tous les batutsi n'étaient pas des oppresseurs comme tous les bahutu n'étaient pas des opprimés. Pour les premiers, certains analystes comme entre autre Antoine Mugesera affirment que parmi eux y en avaient qui vivaient à la sueur de leur front:

« Il n'y a pas de collusion entre Tutsi au pouvoir et Tutsi ordinaire. Ce dernier ne retire aucun avantage, ni de retombées économiques dues à la place qu'occupe la fraction dirigeante Tutsi. Tous les Tutsi n'étaient pas privilégiés du système. Au contraire, on évaluait à cette époque à "50 000" les Tutsi qui pouvaient vivre de l'Administration ou des relations de clientèle sans s'occuper directement des travaux productifs. Les autres, près de 350 000 personnes faisaient partie de la paysannerie et travaillaient les champs.

Ce chiffre est encore confirmé par le Vice-gouverneur Harroy qui estimait "le nombre des Tutsi, haut placés et disposant de pouvoir politique, économique et social à 1000 familles au grand maximum, en y incluant tous les cadres. En réalité ce chiffre est surestimé. Nous avons vu que le secteur des "services" employait 10 752 en 1959. Il est hors question qu'ils soient tous des Tutsi. »¹⁹⁴

A supposer même que tous soient Tutsi, cette fraction "privilegiée" ne représentait que 12,5% de tous les Tutsi. Il y avait donc 87,5% de Tutsi ordinaires faisant partie du commun de la population, intégrés dans la masse du peuple, soumis aux corvées, à la chicotte et toute sorte d'exploitation. Toujours dans le cadre d'éviter la globalisation, il est démontré que parmi les hutu l'on pouvait rencontrer ceux qui vivaient à l'abri du besoin. Une enquête effectuée (à l'époque) sur les revenus familiaux en milieu rural ordinaire révélait que la moyenne était pratiquement la même chez les Bahutu et les Batutsi.

« En fait, c'est la petite couche instruite, sortie notamment d'Astrida ou du séminaire, qui était touchée par l'obsession ethnique: face à l'élite tutsi, avec son aile cléricale, appuyée sur le corps des dirigeants coutumiers, se cristallisait une contre-élite hutu enseignante, de prêtres, de catéchistes, d'auxiliaires médicaux ou agronomes, dont l'influence pouvait être relayée par des artisans, des commerçants, des camionneurs. L'accès des uns aux ronéos et autres aux transports allait se révéler utile ».¹⁹⁵

Mais les journaux qui avaient en tête autre chose que le bien être de la population en rajoutaient, n'hésitant pas à attiser des haines. L'ONU de son côté, juste en ce moment, entendait jouer un rôle. Mais il faut reconnaître que sa méconnaissance des réalités sur le terrain était un handicap. Ce qui fut fait par les uns et les autres s'avéra être au détriment de toute la population qui aurait aimé que ladite évolution se fasse dans la paix. Un proverbe rwandais dit que "Là où deux éléphants se livrent bataille, les herbes en pâtissent! C'est ce qui va arriver, car le bras de fer entre les deux catégories des évolués avec des soutiens externes ont abouti à ce qu'on a qualifié de "révolution sociale" de 1959.

La jacquerie déclenchée le 1er novembre de cette année se solde par des massacres sélectifs à l'encontre de tous les tutsi, l'incendie de maisons, des populations entières sans abris trouvent refuge dans les postes de mission d'autres prennent le chemin de l'exil vers les pays voisins. En ce moment à part quelques groupes politisés, membres du Parmehutu, le

¹⁹⁴ MUGESERA, A., "Prépondérance de l'idéologie sur l'économie dans la crise identitaire au Rwanda (1957-1962)" pp 1088123 in Faustin Rutembesa, Josias Semujanga, Anastase Shyaka éditeurs, Rwanda: *Identité et citoyenneté*, n° 7 des Cahiers du Centre de Gestion des conflits, Butare, Editions de l'Université Nationale, 2003, p 113.

¹⁹⁵ CHRETIEN, J.- P. *L'Afrique des Grands Lacs. Deux mille ans d'Histoire*, Paris, Aubier, 2000, p 263.

reste de la population était encore soudée. Dans certaines régions pour les convaincre d'incendier les maisons des tutsi, on faisait venir des cohortes d'autres régions et on leur disait que c'est sur ordre du *Mwami*. Dans d'autres une équipe venait devant pour sortir quelques biens des propriétaires des habitations avant d'y mettre le feu. Les jours suivants c'était tous les habitants de la colline qui venait participer à la construction d'un abri de fortune.

Conclusion

Nous venons de voir que l'évolution de la situation politique au niveau international avait changé avec la création de l'ONU. Dans les colonies comme en métropoles des idées comme la reconnaissance et la promotion des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes, à l'autonomie puis à l'indépendance, avaient vu le jour. La presse catholique au Rwanda était devenue dans le pays le canal par lequel les indigènes évolués pouvaient prendre connaissance de toutes les luttes nationalistes du tiers Monde, et de ces luttes qui se déroulaient dans les autres parties et pays de l'Afrique. Cette initiation des indigènes au droit international que favorisait la presse catholique, cette ligne éditoriale correspondait exactement aux recommandations de l'ONU. Ainsi, dans ces années 1950, les auteurs d'articles publiés par les journaux catholiques critiquaient ouvertement ce qui ne marchait pas chez les autorités coutumières.

La direction de *Kinyamateka* a peu à peu modifié sa ligne éditoriale, d'autant plus que d'une manière générale la complaisance à l'égard des autorités coutumières avait disparu des pratiques journalistiques de cette presse catholique ! En éclairant les rwandais sur les problèmes politiques du pays, les missionnaires, qui avaient la presse entre les mains, se révélaient les principaux idéologues. Plus particulièrement *Kinyamateka* pointait du doigt dans ses colonnes les manquements des chefs et sous-chefs, il dénonçait les injustices et aidait ceux qu'il qualifiait de « petit peuple » à prendre conscience de leur situation. Seulement, ces dénonciations d'injustices portaient les germes et des risques de conflits fratricides.

La presse catholique, nous l'avons mis en évidence, a servi de caisse de résonance aux réformes entreprises dans le pays en les diffusant, parfois en les commentant dans ses colonnes. Ici, elle avait assumé un travail d'information, mais aussi de critique. La presse avait poussé les acteurs politiques à montrer leur positionnement par rapport aux changements en cours. Les écrits relatifs au « Plan décennal de développement économique

et social » au « décret du 14 juillet 1952 » concernant l'instauration d'une forme de démocratie ou de concession d'une partie des droits démocratiques aux indigènes, et des informations sur le droit électoral qui était en train d'être concédé aux indigènes, est faite par la presse catholique. Les analyses et commentaires qui accompagnaient ces publications dans les colonnes de ce journal avaient contribué à faire de la presse catholique, le principal acteur d'éducation politique des Rwandais dans ces années 1950.

En ce sens, *Kinyamateka* avait assumé un travail de coach politique auprès de l'opinion de ses lecteurs en les informant, en leur expliquant le fonctionnement des institutions issues des réformes.¹⁹⁶ C'est grâce à la presse que les évolués ont appris la création du Conseil du Gouvernement du Rwanda-Urundi dont aucun Rwandais ne ferait partie des 22 membres (même si le *Mwami* y était admis quelques années après). Par cette même presse catholique, les Rwandais sauront en 1957 que ce Conseil de gouvernement était transformé en un Conseil général du Rwanda-Urundi. *Temps Nouveaux d'Afrique* a consacré une série d'articles à cet organe nouvellement créé.¹⁹⁷ L'instruction civique et politique entreprise par la presse catholique au Rwanda était ainsi d'une grande ampleur, et nous pouvons dire ici que sans elle, les évolués de l'époque ne comprendraient pas grand-chose de leur environnement politique d'émancipation. La place de cette presse catholique fut encore plus énorme dans le débat électoral, lorsque les publications d'articles signés ou sous des pseudonymes dénonçaient toutes les dérives et les manipulations qui se déroulaient. Cela était le cas des élections de 1953.

Les jeunes missionnaires sous le couvert de la presse écrite ont accompagné la radicalisation des revendications des indigènes notamment l'élite hutu et par ricochet la population locale. En même temps que la presse catholique accompagnait la marche du Rwanda vers l'indépendance, elle exprimait la crainte de l'Église de voir le pays être gagné par les idées du communisme et de l'athéisme. Ainsi, la préoccupation d'un Rwanda indépendant dans lequel l'Église aurait toute sa place était la principale motivation des Pères blancs dans la ligne éditoriale de la presse catholique. Et, pour parvenir à la réalisation de cet objectif, les missionnaires et la presse catholique ont opté pour le soutien du groupe qui était plutôt engagé dans les mouvements d'action catholiques.

¹⁹⁶ Cfr les articles sur la mise en place des Conseils et surtout sur les travaux du Conseil supérieur du Pays

¹⁹⁷ « Conseil Général du Ruanda-Urundi » n° 14 du 14.4.1957 ; n°22 du 9.6.1957 ; n°25 du 28.6.1957 ; n°26 du 7.7.1957 ; n° 30 du 4.8.1957 ; n° 31 du 11.8.1957

Consciemment ou sans s'en rendre compte, la presse catholique a participé au débat politique du Rwanda, en instruisant les Rwandais sur le droit international et les recommandations de l'ONU aux profits des colonies, en attirant l'attention sur les revendications fondées des Rwandais face au régime monarchique, sur les orientations politiques souhaitées par l'Église pour le pays. Le rôle de ce média dans lutte finale des Rwandais à la fin des années 1950 et au début des années 1960 pour l'indépendance est encore plus intense à la hauteur des postures journalistiques catholiques dont la suite de cette recherche propose la description.

Quatrième partie

L'engagement de la presse catholique dans le combat politique (1959-1961)

Introduction

Avec l'année 1959, nous assistons à une prise de position des différents acteurs dans ce que nous pourrions qualifier de bras de fer entre les élites du pays. La position des uns et des autres était régulièrement rapportée dans les journaux missionnaires. Fort malheureusement la presse qui aurait dû être le reflet de ce qui se disait dans les différents milieux, s'est retrouvée tellement engagée qu'elle était devenue elle-même partie prenante dans le conflit.

En abordant cette partie de l'histoire du Rwanda, nous nous proposons de montrer comment la presse catholique, qui avait été à l'origine des débats sur les questions sociales et politiques, va aborder la période qui a précédé l'accession à l'indépendance. Une période où nous assistons en effet à beaucoup d'événements qui allaient déterminer si oui ou non le pays pouvait espérer réaliser des changements dans la paix. Il y a entre autre le Mandement de Carême de février 1959, la mort du *Mwami* et l'intronisation de son successeur ainsi que la naissance des partis politiques. Celle-ci intervient au moment où la situation était extrêmement tendue.

Sachant que la « révolution sociale rwandaise » a eu lieu à la Toussaint de 1959, le premier questionnement auquel nous avons pensé analyser est le suivant. En tant que média principal de l'époque, quels niveaux d'engagements la presse catholique avait-elle atteint durant la révolution rwandaise, quel type d'acteur représentait-elle, et pour quelles raisons? A travers nos investigations, nos recherches nous ont montré que les luttes politiques avaient atteint leur paroxysme au courant de l'année 1959. Nous tenterons de montrer comment la presse catholique avait pris part à cette révolution, par ses diffusions, ses commentaires, ses incitations, ses alliances tacites ou notoires, et les conséquences sociopolitiques de ces faits. Nous avons déjà parlé des réformes ayant conduit à l'émergence des partis politiques au Rwanda, dans cette partie nous examinerons aussi les attitudes de la presse catholique par rapport aux luttes de ces partis politiques, en termes de soutien ou de critique.

Des situations de tensions sociales que la presse catholique avait sans doute provoquées, mais surtout avait couvert dans ses lignes. En ce sens, la question qui nous vient à l'esprit est de savoir : En quoi, la presse catholique avait été concernée, de près ou de loin par ces troubles sociaux, comment était-elle perçue par les acteurs rwandais, et

enfin comment cette presse avait-elle relayé ces incidents dans ses colonnes ? Par l'analyse des facteurs de déclenchements des ces troubles « révolutionnaires », et les implications de la presse dans ces incidents (articles, incitations, soutiens, ...), nous étudierons les responsabilités qui pouvaient incomber aux missionnaires éditeurs de ce journal.

Nous allons par la même occasion montrer les réactions de l'administration coloniale belge, et la manière dont la presse catholique a diffusée ces réactions : les a-t-elle passées sous silence, les a-t-elle publiées textuellement ou de façon tronquée ? Et de façon générale, l'analyse de la ligne éditoriale de cette presse à propos de ces événements nous permettra de voir si elle était partielle ou impartiale dans la couverture de ces situations ayant conduit à l'indépendance du pays dans un climat de terreur.

En plus du *Kinyamateka*, un autre média catholique existait, *Temps nouveaux d'Afrique* et il était d'une envergure presque équivalente, sinon plus engagé à cette époque. Alors nous nous posons les questions suivantes : Quels étaient les niveaux de participation de ces médias catholiques dans ces dénouements ? En examinant les faits inhérents aux postures de la presse catholique par rapport aux propagandes des acteurs politiques autochtones, coloniaux, religieux, nous tenterons d'élucider ces degrés d'implication ou de participation desdits médias à ces campagnes nationalistes.

C'est en proposant des éléments de réponses à ces interrogations que nous étudierons les lignes éditoriales de cette presse catholique eu égard, dans un premier temps aux crises et faits révolutionnaires politiques, dans une deuxième phase aux faits révolutionnaires sociaux, puis enfin aux faits propagandistes dans les deux journaux de cette période charnière de la naissance de la souveraineté nationale.

La position des uns et des autres fera objet d'analyses, de critiques qui faisaient la une des journaux. Cet antagonisme ainsi entretenu dans les journaux, débouchera sur la crise que d'aucuns ont qualifié de « Révolution sociale » mais en réalité « Révolution raciale » qui éclata au mois de novembre 1959. Celle-ci a mis en place les nouvelles autorités issues de l'élite hutu qui allaient désormais détenir entre leurs mains la destinée du pays.

I – La crise de la « Révolution rwandaise » et ses acteurs face à la presse

Dans l'Histoire du Rwanda, 1959 fut une année très riche en événements, apparaissant comme des crises ayant caractérisées le cheminement du pays à l'indépendance en 1962. Ces derniers allaient conduire à la rupture dans les relations entre les deux grandes ethnies composant la société rwandaise. Puis une sorte de divorce était consommée entre les alliés d'hier dans l'exercice du pouvoir : la fameuse trilogie dans la gestion du pays était rompue au détriment des autorités traditionnelles. Quand une année plutôt le roi Mutara Rudahigwa s'était insurgé contre les auteurs de la désunion, les débats sur la question Hutu-Tutsi avaient repris de plus belle dans la presse. *Temps Nouveaux d'Afrique* publia des articles comme « Vive effervescence au pays de Mutara ».¹⁹⁸ De son côté un correspondant de *Kinyamateka* donnait un titre à son article qui montre qu'en fait les langues s'étaient déliées.¹⁹⁹ Les attaques contre les autorités autochtones se multipliaient et leurs erreurs étaient recherchées à la loupe par une presse catholique de plus en plus engagée politiquement.

« ...depuis la suppression du système de clientèle jusqu'à l'abolition de la sanction de coups de chicotte...te souviens-tu de ces derniers temps quand tu osais faire une réplique au sous-chef ? Et lui de décider de te mettre à plat ventre et recevoir sur le derrière huit coup de chicotte ! Te rappelles-tu un Hutu transportant un panier sur la tête (le panier avait reçu le sobriquet de « accepte ou dégage », Vers quelle destination l'amener ? Qui lui demandait de le transporter ? Pour quel prix ? Aucun ! Te rends-tu compte, tu achètes une vache et au lieu de t'en occuper tu vas effectuer le travail obligatoire sans aucun salaire... »²⁰⁰

Sous forme de monologue l'auteur dénonce les injustices qui étaient faites à l'endroit des Bahutu. Des sanctions décidées de façon arbitraire, des impositions tel que transporter des bagages sans salaire ou être soumis au travail obligatoire qui lui-même n'était pas rémunéré. Un tel langage ou écrit n'aurait pas pu être tenu moins encore être publié par un journal appartenant à l'Église catholique quelques années auparavant.

¹⁹⁸ MUNYANGAJU Aloys, « Vive effervescence au pays de Mutara » *Temps Nouveaux d'Afrique* n° 18 du 3.5.1959.

¹⁹⁹ GAKWAYA « Laissez le petit peuple parler des injustices qu'il subit » *Kinyamateka* n° 11 du 1 Juin 1958.

²⁰⁰ BICAMUMPAKA P. « Ne nous décourageons pas, parlons ! » *Kinyamateka* n° 22 du 15 novembre 1958.

Dans certains articles des différents journaux, les auteurs n'hésitaient pas d'en rajouter quand il s'agissait de parler des abus et injustices tel ces articles publiés dans *Kinyamateka* portant ce genre d'intitule ; « Le peuple subit toujours les injustices ».²⁰¹ Petit à petit on trouvait des articles s'attaquant à telle ou telle action d'un chef ou d'un sous-chef. Il y a lieu de penser qu'étant donné la position des missionnaires, propriétaires des journaux, les articles qui n'allaient pas dans le sens des revendications « populaires » étaient censurés. Il est fort possible que l'on pourrait retenir cette dernière assertion. Le Père Dejemeppe lui-même, en tant que Vicaire Délégué et qui avait en charge la presse, admet qu'à un certain moment la rédaction du journal *Kinyamateka* recevait trop de courrier en provenance des postes de missions et certains articles n'étaient pas publiés. Il fallait faire le tri des articles à publier. Peut-être aussi que les défenseurs des autorités ont préféré abandonner car ils estimaient qu'un dialogue franc n'était plus possible. Pour eux, la presse avait pris l'option de ne voir que le côté négatif des responsables administratifs autochtones.

A partir du mois de février 1959, la priorité dans les colonnes des journaux était donné aux commentaires sur le contenu du Mandement de Carême : une lettre pastorale du Vicaire apostolique de Kabgayi²⁰² qui à ce moment était lu dans toutes les églises du pays, dans les écoles, spécialement dans les séminaires. *Temps Nouveaux d'Afrique* par exemple s'est aussi intéressé au discours du Gouverneur du Ruanda-Urundi, M. Jean-Paul Harroy qui mettait au grand jour la position de l'Administration belge sur la question Hutu-Tutsi²⁰³ Etant donné que les deux textes reconnaissent l'existence de différences entre les deux ethnies du Rwanda d'aucuns pensent que le Mandement de Carême avait pour objectif de mettre à la disposition des masses ne comprenant pas la langue française, le message du discours de M. Jean Paul Harroy : le soutien à la cause hutu. Sur ces entrefaites il y a à noter la mort inopinée du *Mwami* Rudahigwa le 25 juillet 1959.

Nous nous proposons ici de relever les incidences de la position du Vicaire apostolique, et surtout la mort du *mwami* et de sa succession sur le cours des événements. Dans la mesure du possible nous verrons comment les deux principaux journaux du moment ont exploité le message livré par les deux personnalités.

²⁰¹ Anonyme « Le peuple subit toujours des injustices » *Kinyamateka* n° 4 du 15.2.1959 ; n°14 du 15.6.1959

²⁰² *Temps Nouveaux d'Afrique* n° 9 du 1.3.1959, *Kinyamateka* n°11 du 1.6.1959.

²⁰³ « Mr le Vice-gouverneur général Harroy traite du problème Hutu-Tutsi. Ma première affirmation sera qu'il y a un problème » *Temps Nouveaux d'Afrique* n° 49 du 7.12.1958.

1. L'année 1959 : accélération des combats politiques

Au cours de la deuxième moitié des années cinquante, les débats dans la presse autour de la question Hutu-Tutsi ont montré une nette divergence d'opinion entre les acteurs de la scène politique rwandaise. Le climat politique était tel que les antagonismes entre les acteurs politiques pouvaient aboutir à la violence d'un moment à l'autre. Face au durcissement des positions dans les rangs des élites du pays, la presse devient pratiquement juge et partie. En effet cette presse catholique, pour s'adapter aux changements intervenus au sein de la société rwandaise, avait progressivement modifié sa ligne éditoriale.

L'idée de départ reste qu'elle voulait s'impliquer davantage dans le débat qui était fait sur les problèmes sociaux et politiques, eux-mêmes suscités par le contexte national et international. Mais l'évolution de la situation politique s'est faite très rapidement. Au fur et à mesure que les questions étaient posées, elles ne recevaient pas de réponses appropriées et celles qui étaient données loin d'apporter des solutions, attisaient les rancœurs et la haine. La première moitié des années cinquante est à considérer comme un tournant dans la vie médiatique du pays. A la fin de la décennie, cette presse avait exercé progressivement une très grande influence sur ses lecteurs et sur l'opinion publique rwandaise et dans une moindre mesure sur l'opinion étrangère de la métropole.

De modérée, au départ se contentant de ne rapporter que les faits, elle passa à une stratégie radicale, jouant un rôle de propagande en faveur de la cause de l'un des protagonistes. Lorsque les élections furent organisées à deux reprises en 1953 et en 1956, c'était un phénomène nouveau aussi bien pour la population que pour les dirigeants autochtones. L'occasion de s'extérioriser se présenta alors avec les réformes entreprises par le Gouvernement belge dont l'organisation de ces mêmes élections. Le fonctionnement des conseils qui en ont résulté, leur nature peu démocratique et les déceptions, loin de décourager les Rwandais suscitèrent chez eux un plus grand intérêt pour la politique.

Le courant nationaliste déclenché par le nouveau contexte international n'a pas manqué à avoir des répercussions dans la vie sociale et politique du Rwanda. Etant un territoire sous tutelle les principes de liberté et de démocratie, prêchés dans les milieux onusiens arrivaient aux oreilles de la classe des évolués. Pour commencer, ce groupe qui comprenait aussi bien les autorités autochtones que les rares intellectuels du pays de toutes les ethnies, avait pu suivre le déroulement de la guerre à travers les journaux. Après la

création de l'ONU, les missions de visite du Conseil de Tutelle se sont rendues régulièrement dans le pays et les a rencontré. Le vent d'indépendance qui soufflait sur les pays asiatiques et le processus de décolonisation qui avait commencé dans les pays d'Afrique du Nord allaient influencer inmanquablement leurs idées. La population rwandaise quelle que soit la catégorie dans laquelle elle se trouve s'impliquait d'une façon ou d'une autre dans ce processus du changement.

Pour la première fois dans l'histoire du pays, les autorités autochtones osèrent formuler des vœux ou prendre des positions qui ne sont pas identiques à celles de l'Église ou de l'Administration. Les exemples sont innombrables mais pour ne citer que quelques uns, il y a la demande d'introduction dans le pays de l'enseignement universitaire, le soutien accordé à la création des écoles officielles et laïques proposée par le gouvernement libéral, la suppression de l'*ubuhake*, la suppression du travail obligatoire... Le reste de la population est aussi en éveil et la presse a grandement contribué à l'amener à s'exprimer contre les injustices et appeler aux changements. Il aurait fallu qu'il y ait des réponses appropriées et apparemment ce ne fut pas le cas.

A partir de 1956, nous l'avons vu, les revendications de l'élite Hutu qui étaient au départ sociales prirent petit à petit une tournure politique: un petit groupe parmi l'élite de l'ethnie hutu cherchant à avoir accès au pouvoir administratif comme leurs collègues Tutsi. A travers la presse, il essayait de susciter l'adhésion de ses congénères à ses positions. Rappelons que dans le cadre de la réforme politique et administrative entreprise par la Belgique au début de leur présence dans le pays et qui prend effet à partir de 1933, les Hutu, les Tutsi de conditions modestes et les Twa avaient été limogés des postes de commandement. L'administration belge recrutait ses collaborateurs-auxiliaires chez les Tutsi : principalement parmi les anciens chefs d'armée. Ceux qui avaient eu l'opportunité d'être maintenus, tiraient des bénéfices de la position qu'ils occupaient, et constituaient une classe de privilégiés. Ils attiraient sur eux de la jalousie et suscitaient toutes sortes de convoitises. Mais cela n'empêche qu'eux-mêmes avaient des griefs à l'encontre du pouvoir colonial.

Cette situation donna lieu à des antagonismes de frustration: l'élite Hutu contre l'autorité autochtone, celle-ci contre l'Église catholique et l'administration belge. Cette dernière, par la voix du Gouverneur du Ruanda-Urundi, après avoir tergiversé a fini aussi par prendre parti en faveur des Hutu contre les Tutsi. Cette attitude fut à l'origine du pourrissement dans les relations entre les deux principaux groupes ethniques, les Batwa

ayant toujours été tenu en marge de la société et des affaires. Les journaux ne traitaient que les problèmes qui surgissaient entre ces deux groupes ethniques.

Le Mandement de carême de Mgr Perraudin

Jusqu'en 1957, seuls les cercles restreints, les élites du pays, étaient concernés par les questions qui faisaient objet de débats autour des différends qui existaient entre elles. Ces dits débats se faisaient par la presse interposée. La situation semblait s'enliser. Les autorités traditionnelles multipliaient les récriminations à l'encontre de certains parmi les missionnaires et surtout de *Kinyamateka* : à titre d'exemple le cas du Père Dejemepe²⁰⁴ De son côté l'élite hutu, qui l'année suivante était assurée du soutien de l'Église catholique et de l'administration belge, grâce à *Kinyamateka* et *Temps Nouveaux d'Afrique*, continua à susciter l'adhésion des masses à leur cause. Des articles incendiaires étaient de plus en plus nombreux. Après la lettre pastorale de l'évêque de Kabgayi des langues s'étaient déliées.

La lettre en question, telle que le montre son titre, « *Super Omnia caritas/ Par dessus tout la charité* » était supposée parler de charité mais elle visait à confirmer l'existence d'un problème entre les « races » du Rwanda. Elle soulignait que ces problèmes étaient politiques et économiques voire même culturels. C'est pourquoi en l'analysant on peut constater qu'il y avait des similitudes entre elle et le contenu du discours du Gouverneur Harroy voire même avec le Manifeste des Bahutu. Non seulement elle montrait qu'elle soutenait le choix de la Belgique mais aussi elle allait au-delà, car elle appelait la masse à la prise de conscience de son état. D'autant plus que ses propos rejoignaient point par point les vues du Manifeste des Bahutu. C'est justement à ce moment que la série d'articles critiquant la façon dont le pays était administré se fit plus insistante et assez régulière. A l'époque *Kinyamateka* était un bimensuel et dans chaque numéro on avait cet article publié dans la rubrique tribune libre : *Rwanda n'abategetsi kavukire/ Le Rwanda et l'administration indigène*. La version française se retrouvait dans les colonnes de *Temps Nouveaux d'Afrique*. Le contenu variait d'un auteur à l'autre mais tous les problèmes à caractère social et politique étaient abordés.

Ce fut également après la lecture de cette lettre pastorale que l'on voit dans *Kinyamateka* et *Temps Nouveaux d'Afrique*, des articles qui étaient de véritables appels à

²⁰⁴ Cfr la Lettre de l'abbé Bushayija Stanislas au Supérieur Général des Pères Blancs.

la solidarité ethnique.²⁰⁵ Le respect craintif à l'égard de l'autorité qui caractérisait les gens de basses conditions commençait à s'estomper. La rubrique TRIBUNE LIBRE de chacun de ces journaux publiait des articles en provenance de différents milieux et de tous les coins du pays. Le langage utilisé était allusif, suggestif et agressif. Les tensions étaient de plus en plus vives et le Conseil Supérieur du pays finit par mettre la question à l'ordre du jour lors de sa 15ème session de juin 1958. Le résultat des débats entre les députés furent décevants pour le groupe qui revendiquait comme il le fut aussi pour ses soutiens. Commentant ce qui s'était passé au Conseil supérieur du pays *Temps Nouveaux d'Afrique* qualifia ces débats de lamentables.²⁰⁶ L'acte posé dans le Mandement de carême était certes motivé par le souci de combattre les injustices, de tenir compte des revendications des droits politiques et économiques pour les citoyens lésés. Comme une autorité morale, l'évêque qui assistait quotidiennement aux débats porteurs de division loin d'aider à les orienter dans le sens de l'unité, il a contribué à élargir le fossé.

Le Mandement de carême, mettait aussi au grand jour les désaccords existant au sein même du clergé. Pour commencer Mgr Perraudin s'était permis de s'adresser à toute la chrétienté du pays, sans préalablement se mettre d'accord avec son collègue du Vicariat de Nyundo. Au cas où il y aurait eu concertation, la lettre aurait pu être signée conjointement. Puis on constate que la lettre contredisait les points de vue développés par Mgr Bigirumwami en ce qui concerne la question raciale. Quelque temps auparavant, en répondant à l'auteur de l'article paru dans *Témoignage chrétien*, le prélat rwandais suggérait de situer avec clarté les contours du problème des Batutsi, Bahutu et Batwa. Ainsi, écrivait-il, qu'en toute connaissance de cause, en toute objectivité et d'une façon constructive tous les acteurs pourraient s'atteler à la recherche de la solution du problème.

Il invitait les lecteurs et surtout les responsables à rechercher les données exactes du problème. A ce propos il suggérait ce qui suit:

« Le premier point à élucider dans cette controverse me semble être d'établir certaines notions qui devraient d'ailleurs relever des spécialistes de l'ethnologie. Qu'est-ce qu'un « Muhutu » ? Qu'est-ce qu'un « Mututsi » ? Qu'est-ce qu'un « Mutwa » ? Sur quels critères se fonder pour en donner la définition ? Sont-ce des critères physiques, raciaux, ou des critères sociaux et économiques ? »²⁰⁷

²⁰⁵ KAYIBANDA G. « Les électeurs ne doivent pas disperser les voix » *Kinyamateka* n°7 du 1.4.1959 ou encore « Ce que souhaitent les Hutu c'est la démocratie sans servage » *Kinyamateka* n° 8 du 15.4.1959
MUNYANGAJU Aloys, « Se grouper pour être fort » *Temps Nouveaux d'Afrique* n°18 du 3.5.1959.

²⁰⁶ GITERA H. Joseph, « Le dernier Conseil Supérieur du Rwanda. Lamentables débats » *Temps Nouveaux d'Afrique* n°27 du 7.7.1958.

²⁰⁷ KALIBWAMI, J., 1991, p 426.

Bien que Mgr Perraudin se fût arrogé le droit d'écrire une lettre pastorale à tous les chrétiens du Rwanda, il aurait dû s'adresser aux chrétiens de son vicariat (Kabgayi), Mgr Bigirumwami fut assez conciliant pour le soutenir. Il donna des consignes aux prêtres du vicariat de Nyundo de le porter à la connaissance de leurs ouailles. Pour revenir à son article, il essayait de calmer les esprits à un moment où les tensions sociales se développaient chaque jour davantage. Le fait d'avoir eu le courage de dire que les Tutsi n'étaient pas les seuls ni les principaux responsables des injustices dont souffrait l'ethnie hutu lui attira des antipathies. Il était supçonné de freiner l'émancipation hutue.

Cette divergence d'opinion est perceptible en lisant cet extrait du Mandement de Carême 1959: en sa partie qui traite du problème des ethnies ou races traditionnelles. Ici le Vicaire insiste sur l'existence des races et sur les inégalités des habitants du Rwanda.

Par-dessus tout, la charité

Il y a aussi dans notre cher Ruanda, comme dans beaucoup de pays du monde, divers groupes sociaux. La distinction de ces groupes provient en grande partie de la race, mais aussi d'autres facteurs, comme la fortune et le rôle politique ou la religion. Il y a des Africains, des Européens et des Asiatiques. Parmi les Africains, il y a les Batutsi, les Bahutu et les Batwa; il y a des riches et des pauvres; il ya des pasteurs et des agriculteurs; il y a des commerçants et des artisans; il y a des catholiques et des protestants, des hindous et des musulmans, et il y a encore beaucoup de païens; il y a les gouvernants et les gouvernés.

Pour le moment, le problème est surtout agité à propos des différences de races entre Ruandais. Cette diversité de groupes sociaux et surtout de races risque chez nous de dégénérer en divisions funestes pour tout le monde. Chers chrétiens du Ruanda, nous faisons appel à votre bon sens et à votre charité pour que Dieu nous épargne ce malheur.

Nous sommes sûrs que notre appel, inspiré uniquement par l'amour que nous portons à tous et à chacun de nos enfants, à quelque groupe qu'ils appartiennent, trouvera un écho fidèle et généreux dans vos cœurs de chrétiens. Nous désirons cependant vous éclairer sur ce sujet, car dans le pays commencent à se répandre toutes sortes d'idées dont beaucoup ne sont pas conformes à l'enseignement de l'Église.

Constatons tout d'abord qu'il y a réellement au Ruanda plusieurs races assez nettement caractérisées, bien que des alliances entre elles aient eu lieu et ne permettent pas de dire toujours à quelle race telle individu appartient. Cette diversité de races dans un même pays est un fait normal, contre lequel d'ailleurs nous ne pouvons rien. Nous héritons d'un passé qui ne dépendait pas de nous. Acceptons donc d'être plusieurs races ensemble et essayons de nous comprendre et de nous aimer comme des frères d'un même pays.

Toutes les races sont également respectables et aimables devant Dieu. Chaque race a ses qualités et ses défauts. Personne d'ailleurs ne peut choisir de naître dans un groupe plutôt que dans un autre. Il est injuste, par conséquent, et contraire à la charité de faire grief à quelqu'un d'appartenir à telle ou telle race, et surtout le mépriser à cause de sa race. La solution même purement naturelle est que des gens appartenant à des races différentes s'entendent et s'harmonisent, surtout si, par le jeu de l'histoire, ils habitent côte à côte sur le même territoire.

Du point de vue chrétien, les différences raciales doivent cependant se fondre dans l'unité plus haute de la communion des saints. Les chrétiens à quelques races qu'ils

appartiennent, sont plus que frères entre eux: ils participent à la même vie dans le Christ Jésus et ont un même Père qui est dans les cieux. Celui qui, en disant notre Père, exclurait de son affection un homme d'une autre race que la sienne, celui-là n'invoquerait pas vraiment le Père qui est aux cieux et il ne serait pas entendu. Il n'y a pas une Église par race, il n'y a qu'une Église catholique, dans laquelle, comme dit l'apôtre saint Paul, "il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre... car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus" (Gal. 3, 28). L'Église n'est donc pas pour une race plutôt qu'une autre, l'Église est pour toutes les races, qu'elle embrasse d'un égal amour et d'un égal dévouement.

Dans notre Ruanda, les différences et les inégalités sociales sont pour une grande partie liées aux différences de race, en ce sens que les richesses, d'une part, et le pouvoir politique et même judiciaire, d'autre part, sont en réalité en proportion considérable entre les mains des gens d'une même race. Cet état de chose est l'héritage d'un passé que nous n'avons pas à juger. Mais il est certain que cette situation de fait ne répond plus aux normes d'une organisation saine et de la société ruandaise et pose aux responsables de la chose publique des problèmes délicats et inéluctables.

Nous n'avons pas, comme évêque représentant l'Église, dont le rôle est surnaturel, à donner ni même à proposer à ces problèmes des solutions d'ordre technique, mais il nous appartient de rappeler à tous ceux, autorités en charge ou promoteurs de mouvements politiques, qui auront à les trouver, la loi divine de la justice et de la charité sociales.

Cette loi demande que les institutions d'un pays soient telles qu'elles assurent réellement à tous ses habitants et à tous les groupes sociaux légitimes les mêmes droits fondamentaux et les mêmes possibilités d'ascension humaine et de participation aux affaires publiques. Des institutions qui consacraient un régime de privilèges, de favoritisme, de protectionnisme, soit des individus, soit pour des groupes sociaux, ne seraient pas conformes à la morale chrétienne.

La morale chrétienne demande aussi que les fonctions publiques soient confiées à des hommes capables et intègres, soucieux avant tout du bien de la communauté dont ils sont les mandataires. Il serait contraire à la justice et à la charité sociales de confier à quelqu'un une responsabilité publique en considération de sa race ou de sa fortune, ou de l'amitié qu'on lui porte, sans tenir compte avant tout de ses capacités et de ses vertus.

La morale chrétienne demande à l'autorité qu'elle soit au service de toute la communauté

Source : « Par-dessus tout la charité » Lettre pastorale de Mgr Perraudin, *Temps Nouveaux d'Afrique* n° 9 du 1.3.1959.

Ce texte est un mélange d'appels à l'amour et à la charité néanmoins dans certaines phrases on sent plutôt un appel à la remise en question de l'ordre établi. Grâce à son contenu qui est un plaidoyer pour la cause des hutu, ces derniers adhérèrent en grand nombre au Mouvement social muhutu qui deviendra en octobre 1959 un parti politique: le Parmehutu. Il fut aussi perçu comme un prolongement de la déclaration du Gouverneur Harroy. La lettre visait à mettre à la portée des masses de chrétiens la position de l'administration belge afin qu'elles comprennent que leur lutte était légitime et avait l'assentiment de la Belgique. «...que les fonctions publiques soient confiées à des hommes capables et intègres, soucieux avant tout du bien de la communauté dont ils sont les mandataires » Une façon d'inviter les masses de chrétiens à avoir confiance en ceux qui font les revendications en leur nom.

Une lecture superficielle du Mandement de Carême ferait croire que le message du Vicaire est un appel à la charité. Mais certains passages, dans une période de tensions ethniques, ne pouvaient qu'inciter le public à la violence. «Cette diversité de groupes sociaux et surtout de races risque chez nous de dégénérer en divisions funestes pour tout le monde » ou encore « Il est injuste, par conséquent, et contraire à la charité de faire grief à quelqu'un d'appartenir à telle ou telle race, et surtout le mépriser à cause de sa race ». Ces mots sortis d'une autorité morale aussi importante de l'Église catholique ne pouvaient qu'aboutir à des conséquences difficiles à gérer: ils étaient graves et incitateurs.

Dans notre Ruanda, écrivait-il « les différences et les inégalités sociales sont pour une grande part liées aux différences de race, en ce sens que les richesses d'une part et le pouvoir politique et même judiciaire d'autre part, sont en réalité en proportion considérable entre les mains des gens d'une même race ». Cette considération sous la plume du prélat était une condamnation du groupe désigné : celui qui était soi disant la source d'injustices. La lettre pastorale, s'ajoutant aux écrits de l'ensemble de la presse catholique et à la littérature coloniale sur les composantes de la société rwandaise, est parvenue à dresser une ethnie contre une autre. Quand le prélat affirme que les différences et les inégalités sont pour une grande part liées aux différences de race, cela n'a fait que pousser à la radicalisation des groupes ethniques. Dans sa lettre pastorale il cautionne l'idéologie affirmant que la masse hutu avait été écrasée par une minorité tutsi, et que par conséquent il fallait se débarrasser du *Mwami* et de tous les tutsi même ceux qui ne détenaient pas le pouvoir.

Mgr Perraudin dans son Mandement de Carême, affirmait l'existence des races distinctes dans l'optique des mythes du début de la période colonial et imputait à l'une

d'elles de tous les maux dont souffrait « le menu peuple » mots qui devenaient de plus en plus significatifs dans les luttes politiques en cours. La position de l'évêque du Vicariat de Kabgayi encourageait les leaders hutus à intensifier la lutte. Le danger pour un tel positionnement était qu'il y avait le risque de remplacer une exclusion par une autre et c'est malheureusement ce qui s'est produit. Les injustices sociales pratiquées à l'encontre des hutu allait changer de camp.

La mort du roi Mutara et la désignation de son successeur

Le décès du roi Mutara Rudahigwa est survenu au moment où le pays traversait une période difficile. Les tensions d'ordre social et politique avaient atteint un niveau tel qu'un petit incident pouvait engendrer des violences. Bien que cette mort ait été inopinée, suivie de rumeurs quant à sa cause, le pays est resté apparemment calme. Les relations n'étaient plus bonnes entre le *mwami* (et son entourage), l'Église et l'administration belge, aussi ces deux institutions étaient pointées du doigt. Les rumeurs, disant qu'il y a eu un complot visant à l'éliminer, étaient inévitables, étant donné que les rapports étaient devenus difficiles avec les missionnaires, et qu'il n'y avait pas longtemps que le Gouverneur Harroy avait rendu public la position du gouvernement dans le conflit qui l'opposait à l'élite hutue.

En se rendant à Bujumbura, il n'était pas question de se faire soigner. Même s'il est allé voir son médecin traitant, c'était une consultation de routine, après laquelle il lui injecta un antibiotique. Il est dit qu'il a eu avec son médecin, un entretien de plus d'une heure, discutant avec lui divers projets qu'il avait, dont celui de voyager en Europe et en Amérique au courant du mois d'Août.²⁰⁸ Ce fut alors au moment où il se levait pour partir qu'il ressentit un malaise. Quelque temps après, selon la version donnée par les personnes présentes, dont son médecin, une paralysie faciale se déclara suivie d'une perte de connaissance. Les tentatives de le réanimer furent vaines car il ne put sortir du coma où il était tombé.

Cette mort provoqua un émoi au sein de la population. On a noté quelques incidents mineurs aux alentours de Nyanza : blessures légères à l'endroit d'un agent territorial, la camionnette de *Kinyamateka* lapidée, vitres de voiture d'une assistante sociale européenne brisées... Ceux qui agissaient ainsi portaient des rumeurs d'empoisonnement qui avaient été répandues. Tout le monde avait été pris au dépourvu et la situation devenait encore

²⁰⁸ *Rudipresse* n° 127 du 26 Juillet 1959, p 10.

plus compliquée car il mourait sans laisser d'héritier. Les spéculations faites abondaient dans le sens de l'existence d'un complot visant à mettre fin à la monarchie : un complot attribué aux opposants : il y en avait au sein du Conseil Supérieur du pays mais aussi il y avait l'élite hutu. Il l'aurait fait en étant de connivence avec l'Église catholique, Mgr Perraudin était nommément désigné et l'administration belge. Paradoxalement cette circulation de faux bruits se faisait de bouche à oreille à part que les journaux ont laissé passer une sorte d'annonce pure et simple,²⁰⁹ ils se sont gardés de commenter cette mort. Mais par contre ils se sont étendus sur ses funérailles et sur sa succession, en témoigne différents articles publiés par *Temps nouveaux d'Afrique* sous le plume d'Aloys Munyangaju.²¹⁰

Depuis que la destinée du pays était entre les mains de l'Administration belge, la nomination d'un chef ou d'un sous-chef était proposée par le *Mwami* mais il fallait attendre l'accord du Résident. Maintenant qu'il s'agissait de la haute autorité coutumière, les concertations pour lui désigner un successeur devaient s'adresser au Gouverneur du Ruanda-Urundi. Etant donné l'évolution du pays et surtout en cette période où les tensions étaient au niveau maximum, les forces politiques en présence surtout l'élite hutue comme ses sponsors pouvaient éventuellement avoir leur mot à dire. Ce qui est certain c'est que chacun parmi ses opposants, espérait tirer profit de la situation engendré par le décès du roi.

Les leaders hutus se sont réunis à Ruhengeri et entendaient profiter du moment pour instaurer une République. L'Église catholique n'a pas fait dans l'immédiat une quelconque déclaration, elle avait toujours agi par la presse interposée. Mgr Perraudin comme son collègue de Nyundo ne pouvait pas se permettre de jouer le même rôle que Mgr Classe lors de l'avènement au trône de Mutara Rudahigwa. Aussi ils sont restés discrets lors des tractations de désigner son successeur ainsi qu'au moment des cérémonies d'inhumation. Malgré tout nous ne devons pas oublier qu'au Rwanda, aucune orientation politique quelle qu'elle fût ne pouvait se dessiner sans demander leur avis. Justin Kalibwami dans son ouvrage *Le catholicisme et la société rwandaise* montre les différents scénarios supposés du Conseil Supérieur du Pays tel que le suggérait Albert Maus un des sponsors de la cause hutu :

²⁰⁹ Anonyme, "Le *Mwami* Mutara III Rudahigwa est décédé" *Kinyamateka* n° 15 du 1.8.1959 ; A..M. « Charles Mutara III Rudahigwa est est décédé » n°31 du 2.8.1959

²¹⁰ MUNYANGAJU Aloys, "Et la relève sera assurée" n°32 du 9.8.1958; "Le pays demande la lumière" n° 33 du 16.8.1959; « Le choix du nouveau mwami et l'espoir du peuple Munyarwanda » n° 35 du 30.8.1959.

« ...le Conseil Supérieur du Pays occupait à côté du *mwami* le sommet du pouvoir politique. A. Maus croit savoir que ses préférences allaient vers la constitution d'une régence jusqu'à la déclaration du gouvernement belge, attendue pour la fin de l'année, apportant des modifications essentielles à l'organisation politique du pays. Autre hypothèse : le Conseil supérieur aurait été partisan d'un candidat à la royauté... Quoi qu'il en soit il eut un rôle plutôt passif et effacé». ²¹¹

Comme nous pouvons le constater ce sont là des intentions qui lui sont prêtées par une personne connue comme étant l'un des avocats de la cause hutue. Nous allons voir que les membres du Conseil n'étaient pas aussi passifs qu'il le prétendait. Puis nous aurons l'occasion de le voir, ses membres eux-mêmes étaient divisés en deux camps opposés : tous étaient monarchistes certes mais il y avait l'aile conservatrice et l'aile progressiste. Le fait que M. Harroy était absent compliquait les choses. Il n'est arrivé à Nyanza qu'au dernier moment, le jour des obsèques en provenance de Belgique. Entre le 25 et le 28 juillet, le Résident organisa plusieurs réunions sans penser à y associer les membres de la famille royale qui auraient pu l'informer de ce qui se préparait de leur côté. Ceci contribua à renforcer le climat de méfiance qui existait déjà entre l'administration belge et les autorités coutumières. Parmi celles-ci il y avait les tenants de l'idée de respecter la coutume en ce qui concerne l'organisation des obsèques comme pour la succession. ²¹²

Lors des cérémonies des obsèques qui se sont passées en présence de beaucoup d'autorités et personnalités européennes il y avait de l'électricité dans l'air. Après la lecture du message de condoléances du roi Baudouin et le discours de circonstances de M. Harroy, ce fut le tour de Michel Kayihura, vice-président du Conseil supérieur du pays qui prit la parole. Il annonça que selon la coutume on ne pouvait pas inhumer un roi sans que l'on sache le nom de son successeur et cela était du ressort des Biru (détenteurs du code ésotérique). Ceci prit de court tout le monde car il était supposé que cette fonction n'existait plus dans un Rwanda moderne, consacré au Christ Roi et s'étant débarrassé des pratiques « païennes ».

Arrivé à Mwima, lieu d'inhumation Mr. François Rukeba, un nationaliste bien connu de l'administration prit la parole à l'adresse de la foule présente, disant que le nouveau *mwami* devait être connu immédiatement. Fait inhabituel, le peuple rassemblé à Mwima où l'on avait aménagé la tombe royale, réagit en applaudissant passionnément. Face à la

²¹¹ KALIBWAMI, J. 1991, p 461.

²¹² Dans la coutume rwandaise on n'applaudit jamais en présence d'une dépouille mortuaire voire même durant la période de deuil.

position des autorités indigènes exprimée par M. Kayihura et devant cette foule armée de lances, d'arcs et de flèches et qui montrait un peu d'agitation, le gouverneur Harroy choisit la voie de la sagesse. Il ne voulait pas prendre le risque de provoquer des émeutes. Il déclara que son devoir lui recommandait de réconcilier les nécessités d'une gestion saine du pays tout en respectant les coutumes du pays.

C'est ainsi que l'on découvrit qu'en fait le Chef Alexandre Kayumba était le président des Biru (détenteurs du code ésotérique). Il révéla que le roi Rudahigwa avait désigné pour successeur son frère Jean Baptiste Ndahindurwa et que son nom de règne est Kigeli V. Ce dernier sortit de la foule et il fut ovationné. Les opposants politiques et particulièrement les journaux catholiques ont qualifié ce qui s'est passé à Mwima de Coup d'Etat.²¹³ Ce qui était en quelque sorte vrai car tout le monde avait été mis devant le fait accompli.

Quoi qu'il en soit la mort du roi est venue envenimer des relations qui n'étaient pas du tout bonnes, le Vicaire de Nyundo le reconnaît lui-même dans une lettre qu'il a adressé à ses collègues pour attirer l'attention de ses collègues.

Au moment où j'écris nous vivons au Rwanda des journées et des nuits inquiétantes et nous entendons un peu partout des bruits de propagande malveillante contre l'Église catholique, par ex. qu'elle est cause de la mort du *mwami* Mutara et aussi de la propagande lancée contre le nouveau *mwami*, etc.

A l'étranger, les articles mensongers et méchants ont été et sont envoyés aux différents journaux et revues. Le fruit de tout cela est l'aigrissement, le raidissement et l'opposition des notables du pays contre les missionnaires et la défiance étrangère à l'égard du Rwanda.

Et fait il montre que l'attitude de certains missionnaires serait à l'origine de tels bruits de propagande contre l'Église, poussant les Rwandais à les détester. Il dénonce les conséquences des articles mensongers qui sont envoyés aux journaux et revues pouvant provoquer aussi la défiance de l'opinion internationale à l'égard du Rwanda.

2. L'Administration belge et le Conseil de Tutelle de l'ONU

La puissance tutélaire avait été dans l'obligation de donner suite aux remarques et critiques sévères émanant du Conseil de Tutelle. C'est ainsi qu'elle entreprit une série de réformes qui avaient pour finalité d'apporter le changement à trois niveaux : économique,

²¹³ MUNYANGAJU Aloys, « Le pays demande la lumière » *Temps Nouveaux d'Afrique* n°33 du 16.8.1959.

social et politique. Pour répondre aux besoins économiques du territoire un Plan décennal de développement économique et social fut élaboré. C'était un plan global touchant tous les secteurs de la vie économique. Son implantation eut pour résultat l'amélioration des conditions de vie des rwandais. En plus du bien être matériel les mentalités ont également évolué. La réforme politique telle que définie par le Décret du 12 juillet 1952 aboutit à l'introduction du système électoral. Ce début de démocratisation éveilla les consciences de telle manière que tous les habitants auraient aimé avoir un mot à dire dans la direction de leurs pays. Mais immédiatement des divergences apparaissent concernant le futur du pays.

La Belgique fut apparemment prise au dépourvu par l'éclosion du nationalisme des dirigeants rwandais. Elle le fut davantage face à l'acuité de la question des relations entre les élites du pays qui ont générées ce qu'on a qualifié de question hutu-tutsi.

Au cours de la période de lutte pour l'indépendance les Rwandais avaient intériorisé ces différenciations et certains les prenaient comme une vérité immuable. Ceci explique en fait pourquoi l'élite hutue va axer ses revendications sous un angle « racial ». Les journaux revenaient sur les griefs des intellectuels hutus depuis pratiquement la fin de la Deuxième Guerre mondiale et selon toute vraisemblance le gouvernement belge n'a pas réagi dans l'immédiat. Pourtant tout le monde était convaincu que la recherche d'une solution devait être facilitée par sa présence. D'ailleurs à l'apparition des premières revendications c'était en 1945, on observe une que'elles étaient plutôt modérées. En témoigne cet écrit de Kayibanda dans le journal *L'Ami* :

« ... les évolués parlent beaucoup de nos jours. Il y a dans leurs âmes un bouillonnement, des aspirations vagues vers une émancipation qu'ils n'ont pas mesurée. C'est bien compréhensible, ils sont en période de croissance et prêts à toutes les outrances. L'objectif premier de beaucoup peut-être est les droits, mais les droits sont corrélatifs aux devoirs ».²¹⁴

Il aurait suffi que la puissance tutélaire canalise cet objectif des évolués. Les hésitations auraient été motivées par la peur que les deux parties puissent soupçonner qu'en fait la Belgique était en train de jouer l'un contre l'autre des groupes en présence, pour continuer sa domination. Selon la petite phrase de Jean-Paul Harroy il ne fallait pas « casser les vitres ». Puis estimait-on dans les milieux administratifs belges qu'il n'y avait pas de maturité suffisante pour changer quoi que ce soit.

²¹⁴ KAYIBANDA G. « Les hommes nos frères » *L'Ami* n° 11 de novembre 1945, p 113.

Lorsque la question de la non représentation des Bahutu fut soulevée par Albert Maus lors d'une des sessions du Conseil de vice-gouvernement du Ruanda-Urundi, le tout nouveau Vice-Gouverneur général Jean-Paul Harroy réagit en disant qu'il avait besoin d'y réfléchir. Dans sa réponse à Maus, il écrit:

« Si vous pouvez dire haut votre façon de penser et si vous pouvez démissionner lorsqu'une décision prise ne vous plait pas, je dois moi, voir plus loin. Je dois me tracer une politique – l'art du possible – et le réaliser. Je n'ai pas le droit de casser les vitres. Et encore moins de le faire en jetant le manche après la cognée.

Quand on analyse le déroulement du récent conseil, par ailleurs, on conçoit mal que vous vous sentiez battu. Votre vérité a été dite. A demi-mots bien sûr. Mais tous nous comprenons les demi-mots. Par ailleurs, la porte est ouverte – le Gouverneur a carte blanche pour nommer quatre personnes – la représentation des Bahutu que vous estimez à juste titre indispensable. Votre victoire n'est pas aussi spectaculaire que vous le vouliez, mais elle est incontestable. Votre mécontentement ne me paraîtrait justifié qu'après que j'aie eu l'occasion de nommer quatre défenseurs des Bahutu et que je ne l'aie fait ».²¹⁵

Au cours de l'année 1957, lorsque la question Hutu-Tutsi n'est plus un secret pour personne, un représentant de la Belgique qui n'est pas des moindres, à l'instar du Conseil Supérieur du Pays niait encore son existence ou du moins il la relativisait. En effet M. Guillaume, Directeur à Usumbura des Affaires Indigènes et Main-d'œuvre, lors des débats du Conseil Supérieur du Pays réagissant probablement au document dont il a été question ci-haut, déclarait:

« Pour quiconque n'est pas pessimiste, il n'y a rien d'angoissant ni dans l'état actuel de notre politique ni dans la coexistence des Bahutu et Batutsi, que ces pétitionnaires [les membres d'une délégation hutu] veulent noircir. En effet, le gouvernement ne saurait démocratiser instantanément toutes les institutions du pays, alors que la maturité n'en est pas encore à ce niveau.

J'ai conclu de ce rapport qu'il s'agit là d'un problème de pauvres gens, mais qui en soi n'en est même pas un, du moins quant à l'aspect dramatique dont on veut le revêtir ».²¹⁶

Il aura fallu attendre l'année 1958 pour que l'administration belge reconnaisse de façon claire et officielle, la réalité du problème Hutu-Tutsi. Ce fut en effet dans une déclaration faite lors de la session du 3 décembre 1958, que le Gouverneur Harroy montra

²¹⁵ Lettre de M. Harroy à M. Maus du 27 avril 1956 in NKUNDABAGENZI. F., p 43.

²¹⁶ KALIBWAMI, J., 1991, p. 409.

la position du gouvernement dont il était le haut représentant au Ruanda-Urundi.²¹⁷ Le retournement dont il est question dans son discours, selon ses dires avait l'assentiment de son ministre de tutelle et celui de ses collaborateurs. A la déclaration du *Mwami* Mutara à l'issue d'une session extraordinaire comme quoi "il n'y a pas de problème Hutu-Tutsi" il oppose "il y a un problème Hutu-Tutsi". La décision n'était pas facile à prendre car retirer le soutien aux autorités autochtones avec lesquelles la Belgique avait travaillé, pendant plus de quarante ans, et qui plus est, les considérer comme ennemi à abattre ne pouvait qu'avoir des conséquences énormes. Plus tard il dira:

« Et si j'ai personnellement longuement pesé les termes de ce discours, si j'en ai discuté le détail avec plusieurs de mes collaborateurs, il va de soi que, avant toute rédaction, j'en avais référé au Ministre et obtenu son assentiment. Personne ne s'y trompa, d'ailleurs. C'était la Belgique qui rejetait solennellement toutes les conclusions de Mutara de juin 1958 »²¹⁸

Cette déclaration fut faite au cours d'une réunion du Conseil Général du Ruanda-Urundi, un public restreint. Bien qu'il ait fait son choix avec l'aval de ses supérieurs comme il le dit, on a une sensation que les hésitations persistent comme l'indique ce passage : « Un Hutu est celui qui se dit Hutu et un Tutsi est celui qui se dit Tutsi ». ²¹⁹ Comme on peut s'en douter, cette prise de position fut en quelque sorte motivée par le fait que le nationalisme tutsi réclamait l'indépendance le plus tôt possible. Dans les milieux belges une telle attitude était interprétée comme de l'ingratitude. Une minorité à laquelle on avait donné des avantages qui ose demander leur départ ! Aussi la Belgique, du moins ses représentants dans le territoire sous tutelle, n'essaya pas de chercher un terrain d'attente entre les deux groupes. De la même manière qu'elle avait apporté son soutien à l'aristocratie tutsi, ignorant l'existence du groupe hutu, elle choisit de soutenir les revendications hutues. Ces dernières qui étaient au départ une aspiration à plus d'égalité, subissent des modifications eut égard à ce nouveau soutien. Désormais se sera la politique du « ôte-toi que je m'y mette ». Un terrain d'entente n'était plus envisageable.

En Belgique il arrivait aux gens, à titre individuel, de faire allusion à ce qui se passait au Rwanda. Par le biais des milieux catholiques et des journaux comme *La Libre Belgique*, le problème fut évoqué au Sénat :

²¹⁷ « Mr le Vice-gouverneur Général Harroy traite du Problème Hutu-Tutsi. Ma première affirmation sera qu'il y a un problème » *Temps Nouveaux d'Afrique* n° 49 du 7.12.1958.

²¹⁸ HARROY J.-P. *Rwanda. Souvenirs d'un compagnon de la marche du Rwanda vers la Démocratie et l'indépendance*, Bruxelles, Hayez, 1984, p. 248.

²¹⁹ "Discours du Vice-gouverneur Général Harroy » *Kinyamateka* n° 24 du 15.12.1958.

« ...le chef de groupe communiste au Sénat(René Noël), avait brandi les dossiers de l'Action catholique et la toute aussi bien puissante *Libre Belgique* pour dénoncer la misère qui frappait la majorité de la population rwandaise et exiger la fin de la féodalité dans le pays, tandis que le Premier Ministre social-chrétien Joseph Pholien réclamait à la tribune du Sénat que la Belgique et les Nations Unies octroient et garantissent aux hutu - l'usage des libertés fondamentales-tandis que l'établissement d'une monarchie constitutionnel était l'objectif final, qu'à la suite de la déclaration gouvernementale, il donnait explicitement à la politique de la Belgique au Rwanda ». ²²⁰

Toujours d'après Léon Saur, la complexité du débat et les subtilités du positionnement des orateurs communistes et sociaux-chrétiens soulignent un jeu triangulaire qui met en évidence l'influence intellectuelle et le rôle souterrain des amis belges de Grégoire Kayibanda. En même temps qu'il semble révéler des nuances dans l'appréciation générale que le pilier catholique avait de la situation rwandaise, et les moyens d'en sortir. Il continue en disant que c'est dans ce pilier catholique que les leaders hutu trouvèrent de l'aide dans la seconde moitié des années 50. Entre autre le Mouvement Ouvrier Catholique (MOC), les syndicats chrétiens, les mutualités chrétiennes, le Boernbond et même les Equipes populaires aidèrent financièrement le Mouvement Social Muhutu, fondé en juin 1957 par Grégoire Kayibanda. En 1958, la CSP (Christlich Soziale Partei / Centre, sociaux-chrétiens) envoya un dénommé Fafchamp au Ruanda-Urundi pour y aider les partis –démocratiques- à s'organiser.

Les leaders hutus voulaient cette fois avoir le pouvoir à eux seuls, s'il le faut en usant de la force. C'est finalement cette dernière option qui fut adoptée avec le déclenchement des troubles en novembre 1959 sous l'œil complaisant de l'Église catholique et recevant un appui substantiel de la part de l'administration belge. Le Colonel B.E.M Guy Logiest est désigné pour « pacifier » le pays et il est nommé Résident spécial. Il va s'investir à assister par tous les moyens le parti de Grégoire Kayibanda. Ce coup de force « la Révolution sociale » fut réalisé sans que le conseil de Tutelle puisse avoir son mot à dire. L'ONU qui en principe devait être informé de l'évolution du processus de décolonisation a été mise devant le fait accompli. Lorsque la Mission de visite du Conseil de Tutelle arrive à Bujumbura en janvier 1961, elle apprend que le Parmehutu et son allié *Aprosoma* proclamaient la République et la déchéance de la monarchie.

En vue de réaliser les objectifs de son régime de Tutelle, cette organisation disposait de pouvoirs plus étendus que la Société des Nations. Il y avait entre autres: le

²²⁰ Saur, L., p. 48.

pouvoir de recommandation et de suggestion de son Assemblée générale; le pouvoir d'intervention de son Conseil de Sécurité et enfin les pouvoirs d'information dont celui d'adresser un questionnaire aussi détaillé et orientatif que possible pour son rapport annuel. Le premier questionnaire établi par le Conseil de Tutelle concernant l'administration du Rwanda et du Burundi fut adressé à la Belgique le 25 juillet 1947. La Mission de visite des Nations Unies pour les Territoires sous Tutelle est venue au Ruanda-Urundi en 1948; du 20 juillet au 12 août. Dans son rapport, le premier du genre, elle critiquait le peu d'efforts déployés par la Belgique pour l'avancement des rwandais aux plans politiques et administratifs. Elle manifesta aussi son inquiétude face à la domination subie par les hutu et reprocha à la Belgique de trop compter sur les Églises, particulièrement l'Église catholique, pour l'Education et l'enseignement supérieur.

Grâce aux interventions répétées, l'Organisation des Nations Unies a quand même contribué à réaliser au Rwanda un nouveau climat de politisation de l'opinion publique et une prise de conscience des droits dont pouvait disposer la population. Pour jouer pleinement son rôle d'arbitre, il lui aurait été nécessaire d'avoir une connaissance des réalités sur le terrain. Au début, l'accent était plus mis sur les droits politiques de tous les Rwandais et la démocratie que sur l'indépendance. Or, la situation interne du Rwanda se compliquait au fur et à mesure qu'on approchait la date de l'indépendance.

Nous avons eu l'occasion de le souligner, il y avait deux camps antagonistes. Le premier constitué de dirigeants Tutsi, mettait en avant la lutte anticoloniale avec en face l'élite hutue qui posait comme préalable à l'indépendance la démocratisation des institutions. A cet effet *Kinyamateka* publie des articles faisant allusion au prétendu vœu de la population : une véritable démocratie.²²¹ Il n'était pas facile pour les membres de l'ONU de comprendre les enjeux derrière un tel positionnement qui se radicalisait au fil des jours. Les trois semaines, tous les trois ans, ne pouvaient pas suffire pour que la mission de visite puisse éclairer adéquatement les membres de l'Assemblée Générale.

Aussi pour trancher le Conseil de Tutelle ne pouvait que se contenter des rapports des différentes missions de visite, lesquels étaient faits en consultant les pétitions provenant des populations du territoire. Jusqu'en 1956, 80 pétitions avaient été recueillies et elles étaient le plus souvent, anonymes, surtout quand il était question de la puissance tutélaire ou des autorités autochtones. Etant donné que la Belgique était constamment critiquée ce furent les thèses nationalistes qui avaient le soutien de la majorité des

²²¹ Anonyme, « Le pays veut une véritable démocratie » *Kinyamateka* n° 12 du 15.6.1959 ; n° 13 du 1.7.1959.

membres. Elle finit par accepter le principe d'accorder l'indépendance qui était par ailleurs l'aboutissement normal du régime de Tutelle. Dès-à-présent les journaux belges commencent à préparer l'opinion à propos du possible changement d'alliance. *La Revue Nouvelle* publie cette analyse de la situation de l'abbé Stanislas Bushayija très connu pour son opposition au *Mwami* surtout à l'époque de la question scolaire (1954) :

«... Les droits illimités accordés au roi aboutirent à l'évincement des Hutu de leurs anciens droits et à l'asservissement. Les Tutsi s'allièrent avec les européens dont ils avaient perçu la puissance mais auxquels ils se sentaient supérieurs par la finesse de l'esprit. L'évolution du pays exige que la compétence et non l'hérédité justifie les responsabilités. La prise de conscience progressive des injustices pousse les Hutu à revendiquer la reconnaissance de leur égalité. Ces revendications s'expriment dans des articles des journaux et des manifestes de plus en plus nombreux».²²²

Une telle démarche s'explique par le fait qu'au Rwanda à ce moment l'opinion publique s'exprimait sans détour sur l'avenir du pays. Mais la polémique sur la question hutu-tutsi était déjà entamée. En effet:

« Le Conseil Supérieur du Pays venait de publier sa "Mise au point" dans laquelle il demandait à la Belgique d'élargir davantage les compétences de l'autorité autochtone dans la direction du Rwanda. Des leaders Hutu avaient déjà publié le Manifeste... La Mission de visite de l'ONU eut tout le loisir d'observer la situation du Rwanda, qui connaissait une très intense activité politique. Elle reçut des pétitions des deux tendances, soit pour l'accélération de la marche du Rwanda vers l'indépendance, soit pour l'instauration prioritaire d'un régime démocratique ».²²³

Etant donné que par principe dans les territoires sous tutelle, l'ONU poursuivait un double objectif: les amener vers l'indépendance et y faire triompher un ordre juste et démocratique, elle était tiraillée entre les orientations opposées qu'on remarquait sur la scène politique rwandaise. Au Rwanda les protagonistes étaient attentifs à ce que pouvait penser ou faire l'ONU: déplacements des membres de la mission de visite, les rapports faits après une visite, diverses interventions lors des débats des réunions au Conseil de Tutelle ou de l'A.G... Respectant ses principes, l'ONU, dans les débuts mettait l'accent sur les droits politiques de tout le peuple rwandais. Mais quand il devint clair que l'opinion qui revendiquait en priorité les droits démocratiques avait les faveurs de la Belgique, la

²²² BUSHAYIJA S. " Aux origines du problème Bahutu au Rwanda" *La Revue Nouvelle* 14e année, XXXVIII, 12 1958.

²²³ KALIBWAMI, J., 1991, p. 396.

majorité de ses membres se rangèrent à l'opinion nationaliste. Autrement dit les réalités sur le terrain étaient peu connues en métropole.

Le seul organe gouvernemental publia les préoccupations de cette organisation à ce sujet, telles qu'exprimées par le chef de la Mission de visite du Conseil de Tutelle. Il disait à propos de la situation politique :

«... la Mission a été frappée par une modification de cette situation. Les autorités commencent à demander avec insistance qui s'accroît de mois en mois, une beaucoup plus grande participation aux affaires du territoire. Ils ne sont plus satisfaits d'être restreints au domaine de l'organisation traditionnelle et coutumière. Je dois dire que j'ai été déçu par l'ignorance quasi complète qui règne parmi la population y compris la grande majorité de ses élites, en ce qui concerne l'existence, les buts et le fonctionnement des Nations Unies et du régime de tutelle. Il y a là une lacune regrettable que l'autorité administrante devrait avoir à cœur à combler. Nous sommes bien informés que certaines publications peuvent être trouvées ici et là, mais cela ne suffit pas. »²²⁴

Désormais le jeu entre partenaires devint du cache-cache ou tout simplement ils s'épiaient, cherchant la stratégie d'asséner à l'autre un coup décisif. Ceci entraîna une radicalisation des positions des principaux concernés à savoir les dirigeants autochtones et les leaders hutus. Le rangement de l'Église catholique, par la presse écrite interposée, pour les revendications hutues aurait pu être une bonne chose en soi car un changement visant la fin des abus et injustices était nécessaire. Mais bien que cela ne devait surprendre ni les uns ni les autres, depuis que les nouveaux missionnaires étaient les adeptes du catholicisme social, le choix de l'Église contribua à rendre encore plus difficile la situation.

Les leaders Hutu encouragés par ce soutien intensifièrent leur lutte. Alors qu'auparavant ils revendiquaient des réformes au niveau social et politique, ils passèrent à la réclamation d'une participation dans la direction du pays. C'est vers cette époque que *Temps Nouveaux d'Afrique*, publie les articles des étudiants rwandais en Belgique qui étaient des pamphlets contre le régime en place. Il s'agit de Birara Jean²²⁵ et Cyimana Gaspard²²⁶. Nous avons vu qu'à un certain moment que Mgr Bigirumwami avait des doutes qu'ils soient les authentiques auteurs au vu de leur contenu virulent contre les autorités coutumières et même contre certains membres du clergé indigène. Le silence

²²⁴ Rudipresse, n° 53 du 8.3.1958 p. 6.

²²⁵ BIRARA J. « Le Rwanda : son passé et son avenir » *Temps Nouveaux d'Afrique* n° 30 du 26.7.1959.

²²⁶ CYIMANA G. « Plaidoyer pour le menu peuple du Ruanda-Urundi » *Temps Nouveaux d'Afrique* n°23 du 7.3.1959.

puis le soutien de la cause hutu par l'administration belge loin de calmer les esprits ravivent les tensions. Le manque de connaissance des réalités locales de l'ONU ne pouvait pas donner à l'organisation les moyens appropriés pour un arbitrage où tout le monde trouverait son compte.

3. Le monde ecclésiastique et son évolution

En ces années de l'après-guerre, en Europe, tout le monde était convaincu que l'indépendance des colonies était inéluctable. Le problème étant de savoir quand et comment. Vers 1955, le Pape Pie XII, avait invité les puissances coloniales à ne pas s'opposer à l'accession de nouveaux peuples aux responsabilités. Dans son encyclique *FIDEI DONUM* qui fut largement diffusé dans *Grands Lacs* et autres journaux catholiques, il invitait les évêques à tourner leurs regards vers l'Afrique. Le message était très important pour tout chrétien, en commençant par ceux qui ont en charge les âmes. Ils doivent avoir:

« La volonté de lutter sur le continent noir contre les progrès du matérialisme athée et du communisme était explicite dans *FIDEI DONUM* et tout aussi évidente la crainte pontificale de voir une Afrique décolonisée basculer dans le camp soviétique. S'engager sur le continent noir pour la propagation de la parole du Christ, c'était aussi lutter contre les faux prophètes athées et communistes. Vingt prêtres de plus dans telle région permettraient aujourd'hui d'y planter la croix alors que demain cette terre, travaillée par d'autres ouvriers que ceux du Seigneur sera peut-être devenue imperméable à la vraie foi ».²²⁷

L'Église du Rwanda sans se conformer entièrement à l'esprit de ce message, devait viser une véritable transformation du système social. Face à la montée du nationalisme l'Église se posait des questions, devait-elle lier son sort à celui d'un pouvoir temporel. Nous avons constaté plus haut que l'arrivée de jeunes missionnaires avait apporté des changements dans les relations avec le pouvoir autochtone. Ces prêtres étaient en contact quotidien avec la masse et étaient au courant des aspirations et revendications de l'élite hutu. Leur choix se porta aux plus nombreux au risque de s'aliéner leurs alliés d'hier.

En se référant à un extrait d'un article du R.P. Mosmans cité par Guy Logiest on comprend que l'Église catholique était consciente que les aspirations des leaders hutus provoqueront tôt ou tard des frictions avec les autorités établies. Or la formule de

²²⁷ SAUR, L. 2003, p. 87.

collaboration qui a été suivie fidèlement jusque là risquait de faire apparaître l'Église comme ayant partie liée avec le gouvernement.

« S'il devait en être ainsi, l'Église serait rendue solidaire des inévitables erreurs de tactique, de lenteurs, des faux pas, bref tous ces éléments souvent impondérables qui blessent les autochtones au plus intimes d'eux-mêmes...

C'est dans cette optique que les évêques du Congo belge et du Ruanda-Urundi se réunirent en juin 1956 à Léopoldville. Pourquoi? Parce qu'ils se préoccupaient déjà de l'après colonialisme. Il s'agissait du maintien de l'Église catholique en Afrique. Pour la première fois, dans une déclaration aux fidèles, ils prirent une position indépendante de la politique de l'Administration. Ils y exprimèrent des opinions qui, en plus d'un point, bousculaient les convictions officielles ».²²⁸

Au niveau du Territoire du Ruanda-Urundi, cette déclaration fut confirmée et adaptée en 1958 par une lettre pastorale sur la justice, signée par les quatre Vicaires apostoliques du Ruanda-Urundi à savoir: Mgr Grauls de Gitega, Mgr Martin de Ngozi, Mgr Perraudin de Kabgayi et Mgr Bigirumwami de Nyundo.²²⁹ Publiée à l'occasion du carême 1958, elle rappelait la finalité de l'autorité dans la pensée chrétienne. Dans ce qu'on pourrait considérer comme des généralités ils disent que:

« Là où elle règne [la justice] règne aussi un climat de paix, de concorde et de sécurité. L'humble citoyen ne vit pas dans la méfiance et la crainte: l'autorité sait qu'elle peut trouver l'appui et la collaboration des masses, ou du moins de cette partie saine de la population que l'injustice seule peut conduire à des excès... Le patron qui la pratique [la justice] s'attribue le respect et la confiance de ses ouvriers; l'ouvrier à son tour, s'il remplit fidèlement ses obligations, a le droit d'attendre un salaire qui tient compte des exigences de la justice sociale et de la qualité des prestations ».²³⁰

Sur cette question de justice ils purent s'adresser directement aux autorités des deux pays sans les encenser. Dans ce passage les évêques parlent sans ambages des injustices et abus de pouvoir tout en les dénonçant. La question qu'un observateur extérieur pourrait se poser, ces faits étaient-ils un phénomène nouveau? Pourquoi ont-ils choisi juste ce moment précis? La réponse est plutôt difficile à trouver sans que les concernés le fassent eux-mêmes. Ce que l'on peut retenir c'est que le ton était dur et qu'apparemment l'Église se préparait à changer le fusil d'épaule.

²²⁸ LOGIEST, G., *Mission au Rwanda. Un Blanc dans la bagarre Tutsi-Hutu*, Bruxelles, Ed Hatier /Didier, 1988, p 96.

²²⁹ « Lettre pastorale des Vicaires apostoliques du Ruanda-Urundi sur la justice » *Temps Nouveaux d'Afrique* n° 13 du 31.3.1958.

²³⁰ DE LACGER, Ch., 1959, p. 466.

Les obligations de justice, disaient-ils, sont malheureusement encore très aisément méconnues dans nos pays. Ceux qui détiennent l'autorité ont une tendance néfaste à la faire servir indûment « à leur propre avantage et à l'avantage de leurs proches ou de leurs amis ». Ici les évêques s'attaquaient au népotisme mais ils n'ont pas oublié de s'en prendre aussi à la corruption.

« Exiger une rétribution supplémentaire pour accomplir les actes inhérents à sa formation constitue un abus répréhensible. Celui qui, en plus de l'impôt prévu pour racheter les prestations coutumières, réclame des journées de travail, des vivres, du bétail ou de l'argent commet autant de larcins. Se rend également coupable d'injustice le chef ou le policier qui exagère le tarif d'une amende soit par vengeance, soit afin de retenir par-devers lui une partie de la somme perçue ».²³¹

Ces enseignements d'ordre social et politique sont vite reliés à la spiritualité. A plus forte raison mérite-t-il la colère de Dieu « celui qui volontairement fait ou laisse condamner un innocent ». De même, il manque à la justice celui « qui impose toujours aux mêmes individus, d'ordinares les plus pauvres, les corvées pénibles, et plus encore celui qui, ayant reçu une somme pour payer les travailleurs, ne la distribue pas intégralement aux destinataires ». En injectant un tel raisonnement parmi les chrétiens, l'Église à dessein s'était chargée d'un travail de propagande politique.

Cette lettre pastorale creusa davantage le fossé entre l'Église catholique et les dirigeants rwandais. Certains parmi eux estimaient qu'ils étaient accusés à tort ou que les faits rapportés étaient exagérés. Dans leurs commentaires ils n'hésitaient pas à dire qu'elle est inspirée par le mouvement hutu car son contenu ne diffère en rien avec les articles dans la presse ou de leurs autres écrits. Bon nombre de termes utilisés dans la lettre se retrouvaient dans le document Manifeste des Bahutu et vice versa. Comme quoi ceux qui avançaient que ce dernier fut écrit par les missionnaires, signé par les leaders hutu n'étaient peut être pas loin de la vérité. D'une manière générale cette lettre collective de l'épiscopat du Ruanda-Urundi s'attaquait aux abus et injustices mais aussi elle était un prélude à la reconnaissance de la légitimité des aspirations hutu à plus d'égalité sociale et politique. Selon toute évidence le régime monarchique avait senti qu'il était sérieusement menacé, qu'il était entrain de perdre un allié de longue date.

Comme pour le reste de la société rwandaise, au sein du clergé indigène et parmi les missionnaires il y avait aussi des divergences quant à l'attitude à prendre. Ceux que l'on

²³¹ Les Vicaires « Lettre pastorale de leurs Excellences les Vicaires et Préfets apostoliques du Congo belge et du Ruanda-Urundi » *Temps Nouveaux d'Afrique* n° 35 du 30.8.1959.

peut considérer comme conservateurs avaient comme argument la sauvegarde de la paix, de l'union entre les Rwandais. Pour eux le mouvement animé par les leaders hutu était présenté comme une source de mécontentement et de haine dans une population qui jusque-là vivait dans l'entente. Ils insistaient sur la nécessité pour les Rwandais de s'unir pour obtenir l'indépendance quitte à chercher ensemble comment corriger ces anomalies. Pour eux il s'agissait d'une manœuvre du colonisateur:

« ...le problème Hutu-Tutsi était alors implicitement ou explicitement présenté comme une arme dangereuse entre les mains du colonisateur. On recommandait aux employés de la mission de ne pas favoriser les divisions, de garder tout ce qui avait rapport à la mission en dehors des questions politiques. En matière scolaire, un tel (surtout un missionnaire qui partageait cette opinion) déclarait ignorer qui est hutu, tutsi ou twa ».²³²

L'autre aile du clergé et dans les milieux religieux (Frères et Sœurs) ne se donnait pas la peine pour afficher ses penchants pour la cause hutu. Elle critiquait clairement le régime rwandais, qui, disait-elle, était à la base d'inégalités sociales, d'injustices, d'abus de pouvoir. Elle donnait raison aux Hutu qui revendiquaient les droits politiques, sociaux dont ils étaient privés et celui qui en avait les moyens favorisait l'expression des revendications, à l'intérieur des établissements scolaires, dans leurs homélies comme dans la presse. Leur position se remarque surtout dans le vécu quotidien et surtout dans les relations qu'ils entretenaient avec leurs ouailles. Ainsi on a vu les prêtres tutsis qui étaient pris dans la tourmente des changements, certains se sentant menacés, ont pris le chemin de l'exil.

Pour la grande majorité des missionnaires européens, nous avons eu l'occasion d'en parler, au nom de la doctrine sociale de l'Église étaient fortement engagés. Certains même un peu trop, de telle manière que sans engager toute l'institution ils menaient un combat quasi personnel contre le *Mwami*. En pleine grand-messe un prêtre missionnaire poussa l'affront à lui refuser l'eucharistie : chaque fois qu'il arrivait près de lui, il rebroussait chemin et continuait la distribution dans l'autre sens. Il y avait aussi le cas de ses relations entre lui et le Père Dejemeppe.

Ses collègues Pères Blancs ne pouvaient pas le faire puisqu'ils étaient dans le même camp : leur plaidoyer n'aurait pas la même valeur que celui de quelqu'un qui était supposé être en dehors de leur communauté. Quoiqu'il en soit ces missionnaires prirent ouvertement la défense des petits, des opprimés, pour le relèvement et l'émancipation de la masse. Malheureusement, tous comme leur Vicaire ont commis la même erreur de

²³² KALIBWAMI, J., 1991, p.445.

penser que tous les membres d'une ethnie étaient soit opprimés, soit oppresseurs. Comme des gens vivant avec ces masses ils auraient pu avoir beaucoup plus de discernement. Probablement qu'ils ont choisi d'obéir à leur évêque en abondant dans le même sens que le mandement de Carême.

La lettre pastorale a contribué grandement à dresser une ethnie contre une autre. Non seulement elle était lue aux chrétiens au cours des messes dominicales mais aussi elle fut reproduite et commentée dans *Kinyamateka*.²³³ Quand une personnalité très respectée comme le Vicaire, nous l'avons vu affirme « les différences et les inégalités sont pour une grande part liées aux différences de race », cela n'a fait que pousser à la radicalisation des groupes sociaux les amenant sur le terrain ethnique. Mais c'est aussi un signe que l'accord tacite qui avait prévalu jusque là, était rompu. La lettre est venue renforcer l'idéologie affirmant que la masse hutue avait été écrasée par une minorité tutsie et que par conséquent il fallait se débarrasser de l'institution monarchique. Dans la logique des choses si ceux-là qui étaient aux commandes étaient fautifs, il suffisait de les ramener dans le droit chemin et aux récalcitrants de les sanctionner individuellement. La globalisation dans cette situation était plutôt dangereuse.

Les leaders hutu au lieu d'axer leur lutte sur un projet de société ont cru, depuis lors que conquérir et se maintenir au pouvoir c'est avoir pour soi le nombre: privilégiant la démocratie du nombre à la démocratie des idées. La Belgique qui aurait pu initier une démocratie véritable pouvant apaiser les tensions qui montaient se rangea sur la position de son alliée de toujours l'Église catholique et apporta à son tour son soutien aux leaders hutu.

4. Le rôle des partis politiques

A Mwima le pire avait été évité, un geste déplacé, un mot déplaisant de la part d'un officiel belge aurait pu facilement provoquer un bain de sang. M. Harroy et ses collaborateurs venaient de subir un camouflet, les leaders Hutus de leur côté furent obligés de ravalier pour un moment leurs visées républicaines. Les réactions affichées variaient d'un camp à l'autre. Les royalistes se disaient sans trop l'afficher qu'ils ont réussi leur coup. L'administration belge estimait que puisque le nouveau *mwami* avait déclaré qu'il sera un roi constitutionnel c'était le triomphe de la démocratie. Les leaders hutus, même s'ils remettaient à plus tard leur projet d'instauration d'une République, ajoutèrent dans leurs revendications la manière autocratique utilisée dans la désignation du

²³³ « La lettre pastorale de Mgr Perraudin : *Par omnia caritas/ Par-dessus tout la charité* » *Kinyamateka* n°5 du 1.3.1959 KAYBANDA G., « Enfin, une lettre sur la vérité » *Kinyamateka* n° 14 du 15.7.1959.

nouveau roi. L'Église catholique qui était dans le collimateur des dirigeants nationalistes ont préféré de désormais agir d'une manière discrète.

Ce fut dans un tel contexte que les premiers partis politiques ont été formés. Malgré l'existence de deux camps opposés depuis que le courant nationaliste avait vu le jour on n'avait pas pensé à mettre sur pied ce genre de formations. Au courant de l'année 1957, Grégoire Kayibanda avait créé une association « Mouvement Social Muhutu ». C'était un prélude à la tendance de former des partis politiques en se basant sur l'appartenance ethnique. Alors que la grande majorité des rwandais vivait dans les conditions identiques, ceux qui avaient eu l'accès à l'école secondaire, par opportunisme cherchaient à susciter les appuis en se basant sur les groupes ethniques auxquels ils sont issus. En effet :

« La petite couche instruite, sortie notamment d'Astrida ou du séminaire, qui était touchée par l'obsession ethnique : face à l'élite tutsie, avec son aile cléricale, appuyée sur le corps des dirigeants coutumiers, se cristallisait une contre-élite hutu enseignante, de prêtres, de catéchistes, d'auxiliaires médicaux ou agronomes, dont l'influence pouvait être relayée par des artisans, des commerçants, des camionneurs. L'accès des uns aux ronéos et des autres au transport allait se révéler utile». ²³⁴

La société rwandaise petit à petit conscientisée par la presse écrite animée par les missionnaires et par cette catégorie de gens ayant accès aux ronéos, avait évolué avec deux camps antagonistes. Les partis politiques à créer allaient être le reflet des réalités qui avaient été façonnées par les élites. Bien avant que l'administration belge n'autorise la fondation de partis politiques en Mai 1959, l'Association pour la Promotion Sociale de la Masse qui existait déjà comme association se transforme en parti politique. Sitôt le droit de création de partis reconnus au moins une vingtaine de partis a vu le jour dont quatre seulement avaient une audience nationale et vont jouer un rôle de premier plan.

Il s'agit dans l'ordre des dates de leur création de :

APROSOMA : Association pour la Promotion sociale de la masse (Mars 1959) avec comme mot d'ordre : combattre les bases culturelles et institutionnelles de la monarchie telles que le tambour emblème Kalinga.

Amener le peuple hutu à la prise de conscience de sa situation et à son émancipation

Réclamer que l'indépendance soit précédée par l'établissement d'un régime démocratique.

²³⁴ CHRETIEN, Jean-Pierre, *L'Afrique des Grands Lacs. Deux mille ans d'Histoire*, Paris, Flammarion, 2000, p. 263.

Ce parti depuis le temps où il existait comme association a joué un grand rôle dans l'éveil des masses. Malheureusement il axa son combat sous l'angle de l'ethnisme qui a entamé la cassure dans la coexistence pacifique des rwandais. Ses membres étaient considérés par les autorités coutumières comme des agités et agitateurs. En ses débuts, il était monarchiste, pourquoi pas un *mwami* qui serait hutu pensait son fondateur Joseph H. Gitera, mais après les troubles de 1959, il devint un parti républicain. Parmi ses adhérents nous retrouvons un certain Aloys Munyangaju qui avait accès à la presse missionnaire et a pu jouer un grand rôle dans cette conscientisation de la société rwandaise. En tant que journaliste il avait son propre journal Soma édité à Bukavu mais il s'est illustré comme rédacteur à *Temps Nouveaux d'Afrique*. Plus loin en parlant de ce journal nous verrons qu'il en était le principal animateur.

Tout au long de l'année 1959 à lui tout seul il a publié plus d'une vingtaine d'articles qu'il signait soit par som et prénom, soit par les initiales A.M. (Aloys Munyangaju. Ces articles vont de l'information générale à des critiques de la situation qui prévalait au niveau politique du Rwanda.

– UNAR : Union Nationale Rwandaise (3 septembre 1959). Ce parti se réclamait de l'héritage spirituel de Rudahigwa qui de son vivant invitait les rwandais à rester unis : *Imbaga y'Inyabutatu Ijyambere/ L'unité des trois ethnies source de progrès*. Probablement qu'il avait été inspiré par la devise belge : L'Union fait la force. Le programme de l'Unar en premier lieu combattait le problème des ethnies affirmant que c'est une création du colonialisme qui voulait « diviser pour régner ». Ses dirigeants « nationalistes » avaient compris que l'heure de la libération allait sonner. De ce fait l'Unar critiquait sévèrement le système colonial relevant les injustices dont il était la source. Il demandait l'autonomie interne pour 1960 et l'indépendance pour 1962. *Temps Nouveaux d'Afrique* s'est beaucoup intéressé à ses réunions publiques. Il est pratiquement le seul parti auquel il a consacré quelques articles.²³⁵

– RADER : Rassemblement Démocratique Rwandais (14 septembre 1959). Ce parti s'opposait à la conduite du pays dans la ligne de la monarchie traditionnelle. Aussi réclamait-il des institutions pouvant garantir la liberté aux individus et aux associations. Au point de vue social et économique, il était pour la nationalisation des grands pâturages

²³⁵ ANONYME, « Astrida, meetings sur meetings » *Temps Nouveaux d'Afrique* n°40 du 4.10.1959 ; « Kigali, Grand Meeting du Parti de l'Union Nationale Rwandaise » *Temps Nouveaux d'Afrique* n° 42 du 18.10.1959.

quitte à indemniser leurs propriétaires. A l'égard de l'administration belge il se contentait d'adresser des recommandations, des suggestions pour améliorer ou corriger la situation sans toutefois émettre des critiques. Il est l'un des rares partis à avoir eu droit à une entrevue avec le Vice-gouverneur Général.²³⁶ Ses leaders étant pour la plupart des tutsi, agents de l'administration belge, d'aucuns ont pensé que c'est elle qui l'a créée en vue de concurrencer UNAR. Vouloir afficher qu'il était nationaliste à l'instar de l'Unar, il demandait le rattachement au Rwanda des provinces qui auraient fait partie du Rwanda avant le partage colonial. Il demandait l'autonomie interne pour 1962 et l'indépendance pour 1968.

– PARMEHUTU : Parti du Mouvement de l'Emancipation Hutu (26 septembre 1959). Il remplace l'association « le Mouvement Social Muhutu ». Ses fondateurs se retrouvaient dans tous les Territoires mais l'appareil dirigeant reste le trio de l'évêché de Kabgayi. Quand le mouvement était encore au stade d'une association, Grégoire Kayibanda avait préféré rester en retrait, confiant la présidence de ce mouvement à Maximilien Niyonzima²³⁷ tous deux rédacteurs à *Kinyamateka* et le secrétaire général de l'association était Calliope Mulindahabi qui travaillait au secrétariat de l'Evêché. Avec la fondation du parti Kayibanda en devient le président et Niyonzima en est son vice-président. Ce n'est pas par hasard si au courant de l'année 1959 *Kinyamateka* pouvait avoir un penchant pour la cause hutu.

Les articles sont signés anonymement mais les titres parlent d'eux-mêmes pour quelqu'un qui comprend le Kinyarwanda. Après la mort du *Mwami* on rencontrait des intitulés du genre « C'est en restant calme qu'on parvient à s'entendre²³⁸ » ou « Comprend d'abord avant de réagir »²³⁹ Le parti concentrait ses efforts à lutter contre le régime monarchique mais en ce moment il n'exprimait pas ouvertement ses visées républicaines. Ce n'est que plus tard quand, se voyant taxé de parti ethniste, qu'il choisit de s'appeler Mouvement Démocratique Républicain (MDR) sans toutefois abandonner celui de Parmehutu qui à lui seul était tout un programme.

Il réclamait plus de justice et exigeait le maintien des mentions « hutu », « tutsi » et « twa » dans les documents officiels pour pouvoir contrôler le monopole politique et culturel détenu par l'ethnie tutsi. Au niveau administratif, il demandait qu'aux

²³⁶ XX « Kigali. Une délégation du RADER chez Harroy » Temps Nouveaux d'Afrique n°45 du 8.11.1959.

²³⁷ « NYONZIMA M. (président), HABYARIMANA J (vice- président), MULINDAHABI C (secrétaire) SIBOMANA J (trésorier). Le Mouvement social muhutu (statut) » *Temps Nouveaux d'Afrique*, n°45 du 9.11.1958.

²³⁸ ANONYME, « C'est en restant calme qu'on parvient à s'entendre » *Kinyamateka* n° 15 du 1.8.1959.

²³⁹ ANONYME « Comprend d'abord avant de réagir », *Kinyamateka* n° 15 du 1.8.1959.

fonctionnaires belges on associe les rwandais pour les initier jusqu'au jour où ces derniers seraient à même d'avoir l'entière responsabilité. Sur la question d'indépendance le parti Parmehutu demandait qu'il y ait d'abord la démocratisation des institutions. Pour lui le Rwanda vivrait cinq ans d'expérience démocratique au bout desquels on organisera un référendum pour déterminer la date de l'indépendance nationale.

De ces quatre grands partis, deux à deux étaient étiquetés soit des partis tutsi soit des partis hutu. Le Parmehutu avouait publiquement son appartenance et son appellation à elle seule jouait un rôle mobilisateur. Quant à l'Aprosoma, du temps où il était encore une association, prétendait lutter pour la libération de toute la masse sans tenir compte de l'appartenance ethnique. Mais en analysant bien les écrits de son fondateur Joseph Habyarimana Gitera, on constate que pour lui le terme « opprimé » s'appliquait aux seuls Hutu. C'est lui qui, puisant dans les mythes hamitiques et bantous enseignés dans les écoles, introduisit l'idéologie présentant les Tutsi comme des seigneurs guerriers qui ont asservis le peuple hutu : des notions d'autochtones contre des allogènes.

Les deux restants étaient attribués aux Tutsi. L'Unar comme son nom l'indique était un parti national qui était contre la référence aux ethnies et son appareil dirigeant comprenait aussi bien les Hutu que les Tutsi. Bon nombre de chefs et sous-chefs en étaient membres influents mais avaient refusé à dessein d'entrer dans ses organes dirigeants. Un cousin de Kayibanda, Michel Rwagasana en était le Secrétaire Général. Mais du fait que ces chefs et sous-chefs y avaient adhéré et en étaient des membres actifs, il était toujours considéré et présenté comme un parti des Batutsi. Quant aux membres du parti Rader, ils se recrutaient parmi les commis de l'administration. C'étaient surtout le groupe des anciens élèves du Groupe scolaire d'Astrida dont le chef de file était Bwanakweli et des partisans du prince Rwigemera qui comme le dit Justin Kalibwami n'a jamais eu de rapports harmonieux avec son frère. Depuis longtemps, même avant l'éclosion du nationalisme, ils avaient toujours été des adversaires de Rudahigwa, encouragés en cela par le Frère Secundien.

Ici nous pourrions nous demander le pourquoi de l'existence du dédoublement de partis dans chaque camp. Du côté des partis hutus les deux avaient fondamentalement les mêmes buts seulement les tempéraments et les méthodes des deux présidents étaient différents. Leurs programmes prônaient l'émancipation du petit peuple sous entendu tous les Hutu. Trop brouillant et inconstant M. Joseph Habyarimana Gitera bien que ce soit lui qui ait initié la lutte en premier lieu s'était aliéné le soutien des missionnaires et de l'administration. Quant à M. Kayibanda il avait l'avantage d'être en même temps rédacteur dans les journaux catholiques et très actif dans les mouvements d'action

catholique et présentait l'avantage d'agir discrètement à la satisfaction des missionnaires qui en coulisse lui prodiguaient des conseils.

Les deux les partis Tutsi, tout en étant tous deux monarchistes, avaient des idéologies différentes. Alors que l'Unar réclamait l'indépendance immédiate, le Rader constitué d'agents de l'Administration était plutôt conciliant à son égard. Le peuple lui reprochait d'être un parti de l'élite voire même d'être une formation mise en place en vue de contrebalancer l'influence de l'Unar. Les rares chefs et sous-chefs qui avaient adhéré au Rader n'ont jamais subi de brimades comme c'était le cas pour leurs collègues de l'Unar.

Sitôt après le lancement officiel, les partis politiques intensifièrent des activités de propagande pour faire connaître leurs programmes et pour accroître le nombre des membres. Les journaux catholiques ont continué à apporter leur soutien aux partis hutu mais chaque parti se dota aussi d'un organe de presse propre. L'Aprosoma publiait ses articles incendiaires dans son journal *Ijwi rya rubanda rugufi*/La voix du « menu »peuple. L'unar avait créé le journal *Rwanda nziza*/ Beau Rwanda avec comme sous titre L'unité. Tandis que le Parmehutu avait lancé *Ijwi rya Demokrasi*/ La voix de la démocratie. La propagande se faisait aussi au moyen des tracts distribués au sein de la population et par des chansons au cours des meetings politiques. Nous avons constaté qu'après le lancement officiel, à l'exception des articles d'information générale, la presse catholique évitait de traiter les problèmes politiques de manière partisane.

Seuls les partis Aprosoma et Unar organisèrent ces meetings populaires au niveau des instances administratives : dans un premier temps aux chefs lieux des Territoires. Le Parmehutu n'a pas pu se défaire de ses anciennes méthodes de propagande discrète se faisant soit au cours de réunions clandestines ou en marge des réunions du mouvement d'action catholique : la Légion de Marie. Voyant qu'il n'y avait pas de démonstrations extérieures et de rassemblements de masse, on aurait pu croire qu'il n'avait pas d'adhérents. Mais c'est ce parti avec l'Unar qui atteignait la population jusqu'au niveau de chaque colline. Dans leurs discours les unaristes affichaient leurs thèses anticolonialistes, nationalistes et monarchistes et dénonçaient publiquement les partis faisant référence aux ethnies. Ils recevaient des applaudissements enthousiastes des foules mais plus les jours avançaient plus ils rencontraient des contremanifestations.

Les petits partis avaient fini par se dissoudre soit au profit du Parmehutu soit au profit de l'Unar. Ce dernier avait en face de lui, la coalition de ses adversaires politiques qui avaient formé un front commun. Le Parmehutu, l'Aprosoma et le Rader le combattaient et se présentaient eux-mêmes devant l'opinion publique comme des parti de la démocratie, de la

justice et bien entendu pour l'Aprosoma et le Parmehutu s'ajoutait l'émancipation des hutu. En même temps, ils ne manquaient pas de désigner l'Unar comme le parti du conservatisme social et politique. Sous l'instigation des journaux catholiques il s'est vu accolé l'étiquette de parti communiste et était accusé de tous les maux : l'athéisme, la persécution religieuse, la tyrannie... A cet effet *Kinyamateka* écrivait ; « Le communisme n'entre pas au son des trompettes »²⁴⁰ ou encore «Le communisme n'aura pas de complices ».²⁴¹

Ce fut dans un tel environnement politique que se s'est fait le changement de régime dans l'administration rwandaise de novembre 1959.

II – Révolution sociale ou révolution raciale ? La position de la question « hutu-tutsi »

Avec la création des partis politiques on aurait pensé que cette fois les choses allaient s'arranger. Que la question Hutu-Tutsi allait être réglée définitivement. Référence faite aux principes démocratiques chaque parti pourrait désormais propager ses idées et il y aurait des élections. Le vainqueur mettrait en application son programme et le reste des partis passeraient dans une opposition reconnue. Mais cela était sans compter sur l'orientation qui avait été donné par les débats dans les journaux au cours des années précédentes. Ils avaient créé une situation d'antagonisme de manière que l'adversaire politique était finalement considéré comme un ennemi. Un opposant au régime était perçu comme un rebelle. Tout Tutsi est supposé d'être contre-révolutionnaire. D'où l'intolérance qui s'est installée surtout autour de la question Hutu-Tutsi.

Pendant les mois de septembre-octobre les partis organisèrent les campagnes marquées par des accrochages. *Kinyamateka* s'est limité à annoncé leur lancement.²⁴² Le problème tel qu'il était posé depuis un certain nombre d'années était social et politique. Le climat politique se détériorait du jour au lendemain. L'intolérance qui était au départ verbale fut ponctuée d'incidents isolés qui ont fini par aboutir à une guerre civile opposant les deux camps. De la lutte mettant en avant des revendications sociales, où il était question de riches et de pauvres, on en était au conflit à caractère « racial » mettant aux prises les hutu et les tutsi.

La puissance tutélaire, depuis le début de la décennie, s'était fixée les objectifs de préparer la population sous son administration à se prendre en charge. Devant les prises de

²⁴⁰ Anonyme, « Le communisme n'entre pas au son de trompette » *Kinyamateka* n° 16 du 15.8.1959.

²⁴¹ Anonyme, « Le communisme n'aura pas de complices » *Kinyamateka* n°17 du 1.9.1959.

²⁴² Anonyme, « Les partis politiques » *Kinyamateka* no 19 du 1.10.1959.

positions des élites qui étaient discordantes, elle eut des difficultés à redresser la situation. Bien au contraire elle fut entraînée à faire son choix. Celui-ci est venu tardivement le pays avait cheminé dans le sens où l'accession à l'indépendance dans l'unité n'était plus possible. Non seulement elle accorda un soutien à l'un des camps qui s'opposaient mais aussi elle contribua à placer au pouvoir le groupe qui quelques années auparavant ne revendiquait que la fin des abus et injustices.

1. Le déclenchement des troubles de la Toussaint

Les autorités traditionnelles, le *Mwami* en tête étaient déçues par le lâchage effectué par ses deux anciens alliés. Ils estimaient que cette question a été créée dans le cadre du diviser pour régner. Les problèmes existant entre les deux communautés pouvaient être résolus progressivement. La preuve en était les mesures prises immédiatement après les réformes introduites par le décret du 14 juillet 1952. Les différents Arrêtés du *Mwami* : suppression de l'*Ubugake* et du travail obligatoire visaient en fait à corriger la situation sociale antérieure. Au niveau politique, à l'issue des discussions sur la question Hutu-Tutsi les membres du Conseil Supérieur du pays avaient suggéré que les chefs et les sous-chefs allaient démissionner. Tous les rwandais qui en avaient envie pourraient alors poser leurs candidatures à ces postes administratifs.

Ce fut au milieu de ce processus qu'il y eut la mort inopinée du *Mwami* Rudahigwa. Les incidents survenus au moment des obsèques concernant la désignation de son successeur, comptent parmi les éléments déclencheurs de la crise qui a suivie. Ce qui a été fait ou dit à Mwima fut interprété comme étant un coup d'état. L'instauration des partis politiques, en principe aurait pu être considérée comme un cadre où l'on aplanirait les antagonismes ayant marqués les relations inter-rwandaïses. Malheureusement dès les premières manifestations publiques, l'intolérance fut à l'origine des incidents. Bientôt les troubles furent générales et aboutirent à l'ébranlement du régime monarchique. Des changements qui interviennent alors que le pays n'était même pas encore indépendant.

Du moment que le combat politique était ponctué d'incidents violents et que rien n'était fait pour les décourager, on pouvait s'attendre à ce que les troubles se généralisent. Il y avait en effet des escarmouches qui suivaient les meetings de l'un ou l'autre parti. L'incident à l'origine de la guerre civile qui sera plus tard considéré comme l'élément ayant déclenché « la révolution sociale » a eu lieu le jour de la Toussaint 1959 à la mission de Byimana. Au sortir de la messe, M. Dominique Mbonyumutwa eut une altercation avec des jeunes unaristes. Alors qu'auparavant la dénonciation des abus et

injustices passait par les journaux, l'incident de Byimana est propagé en recourant aux rumeurs qui se sont répandues avec une rapidité incroyable. En moins d'une demi-journée les trois provinces de Marangara, Ndiza et Nduga (centre du pays) en étaient informés. Le fait que ce soit un jour de fête ecclésiastique, que les gens s'étaient rendus massivement à la messe peut aussi expliquer cette expansion rapide de la rumeur.

Il était Hutu, mais depuis 1952, il avait été nommé par le *mwami* Mutara Rudahigwa comme sous-chef à Ndiza. Il était l'un des membres fondateurs du parti Parmehutu. Il n'hésitait pas à utiliser sa position pour faire la propagande de son mouvement. À part ça il était un chef qui était bien coté et apprécié de ses supérieurs hiérarchiques. Il avait même posé sa candidature au poste de chef de province. Le *Mwami* lui avait dit qu'il estimait la façon dont il gérait sa sous-chefferie mais qu'on n'ignorait pas non plus qu'il avait « les idées de Gitera ». Sous entendu que comme adversaire du régime il ne méritait pas la promotion. Il était donc bien connu des milieux partisans du régime et surtout des ultraconservateurs de l'Unar. Ce qui explique en partie pourquoi il fut agressé personnellement.

Selon Justin Kalibwami qui était rédacteur de *Kinyamateka*, dans son ouvrage *Le catholicisme et la société rwandaise 1900-1960*,²⁴³ il s'était facilement débarrassé de ses agresseurs, malgré tout pour sa sécurité il préféra se mettre à couvert. La nouvelle de l'agression fut répandue très vite. Les militants de son parti propagèrent à dessein des rumeurs comme quoi il a été tué. En même temps des faux bruits faisaient croire que tous les cadres du parti étaient visés, ce qui les poussa à se terrer ou à inciter leurs partisans à recourir eux-mêmes à la violence. Dans l'entretemps le jour même de l'agression, les partisans du Parmehutu de Ndiza se rendirent chez le chef de province pour s'enquérir de ce qui était arrivé au sous-chef. En ce jour de fête il y avait une partie des sous-chefs qui lui avaient rendu visite et qui sans doute ignoraient encore l'incident de Byimana.

Ils vinrent à la rencontre de cette foule espérant établir un dialogue et savoir pourquoi ces gens venaient à la résidence du chef dans un état d'agitation, qui de surcroît portant avec eux des lances, arcs et flèches. Voyant que la foule les invectivait et cherchait une dispute, le chef recommanda à ses sous-chefs de rentrer dans la maison. Cela n'empêcha pas qu'il y eut des escarmouches : échange de coups de lances et de quelques flèches décochées en provenance des deux camps. Après les bagarres il y avait deux sous-chefs tués et un autre grièvement blessé. Ils furent les premières victimes de ce que

²⁴³ KALIBWAMI, J., 1991, pp 479-480.

l'Histoire du Rwanda retiendra comme étant la Révolution sociale. Comme la foule n'avait pas d'animosité à l'égard du chef il fut conduit à la mission de Kanyanza où il trouva refuge.

Dès le lendemain, le 2 novembre, les partisans du Parmehutu organisèrent une manifestation dans la chefferie de Marangara contre l'agression de Mbonyumutwa, cette fois en lançant des cris d' « A BAS LES UNARISTES ». Ils menaçaient les tutsis présents au centre territorial de Gitarama. Ce jour là les champs de bananeraie et de caféier du chef du Marangara, Ladislas Haguma, furent rasés à la machette. De partout des informations à propos de sous-chefs ou autres personnes tués étaient colportées. Elles se transmettaient de bouche à oreille. Les journaux catholiques qui avaient activement préparé ce genre d'événements eurent une réaction mitigée. Il n'y avait ni dénonciation des méfaits qui étaient entrain d'être commis ni encouragements pour ceux qui les commettaient. Ignorant de quel côté pencherait l'issue des combats qui commençaient, ils se contentaient de livrer l'information crue.

Les troubles se sont répandues comme un feu de brousse et il va être avéré qu'ils étaient coordonnés. Des consignes avaient été préalablement données par les leaders hutus, pour faire croire que c'était une réaction spontanée d'autodéfense. Elles touchèrent les territoires de Ruhengeri, Gisenyi, Kibuye et Kigali. Particulièrement à Ruhengeri, presque toute la population tutsi de ce territoire fut obligée de chercher refuge dans d'autres régions voire même à l'étranger. Les partisans du Parmehutu utilisèrent un subterfuge assez astucieux. Sachant que la population était en ce moment encore monarchiste, pour les mobiliser ils leur disaient que les Tutsi étaient entrés en rébellion contre le *Mwami*. En répondant à l'appel ils étaient convaincus qu'ils volaient au secours de la monarchie menacée par les Tutsi. Dans la plupart des cas les assaillants venaient d'une autre contrée et étaient combattues par toute la population de l'endroit où ils portaient la guerre sans distinction d'appartenance ethnique.

Pendant cinq jours suivants la Toussaint, la guerre civile se répandait et le nombre de victimes dans les deux camps augmentait de façon inquiétante. Le *Mwami* Kigeli V réagit en lançant des appels au calme qui n'étaient même pas respectés. A deux reprises, il demanda à l'administration belge l'autorisation de rétablir l'ordre. Il n'avait pas d'armée mais entendait recourir aux méthodes traditionnelles de défense populaire. Comme la réponse tardait à venir, de la cour même de Nyanza on organisa la riposte ciblant les dirigeants du Parmehutu dont certains furent massacrés par des guerriers Batwa. Des

expéditions guerrières étaient envoyées dans les chefferies où le Parmehutu et l'Aprosoma étaient très actifs mais elles ne ciblaient que leurs leaders.

Malgré ce souci de vouloir rétablir l'ordre et la paix sociale, lui et son entourage seront taxés d'être à l'origine des troubles. C'est ainsi que la campagne de la pacification confiée au colonel Logiest ciblera en général les membres du parti Unar et en particulier les chefs et sous-chefs.

Bien qu'il y avait mort d'hommes, que des maisons étaient incendiées, qu'il y avait des milliers de sans abris qui avaient trouvé refuges dans les postes de mission le journal *Temps Nouveaux* minimisait ce qui s'était passé en parlant de légers incidents.²⁴⁴ Néanmoins il faut reconnaître que dans un numéro ultérieur, il publia un appel au calme lancé par les Vicaires du Rwanda²⁴⁵. Par contre *Kinyamateka* faisait état de graves troubles²⁴⁶ et mettait en exergue la responsabilité de ceux qui propageaient les faux bruits²⁴⁷. Un fait qui a attiré notre attention est que le premier article évoquant les incidents graves a été publié le jour même où a eu lieu les incidents de Byimana. Comment l'auteur a-t-il pu évaluer qu'elles étaient graves. A moins qu'il sache qu'ils auraient lieu ce jour là.

2. La réaction de l'administration belge

Depuis le moment où le Gouverneur du Ruanda-Urundi avait fait une déclaration montrant la position de son gouvernement sur la question hutu-tutsi, les relations entre les deux institutions n'avaient cessé de se détériorer. Nous avons vu comment M. Harroy avait été blessé dans son amour propre lors des obsèques du *mwami* Rudahigwa. On avait désigné un successeur au roi défunt sans l'avoir préalablement informé. Il fallait à tout prix chercher une occasion de montrer qu'il a encore des prérogatives et l'autorité lui conférées par sa fonction. La première réaction de l'administration est venue juste après le premier meeting du parti Unar. Elle se manifeste par un échange épistolaire entre le Résident du Rwanda et trois chefs membres du parti Unar où il était question de leurs mutations disciplinaires. Les concernés préférèrent de présenter leur démission. En effet :

²⁴⁴ ANONYME, « Pressant appel des Evêques (Bigirumwami et Perraudin) » *Temps Nouveaux d'Afrique*, n° 46 du 15.11.1959.

²⁴⁵; ANONYME, « Gitarama... incidents » *Temps Nouveaux d'Afrique* n°8.11.1959.

²⁴⁶ X « De graves troubles au Rwanda » *Kinyamateka* n°21 du 1.11.1959 ; 22 du 15.11.1959.

²⁴⁷ X « La vie des Rwandais exposée par des gens qui propagent des faux bruits » *Kinyamateka* n°22.11.1959.

« Trois chefs particulièrement influents dans le parti Unar, Michel Kayihura, Pierre Mungarulire et Chrisologue Rwangombwa, furent sanctionnés par le Résident pour avoir été de toute évidence très critiques à l'égard de la Belgique lors des meetings de leur parti. Les trois chefs refusèrent les mutations disciplinaires qui leur étaient imposées par l'Administration. En quoi, ils eurent l'appui de Kigeri V. Ils préférèrent plutôt démissionner de leur charge de chef »²⁴⁸

Cette situation mit encore une fois l'administration dans l'embarras. Etre critiqué par des chefs publiquement lors des meetings du parti ou en contestant les mesures prises par ses fonctionnaires était intolérable. En agissant ainsi le Résident avait pensé que les chefs s'exécuteraient sans broncher. Le gouverneur dut intervenir et proposa de garder le statu quo : la décision de mutation fut annulée : c'était justice car il n'était pas interdit aux chefs d'être membres des partis. Ils avaient évité de figurer dans l'appareil dirigeant du parti mais n'empêche qu'ils étaient très actifs et très influents. De toutes les façons l'administration les attendait au tournant et il n'était pas possible qu'ils ne commettent une erreur lui facilitant la tâche. Une petite erreur administrative ou politique dans cette période de tensions était inévitable.

Quand les troubles ont éclaté, se répandant dans tout le pays à partir du territoire de Gitarama, l'administration n'avait pas réagi immédiatement. Nous avons déjà évoqué le cas de demandes d'autorisation de la part du *mwami* en vue de stopper les massacres et autres exactions commis par les éléments du Parmehutu. Ne recevant pas de réponse des troupes unaristes, armés de lances et de flèches furent constituées en vue soit de faire face aux attaques du Parmehutu, soit de cibler les leaders hutu sensés planifier la guerre civile. Aux yeux de l'administration s'était un affront. Ce furent ces unaristes qui vont être accusés de semeurs de désordre. Pourtant jusqu'au 9 novembre le bilan commençait à s'alourdir. Toutes les maisons des tutsi dans les territoires touchés avaient été incendiées, leurs biens pillés : destruction des cultures et du bétail etc....

Les leaders du Parmehutu étaient menacés et commençaient à craindre pour leurs vies. La pression des hommes armés en provenance de Nyanza se faisaient de plus en plus menaçants. Ce qui poussait la population à quitter leurs foyers pour la mission de Kabgayi. Les autorités territoriales se décidèrent enfin à déployer les forces de l'ordre. Au niveau de la Résidence, aux dates du 6 et 7 novembre, la compagnie de la gendarmerie de Kigali et les sections de gendarmeries dans les différents territoires procédèrent aux

²⁴⁸ Kalibwami, Justin, 1991, p.476.

premières arrestations. Dans l'entretemps en date du 9, le Gouverneur Harroy nomma le Colonel Guy Logiest comme Résident militaire à la place du Résident civil Prud'homme.

A partir du 11 novembre les unités para-commandos de Kamina au Congo, furent mises à la disposition du Résident spécial. Après une série de réunion avec la députation permanente du Conseil Supérieur du Pays un conseil de guerre est créé en vue de juger les actes criminels. Trois jours seulement avaient suffi pour ces soldats d'élite pour ramener le calme. Le bilan à la fin du mois était alarmant. Selon Pasternostre de la Mairie :

«Le bilan des événements se chiffrait à la fin de novembre approximativement comme suit : une quarantaine d'hommes abattus par les forces de l'ordre ; de 200 à 270 personnes tuées lors des affrontements entre bandes de partis opposés ; près de 2400 habitations incendiées ; 7160 Tutsi sinistrés et déplacés, sur les 45 chefs, 23 mis en fuite, demis ou arrêtés pour avoir participé à des tueries ou à divers délits ; sur 489 sous-chefs, 158 mis en fuite, demis ou arrêtés de même».²⁴⁹

Un tel bilan pour le seul mois de novembre est une démonstration de la gravité de la situation engendrée par les troubles, surtout qu'elles étaient supposées avoir éclaté spontanément. Quant au nombre de chefs ou sous-chefs touchés d'une manière ou d'une autre il y a lieu de se poser des questions. Connaissant les relations qui ont précédées l'événement celui qui dirait que l'Administration prenait sa revanche n'aurait pas totalement tort.

Le remplacement de ceux qui ont perdu le commandement par des chefs et sous-chefs hutu venant confirmer ce soupçon. L'objectif que s'était fixé le colonel Logiest était de « désunariser » le pays. Profitant des réformes préconisées dans la Déclaration gouvernementale les chefferies furent supprimées, il y eut création des communes dirigées par des bourgmestres. Ceux-ci sont presque exclusivement des hutu et ce sont eux qui vont préparer et organiser les élections de juin 1960. Une majorité écrasante revenait au Parmehutu.

Au mois d'octobre de cette même année un Gouvernement belgo-rwandais présidé par Kayibanda avait été mis en place. Avec le soutien de Logiest et les conseils de ses amis chrétiens-sociaux belges il put réussir son Coup d'Etat. Ce furent en effet les bourgmestres et les conseillers communaux élus dans de telles circonstance qui convoqués à Gitarama, ont proclamé la République le 28 janvier 1961. Commentant ce processus

²⁴⁹ PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU, B. Le Rwanda. Son effort de développement. Antécédents historiques et conquête de la révolution rwandaise, Bruxelles, Ed. A. De Boeck/Kigali, Editions rwandaises, 1972, p 217.

Jean-Pierre Chrétien dit que « l'ordre racial des années 1930 est maintenu, avec une simple permutation des valeurs au profit du groupe majoritaire ».250 D'ailleurs Jean-Paul Harroy lui-même ne cache pas le rôle qu'il a joué. Il l'avoue tacitement quand il parle de « Révolution assistée ». A ce propos le sous-titre de son ouvrage est explicite : *Souvenirs d'un compagnon de la marche du Rwanda vers la démocratie et l'indépendance*.

Tout ce qui a été entrepris concernant ces événements, le Résident général du Ruanda-Urundi (nouveau titre adopté pour le territoire sous-tutelle) et le Résident spécial devaient avoir l'aval de leurs supérieurs hiérarchiques. Il fallait informer l'opinion en Belgique et c'est pourquoi il arrivait aux journaux belges d'insérer dans leurs colonnes des articles sur le Rwanda.

3. Echos dans la presse belge

Dans la deuxième moitié des années cinquante, la situation était très tendue, dans la société rwandaise, il y avait eu radicalisation des positions. Au début de la crise, elle maintient son soutien aux dirigeants tutsi bien que leur nouveau comportement, pris dans un courant de nationalisme qui secouait les anciennes colonies, les amenaient à émettre des critiques à l'égard du régime colonial, que l'exécution des ordres reçus devenaient moins spontanée.

Quoiqu'il en soit la Belgique se trouvait dans un dilemme. Soit elle maintenait sa ligne de conduite antérieure et sauvegardait ses intérêts en s'accommodant à ce nationalisme tutsi, soit elle donnait sa préférence aux revendications démocratiques hutu, qui après tout étaient dans la ligne de la tradition occidentale et s'accompagnaient de modération quant à son action actuelle et future au Rwanda. Après un silence qui ne pouvait que favoriser le pourrissement de la situation, elle finit par s'ouvrir à la cause hutu et de l'appuyer.

La principale raison d'une telle attitude se trouverait dans les relations qui avaient caractérisées les deux institutions. Dans presque tous les rapports annuels, l'administration belge avait toujours présenté les dirigeants tutsis comme de bons collaborateurs. Les cotations des chefs et des sous-chefs étaient une preuve de cette appréciation. Il n'était donc pas aussi facile de les lâcher sans avoir au préalable préparé l'opinion en métropole. La presse était bien indiquée pour cette tâche. Ce sont les journaux catholiques de la métropole qui épisodiquement publiaient des articles sur le Rwanda.

²⁵⁰ CHRETIEN, J.-P., *L'Afrique des Grands Lacs. Deux mille ans d'histoire*, Paris, Aubier, 2000, p 267.

Il fallait rectifier l'image élogieuse qu'ils avaient présentée auparavant d'un royaume chétien. Pour susciter les aides et la venue des missionnaires ils avaient recouru aux journaux de la métropole. Ils décrivaient ce monde exotique où ils vivaient et les risques qu'ils encouraient qui étaient immenses: animaux sauvages, paludisme... A cette époque les moyens de communication que nous connaissons aujourd'hui: radio, télévision, internet étaient inconnus de la brousse africaine. Les moyens de transports eux-mêmes étaient inexistant. A partir des côtes de l'Océan indien où ils arrivaient par bateaux, les déplacements s'organisaient par caravane soit à pied ou à dos d'ânes. Le courrier suivait le même chemin et pour qu'il parvienne à destination, cela prenait un temps relativement long: deux à trois mois. Il était alors important pour les missionnaires de mettre sur pied une presse qui pourrait jouer ce rôle de pourvoyeur d'information. Quelque part nous avons déjà constaté que les Pères Blancs avaient créés à cet effet une revue devenue à partir de 1934, *Grands Lacs*, avait couvert les années dites de la « Tornado ». Mais même en ce moment où les changements étaient envisagés il continuait à s'intéresser à l'Église du Rwanda. Ces changements ne contredisaient-ils pas l'apologie qu'il avait faite du royaume chrétien et de ses chefs. Ce journal était édité à Namur, ce qui signifie qu'en grande partie, il était lu avant tout en Belgique avant d'être diffusé dans les différents postes de missions où se trouvaient les missionnaires Pères Blancs. Vers la fin des années 50 ce journal continuait à être une référence pour l'actualité de l'Afrique belge en général et pour le Rwanda en particulier.

L'intérêt pour le Rwanda est que l'action missionnaire n'avait cessé de prospérer. Grâce aux journaux, non seulement les pères Blancs espéraient motiver les jeunes séminaristes à les rejoindre, mais aussi mobiliser les fonds nécessaires pour la réussite de leur apostolat. Au niveau local les vocations religieuses et sacerdotales fleurissaient et le Pape Pie XI aimait dire que le Ruanda-Urundi est une des "plus belle mission du monde". Le clergé indigène avait fortement augmenté de sorte qu'au Rwanda on en était à revendiquer le contrôle de l'Église locale. Rome lui apportait son soutien car convaincu que le clergé indigène compte parmi eux des prêtres de haute valeur.

Dans ces journaux qui étaient prioritairement destinés aux milieux ecclésiastiques, de temps en temps on louait l'action du *Mwami* et des chefs chrétiens dans le triomphe de l'œuvre missionnaire. Ces derniers étaient non seulement baptisés, mais aussi ils avaient reçu leur formation dans un établissement dirigé par des religieux catholiques. Ils étaient présentés comme de bons dirigeants, consciencieux, ouverts au progrès et travaillant pour

le bien des populations en leur charge. A l'époque des réformes qui ont laissées le pouvoir entre les mains des Tutsi, Mgr Classe avait argumenté comme suit:

« La suppression de l'hégémonie tutsi au Rwanda permettrait-elle un progrès plus rapide du pays? Certainement pas: une telle révolution "conduira le pays tout entier à l'anarchie et au communisme haineusement anti-européen" privant le gouvernement de ses "auxiliaires-nés"... Les chefs tutsi chrétiens exerceront une influence salutaire sur la masse du point de vue de l'évangélisation, "véritable et efficace sauvegarde contre les idées avancées (...) du communisme ou du nationalisme indigène" cependant, tout sera fait pour défendre les intérêts du peuple ». ²⁵¹

Paradoxalement ce sont exactement ce genre d'accusations qui étaient formulées à l'encontre des autorités autochtones. Une version tout à l'opposé de ce que certains journaux de la métropole publiaient encore peu avant qu'elles ne soient dans le collimateur et de l'Église catholique et de l'administration belge. Nous y trouvons cette simple phrase mais qui peut éclairer le jeu politique pouvant motiver les prises de positions. Dans un journal en flamand "*Nieuw Afrika*, LXXII, 6" de 1959 publiait un article sur le *Mwami* Mutara dans lequel il est décrit comme quelqu'un: "d'instruct, de sportif, de chrétien soucieux de justice social comme le montre le partage des terres entre hutu et Tutsi... Les journaux laïcs proches de l'Église catholique relayaient toutes ces informations. Maintenant que les deux institutions envisageaient de lui retirer leur soutien, il fallait préparer l'opinion à accepter un tel revirement. Ce passage d'un article de Bragard, paru dans les "Dossiers de l'Action sociale catholique" nous montre la préoccupation que l'administration avait besoin de se justifier auprès de l'opinion publique avant de se décider. Comme il le souligne très bien:

« Au moment où le Gouvernement va prendre une décision sur l'avenir politique du territoire sous-tutelle, il importe d'informer le public belge sur la spécificité du Rwanda et du Burundi, souvent confondus avec le Congo, et d'attirer son attention sur les devoirs particuliers, de la Belgique envers ce pays. Aperçu générale de l'économie, du problème démographique, de l'œuvre belge (aide financière, enseignement, santé publique), de l'organisation politique coutumière et surtout des problèmes liés à la coexistence des "races" tutsi et hutu (abus du système, prise de conscience hutu, réactions des "féodaux", erreurs des belges) ». ²⁵²

²⁵¹ Mgr CLASSE, L., *Rapport annuel de la Société des Missionnaires d'Afrique*, Vicariat apostolique du Ruanda, n° 25, 1929-1930.

²⁵² BRAGARD, L., "Vers une indépendance du Ruanda-Urundi. Les problèmes essentiels", *Dossiers de l'Action sociale catholique* n° XXXVI, 8, 1958, pp 643-676 in D'HERTEFELT, M. *Société, Culture et Histoire du Rwanda. Encyclopédie bibliographique 1863-1980/87*, Tervuren : Musée Royal d'Afrique Centrale, 1987, 2 Volumes, p. 240.

Dans les journaux locaux le plus souvent les articles étaient repris par les journaux de la métropole sans modification, bien au contraire avec des commentaires plutôt fantaisistes. Le nationalisme des dirigeants rwandais était présenté comme un mouvement "féodal" oppressant des millions de "serfs" hutu. Un observateur avisé relèverait cette dichotomie juxtaposant la féodalité au communisme. Les écrits qui paraissaient dans les journaux comme *La Libre Belgique*, *Vers l'Avenir*, *La Cité*, *Témoignage chrétien* pour ne citer que ceux-là, étaient devenus des références infaillibles pour les défenseurs de la cause hutu. Lorsque les partis vont être autorisés à travailler au grand jour, le parti UNAR était tantôt décrit comme un mouvement féodal, tantôt communiste.

Un tel débat pour des gens qui n'avaient même pas mis le pied au Rwanda, montre qu'une campagne souterraine avait été bien orchestrée. Quand un communiste se permet de condamner un mouvement dit communiste montre à quel point l'opinion belge avait déjà épousée les positions du pilier catholique. Effectivement :

« La complexité du débat et les subtilités du positionnement des orateurs communistes et sociaux-chrétiens soulignent un jeu triangulaire qui met en évidence l'influence intellectuelle et le rôle souterrain des amis belges de Grégoire Kayibanda, en même temps qu'il semble révéler des nuances dans l'appréciation générale que le pilier catholique avait de la situation rwandaise, les moyens d'en sortir ». ²⁵³

Les journaux belges ont pu préparer l'opinion à comprendre et accepter les changements opérés. Sinon elle se serait demandée pourquoi ses représentants se seraient permis de démettre des gens qui quelque temps auparavant ils couvraient d'éloges. C'est ainsi par exemple que le journal *La Cité* publiait pour éclairer l'opinion belge l'article suivant : « Les leaders Bahutu du RU présentent leurs craintes de voir se renforcer la féodalité et la discrimination » ²⁵⁴ Ponctuellement dans la rubrique Revue de presse de la plupart des journaux belges d'obédience catholiques étaient publiés des articles empruntés à *Temps Nouveaux d'Afrique*.

Selon Siridion Sindambiwe dans une étude qu'il a consacrée à la presse belge et à la révolution rwandaise, la prise de position du journal *La Cité* était tout le temps en faveur du mouvement Hutu. Mais pour lui, d'une manière générale

« ... les articles de cette presse belge avaient volontairement adopté un ton partisan et souvent polémique. La possible justification d'une telle attitude est qu'il fallait faire triompher la cause qu'on considérait comme juste. A partir

²⁵³ SAUR, L., 2003, 49.

²⁵⁴ Article reproduit dans *Temps Nouveaux d'Afrique* n° 45 du 8.11.1959.

de là, même une presse catholique, mais non rattachée formellement à l'institution ecclésiastique, put simplifier la situation. »²⁵⁵

Quoi qu'il en soit cette presse de la métropole a toujours puisé ses informations dans la presse locale. En d'autres termes elle ne pouvait rien modifier et c'est pourquoi elle apparaissait comme partisane : sa principale source la presse catholique du Rwanda était elle-même partisane.

III – Importance de la participation des organes de presse catholiques

Après la publication des deux documents "Mise au point" et le "Manifeste des Bahutu" la situation sociale et politique devient explosive. Les tensions sont telles qu'un petit incident pouvait provoquer des troubles. Un peu plus haut nous avons pu constater que la ligne éditoriale des journaux catholiques se trouvait à un tournant. Deux d'entre eux, *Kinyamateka* et *Temps Nouveaux d'Afrique*, se distinguaient des autres car ils étaient devenus du jour au lendemain une tribune où les revendications hutu étaient traitées d'une façon prioritaire. L'année 1953 a été prise comme un point de repère puisque c'est cette année où la première fois la réforme politique commençait à être mise en application.

Mais en réalité c'est en 1954 que l'on voit les journaux privilégier des articles à caractère politique. A titre d'exemple, un véritable débat s'établit à travers le seul journal en langue locale sur deux thèmes qui préoccupaient plus les Rwandais : l'administration indigène et la dénonciation des abus et injustices. Malheureusement la source des idées débattues ne provenaient de toutes les parties dont les relations devenaient de plus en plus conflictuelles. Par ailleurs c'est l'année où le journal *Temps Nouveaux d'Afrique* apparaît pour la première fois en remplacement de deux journaux : *L'Ami Catholique d'abord !* appartenant à l'élite rwandaise et *L'aurore* qui desservait les élites de l'Est du Congo belge et du Ruanda-Urundi. D'emblée l'affirmation faite par Emmanuel Ntezimana comme quoi ces journaux ont joué un rôle de premier plan et cela dans un temps relativement court se trouve justifiée. Aussi nous pouvons abonder dans le même sens en disant comme lui que:

« Parmi les sociologues, les politologues et les historiens, nul ne met en doute le rôle plus ou moins décisif joué par la presse missionnaire dans le processus qui a conduit, dans un laps de temps apparemment court (un lustre),

²⁵⁵ SINDAMBIWE S., *La révolution rwandaise (1960-1961)...et suite. Pouvoir d'une presse étrangère*, Lille, ESJ, p. 69.

mais qui n'était que l'aboutissement d'une longue évolution pendant laquelle les structures politiques et la stratification sociale du pays s'étaient inéluctablement dégradées... »²⁵⁶

Nous avons suivi le cheminement du premier pour voir comment depuis son lancement avec des objectifs clairs, guidés par le prosélytisme, de "propagande évangélique il évolua dans un autre sens. Quant à *Temps Nouveaux d'Afrique* nous avons vu qu'il fut lancé expressément pour répondre aux besoins de la cause: en fait il est fondé au moment où les luttes politiques avaient commencé. A partir de 1956, leurs lignes éditoriales changent brusquement, la plupart des articles qu'ils publiaient, se focalisaient sur les faits et gestes des autorités autochtones guettant un éventuel faux pas ou cherchant à les pousser à les commettre. Sans devoir lire leur contenu, certains titres sont à eux seuls provocateurs. Avec un titre comme « Voyage au pays des abus »,²⁵⁷ on croirait que dans un tel pays il n'y a rien de bon, que tout ce qu'on peut y trouver ce sont des abus uniquement. Au courant de l'année 1959, il est assez clair qu'ils sont fortement engagés politiquement

Après la naissance des partis on a constaté qu'ils faisaient passer les vues de la cause hutu en général mais en particulier celles du Parmehutu et dans une moindre mesure celles de l'Aprosoma. Pas étonnant quand nous savons que parmi les hauts cadres de ces partis avaient travaillé respectivement à *Kinyamateka* et à *Temps Nouveaux d'Afrique*.

1. *Kinyamateka* et la propagande du Parmehutu

Le débat autour de la question Hutu-Tutsi n'avait pas abouti à une solution escomptée depuis qu'il avait été soulevé dans les journaux jusqu'à la fin de l'année 1958. Le Conseil Supérieur du pays avait donné sa position ainsi que l'Administration belge qui, après tout était la seule habilitée à prendre la décision finale. La divergence de points de vue des deux institutions était loin de calmer une situation qui était très tendue. La population avait eu le temps de prendre conscience de son état, grâce aux journaux catholiques qui, au cours des dernières années avaient abordés les problèmes du pays sans détour. Ce qui fut regrettable, c'est qu'il n'y avait pas un cadre de discussion où les acteurs puissent dialoguer et chercher un terrain d'entente.

C'est à ce moment que le journal *Kinyamateka* intensifie des plaintes au nom des opprimés. Déjà, au courant des deux derniers mois de 1958, il fait passer des articles dont les titres étaient en quelque sorte codés du genre « qu'est-ce qui pourra nous

²⁵⁶ NTEZIMANA, E., op.cit, p. 76.

²⁵⁷ J.M.(Jean Michel), « Voyage au pays des abus » *Temps Nouveaux d'Afrique*, °43 du 27.10.1957.

sauver ? »²⁵⁸ ou « Quelques unes des préoccupations du pays ».²⁵⁹ Nous avons pu constater par exemple que le « nous » comme « le pays » utilisés dans ce contexte désignait ce qu'on appelait communément « le petit peuple ». L'auteur n'avait pas besoin de pousser plus loin l'argumentation car en lisant ne fut-ce que le titre le message est compris par les lecteurs.

Cette année-là les esprits étaient suffisamment échauffés et le Mandement de Carême du Vicaire apostolique de Kabgayi est venue jeter de l'huile sur le feu. Les tensions qui existaient déjà sont montées d'un cran car la lettre soulignait l'existence de « races » et le monopole politique et économique détenus par l'une d'elle. Les leaders hutu ont senti que leurs revendications venaient de bénéficier de la bénédiction du prélat. Ils étaient en quelque sorte encouragés à intensifier leur lutte, d'autant plus que quelques mois auparavant l'Administration belge avait admis ouvertement que le problème qu'ils soulevaient est bien réel.²⁶⁰ Ils sont rejoints par des correspondants de tous le pays qui inondent le journal de leurs points de vue : dénonçant les injustices réelles ou supposées, de temps en temps suggérant ce qui devrait être fait. Cet auteur par exemple montre comment la majorité du peuple n'a pas de ressources et pourtant ce sont des salariés qui bénéficient de la gratuité des soins de santé. Ce qu'il ignore est que le plus souvent les salariés cotisent dans le cadre de l'assurance maladie.

« ...si on observe ce qui est dit dans *Kinyamateka* et qu'on voit les instructions donnés aux humbles gens, celui qui le peut pourrait prendre le chemin de l'exil. Voilà comment les petits souffrent dans ce pays. Vous savez très bien que quelqu'un qui n'a pas un travail salarié est un pauvre, il ne peut pas faire du commerce car il n'a pas de patente. Vous savez aussi que ces gens ne sont pas des éleveurs ou n'ont pas de terres fertiles avec bananeraie, donc ils n'ont pas d'argent. Vous savez que ces gens sont les plus nombreux dans le pays. Mais quand tu te rends au dispensaire pour te faire soigner ou faire soigner un enfant on te demande de l'argent, si tu n'en a pas tu retournes à la maison sans médicament. Pourtant ceux qui touchent un salaire bénéficient de la gratuite de soins de santé... »²⁶¹

Il était loin, le temps où la création de ce journal devait répondre à un besoin urgent: celui de l'encadrement religieux des néophytes. Même s'il est vrai que l'on pouvait trouver de temps en temps une information religieuse dans ses colonnes de tels articles étaient devenus rares. Les missionnaires avec le concours de l'administration belge

²⁵⁸ Anonyme, « Qu'est-ce qui pourra nous sauver ?, *Kinyamateka* n° 22 du 15.11.1958.

²⁵⁹ KAYIBANDA G. « Quelques unes des préoccupations du pays » *Kinyamateka* n° 24 du 15.12.1958.

²⁶⁰ XX « Déclaration du Vice-gouverneur Général Jean Paul Harroy », *Kinyamateka* n° 24 du 15.12.1958.

²⁶¹ NZABANDORA, D. « Les pauvres souffrent », *Kinyamateka* n° 24 du 15.12.1958.

avaient multiplié des écoles tant au niveau du primaire que du secondaire. L'instruction donnée dans les catéchuménats était elle-même cette fois consistante que d'une manière générale le nombre de rwandais capables de lire le journal avait augmenté. Puis nous avons vu que les gens pouvaient se regrouper pour la lecture et le commentaire des écrits qui sortaient dans *Kinyamateka*.

Dans sa première réunion de novembre 1943, rappelons-nous, à l'unanimité, ses membres s'étaient mis d'accord pour que le journal puisse désormais traiter les problèmes du pays. D'après les nouvelles directives, *Kinyamateka* ne devait pas se consacrer uniquement d'informations religieuses mais devait aussi s'intéresser à tout ce qui touche la population: les gouvernants comme les gouvernés. Mais ce changement souhaité a été timide et s'est fait progressivement. Parler des gouvernants n'était pas une chose aisée. Les responsables du journal avaient le souci de ne point troubler l'ordre établi. Quant aux lecteurs qui étaient en même temps pourvoyeurs d'articles étaient craintifs et n'osaient pas s'attaquer directement à l'autorité. C'est probablement la raison pour laquelle le journal ne voulait pas émettre des critiques envers les autorités rwandaises ni envers le régime colonial en place.

L'accent était mis sur le progrès qui serait atteint grâce à la collaboration entre l'Église, l'administration belge et les chefs indigènes. Il a fallu attendre 1953, après que dans le système administratif indigène, furent organisées les premières élections. Dans les milieux de ceux qui avaient fréquenté l'école secondaire, notamment les anciens séminaristes naissent des contestations et le seul endroit où ils pouvaient les exprimer c'était dans les journaux catholiques. *Kinyamateka* est l'un de ceux qui ont contribué dans cette lutte qui ayant commencé d'une façon timide a fini par apparaître comme très engagé au courant des deux dernières années de la décennie 50.

Les premiers signes d'engagement se remarquent quand on observe la façon dont les auteurs choisissaient les intitulés de leurs articles. Ces derniers, nous l'avons relevé plus haut, étaient accrocheurs et signés par pseudonymes, eux-mêmes suggestifs de l'état d'esprit qui régnait. Le genre de pseudonymes adoptés est quant à lui très significatif, eux-mêmes comportent un message très perceptible uniquement pour ceux qui maîtrisent les affinités de la langue kinyarwanda mais aussi ceux qui comprennent le climat social et politique dans lequel se trouvait le pays. Ce sont des appels à l'action, au courage et à l'abnégation pour obtenir des changements. Quelques exemples sont représentatifs de ceux qui seront utilisés durant ces années où *Kinyamateka* était devenu un journal de propagande politique, défenseur de la cause Hutu.

Ci après nous avons relevé les pseudonymes adoptés qui revenaient souvent depuis le moment où le journal s'était décidé à traiter de ces problèmes sensibles : Ruliyabandi : La mort qui pèse sur les autres peut t'emporter aussi, Nzabandora : J'attends pour voir/ L'avenir n'est pas bon, je verrai ce qui adviendra ou Giharamagara : advienne que pourra/ je ne me soucie pas de ce qui peut m'arriver.

En signant son article avec ce dernier pseudonyme par exemple, l'auteur se pose en quelqu'un qui accepte de se sacrifier, en écrivant des choses qui pourraient blesser les hommes au pouvoir. Autrement le choix d'un tel pseudonyme était destiné à dire aux lecteurs voilà j'ai osé, accordez-moi votre soutien ou agissez comme je le fais moi-même. Le second exemple est que pour atteindre leurs objectifs, la plupart des auteurs d'articles donnaient beaucoup plus d'importance aux titres et aux pseudonymes qu'au contenu.

A propos de celui-ci, il suffisait de ne relater que les faits vécus ou ce qui se passait dans leur entourage. Vers 1958, on trouvait ce genre de titre « *ni ugutega amatwi*"/ Eh ...il s'agit de prêter l'oreille »²⁶². Une façon de dire, ne me demandez pas d'aller dans les détails, en faisant attention vous comprendrez le sens de nos revendications. En plus de ces articles suggestif s'ajoute une véritable propagande politique en diffusant les deux thèmes sur lesquels le Mouvement Social Muhutu et plus tard le Parmehutu avait engagé leur combat. Il s'agit de la démocratie et surtout l'anticommunisme, même si nous savons très bien que ce parti n'a jamais existé dans le pays. Pour discréditer les autorités coutumières et l'Unar ils étaient tantôt accusés de communistes tantôt de féodaux. Bien que le système de clientèle ait été aboli depuis cinq ans, *Kinyamateka* y revenait souvent les dénonçant comme un fléau pesant sur la société rwandaise. Ci-après nous avons relevé une série d'articles traitant les questions de démocratie or nous avons vu justement que l'élite hutu conditionnait l'accession à l'indépendance à une démocratisation préalable des institutions.

Tableau XIV : **Article de *Kinyamateka* sous le thème de la démocratie**

Auteur	Article	Numéro	Date
Xxx	Nous devrions nous préparer à la démocratie	19	1 Octobre 1958
Xxx	La démocratie de 1959	20	15 octobre 1958
Xxx	La démocratie dans les tribunaux: La réponse donnée aux habitants du Rukiga est qu'avant de devenir des dirigeants, ils devraient faire des stages d'essai,	1	1 Janvier 1959
Xxx	La démocratie dans la région du Rukiga	2	15 Janvier 1959
Xxx	La démocratie dans les régions du Rukiga: un habitant du Kinyaga pense que le système	4	15 Février 1959

²⁶² Anonyme « Il s'agit de bien prêter l'oreille » *Kinyamateka* n° 9 du 1.5.1959.

	d'Ubukonde ne devrait pas ramener le servage basé sur la terre		
KAYIBANDA G.	Ce que souhaitent les Hutu c'est la Démocratie sans servage	8	15 Avril 1959
KAYIBANDA G.	Le voeu des Bahutu c'est la coutume du pays et la démocratie	10	15 Mai 1959
Xxx	Le peuple souhaite la vraie démocratie	12	15 Juin 1959
Xxx	Le voeu du peuple c'est une véritable démocratie	13	1 Juillet 1959
Xxx	Le pays vient d'adopter la démocratie	14	15 Juillet 1959
RWIGENZA I.	C'est la culture de démocratie qui pourra nous permettre de s'entendre	21	1 novembre 1959

Source : *Kinyamateka*

Il nous a été donné l'occasion de voir que pour « les partis Hutu » l'indépendance n'était pas une priorité et exigeaient la démocratisation des institutions. Ils risquaient d'être battu en brèche par ceux qui mettent en avant l'obtention de l'indépendance. Cette dernière position signifiait se débarrasser du colonisateur. Le mot démocratie n'était même pas expliqué comme il sied. *Kinyamateka* a préféré y revenir le plus souvent possible pour que les lecteurs s'en familiarisent. Et comme explication les auteurs leur faisaient comprendre que le pouvoir démocratique est celui du grand nombre. En partie c'est vrai, mais ils ont substitué la majorité au tour d'un projet de société à celui du peuple majoritaire donc une démocratie dont le seul élément de référence est la « race. »

Nous avons vu qu'à partir de l'année 1955, *Kinyamateka* se concentra essentiellement sur ce qui se passait dans les tribunaux indigènes: la corruption et la partialité sont les deux maux qui étaient dénoncés. L'année suivante s'ouvrit une rubrique qui revenait presque à chaque numéro: « *Leta mu Rwanda/ L'Administration au Rwanda* ». Sur une période de moins de deux ans, plus d'une vingtaine d'articles sur ce thème furent publiés et tous les secteurs de la vie politique et social étaient abordés. Un véritable débat s'organisa, les uns dénonçant ce qui n'allait pas, d'autres en prenant sa défense ou proposant des solutions éventuelles. C'est dans ce contexte où un semblant de dialogue était établi qu'eurent lieu plusieurs événements qui vont bousculer le quotidien des Rwandais. C'est dans ce cadre que *Kinyamateka* choisit d'intensifier une sorte de conscientisation et d'ouverture à la démocratie. Leurs adversaires étaient présentés comme anti-démocrates et surtout pro-communistes, une hantise de l'Église catholique des années d'après deuxième Guerre mondiale.

Tableau XV : Article de *Kinyamateka* sous le thème du communisme

Auteur	Article	Numéro	Date
Xxx	Que la charité chrétienne soit le leitmotiv de tous les partis politiques	14	15 Juillet 1959
Xxx	Le communisme n'entre pas au son des trompettes	16	15 Août 1959
Xxx	Le communisme n'aura pas de complices	17	1 Septembre 1959
Xxx	Le communisme n'entre pas au son des trompettes	21	1 novembre 1959

Observation faite de ces articles que l'on retrouvait dans *Kinyamateka* au courant de 1959, nous pensons que d'une part les auteurs sont des adhérents des partis politiques. D'un côté ils avancent que leur leitmotiv est la charité chrétienne. Du coup ils comptent sur l'adhésion la masse des baptisées qui, quelques temps auparavant le Vicaire avait fait comprendre qu'ils sont victimes de l'oppression de la part de la « race » au pouvoir. De l'autre ces mêmes chrétiens sont mis en garde pour qu'ils soient circonspects à l'égard des partis qui sont désignés comme communistes : le message est le suivant « attention ne soyez complices pas du communisme » d'autant plus qu'il ne s'affiche pas au grand jour ! Voici comment cet auteur anonyme bien entendu, l'explique aux lecteurs :

« Le communisme n'est pas un mythe mais une triste réalité. Des enquêtes très sérieuses ont montré qu'il est déjà infiltré dans nos régions. La franc-maçonnerie n'est pas un mythe non plus : tout le monde le sait. Depuis un certain temps on constate un courant d'idées dirigées contre l'Église et tendant même à mettre en opposition les différents membres du Clergé. (On oppose Blancs et Noirs, Église des Missionnaires à l'Église autochtone et nationale). Si ces idées, lancées en quelques jours à travers le pays ne sont d'origine communiste, elles préparent en tout cas le terrain au communisme, car la tactique communiste consiste à séparer, à mettre la division et le trouble en utilisant la corde extrêmement sensible du patriotisme. »²⁶³

Dans les pages qui précèdent il a été question de ces élections on y revient pas. Seulement il faut signaler que bien qu'au niveau des collèges électoraux de bases, le suffrage universel avait été adopté, cela n'a pas empêché les autorités autochtones maîtrisant les rouages du pouvoir d'en tirer profit. Ce qui est certain c'est que les résultats furent décevants pour les leaders hutus qui avaient espérés que grâce à elles, ils pouvaient être associés aux affaires publiques. Pour exprimer leur mécontentement, ils bénéficièrent du concours de la presse des missionnaires qui de plus en plus ne cachait pas sa conviction que le régime

²⁶³ Anonyme, « Le communisme n'entre pas au son de trompette » *Kinyamateka* n° 16 du 15.8.1959 et n° 21 du 1.11.1959.

rwandais devait profondément changer. Ils n'hésitent pas à recourir à des méthodes ne respectant pas l'éthique journalistique : « enquêtes sérieuses » où et quand ces enquêtes ont été organisées? Qui les a faites ? *Kinyamateka* en particulier admettait la justesse des revendications hutu et les critiques formulées contre les injustices qu'on observait ici et là. Mais affirmer qu'être nationaliste et patriote signifiait qu'on a des idées communisantes est une preuve que le journal faisait purement et simplement de la propagande politique en faveur de ceux qui prétendaient être animés par la charité chrétienne.

Les rédacteurs laïcs Max Niyonzima et Grégoire Kayibanda étaient très connus comme des militants importants du mouvement Social Muhutu mais en même temps ils étaient des dirigeants de la Legion de Marie. Probablement qu'ils font partie de ceux qui signaient anonymement ou par pseudonymes. Quant aux rédacteurs membres du clergé, les abbés Kalibwami Justin, Boniface Musoni, Alphonse Ntezimana et le père Gilles n'étaient pas tendres à l'égard du pouvoir monarchique.

Il est arrivé un moment où les évêques du Rwanda ont finalement constaté que certains politiciens et leurs appuis missionnaires dépassaient des limites. Ils ont tenu à mettre en garde les membres du clergé qui seraient concernés. Cette lettre pastorale était adressée uniquement aux membres du clergé.

« ...Nous protestons contre la façon abusive avec laquelle on tente de se servir de l'Église et de sa doctrine comme un paravent en faveur d'un parti politique. L'Église est au-dessus des partis et leur demande seulement de ne rien faire qui soit opposé à la loi divine et aux intérêts de l'Église. Une fois de plus nous vous supplions d'être prêtres et uniquement prêtres et de témoigner une charité et de la délicatesse dans cette charité à tout le monde »²⁶⁴

Dans les articles publiés par ce journal, le contenu des messages étaient parfois codés. Nous avons vu quelque part que sur les collines les personnes ne sachant pas lire se regroupaient et il y avait un volontaire pour leur faire la lecture publique. Il en profitait pour commenter les phrases ayant un rapport avec le programme du parti. Ceci explique pourquoi lorsque les partis ont eu l'autorisation de travailler au grand jour le Parmehut ne se donnait pas la peine d'organiser des manifestations publiques. Ces lecteurs « publics » étaient parfois des propagandistes de ce parti : il suffisait d'une lecture suivi de commentaires pour les adhérents qui ne savent pas lire.

²⁶⁴ extrait d'une lettre des vicaires apostoliques de Nyundo et Kabgayi le 11 octobre 1959 aux supérieurs et autres prêtres des vicariats du Rwanda, NKUNDABAGENZI, F. 1961, p. 140.

2. Le cas de *Temps Nouveaux d'Afrique*

Cet hebdomadaire a vu le jour en novembre 1954. Contrairement à *Kinyamateka* dont les objectifs de dépôts étaient motivés par des raisons religieuses lors de sa création, son orientation était sérieusement mûrie. Ses promoteurs pensaient qu'il devrait se pencher sur les problèmes posés par l'évolution du pays sur les plans intérieur et extérieur. Autrement dit il est mis en place pour canaliser voire même vulgariser les idées revendicatrices de l'élite hutu. Les articles publiés étaient hautement politique dès le début. Bien qu'à sa création, il avait été décidé qu'il y aurait 4 pages réservées pour l'étude des problèmes propres à chaque région et 8 pages communes nous avons déjà constaté qu'il s'intéressait plus au Rwanda qu'aux autres pays.

En 1959, le phénomène est tellement criant que le Vicaire apostolique de Nyundo n'a pas manqué d'attirer l'attention de ses collègues sur les dérives non seulement de *Temps Nouveaux d'Afrique* mais aussi de toute la presse catholique. «... depuis des années, leur écrit-il, je ne cesse de demander à nos journaux d'être plus constructifs, à mon avis leur erreur consiste dans la prise de position publique et la large diffusion des idées nettement unilatérales. ».²⁶⁵ Voici par exemple ce qu'il pensait de *Temps Nouveaux d'Afrique* dans cette lettre assez critique à ses collègues, évêques du Ruanda-Urundi. Il avait réservé une copie au Supérieur Général des Pères Blancs au moment où la situation sécuritaire était des plus graves en 1959.

Le 28 juillet dernier, lors de notre réunion à Nyanza, j'attirais encore votre bienveillante attention sur les articles de *T.N* toujours plus destructifs que constructifs. Un peu plus tard j'aurai l'occasion de parler de *Kinyamateka* et d'un journal laïc "*Ijwi Iya rubanda rugufi*" qui attaque et insulte le clergé local et que les missionnaires laissent faire? Plus d'une fois aussi, j'ai attiré l'attention du Révérend père Régional sur la dite presse. Je vise ici *T.N*. étant un organe de presse missionnaire plus puissant et plus répandu que *K.M*.

En rentrant chez moi, après notre entretien du 28 juillet, je lisais encore dans le n° 30 du 26/7, en page 3 "Le Ruanda, son passé, son avenir" Dans cet article on se demande si tel Abbé est " apôtre de l'Évangile ou politicien opportuniste" Le jeune Birara correspondant de *T.N* y attaque avec véhémence l'autorité civile et l'Église

²⁶⁵ MGR BIGIRUMWAMI, A., Lettre au Révérend Père Volker Supérieur Général des Pères Blancs du 23 janvier 1961, p.4 Arch. Pères Blancs5536

indigène (sic). Nous nous demandons si c'est vraiment le jeune étudiant Birara ou un autre qui emprunte son nom pour condamner le Rwanda?

Excellences, il y a 10 à 15 ans que les organes de propagande missionnaire *T.N* et *Kinyamateka* ont fourni des articles nombreux pour décrier et condamner les agissements du *Mwami*, des Chefs et sous-chefs. Non seulement des articles dans la presse, mais aussi les mouvements anti-mwami et anti-autorité coutumière avaient été formés avant eux. Qui au Rwanda ignore ce qui s'est passé à Astrida et à Kigali? Nous avons les noms des missionnaires et des Abbés qui, en faits et en écrits, ont manifesté publiquement leur opposition au mwami et aux chefs coutumiers. Depuis deux ans, la Presse approuvée par certains missionnaires, attaque avec acharnement le Kalinga et tout ce qui touche aux us et coutumes du pays. Depuis un an et demi, *T.N* et *K.M* en veulent au clergé local. Ceci n'est qu'une conséquence normale et logique; on ne sait attaquer une autorité sans attaquer l'autre. N'oublions pas ce que dit Jésus: "Toute autorité vient de Dieu" St Pierre ajoute: "subditi estote... dominis, non tantum bonis sed etiam dyscolis".

Tout bien-pensant au Rwanda se révolte et condamne l'abus de pouvoirs de nos chefs coutumiers; il condamne également tout us et coutume antichrétien et antisocial. Depuis 15 ans, dis-je, la façon et les méthodes employées, les cancans, les mensonges, les méchancetés lancées, sont déplorables et ont fait un grand mal au pays. Des moyens bons et mauvais ont été mis en usage. On raconte par exemple le refus public des sacrements au mwami et à certains notables; on a prêché en chaire d'en arriver aux armes et de verser le sang s'il le faut. (*T.N.* a souvent préconisé ce moyen) Qu'on se rappelle les articles nombreux signés "Enfant terrible" Aujourd'hui c'est la brouille qui va nous amener bientôt à la division, à la révolte, si on ne redresse pas la situation...

T.N. reçoit des articles sur le Rwanda et il les fait faire par ses hommes compétents, grands et jeunes (étudiants: Cyimana étudiant à Anvers et Birara). Ne faudrait-il pas avant de les publier juger de leur opportunité et du bien qu'ils procurent à ce pays? Presque tous les numéros de *T.N.* ont quelque chose à dire sur le Rwanda. Les titres des articles sont des plus scabreux: "Nyanza, la capitale des mystères" (9 avril 1959), "Dans le cadre des relations Hutu-Tutsi, les scandaleuses accusations contre notre presse" (n° 22 du 31 mai 1959, page 1_à lire s'il vous plaît: il s'agit des accusations de part et d'autre. Qui a raison? Et s'il a raison, comment

résoud-t-il le problème efficacement et pacifiquement? "Association clanique au Rwanda" (n°23 du 7 juin 1959 page 3) "Le Rwanda dans l'attente" (n°27 du 5 juillet 1959) *T.N.* a trouvé un moyen de s'attaquer Abbés etc.,

T.N. ne pourrait-t-il pas réfléchir deux fois au moins, sur la teneur des paroles et des phrases, surtout quand il cite les noms de personnes et qu'il condamne l'autorité légitimement établie? Ainsi le dernier article signé par Jean Birara, jeune étudiant au Collège N.-D de la Paix à Namur, attaque l'autorité locale, le *Mwami* qui "n'est pas du tout converti" et ses chefs "qui confondent leurs intérêts avec leur estomac" (sic) Il en vient à "l'Église indigène" (sic) et se rabat avec impertinence sur l'abbé Muleenzi, après l'avoir opposé à l'Abbé Stanislas Bushayija. Le même jeune étudiant à peine âgé de 20 ans, s'attaque à Nyundo et lui fait prononcer une phrase qui préconise la barbarie des anciens! 'cf. *T.N.* n° 30 du 26/7/59, pages 3 et 7 _lire s'il vous plaît). Qu'entend -y-on par "Église indigène" et par "Nyundo" (clergé ou civils)? A quelle occasion Nyundo a-t-il prononcé cette phrase? A la page 4 du même n° 30, le Courrier des lecteurs dit ceci: "Malgré que je sois dévoué du bien-être de mes voisins autochtones, un munyarwanda illuminé a trouvé avantageux à chercher une occasion pour me supprimer..." Dans quel but *T.N.* accepte-t-il de publier de tels articles? Pourquoi des phrases qui excitent à la révolte et au massacre?

T.N. répond: "En vertu de sa mission la presse missionnaire luttera toujours pour la vérité et ne traînera jamais les pauvres dans une boue pour mériter les grâces des riches" (n° 22-31/ page 1)

Je veux bien admettre que le *mwami*, les chefs et les sous-chefs, Monseigneur Bigirumwami et les Abbés attaqués maintes fois par les articles de *T.N.* le méritent bien. Mais il y a une façon et on peut lire entre les lignes dans quel esprit les attaques sont dirigées vers les inculpés de l'idolâtrie (sic dans *Ijwi Iya Rubanda rugufi*). Il falsifie le discours de Monseigneur Bigirumwami qui félicitait son pays d'avoir soumis Kalinga²⁶⁶ au Christ-Roi; il tronque et il fausse son article qui s'élevait contre le mensonge qui affirme *harabaye ntihakabe, hapfuye imbwa n'imbeba...* signifie les bahutu et Batwa (cf. Témoignage chrétien): il impute les Abbés rwandais comme auteurs numéro 1 du tract: "C'est du beau: Abbés, étudiants de Belgique, chefs coutumiers, sous-chefs, bref une forte organisation Tutsi se trouve être derrière ce petit Tract anonyme...(T.N. n°27 du 5 juillet 59 page 10. Combien d'Abbés,

²⁶⁶ Tambour emblème de la monarchie rwandaise

chefs,...inculpés d'être les auteurs de ce fameux tract? *T.N.* pourrait-il donner les noms?

J'estime que ce n'est pas aux journaux catholiques et missionnaires à détruire l'autorité. Ce n'est pas parce qu'il y a eu abus de pouvoir qu'ils doivent condamner indistinctement les coupables et les non-coupables. Au contraire, les ignorants, les faibles et les pécheurs devraient être gagnés par la bonté et la charité chrétiennes; il faut laisser les nonante-neuf brebis pour courir après la brebis perdue.

L'amour des âmes auxquelles les missionnaires sont appelés à se dévouer, leur demande de construire un beau et grand édifice: un pays chrétien, uni et fort. Ils ne peuvent pas forger des armes contre eux-mêmes. Ainsi, je prie *T.N.* d'avoir un souci vrai, charitable et missionnaire à l'égard du Rwanda, à l'égard de son nouveau mwami, à l'égard de ses notables et de son clergé. *T.N.* devrait être un organe missionnaire pour le bonheur spirituel et temporel du Rwanda. Que désormais il lui réserve des articles vrais, justes, pacifiques, constructifs, éducatifs et formatifs.

T.N. étant un organe de presse catholique et missionnaire comment peut-t-il oublier de consacrer une petite colonne bien déterminée, à la doctrine chrétienne, à son dogme et à sa morale? La colonne consacrée à "Echos et nouvelles" à mon humble avis, ne donne pas la sainte doctrine de l'Église.

Excellences, je termine ces lignes en vous répétant mon grand souhait de lire dans les journaux missionnaires le but primordial de consolidation et de développement de l'Église du Rwanda, à laquelle de nombreux et grands et saints missionnaires, jusqu'ici soit 60 ans, se sont dévoués corps et âmes.

Source : Lettre à Leurs excellences Nosseigneurs..... Arch. Pères Blancs 5343

A travers cette correspondance, Mgr Bigirumwami fait état de certaines publications du journal *Temps Nouveaux d'Afrique* constituent une propagande nocive pour les autorités coutumières, contre une partie du clergé et contre le pays. A la longue, au lieu d'être constructif il est destructif, dit-il. Il déplore les méthodes employés qui recourent « aux mensonges, aux cancans et aux méchancetés ». Il n'admet pas que les articles qu'il publie soi-disant écrits par de jeunes étudiants rwandais en Belgique puissent leur être attribués. Pour lui, même s'ils étaient des auteurs authentiques pourquoi les responsables du journal ne jugent-ils pas s'il y a opportunité à les publier, d'autant plus que l'on y trouve « des phrases qui excitent à la révolte et au massacre ». Bon nombre d'articles

notamment ceux signés « Enfant terrible » en soi un slogan mobilisateur allaient conduire inéluctablement « à la révolte, à la division si on ne mettait pas fin à ce genre de publications ». Il passe en revue tous ces articles qui suscitaient des inquiétudes et conclue en suggérant l'esprit qui devrait guider la presse missionnaire : publier des articles « vrais, justes, pacifiques, constructifs, éducatifs et formatifs ».

Loin d'abonder dans le sens des conseils donné par le Vicaire, *Temps Nouveaux d'Afrique* sous la plume de Munyangaju et de bien d'autres vont s'imbriquer davantage dans des querelles politiques. Ci après nous avons pu relever la liste complète de ses interventions dans *Temps Nouveaux d'Afrique* : tantôt il se contente de livrer une information mais tout compte fait, c'était un moyen d'alerter ses amis de l'Aprosoma et partis associés pour qu'ils puissent prendre des dispositions.

Tableau XVI : **Articles d'information générale dans *Temps Nouveaux d'Afrique***

Auteur	Article	Numéro	Date
Munyangaju Aloys	Le Ruanda-Urundi sera-t-il autonome en 1960 ?	19	10.5.1959
A.M.	L'autonomie du Rwanda en 1960	20	17.5.1959
A.M.	L'autonomie du Rwanda en 1960	21	24.5.1959
Munyangaju Aloys	Bienvenue M. le Ministre	24	14.6.1959
AM	Le Ruanda-Urundi dans l'entente	27	5.7.1959
Munyangaju Aloys	Le Ruanda-Urundi. Unité ou Fédération	30	26.7.1959
A.M.	Charles Mutara III Rudahigwa est décédé	31	2.8.1959
AM	Bienvenue M le Vice-Gouverneur	40	4.10.1959
Munyangaju Aloys	Le Ruanda-Urundi attend la Déclaration Gouvernementale	44	1.11.1959
A.M.	18e Session au Conseil Supérieur du Rwanda	6	8.12.1959

Source : *Temps Nouveaux d'Afrique*

Par ces articles, l'auteur livre une information qui le plus souvent n'est pas accessible à tout le monde. En ce début d'année 1959, les autorités coutumières, dans un document « Mise au point » avaient émis le souhait que le Rwanda puisse accéder à

l'autonomie en 1960. C'est une information qui était nécessaire pour ceux qui s'intéressent à la politique. Il en est de même pour les autres informations qu'ils rendaient disponibles dans son journal. D'une manière générale il s'agissait d'une invitation à ses amis politiques pour qu'ils puissent réagir à temps. Lui-même étant un cadre dirigeant d'un parti on pourrait penser que dans leurs réunions politiques ils organisaient un débat et que ses publications devaient être le reflet des idées de sa famille politique. D'où cette autre catégorie d'articles qui cette fois donnaient sa position, si ce n'est celle de son parti.

Tableau XVII : Article analysant la situation politique dans *Temps Nouveaux d'Afrique*

Auteur	Article	Numéro	Date
Munyangaju Aloys	Chose promise chose due	8	22.2.1959
Munyangaju Aloys	Nous devons nous entendre pour redresser le pays	12	22.3.1959
Munyangaju Aloys	Avec le Groupe de travail, la fin d'un cauchemar	17	26.4.1959
Munyangaju Aloys	Vive effervescence au pays de Mutara	18	3.5.1959
Munyangaju Aloys	Se grouper pour être fort	18	3.5.1959
Munyangaju Aloys	Les prometteurs de beaux jours n'ont pas fini	21	24.5.1959
Munyangaju Aloys	Dissiper les équivoques	27	5.7.1959
A.M.	Et la relève sera assurée	32	9.8.1959
Munyangaju Aloys	Le pays demande la lumière	33	16.8.1959
A.M.	Le choix du nouveau <i>Mwami</i> et l'espoir du peuple Munyarwanda	35	30.8.1959
Munyangaju Aloys	Le Ruanda-Urundi face aux partis politiques	39	27.9.1959
Munyangaju Aloys	Après la Déclaration gouvernementale, Voilà...	46	15.11.1959
Munyangaju Aloys	Pourquoi nous entretuer ?	47	22.11.1959

Source : *Temps Nouveaux d'Afrique*

Chacun de ces articles dans cette catégorie est une réponse à une situation politique donnée. Nous ne devons pas oublier qu'en plus d'être journaliste il était aussi un politicien

en tant qu'un des membres fondateurs du parti Aprosoma. Ses écrits reflètent purement et simplement les thèses défendues par l'ensemble de l'élite hutu. Par exemple quand il dit « Chose promise chose due », il veut inciter l'administration belge à tenir compte des déclarations que venait de faire le Vice-gouverneur général. En parlant de « Vive effervescence au pays de Mutara », il faisait allusion à l'ordonnance qui venait d'être signée et agréait la création des partis politiques même si nous savons que le sien avait vu le jour un mois avant que l'administration ne donne cette autorisation. Dans ses analyses donc, il faisait valoir les positions des partis qui combattaient le pouvoir autochtone de sorte que le journal était pratiquement un instrument de propagande en faveur d'une partie de la classe politique.

Evoquant l'entretien qu'il a eu avec ses pairs les Vicaires du Ruanda, l'évêque de Nyundo Mgr Bigirumwami, donne son témoignage sur cette presse devenu propagandiste et partielle. Vers 1959, elle n'hésitait même pas à s'attaquer aux membres du clergé. Il commence en soulignant que depuis 1955 *Kinyamateka* et *Temps Nouveaux* publiaient régulièrement des articles "démocrates" condamnant parfois à tort, dit-il, les abus du *Mwami*, des chefs et des sous-chefs. Les accusés avaient essayé de protester mais sans succès, bien au contraire ils devenaient de plus en plus violents. D'où la méfiance voire de l'hostilité du *mwami* et de son entourage à l'égard des missionnaires qui en étaient propriétaires. Il admet ensuite que les mêmes journaux continuaient leur propagande démocrate. De plus ils étaient les porte-paroles et organes de propagande pour le Gouvernement et les leaders politiques favorisés. Il l'exprime ainsi:

« ... nos journaux sont décidés à défendre le menu-peuple. Il ne faut pas que l'Église perde la masse au R.-U., en commettant la même erreur que le clergé d'Europe au siècle dernier. J'espère qu'ils font bien et sont de bonne foi en défendant le hutu au détriment du tutsi.

Je vous demanderai cependant si vous le voulez bien, d'user de votre autorité pour empêcher nos journaux de citer les noms de nos prêtres, si criminels soient-ils. Il n'est pas permis que les prêtres incriminent et condamnent publiquement par leurs propres journaux, leurs confrères dans le sacerdoce. »²⁶⁷

A travers ce court passage, il critique la pratique peu orthodoxe des médias dont l'Église avait le contrôle et de plus se permettaient de s'attaquer même à des hommes de religion. Nous avons vu sa réaction quand les écrits de *Temps Nouveaux* renfermant des

²⁶⁷ Il s'agit des abbés Ruteru et Kagame. Ce dernier a écrit une lettre pour se défendre qui a paru dans plusieurs journaux en Belgique et dans *Chronique d'Usumbura*. Mais T.N s'est bien gardé de la publier. Pourquoi ?).

rumeurs et contre-vérité, étaient relayés par les journaux de la métropole. Dans cette correspondance, il ne cachait pas son indignation en ce qui concerne la façon dont la presse catholique gérait les problèmes, surtout qu'il était l'un de ceux qui n'avaient cessé de donner leur contribution. Il n'a pas publié dans *Temps Nouveaux* mais pour *Kinyamateka*, il envoyait des articles sur des sujets variés et justement quand il s'agissait de condamner les abus et les injustices il n'hésitait pas à le faire. Cette fois le tour était à la dénonciation du rôle négatif que ladite presse a joué sur le plan des relations entre les différents partenaires.

Sur un ton plutôt réprobateur, il disait qu'on soutienne les aspirations de la masse qui s'éveille à la conscience de ses possibilités, qu'on lutte avec elle contre l'oppression et les injustices, tout cela est bien louable et je peux me flatter d'avoir été dans les premiers à défendre cette cause, pour avoir donné moi-même des articles et suggestions. Mais quand il fut révélé que cela menait à la haine et à la division; qu'au lieu de redresser les erreurs, de corriger, on ne en vienne à briser et détruire, non pas le "système féodal", mais les "féodaux" eux-mêmes, c'est là qu'on peut dire pour le moins qu'il n'y a plus rien de chrétien ni de missionnaire. Enfin je me suis toujours demandé pourquoi dans chaque n° de *Temps Nouveaux d'Afrique* donne les seuls problèmes du Rwanda

Conclusion

Par le truchement des faits historiques et journalistiques rwandais que nous avons rapportés, nous comprenons que la fin des années 1950 notamment l'année 1959 avait été le moment de rupture de l'équilibre qui existait entre les deux grandes communautés du pays : les Hutu et les Tutsi. Le rôle de la presse catholique, notamment de deux journaux, le *Kinyamateka*, et les *Temps Nouveaux d'Afrique*, a été crucial dans cette évolution sociopolitique du pays. Aussi, si les répartitions au sein des autorités traditionnelles avaient privilégié, semble-t-il, les Tutsi au début, les Hutu pensaient que le moment de la revanche était venu. Pendant les années l'Église comme l'Administration avaient travaillé main dans la main avec les autorités coutumières. Mais dans la situation actuelle l'Église était en faveur de la promotion de Hutu pour compenser les injustices dont ils étaient victimes ce retournement étant mené par une nouvelle génération de Pères blancs.

C'est ce contexte social que la presse catholique relatait en observant la société rwandaise à la loupe. La diffusion d'articles incriminant les autorités coutumières dans le *Kinyamateka*, avaient réveillé les masses qui parfois n'étaient pas conscientes de la situation dans laquelle elles étaient ou qui pouvaient même s'en accommoder. Par ses

publications cette presse catholique a eu une part importante dans les tensions intercommunautaires et dans les raidissements des positions de part et d'autre. Un autre journal, *Temps Nouveaux d'Afrique* destiné à la classe des évolués, l'a mobilisé orientant les luttes politiques qui se cherchaient encore sur un terrain où les luttes étaient basées non sur les idées mais sur l'appartenance ethnique. Certains observateurs impartiaux soulignaient ainsi que la presse catholique avait la manie de voir le côté négatif des événements au lieu de contribuer à l'apaisement.

La politique coloniale dans sa mission civilisatrice et l'Église catholique dans son besoin de conquête des fidèles pour l'évangélisation, avaient accentué le clivage social entre les deux composantes de la société rwandaise en favorisant au début les Tutsi. La presse catholique s'implique dans cette logique divisionniste en considérant que cette ethnie était la plus apte à diriger, à assumer les responsabilités. Après que les enfants hutu instruits, le grand nombre au séminaire, avaient fini par occuper les postes dénués d'intérêts lucratifs et de prestige mais contributeurs d'articles dans cette presse, c'est l'Église qui changera de position. Dans une nouvelle politique cautionnée par la puissance coloniale et l'Église catholique de soutien à la lutte contre les injustices ou pour la revendication de leurs droits, la presse catholique a participé au fil du temps, à la division des deux communautés.

Les partis politiques rwandais qui ont commencé à être créés en 1959, par la transformation des associations en partis, avaient aussi utilisé cette presse catholique pour leur communication, lorsqu'ils ne créaient pas leur propre organe de presse. Ainsi, faisaient-ils de la propagande dans la presse catholique, sous la bienveillance de l'Église, suivant sa position du moment.

Le second journal majeur au Rwanda, *Temps Nouveaux d'Afrique*, créé en 1954, était le résultat de la fusion de deux précédents journaux catholiques : *l'Ami* et *l'Aurore*. D'audience plus large, puisqu'il couvrait les pays voisins, *Temps Nouveaux d'Afrique* reprenait, le plus souvent cette fois en français les articles diffusés en langue locale dans le *Kinyamateka*. Ainsi, les deux journaux étaient plutôt complémentaires, en remplissant des missions d'incitation à la lutte politique, de propagande au sein des ethnies rwandaises. De plus, ce journal reprenait des articles déjà publiés dans la presse catholique en Belgique, et les articles des *Temps Nouveaux d'Afrique* étaient souvent et inversement publiés dans les colonnes de cette presse catholique en Belgique.

En fin de compte, l'Église, à travers la presse catholique, avait créé des instruments d'influence, de propagande, de communication, d'incitation et d'implication dans la vie

sociale et politique du Rwanda. Les Pères Blancs ayant été les fondateurs et les bailleurs de fonds de cette presse, ils avaient alors un moyen extraordinaire entre les mains pour contrôler la vie culturelle, sociale et politique du Rwanda. Les besoins d'avoir des moyens d'information et de circulation de l'information des débuts, avaient poussé les missionnaires à la création de cette presse. Mais, celle-ci, au fil du temps, à travers la formation du lectorat composé par les indigènes « évolués » ou scolarisés à l'école des missions, avait révélé les possibilités immenses qu'elle renfermait : permettre la diffusion de toutes les informations du pays, publier tous les articles sans contrainte, décider de la ligne éditoriale, censurer à volonté, être la seule voie de la propagande politique. L'Église s'était alors servi de toutes les potentialités de cette presse catholique pour dominer, influencer, inciter, diviser, freiner, encourager, s'impliquer dans la lutte et les débats politiques en orientant suivant ses intérêts les différentes communautés du pays, et étant même temps un acteur central de la lutte pour l'indépendance du Rwanda.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La création de la presse par l'Église catholique au début des années trente, paraissait comme une aventure utopique dans la mesure où la question de lecteurs potentiels était plutôt problématique. Le principal souci était de pouvoir prolonger l'enseignement religieux reçu dans les catéchuménats et fournir des informations administratives. Dans la première partie nous avons constaté qu'elle s'est retrouvée en plein débat sur des questions sociales et politiques au fur et à mesure que les années avançaient. Evidemment du moment qu'il y avait entente entre les autorités ecclésiastiques, administration coloniale et autorité traditionnelle, les journaux se sont toujours montrés complaisants à l'égard des uns et des autres. Si la grande majorité des journaux de l'époque a gardé la ligne initiale: prolonger l'enseignement religieux, il n'en était pas de même pour les journaux comme *Kinyamateka* et *L'Ami*. Ce dernier étant destiné à toucher une catégorie de la population qui avait suivi sa formation dans les séminaires. On note qu'en 1950, timidement encore, ils commencent à s'intéresser de plus en plus aux questions sociales et politiques mais elles sont traitées sans animosité. N'empêche que l'on peut percevoir déjà des signes de changements de cap.

A titre d'exemple, tout au long de l'année 1953, la presse catholique relevait que le problème du Rwanda était de chercher à améliorer les relations entre les "races". Il le faisait avec passion et honnêteté. Dans *L'Ami* n° 105 de septembre 1953, il parlait de "l'évolution équilibrée" du Rwanda et de son "intégration dans le monde civilisé" Il situait les réformes avant le nationalisme et la coopération avant l'anticolonialisme. Ce sera cette position néanmoins que les leaders hutu vont adopter au fur et à mesure que le temps passait et qu'il n'y avait pas de solutions en vue. Dans son éditorial du mois de septembre on peut lire ce qui suit:

« Bien comprise, la collaboration peut purifier nos problèmes sociaux d'un certain attachement paresseux ou égoïste à cette sorte de dupeuse ou nationaliste africanité propice à un maintien indéfini du statu quo. Une haine profonde de l'ordre tutsi et un amour sincère de l'Église, loin d'être des sentiments incompatibles, se combinaient pour élever le niveau de motivation politique qui trouvait une réponse toute prête chez les jeunes missionnaires imprégnés de catholicisme social »²⁶⁸

²⁶⁸ *L'Ami*, n° 105 septembre 1953, p 170.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale les idées de liberté et de démocratie parviennent dans les pays colonisés surtout parmi les intellectuels. Sous l'instigation du Conseil de Tutelle, la Belgique entreprit des réformes dont la plus importante fut la réorganisation de la politique indigène. Celle-ci était clairement définie dans le Décret du 14 juillet 1952. Dans l'entretemps, les autorités traditionnelles, dont les relations avec l'Église catholique et l'administration belge étaient caractérisées par une entente parfaite, commencèrent à manifester leur volonté d'émancipation. A titre d'exemple, elles accueillirent favorablement le projet du gouvernement libéral-socialiste d'introduire l'école laïque et officielle. C'est à ce moment *Kinyamateka* commence à publier des articles s'attaquant à l'autorité qui avait osé soutenir une politique qui allait casser le monopole de l'Église sur l'enseignement. Les mêmes autorités manifestèrent aussi leur souhait d'atteindre l'autonomie le plus vite possible. Particulièrement son Conseil Supérieur du Pays initialement au point de vue de l'Administration belge il devait être consultatif mais très vite il manifesta sa volonté d'être délibératif.

Malheureusement il n'y avait pas de consensus au sujet des revendications nationalistes en gestation. Alors que pour les autorités traditionnelles, il fallait se débarrasser du paternalisme de l'administration belge, l'élite hutu mettait comme préalable à l'indépendance, la fin des injustices sociales et la démocratisation des institutions. Toutes ces idées ont constitué le gros des articles publiés par les journaux catholiques. Ils parviennent à rallier à leur cause les jeunes missionnaires qui, dans l'entretemps voulaient rompre les liens de tacite entente entre l'Église et la monarchie rwandaise tout en gardant ses bonnes relations avec l'autorité de Tutelle. L'Administration belge tarde à se prononcer et cela contribue dans la radicalisation des positions

La première embrouille avait vu le jour au Grand Séminaire où la discipline rigoureuse avait provoqué une vive réaction des Rwandais du séminaire. Les missionnaires l'ont qualifié, à tort ou à raison, d'expression du nationalisme encouragé par les abbés qui leur rendaient visite ou les enseignaient. Or dans les postes de mission, les relations entre missionnaires et prêtres indigènes n'étaient pas non plus au beau fixe. Pourtant quand la question scolaire fut posée, le *mwami* suivi par une bonne partie de ses chefs soutenait l'introduction d'écoles laïques voulues par le nouveau ministre des colonies issu du Parti Libéral. Tous les hommes d'Églises ressoudent leurs rangs pour combattre cette politique qui allait les priver du monopole qu'ils avaient sur l'enseignement. L'une des conséquences de ces mésententes fut l'indifférence généralisée

à l'égard des pratiques religieuses. Sauf que dans son analyse l'Abbé Stanislas Bushayija²⁶⁹ démontra qu'il s'agissait d'une conjugaison de faits.

Pour lui l'indifférence qui se manifestait dans la diminution de la pratique religieuse trouve l'une des causes dans le manque d'instruction des catéchumènes et dans les motivations "humaines" de certaines conversions: ces facteurs sont liés aux conditions de christianisation du pays. Les préjugés concernant le rôle social de l'Église et les faux espoirs de promotion, les changements dans les méthodes d'évangélisation, ont parfois suscité l'hostilité. Les interventions maladroites du clergé lors des troubles politiques ont créé le désarroi. Pour remédier aux risques du néo-paganisme et de l'indifférence religieuse, il faut approfondir l'enseignement de la religion dans les écoles, pratiquer à nouveau l'apostolat de brousse et donner un nouveau souffle à l'action catholique.

En ses débuts des années cinquante, diverses réformes furent entreprises par l'administration belge. Le Plan décennal de développement économique et social élaboré dans le but de doter le pays de structures économiques de base, préalables à l'indépendance apporte des progrès palpables. Néanmoins il ne suscite pas de réactions dans les débats que l'on retrouve dans les journaux de cette période. Par contre dans la suite du Décret du 24 juillet 1952 sur l'organisation politique et sociale, des élections furent organisées pour mettre en place des conseils. Les résultats furent très décevants car loin de résoudre les problèmes occasionnés par l'apparition du nationalisme chez les évolués, elles ne font que les aggraver. Si nous pouvons admettre que la presse n'a pas créé les problèmes, la façon dont ils furent gérés, devait engendrer une situation catastrophique pour le pays.

Loin d'encourager le peuple à une marche vers l'indépendance dans l'unité, ce fut le divisionnisme qui était mis en avant. Juste en ce moment officiellement l'Église n'avait pas rompu le "pacte" qui l'unissait à la monarchie rwandaise mais il apparaissait que de plus en plus les missionnaires commençaient à dire tout haut que l'Église ne devait plus cautionner l'ordre ancien dominé par les tutsi. Dans le pays, loin d'évoluer vers une disparition des critères de différenciation ethnique, la politique de revendications à laquelle les prêtres prêtaient une oreille attentive aboutit à la consolidation des différences "ethnico-sociales". Celui qui dirait que ceux qui ont conseillé ou poussé les responsables hutu à porter la lutte sur ce terrain, ont ainsi joué avec le feu de la division ethnique au

²⁶⁹ BUSHAYIJA, S., "Indifférence religieuse et néo-paganisme au Rwanda", *Rythmes du monde*, 35^{ème} année, IX, 1, 1961, pp. 60

moment où une simple étincelle allait suffire à enflammer le bûcher social rwandais, n'aurait pas totalement tort. Comme le souligne Kalibwami:

« ... quelles que fussent les divergences qui divisèrent l'opinion rwandaise à propos de son régime interne – divergences qui, dans une certaine mesure, affectaient le jugement que les uns et les autres portaient sur le monde extérieur – nul ne fut insensible aux événements qui se déroulaient pratiquement partout en Afrique, et chacun aspirait profondément à voir le Rwanda recouvrer, avec l'indépendance, sa dignité »²⁷⁰

Les nouvelles positions de l'Église entraînèrent un climat de suspicion non seulement au niveau des relations qu'elle entretenait avec les autorités rwandaises, mais aussi entre tous les partenaires politiques. Tant que Mgr Classe était le premier prélat du pays elles avaient été toujours harmonieuses même si il faut l'admettre les Rwandais avaient embrassé la religion par opportunisme. Ils avaient compris qu'avoir les bonnes relations avec le supérieur de la mission est une garantie pour être bien côté et pour garder sa place au sein de l'administration. Le Résident ou l'Administrateur de Territoire pour faire l'évaluation des chefs et de sous-chefs demandait discrètement l'avis du missionnaire du coin. Les nouveaux missionnaires tout en restant en bon termes avec les représentants du gouvernement belge prirent l'option de rompre leur alliance avec les autorités rwandaises.

C'est ainsi qu'ils permirent leurs journaux à se lancer dans une campagne de conscientisation des masses chrétiennes et autres. Plus tard quand les partis seront créés on a pu se rendre compte que cette presse était tellement engagée qu'elle était devenue elle-même acteur politique. Dans ses colonnes, les articles ne différaient pas beaucoup avec les programmes des partis politiques.

²⁷⁰ KALIBWAMI, J., 1991, p 486.

ANNEXES

ANNEXE I

Les journaux catholiques publiés au Rwanda entre 1933 et 1961

Journal	Langue	N. pages	Propriétaire ou Responsable	Périodicité	Tirage
Action catholique	Fra	32	Secrétariat d'Action Catholique – Vicariat de Kabgayi 1955-1960	Trimestriel puis bimensuel	1600
Agisiyo gatolika mu Rwanda	Kin	30	Vicariat de Kabgayi (Centre d'Action Catholique) Mars 1958-1972	6 puis 3 fois par an	1600-1800
Ami.(L') Catholique d'abord !	Fra	Au début: 8 Mars 1947: 20 Août 1953 : 25 à 35	Père Boutry (jusque janvier 1953) puis G. Kayibanda Jan. 1945-Déc..1954	Mensuel	750 en 1946 1350 en 1947, 1000 en 1951 2200 en 1953
Ben'Urugo	Kiny.	45	Vicariat de Nyundo 1957	Mensuel puis bimensuel	500
Civitas Mariae	Fra	12	Evêché de Nyundo 15 janvier 1957	Mensuel	470
Cor unum	Fra	10 à 20	Kabgayi (Petit Echo du Séminaire) 1955-1958)	Trimestriel puis bimensuel	1955 : 250 1956 : 200 1958 : 250
Echo (L') du Séminaire	Fra	12	Petit Séminaire de Kabgayi (Père Boutry) Janvier 1938-Novembre 1944	Bimensuel puis mensuel	450
Hobe	Kiny.	4 ; 8 ; 6	Nyundo puis Kabgayi Décembre 1954	Mensuel	1954 : 15000 1956 : 36000
Ijwi ry'urubiruko	Kiny	15 (polycopie sur stencils)	J.O.C&J.O.C.F Kigali 1958	Trimestriel	600 exemplaires
Kinyamateka cy'abana	Kiny	4	Kabgayi par Père Merry puis Boutry 1935-1940	Mensuel	3000 de 1934 – 1935 4000 de 1935-1936
Kinyamateka	Kiny	8 à 10	Kabgayi (1er septembre 1933)	Mensuel puis Bimensuel	Dans les années 50 environ 20000
Kurerera Imana	Kiny. à partir de 1956 dans les deux langues	30 puis 15	Kabgayi S.N.E.C Novembre 1949-Août 1959	Mensuel	2000 de 1951 à 1956 puis 3500
Servir	Fra	20 à 50	Astrida (Groupe Scolaire) 1940...	Bimensuel puis Trimestriel	1000 en 1940 500 en 1949 800 en 1951 1000 en 1955
Temps Nouveaux d'Afrique	Fra	8	Les Presses Lavigeries (Pères Blancs) 1954-1961) Père Grosjean et Alys Munyangaju	Hebdomadaire	2200 en 1954 4500 en 1958
Théologie et Pastorale au Rwanda	Fra	20	Vicariat apostolique du Rwanda(Kabgayi) Père Endreatis puis Boutry sept. 1946-déc 1961	Trimestriel	200
Trait d'Union I	Fra	2	Vicariat Kabgayi 1917	Irrégulier	-
Trait d'union II	Fra	20 à 40	Vicariat apostolique de Kabgayi Déc. 1942	Mensuel puis bimensuel	-

Fra. = Français

Kiny. = Kinyarwanda

ANNEXE II

Mise au point

Au seuil de son mandat, le Conseil Supérieur du pays désire faire la mise au point suivante.

Dans la conjoncture politique, économique et sociale que traverse notre pays, il est des questions qu'il faut aborder en toute franchise et des problèmes pour lesquels il faut à tout prix rompre avec l'habituelle politique du silence qui, hélas, n'a été que trop pratiquée jusqu'à présent.

La Belgique en acceptant la tutelle de notre pays s'est assignée une lourde mais noble tâche dont elle s'est toujours acquittée fidèlement. Les bénéficiaires de ces efforts civilisateurs lui resteront reconnaissants de tant de sollicitude. Nous ne relaterons point les domaines dans lesquels elle s'est concrétisée; les faits et les réalisations sont plus éloquents.

Nous pourrions retracer les étapes parcourues avec succès mais nous préférons nous tourner vers l'avenir. A ce sujet tout observateur averti se rend compte que cet avenir exigera aussi bien de la part des tuteurs que des pupilles un ensemble de qualités impliquant une volonté dévouée, souvent désintéressée et un équilibre d'esprit favorable à une mutuelle compréhension.

Le Ruanda est arrivé à un stade qui peut être comparé à celui de l'éducation d'un enfant qu'on appelle en notre langue "Ilera libi" c'est-à-dire au "stade de l'âge ingrat". Nous constatons actuellement l'existence d'un malaise qui résulte des problèmes qui se posent de plus en plus impérieusement et nous tenons à préciser certains d'entre eux. Les laisser plus longtemps sous le boisseau, alors qu'ils appellent une solution urgente, serait compromettre les intérêts du Ruanda qui doivent être intimement liés à ceux de la Belgique.

L'autonomie est l'aboutissement normal de la tutelle, ceci est une vérité indéniable. Cette idée provoque chez certains une appréhension entraînant la méfiance à l'égard de ceux qui manifestent ces aspirations. N'est-ce pas mal comprendre le problème car si l'émancipation est l'inéluctable, elle n'est pas nécessairement catastrophique; au contraire elle peut être une source d'enrichissement mutuel à divers points de vue.

Il serait malaisé de préciser dès à présent l'époque où cette autonomie pourra nous être accordée, mais notre souhait est que d'ores et déjà on nous y prépare.

Cette préparation dans notre esprit doit se concrétiser dans les problèmes de:

- a. l'Enseignement
- b. Une participation plus étendue au Gouvernement de notre pays
- c. Une politique économique-sociale mieux orientée
- d. L'atténuation des préjugés de couleur

A. Enseignement

Ce point est d'une importance capitale car il conditionne tous les autres. Sans l'instruction l'émancipation devient un rêve utopique et tous les efforts dans d'autres domaines seraient des coups d'épée dans l'eau. En jetant un coup d'œil en arrière nous constatons, non sans amertume, que l'enseignement a été négligé sous certains angles ou plutôt a été mal orienté. L'instruction de la masse a été seule poussée, c'est pour cette raison que nous ne parlerons pas des écoles primaires quoiqu'en ce qui concerne certaines lacunes peuvent être relevées quant au programme qui n'est pas encore complet. La formation des instituteurs d'élite laisse encore à désirer, alors que c'est sur eux que repose toute formation de la masse. Il faut donc de bonnes écoles normales confiées à des spécialistes, en renforçant la qualité de celles déjà existantes.

Nos remarques visent surtout l'enseignement secondaire et supérieur. Le premier a été jusqu'il y a peu de temps relégué au dernier plan. Le transfert du Collège de GATAGARA à USUMBURA fut justifié à l'époque par la modicité des ressources.

L'argument invoqué alors ne nous paraît plus valable aujourd'hui étant donné que l'importance des sommes investies auraient suffi à la construction de deux collèges moins grandioses. De ce fait la construction du Collège de Gatagara reste toujours à l'état de promesse.

Le programme de l'école secondaire d'Astrida devrait être revu de manière à ce que les élèves puissent acquérir un diplôme légal les mettant sur le même pied d'égalité que ceux des écoles secondaires belges, diplôme permettant à leurs titulaires d'être admis à l'administration avec le grade d'Agent, d'emblée.

Que dire de l'enseignement supérieur? Qu'il est dans le plan d'avenir. De nouveau il y a eu promesse non tenue: l'Université qui, depuis 1952 aurait été érigé à Astrida l'a été à Elisabethville. La construction d'une faculté agronomique et vétérinaire à Astrida promise par la suite, reste également à l'état de projet. Monsieur le Gouverneur Général Pétillon voulait pourtant tenir sa promesse et avait déclaré sans équivoque que la création d'une Université au Ruanda-urundi était un puissant moyen d'y assurer la pérennité de

l'influence belge. Admettons franchement que ces promesses non tenues jointes à l'interdiction par le Gouverneur Général Pétilion au Conseil Supérieur d'accorder des bourses d'études pour les éléments désireux de faire des études universitaires ailleurs qu'au Congo ne sont pas faites pour maintenir un climat de confiance. Nous ne sommes pas sans savoir que dans d'autres colonies et territoires sous tutelles la formation d'une élite a été plus poussée que chez nous. La création d'une faculté de droit à Kimwenza a été admise elle-même après bien des hésitations.

Mais ne nous éternisons pas sur le passé et avisons quelques conclusions pour aller de l'avant. Le Conseil supérieur du pays en sa huitième session a traité la question de l'Enseignement en général et a émis des vœux dont nous reprenons certains dans les grandes lignes. Compte tenu de l'urgence qu'il y a d'orienter l'enseignement vers la formation d'une élite techniquement capable, dans le plus bref délai possible, de participer à la direction du pays, il est instamment souhaité.

Que tous les services concourent, chacun dans sa sphère d'action à l'envoi en Belgique de quelques auxiliaires indigènes déjà en fonction et faisant preuve de capacités certaines pour perfectionner leurs connaissances dans des domaines bien déterminés. Ces vœux du Conseil n'est pas en contradiction avec l'interdiction émanant de l'autorité supérieure adressée à la CDP d'accorder des bourses d'études pour des personnes désireuses de s'instruire ailleurs qu'en Afrique.

Surtout que les Banyarwanda ne bénéficient pas d'un enseignement universitaire au Ruanda, le Conseil exprime le vœu de voir le Gouvernement supprimer l'interdiction fait à la C.D.P. d'accorder des bourses pour l'enseignement universitaire à l'étranger. Ceci se justifie, car nous sommes conscients de ce que la culture occidentale est bien plus qu'une science et un savoir. C'est une éducation, une façon de vivre, de se comporter, un sens du bien commun, un respect de la personne humaine. Cette culture ne peut s'acquérir qu'en vivant dans l'ambiance appropriée, comme cela a été dit dans la 8ème session

En plus de ce qui précède et en vue de favoriser le développement du Pays nous insistons sur la nécessité d'études techniques beaucoup plus poussées. Le problème de la création d'une Université au Ruanda est celui qui nous tient le plus à cœur car il répond aux aspirations profondes de tout le pays qui consentira aux plus lourds sacrifices pour l'obtenir.

Nous faisons écho aux réclamations de plus en plus pressantes qui se font jour sur le régime linguistique à adopter pour le programme d'enseignement. L'obligation de flamand comme seconde langue se comprend dans la métropole, nous ne comprenons

cependant pas que cette obligation soit imposée dans les programmes d'études pour africains. Nous estimons que c'est une surcharge qui n'est pas indispensable dans notre formation et présente pour nous bien peu d'utilité pratique dans notre vie. A notre avis une importance plus grande devrait être accordée à l'enseignement de notre langue nationale. Le flamand et l'anglais, vu notre situation géographique entourés de colonies anglaises, pouvant être imposée comme cours à option.

Nous comprenons le nombre et la complexité des problèmes qui se posent, mais la recherche d'une solution justifie les efforts à entreprendre dans ce domaine. Car, si nous sommes animés d'un même souci de progresser rapidement vers l'émancipation, il faut utiliser les moyens qui s'imposent. Le souci du gouvernement pour la solution de ce problème nous sera garanti de sa sollicitude à notre égard et nous redonnera la confiance un moment ébranlée par des mesures désavantageuses que nous avons subies en matière d'enseignement.

Une meilleure coordination dans les services, classant les activités par importance, un effort généreux de la part des organismes privés et de tous les BANYARWANDA auront tôt fait de nous rapprocher du but proposé. D'ailleurs il n'est pas rare de constater que pour des réalisations de moindre importance, des crédits considérables sont consentis; il n'y a qu'à regarder autour de nous, les exemples abondent... Tous les moyens possibles doivent être réunis, pour la formation des cadres de direction dont le pays a besoin et certaines réalisations qui sont pour le moment un luxe, devraient attendre.

B. Une participation plus étendue au gouvernement de notre pays

Pour faire de l'Administration indirecte, il faut être deux et deux qui collaborent. Il est temps de repenser cette vérité énoncée par M. Ryckmans, notre ancien Gouverneur Général, elle est plus actuelle que jamais. La collaboration ne peut exister que si le Gouvernement autochtone du pays est efficace, bien constitué et nanti de responsabilités réelles. Si l'on admet que l'élite actuelle n'est pas encore à même de mener seule sa barque politique ne possédant pas encore une habileté administrative suffisante il faut admettre cependant que l'art de gouverner s'acquiert et que c'est en marchant d'abord à quatre pattes que les petits enfants apprennent à se tenir sur leurs jambes; il est temps de faire faire aux éléments d'élite, l'apprentissage à la gérance de leurs propres affaires.

Le Gouvernement autochtone, devrait être coordonné pour que son ensemble avec le Gouvernement belge ne présente pas comme c'est le cas maintenant l'aspect d'une

pyramide incomplète, incomplète parce que le Mwami qui est à la tête du Gouvernement n'a pas de services créés pour l'aider dans l'Administration du pays. Cette situation ni coutumière ni de conception administrative occidentale. Il faudrait de toute urgence combler cette lacune par l'instauration de services au CAIP comme le vœu en a été exprimé par le Conseil supérieur du pays en ses 5^e et 9^e sessions. C'est de nouveau Mr Ryckmans qui a dit que la responsabilité améliore les bons, l'irresponsabilité ne rend pas les mauvais moins nocifs, il n'y a qu'un moyen de les empêcher de nuire: les éliminer.

– Où trouver les fonds pour rémunérer ceux qui prendront la direction de ces services et quelles seraient leurs fonctions précises? A la première question nous répondrons qu'en poursuivant le système de fusion des chefferies et s/chefferies déjà en cours, il y a moyen de récupérer des fonds appréciables pour le fonctionnement de ces services.

– La seconde question ne peut recevoir une réponse immédiate, car elle implique des réformes qui ne peuvent se réaliser sans une réelle collaboration des deux administrations en présence. C'est grâce à elle que des fonctions actuellement assumées par des Agents de l'Administration belge pourraient passer aux fonctionnaires autochtones ? La concession de droits appelant des responsabilités et des charges, un conseil technique leur serait assuré pour que cet apprentissage se fasse sans heurts.

– Il faut abandonner la politique des petites concessions en faveur de celle créant des institutions dotées de pouvoirs d'actions suffisamment étudiées que pour donner lieu à une large participation aux affaires publiques.

– Le Conseil Supérieur du pays n'est actuellement nanti que d'attributions fort limitées. Il est consultatif nous l'admettons mais dans beaucoup de cas ce droit lui est même contesté. Un décret régissant son organisation fondamentale sera pris sans qu'il ait pu émettre ses avis, une ordonnance visant les intérêts directs du pays sortira sans qu'il lui en soit touché mot et à titre d'exemple une décision importante en matière d'enseignement sera prise sans que le Conseil ait été consulté...notre avis, l'ordonnance de Mr le G.G stipulant que la CDP ne peut accorder un subside dépassant 100000 fr sans l'avis favorable de M. le Résident est un exemple de cette limitation des attributions du Conseil supérieur du pays.

– C'est une erreur de croire qu'il faut refuser la reconnaissance de droits politiques à une élite qui possède bien une maturité politique suffisante mais pas encore une habileté administrative suffisante. C'est également l'unique moyen d'acheminer notre Pays vers

l'émancipation par étapes de transition, seules capables d'éviter les heurts qui seraient inévitablement provoquées par le brusque passage de la tutelle à la liberté

– Entre les institutions politiques autochtones et les organisations similaires du Gouvernement belge, comme entre les deux administrations elles-mêmes, il devrait s'établir une franche collaboration. Nous constatons actuellement qu'elles sont plutôt juxtaposées: que les échanges de vue pour la réalisation du bien commun sont inexistant. Les Conseils sont souvent regardés comme des organes de récrimination et des foyers d'oppositions au Gouvernement tutélaire. Les Agents indigènes de son administration locale rencontrent souvent de difficultés de service quand ils font partie de ces conseils, ce qui incite les plus prudents à les éviter

– Notre souhait est qu'il y ait un ensemble plus harmonieux se concrétisant par une meilleure collaboration des conseils et des Administrations vers le progrès rapide du pays. Etant donné que dans ce domaine comme dans tout autre, le point déterminant est le budget, il serait urgent que la participation du Gouvernement dans les paiements de cadre administratif indigène soit augmentée afin que la Caisse du pays ne soit pas désavantagée.

– Ceci appelle un point important car il est un facteur d'équilibre et d'harmonie dans les activités de tout pays et surtout d'un pays neuf; c'est la coordination des services. Tous les services devraient rester interdépendants aussi bien ceux de l'Administration tutélaire que de l'Administration indigène. Or, nous voyons qu'ils sont cloisonnés et que chacun se cantonne dans ses propres activités et semble ignorer, l'existence des autres et la place qu'ils doivent tous avoir un dénominateur commun: amener progressivement les populations indigènes à l'autonomie au sein d'une communauté qu'elles choisiront elles-mêmes.

– C'est ainsi que tout conflit dans les services est une lacune portant préjudice aux populations intéressées. Un classement par importance des activités à réaliser par ces services devrait être chaque fois établi d'un commun accord entre le Conseil du Vice-Gouvernement et le Conseil Supérieur du Pays. Ce dernier est habilité, surtout actuellement qu'il est l'émanation du peuple par les élections libres à donner un avis de poids dans cette question. Le Conseil pourrait de cette manière émettre un avis sur l'urgence ou la priorité à accorder à certaines réalisations.

C. Une politique economico-sociale mieux orientée

– L'économie et les conditions matérielles ont également un rôle prépondérant à jouer dans la marche vers le progrès. Celles de notre pays sont toujours présentées sous un aspect si assombri qu'on se croirait à deux doigts de la catastrophe. Que le Ruanda n'ait pas les richesses naturelles du Congo, nous en convenons, mais qu'il ait des possibilités de subsistance et d'expansion, c'est aussi vrai. Il est en tous cas dans une situation qui pose des problèmes ardues dans le domaine économique. Certains préconisent comme solution la fédération avec le C.B. et même quelques uns la prônent comme étant la seule salutaire pour nous. Elle ne peut être rejetée à priori, mais c'est un problème qui doit être mûrement étudié, et pas unilatéralement. Or, jusqu'ici, il faut le dire, la fédération Congo-Ruanda-Urundi nous a été présentée par la Presse sous un jour qui nous la rend, on ne peut plus suspecte pour deux raisons:

– On nous en a montré les avantages mais les inconvénients ont été soigneusement passés sous silence. Peut-on imaginer, si peu rompu à ces problèmes que l'on soit, qu'il y ait tout à gagner et point de sacrifices à consentir. Nous ne désirons pas être précipités par les promoteurs de cette thèse dans une organisation dont nous ne comprenons ni la portée ni le fonctionnement.

– Devons-nous ajouter qu'à nos yeux jusqu'ici le Congo ne présentait aucun attrait tant au point de vue politique qu'au point de vue social et culturel, pour que l'on adhère au système fédéral dont il est le pivot.

– Nous souhaitons quant à cette question, que la formation de vrais chefs, le progrès politique, aillent assez rapidement que pour permettre l'éclosion d'une saine opinion qui orienterait mieux le choix d'un avenir politique et économique. Il est hors de doute que le choix tomberait sur le C.B. au moment où il pourrait offrir la meilleure solution possible au problème de cet avenir. La question doit être plus mûrement étudiée et un franc échange de vues admis.

– Une autre solution au problème économique que pose notre pays est "l'industrialisation". Celle-ci en mettant en valeur le pays, résorberait une partie de la population actuellement obligée à s'expatrier et résoudrait par le fait en partie le problème de "la surpopulation". Mais pour industrialiser il faut investir et des investissements nécessitent des capitaux. Notre pays, comme en général tous les pays sous-développés, souffre d'une insuffisance de capitaux qui ne peuvent lui être fournis ni par ses ressources naturelles ni par sa population. Il nous est quasi impossible de trouver chez nous les

capitaux d'investissement dont s'alimente tout effort économique. Réduits à non propres moyens nous ne pourrions trouver les capitaux nécessaires aux investissements qu'en les prélevant sur des revenus déjà insuffisants; nous devrions nous imposer pour arriver à ce but, de nouveaux sacrifices et ceux-ci seraient si pénibles qu'ils ne pourraient être obtenus et imposés que par le gouvernement dictatorial et totalitaire.

– Dès lors un développement économique de nos pays nécessite impérieusement l'apport de capitaux étrangers. Cet apport devrait provenir d'une double source: publique et privée. Les capitaux publics assurent d'abord des investissements qui n'offrent qu'une rentabilité lointaine et indirecte et qui ne sont, dès lors, pas de nature à attirer les capitaux privés. Le rôle qui est dévolu aux premiers dans ce domaine est essentiel. Ils ouvrent réellement la voie au capital privé en créant des conditions structurelles que permettent l'exploitation rentable des richesses naturelles et leur transformation. Ils constituent les matériaux de fondation de la maison. La route fraye un chemin aux fermes, aux usines, aux agglomérations: elle leur apporte les matières d'approvisionnement et emporte leurs produits. La construction des barrages et de centrales électriques permet la création et l'élargissement des entreprises, assure l'équipement moderne des ateliers et la continuité dans l'activité industrielle.

– La mise en valeur des terres par l'irrigation et autres techniques, permet d'obtenir des récoltes plus abondantes. Une meilleure alimentation de la main-d'œuvre conditionne son aptitude physique et son rendement au travail. En outre, pour que les travailleurs aient l'occasion d'acquérir la formation qu'appellent les méthodes modernes de production, il est nécessaire d'ouvrir les écoles

- En conséquence, il est indispensable que la Belgique et même au besoin des organismes internationaux d'Europe ou d'Amérique nous accordent des capitaux pour la mise en valeur de notre pays. La Belgique le fait déjà depuis plus de cinq ans mais comme il reste beaucoup à faire dans l'édification d'un appareil industriel solide les bienfaits de cette générosité devraient nous être dispensés encore pour longtemps.

1. L'apport des capitaux privés semble plus difficile à obtenir du moins dans un avenir immédiat

2. En effet, il est facilement compréhensible que la situation de territoire sous tutelle et la peur de l'émancipation à l'avenir, donne parfois le frisson à celui qui veut investir ses capitaux. Il base ses appréhensions sur les résultats malheureux constatés dans les soubresauts politiques de ces derniers temps. Ceux-ci ne doivent pas être mis sur le compte uniquement des colonisés; car si ces derniers ont, dans certains cas, le tort de ne

pas respecter les droits des colons, dans certains autres, les torts étaient partagés. Leur emprise économique assurant le monopole des actions est souvent la cause du conflit.

3. Quoique nous ne soyons pas compétents en la matière pour donner une solution de conciliation des exigences mutuelles, elle nous semblait toutefois possible

4. Nous laissons aux personnes mieux autorisées, le soin de trouver la solution adéquate mais pensons qu'elle devra s'inspirer du principe de l'association des intérêts dans une atmosphère assainie de discrimination raciale

Nous invitons les sociétés et firmes privées à avoir plus de confiance et investissant davantage dans notre pays. Pour que cette confiance leur soit garantie, il faut qu'ils la donnent d'abord par une association d'intérêts avec les autochtones.

5. En principe aucune entreprise ne devrait être envisagée sans que le pays y mette de ses fonds d'investissements. Aussi nous apprenons que l'électrification du Nord du Ruanda est en perspective. Le Conseil Supérieur du pays souhaite que la Caisse du pays participe financièrement dans cet investissement.

D. L'atténuation des préjugés de couleur

– Une question essentielle qui se pose maintenant dans notre pays est sans conteste celle des relations humaines entre blancs et noirs. Le thème est souvent repris et largement diffusé par tous ceux qui se soucient de l'avenir des territoires belges d'outre-mer.

– Le voyage de S.M. Le Roi Baudouin I au Congo Belge et au Ruanda-Urundi est une merveilleuse leçon de fraternité humaine, un admirable appel à la compréhension et à la collaboration des blancs et des noirs. Le Souverain, qui venait de prendre avec ses sujets d'Afrique des contacts bouleversants, formula dès son retour en Belgique le message qui avait mûri en Lui pendant son voyage. Il dit dans les termes de la plus de la plus grande clarté que les relations humaines entre les blancs et les noirs constituent la question essentielle qui se pose maintenant au Congo. "Il ne suffit pas d'équiper le pays, de le doter d'une sage législation sociale, d'améliorer le niveau de vie de ses habitants: il faut que les blancs et les indigènes fassent preuve dans leurs rapports quotidiens de la plus large compréhension mutuelle". Alors sera venu le moment dont l'échéance ne peut encore être déterminé de donner à nos territoires africains un statut qui assurera pour le bonheur de tous, la pérennité d'une véritable communauté belgo-congolaise ; ce qui garantira à chacun, blanc et noir, la part qui lui revient, selon ses mérites et ses capacités dans le gouvernement du pays. Pour réaliser ce grand idéal, il nous reste encore,

Messieurs, beaucoup à accomplir "Ces sages paroles, le Roi les prononça le 1er juillet 1955, s'adressant aux membres du Cercle Royal Africain. Elles approuvent la politique inaugurée ou clarifiée par le Gouverneur Général Pétillon.

– En effet il reste beaucoup à accomplir, car il y a bien des blancs dans notre pays qui sont incapables de comprendre la leçon donnée par le Roi, qui sont incapables aussi de répondre à l'appel lancé par le roi

– Ils croient suffisant de former une équipe de marcher côte à côte en évitant de se heurter. Les froissements sont au demeurant inévitables quand on chemine de concert sur la route cahoteuse des destins eurafricains. Une simple tolérance de bonne compagnie ne peut suffire à faire oublier les heurts d'autant plus fréquents que bien d'européens ont mal assimilé les conceptions africaines.

– Certains ont cru que la dette de reconnaissance contractée par notre pays envers la Belgique devait suffire pour faire accepter par les pupilles les chocs inévitables de ce cheminement en commun. Rien n'est plus illusoire. La gratitude n'est pas plus pour les noirs que pour les blancs un sentiment facile à cultiver. On n'a d'ailleurs jamais vu un créancier s'attacher son débiteur en lui rappelant sa dette.

– Les populations autochtones s'attacheront bien plus à ceux qui leur offrent un marché honnête et des perspectives d'avenir, qu'à ceux qui leur rappellent à tout propos un titre de créance dont le mérite s'en trouve diminué et la dignité du créancier entamé.

– Parmi ce qui sépare, dit le Gouverneur Général Pétillon, "il faut dénoncer en premier lieu l'attitude d'indifférence, d'antipathie, voire même d'hostilité que certaines personnes adoptent à l'égard de certaines autres. Rien n'est plus irrémédiablement néfaste que d'infliger sans discernement, des blessures d'amour propre qui, partout et toujours furent celles qui s'envenimèrent le plus vite. Chez nous à mesure que le temps coule, leur gravité augmente. Leur fréquence heureusement diminue, mais celles qu'on fait sont plus profondes. Il arrive qu'elles soient provoquées par des individus que leur éducation et leur formation, leurs titres et leurs fonctions rendent d'autant plus coupables. Il y a trop d'européens encore qui, investis d'une autorité, impriment à leurs rapports avec les indigènes un odieux caractère d'orgueilleuse condescendance, de blessante familiarité et parfois de brusquerie ou de brutalité."

– il y a encore, nous visons particulièrement certains individus qui, nous l'espérons, se reconnaîtront des hommes et des femmes qui par paroles, écrits, gestes ou attitude, se conduisent comme en pays conquis.

Le moment semble venu de dire à ceux-là, comme le Gouverneur Général Eboué, dans d'autres circonstances, "S'il y a des personnes qui ne sont pas d'accord avec nous sur la politique choisie, nous ne leur en voudrons pas; elles pourront s'en aller. Nous leur disons adieu avec courtoisie"

– Il existe encore une discrimination politique prévoyant un statut du cadre indigène distinct de celui réservé aux Blancs, avec une différence tellement accentuée que l'Européen de l'échelon le plus bas, l'Agent territorial, est de loin supérieur à l'africain du grade le plus élevé, l'Agent territorial adjoint grade que d'ailleurs aucun africain dépendant de la Belgique n'est parvenu à atteindre jusqu'à présent.

– Jusqu'à ses derniers temps on objectait que cet écart était motivé par le manque de formation et l'insuffisance de rendement du personnel africain. Des cas spécifiques sont venus démentir cette affirmation, car des éléments de valeur ayant fait plus d'études que les agents territoriaux leur sont néanmoins hiérarchiquement subordonnés et l'écart entre leurs traitements respectifs, ne semble plus justifié. Il est aisé de se rendre compte que cette politique qui ferme toutes les portes aux intellectuels autochtones est incompatible avec le but tracé par le Roi-social: la création d'une communauté belgo-sociale, belgo-ruando-urundienne, ou si l'on préfère d'une Fédération Belge souveraine, car communauté ou fédération suppose égalité.

– La forme la plus dangereuse de ségrégation est la discrimination législative, parce qu'elle pose une barrière infranchissable qui s'oppose à toute heureuse initiative des cœurs généreux – il y en a – et contrecarre toute espèce de compromis, même désiré par la conscience générale, car la loi, malheureusement ne change pas aussi vite que l'opinion. La législation coloniale belge ne contient pas de lois fondamentales discriminatoires si ce n'est celles favorables aux communautés africaines; cependant cet esprit se retrouve dans des mesures d'exécution qui sont plus nombreuses qu'on ne le pense.

– Le grand problème qui se pose aujourd'hui dans notre pays à travers les relations humaines est celui de la justice sociale. En vue d'une meilleure entente, d'une collaboration plus intime, un rapprochement entre noir et européen s'impose. Or, il se trouve que ceux qui parmi nous ont le plus d'atouts pour opérer ce rapprochement, se buttent à une barrière d'ordre économique jusqu'ici infranchie (sic). Je veux parler de ceux qui ont reçu la formation requise pour être les interlocuteurs valables mais qui ne peuvent atteindre l'égalité matérielle sans laquelle les relations se limitent aux rencontres professionnelles et aux échanges de vue purement platoniques à l'occasion de journées

d'études ou de tous autres rapports intellectuels qui exigent continuellement un effort unilatéral de la part des représentants de la catégorie européenne.

L'inégalité financière les met donc dans l'impossibilité d'étendre leurs relations jusqu'aux multiples détails de la vie intime et par là-même le créer, si pas de cimenter leur amitié.

– Pour payer un salaire égal, il faut avant tout que le rendement soit égal. Y a-t-il des noirs qui ont un rendement égal à celui des européens? On peut répondre que oui. A ceux-là il faudrait que justice soit rendue et qu'ils soient payés selon leur rendement et non selon la couleur de leur peau. Celui qui voudrait se pencher sur ce problème de discrimination économique n'arriverait pas à épuiser le sujet. La position de la classe instruite du pays est que, tous sans exception adoptent une attitude de résignation qui attend un libérateur éventuel. S'il ne vient pas de Belgique, il viendra d'ailleurs. Cette éventualité n'est certes pas celle que nous souhaitons.

– Pour porter remède à cette situation, des plus déplorables, des institutions antidiscriminatoires ont été envisagées. Des sociétés mixtes religieuses, culturelles, professionnelles et sportives ont été créées, des assurances, des écoles ménagères, ouvriers, cercles d'études et œuvres féminines ont été mis sur pied. Sans vouloir minimiser la valeur de pareil effort d'amélioration et de prise de contact où la meilleure volonté s'est manifestée de part et d'autre, il faut connaître que ce sont des œuvres simplement améliorantes et que des relations nouées en pareilles occasions gardent quelque chose de guindé. Il y a beaucoup plus à attendre cependant d'une base réelle de rapprochement se fondant sur une réduction de l'écart des revenus entre les deux groupes de la population; des relations sociales normales supposant à tout le moins une similitude de moyens d'existence. Il est certain cependant que les deux courbes de revenus ont tendance à se couvrir de plus en plus et qu'il suffira d'imprimer une certaine allure de vitesse à un mouvement qui déjà se dessine. La multiplication des écoles et plus particulièrement la création de nombreuses écoles secondaires et de l'Université apportera bientôt un remède au deuxième obstacle à la normalisation des relations sociales. Un grand effort reste à fournir pour le relèvement de l'éducation des filles tant il est vrai que les liens sociaux ne s'établiront solidement qu'entre familles. Mais une véritable camaraderie engendrant des amitiés solides ne peut se nouer que si les jeunes gens se fréquentent dès l'école.

– L'encouragement des initiatives privées serait un moyen efficace pour lutter contre la discrimination raciale au point de vue législatif et économique. Que ça soit dans le

domaine industriel ou commercial, les mêmes droits devraient être concédés dans les mêmes conditions. Un soutien spécial devrait être assuré aux autochtones se montrant capables d'une initiative heureuse si même ils ne remplissent pas tout à fait les conditions requises de capacité et de capitaux. Ce serait par la voie de conseil technique et l'aide financière dans la voie du possible.

Il nous faut insister également sur la presse, son rôle est déterminant dans l'évolution du pays. Dans son discours d'ouverture du dernier conseil du Gouvernement général, Monsieur le Gouverneur général Pétilion parle de l'action délicate de la presse. Elle exerce dit-il sur l'opinion un véritable pouvoir et n'échappe donc pas à la règle normale selon laquelle il n'est pas de pouvoir sans devoir. Celui-ci lui commande, dans un pays en formation, de s'abstenir de tout ce qui peut aboutir à diviser ou ce qui serait plus grave encore à dresser les uns contre les autres ceux qui ont choisi de vivre ensemble.

Or, il se trouve que souvent la presse locale et parfois la presse métropolitaine se font l'écho d'une politique dissolvante. La liberté de presse est de grande importance et devrait être expressément reconnue.

Il faudrait par contre encourager la presse indigène libre et représentative qui devrait prendre un plus grand essor.

Conclusion

De ce qui précède il appert que l'élaboration d'un plan d'organisation coordonné entre la Belgique et notre pays s'impose comme une nécessité. Le plan aurait le double avantage de nous montrer par quelles voies nous sommes conduits, dissiperait donc la méfiance et nous permettrait de faire connaître nos aspirations quant à l'avenir de notre pays. La composition d'une organisation devant élaborer et coordonner l'exécution de ce plan ne peut être dès maintenant déterminée, il faut d'abord de longs échanges de vue entre les autorités compétentes, mais l'essentiel est qu'elle soit interr raciale pour concrétiser "L'Union" qui est l'étoile éclairant nos pas vers le but ultime de nos efforts: "Le progrès dans la véritable acceptation du mot"

ANNEXE III

Note sur l'aspect social du problème racial indigène au Rwanda "manifeste des bahutu"

Des rumeurs seront déjà parvenues à l'Autorité du Gouvernement par la presse et peut-être aussi par la parole au sujet de la situation actuelle des relations muhutu-mututsi au Rwanda. Inconscientes ou non elles touchent un problème qui nous paraît grave, problème qui pourrait déparer ou peut-être même un jour torpiller l'œuvre si grandiose que la Belgique réalise au Rwanda. Le problème racial indigène est sans doute d'ordre intérieur mais qu'est-ce qui reste intérieur ou local à l'âge où le monde en arrive! Comment peut-il rester caché au moment où les complications politiques indigènes et européennes semblent s'affronter? Aux complications politiques, sociales et économiques s'ajoute l'élément race dont l'aigreur semble s'accroître de plus en plus. En effet, par le canal de la culture, les avantages de la civilisation actuelle semblent se diriger carrément d'un côté, – le côté mututsi – préparant ainsi plus de difficultés dans l'avenir que ce que l'on se plaît à appeler aujourd'hui "les problèmes qui divisent". Il ne servirait en effet de durable de solutionner le problème muhutu-belge si l'on laisse le problème fondamental mututsi-muhutu.

C'est à ce problème que nous voulons contribuer à apporter quelque éclaircissement. Il nous a paru constructif d'en montrer en quelques mots les réalités angoissantes à l'Autorité Tutélaire qui est ici pour toute la population et non pour une caste qui représente à peine 14% des habitants. La situation actuelle provient en grande partie de l'état créé par l'ancienne structure politico-sociale du Rwanda, en particulier le buhake, et de l'application à fond et généralisée de l'administration indirecte, ainsi que par disparition de certaines institutions sociales anciennes qui ont été effacées sans qu'on ait permis à des institutions modernes, occidentales correspondantes de s'établir et de compenser. Aussi serions-nous heureux de voir s'établir rapidement le syndicalisme, aider et encourager la formation d'une classe moyenne forte. La peur, le complexe d'infériorité et le besoin atavique d'un tuteur, attribués à l'essence du muhutu, si tant est vrai qu'ils sont une réalité, sont des séquelles du système féodal. A supposer leur réalité, la civilisation qu'apportent les Belges n'aurait réalisé grand' chose, s'il n'était fait des efforts positifs pour lever effectivement ces obstacles à l'émancipation du Rwanda intégral.

I – Objections pretextées contre la population muhutu

Contre l'ascension du muhutu nombreuses sont les objections qu'on présente. Sans ignorer les déficiences du muhutu, nous pensons que chaque race et chaque classe a les siennes et nous voudrions une action qui les corrige au lieu de refouler systématiquement les bahutu dans une situation éternellement inférieure. On prétexte spécialement:

a) – "que les bahutu furent chefs dans le pays" – Anachronisme raffiné que le présent ne peut confirmer suffisamment.

b) – "les vertus sociales du mututsi qui le présenterait comme "natus ad imperium!" – La même vertu peut être présentée autrement par un italien que par un Allemand, par un Anglais que par un Japonais, par un Flamand que par un Wallon.

c) – "qu'ont fait les bahutu évolués pour l'ascension de leurs congénères ? – C'est une question d'atmosphère et du buhake particulièrement qui a souvent influencé le système des nominations. Ensuite le manque de liberté suffisante d'initiative dans une structure absolutiste, l'infériorité économique imposée au muhutu par des structures sociales; les fonctions systématiquement subalternes où ils sont tenus, handicapent tout essai du muhutu pour ses congénères.

d) – "que diable ils présentent leurs candidatures ou attendent que le complexe d'infériorité soit liquidé" – Les candidatures supposent un sens démocratique, ou alors il faut ignorer ce que ce prétexte peut laisser entendre de tendance au buhake que les gens ont abandonné (sans pour autant abandonner le respect de l'autorité).

A ce sujet il faudrait rappeler la réflexion d'un hamite notable: "Il ne faudrait pas que les bahutu soient élevés par les soins du blanc, mais par la méthode traditionnelle du mututsi!" Nous ne pensons pas que l'ancien ennoblissement soit une pratique à ressusciter dans la rencontre Europe-Afrique.

e). "Et les foules suivront" – L'interaction élite-masse est indéniable, mais à condition que l'élite soit de la masse. Au fond du problème il s'agit d'un colonialisme à deux étages: le muhutu devant supporter le hamite et sa domination et l'européen et ses lois passant systématiquement par le canal du mututsi (leta mbirigi et leta ntutsi) La méthode de la remorque "blanc-hamite-muhutu" est à exclure. Des exemples ont pu montrer que les "foules" ne suivent pas automatiquement toujours.

f) "l'union, condition du front commun et unique pour l'indépendance du pays, doit faire taire toutes revendications bahutu" – Il est fort douteux que l'union de cette manière, le parti unique, soit vraiment nécessaire si en fait l'émancipation est fruit mûr! – Ajoutons

que le section de la population que le départ de l'européen pourrait réduire dans une servitude pire que la première, aurait tout au moins le droit de s'abstenir de coopérer à l'indépendance autrement que par des efforts de travail acharné et de manifestations des déficiences qu'il lui semble le nécessaire de soigner d'abord

En quoi consiste le problème racial indigène

D'aucuns se sont demandé s'il s'agit là d'un conflit social ou d'un conflit racial. Nous pensons que c'est de la littérature. Dans la réalité des choses et dans les réflexions des gens, il est l'un et l'autre. On pourrait cependant le préciser : le problème est avant tout un problème de monopole politique dont dispose une race, le mututsi, monopole politique qui, étant donné l'ensemble des structures actuelles devient un monopole économique et social; monopole politique, économique et social qui, vu les sélections de facto dans l'Enseignement, parvient à être un monopole culturel, au grand désespoir des bahutu qui se voient condamnés à rester d'éternels manœuvres subalternes, et pis encore, après une indépendance éventuelle qu'ils auront aidé à conquérir sans savoir ce qu'ils font. Le buhake est sans doute supprimé, mais il est mieux remplacé par ce monopole total qui en grande partie occasionne des abus dont la population se plaint.

– Monopole politique. – Les prétendus anciens chefs bahutu ne furent que des exceptions, pour confirmer la règle ! Et les occasions qui permettaient même ces exceptions n'existent plu: il ne s'agit évidemment pas de rétablir la vieille coutume de l'ennoblissement des bahutu. Quant aux fameux métissages ou "mutations" de bahutu en hamites, la statistique, une généalogie bien établie, et peut-être aussi les médecins, peuvent seuls donner des précisions objectives et assez solides pour réfuter le sens commun auquel on se réfère pourtant pour bien d'autres choses.

– Monopole économique et social – Les privilèges de son frère qui commande la colline ont toujours concouru à rehausser le mututsi privé. Certaines fonctions sociales furent même "réservées" à la noblesse et la civilisation actuelle par l'administration indirecte n'a fait que renforcer et quasi généraliser cette réserve. Le récent partage des vaches a bien montré la faiblesse de la propriété en fait de bétail au moins. La terre elle-même dans plus de la moitié du Ruanda – les régions les plus hamitisées – est à peine une vraie propriété pour l'occupant. Cette occupation en fait précaire n'encourage guère le travail et en conséquence les gens qui n'ont que leurs bras pour s'enrichir en sont désavantagés. Nous laissons sous silence le système de tous genres de corvées, seul

monopole du muhutu, le mututsi ayant ainsi toutes les avances pour promouvoir les finances de sa maison.

– Monopole culturel – Encore une fois on pourrait contester la qualité de vraie hamite à quelques numéros, la sélection de fait (opérée par le hasard?) que présentent actuellement les établissements secondaires, crève les yeux. Des arguments ne manquent pas alors pour démontrer que le muhutu est inapte, qu'il est pauvre, qu'il ne sait pas se présenter. L'inaptitude est à prouver; la pauvreté est son lot dans le système social actuel; quant aux manières une plus grande largeur d'esprit serait à souhaiter. Demain on réclamera les diplômes et ce sera de juste, et les diplômes ne seront en général que d'un côté, le muhutu ne saura même pas le sens de ce mot. Et si par hasard (la Providence nous en garde) une autre force intervenait qui sache opposer le nombre, l'aigreur et le désespoir aux diplômes! L'élément racial compliquerait tout et il n'y aura plus besoin de se poser le problème: conflit racial ou conflit social.

Nous croyons que ce monopole total est à la base des abus de tous genres dont les populations se plaignent. Quelques faits et courants actuels peuvent faire entrevoir l'état réel d'aujourd'hui:

1) La jeunesse muhutu (quelques éléments batutsi complètement déçus ont aussi le même sort) qui a pour devise "In itineribus semper" à l'intérieur du pays ou à l'extérieur, fuyant le travail-corrée, non plus adapté à l'état et la psychologie d'aujourd'hui n'accepte plus ou à peine la discipline de la contrainte qui donne d'ailleurs occasion aux abus que les autorités semblent ignorer

2) Des pères de familles qui nourrissent leurs familles à peine; au politique une sorte de propagande peut-être inconsciente les pousse à l'antipathie à l'égard de l'européen; bon nombre ne sont pas sans penser que le Gouvernement belge est lié à la noblesse pour leur complète exploitation

3° D'autre part cependant, la réflexion comme celle-ci est encore courante : "Sans l'européen nous serions voués à une exploitation plus inhumaine qu'autrefois, à la destruction totale" ; C'est même malheureux que ce ne soit l'européen qui devienne chef, sous-chef ou juge" n'ont pas (sic) qu'ils croient l'européen parfait mais parce que des deux maux il faut choisir le moindre. La résistance passive à plusieurs des ordres des sous-chefs n'est que la conséquence de ce déséquilibre et de ce malaise.

4) Le regret des bahutu de voir comment les leurs sont refoulés quasi systématiquement à des places subalternes. Toute politique employée à ce refoulement n'échappe plus qu'à quelques uns. De tout cela à la guère (sic) civile "froide" et à la

xénophobie il n'y a qu'un pas. De là à la popularité des idées communisantes il n'y a qu'un pas.

Proposition de solutions immédiates

Quelques solutions peuvent être présentées et dont l'efficacité n'est possible que si le système politique et social actuel du pays change profondément et assez rapidement.

La première solution est un "esprit". Qu'on abandonne la pensée que les élites ruandaises ne se trouvent que dans les rangs hamites (méthode chérie en fait par l'Administration dans nos pays et qu'on appelle par abus de terme "umuco w'igihugu", le respect de la culture et de la coutume du pays).

Au point de vue économique et social Nous voulons que les institutions soient créées pour aider les efforts de la population muhutu handicapés par une administration indigène qui semble vouloir voir le muhutu rester dans l'indigence et donc dans l'impossibilité de réclamer l'exercice effectif de ses droits dans son pays Nous proposons:

1° La suppression des corvées – Les forçats seraient remplacés par un service des Travaux Publics (public ou parastatal) engageant les ouvriers vraiment volontaires, qui seraient défendus par la législation social dont le progrès actuel est considérable Ce service pourrait se concevoir et se concrétiser comme la REGIDESO pour autant que nous la connaissons. La suppression des corvées donnerait aux populations un minimum de libertés pour entreprendre des initiatives utiles. Des paresseux – il en est même dans les castes d'élites – seraient surveillés par un système plus humain.

2° La reconnaissance légale de la propriété foncière individuelle dans le sens occidentale du mot, chacun ayant une superficie suffisante pour culture et élevage, et les bikingi (pâturages) seraient supprimés du moins dans le sens où la coutume les entend et les protège.

Pour cette législation il faudrait qu'un service compétent détermine quelle superficie peut suffire à une famille de 6 à 8 enfants étant donné les possibilités productives du sol du Ruanda-Urundi Tous ceux qui disposeraient effectivement de cette superficie à l'heure actuelle seraient enregistrés par la sous-chefferie comme vrais propriétaires dans le sens occidental; et le reste se ferait peu à peu, aidé par le mouvement de déplacement qui s'amorce dans certaines régions du pays. Au sujet de la propriété foncière, il ne faudrait pas que les mesures soient prises rapidement, même sur proposition du Conseil du pays, dont bon nombre des membres seraient tentés de voir le problème d'une façon unilatérale ou sans tenir compte des difficultés ou des aspirations concrètes des roturiers de métiers.

3° Un Fonds de crédit rural – Il aurait pour but de promouvoir les initiatives rurales: agricultures rationnelles et métiers divers. Ce Fonds prêterait au manant qui veut s'établir comme agriculteur ou comme artisan. Les conditions d'accèsion à ce Fonds devraient être cependant être telles qu'il soit abordable au muhutu ordinaire.

4° L'union économique de l'Afrique belge et de la métropole. Cette union devrait se faire selon les normes à préciser et à proposer d'abord au public et aux responsables avant qu'ils ne soient sanctionnés.

5° La liberté d'expression. L'on a parlé" des effets dissolvants d'une certaine presse locale, indigène et européenne ou même métropolitaine, tendant à diviser les races. Nous pensons quant à nous que certaines exagérations ont pu avoir lieu comme dans tout journalisme, surtout à l'âge où en sont les pays considérés. Nous croyons aussi que certaines expressions ont pu blesser certains gens non habitués à être contrarié pour faire à l'ombre tout ce qu'il leur plait avec les petits et les faibles. Cela a pu heurter un système à peine sortant de la féodalité. Nous croyons également que la liberté d'expression dans l'Afrique belge et sur les problèmes concrets concernant les populations, ne datant pas sérieusement de trois ans, certaines autorités non habitués à la démocratie et qui peut-être ne la souhaitent guère, se soient émotionnées. Mais nous pensons aussi qu'il ne faut pas sous prétexte de ne pas "diviser" taire les situations qui existent ou qui tendent à exister au préjudice d'un grand nombre et pour le monopole souvent abusif en fait d'une minorité. Nous sommes convaincus que ce n'est pas la justice belge ni le Gouvernement belge qui accepterait une union réalisée sur des cadavres d'une population qui veut disposer de l'atmosphère et des conditions nécessaires pour mieux travailler et se développer. Avant de demander la perfection à la presse, ne faudrait-il pas l'exiger des tribunaux indigènes, de l'administration qui sont de loin plus importants et qui ne donnent que trop d'occasions aux critiques de la Presse ? La liberté bien entendu d'expression n'est-elle pas l'une des bases d'une vraie démocratisation?

3) Au point de vue politique – Si nous sommes d'accord à ce que l'administration mututsi actuelle participe de plus en plus au gouvernement du pays, nous pensons pourtant mettre en garde contre une méthode qui tout en tendant à la suppression du colonialisme blanc-noir laisserait un colonialisme pire du hamite sur le muntu. Il faut à la base aplanir les difficultés qui pourraient provenir du monopole hamite sur les autres races habitant plus nombreuses et plus anciennement dans le pays. Nous désirons à cet effet :

1° Que lois et coutumes soient codifiées. Il est certain qu'il ya certaines coutumes qu'on ne peut supprimer d'un trait de plume, mais nous croyons qu'un respect presque

superstitieux du fétiche "coutume" handicape le progrès intégral et solide des populations... Aussi pour plus de clarté, d'égalité devant la loi, pour moins de confusions et d'abus, nous demandons que les lois portées par l'Autorité belge et les coutumes ayant encore vigueur utile, raisonnables et non imperméables à la démocratisation du pays soient recensées en un Code qui pourrait être régulièrement révisé et modifié

Suivant le degré d'évolution. Les travaux déjà réalisés par les savants et les législateurs dans l'une ou l'autre matière facilitent la rapidité d'un travail si urgent. Les tribunaux et l'administration indigènes et européenne l'essor de l'initiative privée en tout domaine a besoin d'un tel guide Le brandissement du glaive de la coutume du pays (umuco w'igihugu) par les intérêts monopolistes, n'est pas de nature à favoriser la confiance nécessaire, ni à établir la justice et la paix en face des aspirations actuelles de la population. Il faut recenser et codifier pour se rendre compte des déficiences réelles et les corriger, pour favoriser davantage l'initiative privé qui se bute souvent aux absolutismes ou aux interprétations locales dépourvues du sens social

2° Que soit réalisée effectivement la promotion des bahutu aux fonctions publiques (chefferies, sous-chefferies, juges). Et concrètement nous pensons qu'il est temps que les conseils respectifs ou les contribuables élisent désormais leurs sous-chefs, leurs chefs, leurs juges. Dans certaines localités jugées encore très arriérées, le pouvoir pourrait proposer aux électeurs deux ou trois candidats parmi lesquels ils choisissent leur guide

3° Que les fonctions publiques indigènes puissent avoir une période passée laquelle, les gens pourraient élire un autre ou réélire le sortant s'il a donné satisfaction. Un tel système sans être raciste donnera plus de chance au muhutu et ferait leçon aux abus d'un monopole à vie.

4° Le retrait des chefs de province et des conseils de chefferie

5° La composition du Conseil Supérieur du pays par les députations de chefferie: chaque chefferie déléguant un nombre proportionnel à celui de ses contribuables, sans exclure les européens qui auraient fixé définitivement leur demeure dans la chefferie. Nous ne croyons pas simpliste d'accepter les Européens fixés définitivement dans la circonscription; c'est qu'établis de cette manière, ils ont des intérêts définitifs à défendre; c'est que la législation doit devenir de plus en plus élargie et moins discriminatoire, et que les européens sont tout au moins aussi utiles qu'un mututsi établi dans la région.

Des mesures que nous proposons nous semblent essentielles si le Gouvernement veut baser une œuvre à avenir et sans favoritisme. Nous pouvons comprendre que l'on parle de prudence mais nous croyons que l'expérience des fameux neuf cents ans de la domination

ntutsi et 56 ans années de tutelle européenne suffit largement et qu'attendre risque de compromettre ce que l'on édifie sans ces bases.

4) Au point de vue Instruction – Demain on réclamera des diplômes et ce sera de juste. Or jusqu'ici la sélection de fait au stade secondaire et supérieur crève les yeux. Les prétextes ne manquent bien entendu pas, et certains ne sont pas dépourvus de tout fondement: ils profitent d'un système favorisant systématiquement l'avancement politique et économique du hamite.

1° Nous voulons que l'enseignement soit particulièrement surveillé. Que l'on soit plus réaliste et plus moderne en abandonnant la sélection dont on peut constater les résultats dans le secondaire. Que ce souci soit dès les premières années, de façon que l'on n'ait pas à choisir parmi presque les mêmes batutsi en cinquième année. Il n'y a peut-être pas de volonté positive de sélection, mais le fait est plus important et souvent il est provoqué par l'ensemble de ce système de remorquage dont nous parlions plus haut. Il faudrait que pour éviter la sélection de fait, "caeteris aequalibus "s'il n' y a pas de places suffisantes, l'on se rapporte aux mentions de livrets d'identité pour respecter les proportions. Non pas qu'il faille tomber dans le défaut contraire de bantouisation là où l'on a hamitisé. Que les positions sociales actuelles n'influencent en rien l'admission aux écoles.

2° Que l'octroi des bourses d'études (dont une bonne partie est de provenance des impôts de la population en grande partie muhutu) soit surveillé par le Gouvernement tuteur, de façon que là non plus les bahutu ne soient pas le tremplin d'un monopole qui les tienne éternellement dans une infériorité sociale et politique insupportable.

3° Quant à l'enseignement supérieur nous pensons que les Etablissements se trouvant dans l'Afrique belge suffisent, mais qu'il faut y faire admettre le plus grand nombre possible, sans s'opposer toutefois à ce qu'il y ait des éléments très capables qui suivent des spécialités dans les universités métropolitaines.

Quant à l'Université au Ruanda, il faudrait ne pas dilapider un budget que l'on dit déficitaire et monter d'abord l'enseignement professionnel et technique dont le pays n'a pratiquement rien, alors que cet enseignement est à la base de l'émancipation économique. Il ne faut pas seulement obstruer systématiquement l'entrée dans les Universités d'Europe à des candidats triés sur le volet et envisageant des spécialités immédiatement utiles au pays.

4° Que l'enseignement artisanal, professionnel et technique sur place soit pour la période qui s'annonce le premier souci du budget. Que cet enseignement soit le plus vite possible généralisé. Cet enseignement doit cependant être autant que possible à peu de frais pour permettre aux fils du peuple d'y accéder. Nous remarquons en effet que les quelques

essais d'installations artisanales semblent destinés à recevoir le trop-plein de la jeunesse mututsi qui n'a pas de places ou capacités pour entrer dans le secondaire.

Nous souhaitons qu'incessamment et tant qu'on se prépare à la mise en marche de l'appareil professionnel et technique, chaque chefferie soit munie d'un centre élémentaire de formation rurale, d'au moins deux ans où l'on prolonge l'enseignement primaire (appliqué à la vie) et surtout où l'on exerce à un métier manuel les enfants n'accédant pas au stade secondaire. C'est pour nous au point de vue enseignement, l'objectif principal immédiat que nous assignerions aux C.A.C qui sont somme toute alimentées par les impôts en grande provenance muhutu. Les crédits aux Biru (tambourineurs des Cours) (sic) et aux Danses qui recruteront normalement parmi la Noblesse, n'ont pas l'air de prouver que c'est l'argent qui manque".

5°) Que les foyers sociaux populaires soient instaurés et multipliés à l'adresse des jeunes femmes et jeunes filles du milieu rural qui vu les finances réduites ne peuvent accéder aux aristocratiques écoles de ménagères ou de monitrices. L'équilibre de l'évolution familiale du pays exige.

En résumé, nous voulons la promotion intégrale et collective du muhutu; les intéressés y travaillent déjà dans les délais que peuvent nous laisser les corvées diverses. Mais nous réclamons une action d'en haut positive et plus décidée. La Belgique a fait beaucoup dans ce sens, il faut le reconnaître, mais il ne faut pas que son humanité s'arrête sur la route. Ce n'est pas que nous veillions un piétinement sur place: nous sommes d'accord que le Conseil Supérieur Ntutsi puisse participer progressivement et plus effectivement aux affaires du pays; mais plus fortement encore nous réclamons du Gouvernement tutélaire et de l'Administration Ntutsi qu'une action plus positive et sans tergiversations soit menée pour l'émancipation économique et politique du muhutu de la remorque hamite traditionnelle.

Dans l'ensemble nous demandons à la Belgique de renoncer à obliger en fait le muhutu à devoir se mettre toujours à la remorque du mututsi. Que par exemple dans les relations sociales on abandonne d'exiger (tacitement bien entendu) du muhutu pour être "acceptable" de se régler sur le comportement du mututsi. Puisqu'on dit respecter les cultures il faudrait tenir compte aussi des différenciations de la culture ruandaïse. Le hamite peut en avoir une pratique qui plaise bien à l'un ou à l'autre grand, mais nous n'avons pas encore entendu que tous les autres noirs doivent d'abord passer par une hamitisation pour pouvoir tirer de l'occidental de quoi accéder à la civilisation. Il est difficile de démontrer la nécessité de remorquer perpétuellement le muhutu au hamite, la nécessité de la médiation perpétuelle de cette remorque politique, sociale, économique, culturelle.

Les gens ne sont d'ailleurs pas sans s'être rendu compte de l'appui de l'administration indirecte au monopole mututsi. Aussi pour mieux surveiller ce monopole de race nous nous opposons énergiquement, du moins pour le moment à la suppression dans les pièces d'identité officielles ou privées des mentions "muhutu, mututsi, mutwa". Leur suppression risque de favoriser encore davantage la sélection en la volant et en empêchant la loi statistique de pouvoir établir la vérité des faits. Personne n'a dit d'ailleurs que c'est le nom qui ennuie le muhutu; ce sont les privilèges d'un monopole favorisé lequel risque de réduire la majorité de la population dans une infériorité systématique et une sous-existence imméritée.

C'est une volonté constructive et un sain désir de collaboration qui nous a poussés à projeter une lumière de plus sur un problème si grave devant les yeux de qui aime authentiquement ce pays; problème dans lequel les responsabilités de la tutrice Belgique ne sont que trop engagées. Ce n'est pas du tout en révolutionnaires (dans le mauvais sens du mot) mais en collaborateurs conscients de notre devoir social que nous avons tenu à mettre en garde les autorités contre les dangers que présentera sûrement tôt ou tard le maintien en fait – même simplement d'une façon négative – d'un monopole raciste sur le Ruanda. Quelques voix du peuple ont déjà signalé cette anomalie; la résistance passive, encore dans l'entente de l'intervention du Blanc tuteur, risque de s'approfondir devant les abus d'un monopole qui n'est plus accepté; qu'elle serve d'ores et déjà d'un signe.

Les Autorités voudront donc voir dans cette brève note, en quelque sorte systématisés, les courants d'idées et les désirs concrets d'un peuple auquel nous appartenons, avec lequel nous partageons la vie et les refoulements opérés par une atmosphère tendant à obstruer la voie à une véritable démocratisation du pays; celle-ci envisagée par la généreuse Belgique et vivement souhaitée par la population avide d'une atmosphère politico-sociale viable et favorable à l'initiative et aux travail pour un mieux être et pour la promotion intégrale et collective du peuple.

Se.

Maximilien Niyonzima

Grégoire Kayibanda

Sylvestre Munyandekwe

Joseph Habyarimana Gitera

Isidore Nzeyimana

Mulindahabi Calliope

Joseph Sibomana

Godefroid Sentama

Ndahayo Claver

Mbaraga Louis

ANNEXE IV

« La parole du Saint Père » Pius Papa XII

Cher fils, salut et bénédiction apostolique,

Tous ceux qui travaillent avec les missionnaires à l'affermissement du règne de Jésus Christ sur terre sont particulièrement chers à notre cœur. Mais notre bienveillance envers Toi, cher fils s'accroît beaucoup du fait que par ton exemple royal tu as indiqué à ton peuple le chemin pour embrasser la religion catholique.

En effet, notre vénéré Frère Jean Dellepiane, archevêque titulaire de Stauropolis et notre Délégué apostolique au C.B. nous a raconté que toi, Roi du Ruanda depuis l'année 1931, prenant à cœur le vrai bien spirituel de ton peuple, non seulement tu as été dès le début bienveillant envers les missions catholiques, mais que tu avais instamment demandé, passant outre à toutes les difficultés, d'être reçu dans la famille chrétienne.

Enfin pieusement et bien instruit par les soins du vénéré Frère Léon Classe, Evêque titulaire de Massula et Vicaire apostolique du Ruanda, en l'année 1943, en présence des chefs et des notables et de tout ton peuple, tu as reçu de ses mains le saint baptême. Ainsi que la Reine, Ta mère très chère suivant son exemple de sorte que toute la famille royale devint chrétienne.

De plus la consécration solennelle de ton royaume au Christ-Roi, faite par toi en lisant publiquement une prière spéciale est digne de mémoire.

A la suite de tout cela, notre Délégué apostolique lui-même nous a témoigné que tu as grandement mérité de la foi catholique et il a imploré de nous pour toi un témoignage de notre bienveillance. Et nous, accueillant volontiers ces vœux par ces lettres, te nommons, te créons et te publions

Chevalier commandeur de l'ordre de saint grégoire le grand de la classe civile

Et nous t'inscrivons dans le rang et au nombre de ces mêmes chevaliers.

A toi donc cher fils, nous concédons que tu puisses porter l'habit propre de cet ordre et grade, ainsi que les insignes, c'est-à-dire la Croix dorée, grand modèle octogonale, à surface rouge, portant au milieu l'image de saint Grégoire le Grand, attaché au col par un ruban de soie rouge bordée de jaune suivant l'usage des chevaliers.

Et pour que notre bienveillance envers toi soit plus visible, nous t'accordons aussi le privilège de porter la grande plaque en argent sur le côté gauche de la poitrine.....

Donné à Rome près saint Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 25 du mois de janvier, en l'année 1947, de notre pontificat huitième.

A notre cher Fils Charles Léon Pierre Mutara Rudahigwa, Roi du Ruanda

Par Mandat spécial de Sa Sainteté

Pour le Cardinal Secrétaire d'Etat (sig) Dominicus Spada (L.S.) Secrétaire des Brefs apostoliques.

ANNEXE V

Ruhashya LE 5 Juin 1958

S/C de Monsieur le Résident du Ruanda et de Monsieur l'Administrateur de Territoire de et à Astrida

A Notre Bien-aimé mwami du Ruanda Charles Mutara Rudahigwa

Sir,

Habitants de Ruhashya humbles et vos dévoués serviteurs, nous vous présentons nos salutations les plus vives. O roi bien aimé, o illustre descendant de Kigeli, o majesté digne d'honneurs, daignez nous prêter l'oreille afin de saisir nos considérations sur les idées impertinentes de Gitera

Son altesse, des rumeurs se font entendre que les bahutu auraient délégué Gitera à l'Ibwami pour exposer ses insolentes doléances:

1) Pourquoi les Bahutu sont-ils opprimés par les Batutsi et la haute autorité ne bouge-t-elle pas?

2) D'où vient que seuls les Batutsi exercent-ils le pouvoir administratif?

3) Le monopole dans l'enseignement secondaire et surtout supérieur est pris par les Hamites

4) La mésentente règne entre Bahutu

Le Mwami manifeste plus de faveur aux Bahindiro qu'aux autres clans disséminés dans les coins du Ruanda. A tous ces dires voici notre première impression:

1. Nous ne connaissons aucun Muhutu ressortissant du Territoire du Ruanda qui aurait délégué Gitera pour les bagatelles pareilles; à moins que ce soit un Muhutu congolais, Murundi ou Muganda. Mais si l'on examine le fond du problème, ces Bahutu étrangers n'ont pas le droit de mettre leur nez dans les affaires administratives, économiques ou politiques du Ruanda, seul est toléré leur salaire qui est égal à leur rendement

Par intuition cependant nous pensons qu'il aurait été envoyé par un Gahutu occidental si toutefois il y en a; et même l'Européen qui agirait de la sorte conduirait le Ruanda dans un abîme infranchissable, serait par conséquent ennemi de la patrie, puisque c'est déchaîner les uns contre les autres et Gitera serait le bouc émissaire

Et si jamais il existe un ou plusieurs Bahutu qui ont envoyé le délégué, nous les qualifions de lâches qui marchent encore dans l'obscurité antique et sont loin de suivre l'Etoile de l'évolution que le Mwami secondé par le Gouvernement a essayé de créer dans notre cher Pays

Voici notre réponse à ladite délégation des Bahutu:

1° L'oppression de Gatutsi sur Gahutu

Réponse: Sir quel est celui qui ignore que vous avez partout créé des tribunaux indigènes pour la sauvegarde des faibles opprimés? En outre Gahutu a-t-il reçu quelque chose du Mwami ensuite Gatutsi le lui a ravi? Et même à supposer qu'il ait subi une injustice, a-t-il déposé plainte dans les juridictions instituées et il a constaté que Gatutsi remportait dans tous les instances? Si l'on lui a pris quelque chose que ce soit pourquoi n'a-t-il pas réclamé?

2° Les écoles sont détenues par les Hamites

Réponse:

1) Franchement parlant les Batutsi, les Bahutu et les Batwa se disputent les places dans l'enseignement; tout le monde en est convaincu. Evidemment pas de règle sans exception. Il y a une tendance naturelle que l'on peut rencontrer aussi bien en Europe qu'aux pays africains: la préférence d'une figure avenante.

La sympathie existe ici comme partout ailleurs, c'est tout à fait naturel et c'est en dehors de l'autorité.

S'intéresser spécialement aux riches, le même problème existe paraît-il en Europe c'est le commun des fils d'Adam; cependant ce défaut peut être corrigé comme on a fait dans d'autres pays.

3° Seuls les hamites occupent les sièges administratifs.

Réponse: Quel est le Muhutu qui s'est senti capable de diriger et l'a montré par son service, a introduit une candidature auprès du mwami et le mwami la réfuta? Cependant nous connaissons dans notre région un certain Rwigira, Muhutu de nature, qui dirige la sous-chefferie de Save et fait satisfaction à tout le monde. Il ose avancer que le Mwami s'occupe davantage des Bahindiro; combien y-t-il de Bahindiro qui sont réduits à la pauvreté extrême? Il y en a qui n'ont même pas à quoi se mettre sous la dent, des centaines qui n'ont où résider, et qui sont habillés en haillons. Le mwami les a tous favorisés dites-vous? Comment? Leur a-t-il donné à tous des sous-chefferies? Il nous semble que le muhutu, le Mututsi et le Mutwa qui a accepté de travailler péniblement est content de son sort. Le malheureux est celui qui a dévié dans sa voie.

Seuls les Batutsi exercent le pouvoir administratif écoutez moi ça! Rwigira mentionné plus haut n'a-t-il pas sous ses ordres Fangali, fils de Kitatire descendant de Rwabugiri et Sebuyege de Kitatire fils de Rwabugiri? Ainsi que Mazimpaka fils de Semutwa de Kitatire issu de Rwabugiri.? Y a-t-il plus de Bahindiro que ceux-ci commandés par un Muhutu? Par supposition bien fondée des cas semblables peuvent se retrouver dans d'autres régions du Ruanda. Mais ce qui est révoltant c'est qu'il existe des ennemis de la patrie qui veulent créer des troubles dans le pays en opposant les Batutsi aux bahutu pour aboutir à une révolution certaine et ainsi couper court à l'entente actuelle. Agir de la sorte c'est parer le coup à l'évolution prochaine pour que dans le monde entier on répète: voilà le pays qui réclamait l'indépendance est tombé dans une guerre civile et intestine pour arriver au résultat.

Depuis la suppression du contrat dit ubuhake et des Bamotsi par le mwami en collaboration intime avec le gouvernement et la suppression des cultures sur les endroits stériles, les Batutsi et les Bahutu s'entendent à merveille et l'entente se développe; ils sont tous égaux devant la loi en voici la preuve:

Un Muhutu lettré se tenant propre, justifiant d'une conduite irréprochable, se respectant et estimé de tous est invité à faire honneur au plat avec les Batutsi, rien ne s'oppose non plus à ce qu'il contracte un mariage avec une fille hamite. Actuellement ils s'entraident soit pour s'acquitter des peines, soit pour les travaux en collectivité: cultures, constructions etc.... Il règne entre eux une fraternité de collaboration pour porter les malades aux lieux qui assurent la santé: dans les hôpitaux et les dispensaires.

Son altesse y a-t-il une entente outre que toucher sur un même plat, outre que nouer une alliance conjugale, travailler ensemble et se secourir mutuellement? Quoi de plus honteux que de dire que les Bahutu et les batutsi ne se sentent pas. Toute personne a délégué Gitera pour raconter des mensonges pareilles se nomme infâme. C'est contrarier l'avancement du progrès dans ce cher Ruanda pour retomber dans l'esclavage antique. Ce sont plutôt les batutsi qui semblent être en arrière et il est facile de démontrer cette réalité: ils ont courbé la tête pour procéder au partage de leur troupeau au profit du Muhutu qui a la priorité de grosse part.

Il n'y a plus de porteurs de panier, les batutsi sont convives de ceux qui les supportaient; ils sont actuellement rivaux des Bahutu pour manier la houe, le mariage mixte se fait sans difficulté; n'est-ce pas un recul? Gahutu croît tandis que Gatutsi diminue, il faut être aveugle pour ne pas se rendre compte de la réalité.

Gitera, cher frère, vous avez tapé à côté, ecce homo, plus voulons propager la source du progrès soutenant notre cher pays qui chemine vers une évolution grandiose dont nous commençons à jouir grâce à notre mwami soutenu par le Gouvernement belge.

1) Nous avons le souci de montrer à notre mwami l'expression de notre profond attachement en travaillant la main dans la main et pratiquant une entente solide entre le Gouvernement et nous enfin que ce dernier ait la possibilité de parachever son édifice de civilisateur, et que nous appliquions à notre devoir qui est de nous laisser guider..

De cette solidarité naîtrait une confiance mutuelle, notre cher Ruanda verrait dans un laps de temps l'apogée de son rayonnement progressif car en paroles en action la charité fraternelle serait authentique chacun manifesterait une joie indescriptible et serait content de sa place.

2) Nous sentons la hantise légitime de créer et multiplier tous les échelons de l'enseignement comme c'est le cas dans les pays civilisés. Mais la véritable civilisation découle de trois points suivants

1. Une entente amicale et une solidarité mutuelle
2. Attachement à tout métier qui peut avancer le pays
3. Possession de tout degré d'établissement

Nous saluons avec joie et espoir ce jour où prendront sur notre sol ces trois pierres fondamentales auxquelles se greffent d'autres branches de civilisation

3). Le dernier desideratum qui est nôtre est de créer une bourse pour favoriser les meilleurs éléments afin de leur permettre de pousser les études soit ici sur place soit à l'étranger comme en Europe. Il faut absolument s'efforcer d'envoyer les étudiants autochtones dans les Universités métropolitaines mais alors envoyer les plus capables aux yeux des hommes. Les envoyer en Europe nous disons vrai car cette rencontre et contact intime entraînera à se connaître mutuellement, s'entendre davantage et à s'aimer comme des frères. La mauvaise humeur actuelle est causée en très grande partie par ce manque total de contact.

Ivres des grandes étapes de l'Evolution que le mwami a apporté dans ce pays, nous crions appel contre ces cris de division jetés à cause de quelques rebelles. Certes l'injustice demeure encore parmi nous, mais il est ridicule de l'attribuer aux Batutsi, elle prend plutôt naissance dans toutes les parties aussi bien au Ruanda que partout ailleurs

En temps que frères, cher Gitera, nous vous sollicitons d'écouter nos humbles et sages conseils. Tournez-vous vers ceux qui sèment la discorde et laissez la tranquillité à celui avec lequel vous avez une même destinée qui est la misère et le bonheur.

Sir, les gens du Bwanamukari voient d'habitude la réalité et observent la raison d'être des choses et la meilleure façon de vivre pour un pays. En toute franchise nous condamnons et rejetons les idées propagandistes de Gitera qui risque de devenir un 2ème Gashubi.

La meilleure chose c'est une entente cordiale entre les subordonnés et les dirigeants. Avec joie et émotion espérant que cette présente ne sera point perdue de vue, nous vous prions de daigner agréer nos Hommages les plus hauts.

Vos dévoués Serviteurs de Ruhashya Busanza Sud

Kosma Lebero

Daniel Rutabagisha

Emmanuel Mujyambere

Desideri Serupfikije

Didace Ndahimana

Yohani Kinyogote

Boniface Gakumba

Ladislav Ntasoni

Diyoniziyo Serukanura

Fideli Matabaro

ABAHUTU

ANNEXE VI

Manifeste du parti politique "abashyirahamwe b'urwanda" (Union Nationale Rwandaise–U.NA.R)

Chers compatriotes,

Je me suis fait un devoir de vous inviter à cette réunion du parti "Abashyirahamwe" dont vous allez tantôt connaître le caractère, les buts et l'organisation. Le fait d'y avoir répondu si nombreux est la preuve indéniable de l'intérêt que vous portez aux problèmes de notre pays et votre souci constant d'étudier les solutions qu'ils postulent.

Je vous remercie de ces bonnes dispositions desquelles doit faire montre tout bon patriote.

Notre Rwanda est arrivé à un tournant vertigineux de son histoire où quelconque souci de ses vrais intérêts doit contribuer de son mieux à ce que ce virage soit pris avec la célérité digne d'un bon conducteur.

Il est vrai que nos forces éparses se perdent souvent en bonnes volontés impuissantes à résoudre les problèmes complexes que pose l'évolution de notre pays. A cette situation déplorable il n'y a qu'un seul remède: L'UNION DE TOUS LES BANYARWANDA EN VUE DE REALISER LE PROGRES DU RWANDA DANS TOUS LES DOMAINES. Tel est le but du parti politique que nous avons créé et telle est la raison de notre rencontre d'aujourd'hui. Ce mouvement politique est authentiquement rwandais et s'appelle: "ABASHYIRAHAMWE B'URWANDA (Union Nationale Rwandaise)". Notre parti se propose de travailler au progrès du pays, dans un esprit d'union nationale. Nous sommes en effet convaincus que seule l'Union de tous les Banyarwanda pourra faire de notre pays une NATION LIBRE ET PROSPERE C'est ainsi que faisons appel à tous les Banyarwanda de bonne volonté sans distinction ethnique, sociale ou religieuse. Que tous se groupent sous l'égide de notre parti en vue de conduire le Rwanda – sans heurts – mais aussi sans faiblesse vers sa pleine émancipation politique, économique, sociale et culturelle.

C'est ainsi que le parti se propose comme but défini: l'Indépendance du Rwanda en 1962. Elle serait précédée de l'Autonomie interne, que nous réclamons pour 1960.

L'Indépendance est en effet l'aboutissement normal de la Tutelle et la Belgique, pays tutélaire ayant jusqu'ici mené à bien cette tâche exaltante et si noble, se doit à son

honneur de pays civilisé et de colonisateur avisé, d'aider activement notre pays à devenir un Etat moderne, politiquement stable et économiquement équilibré.

Le but précisé postule la mise en œuvre de moyens pratiques pour l'atteindre dont le premier et principal est l'instauration d'institutions démocratiques, comportant à la tête du Rwanda Une Monarchie Constitutionnelle héréditaire et des Ministères responsables. Le Mwami règne mais ne gouverne pas directement. Ainsi il sera avant tout le garant de l'Unité nationale et du prestige du Rwanda.

Le parti souhaite qu'une Constitution soit élaborée rapidement pour notre pays; il invite le Conseil Supérieur du pays à le faire et se doit un devoir d'apporter une contribution à cet important travail

1° Le parti propose des reformes institutionnelles profondes basees sur la separation des pouvoirs - le legislatif, l'executif et le judiciaire

a. Au Législatif: L'U.Na.R propose les élections libres et directes de tous les Hommes Adultes, à la base. Il propose en outre de reconnaître à tous les Rwandais de naissance le droit d'électeur et d'éligibilité. Il invite instamment le Conseil Supérieur du pays à déterminer avant les prochaines élections les conditions d'acquisition de la nationalité, afin que dès l'accession du Rwanda à l'autonomie interne des étrangers remplissant certaines conditions déterminées puissent acquérir des droits politiques et que dès l'Indépendance du Pays, ils puissent demander et obtenir la nationalité rwandaise

L'U.Na.R réclame pour les Conseils qui seront constitués suivant les nouvelles conceptions démocratiques des pouvoirs étendus dans leurs domaines respectifs, et de consultatifs, devenir délibératifs. Il propose deux échelons de Conseils dans le pays; les s/chefferies actuelles devant de préférence être résorbées dans les chefferies et les Territoires ne devant plus être considérés que comme entités purement administratives à caractère provisoire

b. L'Exécutif: Le Mwami est le Chef suprême de l'Exécutif. Le parti de Bashyirahamwe propose la création de ministères responsables de l'Administration du pays suivant un mode à mettre au point dans le plus bref délai. Il adopte le mode de désignation des Chefs et s/chefs préconisé par le Conseil Supérieur du pays dans la note remise au Groupe de Travail du Gouvernement belge lors de son dernier passage au Rwanda.

c. Le judiciaire: Le parti des Abashyirahamwe se rallie pleinement au vœu du C.S.P. contenu dans la note susmentionnée; et qui s'inspire du principe de la séparation des pouvoirs pour opérer les réformes judiciaires. En attendant de pouvoir disposer de Magistrats de carrière, il y a lieu de s'assurer la formation rapide des cadres indispensables à l'exercice de la justice. Il y aura lieu également de codifier et normaliser les coutumes en vigueur au Rwanda. Ce travail devrait être entrepris le plus rapidement possible par une Commission d'experts.

L'U.Na.R prône l'intégration des deux cadres, autochtones et européens, par le renforcement du 1er qui absorberait divers éléments du 2è à titre de techniciens ou de conseillers.

2° Emancipation economique

A chaque étape de l'émancipation politique doit correspondre une étape de l'émancipation économique, d'émancipation sociale et aussi de progrès dans l'éducation et la culture. La réalisation parallèle de ces progrès est d'une nécessité absolue pour que l'émancipation politique soit sincère et efficace

Les problèmes économiques qui se posent au Rwanda devraient faire l'objet d'une longue étude. Nous nous contenterons à présent de poser certains principes de base et d'esquisser quelques réformes, nous réservant de revenir plus longuement par la suite sur cette importante question.

Le Parti des Abashyirahamwe préconise l'élaboration d'un plan d'ensemble concernant le développement économique du pays. On ne peut à la seule initiative privée le soin d'améliorer l'économie rwandaise; c'est une œuvre nationale. Il prône une meilleure politique économique supposant une compression budgétaire tendant à éviter les dépenses inutiles ou purement de luxe. Il faut donner la priorité aux réalisations indispensables et rentables.

Il encourage l'élevage rationnel et une agriculture intensive et planifiée. Ce sont les deux éléments de base de l'économie indigène. Les travaux de mise en valeur des marais et des régions inoccupées doivent être menés avec énergie et compétence. Pour la pleine réussite dans ce domaine, les réformes foncières doivent être terminées au préalable.

+ Il insiste sur les recommandations suivantes :

La continuation de la prospection du sous-sol du pays et révision de la législation minière en faveur des autochtones pousser l'industrialisation du pays, seul moyen d'utiliser notre unique richesse: le potentiel humain. Le rendre possible

par l'exploitation des forces motrices que les techniciens jugeraient rentables à longue échéance: les chutes d'eau

– le gaz méthane du lac Kivu. Le Rwanda devrait s'orienter principalement vers les industries de transformation car c'est la meilleure solution pour un pays peu riche en matières premières mais disposant d'un riche potentiel humain, ainsi qu'à celles dont les matières premières se trouvent sur place: les tanneries, les industries alimentaires

– La rationalisation du commerce indigène notamment par l'accession aux organismes de crédits et au crédit au Colonat

– Les prêts aux coopératives indigènes et extension de celles-ci en milieu indigène, dans le but de les mettre à la portée du petit producteur consommateur des cultures

– Il faut que les artisans, les commerçants et agriculteurs soient encouragés et aidés. Les Caisses Moyennes sont un élément important dans la vie économique et sociale du pays.

– Valoriser intensément le patrimoine touristique du pays par la création tout d'abord d'un office de tourisme

– Une meilleure politique salariale en vue de permettre l'épargne de laquelle naîtront les capitaux pour divers investissements

+ L'économie rwandaise ne pourra se développer sans l'apport des capitaux étrangers. Aussi l'U.Na.R s'efforcera-t-il d'encourager des financiers belges et étrangers à investir au Rwanda. Il faut cependant que ces capitalistes comprennent que leurs investissements doivent non seulement servir leurs intérêts mais également contribuer, dans une large mesure, à améliorer le revenu nationale de notre pays et, partant, le niveau de vie de la population rwandaise. Il faut également que dans la mesure du possible, ces investissements se fassent en association avec le pays et les habitants; ce qui assurera aux capitaux étrangers une garantie supplémentaire

+ Le parti propose d'étudier et d'adopter un système de fiscalité beaucoup plus équitable, tablant sur la base des revenus

3° Politique sociale

– L'U.Na.R mènera une politique essentiellement progressiste en ce qui concerne les problèmes sociaux. Il mettra tout en œuvre pour la promotion sociale des populations des collines par la mise à leur portée de fonds de crédit rural, l'amélioration de l'habitat, l'extension des foyers sociaux à l'échelon colline – en favorisant l'artisanat par la création d'ateliers sociaux, lutte contre l'analphabétisme et formation des adultes par les cours du soir et les moyens d'information = la presse, la radio et le cinéma.

– L’U.Na.R s’emploiera à former la jeunesse car elle représente l’avenir et l’espoir du Rwanda; surtout par son organisation et son éducation. Il propose notamment l’instauration d’un Service de travail dans les plus brefs délais possibles afin de résoudre le problème de chômage de cette jeunesse et lui assurer une formation solide. L’U.Na.R accordera toute son attention à la formation civique de tous les Banyarwanda.

4° Enseignement

Connaissant la place primordiale que joue l’enseignement dans un pays en plein développement, l’U.Na.R poussera à l’élaboration d’une nouvelle politique d’enseignement comportant : la révision urgente de la Convention avec les Missions enseignantes en vue d’assurer une plus large participation du pays dans l’organisation et la direction de l’enseignement. Notre parti est décidé à promouvoir l’éducation et la formation civique de la jeunesse estudiantine. Il propose l’adoption d’un programme rwandais équivalent au programme belge dans tous les établissements d’enseignement primaire. Il propose de renforcer l’enseignement secondaire et l’intensification du professionnel et technique.

Le Rwanda doit être doté d’un enseignement supérieur digne de ce nom. L’Université d’Astrida devrait être pourvue de toutes les facultés. De plus, le parti se propose de promouvoir les bourses d’études et des missions de perfectionnement en Belgique et dans les autres pays pour accélérer la formation des élites techniquement capables de constituer les nouveaux cadres nécessités par le développement du pays.

Le parti mettra tout en œuvre pour que l’enseignement touche toutes les couches sociales du Rwanda.

Le parti des Abashyirahamwe est conscient de la nécessité de développement culturel du Rwanda; c’est pour cette raison qu’il s’efforcera de faire reconnaître et d’exalter les valeurs culturelles du Rwanda= langue, littérature, musique, danse et art indigène.

Le parti des Abashyirahamwe fera en sorte que les libertés civiles soient clairement définies pour tous les Banyarwanda, conformément aux dispositions de l’Accord de Tutelle.

5° Relations humaines

Le parti des Abashyirahamwe se rend compte de l’importance du problème des relations entre les différents groupes ethniques du Rwanda et se propose de lutter

énergiquement contre tout ce qui peut provoquer des chicanes et contre toutes menées dissolvantes et toute forme de provocation à la haine raciale.

– Il condamne en outre toute discrimination raciale entre Noirs et Blancs ou entre Banyarwanda eux-mêmes.

– Il fera en sorte qu'un dialogue en vue d'une franche collaboration s'établisse entre nos tuteurs et nous.

– Avec les européens et autres étrangers établis dans notre pays, le parti compte établir de bons rapports d'amitié vers notre objectif commun; la prospérité du Rwanda. A tous ceux d'entre eux qui établissent l'équation: indépendance égale chasser les européens, nous disons qu'ils se trompent dans un défaitisme paralysant; d'ailleurs il n'y a qu'à jeter un coup d'œil dans les pays africains ou asiatiques indépendants le nombre d'européens œuvrant dans ces pays a doublé ou triplé depuis l'indépendance.

– Ils doivent comprendre que notre désir légitime d'émancipation n'est dirigé contre eux. Notre mouvement national n'est pas inspiré par la haine mais par la fraternité, et la justice. Nous savons que la réalisation de nos aspirations dépendra de nos propres efforts et nous ne manquerons de rappeler souvent à nos compatriotes la dure vérité que nous pouvons revendiquer nos droits que si nous prenons conscience de nos devoirs et de nos responsabilités. Mais la Communauté rwandaise de demain composée de Blancs et de Noirs n'est réalisable que dans une ambiance de respect et d'estime mutuels ainsi que de franche amitié. Il est vrai certains européens, pour diverses raisons ne s'adapteront pas aux situations nouvelles. Ceux-là partiront évidemment et ça vaudra mieux. Nous leur dirons adieu avec courtoisie.

6° Relations extérieures

Avec le Burundi : L'U.Na.R. propose pour le Rwanda et le Burundi une confédération librement consentie avec un organe supranational dont la composition sera déterminé par les Conseils des deux pays. La préparation de cette confédération requiert dès maintenant des négociations entre les mandataires valables des deux pays.

Avec le Congo belge: L'U. Na.R. propose de maintenir une union économique avec ce pays mais de supprimer l'union administrative.

Avec l'Uganda et Tanganyika Territory : Compte tenu du nombre considérable des Rwandais établis dans les Territoires britanniques d'Afrique avec ou sans esprit de retour, notre parti souhaite vivement l'envoi de délégué du Rwanda auprès des Gouvernements de ces pays. Il propose en outre d'étudier les possibilités de conclure des accords

économiques avec eux. Pour le Tanganyika en particulier, il aurait lieu d'étudier les possibilités d'une union économique.

Avec la Belgique: Notre parti estime que le genre de relations sera déterminé lorsque notre pays aura accédé à l'autonomie. Il est en tout cas à prévoir qu'elles seront fonctions des bons rapports respectifs en les deux pays et de l'accueil que réservera la Belgique à nos aspirations nationales légitimes.

Avec les autres pays étrangers : Notre parti entend entretenir avec eux de bonnes relations à l'avantage du Rwanda.

Avec l'O.N.U.: Notre parti se propose d'envoyer, à titre d'observateur, un délégué du Rwanda au Conseil de Tutelle

En conclusion

Notre parti "Abashyirahamwe" n'est pas une tribune de revendication mais bien un mouvement d'une union nationale pour réaliser l'émancipation de notre pays dans l'ordre et la tranquillité. Il est décidé à ne pas se laisser entraîner à la violence parce que celle-ci rend les problèmes insolubles. Tous les membres et adhérents n'ont qu'un seul but: le bien de la nation rwandaise. Ce but, ils se proposent de le faire triompher dans la légalité et par des moyens pacifiques.

Ils continueront à respecter l'autorité mais désirent que leur avis soit demandé pour tout ce qui touche l'avenir du Rwanda. Ainsi ils estiment que l'avant-projet de la Déclaration gouvernementale définissant l'avenir de notre pays devrait être d'abord soumis aux Organismes politiques responsables de l'avenir du Rwanda.

Notre parti national est l'ennemi du chauvinisme et du clanisme; il compte créer un front uni de la nation rwandaise avec la perspective qu'elle formera avec certains pays voisins une communauté pouvant lui assurer le plein épanouissement de ses possibilités.

Le présent manifeste ne constitue qu'une ébauche des idées maîtresses qui guideront l'action de l'U.Na.R. Il élaborera dans la suite un programme détaillé et au fur et mesure que les problèmes se présenteront, précisera ses positions et sa doctrine.

Nous lançons un appel pressant à tous les Banyarwanda de bonne volonté sans distinction de races, de rang social ou de religion pour qu'ils adhèrent nombreux à notre parti "Abashyirahamwe".

En avant pour la construire d'un Rwanda toujours plus prospère dans la paix et la concorde nationales.

ANNEXE VII

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES MASSES RUANDAISES

(Union Afro-Européenne)- Ubgibumbe bg'Abirabura n'Abera)

SAVE-ASTRIDA

KISENYI, le 8 décembre 1960

MANIFESTE DU PARTI NATIONAL RUANDAIS

"APROSOMA-UNAFREUROP-NKUNDABERA"

A Monsieur le Gouverneur Honoraire MAQUET,
Président du Colloque du Rwanda
Tenu à Kisenyi le 7 décembre 1960.

Monsieur le Président,

Après avoir lu et relu les articles des deux projets d'ordonnance législatives sur: 1/ Les structures d'autonomie du pays 2/ Les élections législatives 1961, nous sommes au regret de constater qu'il n'y a point dedans la solution au présent problème ruandais.

Le présent problème ruandais se pose comme suit:

– Le Ruanda sort à peine d'une dictature féodale tutsi, non encore définitivement ni vaincue ni extirpée.

– Ce malheureux Ruanda vit présentement une période provisoire dictatoriale et terroriste d'une portion raciale et raciste hutu du Parmehutu au plus haut point.

– La Tutelle belge, aujourd'hui comme hier, mène une politique d'opportunité du plus facile, et pour autant, vu les circonstances présentes, de grave faiblesse coupable.

Au passé, la Tutelle belge a raisonné: Tutsi au pouvoir égale facilité et succès de l'Administration. Et la Tutelle a tout fait pour asseoir et solidifier le féodalisme tutsi.

A présent, la Tutelle belge raisonne: Parmehutu majoritaire au pouvoir égale succès et triomphe de la Tutelle. Et à ce but la Tutelle met tout en œuvre pour asseoir et solidifier la dictature du parti Parmehutu à tendance de parti unique d'allures africaines.

A l'heure qu'il est, il ne faut plus raisonner ni tutsi féodal, ni Parmehutu dictatorial, il faut raisonner Ruanda polyethnique et multipartite.

Le cas du Ruanda est un cas spécial au Ruanda. Et s'il faut trouver un exemple occidental, il faut songer dit-on à la Suisse polyethnique et pourtant modèle de la paix et de la tranquillité des nations européennes.

Nous trouvons mal à propos et absolument inadmissible que les détenteurs de l'un ou l'autre mandat d'exécution publique sur un groupe polyvalent, exercent en même temps u mandat politique racial et raciste.

Nous retombons ici dans un féodalisme pire que celui que nous accusions et déplorions hier. Celui-là était forcément mitigé par la faiblesse du nombre de ses détenteurs et vu sa longévité, il était plus ou moins accoutumé

Celui-ci, est fanatique, de par lui-même, basé qu'il est sur la majorité dictatoriale de ses sportaires, il est plus raffiné de par suite aux airs d'évolués de ses détenteurs, sous leur manteau "démocratique"

Le Parti National APROSOMA "Association pour la promotion Sociale des masses Ruandaises: TWA-HUTU-TUTSI-ZUNGU (Européens ou autres étrangers) n'est pas du tout d'accord avec ni l'un ni l'autre de ces deux régimes, tous deux asservissants et destructeurs des libertés et droits de l'Homme

Le Parti National APROSOMA ne veut ni le féodalisme tutsi, ni la dictature terroriste Parmehutu, ni la partialité opportuniste de la Tutelle

LE Parti National APROSOMA trouve que:

1° Il faut vaincre et extirper définitivement le féodalisme traditionnel tutsi en ses mythes d'un mysticisme d'envoûtements serviles. Cfr à l'Edit n° 1 non en forme du premier ministre M. KAYIBANDA chef du Gouvernement Provisoire, à ce sujet. Cfr également à l'étude du Comité de 13 membres du Conseil du Ruanda, en date des 24,25 et 26 novembre 1960, sur la solution au problème TWA-HUTU-TUTSI et ZUNGU au Ruanda.

2° Il faut vaincre et extirper également la dictature terroriste du parti racial et raciste Parmehutu, Régime actuel au Ruanda. Et à ce but:

– il faut coûte que coûte séparer le cumul des pouvoirs exécutifs avec la direction effective des partis politiques en ce Ruanda multiracial et multipartite ou alors il faut admettre que les chargés de mandats exécutifs et politiques ne les exercent que sur leur portion politique partisane. Ou tout simplement, il faut opter et immédiatement entre le mandat politique et le mandat exécutif.

Il est absolument injuste que ce que nous avons combattu avec force et succès du Régime ancien tutsi (cfr Mutara III et son Conseil, ses chefs, ses juges et ses s/chefs), nous le tolérerions voire même patronnions sous le régime actuel Parmehutu (Kayibanda, ses Ministres, ses Secrétaires d'Etat et ses bourgmestres).

Il est inadéquat et absurde de vouloir se référer au régime démocratique belge centenaire en ce Ruanda séculairement et attaviquement féodal.

3° Il faut que la Tutelle abandonne coûte que coûte la faiblesse de sa politique d'opportunité. Elle a nui au passé au Ruanda durant ses 40 ans d'occupation par son favoritisme des tutsi; elle nuit maintenant au Ruanda pendant cette période provisoire par son favoritisme du Parmehutu, elle nuirait irrévocablement au Ruanda si elle ne cesse, de continuer à favoriser la dictature Parmehutu d'allures africaines.

Cf. : – nomination par la tutelle du Premier Ministre, chef du Gouvernement provisoire et Président National Parmehutu.

– nomination par la tutelle des ministres et secrétaires d'Etat tous Parmehutu de parti ou de tendances.

– acceptation par la tutelle que les chefs de communes presque tous Parmehutu soient en même temps bourgmestres et leaders politiques

– nomination par la tutelle des Agents et Administrateurs africains rien que des Parmehutu les laissant cumuler les charges d'administration du Pays et de leaders politiques d'un parti racial et raciste, le Parmehutu

– assurer la campagne électorale Parmehutu par les Agents administratifs de la tutelle (européens) avec les véhicules "Informations" (par ex. à Gitarama au Rukoma, etc.) et par des tournées à travers le Pays en combine avec la Tutelle et à l'insu volontaire du Parlement de l'équipe ministérielle Parmehutu aux frais du Pays

– favorisèrent expressément des majorités Parmehutu partout, même dans un colloque à caractère consultatif

– la tutelle ferme les yeux devant les abus de pouvoir les plus criants: attentats aux personnes et aux biens:

+ Nombreux chefs communaux Parmehutu menaçant ou torturant les sujets non adhérent à leur parti et déchirant ostensiblement leurs cartes de membres ou les expulsant de leurs biens.

+ Organisations des groupements armés à Gitarama, état-major Parmehutu contre le Président du Conseil du Ruanda, Gitera. Il est vraiment plus que temps que la Tutelle

belge au Rwanda veuille bien daigner abandonner purement et simplement sa politique partisane de facilité opportune. C'est une politique de faiblesse. Et à l'heure qu'il est, c'est une politique de destruction. L'exemple du Congo et des autres régions africaines, le démontre avec satisfaction.

Pour le plus grand bien du Rwanda intégral et de tous les rwandais, tant blancs que noirs résidant au Rwanda présentement et à l'avenir, le Parti National APROSOMA-UNAFREUROP-NKUNDABERA, déclare solennellement à cette présente et éminente assemblée du Colloque Ruandais et au monde que, l'APROSOMA et ses membres sont réfractaires à toutes idées de combine opportuniste et profiteriste de tendance raciale, ou raciste xénophobe, en ce Rwanda polyethnique.

Aussi l'APROSOMA se déclare solennellement ne point partager les vues du Parmehutu racial et raciste comme l'APROSOMA s'est opposée et s'opposera toujours aux vues de l'UNAR, MUTARA, KIGERI et RUKEMBA nationalistes et xénophobes

Le parti APROSOMA-UNAFREUROP-NKUNDABERA se déclare solidaire avec toute personne de bonne volonté, loyale et sincère, dont l'ambition est le progrès et l'épanouissement dans la paix, le bonheur et prospérité du Rwanda intégral et de tous ses habitants sans distinction ni de race, ni de couleur ni de religion.

Pour le Parti APROSOMA-UNAFREUROP-NKUNDABERA, l'option est faite et elle est définitive, et irréversible: l'APROSOMA et ses membres nous ne sommes ni raciaux ni racistes ni xénophobes. Nous aimons et aimerons toujours le Rwanda et tous les rwandais tant BAHUTU que BATUTSI et BATWA, tant noirs que blancs

Nous respecterons les étrangers de passage en notre pays.

L'APROSOMA ouvre largement ses portes à toute âme de bonne volonté et à tout homme de bien

L'APROSOMA déclare couper court et irréversiblement avec tout esprit tortueux, et cachotier de n'importe quel mouvement il émane ou émanera

Veillez agréer, monsieur le président, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Comité du Parti National APROSOMA

Se Germain GASIGWA, Président National du Parti

Augustin NDAYAMBAJE, Vice-Président

Teodore SINDIKUBWABO, Secrétaire-Comptable

Joseph H. Gitera, Président du Conseil du Ruanda et Fondateur de l'APROSOMA

ANNEXE VIII

"RADER"

B.P. Kigali
(Ruanda)
Compte n° 50236
Banque Crédit Congolais
Kigali

Manifeste du rassemblement démocratique ruandais

Le Rassemblement Démocratique Ruandais est un parti politique national, ayant pour but la réalisation d'un ordre social, économique, politique et culturel, axé sur une démocratie authentique, à savoir le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. Dans son action, le Rassemblement Démocratique Ruandais s'inspirera des principes à la base de la civilisation chrétienne. Il assurera la défense des intérêts de ses membres, l'unité nationale et l'essor de la patrie, et s'attachant tout spécialement à la promotion des économiquement faibles.

Dans la poursuite de ses buts, le parti s'attachera à garantir à tous les habitants du Ruanda, la liberté individuelle et toutes les libertés publiques, notamment l'égalité effective devant la loi, l'accès à toutes les fonctions publiques, le respect de la personne humaine et tous autres droits reconnus par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Charte des Nations Unies. Ces impératifs démocratiques qui l'animent l'incitent à adopter l'attitude suivante face aux principaux problèmes qui se posent dans le pays.

I. Attitude du Parti envers les Confessions Religieuses:

Le Rassemblement Démocratique Ruandais professe la primauté spirituelle impliquant la liberté de conscience et le libre exercice de toutes les formes de culte. Il rend spécialement hommage reconnaissant à l'œuvre d'évangélisation et de civilisation accomplie par les missions catholiques et protestantes qui, depuis un demi-siècle, président à l'évolution morale et spirituelle de notre Pays.

Conscient du fait que c'est la religion qui donne son prix à la vie, le Rassemblement Démocratique Ruandais affirme solennellement: Qu'il s'agisse de sagesse humaine, de comportement social, de travail, de famille ou de formation civique, il est impossible de donner une religion vivante, surtout lorsqu'elle s'adresse à un peuple aussi croyant que le peuple ruandais.

En conséquence, le Rassemblement Démocratique Ruandais apportera son appui total à l'évangélisation du Ruanda pour le plus grand bien de notre peuple.

II. Attitude du Parti à l'égard du Gouvernement Belge

Le Rassemblement Démocratique Ruandais reconnaît solennellement l'œuvre civilisatrice accomplie par la Belgique dans les domaines politique, social, économique et culturel. Il lui témoigne une profonde reconnaissance et une amitié indéfectible.

Le Rassemblement Démocratique Ruandais constate cependant que cette œuvre est loin d'être terminée et se déclare prêt à participer désormais plus directement à toutes les initiatives de promotion nationale afin d'aboutir à une Indépendance nationale rapide mais pas précipitée.

III. Attitude du Parti à l'égard de la Monarchie

Le Rassemblement Démocratique Ruandais se déclare partisan d'un régime de Monarchie Constitutionnel et s'incline avec déférence devant l'engagement solennel pris par le Roi Kigeri V Ndahindurwa de régner en Monarque Constitutionnel. Avec tout le peuple ruandais, le Rassemblement Démocratique Ruandais proclame que la monarchie Constitutionnelle est le régime qui répond aux traditions nationales et aux impératifs progressistes du Pays. Logique avec lui-même il considère que le Roi régnant est la plus haute personnification de la souveraineté populaire. En conséquence, il s'engage avec ses membres, à se grouper autour du jeune Souverain dans l'œuvre de rénovation et de promotion nationales.

IV. Programme du Parti sur les questions d'ordre intérieur

1°/Réformes politiques:

1) Le Rassemblement Démocratique Ruandais est partisan de l'élection prioritaire au suffrage universel direct des chefs, des sous-chefs et du personnel judiciaire, avant toute autre réforme

L'élection par le peuple, des chefs, des sous-chefs et des gens de justice est indispensable à l'instauration de la démocratie au Ruanda

2) Le Rassemblement Démocratique Ruandais demande des élections générales pour la désignation des membres des différents conseils. Il estime toutefois qu'un délai minimum de 6 mois doit être accordé aux Partis et au Gouvernement pour préparer le

peuple aux réformes politico-administratives attendues. Une intense campagne d'information incombe au Gouvernement.

3) Afin que le peuple puisse exercer valablement ses droits politiques, le Rassemblement Démocratique Ruandais demande que le mandat public confié aux sous-chefs, chefs et différents conseillers soit renouvelable pour une période maximum de 4ans

2°/ Questions sociales :

Le Rassemblement Démocratique Ruandais s'engage à régler définitivement la querelle entre les hutu et les tutsi dans un climat de concorde nationale, car il est profondément erroné de penser que le bonheur des uns dépend de l'écrasement des autres. A cet effet, le Rassemblement Démocratique Ruandais préconise notamment:

- la nationalisation des "ibikingi" moyennant une juste et préalable indemnisation en vue de procéder à une répartition plus équitable des terres entre tous les habitants du Ruanda;

- l'acquisition pour chaque cultivateur, à titre de pleine propriété non grevée de tout droit accessoire, d'un isambu suffisant et à l'abri de toute possibilité d'une immixtion de la part des éleveurs;

- la codification du droit coutumier impliquant l'épuration, l'enrichissement et l'adaptation des coutumes aux exigences du moment;

- la démocratisation de nos institutions politiques, administratives et judiciaires de manière que seul, le peuple soit juge des fonctionnaires digne de sa confiance et que soit ainsi aboli le monopole des faits des Tutsi. Seuls le mérite et la capacité doivent habiliter quelqu'un à occuper un emploi public, sans référence préalable à ses origines

- la démocratisation de l'enseignement accordant les meilleures chances pour tous les enfants et rendant possible à tous, l'étude et la formation selon les aptitudes et les mérites de chacun quel que soit l'état de fortune de ses parents. Le Rassemblement Démocratique Ruandais préconise l'obligation et la gratuité de l'enseignement primaire pour tous les enfants ainsi que la multiplication des bourses d'études pour l'enseignement secondaire et supérieur;

- la création d'un Conseil National de l'enseignement dont feraient partie les représentants du Gouvernement, des Congrégations enseignantes ainsi qu'une délégation paritaire de toutes les couches sociales tutsi et hutu.

Ce Conseil serait spécialement chargé de la surveillance des programmes et de prendre toutes les mesures indispensables à la démocratisation complète de l'enseignement.

Enseignement proprement dit :

Du point de vue des écoles, le Rassemblement Démocratique Ruandais réclame:

– la fermeture provisoire de l'actuelle Université officielle d'Astride et l'affectation des crédits ainsi récupérés à la création des bourses d'études et de perfectionnement. Les crédits actuellement affectés à cette université de moins de 10 élèves permettraient l'envoi en Europe d'un minimum de 100 boursiers par an, ce qui donnerait au pays en 4 ans plus de 200 diplômés universitaires prêts à occuper les postes importants du Pays et surtout à occuper eux-mêmes les chaires dans une Université nationale désormais plus viable

– la création dans chaque Territoire d'une école secondaire à section ancienne et moderne, pour garçons, une école du même genre pour les filles ainsi qu'une école professionnelle pour les métiers

– la création d'écoles artisanales dans chaque chefferie. Le Rassemblement Démocratique Ruandais insiste auprès des autorités responsables pour que l'égalité totale entre les écoles officielles et libres soit garantie afin d'assurer le libre choix des parents dans l'éducation de leurs enfants. Il va sans dire que pour pour jouir des subsides du Gouvernement, ces écoles doivent suivre un programme imposé par le Gouvernement

Le Rassemblement Démocratique Ruandais demande la multiplication des dispensaires afin d'assurer les soins médicaux à la population mais préconise un système de soins médicaux gratuits pour les pauvres

Problème de l'Ubuhake

Le Rassemblement Démocratique Ruandais préconise le partage obligatoire en faisant une date limite à la fin de l'année 1960. Il préconise également le recensement obligatoire simultané et généralisé dans tout le pays, avec numérotage du bétail afin d'enrayer toute possibilité de fraude

Politique familiale

Le Rassemblement démocratique Ruandais veut pour le Ruanda une jeunesse saine, nombreuse et dynamique et préconise une politique familiale permettant aux parents d'assurer l'éducation de tous leurs enfants. Il préconise une politique d'allocations familiales et de dégrèvement fiscal en faveur de familles nombreuses. Il réclame l'égalité entière entre tous les enfants quel que soit leur sexe et leur reconnaît les droits égaux quant à l'héritage.

Régime fiscal :

Sur le plan social; le Rassemblement Démocratique Ruandais réclame l'instauration du système d'impôts proportionnels; appelé à remplacer l'impôt bétail, manifestement inéquitable. Dans l'immédiat, le Rassemblement Démocratique Ruandais préconise l'exemption de l'impôt de capitation de tous les pères de familles nombreuses, de plus de 4 enfants et la réduction de moitié du taux de l'impôt bétail.

Par contre le Parti préconise une majoration des impôts indirects et l'application plus poussée sur les revenus, afin d'éviter la réduction des recettes du trésor.

3° / Chapitre économique :

Le Rassemblement Démocratique Ruandais

- la création d'organismes de crédit en vue de venir en aide aux artisans, agriculteurs, commerçants et industriels avec une simplification de procedure
- la création d'un climat de confiance en vue d'attirer des capitaux étrangers dans notre pays notamment par une politique exonératoire de taxes et redevances pendant les premières années d'expérience
- de favoriser l'extension et une meilleure rémunération des cultures d'exportation notamment celle de café et de thé
- de favoriser le pouvoir d'achat par la généralisation des sociétés coopératives des producteurs et des consommateurs
- d'intéresser les autochtones à l'exploitation minière soit à titre individuel, soit sous forme de régie ou de coopératives
- de mener une politique minière évitant le chômage, notamment par l'exploitation par le Gouvernement des mines dont la marge bénéficiaire s'avère trop faible pour une entreprise privée

IV. Relations extérieurs

Le Rassemblement Démocratique Ruandais cherche à créer des relations amicales avec les pays voisins du Ruanda. Il préconise notamment:

- la révision de la législation douanière concernant les rapports commerciaux entre le Ruanda et l'Uganda, afin de favoriser les échanges commerciaux entre ces deux pays.
- le Rassemblement Démocratique Ruandais réclame le retour au Ruanda des provinces détachées lors du partage de l'Afrique entre les puissances coloniales. Le Rassemblement Démocratique Ruandais estime qu'avant l'indépendance de l'Uganda et du

Congo-Belge, une Conférence réunissant les Puissances responsables devrait régler cette question par l'organisation d'un référendum dans les régions réclamées par le Ruanda.

Position du parti à propos de l'Autonomie et de l'Indépendance nationales

Le Rassemblement Démocratique Ruandais réclame l'autonomie d'abord, l'Indépendance ensuite dans un délai raisonnable. Il estime que le Gouvernement devrait prendre l'engagement d'accorder l'autonomie interne en 1964 et l'indépendance en 1968

Le Rassemblement Démocratique Ruandais insiste pour obtenir que la mise en place contrôlée des Institutions politiques, administratives et judiciaires réellement démocratique précède l'autonomie et l'Indépendance, afin d'empêcher le retour d'un Régime féodal définitivement condamné par le Pays.

En assumant la tutelle du Ruanda, la Belgique a pris l'engagement solennel de le conduire vers la démocratie. Elle ne peut donc se retirer prématurément sans forfaire à sa mission, au risque d'exposer son prestige national à la sévérité du jugement de l'Histoire et du monde civilisé.

Ce stade d'autodétermination ne doit pas être considéré comme un changement brusque et brutal de gouvernement, mais comme une passation progressive mais rapide de pouvoirs aux Banyarwanda les mieux formés. La fixation d'un plan ad hoc d'émancipation du Territoire sous tutelle doit impliquer notamment une africanisation hardie des cadres à tous les échelons, une éducation politique des masses plus intensifiée et une formation très accélérée des élites de direction et d'encadrement

Le Rassemblement Démocratique Ruandais fait appel à tous les hommes de bonne volonté afin que tous se mettent à cette tâche exaltante de conduire notre Pays dans la paix et la dignité vers son Indépendance au sein d'une communauté plus vaste groupant le Burundi, la Belgique, le Congo et d'autres Etats démocratiques africains qui voudront répondre à notre appel.

Le contenu de ce Manifeste sera précisé ultérieurement par la publication de la mystique, de la doctrine et du programme du Parti

Kigali, 1^{er} octobre 1959
Le Comité

ANNEXE IX

VICARIAT APOSTOLIQUE DE NYUNDO

Nyundo le 8 août 1959

**A Leurs Excellences Nosseigneurs GRAULS, MARTIN, PERRAUDIN ET
NTUYAHAGA**

Copie au Très Révérend Père VOLKER

Supérieur Général des Pères Blancs et aux Révérends Pères Régionaux du R.-U.

Excellences,

Il vous revient à la mémoire que plus d'une fois je vous ai parlé des organes de la Presse missionnaire: Temps Nouveaux et Kinyamateka, en vous faisant remarquer qu'ils devraient être plus constructifs, éducatifs et formatifs, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes

Le 28 juillet dernier, lors de notre réunion à Nyanza, j'attirais encore votre bienveillante attention sur les articles de T.N toujours plus destructifs que constructifs. Un peu plus tard j'aurai l'occasion de parler de Kinyamateka et d'un journal laïc "Ijwi Iya rubanda rugufi" qui attaque et insulte le clergé local et que les missionnaires laissent faire? Plus d'une fois aussi, j'ai attiré l'attention du Révérend père Régional sur la dite presse. Je vise ici T.N. étant un organe de presse missionnaire plus puissant et plus répandu que K.M.

En rentrant chez moi, après notre entretien du 28 juillet, je lisais encore dans le n° 30 du 26/7, en page 3 "Le Ruanda, son passé, son avenir" Dans cet article on se demande si tel Abbé est "apôtre de l'Évangile ou politicien opportuniste" Le jeune Birara correspondant de T.N y attaque avec véhémence l'autorité civile et l'Église indigène (sic). Nous nous demandons si c'est vraiment le jeune étudiant Birara ou un autre qui emprunte son nom pour condamner le Rwanda ?

Excellences, il y a 10 à 15 ans que les organes de propagande missionnaire T.N et Kinyamateka ont fourni des articles nombreux pour décrier et condamner les agissements du Mwami, des Chefs et sous-chefs. Non seulement des articles dans la presse, mais aussi les mouvements anti-mwami et anti-autorité coutumière avaient été formés avant eux. Qui au Rwanda ignore ce qui s'est passé à Astrida et à Kigali? Nous avons les noms des

missionnaires et des Abbés qui, en faits et en écrits, ont manifesté publiquement leur opposition au mwami et aux chefs coutumiers. Depuis deux ans, la Presse approuvée par certains missionnaires, attaque avec acharnement le Kalinga et tout ce qui touche aux us et coutumes du pays. Depuis un an et demi, T.N et K.M en veulent au clergé local. Ceci n'est qu'une conséquence normale et logique ; on ne sait attaquer une autorité sans attaquer l'autre. N'oublions pas ce que dit Jésus : "Toute autorité vient de Dieu" St Pierre ajoute : "subditi estote... dominis, non tantum bonis sed etiam dyscolis".

Tout bien-pensant au Rwanda se révolte et condamne l'abus de pouvoirs de nos chefs coutumiers; il condamne également tout us et coutume antichrétien et antisocial. Depuis 15 ans, dis-je, la façon et les méthodes employées, les cancans, les mensonges, les méchancetés lancées, sont déplorables et ont fait un grand mal au pays. Des moyens bons et mauvais ont été mis en usage. On raconte par exemple le refus public des sacrements au mwami et à certains notables; on a prêché en chaire d'en arriver aux armes et de verser le sang s'il le faut. (T.N. a souvent préconisé ce moyen) Qu'on se rappelle les articles nombreux signés "Enfant terrible" Aujourd'hui c'est la brouille qui va nous amener bientôt à la division, à la révolte, si on ne redresse pas la situation. Au moment où j'écris nous vivons au Rwanda des journées et des nuits inquiétantes et nous entendons un peu partout des bruits de propagande malveillante contre l'Église catholique, par ex. qu'elle est cause de la mort du mwami Mutara et aussi de la propagande lancée contre le nouveau mwami, etc, etc.

A l'étranger, les articles mensongers et méchants ont été et sont envoyés aux différents journaux et revues. Le fruit de tout cela est l'aigrissement, le raidissement et l'opposition des notables du pays contre les missionnaires et la défiance étrangère à l'égard du Rwanda.

T.N. reçoit des articles sur le Rwanda et il les fait faire par ses hommes compétents, grands et jeunes (étudiants: Cyimana étudiant à Anvers et Birara). Ne faudrait-il pas avant de les publier juger de leur opportunité et du bien qu'ils procurent à ce pays ? Presque tous les numéros de T.N. ont quelque chose à dire sur le Rwanda. Les titres des articles sont des plus scabreux: "Nyanza, la capitale des mystères" (9 avril 1959), – "Dans le cadre des relations Hutu-Tutsi, les scandaleuses accusations contre notre presse" (n° 22 du 31 mai 1959, page 1– à lire s'il vous plaît: il s'agit des accusations de part et d'autre. Qui a raison ? Et s'il a raison, comment résoud-t-il le problème efficacement et pacifiquement? "Association clanique au Rwanda" (n°23 du 7 juin 1959 page 3) "Le Rwanda dans l'attente" (n°27 du 5 juillet 1959) T.N. a trouvé un moyen de s'attaquer Abbés etc., etc.

T.N. ne pourrait-t-il pas réfléchir deux fois au moins, sur la teneur des paroles et des phrases, surtout quand il cite les noms de personnes et qu'il condamne l'autorité légitimement établie? Ainsi le dernier article signé par Jean Birara, jeune étudiant au Collège N.-D de la Paix à Namur, attaque l'autorité locale, le Mwami qui "n'est pas du tout converti" et ses chefs "qui confondent leurs intérêts avec leur leur estomac" (sic) Il en vient à "l'Église indigène" (sic) et se rabat avec impertinence sur l'abbé Mulenzi, après l'avoir opposé à l'Abbé Stanislas Bushayija. Le même jeune étudiant à peine âgé de 20 ans, s'attaque à Nyundo et lui fait prononcer une phrase qui préconise la barbarie des anciens! 'cf. T.N. n° 30 du 26/7/59, pages 3 et 7 – lire s'il vous plaît). Qu'entend – y-on par "Église indigène" et par "Nyundo" (clergé ou civils)? A quelle occasion Nyundo a-t-il prononcé cette phrase? A la page 4 du même n° 30, le Courrier des lecteurs dit ceci: "Malgré que je sois dévoué du bien-être de mes voisins autochtones, un munyarwanda illuminé a trouvé avantageux à chercher une occasion pour me supprimer..." Dans quel but T.N. accepte-t-il de publier de tels articles? Pourquoi des phrases qui excitent à la révolte et au massacre?

T.N. répond: "En vertu de sa mission la presse missionnaire luttera toujours pour la vérité et ne traînera jamais les pauvres dans une boue pour mériter les grâces des riches" (n° 22-31/ page 1).

Je veux bien admettre que le mwami, les chefs et les sous-chefs, Monseigneur Bigirumwami et les Abbés attaqués maintes fois par les articles de T.N. le méritent bien. Mais il y a une façon et on peut lire entre les lignes dans quel esprit les attaques sont dirigées vers les inculpés de l'idolâtrie (sic dans Ijwi Iya Rubanda rugufi). Il falsifie le discours de Monseigneur Monseigneur Bigirumwami qui félicitait son pays d'avoir soumis Kalinga au Christ-Roi; il tronque et il fausse son article qui s'élevait contre le mensonge qui affirme harabaye ntihakabe, hapfuye imbwa n'imbeba...signifie les bahutu et Batwa (cf. Témoignage chrétien): il impute les Abbés rwandais comme auteurs numéro 1 du tract : "C'est du beau: Abbés, étudiants de Belgique, chefs coutumiers, sous-chefs, bref une forte organisation Tutsi se trouve être derrière ce petit Tract anonyme...(T.N. n° 27 du 5 juillet 59 page 10. Combien d'Abbés, chefs,... inculpés d'être les auteurs de ce fameux tract? T.N. pourrait-il donner les noms ?

J'estime que ce n'est pas aux journaux catholiques et missionnaires à détruire l'autorité. Ce n'est pas parce qu'il y a eu abus de pouvoir qu'ils doivent condamner indistinctement les coupables et les non-coupables. Au contraire, les ignorants, les faibles

et les pécheurs devraient être gagnés par la bonté et la charité chrétiennes; il faut laisser les nonante-neuf brebis pour courir après la brebis perdue.

L'amour des âmes auxquelles les missionnaires sont appelés à se dévouer, leur demande de construire un beau et grand édifice: un pays chrétien, uni et fort. Ils ne peuvent pas forger des armes contre eux-mêmes. Ainsi, je prie T.N d'avoir un souci vrai, charitable et missionnaire à l'égard du Rwanda, à l'égard de son nouveau mwami, à l'égard de ses notables et de son clergé. T.N devrait être un organe missionnaire pour le bonheur spirituel et temporel du Rwanda. Que désormais il lui réserve des articles vrais, justes, pacifiques, constructifs, éducatifs et formatifs.

T.N. étant un organe de presse catholique et missionnaire comment peut-t-il oublier de consacrer une petite colonne bien déterminée, à la doctrine chrétienne, à son dogme et à sa morale? La colonne consacrée à "Echos et nouvelles" à mon humble avis, ne donne pas la sainte doctrine de l'Eglise.

Excellences, je termine ces lignes en vous répétant mon grand souhait de lire dans les journaux missionnaires le but primordial de consolidation et de développement de l'Église du Rwanda, à laquelle de nombreux et grands et saints missionnaires, jusqu'ici soit 60 ans, se sont dévoués corps et âmes. N'est-il pas inconcevable que les missionnaires par leurs journaux et dans leurs journaux, directement et indirectement, s'acharnent contre l'Église indigène (Nyundo et Bigirumwami sont souvent cités). On s'étonne du grand silence de T.N à l'égard de l'Urundi et des attaques acharnées contre le Rwanda. En Urundi, n'y a-t-il pas de pauvres ni de petits à aider et à défendre? Point de riches qui profitent des pauvres comme partout ailleurs? Croyez-moi en attaquant l'autorité locale civile et ecclésiastique, légitimement établie, les journaux missionnaires peuvent faire un mal immense et irréparable à notre pays et à notre Église et en même temps attirent les haines et les malédictions sur les missionnaires.

Je compte sur votre bienveillante attention pour que, sous l'impulsion des journaux missionnaires: T.N. et K.N, un grand bien spirituel et temporel se fasse au R.-U., et que par les mêmes journaux ses habitants soient dirigés dans la voie sûre de la joie, de la paix, de la charité, de la vérité et de la justice. Veuillez agréer, Excellence, l'assurance de mes sentiments très respectueux en Notre Seigneur.

+ Al. Bigirumwami

Vicaire Apostolique de Nyundo

Sources

I. JOURNAUX CATHOLIQUES PUBLIES AU RUANDA-URUNDI

A. KINYAMATEKA

1 *Kinyamateka*, 18^{ème} année de Janvier à Décembre 1950, du n° 207 au n° 218

1. *Kinyamateka*, 19^{ème} année : n° 219, de janvier 1951

n°224, Juin 1951

n°225, Juillet 1951

n° 226, Août 1951

n° 227, Septembre 1951

n° 228, Octobre 1951

3 *Kinyamateka*, 20^{ème} année de Janvier à Novembre 1952, du n° 231 au 241

4 *Kinyamateka*, 21^{ème} année : n° 243, Janvier 1953

n° 244, Février 1953

n° 245, Mars 1953

n° 246, Avril 1953

n° 247, Mai 1953

n° 248, Juin 1953

n° 249, Juillet 1953

n° 251 Septembre 1953

n° 252, Octobre 1953

5 *Kinyamateka*, 22^{ème} année, de Janvier à Décembre 1954, du n° 255 au n° 266

6 *Kinyamateka*, 23^{ème} année, de Janvier à Décembre 1955, du n° 267 au n° 278

7 *Kinyamateka*, 24^{ème} année, de Janvier à Décembre 1956, du n° 279 au n° 290

8 *Kinyamateka*, 25^{ème} année, de Janvier au 15 Novembre 1957, du n° 1 au n° 22*²⁷¹

9 *Kinyamateka*, 26^{ème} année, de Janvier à Décembre 1958, du n°1 au n° 24*

10 *Kinyamateka*, 27^{ème} année, de Janvier à Décembre 1959, du n°1 au n° 24*

B TEMPS NOUVEAUX D'AFRIQUE

1955

1 *Temps Nouveaux d'Afrique*, n° 39 Novembre 1955

1956

1 *Temps Nouveaux d'Afrique* : n° 7 du 12.2.1956

n° 11 du 11.3.1956

n° 17 du 22.4.1956

n° 18 du 29.4.1956

n° 19 du 6.5.1956

n° 20 du 13.5.1956

n° 21 du 20.5.1956

n° 22 du 27.5.1956

n° 24 du 10.6.1956

n° 26 du 24.6.56

n° 29 du 15.7.1956

n° 30 du 22.7.1956

²⁷¹ A partir de 1957 *Kinyamateka* devient bi-mensuel

n° 31 du 29.7.1956
n° 32 du 5.8.1956
n° 34 du 19.8. 1956
n° 35 du 26.8. 1956
n° 35 bis du 3.9. 1956
n° 37 du 16.9.1956
n° 38 du 23.9.1956
n° 40 du 7.10.1956
n° 42 du 21.10. 1956
n° 46 du 18.11.1956

1957

2 Temps Nouveaux d'Afrique :

n° 5 du 3.2.1957
n° 12 du 24.3.1957
n° 14 du 14.4.1957
n°16 du 28.4.1957
n° 22 du 9.6.1957
n° 23 du 16.6.1957
n° 25 du 28.6.1957
n° 26 du 7.7.1957
n° 30 du 4.8.1957
n° 31 du 11.8.1957
n° 43 du 27.10.1957
n° 47 du 22.11. 1957

1958

3 Temps Nouveaux d'Afrique :

n° 2 du 11.1.1958
n°3 du 19.1. 1958
n° 5 du 2.2.1958
n°8 du 23.2.1958
n° 12 du 23.3.1958
n° 13 du 31.3. 1958
n° 14 du 6.4. 1958
n° 17 du 27.4. 1958
n° 18 du 4.5.1958
n° 23 du 8.6.1958
n°24 du 15.6.1958
n° 25 du 22.6.1958
n°26 du 29.6.1958
n° 27 du 7.7.1958
n° 29 du 20.7. 1958
n° 30 du 28.7. 1958
n° 38 du 21.8.1958
n° 39 du 24.8.1958
n° 41 du 12.10.1958
n°42 du 19.10.1958
n° 45 du 9.11.1958
n°49 du 7.12.1958
n° 50 du 14 déc. 1958

1959

4 Temps Nouveaux d'Afrique :

- n° 8 du 22.2.1959
- n° 9 du 1.3.1959
- n° 12 du 22.3.1959
- n°15 du 12.4.1959
- n°17 du 26.4.1959
- n°18 du 3.5.1959
- n° 19 du 10.5.1959
- n° 20 du 17.5.1959
- n° 21 du 24.5.1959
- n° 23 du 7.6. 1959
- n° 24 du 14.6.1959
- n° 27 du 5.7.1959
- n° 30 du 26.7.1959
- n° 31 du 2.8.1959
- n° 32 du 9.8 1959
- n° 33 du 16.8.1959
- n°35 du 30.8.1959
- n° 36 du 9.9.1956
- n° 39 du 27.9.1959
- n° 40 du 4.10.1959
- n° 41 du 11.10.1959
- n° 42 du 18.10.1959
- n° 43 du 25.10.1959
- n° 44 du 1.11.1959
- n° 45 du 8.11.1959
- n° 46 du 15.11.1959
- n° 47 du 22.11.1959
- n° 48 du 29.11.1959
- n° 49 du 6.12.1959
- n° 50 du 13.12.1959
- n° 51 du 20.12.1959
- n° 52 du 27.12.1959

II DOCUMENTS D'ARCHIVES

A Direction du Service des archives coloniales (Bruxelles)

1. **A 5** Missions nationales (Dossiers 1 à 123)

2. **A 15** Affaires indigènes (Dossiers 1 à 6)

-Réorganisation politique du Ruanda-Urundi n° 4365

- Modification du décret n° 4366

- Relations avec les Nations-Unies n° 4381

3 **A 40** Rapports Ruanda-Urundi

- Rapports de missions des Nations-Unies 1948 n° 25(0)
- Rapports de missions des Nations-Unies+ correspondances 1951 n° 25 (1)
- Rapports de missions des Nations-Unies + correspondances 1954 n° 25 (2)
- Correspondances 1956 25 (4)
- Rapports de missions des Nations-Unies 1957

4 A 52 Archives sur le Groupe de Travail pour le Ruanda-Urundi et pour le Congo Belge 1958-1959

- Liste des auditions à Astrida n° 4827 et n° 4828
- Documents divers (étudiants rwandais à Lovanium, Elisabethville et de l'étudiant Cyimana) n° 4829
- Analyse de l'enquête (7fascules) n° 4830

5 A 54 Archives sur l'information et la presse (coupures de presse de l'époque)

- Série chronologique suivant les événements de juillet 1958 à 1960
- Politique générale (1958-1960)
- Elections, Tables rondes, Voyages du roi Baudouin 1^{er} au Congo

6 Archives des Pères Blancs (Maison Générale des Missionnaires d'Afrique de Rome)

7 Les Rapports

- **RA/RU** Rapport annuel sur l'administration belge au Ruanda-Urundi n° 2 (17), n° 2 (19), n° 8 (17),
- **RA/RU** Rapports annuel sur l'administration belge au Ruanda-Urundi (1924 à 1954)
- **RA/RU** Rapport du Gouvernement belge à l'Assemblée Générale des Nations-Unies (20) 4

RA/RU Conseil de Tutelle : Questionnaire (20) 2bis

B Archives des Pères Blancs (Maison Générale de la Société missionnaire d'Afrique)

Documents

1. **Arch. P.B 05619/54 R.-U/ col** Note concernant « *Temps nouveaux* »
- 2 **Arch.P.B V Nyundo 9121:** Note au sujet de l'érection d'un vicariat indigène

- 3 Arch P.B V Nyundo** : Contrat entre la Société des pères Blancs et le Vicariat Apostolique de Nyundo
- 4 Arch P.B V Kbg 96.1**: PRO MEMORIA sur quelques difficultés particulières au Ruanda
- 5 Arch P.B Rwa 96.1** L'ABBE ALEXIS : difficultés avec certains missionnaires et le gouverneur Jungers
- 6 Arch P.B V Kbg 94** Père Pierre CATTIN Mission de Nyanza au Supérieur général 3.10.1952). *UBUHAKE*
- 7 Arch P.B V Rwa 94.4** Père Gilles au Supérieur Général 19 août 1950 ; évolués et évoluant, suppression du système féodal, la revue *Ami* etc.
- 8 Arch P.B Rwanda 94. 11** : Réflexion du R.P Dee Meire (2.5.1948) vellités d'indépendance parmi les élites du pays
- 9. Arch P.B 526537** : Grand Séminaire de Nyakibanda : Supplément au Rapport annuel 1953-1954 (6 septembre 1954)
- 10 Arch P.B 526297** A . Perraudin Recteur du Grand Séminaire à Maison Généralice. Le cas Charles Kabaka-Abbé Alexandre (1^{er} Décembre 1953)
- 11 Arch P.B 526299** A . Perraudin Recteur du Grand Séminaire à Maison Généralice. Copie des aveux de l'Abbé Charles Kabaka
- 12 Arch P.B 526301A** . Note du P. Seumois au sujet des aveux de l'Abbé Charles Kabaka
- 13 Arch P.B 03856** Cercle Saint Paul. Statuts provisoire
- 14 Arch P.B. 06721** Statistiques Action catholique 1 juillet 1953-30 juin 1954 : croisade eucharistique, zéloteurs du Sacré-Cœur, *LEGIO MARIEA*
- 15 Arch P.B V A.B 85.1 (523592)** Réunion au ministère des Colonies d'une Commission pour la préparation du statut de l'Enseignement Supérieur au Ruanda –Urundi. (5 décembre 1951) Note pour monsieur l'Administrateur général des colonies
- 16 Arch P.B 04356** Un assidu lecteur de T.N et K.M. à Mgr Bigirumwami (15 août 1959) plaintes contre la presse catholique
- 17 Arch P.B 7404** Note sur les événements du Rwanda (Kayonga Jean Bosco et Kayihura Michel)
- 18 Arch P.B 01303** Note sur la composition du Conseil Supérieur du Pays
- 19 Arch P.B 01303** Discours du *Mwami* du Ruanda, Charles Mutara Rudahigwa à la séance inaugurale de la première session du Conseil Supérieur du Pays
- 20 Arch P.B. Rwa 98.41** Une Conférence du *Mwami* du Ruanda au sujet de son voyage en Belgique
- 21 Arch P.B. Rwa 98.41** Lettre du Ruanda. Impression de voyage (Père Endréatis)
- 22 Arch P.B V Nyk 22.3 (526581)** Note explicative à propos des renvois de Février
- 51
- 23 Arch P.B. 04748 (525552)** Grand Séminaire de Nyakibanda. Rapport annuel pour l'exercice 1955-1956
- 24 Arch P.B. 04354** A l'aube d'un nouveau regne (« La voix du Nord » n° 19- 8 août 1959)

Correspondance de règle

- 1 Arch P.B 30524730 : Supérieur générale des Missionnaires d'Afrique au Cardinal Fumasoni-Biondi '(22.9.1942):le Père Déprimoz proposé comme Coadjuteur
- 2 Arch P.B 305084 & Arch P.B 305098 Père Van Beneden aux supérieurs des missions à propos de *Kinyamateka*
- 3 Arch P.B 305171 : Relations pères Blancs clergé indigène. Commentaires de différents missionnaires
- 4 Arch.P.B 305170 : Divers (valeurs des néophytes, conversions, protestants, Nouveau Roi
- 5 Arch. P.B 305062 : L. Deprimoz Coadjuteur de Mgr Classe au supérieur général (1.3.1943)
6. Arch. P.B 305102& 305103: Réunion du *Kinya-Mateka* le 28 Août 1938
7. Arch P.B V. Nyundo 911: Sacre de son Excellence Mgr Bigirumwami 1 juin 1952 premier évêque de l'Afrique belge
8. Arch. P.B 06099 G. Mosmans Provincial des Pères Blancs à S.E Monseigneur Bigirumwami, Vicaire Apostolique de Nyundo (10 décembre 1955). Le Collège du Ruanda et le projet de l'enseignement universitaire
- 9 .Arch P.B. 00935 : G. Mosmans Provincial des Pères Blancs à S.E Monseigneur Bigirumwami, Vicaire Apostolique de Nyundo (30 Janvier 1956) Besoins pour la création d'un Collège par les pères jésuites
- 10 Arch P.B V Kbg 96.1 : R.P Volker, Assistant du Supérieur général à Son Excellence Mgr Bigirumwami Vicaire Apostolique de Nyundo 9 mai 1952 : Relations entre Pères Blancs et le clergé indigène
- 11.Arch P.B 3353 (V Kbg 96.1) Louis Durrieu, Supérieur général à Son Excellence Monseigneur Deprimoz Vicaire Apostolique de Kabgayi. (21 mai 1952) Collaboration difficile entre les Pères du Grand Séminaire et le clergé indigène
12. Arch P.B Rwa 9611 Alexis Kagame au supérieur des Pères Blancs (21 juin 1948 & 17 Août 1948) parle de son vœu d'entrer au Noviciat des Jésuites
- 13 Arch P.B 526218 Père P. Seomois , Recteur du Grand Séminaire au R.P Volker Assistant du Supérieur général des pères Blancs (11 septembre 1951). Esprit des séminaristes
- 14 Arch P.B 01983 Arthur Dejemeppe, Vicaire délégué Kabgayi au Supérieur général des Pères Blancs (24 mars 1954) A propos de *Kinyamateka*
- 15 Arch P.B 00918 Mgr L. Déprimoz Vicaire Apostolique de Kabgayi au Supérieur Général des Pères Blancs (22 Janvier 1954) : Personnel du Vicariat, Besoins du Vicariat, Ecoles de moniteurs
- 16 Arch P.B 01164 Arthur Dejemeppe, Vicaire délégué Kabgayi au Supérieur

- Général des Pères Blancs (6 février 1954) A propos de ses responsabilités : Officialité, la presse l'organisation de l'Action catholique
- 17 Arch P.B 01646** Arthur Dejemeppe, Vicaire délégué Kabgayi au Supérieur général des Pères Blancs (11 mars 1955) Les principales malaises existant au Rwanda
- 18 Arch P.B 01389** Arthur Dejemeppe, Vicaire délégué Kabgayi au Supérieur Général des Pères Blancs (1 mars 1955) Tractations en vue du remplacement de Mgr Déprimoz qui est malade
- 19 Arch P.B 01304** Arthur Dejemeppe, Vicaire délégué Kabgayi au Supérieur général des Pères Blancs (21 février 1955) Intrigues autour du mwami en vue du remplacement de Mgr Déprimoz
- 20 Arch P.B 01182** Arthur Dejemeppe, Vicaire délégué Kabgayi au Supérieur Général des Pères Blancs (13 février 1954) La presse s'est développée avec succès
- 21 Arch P.B 00546** Arthur Dejemeppe, Vicaire délégué Kabgayi au Supérieur général des Pères Blancs (12 Janvier 1955) Le premier numéro d'une revue Action catholique, la question de l'enseignement officiel, la presse est bien lancée
- 22 Arch P.B 07067** Arthur Dejemeppe, Vicaire délégué Kabgayi au Supérieur général des Pères Blancs (20 décembre 1954) La Presse et l'Action catholique
- 23 Arch P.B 06467** Arthur Dejemeppe, Vicaire délégué Kabgayi au Supérieur général des Pères Blancs (22 novembre 1954) Refus des subsides à Mgr Bigirumwami pour la construction du petit Séminaire, réunion des anciens du Groupe scolaire d'Astrida, Cercles d'Action catholique pour les évolués, journée de propagande pour la presse
- 24 Arch P.B 06250** Père A van Hoof Supérieur Régional Ruanda-Urundi au Supérieur général des Pères Blancs (16.12.1955) Les responsables de *Temps Nouveaux d'Afrique*
- 25 Arch P.B 02821** Père Alphonse van Hoof Supérieur Régional Ruanda-Urundi au Supérieur général des Pères Blancs (1 juin 1955) La direction de *Temps Nouveaux d'Afrique*
- 26 Arch P.B 7454** Mgr Bigirumwami Vicaire apostolique de Nyundo au Révérend Père Volker Supérieur général des pères Blancs. (23 janvier 1961) Les troubles de novembre 1959 : causes, situation après 1959, attitude et intervention du gouvernement et des missionnaires désunion du clergé ...
- 27 Arch P.B. 03831** Abbé Stanislas Bushayija au Supérieur des Pères Blancs (26 juillet 1955). Plaidoyer pour le père A Dejemeppe combattu à tort dit-il par le Mwami et son entourage
- 28 Arch P.B 01306** A Dejemeppe, Vicaire délégué Kabgayi au Supérieur général des Pères Blancs (14 février 1954). Commencement d'une démocratisation des institutions, travail d'éducation politique à travers la presse catholique
- 29 Arch P.B 03868** Père Alphonse van Hoof Supérieur Régional Ruanda-Urundi au Supérieur général des Pères Blancs Van Volsen (9 Août 1956) Nominations à la direction de Temps Nouveaux d'Afrique

- 30 Arch P.B V Kbg 96.1** Clergé indigène au Supérieur Général des pères Blancs (Mai 1951) A propos du renvoi de 4 grands séminaristes de Nyakibanda, crise entre chefs indigènes et les missionnaires
- 31 Arch P.B. 06569** Mgr Bigirumwami Vicaire apostolique de Nyundo au Révérend Père Volker Supérieur général des pères Blancs R.. Volker. (28 novembre 1959) A propos des événements du Rwanda.
- 32 Arch P.B 5554** Mgr Bigirumwami Vicaire apostolique de Nyundo au Révérend Père Volker Supérieur général des pères Blancs (30 août 1960). Situation critique au Rwanda
- 33 Arch P.B 04353** Mgr Bigirumwami Vicaire apostolique de Nyundo à leurs Excellences Nosseigneurs Grauls, Martin , Perraudin et Ntuyahaga (8 août 1959). La presse missionnaire

III DES ARTICLES DE PRESSE (journaux catholiques locaux et ceux de la métropole)

1. BRAGARD, L., « Vers l'indépendance du Ruanda-Urundi, les problèmes essentiels » in *Dossiers de l'action sociale catholique*, Bruxelles : Octobre 1959, 36 e année n° 8, pp. 643-676
2. BUSHAYIJA, St. « Aux origines du problème bahutu au Rwanda », *La Revue Nouvelle*, 14 e année, 1958, n°XXXVIII, 12, pp.594-597
2. BUSHAYIJA, St. « Histoire de l'évangélisation du Rwanda de 1900 à nos jours », *Culture traditionnelle et christianisation* 1969 pp.14-19
4. BUSHAYIJA. St « Indifférence religieuse et néo-paganisme au Rwanda », *Rythmes du Monde*, 35e année, IX, 1,1961, pp.51-60
5. CLASSE(Mgr), L.,« Pour moderniser le Ruanda. Le problème Batutsi, », *Essor Colonial et maritime*, IX, n° 148, 1930, 1-2 ; IX, n° 490,
6. CLASSE (Mgr), « Les trois races du Ruanda », *Grands Lacs* n° 38, Namur,1930, pp 139-144
7. ENDRIATIS, R. « Organisation du Secrétariat dans les missions du Ruanda », *Grands Lacs*, n° , 15 octobre 1950, pp. 29-30
8. HILGERS, W., « Eglise et développement au Rwanda et au Burundi », *Revue Nouvelle*, 1967, 46P
9. KAYIBANDA, G. « En marge du progrès. La condition essentielle », *L'Ami* n°117 ; Septembre 1954, p 347
10. MOSMANS, R.P.Guy, "L'Eglise face au colonialisme", *Revue Nouvelle*, XXVII, Juin 1958 pp. 561-584

11. MOSMANS, R.P.Guy, « Le rôle social de l'enseignement aux indigènes »
Grands Lacs, 1952, pp.16-28
12. MUTARA RUDAHIGWA, « Une conférence du mwami du Rwanda au sujet de son voyage en Belgique » *Servir X*, n° 4, 1949, pp. 160-165
13. PERRAUDIN, A. « Déclaration faite par Son Excellence Monseigneur Pérraudin, Archevêque de Kabgayi à la Commission d'enquête du Conseil de Tutelle de l'ONU lors de son passage au Ruanda, mars 1960 » *Théologie et pastorale au Ruanda*, VI, 2 1960a, pp.29-54
14. PERRAUDIN, A. « Lettre à l'ONU », *Trait d'union* n°17,1962 a, pp.3-4
15. PERRAUDIN, A." Pressant appel" *Trait d'union* n° 2, 1960b, pp.34-35
16. PERRAUDIN, A.&BIGIRUMWAMI,A. &SIBOMANA,J. &GAHAMANYI, J.B., «Message à l'occasion de la nouvelle année », *Trait d'union* n° 36, 1962, pp.12-17
17. PERRAUDIN, A. &BIGIRUMWAMI, A. &SIBOMANA, J. & GAHAMANYI, J.B. "Message Pascal " *Trait in d'union* n° 20, 1962, pp. 94-98
18. PETILLON, Léon, « Principaux passages de l'exposé du Plan décennal fait par Monsieur le Vice-gouverneur Général Pétilion », *Théologie et pastorale au Ruanda*, II, 21, 1950, pp. 435-466 et II,22,1950, pp. 467-506
19. PIRON, M., « Les migrations hamitiques » in *Servir IX*,6, 1948, pp. 280-283
20. QUEVRIN, H. « L'Eglise au Ruanda-Urundi » in *Eglise (L') au Congo belge et Au Ruanda-Urundi*1950, pp.93-100
21. RUTAYISIRE, P. « La conversion massive des années 30 au Rwanda » in *Accueil (L') et le refus du christianisme...* 1986, pp.96-105
22. XXX « Mwami(Le) du Rwanda, Charles Mutara III Rudahigwa. Une belle figure » *L'Ami* n° 29-30, 1947, pp.87-102
23. XXX « Où l'Esprit-Saint souffle en tornade. Les Pères Blancs au Ruanda » *Grands Lacs*, LI, 5-6, 1935, pp129-256
24. XXX « Position internationale du Ruanda-Urundi » *Servir XII*, 2,1951, pp. 97- 98
25. XXX « Postes de missions du Ruanda en 1950" *Grands Lacs*, n°1(135) 1950, 80 p

26. XXX « Ruanda 1900-1950 » *Grands Lacs I* (n°135), 1950, pp.1-80
27. XXX « Ruanda (Le) contemporain » *Servir VIII*,5, 1947, pp. 210-220
28. XXX « Ruanda (Le) en état de révolution » *La revue nouvelle* 16ème année, XXXI, 5, 1960, pp. 449-513
29. XXX « Ruanda-Urundi » *Grands Lacs* n° 178,1955, non paginé
30. XXX « La parole du Saint Père » Pius Papa XII », *L'Ami. Catholique d'abord !* n° 29 et 30, 3^{ème} année, Mai-Juin 1947

BIBLIOGRAPHIE

1. ADAM, K., *Le vrai visage du catholicisme*, traduit de l'allemand par E. Ricard, Paris, Grasset, 1942, 347 p.
2. ALBERT, P. *La presse*, Que sais-je, Paris, PUF, 2006, 128 p.
3. ARNOUX, A., *Les Pères Blancs aux sources du Nil (Rwanda)*, Paris/Namur, Editions Saint-Paul, 1948,...
4. BALLE, F., *Médias et sociétés*, Paris, Montchrestien, 1980, 750p.
5. BARARUNYERETSE, L. *La question du Ruanda-Urundi à l'ONU (1946-1962)*, Bruxelles, ULB, Faculté de Philosophie, 1977, 151 p.
6. BART, A., *La presse au Rwanda. Production, diffusion et lecture depuis le début du siècle*, T I, Université de Bordeaux III, thèse de 3e cycle Sciences de l'Information et de la communication, 1982, 412 p.
7. BART, A., *La presse au Rwanda. Production, diffusion et lecture depuis le début du siècle T 2 Répertoire des périodiques du Rwanda*, T II Université de Bordeaux III, thèse de 3e cycle Sciences de l'Information et de l'a communication, sous la dir. A-J. Tudesq, 1982, 195 p.
8. BEAUD, M., *L'art de la thèse : Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat*, Un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire, Paris, La Découverte, 2003,197 p.
9. BERTHIER, N., *Les techniques d'enquête*, Paris, Armand Colin, 1998, 254 p.
10. BIZUMUREMYI, C., *L'église et les relations interethniques au Rwanda de 1900 à 1960*, Paris : Mémoire de Maîtrise, Institut des Etudes Economiques et Sociales de l'Institut Catholique de Paris, 1994.
11. BIZUMUREMYI, C., *L'évolution historique de l'Ubugake au Rwanda du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle*, Paris, Mémoire DEA sous la direction de Claude Hellen PERROT, 1995, 174 p.
12. BLANCHET, A. et GOTMAN, A., *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Edition Nathan Université, 1992, 125 p.
13. BONNET. H. N. (dir.) et DUBOIS-DUMEE, J.P., *L'Église aux cents visages*, Paris, Editions du Cerf, 1962.

14. BRAGARD, L., et alii, *La jeunesse ouvrière chrétienne. Wallonie -Bruxelles 1912-1957*, Bruxelles, Ed. Vie ouvrière, 1990, 2 vol., 422 p.
15. BRAGARD, L., « Vers l'indépendance du Ruanda-Urundi, les problèmes essentiels », *Dossiers de l'action sociale catholique*, Bruxelles : Octobre 1959, 36 e année n° 8, pp. 643-676.
16. BOUYER, L. *Humain ou chrétien ?*, Paris/Bruges, Désclée De Brouwers, 1958, 159 p.
17. BUISSERET. A., « L'enseignement au Congo belge et au Ruanda-Urundi » *Rapport d'une mission sénatoriale au Congo et dans les territoires sous tutelle belge*, 28 p.
18. BUSHAYIJA, St. « Aux origines du problème bahutu au Rwanda », *La Revue Nouvelle*, 14 e année, 1958, n°XXXVIII, 12, pp.594-597.
19. BUSHAYIJA, St. « Histoire de l'évangélisation du Rwanda de 1900 à nos jours », *Culture traditionnelle et christianisation* 1969 pp.14-19.
20. BUSHAYIJA. St « Indifférence religieuse et néo-paganisme au Rwanda », *Rythmes du Monde*, 35e année, IX, 1,1961, pp.51-60.
21. CHRETIEN, J.-P., « Église et Etat au Burundi » in *Cultures et Développement* Louvain : UCL, Vol 7 n° 1, 1975, pp. 3-32.
22. CHRETIEN, J.-P., « Église, pouvoir et culture. L'itinéraire d'une chrétienté africaine », *Les quatre fleuves*, X, 1979(2), pp 33-55.
23. CHRETIEN, J.-P. « Hutu et Tutsi au Rwanda et au Burundi » in AMSELLE J.-L. et M'BOKOLO E. , *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et Etat en Afrique*, Paris : La Découverte, 1985, pp. 129-165.
24. CHRETIEN J.-P. *L'Afrique des Grands Lacs : Deux mille ans d'Histoire*, Paris : Ed. Aubier, 2000.
25. CHRETIEN, J.-P. « Le Rwanda à la croisée des chemins », *Croissances des jeunes nations*, n° 152, 1974, pp.11-13.
26. CHRETIEN, J.-P., et GAHAMA, J., « Les options d'une indépendance sous -tutelle au Rwanda et au Burundi : nationalisme ou révolutions internes » in AGERON, C. R et MICHEL, M. (dir.), *L'ère des décolonisations*, Paris: Karthala, 1995, pp. 222-238.
27. CHRETIEN, J.P., *Les défis de l'ethnisme au Rwanda et au Burundi : 1990-1996*, Paris: Karthala, 1997, 400 p.
28. CLASSE (Mgr), L., « Pour moderniser le Ruanda. Le problème Batutsi », *Essor coloniale et maritime*, IX, n° 148, 1930, 1-2 ; IX, n° 490.
29. CLASSE (Mgr), « Les trois races du Ruanda », *Grands Lacs* n° 38, Namur, 1930, pp 139-144
30. DELBREIL, Jean Claude, *Centrisme et Démocratie chrétienne en France : Le parti démocrate populaire des origines au M.R.P 1914-1944*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990

31. DESLAURIER, C « Du nouveau pour l'histoire politique du Burundi à la veille de l'indépendance : la documentation secrète de la Sûreté 1958-1961 » in *Cahiers du CRA*, Paris : n°9, 1998, pp. 39-69.
32. DESLAURIER, C « La vie politique à la veille de l'indépendance : les élections de 1960-1961 en territoire de Rutana » in GAHAMA J. et THIBON C. (dir.), 1994, pp. 543-577.
33. DESLAURIER, C., *Un monde politique en mutation. Le Burundi à la veille de l'indépendance (± 1956-1961)*, Université de Paris I Panthéon -Sorbonne, Thèse de 3e cycle 1166 p.
34. De WEERD, G., « Le Rwanda, de Mutara III à Kigeri V: un paradigme des racines de bain de sang : récit d'un témoin direct » in *Dialogue* Bruxelles octobre 1996 p. 104.
33. DUFAYS, F., *Des missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) les enchaînés du Kinyaga*, Paris, Editions saint- Paul, 1938, p.
36. DUFFIEUX, E. *Examen des critiques de la mission de visite du Conseil de Tutelle au Ruanda-Urundi*, Anvers (monographie), 1951, 108 p.
37. DUPAQUIER (J.-F.), KABANDA (M.), NGARAMBE (F.), *Rwanda. Les médias dugénocide*, sous la direction de J.P., CHRETIEN avec Reporter sans frontières, Paris : Karthala, 1995, 397 p.
38. ENDRIATIS, R. « Organisation du Secrétariat dans les missions du Ruanda », *Grands Lacs*, n° , 15 octobre 1950, pp. 29-30.
39. FONDANECHÉ, D., *Guide pratique pour rédiger un mémoire de Maîtrise, DEA et Thèses* Paris, Ed. Vuibert, 1999, 126 p.
40. FONDS DU BIEN-ETRE INDIGENE, *Une œuvre de coopération au Développement. Quinze Années d'activités du fonds du Bien-être indigène au Congo, au Rwanda et au Burundi 1948-1963*. Bruxelles : Fonds du Bien-être Indigène, 1964, 200 p.
41. GOFFINOT, J. *Activités économiques des missions catholiques*, Anvers (Monographie), 1943, 12.
42. GOUVERNEMENT BELGE, *Rapport soumis par le gouvernement belge à l'Assemblée Générale des Nations Unies au sujet de l'administration du Ruanda-Urundi 1954*, Bruxelles : Imprimerie Fr. Van Muyseewinkel, 1955, 532 p.
43. HALKIN, L. E, *Initiation à la critique historique*, 4 e édition, Paris, Armand Colin, 1982, 284 p.
44. HARROYJ.-P, *Rwanda. De la féodalité à la démocratie, 1958-1962. Souvenirs d'un compagnon de la marche du Rwanda vers la démocratie et l'indépendance*, Bruxelles : Hayez, 1987, 646 p.
45. HEREMANS, R, *Missions et écoles. L'éducation dans les missions des Pères Blancs en Afrique Centrale avant 1914. Objectifs et réalisations*, Thèse de Doctorat, Université catholique de Louvain, 1978, 2 tomes, 464 p.

46. HERTEFELT (d'), M., *Société, Culture et Histoire du Rwanda. Encyclopédie bibliographique 1863-1980/87*, Tervuren : Musée Royal d'Afrique Centrale, 1987, 2 Volumes, 849 p.
47. HILGERS, W., « Église et développement au Rwanda et au Burundi », *Revue Nouvelle*, 1967, 46P
48. HUBERT, J. R., *La Toussaint rwandaise et sa répression*, Bruxelles : Académie Royale des Sciences d'outre-mer, 1965, 181 p.
49. IMBS, F., BART, A., BART F., "Le Rwanda, données socio-géographiques" *Hérodote*, n° 72-73, pp 246-269, janvier-juin 1994.
50. INSTITUT D'HISTOIRE DU TEMPS PRESENT, *Ecrire l'Histoire du temps présent : en hommage à François Bédarida*, Paris, CNRS édition, 1993, 417 p.
51. JASPERS, L. *Les institutions politiques du Ruanda-Urundi et leur évolution*, Anvers, (monographie) 1950,134 p.
52. KABANGA, G., *Approche historique du problème Hutu- Tutsi au Rwanda*, Mémoire de Maîtrise, IEES de l'Institut catholique de Paris, 1983.
53. KAGAME, A., *Le colonialisme face à la doctrine missionnaire à l'heure du Vatican II* Butare : Stencil in-4°, 1964, 172 p.
54. KAGAME, A., *Un abregé de l'ethnohistoire du Rwanda*, Tome I Butare, Editions Universitaires du Rwanda, 1972, 286 p.
55. KALIBWAMI, J., *Le catholicisme et la société rwandaise 1900-1962*, Paris, Présence africaine, 1991, 598 p.
56. KAREGE, A. *Les médias rwandais toujours au service du pouvoir*, Paris, L'Harmattan, 2004, 138 p.
57. KAREMANO, C., *L'Église catholique et le changement socio-politique au Rwanda (1900-1959)*, Mémoire, Louvain-la -Neuve, U.C.L, 1976.
58. KAYIBANDA, G. « En marge du progrès. La condition essentielle », *L'Ami* n°117 ; Septembre 1954, p 347.
59. LEMARCHAND, R., « L'influence des systèmes traditionnels sur l'évolution politique du Rwanda et du Burundi » in *Revue de l'Institut de Sociologie*, Bruxelles : ULB, Vol n°2, 1962, pp. 333-357.
60. LEMARCHAND, R. *Rwanda and Burundi* , London, Pall Mall Press, 1970,, 562 p.
61. LINDEN, I. *Christianisme et pouvoir au Rwanda 1900-1960*, Paris, Karthala, 1999, 440 pages
62. LOGIEST, G. *Mission au Rwanda : Un Blanc dans la bagarre tutsi-hutu*, Bruxelles, Ed Hatier /Didier, 1988, 224 p.
63. LUGAN. B *Histoire du Rwanda, De la Préhistoire à nos jours*, sl, Ed. Bartillat, 1997, 606 pages.
64. MALENGREAU, G., « Situation (La) au Rwanda d'après le rapport de la commission d'enquête au Rwanda (janvier 1960) », *Afrika Kring*, III, 9(1), 1961, pp. 61-91.
65. MAQUET J.J., *Elections en société féodale : une étude sur l'introduction du vote populaire au Ruanda-Urundi*, Bruxelles : A.R.S.C, 1959, 231 p.

66. MAQUET, J « La participation de la classe paysanne au mouvement d'indépendance du Rwanda » in *Cahiers d'Etudes Africaines* IV, 4 (n° 16), 1964, 552-568.
67. MAQUET, J. « Le problème de la domination tutsi » in *Zaire*, VI, n° 10 1952, pp.1011-1016
68. MAQUET, J. *Le système des relations sociales dans le Rwanda ancien*, Tervuren : Musée Royal du Congo Belge, 1954, 221 p.
69. MAQUET, J. *Pouvoir et société en Afrique*, Paris : Hachette, 1970, 256 p.
70. MARIE-ANDRE DU SACRE-CŒUR (Sœur), *Civilisation en marche*, Paris : Grasset, 1956, 250 p.
71. MAUGENEST, D., *Le discours social de l'Église catholique: de Léon XIII à Jean-Paul II*, Paris, éditions du Centurion, 1985, p.251.
72. MAYER, J.-M. *Catholicisme social et démocratie chrétienne : principes romains, expériences françaises*, Paris, Editions du Cerf, 1986, 287 p.
73. MAYER, J.-M., *Des partis catholiques à la démocratie chrétienne*, Paris, Ed. Armand Colin, 1980, 248 p (coll. U).
74. MAYER, J.-M. « Catholicisme intransigeant, catholicisme social, démocratie chrétienne », *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, XXVIII, 1972, pp. 483-499.
75. MBONIMANA, G., *L'instauration d'un royaume chrétien au Rwanda*, Louvain, Université catholique, thèse de doctorat de 3e cycle, 1981, 406 p (multigraphie).
76. MICHELS, A. & LANDE,N. *Congo Belge et Ruanda-urundi. Géographie et notice historique*, Bruxelles : édition Universelle, 1954, 370 p.
77. MINANI, Fr. « Evolution des institutions rwandaises. Du régime basé sur la démocratie théocratique et la féodalité à la république socio-démocratique », *Constitutions (les) et Institutions administratives des Etats nouveaux*, 1965, pp. 207-228.
78. MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU COMMERCE EXTERIEUR, « Ruanda-Urundi 1918-1962. Une solution belge à un problème politique du Rwanda et du Burundi » in *Textes et documents* Bruxelles : service de l'information du Minaffet, n° 158-159, nov-déc 1962, 60 p.
79. MINISTERE DES COLONIES, *Plan Décennal pour le Développement économique et social du Ruanda-Urundi*, Bruxelles : Editions de Vischer, 1951, XXXIX-598 p.
80. MINISTERE DES COLONIES, *Rapport de l'administration belge au Congo et au Ruanda-Urundi 1922-1961*, Bruxelles.
81. MINON, P. *Initiation aux méthodes d'enquête sociale*, Bruxelles : La pensée catholique. Paris : Office générale du Livre, 1957, 128 p.
82. MOSMANS, R.P.Guy, «L'Église face au colonialisme», *Revue Nouvelle*, XXVII, Juin 1958 pp. 561-584.
83. MOSMANS, R.P.Guy, « Le rôle social de l'enseignement aux indigènes » *Grands Lacs*, 1952, pp.16-28.

84. MUGESERA, A., "Prépondérance de l'idéologie sur l'économie dans la crise identitaire au Rwanda (1957-1962)" pp 108-123 in Faustin Rutembesa, Josias Semujanga, Anastase Shyaka éditeurs, *Rwanda: Identité et citoyenneté*, n° 7 des Cahiers du Centre de Gestion des conflits, Butare, Editions de l'Université Nationale, 2003, p 113.
85. MUKAMUSONI, A., *L'administration, l'Église et le pouvoir local au Rwanda 1955-1962 ?* Mémoire DEA sous la direction de Jean BOULEGUE, Université de Paris1-Panthéon Sorbonne 1985.
86. MULENZI, J. *Etude de quelques problèmes du Rwanda*, Bruxelles : Imprimerie Tournaisienne, 1958, 20 p.
87. MULENZI, J. *La tutelle internationale et le problème des unions administratives* Louvain/Paris : éditions Nouwelaerts, 1955, 222 p.
88. MUREGO, D., *La révolution rwandaise 1959-1962 : essai d'interprétation*, Louvain (Université catholique), Institut des sciences Politiques et sociales, thèse de Doctorat, 1975, 1019 p.
89. MUNYAKAYANZA, J. F. *L'Hebdomadaire Temps Nouveaux d'Afrique et les problèmes socio-politiques du Rwanda (1954-1959)*, Bujumbura, Université du Burundi, Mémoire de Licence, février 1985, 120 p.
90. MUTARA RUDAHIGWA, « Projet de suppression du régime féodal – Ubugake – *L'Ami VIII* n° 90, 1952, pp105-109.
91. MUTARA RUDAHIGWA, « Une conférence du mwami du Rwanda au sujet de son voyage en Belgique » *Servir X*, n° 4, 1949, pp. 160-165.
92. NAIGIZIKI, S., *L'optimiste*, préface d'Emma Maquet, Astrida : Groupe aascolaire Frères de la Charité, 1954, 58 p.
93. NGEZE F. *Evolution socio-politique de Kinyamateka pendant 1945-1957*, Butare, Travail de fin d'études du premier cycle, I.P.N., 1980, 41 p (polycopies).
94. NGOMIRAKIZA F. A., *Implantation de l'Église catholique au Rwanda durant les premières années de l'administration belge, 1916-193*, Fribourg-Suisse, 1980, 267 p.
95. NKULIKIYINKA A., LINDEN, I., *L'Église et la révolution au Rwanda*, Bruxelles, E.S.N, 1979, 222 p.
96. NKUNDABAGENZI, F. *Rwanda politique 1958-1961*, Bruxelles : Les Dossiers du CRISP, 1962, 572 p.
97. NOPPEN, H., « Le Rwanda et le Burundi au seuil d 'indépendance » *Socialisme IX* (n° 39, 1962, pp.52-57.
98. NOTOMP, D., *Petite Histoire de l'Église catholique au Rwanda*. Kabgayi : Imprimerie de l'Archidiocèse de Kabgayi, 1962, 190 p.
99. NSANZE, A., *Le Burundi contemporain. L'Etat-nation en question (1956-2002)*, préface Par René Lemarchand, Paris, L'Harmattan, 2003, 515 p.

100. NTEZIMANA, E., *Institutions et peuples. L'Église catholique et l'évolution politique, sociale et culturelle du Rwanda 1954-1959*, Aix-en- Provence : Université de Provence thèse de 3 e cycle, 1976, 403 P. +23.
101. NTEZIMANA, E. « *Kinyamateka, Temps Nouveaux d'Afrique* et l'évolution socio-politique du Rwanda (1954-1959) » *Etudes rwandaises*, XI, numéro spécial mars 1978, pp. 76-94.
102. NTEZIMANA, E. « Les causes de la Révolution rwandaise », *Dialogue*, n°137, 1989 pp.35-40
103. NYOBWE V. *La presse au Ruanda-urundi à la fin de la Tutelle belge.1955-1957*, Bujumbura, Faculté des Lettres, Mémoire de Licence, 118 p. (Polycopies).
104. ORTS, P. « Le Ruanda-Urundi devant l'organisation des Nations-Unies » *Revue coloniale belge IV*, n°88, 1949, pp.333-356.
105. PAGES. A. « Au Ruanda. Droits et pouvoirs des chefs sous la suzeraineté du roi hamite Quelques abus du système » in *Zaire III*, 4, 1949, pp. 359-377 – PAGES, Rév. Père, *Un royaume hamite au centre de l'Afrique : au Rwanda sur les bords du lac Kivu (Congo Belge)*, Bruxelles : Marcel Hayez, 1933, 703 p.
106. PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU, B., *Le Rwanda. Son effort de développement Antécédents historiques et conquêtes de la révolution rwandaise* Bruxelles : Ed. A. de Boeck/ Kigali : éditions Rwandaises, 1972, 413 p.
107. PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU, B., « Pour vous mes frères » *Vie de Grégoire Kayibanda, premier président du Rwanda*, Paris, Pierre Tequi, 1994, 245 p.
108. PERRAUDIN, A. « Déclaration faite par Son Excellence Monseigneur Pérraudin, Archevêque de Kabgayi à la Commission d'enquête du Conseil de Tutelle de l'ONU lors de son passage au Ruanda, mars 1960 » *Théologie et pastorale au Ruanda*, VI, 2 1960a, pp.29-54.
109. PERRAUDIN, A. « Lettre à l'ONU », *Trait d'union* n°17, 1962 a, pp. 3-4.
110. PERRAUDIN, A. "Pressant appel" *Trait d'union* n° 2, 1960b, pp. 34-35.
111. PERRAUDIN, A. & BIGIRUMWAMI, A. & SIBOMANA, J. & GAHAMANYI, J.B., "Message à l'occasion de la nouvelle année", *Trait d'union* n° 36, 1962, pp. 12-17.
112. PERRAUDIN, A. & BIGIRUMWAMI, A. & SIBOMANA, J. & GAHAMANYI, J.B. "Message Pascal" *Trait in d'union* n° 20, 1962, pp. 94-98.
113. PETILLON, Léon, « Principaux passages de l'exposé du Plan décennal fait par Monsieur le Vice-gouverneur Général Pétilion », *Théologie et pastorale au Ruanda*, II, 21, 1950, pp. 435-466 et II, 22, 1950, pp. 467-506.
114. PETILLON, *Témoignages et réflexions*, Bruxelles : La Renaissance du Livre, 1967, 443 p.
115. PIRON, M., « Les migrations hamitiques » in *Servir IX*, 6, 1948, pp. 280-283.
116. PIROTTE, J., *Périodiques missionnaires belges d'expression française, reflets de cinquante années d'évolution d'une mentalité, 1889-1940*, Louvain, P.U.L, 1973, 429 p.

117. POULET, B., *Le pouvoir du Monde. Quand un journal veut changer la France*, Paris, Editions La découverte, 260 p.
118. PRELOT, R., *La presse catholique dans le Tiers-Monde*, Paris, Librairie Saint-Paul, 1968, 320 p.
119. PRUNIER, G., *Rwanda 1959-1994. Histoire d'un génocide* traduit de l'anglais par Denise LUCCIONI, s.l, Editions Dogorno, 1997, 259 p.
120. QUEVRIN, H. « L'Église au Ruanda-Urundi » in *Église (L') au Congo belge et au Ruanda-Urundi1950*, pp.93-100.
121. RAHNER, K., *Dangers dans le catholicisme d'aujourd'hui*, traduit de l'allemand par Robert GIVORD, Paris/Bruges, Desclée de Brouwers, 1959,131 p.
122. RAPPORTS *Rapports sur l'administration de Ruanda-Urundi*, 1925 à 1962.
123. REISDORFF, I. *L'homme qui demanda du feu*, Paris/Bruxelles: Editions De Méyère, 1978, XIV +318 p.
124. REMOND, R. « Catholicisme libéral et catholicisme social », *Encyclopedia Universalis*, V., Paris, Editions Encyclopedia Universalis France SA, 1999, pp.123-127.
125. REPORTER SANS FRONTIERES, *Médias de la haine ou presse démocratique. (Rapport de mission du 16 au 24 septembre 1995)*, Paris : Reporter sans frontières, 1995, non paginé.
126. ROUVEYRAN, J.-C., *Le Guide de la thèse. Le guide du mémoire. Du projet à la soutenance* Paris, Ed. Maisonneuve et Larose, 2001, 188 p.
127. RUBBENS, A. « Pierre Ryckmans. L'école belge de colonisation » *Lovania* n° 37, 1955 pp.37-47.
128. RUTAYISIRE, P. « La conversion massive des années 30 au Rwanda » in *Accueil (L') et le refus du christianisme...* 1986, pp.96-105.
129. RUTAYISIRE, P. *L'évangélisation du Rwanda (1922-1945)*, Fribourg - Suisse: Université De Fribourg, Thèse de doctorat, 1984,721 p. (multigraphié).
130. RUTEMBESA, F., « L'implantation missionnaire et les stratégies du christianisme au Burundi selon Mgr Hirth (1898-1922) *Histoire sociale de l'Afrique de l'Est (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Karthala, 1991, pp. 403-414.
131. RUZINDANA, A. *L'Église catholique missionnaire et les débuts de la crise ethnique au Rwanda, 1900-1973*, Ottawa, université d'Ottawa, Mémoire de Maîtrise en Histoire, 2003, 217 pages + cartes.
132. SAUR, L. « Du Rôle des piliers catholiques dans la politique étrangère de La Belgique : « Le Cas du Rwanda » in LANOTTE (Olivier), ROOSSENS (Claude), CLEMENT (Cathy) *La Belgique et l'Afrique centrale : De 1960 à nos jours*, Bruxelles, coéd. GRIP/ Complexe, 2000, pp.246-248.
133. SAUR, L. *Les catholiques belges et le projet de l'Église catholique pour le Rwanda 1919-1994*, Paris, Université de Paris, Mémoire DEA, 2003, 400 p.

134. SAUR, L, *Influence parallèle : L'Internationale démocrate chrétien au Rwanda*, Bruxelles : Editions Luc Pire, 1998, 222 p.
135. SEBASONI, A.S., *Les origines du Rwanda*, Paris : L'Harmattan, Coll. Points de vue 2000, 247 p.
136. SOSSON, A., « Bientôt 100% de baptisés », *Vivant univers* n° 271, 1970, pp. 31-42.
137. STANLEY, H. M., 1878, *A travers le continent mystérieux*, Paris Hachette, p. 435.
138. Van BILSEN, A.A .J. *Vers l'indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi*, Kinshasa : Presses de l'Université du Zaïre/CEDAF, 1977, 295 p.
139. VANDERLINDEN, Fred, « La réorganisation politique indigène du Ruanda-Urundi », in *Congopresse* 1952, n°..... pp 450-452.
140. VIGOUREUX J.-J., *L'UPC et la presse française : essai sur les rapports entre les intérêts coloniaux et l'opinion publique métropolitaine*, Paris, Université de paris VII, thèse de 3e cycle, 1975, 465 p.
141. WILDE D'ESMAËL (de), X., *La réorganisation politique indigène du Ruanda-Urundi*, Astrida : Presses du GSA, 1954, 147 p.
142. WILLAME, J. C., *Aux sources de l'hécatombe rwandaise*, Bruxelles : Institut africain CEDAF / Paris : L'Harmattan, 1995, 174 p.
143. WILLAME, J. C., *Les Belges au Rwanda. Le parcours de la honte. Commissions Rwanda : Quels enseignements ?* Bruxelles : coéd. GRIP/Ed. Complexe, 1997,....
144. XXX *Action catholique et Nation, Actes du Congrès doctrinal de l'Association que de la jeunesse belge (à Liège) II*, Louvain : Editions de l'A.C.J.B., 1938, 381-382.
145. XXX *Des prêtres noirs s'interrogent*, Paris : Editions du Cerf (Rencontres 47), 1957, 281 p.
146. XXX « Motion des étudiants rwandais hutu en Belgique sur le Problème socio-ethnique du Rwanda » in *Diaspason* VI,4 1973 ,pp 1-5.
- Remarques africaines* XV, n°418, 1973, 15-19 *La source* n° 9, 1973, pp. 31-33 (réactions de Notomp).
147. XXX « *Mwami*(Le) du Rwanda, Charles Mutara III Rudahigwa. Une belle figure » *L'Ami* n° 29-30, 1947, pp.87-102.
148. XXX « Où l'Esprit-Saint souffle en tornade. Les Pères Blancs au Ruanda » *Grands Lacs*, LI, 5-6, 1935, pp129-256.
149. XXX « Position de l'U.NA .R. pour les élections de 1961 au Rwanda » *Courrier Africain* n° 9, 1962, pp. 15-17.
150. XXX « Position internationale du Ruanda-Urundi » *Servir* XII, 2,1951, pp. 97- 98.
151. XXX « Postes de missions du Ruanda en 1950 » *Grands Lacs*, n°1(135) 1950, 80 p.
152. XXX « Proclamation de la République du Rwanda » *Courrier Africain* n° 3, 961 pp.18-19.
153. XXX « Problèmes (Les) du Ruanda » *Courrier Africain* n° 51, 1960, 23 p.

154. XXX *Son Excellence Mgr L. Deprimoz, Evêque de Mater, Vicaire apostolique de Kabgayi (1884-1962, Imprimerie de Kabgayi, 1962, 93 p.*
155. XXX « Ruanda 1900-1950 » *Grands Lacs* 1 (n°135), 1950, pp.1-80.
156. XXX « Ruanda (Le) contemporain » *Servir VIII,5*, 1947, pp. 210-220.
157. XXX « Ruanda (Le) en état de révolution » *La revue nouvelle* 16ème année, XXXI, 5, 1960, pp. 449-513.
158. XXX « Ruanda-Urundi » *Grands Lacs* n° 178,1955, non paginé.
159. XXX « Ruanda-Urundi », *Problèmes d'Afrique centrale* Bruxelles : 1953, n°22pp.320-321.
160. XXX « Rwanda (Le) a un gouvernement provisoire nommé par l'autorité tutélaire » *Remarques congolaises II*, n° 39-40,1960, pp.462- 465.
161. XXX « Rwanda (Le). Force et faiblesse du centre chrétien de l'Afrique » *Pro Mundi-Vita* n° 6, 1965, pp. 1-35.
162. XXX « Rwanda (Le), nouvelle utopie ? » *Remarques africaines III*, n° 9 -10, 1961, pp. 101- 105
163. XXX *Statuts du clergé indigène du Vicariat apostolique du Ruanda*, préface de Mgr Classe, Kabgayi, Imprimerie de Kabgayi, 1943, 44 p.
164. XXX « Sur la mort de notre père, Monseigneur Classe », *Trait d'union* n° 20, 1945, n. p.

TABLE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableaux :

Tableau I : Employés étrangers dans le commerce entre 1910 et 1913	43
Tableau II : Travailleurs salariés entre 1939 et 1944	59
Tableau III : Population chrétienne catholique par rapport au personnel de l'évangélisation	69
Tableau IV : Responsables de la formation religieuse dans le Vicariat Apostolique du Ruanda 1939-1944	70
Tableau V : Liste des articles sur les faits de société	121
Tableau VI: Articles parus dans <i>Kinyamateka</i> à propos des réformes 1953-1954.	151
Tableau VII : Résultats des élections de 1953	156
Tableau VIII : Résultats des élections de 1956	160
Tableau IX : Liste des articles de <i>Kinyamateka</i> sur le système de clientèle et le travail obligatoire.....	178
Tableau X : Articles publiés par <i>Kinyamateka</i> avec auteur, un pseudonyme ou non signés.	191
Tableau XI: Articles sur le Rwanda parus dans <i>Temps Nouveaux</i> (1955-1959).....	199
Tableau XII: Articles parus dans <i>Temps Nouveaux d'Afrique</i> relatif à la question Hutu-Tutsi	211
Tableau XIII : Articles parus dans <i>Temps Nouveaux d'Afrique</i> relatifs à la position des grands serviteurs de la cour	212
Tableau XIV : Article de <i>Kinyamateka</i> sous le thème de la démocratie.....	270
Tableau XV : Article de <i>Kinyamateka</i> sous le thème du communisme	271
Tableau XVI : Articles d'information générale dans <i>Temps Nouveaux d'Afrique</i>	278
Tableau XVII : Article analysant la situation politique dans <i>Temps Nouveaux d'Afrique</i>	279

Figures :

Figure I :_Accroissement de la chrétienté du Ruanda depuis sa fondation (2 février 1900 – 1 ^{er} octobre 1934	57
Figure II : Vocations sacerdotales et religieuses chez les indigènes.....	105
Figure III : Evolution de la production du café entre 1950 et 1960.....	145
Figure IV : Evolution de la production du pyrèthre entre 1950 et 1960	146
Figure V : Evolution de la production du froment entre 1950 et 1960	147
Figure VI : Evolution de la production du ricin entre 1950 et 1960	147
Figure VII : Signatures des articles dans <i>Kinyamateka</i> (1954-1957).....	193
Figure VIII : Temps nouveaux (1955-1959) : signature des articles publiés	196

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace.....	2
Remerciements	3
Sigles et abréviations	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	7
Problématique.....	8
Approche méthodologique	25
Première Partie : LA COMMUNICATION AU RWANDA AU DEBUT DU XX ^{ème} siècle (1900-1930).....	36
Introduction	37
I – Les transformations liées à la domination coloniale.....	40
1. Contacts avec le monde extérieur	41
2. Introduction de l’écriture : l’autorité du message écrit	46
3. Formation d’un nouveau moyen de communication et d’une nouvelle élite, celle des « évolués »	48
II – Importance des missions catholiques	52
1. L’évangélisation du pays : l’accélération des conversions à une religion du Livre	52
2. Mainmise de l’Eglise sur la classe dirigeante : un ordre « traditionnel modernisé »....	60
3. L’alphabétisation du Rwanda, mise en perspective de 1920 à 1940	68
Conclusion.....	72
Deuxième partie : LES DEBUTS D’UNE PRESSE ÉCRITE AU RWANDA (1930-1940).....	74
Introduction	75
I – L’Eglise et la presse en Afrique	77
1. La politique de l’Eglise en matière d’information au début du XX ^{ème} siècle	78
2. Le développement de la presse chrétienne dans les colonies d’Afrique avant 1930	81
II – Les premiers journaux au Rwanda	89
1. La création de <i>Kinyamateka</i> : financement et organisation	90
2. Importance de l’initiative missionnaire : la direction et les rédacteurs.....	102
3. Autres organes de presse jusqu’à la fin des années 1940 : journaux pour lectorat particulier	107
4. Position des autorités coloniales à l’égard de l’information	115
III – Ligne éditoriale	118
1. La part du prosélytisme : la place des informations religieuses	119
2. Faits divers et faits de société, morale et santé : contribution à l’action « civilisatrice »..	120
3. Des articles à caractère social et politique	122
Conclusion.....	126
Troisième partie : LE TOURNANT DES ANNÉES 50 : LE RÔLE CROISSANT DES ACTEURS RWANDAIS.....	129

Introduction	130
I – Nouveau contexte	132
1. Le passage à la tutelle : l’ONU et les missions de visite	133
2. Emergence des nationalismes du tiers monde et Reflets de cette nouvelle situation dans	
3. La presse catholique rwandaise.....	137
II – Les réformes destinées à faire évoluer le pays	141
1. Diffusion et commentaire du « Plan décennal de développement économique et social »	142
2. La presse face à l’introduction des réformes politiques.....	149
3. Introduction du système électoral et la presse.....	151
III – Changements dans la société rwandaise et évolution de la ligne éditoriale.....	162
1. Le positionnement du clergé missionnaire et autochtone face aux changements.....	163
2. Les autorités coutumières face à la presse missionnaire.....	175
3. Expression nouvelle des « évolués » hutu.....	184
IV – La montée des polémiques 1957-1958.....	188
1. Ouverture progressive de la presse catholique aux débats sociaux et politiques.....	190
2. Débats autour du « Manifeste des Bahutu » de mars 1957	200
3. Débats autour de la Déclaration du CSP et du texte des « grands <i>bagaragu</i> du la cour » de juin 1958.....	210
Conclusion.....	217
Quatrième partie : L’ENGAGEMENT DE LA PRESSE CATHOLIQUE DANS LE COMBAT POLITIQUE 1959-1961.....	220
Introduction	221
I – La crise de la « Révolution rwandaise » et ses acteurs face à la presse	223
1. L’année 1959 : accélération des combats politiques	225
2. L’Administration belge et le Conseil de Tutelle de l’ONU	236
3. Le monde ecclésiastique et son évolution.....	244
4. Le rôle des partis politiques	249
II – Révolution sociale ou Révolution raciale ? La position sur la question « hutu-tutsi ».....	255
1. Le déclenchement des troubles de la Toussaint	256
2. La réaction de l’administration belge	259
3. Les échos dans la presse belge	262
III – Importance de la participation des organes catholiques	266
<i>Kinyamateka</i> et la propagande du Parmehutu	267
Le cas de <i>Temps Nouveaux d’Afrique</i>	273
Conclusion.....	281
CONCLUSION GÉNÉRALE	284
ANNEXES.....	289
SOURCES.....	341
BIBLIOGRAPHIE	352

TABLE DES TABLEAUX ET FIGURES 362

Les missionnaires catholiques arrivent au Rwanda en 1900. En collaboration avec le pouvoir colonial, ils entreprirent des transformations économiques, sociales, politiques et culturelles. Le rôle de l'Église était l'évangélisation, elle avait aussi en charge l'instruction de la société rwandaise. Au fur et à mesure que les années avançaient, les rwandais étaient initiés à la culture de l'écrit aux dépens de l'oralité.

Très vite le besoin de vouloir entretenir les néophytes dans la foi chrétienne et surtout prolonger la formation dispensée au rabais dans les catéchuménats, ils décident de mettre en place une presse catholique en fondant une série de journaux publiés dans la langue vernaculaire et en français.

En plus des enseignements religieux, les articles publiés abordaient les problèmes sociaux, politiques. A titre d'exemple grâce au premier journal *Kinyamateka*, les autorités tant de l'administration coloniale qu'autochtones faisaient parvenir leurs directives à la population. La ligne éditoriale a subi des modifications s'intéressant davantage aux problèmes sociaux et politiques du pays sans laisser de côté les aspects de la vie chrétienne.

Cette presse a contribué grandement dans la conscientisation des lecteurs face aux courants politiques déclenchés à la veille de l'accession à l'indépendance. Pendant une trentaine d'années (1931-1961) elle est parvenue à jouer son rôle de former, d'informer et d'orienter l'opinion de ses lecteurs.

Title :

THE CATHOLIC PRINT MEDIA AND ITS ROLE IN SOCIAL AND
POLITICAL LIFE OF RWANDA (1931-1961)

Mots clés : Missionnaires
Pères Blancs
Presse catholique
Le *Mwami* (le roi)
Temps Nouveaux d'Afrique
Kinyamateka
Evolués
Administration autochtone

HISTOIRE

CENTRE D'ETUDES DES MONDES AFRICAINS (CEMAF)
UMR 8171